

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE SAINT-AMARIN**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES****SEANCE DU 29 juin 2023
sous la Présidence de M. Cyrille AST**

L'an deux mille vingt-trois, le 29 juin, le Conseil Communautaire, était réuni au siège de la Communauté des Communes à Saint-Amarin, après convocations légales en date du 23 juin 2023.

Conseillers en fonction : 37
Conseillers présents : 23
Conseillers absents : 14 dont 10 avec procuration
Nombre de votants : 33

Etaient présents : tous les membres, sauf étant excusés : Jean-Jacques SITTER, Nadine ALBRECHT, Claude KIRCHHOFER, José SCHRUFFENEGGER, Jean-Marie GRUNENWALD, Nathalie BARRAUD, Christiane WEISS, Eric ARNOULD, Charles WEHRLÉN, Caroline ECKERLIN DOPPLER et absent : Benjamin LUDWIG, Jeanne STOLTZ-NAWROT, Florent ARNOLD, Rodolphe TROMBINI.

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement à :

Jean-Jacques SITTER	à	Doris JAEGGY
Nadine ALBRECHT	à	Romain NUCCELLI
Claude KIRCHHOFER	à	Gérard FOURNIER
José SCHRUFFENEGGER	à	Didier LOUVET
Jean-Marie GRUNENWALD	à	Caroline ZAGALA
Nathalie BARRAUD	à	Marie-Christine LOCATELLI
Christiane WEISS	à	Jean-Luc SCHERLEN
Eric ARNOULD	à	Jean-Léon TACQUARD
Charles WEHRLÉN	à	Cyrille AST
Caroline ECKERLIN DOPPLER	à	Nadine SPETZ

DEL2023-029 NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Président rappelle que l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'au début de chacune des séances, le Conseil Communautaire désigne un de ses membres pour remplir la fonction de Secrétaire.

Conformément à cette disposition, le Conseil communautaire est invité à procéder à cette désignation.

Le Conseil de la Communauté de Communes,

Après en avoir délibéré,

DESIGNE Madame Doris JAEGGY pour exercer cette fonction de secrétaire de séance.

La secrétaire de séance



Doris JAEGGY

Voix POUR : 33
Voix CONTRE :
ABSTENTION :

Pour extrait conforme :

Le Président



Cyrille AST



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-246800205-20230629-DEL23_029b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE SAINT-AMARIN**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES****SEANCE DU 29 juin 2023
sous la Présidence de M. Cyrille AST**

L'an deux mille vingt-trois, le 29 juin, le Conseil Communautaire, était réuni au siège de la Communauté des Communes à Saint-Amarin, après convocations légales en date du 23 juin 2023.

Conseillers en fonction : 37
Conseillers présents : 23
Conseillers absents : 14 dont 10 avec procuration
Nombre de votants : 33

Etaient présents : tous les membres, sauf étant excusés : Jean-Jacques SITTER, Nadine ALBRECHT Claude KIRCHHOFER, José SCHRUFFENEGGER, Jean-Marie GRUNENWALD, Nathalie BARRAUD, Christiane WEISS, Eric ARNOULD, Charles WEHRLÉN, Caroline ECKERLIN DOPPLER et absent : Benjamin LUDWIG, Jeanne STOLTZ-NAWROT, Florent ARNOLD, Rodolphe TROMBINI.

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement à :

Jean-Jacques SITTER	à	Doris JAEGGY
Nadine ALBRECHT	à	Romain NUCCELLI
Claude KIRCHHOFER	à	Gérard FOURNIER
José SCHRUFFENEGGER	à	Didier LOUVET
Jean-Marie GRUNENWALD	à	Caroline ZAGALA
Nathalie BARRAUD	à	Marie-Christine LOCATELLI
Christiane WEISS	à	Jean-Luc SCHERLEN
Eric ARNOULD	à	Jean-Léon TACQUARD
Charles WEHRLÉN	à	Cyrille AST
Caroline ECKERLIN DOPPLER	à	Nadine SPETZ

DEL2023-030 APPROBATION DU PROCES-VERBALE DU 30/03/2023

Vu le projet de procès-verbal du Conseil du 30 mars 2023, présenté par M. Cyrille AST, Président.

Le Conseil de la Communauté de Communes, après en avoir délibéré,

ADOpte le procès-verbal du Conseil Communautaire en date du 29 juin 2023.

La secrétaire de séance



Doris JAEGGY

Voix POUR : 33
Voix CONTRE :
ABSTENTION :

Pour extrait conforme :

Le Président



Cyrille AST



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-246800205-20230629-DEL23_030b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE
DE SAINT-AMARIN

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES
DE LA SEANCE DU 30 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars, le Conseil Communautaire, était réuni à 18h30 à la Communauté des Communes, salle du Conseil, après convocations légales en date du 23 mars 2023 sous la présidence de Monsieur Cyrille AST, Président.



FELLERING

Nadine SPETZ

Doris JAEGGY

Erick FISCHER

Jean-Jacques SITTER



GEISHOUSE

Claude KIRCHHOFFER

Gérard FOURNIER



GOLDBACH - ALTENBACH

Benjamin LUDWIG



HUSSEREN-WESSERLING

Romain NUCCELLI

Nadine ALBRECHT

Jeanne STOLTZ-NAWROT



KRUTH

Florent ARNOLD

Rodolphe TROMBINI

Serge SIFFERLEN



MALMERSPACH

Eddie STUTZ

Caroline
ECKERLIN DOPPLER



MITZACH

Roger BRINGARD



MOLLAU

Frédéric CAQUEL



MOOSCH

José SCHRUEFFENEGER

Marthe BERNA

Didier LOUVET

Sylviane RIETHMULLER



ODEREN

Jean-Marie
GRUNENWALD

Caroline ZAGALA

Jean-Luc SCHERLEN

Christiane WEISS



RANSPACH

Jean-Léon TACQUARD

Eric ARNOULD



SAINT-AMARIN

Charles WEHRLÉN

Cyrille AST

Nathalie BARRAUD

Marie-Christine LOCATELLI

Véronique PETER

Jean SAUZE



STORCKENSOHN

Jacques KARCHER



URBES

Stéphane KUNTZ

Eric FUCHS



WILDENSTEIN

Ludovic MARINONI

Etaient présents tous sauf :

ABSENTS EXCUSES

Gérard FOURNIER

Rodolphe TROMBINI

Serge SIFFERLEN

Ludovic MARINONI

GEISHOUSE

KRUTH

KRUTH

WILDENSTEIN

ONT DONNE PROCURATION

Eddie STUTZ

à

Caroline ECKERLIN DOPPLER

Frédéric CAQUEL

à

Stéphane KUNTZ

Jean-Marie GRUNENWALD

à

Caroline ZAGALA

Jean-Luc SCHERLEN

à

Christiane WEISS

Charles WEHRLÉN

à

Cyrille AST

Nathalie BARRAUD

à

Jean SAUZE

ORDRE DU JOUR :

A 18h00, intervention de Messieurs Claude SCHOEFFEL et Arnaud FOLTZER dans le cadre de la surdensité d'ongulés dans la Vallée et les leviers possibles.

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal du Conseil du 01/12/2022
3. Compte-rendu des décisions prises par délégation du Conseil
4. Création d'un poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe et modification du tableau des effectifs
5. Reprise anticipée des résultats 2022 (analyse financière)
6. Mise à jour du PPI
7. Vote des taux de fiscalité locale 2023
8. Vote du produit Gemapi.
9. Examen et vote du budget principal 2023
10. Examen et vote du budget annexe enfance et jeunesse 2023.
11. Examen et vote du budget annexe ordures ménagères 2023.
12. Examen et vote du budget annexe eau 2023.
13. Examen et vote du budget annexe assainissement 2023.
14. Examen et vote du budget annexe SPANC 2023.
15. Examen et vote du budget annexe main d'œuvre forestière 2023.
16. Examen et vote du budget annexe Espaces d'Entreprises de Wesserling 2023.
17. Examen et vote du budget annexe Parc économique de Malerspach 2023
18. Examen et vote du budget annexe SAIC Saint-Amarin 2023.
19. Examen et vote du budget annexe Hydra 2023.
20. Examen et vote du budget annexe Gros Roman 2023.
21. Examen et vote du budget annexe ZAC Kleinau 2023
22. Examen et vote du budget annexe Wildenstein 2023.
23. Avance de trésorerie au budget annexe Wildenstein.
24. Demande de réajustement des tarifs appliqués pour les fontaines appartenant à l'Association de Gestion et d'Animation du Parc Textile de Wesserling (AGPTW).
25. Etude d'optimisation du schéma de collecte des déchets ménagers et assimilés. Choix et validation du scénario retenu dans la collecte des déchets ménagers
26. Adhésion à la mission mutualisée RGPD proposée conjointement par le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin et celui de Meurthe-et-Moselle, et désignation d'un délégué à la protection des données (DPD)

1. (DEL2023-001) DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Président rappelle que l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'au début de chacune des séances, le Conseil Communautaire désigne un de ses membres pour remplir la fonction de Secrétaire.

Conformément à cette disposition, le Conseil communautaire est invité à procéder à cette désignation.

Le Conseil de la Communauté de Communes,

Après en avoir délibéré,

DESIGNE à l'unanimité Monsieur Eric FUCHS pour exercer cette fonction de secrétaire de séance.

2. (DEL2023-002) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 1^{er} DECEMBRE 2022

VU le projet de procès-verbal du Conseil du 1^{er} décembre 2022, présenté par M. Cyrille AST, Président.

Le Conseil de la Communauté de Communes, après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité le procès-verbal du Conseil Communautaire en date du 01/12/2022.

3. (DEL2023-003) COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL

Le Président, Cyrille AST, rappelle que selon les dispositions de l'Article L. 2122-22 du CGCT, il convient de rendre compte des décisions prises par le Président et par le Bureau par délégation du Conseil communautaire.

Le Conseil de la Communauté de Communes,

VU l'article L. 2122-22 du CGCT ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

PREND ACTE des décisions prises par le Président et le Bureau par délégation du Conseil Communautaire.

4. (DEL2023-004) CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1^{ère} CLASSE ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Président expose qu'il y a lieu de modifier le tableau des emplois permanents et des effectifs.

En effet, il convient de créer un poste d'adjoint administratif territorial 1^{ère} classe à temps complet afin d'occuper les fonctions de gestionnaire carrières et paies au sein du service ressources humaines.

Actuellement, la responsable des ressources humaines est en congé maladie et les missions urgentes liées aux ressources humaines sont dévolues à la Directrice Générale des Services. Un exemplaire du tableau des effectifs est joint à la présente délibération.

Conformément au décret du 22 décembre 2006, les Adjoints administratifs territoriaux principaux de 1^{ère} classe sont chargés de tâches administratives d'exécution dans différents domaines qui supposent la connaissance et l'application des règles administratives.

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient à l'assemblée délibérante de se prononcer sur cette création de poste d'Adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe à temps complet.

Le Conseil de la Communauté de Communes,

VU le Code Général de la Fonction Publique ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, et notamment son article 12 ;

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

VU le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE à l'unanimité de modifier le tableau des emplois permanents et des effectifs indiqués ci-dessus.

5. (DEL2023-005) REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS BUDGETAIRES 2022

Le Président expose à l'assemblée que l'instruction comptable M14 et l'article L.2311-5 (alinéa 4) du CGCT permettent de reporter au budget de manière anticipée, c'est-à-dire sans attendre le vote du compte administratif les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget, une fiche de calcul prévisionnel établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable et les états des restes à réaliser au 31 décembre de l'année n-1.

L'annexe ci-jointe fournit les éléments d'informations nécessaires.

Il est proposé au Conseil communautaire, d'autoriser la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2022 tels qu'ils apparaissent dans le tableau récapitulatif joint en annexe.

Le Conseil de la Communauté de Communes,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article 2311-5 (alinéa 4) ;

VU le tableau visé par le trésorier du SGC de Guebwiller, exposant les balances comptables d'exécution des budgets 2021 et le calcul des résultats prévisionnels de l'exercice,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité d'autoriser la reprise anticipée aux budgets 2023 des résultats de l'exercice 2022 tels qu'ils apparaissent dans le tableau récapitulatif joint en annexe.

6. (DEL2023-006) MISE A JOUR DU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT (PPI)

Le Président, Cyrille AST, rappelle la nécessité de structurer davantage l'action de la CCVSA pour anticiper au mieux les besoins budgétaires et définir avec précision nos capacités d'investissement.

Monsieur le Président précise que compte tenu de l'évolution de certains dossiers, de la capacité budgétaire de la CCVSA à financer certaines actions, il convient de modifier le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) sur la période du mandat qu'il reste à couvrir, donc de 2023 à 2026 inclus.

Le projet de PPI 2023/2026 est présenté en annexe de la présente note.

Le Conseil de la Communauté de Communes,

VU l'avis favorable des commissions réunies en date du 2 mars 2023 ;

Après en avoir délibéré,

VALIDE à la majorité (1 abstention) la proposition de mise à jour du PPI 2023/2026 telle que présentée en annexe.

DIT que le plan fera l'objet d'une éventuelle révision annuelle en fonction des crédits disponibles ou consommés.

7. (DEL2023-007) VOTE DES TAUX DE FISCALITE LOCALE 2023

Le Président, Cyrille AST, présente la note sur la fiscalité locale :

1. Taux de la fiscalité locale :

L'état fiscal 1259 indiquant les bases prévisionnelles d'imposition venant d'être diffusé par services de la DGFIP, elles sont ci-après portées à la connaissance des membres du Conseil au fin de votes des taux d'imposition 2023 :

	Bases 2022	Bases 2023	Evolution
Taxe foncière bâtie	13 476 310 €	14 309 000 €	6,18%
Taxe foncière non bâtie	550 459 €	594 400 €	7,98%
Taxe d'habitation (résidences secondaires)	1 246 214 €	1 334 694 €	7,10%
CFE	2 602 072 €	2 734 000 €	5,07%
Totaux	17 875 055 €	18 972 094 €	6,14 %

A taux constant, les produits sont les suivants :

	taux 2022	Bases 2023	Produit prévisionnel 2023
Taxe foncière bâtie	2,38%	2 602 000 €	340 554,20 €
Taxe foncière non bâtie	4,92%	13 483 000 €	29 244,48 €
Taxe d'habitation (résidences secondaires)	9,53%	550 400 €	127 196,34 €
CFE	27,62%	127 196,34 €	755 130,80 €
Totaux		755 130,80 €	1 252 125,82 €

Compte-tenu du fait que les bases taxables évoluent forfaitairement de +7,1 %, il est proposé de ne pas faire évoluer ces taux en 2023.

2. Mise en réserve de la réserve de taux de CFE :

La fraction maximale de CFE pouvant être mise en réserve correspond à la différence entre le taux maximum de droit commun et le taux de CFE unique ou de zone votée pour l'année. Pour la Communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin cette différence est de 28,06 % – 27,62 % = 0,44% qu'il est proposé de mettre en réserve.

Le Conseil de la Communauté de Communes,

Après en avoir délibéré,

- **VOTE à l'unanimité** pour 2023 les taux de fiscalité locale suivants :

Taxes	TAUX 2023
Taxe foncière bâti	2,38%
Taxe foncière non bâtie	4,92%
Taxe d'habitation (résidences secondaires)	9,53%
CFE	27,62%

- **DECIDE** de mettre en réserve un taux de CFE de 0,44 %
- **CHARGE** le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents administratifs, techniques ou financiers nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

8. (DEL2023-008) VOTE DU PRODUIT 2023 DE LA TAXE GEMAPI

Le Syndicat de Rivières de Haute Alsace a communiqué le montant de sa cotisation pour 2023, à savoir 27 068 € €. C'est le montant que le Conseil communautaire est invité à voter comme produit de la taxe GEMAPI.

Le Conseil de la Communauté de Communes,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité d'arrêter pour l'année 2023 le produit de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations à 27 068 €.

CHARGE le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux.

AUTORISE le Président à signer tous documents administratifs, techniques ou financiers nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

9. (DEL2023-009) EXAMEN ET VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2023

Monsieur Cyrille AST présente l'examen et vote du budget principal 2023.

Le Conseil de la Communauté de Communes, après en avoir délibéré,

DECIDE à la majorité (2 abstentions) d'adopter ce budget principal 2023.

10. (DEL2023-010) EXAMEN ET VOTE DU BUDGET ANNEXE ENFANCE ET JEUNESSE 2023

Monsieur Cyrille AST présente l'examen et vote du budget annexe enfance et jeunesse 2023.

Le Conseil de la Communauté de Communes, après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité d'adopter ce budget annexe enfance et jeunesse 2023.

11. (DEL2023-011) EXAMEN ET VOTE DU BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES 2023

Madame Véronique PETER, vice-présidente, présente l'examen et vote du budget annexe ordures ménagères 2023.

Le Conseil de la Communauté de Communes, après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité d'adopter ce budget annexe ordures ménagères 2023.

12. (DEL2023-012) EXAMEN ET VOTE DU BUDGET ANNEXE EAU 2023

Monsieur Stéphane KUNTZ, vice-président, présente l'examen et vote du budget annexe eau 2023.

Le Conseil de la Communauté de Communes, après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité d'adopter ce budget annexe eau 2023.

13. (DEL2023-013) EXAMEN ET VOTE DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2023

Monsieur Stéphane KUNTZ, vice-président, présente l'examen et vote du budget annexe assainissement 2023.

Le Conseil de la Communauté de Communes, après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité d'adopter ce budget annexe assainissement 2023.

14. (DEL2023-014) EXAMEN ET VOTE DU BUDGET ANNEXE SPANC 2023

Monsieur Stéphane KUNTZ, vice-président, présente l'examen et vote du budget annexe SPANC 2023.

Le Conseil de la Communauté de Communes, après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité d'adopter ce budget annexe SPANC 2023.

15. (DEL2023-015) EXAMEN ET VOTE DU BUDGET ANNEXE MAIN D'ŒUVRE FORESTIERE 2023

Monsieur Cyrille AST, Président, présente l'examen et vote du budget annexe main d'œuvre forestière 2023.

Le Conseil de la Communauté de Communes, après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité d'adopter ce budget annexe main d'œuvre forestière 2023.

16. (DEL2023-016) EXAMEN ET VOTE DU BUDGET ANNEXE ESPACE D'ENTREPRISES DU PARC DE WESSERLING 2023

Monsieur Cyrille AST, Président, présente l'examen et vote du budget annexe espaces d'entreprises du Parc de Wesserling 2023.

Le Conseil de la Communauté de Communes, après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité d'adopter ce budget annexe espaces d'entreprises du Parc de Wesserling 2023.

17. (DEL2023-017) EXAMEN ET VOTE DU BUDGET ANNEXE PARC ECONOMIQUE DE MALMERSPACH 2023

Monsieur Cyrille AST, Président, présente l'examen et vote du budget annexe Parc Economique de Malmerspach 2023.

Le Conseil de la Communauté de Communes, après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité d'adopter ce budget annexe Parc Economique de Malmerspach 2023.

18. (DEL2023-018) EXAMEN ET VOTE DU BUDGET ANNEXE SAIC SAINT-AMARIN 2023

Monsieur Cyrille AST, Président, présente l'examen et vote du budget annexe SAIC Saint-Amarin 2023.

Le Conseil de la Communauté de Communes, après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité d'adopter ce budget annexe SAIC Saint-Amarin 2023.

19. (DEL2023-019) EXAMEN ET VOTE DU BUDGET ANNEXE HYDRA 2023

Monsieur Cyrille AST, Président, présente l'examen et vote du budget annexe HYDRA 2023.

Le Conseil de la Communauté de Communes, après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité d'adopter ce budget annexe HYDRA 2023.

20. (DEL2023-020) EXAMEN ET VOTE DU BUDGET ANNEXE GROS ROMAN 2023

Monsieur Cyrille AST, Président, présente l'examen et vote du budget annexe GROS ROMAN 2023.

Le Conseil de la Communauté de Communes, après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité d'adopter ce budget annexe GROS ROMAN 2023.

21. (DEL2023-021) EXAMEN ET VOTE DU BUDGET ANNEXE ZAC KLEINAU 2023

Monsieur Cyrille AST, Président, présente l'examen et vote du budget annexe ZAC Kleinau 2023.

Le Conseil de la Communauté de Communes, après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité d'adopter ce budget annexe ZAC Kleinau 2023.

22. (DEL2023-022) EXAMEN ET VOTE DU BUDGET ANNEXE WILDENSTEIN 2023

Monsieur Cyrille AST, Président, présente l'examen et vote du budget annexe Wildenstein 2023.

Le Conseil de la Communauté de Communes, après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité d'adopter ce budget annexe Wildenstein 2023.

23. (DEL2023-023) MISE EN PLACE D'UN COMPTE AU TRESOR (COMPTE 515) DANS LE BUDGET ANNEXE « WILDENSTEIN » EN CHARGE DE LA GESTION D'UN SPIC (SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL) ET VERSEMENT D'UNE AVANCE DE 50 000 €

La Préfecture du Haut-Rhin et le SGC de Guebwiller nous ont rappelé qu'en application des articles L 1412-1 et L 2221-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, une collectivité qui exerce une activité qualifiée de SPIC doit obligatoirement individualiser cette activité industrielle et commerciale dans un budget annexe dédié, doté a minima de l'autonomie financière.

La création du budget annexe « Wildenstein » par délibération du 28 juin 2022 a pris en compte ces dispositions.

Le budget annexe a été effectivement créé par le SGC avec un compte financier propre (c/ 515). Toutefois ce compte à ce jour n'est pas abondé.

En conséquence, pour régler les dépenses prévues sur ce budget (assurance, travaux, etc) il est nécessaire de valider le versement d'une avance de trésorerie du budget principal, faute de quoi, aucun règlement ne sera possible.

Cette avance est remboursable dans un délai ne dépassant pas un an et se traduit par l'enregistrement des écritures d'ordre non budgétaire suivantes :

- dans les comptes du budget annexe : débit du compte 451 "Compte de rattachement avec..." par le crédit du compte 51921 "Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement (régies non personnalisées)" ;
- dans les comptes du budget principal : débit du compte 5581 "Autres avances de trésorerie versées" par le crédit du compte 515 "Compte au Trésor" (ordre de paiement de nature "mouvements trésorerie et assimilés").

Au-delà de cette durée d'un an une ligne de trésorerie devra être conclue avec un établissement bancaire.

Le Conseil de la Communauté de Communes,

Après en avoir délibéré décide à l'unanimité,

- prend acte de la création au 1er janvier 2023, d'un compte au trésor distinct pour le budget annexe « Wildenstein »
- accorde le versement d'une avance de trésorerie du budget principal de 50 000 € remboursable dans un délai d'un an

24. (DEL2023-024) DEMANDE DE REAJUSTEMENT DES TARIFS APPLIQUES POUR LES FONTAINES APPARTENANT A L'ASSOCIATION DE GESTION ET D'ANIMATION DU PARC TEXTILE DE WESSERLING

Monsieur Stéphane KUNTZ, Vice-Président en charge de l'eau et de l'assainissement, présente une demande de l'Association de Gestion et d'Animation du Parc Textile de Wesserling (AGAPTW) concernant les tarifs appliqués pour les fontaines lui appartenant.

Rappel concernant l'évolution des tarifs eau et assainissement au 1^{er} septembre 2021

Pour la part collectivité :

- La redevance eau potable est passée de 0.6370 € HT le m³ à 0.6482 € HT/m³ au 1^{er} septembre 2021 soit une augmentation de 1.76 %. Pour l'assainissement, elle est passée de 0.8179 € HT/m³ à 0.8832 € HT/m³ soit une augmentation de 7.99 % soit en prenant en compte l'eau et l'assainissement, une augmentation de 5.26 %.
- Des tarifs dégressifs étaient appliqués jusqu'au 31 août 2021 pour les gros consommateurs pour l'eau et pour l'assainissement. Pour la piscine, l'économie réalisée était d'environ 4%. Il a été décidé de supprimer la dégressivité et d'appliquer le même tarif pour tous les usagers.

Eau potable	Tarifs (€ HT/ m ³)	Assainissement	Tarifs (€ HT/ m ³)
De 0 à 1 800 m ³	0,6370	De 0 à 6 000 m ³	0,8179
De 1 801 à 18 000 m ³	0,5892	De 6 001 à 12 000 m ³	0,6543
Au-delà de 18 000 m ³	0,5586	De 12 001 à 24 000 m ³	0,4908
		De 24 001 à 50 000 m ³	0,4090
		Au-delà de 50 000 m ³	0.3271

- La part collectivité était facturée pour tout le monde sauf pour les fontaines communales et les 2 jets d'eau du musée.
- Dans un souci d'équité entre les usagers, la part collectivité est appliquée sur toutes les factures depuis le 1^{er} septembre 2021. Ce point a été discuté en comité consultatif puis en bureau. Le bureau ayant donné un avis favorable à l'application de la part communautaire sur ces factures, il n'y a pas eu besoin de délibérer l'annulation en conseil communautaire.

Pour la part délégataire :

- Pour l'eau, la part délégataire est passée de 0.8756 € HT/m³ au 1^{er} semestre 2021 à 0.9730 € HT/m³ pour le nouveau contrat. Pour l'assainissement, le tarif est passé de 0.8094 € HT/m³ à 0.7320 € HT/m³.
- Des tarifs dégressifs étaient également appliqués en fonction des volumes consommés. Ainsi, les consommations des fontaines communales et celles du musée étaient facturées à la Communauté de Communes pour permettre l'application d'un tarif gros consommateur. En 2021, le tarif appliqué était de 0.6139 € HT/m³ au lieu de 0.8805 €/m³ pour les autres consommateurs. Ce tarif consommateur n'était pas appliqué pour tous les bâtiments publics.
- Lors de la procédure de consultation pour la nouvelle DSP, il a été décidé d'appliquer un tarif unique à tous les usagers.

La facture eau et assainissement tout compris est passée de 579.14 € TTC à 613.40 € TTC soit un prix au m³ de 5.1117 € au lieu de 4.8662 € auparavant.

Factures du Parc de Wesserling :

- **Pour la fontaine terrasse Château**

Jusqu'au 31/08/21, le tarif fontaine était appliqué et la part revenant à la Communauté de Communes n'était pas facturée.

Depuis le 1^{er} septembre 2021, le tarif appliqué est de 1.6212 €HT/m3 comprenant la part collectivité et la part délégataire. Le tarif TTC est donc passé de 0.73 €/m3 à 1.79 € TTC/m3 (hors abonnement).

Pour 2022, la consommation est de 1530 m3. La consommation moyenne des 3 dernières années est de 729 m3.

- **Pour le jet d'eau du musée**

Même cas que pour la fontaine.

Pour 2022, la consommation est de 5 198 m3. La consommation moyenne des 3 dernières années était de 2 272 m3.

- **Pour le musée**

Le tarif « classique » continue d'être appliqué avec facturation de la part assainissement. Le tarif est passé de 4.11 €/m3 à 4.19 € TTC/m3 (hors abonnement).

Pour 2022, la consommation est de 248 m3. La consommation moyenne des 3 dernières années était de 334 m3.

- **Pour la ferme**

La consommation est de 2 691 m3 en 2022 contre 898 m3 en 2021 et 394 m3 et 444 m3 les années précédentes. La consommation moyenne sur 3 ans est donc de 579 m3.

Cette forte augmentation étant liée à l'activité de maraichage, il a été décidé d'annuler la part assainissement pour 2 112 m3 (2 691-579) pour la part collectivité et la part délégataire (délibération du 1^{er} décembre 2022).

La facture est donc passée de 10 613.11 € TTC à 6 319. 58 € TTC.

L'AGAPTW demande :

- L'annulation de la part collectivité pour les factures des deux fontaines du musée,
- Pour la part « délégataire », la création d'un tarif dégressif « gros consommateur » qui s'appliquerait aux fontaines.

Les membres du consultatif eau et assainissement, réunis le 10 janvier dernier, ont rejeté la demande à l'unanimité.

Le Conseil de la Communauté de Communes, après avoir débattu,

VU l'article L.2122-21-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

VU l'avis défavorable du Bureau en date du 21 février 2023

REFUSE à la majorité (deux voix contre et une abstention) l'annulation des factures pour les deux fontaines du musée.

25. (DEL2023-025) ETUDE D'OPTIMISATION DU SCHEMA DE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES. CHOIX ET VALIDATION DU SCENARIO RETENU DANS LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

Madame Véronique PETER, Vice-Présidente en charge de l'environnement et de l'écocitoyenneté expose que le marché de collecte des déchets ménagers, confié par contrat à la société COVED arrive à échéance le 31 décembre 2023. Dans ce contexte il convient de préparer un nouveau marché.

Une mission de prestation intellectuelle et d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée au cabinet Terroirs & communauté afin de définir les leviers d'actions permettant de concilier maîtrise des coûts et service à l'utilisateur.

Le cabinet a présenté en comité consultatif, du 14 février dernier, quatre scénarii qui combinent un scénario « collecte des biodéchets » et un volet « collecte des OMR et des recyclables »

Ils tiennent compte des conditions techniques de réalisation de l'actuel marché, des perspectives d'évolution de la tarification et des recommandations et contraintes réglementaires en cours et à venir.

Il est précisé que les chiffrages présentés sont à prendre comme des **outils de comparaisons** des scénarios entre eux - – toutes conditions étant égales par ailleurs. Ils ne présagent pas du prix qui sera proposé par les candidats, lors d'une consultation qui se déroulera dans les prochaines semaines.

Présentation des scénarii :

Tous impliquent comme préalables :

- **Le passage à la collecte des recyclables hors verre en multi-flux** afin de simplifier le geste de tri et de fluidifier la collecte. Le verre continuera à être collecté en apport volontaire.
- **La suppression de la collecte en marche arrière** qui est contraire aux recommandations R437 de la CPAM, accidentogène et impliquerait la responsabilité de la collectivité en cas d'accident. Des solutions de regroupement de bac, d'abribac ou d'apport volontaire, voire d'aménagement de voirie doivent être trouvées pour chacun de ces secteurs en concertation avec les communes.
- **La suppression de la collecte des OMR en sac** qui est contraire aux recommandations R437 et pose des problèmes de salubrité publique.
- Les **secteurs** dit **contraints** : habitat vertical et secteurs en marche arrière ou le regroupement de bac n'est pas possible seront collectés à minima en **abribacs** (et donc en sacs) avec un tarif adapté.

Volet biodéchets alimentaires

Scénario A : Collecte des biodéchets en points d'apport volontaire sur les communes actuellement collectées (Saint-Amarin, Moosch, Fellingring, Oderen, Husseren-Wesserling, Malmerspach, Ranspach) et développement du compostage dans les autres communes. Les usagers pouvant cependant accéder à n'importe quel point d'apport volontaire sur le territoire.

Scénario B (uniquement pour le scénario 4) : collecte aux portes à portes en bacs des biodéchets et en apport volontaire pour les collectifs et secteurs contraints.

Volet Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) et des recyclables :

Dans tous les scénarii, les secteurs dits contraints (actuellement en marche arrière et habitat vertical) seront collectés en solution de regroupement (abribac, colonnes OMR, regroupement de bacs...)

Scénario 1 : Arrêt de la collecte en porte à porte des OMR et passage à 100 % en points d'apport volontaire pour tous les flux. Renforcement des sites existants et création de nouveaux points d'apport volontaire.

Scénario 2 : Collectes des OMR à quinzaine en porte à porte en bac. Recyclable en apport volontaire, densification des points d'apport.

Scénario 3 : Collectes en porte à porte à quinzaine des OMR en bacs pucés ainsi que des recyclables en sacs transparents.

Scénario 4 (uniquement pour le scénario B): Collectes en porte à porte à quinzaine des OMR en bacs pucés ainsi que des recyclables en sacs transparents.

Le comité consultatif lors de sa réunion du 14 février 2023 a fait les propositions suivantes :

En ce qui concerne les préalables requis :

- Passage à la collecte des recyclables hors verre en multi-flux : **approuvé**.
- Suppression des sacs, remplacés par des bacs pucés pour une tarification à la levée : **approuvé**
- Suppression des marches arrière : **approuvé** sous réserve que les solutions mises en œuvre soient acceptables pour les usagers concernés.
Un travail en concertation avec les communes sera engagé prochainement pour solutionner chacun de ces secteurs.
- Collecte des secteurs contraints à minima en abribac : **approuvé**.

Madame la Vice-Présidente précise que le comité consultatif et le bureau du 21 Février dernier ont fait le choix du scénario suivant pour l'élaboration du marché de collecte :
Scenarion 3A en offre de base avec en option la conteneurisation des recyclables pour la collecte aux portes à portes.

Madame la Vice-Présidente propose au conseil communautaire de retenir ce scénario

Le Conseil de la Communauté de Communes,

VU, les propositions du Comité consultatif du 14 février 2023 ;

VU l'avis favorable du Bureau en date du 21 février 2023 ;

Après en avoir débattu,

APPROUVE à l'unanimité le projet de renouvellement du marché de collecte des déchets des ménages selon les prérogatives du scénario 3 ;

AUTORISE le Président à engager toutes les démarches administratives et techniques nécessaires à sa mise en œuvre ;

DIT que les crédits nécessaires aux investissements seront inscrits aux Budgets OM 2023 et 2024.

26. (DEL2023-026) ADHESION A LA MISSION MUTUALISEE RGPD PROPOSEE CONJOINTEMENT PAR LE CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU HAUT-RHIN ET CELUI DE MEURTHE-ET-MOSELLE, ET DESIGNATION D'UN DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES (DPD).

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin et celui de Meurthe-et-Moselle proposent conjointement à leurs collectivités une mission mutualisée d'accompagnement dans la démarche de mise en conformité au Règlement Général de Protection des Données (RGPD) des traitements de données personnelles.

Monsieur le Président expose à l'assemblée le projet de convention pour la période 2022/2024 à la mission mutualisée d'accompagnement à la mise en conformité des activités de traitements de données personnelles avec les dispositions du règlement général sur la protection des données « RGPD ». Cette convention est proposée conjointement par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin et celui de Meurthe-et-Moselle (« CDG54 »)

Le règlement européen 2016/679 dit « RGPD » est entré en vigueur le 25 mai 2018. Il introduit un changement de paradigme fondé sur la responsabilisation a priori des acteurs traitant de données personnelles et un renversement corollaire de la charge de la preuve, ainsi que de nombreuses modifications en matière de sécurité des données à caractère personnel.

Le RGPD n'est ni un document de prescriptions, ni un document d'interdictions. C'est un règlement d'encadrement qui fixe des obligations et des principes, mais les solutions permettant son respect incombent au responsable de traitement.

Au regard de l'importance du respect des obligations et des principes posés par le RGPD, des réponses techniques à apporter ainsi que de l'inadéquation potentielle entre les moyens dont la collectivité dispose et lesdites obligations de mise en conformité, la mutualisation de cette mission présente un intérêt certain.

Dans le cadre de la mutualisation des moyens entre des centres de gestion de la fonction publique territoriale de l'Interrégion Grand Est-Bourgogne-Franche Comté, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Meurthe-et-Moselle exerce, sous leur égide respective, une mission mutualisée d'accompagnement à la démarche de mise en conformité au RGPD auprès de collectivités volontaires basées dans leur ressort départemental.

Dans ce cadre, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Meurthe-et-Moselle partage son expertise et ses moyens tant en personnel qu'en solution informatique avec ces centres de gestion et des collectivités et établissements publics qui leur sont rattachés.

Le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Haut-Rhin s'inscrit dans cette démarche.

Cette mission mutualisée d'accompagnement à la conformité au RGPD proposée conjointement par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin et celui de Meurthe-et-Moselle est dénommée « mission RGPD mutualisée des CDG ».

La dernière convention est arrivée à son terme le 31 décembre 2021, la nouvelle convention proposée vise à poursuivre la mission avec effet du 1^{er} janvier 2022. Tout le travail déjà réalisé dans le cadre de la 1^{ère} convention est conservé et reste accessible sur l'espace RGPD dédié à notre collectivité dans l'outil informatique mis à notre disposition.

Par la présente délibération, Monsieur le Président propose de renouveler notre adhésion à la mission RGPD du centre de gestion et de nous inscrire dans cette démarche.

La convention d'adhésion à ce service, détaillant les modalités concrètes d'exécution de la mission est jointe en annexe de la présente délibération.

Le Président propose au conseil de la Communauté de Communes :

- d'adhérer à la mission mutualisée d'accompagnement pour la mise en conformité au RGPD des activités de traitements de données personnelles de la collectivité,
- de l'autoriser à signer la convention relative à ladite mission et à signer tout document afférent à ladite mission,
- de désigner auprès de la CNIL le CDG54, personne morale, comme étant le Délégué à la protection des données (DPD) de la collectivité.

Le Conseil de la Communauté de Communes, après en avoir débattu,

DECIDE à l'unanimité

- **d'autoriser** le président à signer la convention relative à la mission d'accompagnement pour la mise en conformité au RGPD des activités de traitements de données personnelles de la collectivité ;
- **d'autoriser** le président à prendre et à signer tout document et acte relatif à ladite mission ;
- **d'autoriser** le président à désigner auprès de la CNIL le CDG 54 comme étant le Délégué à la Protection des Données (DPD) personne morale de la collectivité.

Questions diverses :

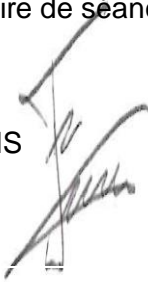
a. Dates des prochaines réunions :

- Bureau communautaire : 18/04/2023
- Commission réunies : 24/04/2023
- Conseil communautaire : 04/05/2023

Aucun autre point n'étant soulevé, Monsieur le Président clôt la séance à 21h35.

Le secrétaire de séance

Eric FUCHS



Le Président



Cyrille AST



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-246800205-20230629-DEL23_030b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE SAINT-AMARIN**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES****SEANCE DU 29 juin 2023
sous la Présidence de M. Cyrille AST**

L'an deux mille vingt-trois, le 29 juin, le Conseil Communautaire, était réuni au siège de la Communauté des Communes à Saint-Amarin, après convocations légales en date du 23 juin 2023.

Conseillers en fonction : 37
Conseillers présents : 23
Conseillers absents : 14 dont 10 avec procuration
Nombre de votants : 33

Etaient présents : tous les membres, sauf étant excusés : Jean-Jacques SITTER, Nadine ALBRECHT, Claude KIRCHHOFER, José SCHRUFFENEGGER, Jean-Marie GRUNENWALD, Nathalie BARRAUD, Christiane WEISS, Eric ARNOULD, Charles WEHRLÉN, Caroline ECKERLIN DOPPLER et absent : Benjamin LUDWIG, Jeanne STOLTZ-NAWROT, Florent ARNOLD, Rodolphe TROMBINI.

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement à :

Jean-Jacques SITTER	à	Doris JAEGGY
Nadine ALBRECHT	à	Romain NUCCELLI
Claude KIRCHHOFER	à	Gérard FOURNIER
José SCHRUFFENEGGER	à	Didier LOUVET
Jean-Marie GRUNENWALD	à	Caroline ZAGALA
Nathalie BARRAUD	à	Marie-Christine LOCATELLI
Christiane WEISS	à	Jean-Luc SCHERLEN
Eric ARNOULD	à	Jean-Léon TACQUARD
Charles WEHRLÉN	à	Cyrille AST
Caroline ECKERLIN DOPPLER	à	Nadine SPETZ

DEL2023-031 APPROBATION DU PROCES-VERBALE DU 04/05/2023

Vu le projet de procès-verbal du Conseil du 4 mai 2023, présenté par M. Cyrille AST, Président.

Le Conseil de la Communauté de Communes, après en avoir délibéré,

ADOpte le procès-verbal du Conseil Communautaire en date du 29 juin 2023.

La secrétaire de séance



Doris JAEGGY

Pour extrait conforme :

Le Président



Cyrille AST



Voix POUR : 33
Voix CONTRE :
ABSTENTION :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-246800205-20230629-DEL23_031b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE
DE SAINT-AMARIN

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES
DE LA SEANCE DU 4 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 04 mai, le Conseil Communautaire, était réuni à 18h30 à la Communauté des Communes, salle du Conseil, après convocations légales en date du 20 avril 2023 sous la présidence de Monsieur Cyrille AST, Président.



FELLERING

Nadine SPETZ

Doris JAEGGY

Erick FISCHER

Jean-Jacques SITTER



GEISHOUSE

Claude KIRCHHOFFER

Gérard FOURNIER



GOLDBACH - ALTENBACH

Benjamin LUDWIG



HUSSEREN-WESSERLING

Romain NUCCELLI

Nadine ALBRECHT

Jeanne STOLTZ-NAWROT



KRUTH

Florent ARNOLD

Rodolphe TROMBINI

Serge SIFFERLEN



MALMERSPACH

Eddie STUTZ

Caroline
ECKERLIN DOPPLER



MITZACH

Roger BRINGARD



MOLLAU

Frédéric CAQUEL



MOOSCH

José SCHRUEFFENEGER

Marthe BERNA

Didier LOUVET

Sylviane RIETHMULLER



ODEREN

Jean-Marie
GRUNENWALD

Caroline ZAGALA

Jean-Luc SCHERLEN

Christiane WEISS



RANSPACH

Jean-Léon TACQUARD

Eric ARNOULD



SAINT-AMARIN

Charles WEHRLÉN

Cyrille AST

Nathalie BARRAUD

Marie-Christine LOCATELLI

Véronique PETER

Jean SAUZE



STORCKENSOHN

Jacques KARCHER



URBES

Stéphane KUNTZ

Eric FUCHS



WILDENSTEIN

Ludovic MARINONI

Etaients présents tous sauf :

ABSENTS EXCUSES

Stéphane KUNTZ

URBES

ONT DONNE PROCURATION

Benjamin LUDWIG

à

Jeanne STOLTZ-NAWROT

Nadine ALBRECHT

à

Romain NUCCELLI

Rodolphe TROMBINI

à

Florent ARNOLD

Marthe BERNA

à

Didier LOUVET

Sylviane RIETHMULLER

à

José SCHRUFFENEGGER

Nathalie BARRAUD

à

Charles WEHRLLEN

Ludovic MARINONI

à

Erick FISCHER

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Vote concernant l'implantation d'une maison de santé pluridisciplinaire multisite.

1. (DEL2023-027) DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Président rappelle que l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'au début de chacune des séances, le Conseil Communautaire désigne un de ses membres pour remplir la fonction de Secrétaire.

Conformément à cette disposition, le Conseil communautaire est invité à procéder à cette désignation.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

DESIGNE, à l'unanimité, Monsieur Gérard FOURNIER pour exercer cette fonction de secrétaire de séance.

2. (DEL2023-028) VOTE CONCERNANT L'IMPLANTATION D'UNE MAISON DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLE (MSP) MULTISITE

Monsieur le Président rappelle que l'offre de santé au sein de la vallée est en déclin depuis plusieurs années et notamment en raison des départs à la retraite prochaine.

Aujourd'hui, une attente forte émane des élus, des professionnels de santé et des habitants de la Vallée au sens large qui connaissent de nombreuses difficultés pour se faire soigner par un praticien de médecine générale ou un spécialiste.

Face à ce constat, il apparaît donc une réelle nécessité pour le territoire et de fait pour la CCVSA de structurer l'offre de santé avec l'appui des professionnels de santé, acteurs collaboratifs dans le choix de l'implantation et de la localisation d'une maison de santé pluridisciplinaire multisite et dans l'organisation et la coordination de leurs activités qui pourraient être mises en commun.

Sur ce dernier point, une société interprofessionnelle de soins ambulatoires (SISA) verra le jour prochainement sous l'égide d'un groupe de médecins permettant d'offrir aux praticiens de médecine, une mise en réseau des médecins, un partage des données et d'anticiper une médecine plus innovante et moderne pour la vallée.

Ainsi, forte du caractère innovant de cette future SISA et d'une volonté d'accompagner les médecins, l'Agence Régionale de Santé a financé une étude portant principalement sur un projet médical au sens large.

Toutefois, cette étude s'est également concentrée sur le choix du lieu d'implantation d'une maison de Santé Pluri Professionnelle où un certain nombre d'opportunités foncières ont été écartées.

Après plusieurs temps d'échanges depuis de nombreuses semaines entre les différents acteurs (médecins, professionnels de la Santé, CeA...) le Président et les élus communautaires, il apparaît qu'une voie semble se dégager dans le choix de l'implantation d'une Maison de Santé Pluri Professionnelle au niveau du site du musée de Wesserling. Cette implantation serait complétée par un second site sur la Commune de Saint- Amarin, permettant de proposer une offre élargie sur le territoire en matière de soins.

Par courrier en date du 6 Avril dernier, la CeA informait que les locaux du musée, propriété de la CeA, pouvait être mis à disposition si ce lieu recueillait l'assentiment des élus communautaires et des professionnels de santé réunis dans la SISA.

Le choix de l'implantation d'une MSP multisite est donc fondamental pour l'avenir et pour les habitants de la Vallée. Ce projet dans sa globalité doit permettre l'accueil et le maintien d'une offre de santé pertinente, attractive et innovante dans un secteur où l'exercice de la médecine générale évolue. Il apparaît donc nécessaire que ce projet devra être porté par la CCVSA. Le bureau du 18/04/23 a donné un avis favorable (14 voix « pour » - 1 abstention – 1 vote « contre »).

La séance des commissions réunies du 24/04/23 a permis à l'ensemble des conseillers d'être informés sur le sujet et de poser toutes les questions qu'ils jugeaient utiles. C'est dans ce contexte que Monsieur le Président soumet au vote du Conseil la validation du projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) multisite Wesserling et Saint-Amarin proposé par les professionnels de santé, ainsi que les projets d'hébergement associés.

L'ouverture de cette MSP multisite Wesserling – Saint-Amarin sera simultanée sur ses 2 sites. Une présence quotidienne de médecins généralistes devra être assurée sur chaque site (hors samedi, dimanche et jours fériés).

La SISA sera l'interlocutrice unique de la CCVSA.

Le Conseil communautaire,

VU l'avis favorable du Bureau en date du 18 avril 2023 ;

Après en avoir délibéré

VALIDE à la majorité (4 abstentions et 1 contre) le projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) multisite Wesserling et Saint-Amarin proposé par les professionnels de santé, ainsi que les projets d'hébergement associés.

AUTORISE Monsieur le Président à entreprendre toutes les démarches administratives et techniques portant sur la réalisation du projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) multi site Wesserling et Saint-Amarin.

Aucun autre point n'étant soulevé, Monsieur le Président clôt la séance à 19h40.

Le Secrétaire de séance

Gérard FOURNIER



Le Président



Cyrille AST



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-246800205-20230629-DEL23_031b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE SAINT-AMARIN

COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU BUREAU ET DU PRESIDENT PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL

Conformément à l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président rend compte des travaux du Bureau et des attributions exercées par lui par délégation de l'organe délibérant. Les comptes-rendus sont par ailleurs envoyés systématiquement à l'ensemble des conseillers communautaires.

1. Décisions prises par le Président

Par arrêté du 08/02/2023, le Président autorise la société HYDRA BEAUTY & CLEAN sise 5 Route Nationale à Moosch à déverser ses eaux usées non domestiques, issues de son activité de fabrication d'articles d'hygiène et de soin à base de coton via son branchement dédié, dans la statio d'épuration d'épuration de MOOSCH.

Par décision du 20/03/2023 le Président à décidé de clôturer la régie d'avances pour l'achat de petites fournitures.

Par décision du 21/03/2023 le Président décide de clôturer la régie d'avances du Multi-Accueil considerant le changement des modalités de paiement des dépenses.

Par décision du 21/03/2023 le Président décide de clôturer la régie d'avances du Service Enfance considerant le changement des modalités de paiement des dépenses.

Par décision du 21/03/2023 le Président décide d'autoriser la signature d'un avenant n°1 au marché public de rénovation du château au Parc de Wesserling

Par décision du 29/03/2023 le Président décide de désigner un nouveau mandataire suppléant pour la régie de recettes des ecosacs. Suite au départ à la retraite de Mme Marie Hélène GEWISS à compter du 1^{er} janvier 2023 Mme Sandra JOSYFYSZYN est mandataire suppléante pour la Commune de Wildenstein.

Par décision du 09/05/2023 le Président décide d'accepter le don de 2 500 € effectué au profit de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin par Mme Christelle LAURENT. Ce don à été destiné à financer la création de la voie verte du Haag.

Par décision du 23/05/2023 le Président décide d'institué une régie de recette Péri-scolaire pour les 3 - 12 ans auprès du service Enfance de la Communauté de Communes de la Vallée de St-Amarin.

Par décisions du 23/05/2023 le Président décide de nommée Mme Ewa NUSSBAUM régisseur titulaire auprès de la Communauté de Communes de la Vallée de St-AMarin de la régie Péri-scolaire 3-12 ans. En cas d'absence Mme Ewa NUSSBAUM sera remplacée par Mme Sabine HOFFMANN, mandataire suppléante.

Par décision du 30/05/2023 le Président décide de signer un avenant n°2 au marché public sur la mission d'architecte du patrimoine pour la rénovation du château du Parc de Wesserling.
Par décision du 9 juin le Président décide de signer un avenant n°2 au marché de collecte des ordures ménagères avec la société COVED PAPREC.

Décisions prises par le Bureau

Lors de sa séance du 18 avril 2023, le Bureau a décidé :

D'AUTORISER Monsieur le Président à conclure le contrat établi entre ASO et la CCVSA définissant les conditions d'accueil et d'organisation de l'étape d'arrivée du Tour de France le 13 Juillet 2023.

DE SOLLICITER un fonds de concours auprès de la Commune de Geishouse dans le cadre des travaux de la voie verte pour un montant de 5904,00€ HT.

DE CONSTITUER un groupement de commandes pour les poteaux d'incendie avec les communes de Felling, Geishouse, Goldbach, Husseren Wesserling, Kruth, Malmerspach, Mitzach, Mollau, Moosch, Oderen, Ranspach, Storckensohn, Urbès, Wildenstein.

DE RESERVER une suite favorable à la demande de M. Christophe JENTZSCH de la société CJ CONSELS BRASSERIE CABRIO en accordant la signature d'un nouveau bail commercial.

DE RESERVER une suite favorable à la demande de M. Jonathan VEGNADUZZI de la société ALSAPLAST TEAM en accordant la signature d'un nouveau bail commercial.

D'ATTRIBUER le lot 8 du marché de réhabilitation de la Grande Chaufferie et du Laboratoire, au prestataire suivant : JEAN-MICHEL MURA & FILS

D'AUTORISER Monsieur le Président à conclure la convention relative aux visites guidées du château de Wildenstein en 2023 établie entre le Syndicat Mixte du Barrage de Kruth-Wildenstein, Dominique TOMASINI (Vice-Président de l'association Patrimoine et Emploi et historien amateur) et la CCVSA.

D'ATTRIBUER une subvention de 12 825 € au titre de la subvention de fonctionnement 2022 à l'association E.M.H.T.

D'ATTRIBUER la subvention de 426.72 € au Comité d'animations de Kruth.

Lors de sa séance du 24 mai 2023, le Bureau a décidé :

DE RESERVER une suite favorable à la demande de Mme Sandrine MATHIEU de la société COLORATHUR en accordant la signature d'un avenant au bail commercial.

D'AUTORISER Monsieur le Président à conclure la convention bipartite avec Coved pour l'accueil et l'exploitation d'une déchetterie mobile.

D'AUTORISER Monsieur le Président à conclure la convention tripartite avec les communes et Coved pour l'accueil et l'exploitation d'une déchetterie mobile.

D'ATTRIBUER la subvention de 417.60 € à l'AGSP de Malmerspach pour l'achat de verres réutilisables.

Lors de sa séance du 15 juin 2023, le Bureau a décidé :

D'APPROUVER la convention destinée à définir les modalités d'occupation du Food Truck au centre aquatique qui s'étendra du 24 juin au 31 août 2023.

D'ATTRIBUER les subventions suivantes :

Associations	Demandes des asso. 2023	Décisions du Bureau
Association AOS SAINT-AMARIN	1 900 €	1 900 €
Association ASS LES JARDINS DE WESSERLING	11 000 €	9 025 €
- demande exceptionnelle de l'association des jardins de Wesserling et de l'association du Parc de Wesserling suite à l'augmentation du prix de l'eau	10 000 €	5 000 €
JAZZ AMARINOIS Association CAP	3 000 €	1 500 €
Association CLUB VOSGIEN		1 500 €
Association EMHT	45 000 €	42 750 €
Association EPICEA	1 000 €	950 €
Association GROUP. STES DE MUSIQUE	1 500 €	1 500 €
Association LA LUDO D'EMILIE	2 700 €	2 700 €
Association LES MUSICALES DU PARC DE WESSER	1 000 €	1 000 €
Association MUSIQUE MUNICIPALE DE CERNAY	1 500 €	Refusé
Association SKI CLUB KRUTH	3 300 €	2 850 €
SKI CLUB EDELWEISS	2 000 €	Refusé
SKI CLUB MARKSTEIN-RANSPACH	10 000 €	Reporté
SKI CLUB WESSERLING	2 850 €	2 850 €
Association US THANN ATHLETISME	500 €	200 €
CNHT CLUB NAUTIQUE HAUTE THUR	3 000 €	Reporté
ECOLE PRIMAIRE FELLERING		Refusé
Directrice du RPI MOLLAU STORCK URBES		Refusé
CLUB MITZACH FOOT		Refusé
THUR ECOLOGIE TRANSPORT	1 000 €	500 €
PATRIMOINE ET EMPLOI	10 000 €	9 025 €
LES OISEAUX DU STOCKENBERG		200 €
ASS POUR LE RAYONNEMENT DES ORGUES DE LA COLLEGIALE DE THANN		Refusé
COLLEGE AGT COMPT.	10 880 €	10 600 €
Foyer sociaux éducatif	3 040,00	2 970
Sections sportives scolaire	6 175,00	6 105
Association ASS.SPORTIVES DU CES	665,00	595
Association FOYER SOCIO-EDUCATIF CDI	1 000,00	930

D'AUTORISER Monsieur le Président à réaliser les travaux de mise aux normes « anti intrusion » des locaux du multi accueil et de rénovation de l'espace extérieur.

D'APPROUVER les termes de la convention avec le SMTIC pour la prise en charge des flux ECODDS.

D'AUTORISER le Président à signer l'avenant n°1 à la convention de financement relative au versement de subventions d'investissement pour les aménagements Été/Hiver 2020 du Syndicat Mixte pour l'aménagement du Massif du Markstein Grand-Ballon.

DE CONVENTIONNER avec l'ADT Alsace pour commander une étude de la fréquentation de l'arrivée du Tour de France au Markstein.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-246800205-20230629-DEL23_032-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE SAINT-AMARIN**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES****SEANCE DU 29 juin 2023
sous la Présidence de M. Cyrille AST**

L'an deux mille vingt-trois, le 29 juin, le Conseil Communautaire, était réuni au siège de la Communauté des Communes à Saint-Amarin, après convocations légales en date du 23 juin 2023.

Conseillers en fonction : 37
Conseillers présents : 23
Conseillers absents : 14 dont 10 avec procuration
Nombre de votants : 33

Etaient présents : tous les membres, sauf étant excusés : Jean-Jacques SITTER, Nadine ALBRECHT Claude KIRCHHOFER, José SCHRUFFENEGGER, Jean-Marie GRUNENWALD, Nathalie BARRAUD, Christiane WEISS, Eric ARNOULD, Charles WEHRLIN, Caroline ECKERLIN DOPPLER et absent : Benjamin LUDWIG, Jeanne STOLTZ-NAWROT, Florent ARNOLD, Rodolphe TROMBINI.

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement à :

Jean-Jacques SITTER	à	Doris JAEGGY
Nadine ALBRECHT	à	Romain NUCCELLI
Claude KIRCHHOFER	à	Gérard FOURNIER
José SCHRUFFENEGGER	à	Didier LOUVET
Jean-Marie GRUNENWALD	à	Caroline ZAGALA
Nathalie BARRAUD	à	Marie-Christine LOCATELLI
Christiane WEISS	à	Jean-Luc SCHERLEN
Eric ARNOULD	à	Jean-Léon TACQUARD
Charles WEHRLIN	à	Cyrille AST
Caroline ECKERLIN DOPPLER	à	Nadine SPETZ

**DEL2023-032 COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DU
CONSEIL**

Le Président, Cyrille AST, rappelle que selon les dispositions de l'Article L. 2122-22 du CGCT, il convient de rendre compte des décisions prises par le Président et par le Bureau par délégation du Conseil communautaire.

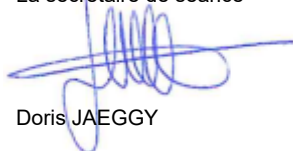
Le Conseil de la Communauté de Communes,

VU l'article L. 2122-22 du CGCT ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

PREND ACTE des décisions prises par le Président et le Bureau par délégation du Conseil Communautaire.

La secrétaire de séance



Doris JAEGGY

Pour extrait conforme :

Le Président



Cyrille AST



Voix POUR : 33
Voix CONTRE :
ABSTENTION :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-246800205-20230629-DEL23_032-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE SAINT-AMARIN**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES****SEANCE DU 29 juin 2023
sous la Présidence de M. Cyrille AST**

L'an deux mille vingt-trois, le 29 juin, le Conseil Communautaire, était réuni au siège de la Communauté des Communes à Saint-Amarin, après convocations légales en date du 23 juin 2023.

Conseillers en fonction : 37
Conseillers présents : 23
Conseillers absents : 14 dont 10 avec procuration
Nombre de votants : 33

Etaient présents : tous les membres, sauf étant excusés : Jean-Jacques SITTER, Nadine ALBRECHT Claude KIRCHHOFER, José SCHRUFFENEGGER, Jean-Marie GRUNENWALD, Nathalie BARRAUD, Christiane WEISS, Eric ARNOULD, Charles WEHRLÉN, Caroline ECKERLIN DOPPLER et absent : Benjamin LUDWIG, Jeanne STOLTZ-NAWROT, Florent ARNOLD, Rodolphe TROMBINI.

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement à :

Jean-Jacques SITTER	à	Doris JAEGGY
Nadine ALBRECHT	à	Romain NUCCELLI
Claude KIRCHHOFER	à	Gérard FOURNIER
José SCHRUFFENEGGER	à	Didier LOUVET
Jean-Marie GRUNENWALD	à	Caroline ZAGALA
Nathalie BARRAUD	à	Marie-Christine LOCATELLI
Christiane WEISS	à	Jean-Luc SCHERLEN
Eric ARNOULD	à	Jean-Léon TACQUARD
Charles WEHRLÉN	à	Cyrille AST
Caroline ECKERLIN DOPPLER	à	Nadine SPETZ

**DEL2023-033 RÉHABILITATION DU CENTRE AQUATIQUE DE WESSERLING :
PRÉSENTATION COMPARATIVE ET CHOIX DU SCÉNARIO**

Une présentation par notre Maîtrise d'œuvre (Le bureau d'architecte LAMA) des 3 scénarii découlant des diagnostics a été faite en bureau communautaire du 15 Juin 2023 et des échanges avec les agents ont eu lieu ces derniers mois. Un comité consultatif a également eu lieu le 22 Juin 2023 afin de présenter les différents scénarii. Ces derniers proposent plusieurs choix : Rester soit sur un fonctionnement comme aujourd'hui avec le scénario D (piscine intérieure pendant l'année et extérieur l'été) soit avec un fonctionnement optimal en été avec les scénarii A et B (extérieur et intérieur).

Pour rappel, l'été 2022 a été très beau : journée la plus chargée avec 800 personnes en juillet et 1106 personnes en août (550 personnes en moyenne par jour).

3 Axes ont été privilégiés :

- La réhabilitation technique et une mise aux normes qui reste primordiale en essayant quand même d'apporter de la nouveauté visuelle.
- La réhabilitation avec intégration de mesures d'économies sur le long terme.
- L'apport de subventions plus importantes si nous pouvons intégrer une amélioration de l'offre aux usagers.

Pour les 3 scénarios, il y a une reprise identique : de l'isolation, du toit, des huisseries, de la réhabilitation du hall d'accueil avec comptage de la FMI, de la réhabilitation en un bloc unique des vestiaires (mais avec des alcôves pouvant être fermées quand la fréquentation est moindre), de la reprise du bassin sportif intérieur en inox, de la reprise de l'étanchéité de la pataugeoire intérieure et de la goulotte du bassin ludique intérieur, de la suppression totale de la partie haute du vieux bâtiment (cafétéria et appartement : moins cher en démolition qu'en curage), de la suppression de l'infirmerie extérieure, des mises aux normes incendies...

- SCENARIO D : Fonctionnement à l'extérieur uniquement l'été.** Il propose à l'extérieur de conserver le bassin de 50m et le ludique, et de supprimer la pataugeoire. L'objectif de cette variante est d'enlever un risque majeur et un poste de surveillance, tout en conservant la FMI, qui est de **1542 personnes**.
Est-ce bien nécessaire au vu des chiffres des dernières années ? Sachant d'autre part, que nous ne pouvons plus vidanger l'intérieur du printemps à l'automne, il faut donc conserver les bassins intérieurs avec un minimum de traitement.
 Cette variante propose une petite zone de splash pad (aire de jeux aquatique) mais pas de pentagliss, et donc peu d'amélioration de l'offre.
 Un pôle extérieur de douches supplémentaire est également nécessaire pour disposer du nombre réglementaire d'équipements sanitaires.
 Mais surtout il faudra continuer à investir lourdement pour le fonctionnement de l'équipement (filtres à sable par exemple...).

Ce scénario est estimé à : **3 837 000 €HT**. Il propose **peu d'amélioration de l'offre, et des coûts de maintenance et fonctionnement toujours élevé !**
- SCENARIO B : Fonctionnement optimal l'été.** Il propose à l'extérieur de réduire le bassin de 50m à 25m et supprime également la pataugeoire.
 La FMI obtenue en été est de **1413 personnes (similaire à aujourd'hui)**.
 Il est également prévu une zone de splash pad et un pentagliss.
 Un pôle extérieur de douches supplémentaire est nécessaire pour disposer du nombre réglementaire d'équipements sanitaires.
 Ce scénario est estimé à : **5 734 000 €HT**. Il propose une **amélioration de l'offre, par contre le nombre de MNS est identique à aujourd'hui donc ne diminue pas la contrainte RH ! L'investissement est plus important au début, mais le fonctionnement moindre que le scénario D.**
- SCENARIO A : Fonctionnement optimal l'été.** Il propose à l'extérieur la suppression totale de la pataugeoire et du bassin de 50m, à l'exception de l'arrivée du toboggan vert. Le bassin ludique sera entièrement repris en résine, et la réception du toboggan vert en inox.
 La FMI est alors très réduite en été : **843 personnes** (contre 1542 personnes aujourd'hui)
 Il est prévu une grande zone de splash pad (aire de jeux aquatique) et un pentagliss.
 Ce scénario permet de fonctionner sur une journée d'été avec 4 MNS (contre 5 actuellement), avec un usage de l'extérieur plus long sur la saison (printemps et été indien).
 Il n'est pas nécessaire de rajouter de pôle de douche extérieur !
 Ce scénario est estimé à : **5 118 000 €HT**. Par contre il propose une **importante amélioration de l'offre (plus de subvention), et diminue également la contrainte de recrutement MNS ! L'investissement est aussi plus important au début, mais le fonctionnement est encore moindre que le scénario D.**

Vous trouverez en annexe le comparatif des coûts des 3 scénarii sur 20 ans.

Le Conseil de Communauté,

VU l'avis du Comité consultatif du 22 juin 2023, 6 membres ont donné un avis favorable pour le scénario A, et 1 membre a donné un avis favorable pour le scénario B.

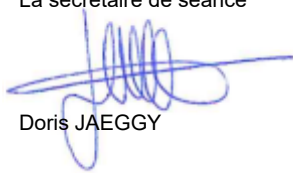
VU l'avis du Bureau du 29 juin 2023

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le scénario A selon les conditions exposées et citées plus haut ;

AUTORISE le Président à signer tous les documents relatifs au marché de maîtrise d'œuvre portant sur la réhabilitation du centre aquatique de Wesserling.

La secrétaire de séance



Doris JAEGGY

Voix POUR : 32
Voix CONTRE : 1 (José SCHRUFFENEGER)
ABSTENTION :

Pour extrait conforme :

Le Président



Cyrille AST



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-246800205-20230629-DEL23_033-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2023

Rénovation du centre aquatique de Wesserling

14/06/2023

Tableau comparatif des coûts d'investissement et fonctionnement par scénario

Lama architectes + Projex ingénierie

		EXISTANT INCHANGE	SCENARIO D	SCENARIO B	SCENARIO A		
		<p><u>En extérieur</u> : bassin de 50m, pataugeoire, bassin de détente et 2 toboggans</p> <p><u>En intérieur</u> : bassin de 25m, bassin de détente et pataugeoire</p> <p><u>Fonctionnement été/hiver</u> : seul l'extérieur est ouvert en été</p>	<p><u>En extérieur</u> : conservation du bassin de 50m et suppression de la pataugeoire au profit d'une zone de splashpad, conservation des 2 toboggans et du bassin de détente</p> <p><u>En intérieur</u> : bassin de 25m, bassin de détente et pataugeoire</p> <p><u>Fonctionnement été/hiver</u> : seul l'extérieur est ouvert en été</p>	<p><u>En extérieur</u> : transformation du bassin de 50m en 25m, suppression de la pataugeoire au profit d'une zone de splashpad, ajout d'un pentaglis, conservation des 2 toboggans et du bassin de détente</p> <p><u>En intérieur</u> : bassin de 25m, bassin de détente et pataugeoire</p> <p><u>Fonctionnement été/hiver</u> : en été, l'intérieur et l'extérieur sont ouverts en même temps</p>	<p><u>En extérieur</u> : suppression du bassin de 50m au profit d'une grande zone de splashpad, ajout d'un pentaglis, conservation des 2 toboggans et du bassin de détente</p> <p><u>En intérieur</u> : bassin de 25m, bassin de détente et pataugeoire</p> <p><u>Fonctionnement été/hiver</u> : en été, l'intérieur et l'extérieur sont ouverts en même temps</p>	commentaires	
Investissement travaux pour opération en 2024-2025 PROGRAMME + EQUIPEMENTS AQUATIQUES (qui étaient hors programme initialement)		0 €	3 837 000 €	5 734 000 €	5 118 000 €	- coût travaux en CHT, en date de valeur février 2022 - ces montants sont des enveloppes de niveau DIAG-ESQ (à assortir donc d'une marge de +/- 20%) - ces montants ne tiennent pas compte du contexte inflationniste constaté depuis 3 ans.	
Coûts de fonctionnement et maintenance de l'équipement sur 20 ANS hors coût de nettoyage	consommations	consommations des énergies : ELECTRICITE En €/an	6 406 378 €	5 824 036 €	5 264 688 €	4 582 060 €	le coût des consommations d'énergie tient compte d'une augmentation du prix de l'énergie de 2,2% par an
		consommations des énergies : GAZ	6 453 078 €	4 517 154 €	4 511 106 €	4 505 058 €	le coût des consommations d'énergie tient compte d'une augmentation du prix de l'énergie de 2,2% par an
		consommations d'EAU	29 509 €	29 509 €	27 089 €	24 065 €	le coût des consommations d'eau tient compte d'une augmentation du prix de 2,2% par an
	coût de maintenance	toiture	77 000 €	67 000 €	67 000 €	67 000 €	- toitures (1 visite annuelle) : vérification des relevés, nettoyage des EEP et des gouttières, enlèvement des végétaux, ...
		électricité	40 333 €	40 333 €	40 333 €	40 333 €	- Electrique (1 visite annuelle) - CMTS (1 visite annuelle) - Visite réglementaire (1 visite tous les 3 ans)
		lots équipements hydraulique	51 024 €	43 735 €	43 735 €	43 735 €	- Equipements hydraulique => "prestations P2" (augmentation du prix des matériaux / prestations de 2% par an)
		lots techniques	150 041 €	123 743 €	123 743 €	123 743 €	- CVC - Sanitaire => "prestations P2" (augmentation du prix des matériaux / prestations de 2% par an) - Visite réglementaire (1 visite tous les 3 ans) - Entretien chaufferie (2 vannes /an) - Entretien CTA (filtres et pièces diverses) - Entretien sanitaire (450 €/an)
		ascenseur	51 333 €	51 333 €	51 333 €	51 333 €	- Ascenseur (1 visite annuelle) - Visite réglementaire (1 visite tous les 3 ans)
		coûts des grosses réparations indispensables pour le bon fonctionnement de l'équipement	2 644 117 €	1 326 275 €	462 325 €	462 325 €	EXISTANT (bâtiments) Voir ci-dessous EXISTANT et SCENARIO D (extérieurs) Voir ci-dessous SCENARIO B et A Voir ci-dessous SCENARIOS D, B et A - Certificat d'Economie d'Energie => 22 400 € - CLIMAXION « bouquet 3 travaux » => forfait de 15000€ + 45 €/m² x 1250 m² = 71 300 € - « Rénovation énergétique des bâtiments publics - AXE 1 » => ???
		subvention(s)	0 €	-93 700 €	-93 700 €	-93 700 €	TOUS SCENARIOS - ACT'EAU => ??? - Divers => ???
	personnel de surveillance (MNS)	3 615 000 €	3 615 000 €	3 615 000 €	3 465 000 €	- EXISTANT : 4 MNS+2 agents techniques à temps pleins toute l'année / renfort en été (2mois) + 4 agents techniques à mi-temps + 4MNS à temps pleins - SCENARIOS D et B : idem existant - SCENARIO A : idem existant avec gain de 1,5 MNS pendant les deux mois d'été, grâce à la réduction des bassins à surveiller en extérieur Coût mensuel pour un temps plein : 2500 € pour MNS et agent technique	
TOTAL DES COUTS D'INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT SUR LES 10 PROCHAINES ANNEES (CHT)		19 517 813 €	19 381 419 €	19 846 654 €	18 388 954 €		
<p>Nota : - les montants sont estimatifs et permettent de comparer les différents scénarii proposés. Ils sont issus des esquisses architecturales et techniques de la phase DIAG-ESQ et sont donc de simples approches d'enveloppe.</p>							
Potentiel d'équilibrage financier (évaluation sommaire / tendance liée à l'attractivité pour les familles)	plage d'attractivité pour le public	extérieurs accessibles en juillet - août uniquement	splashpad accessible de juin à septembre	splashpad et pentaglis accessibles de juin à septembre	splashpad et pentaglis accessibles de juin à septembre	La plage d'attractivité pour le public est définie comme étant fonction de la plage d'ouverture des équipements ludiques et familiaux, notamment extérieurs (splashpad, pentaglis)	
	équipements aquatiques attirant les familles, diversité de l'offre ludique	offre existante riche et diversifiée	idem offre existante à l'exception de la pataugeoire extérieure remplacée par des splashpads	offre existante complétée par un pentaglis et des splashpads	offre existante complétée par un pentaglis et des splashpads	On considère que le bassin de 50m et que la fosse à plongeon ne constituent pas des pôles d'attractivité importants pour les familles, qui recherchent davantage des équipements ludiques	
	potentiel d'accueil (FMI)	hiver : 350 / été : 1542	hiver : 350 / été : 1542	hiver : 350 / été : 1413	hiver : 350 / été : 843		
	image de l'équipement	équipement désuet et vieillissant, notamment au niveau de ces extérieurs	équipement rénové, à l'image contemporaine	équipement rénové, à l'image contemporaine	équipement rénové, à l'image contemporaine		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-246800205-20230629-DEL23_033-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE SAINT-AMARIN**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES****SEANCE DU 29 juin 2023
sous la Présidence de M. Cyrille AST**

L'an deux mille vingt-trois, le 29 juin, le Conseil Communautaire, était réuni au siège de la Communauté des Communes à Saint-Amarin, après convocations légales en date du 23 juin 2023.

Conseillers en fonction : 37
Conseillers présents : 23
Conseillers absents : 14 dont 10 avec procuration
Nombre de votants : 33

Etaient présents : tous les membres, sauf étant excusés : Jean-Jacques SITTER, Nadine ALBRECHT Claude KIRCHHOFER, José SCHRUFFENEGGER, Jean-Marie GRUNENWALD, Nathalie BARRAUD, Christiane WEISS, Eric ARNOULD, Charles WEHRLIN, Caroline ECKERLIN DOPPLER et absent : Benjamin LUDWIG, Jeanne STOLTZ-NAWROT, Florent ARNOLD, Rodolphe TROMBINI.

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement à :

Jean-Jacques SITTER	à	Doris JAEGGY
Nadine ALBRECHT	à	Romain NUCCELLI
Claude KIRCHHOFER	à	Gérard FOURNIER
José SCHRUFFENEGGER	à	Didier LOUVET
Jean-Marie GRUNENWALD	à	Caroline ZAGALA
Nathalie BARRAUD	à	Marie-Christine LOCATELLI
Christiane WEISS	à	Jean-Luc SCHERLEN
Eric ARNOULD	à	Jean-Léon TACQUARD
Charles WEHRLIN	à	Cyrille AST
Caroline ECKERLIN DOPPLER	à	Nadine SPETZ

DEL2023-034 COMPTE DE GESTION

Après s'être assuré que Monsieur le Trésorier de Guebwiller ait repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures, il appartient à la CCVSA d'approuver les treize comptes de gestion,

1. statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
3. statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 alinéa 2 ;

Après en avoir délibéré,

DECLARE que les comptes de gestion au titre du budget principal et des douze budgets annexes dressés pour l'exercice 2022 par Monsieur le Trésorier n'appellent ni observation, ni réserve de sa part et correspond au centime près, en dépenses et en recettes, aux comptes de l'ordonnateur ;

CHARGE Monsieur le Président ou son représentant de la signature des comptes.

La secrétaire de séance



Doris JAEGGY

Voix POUR : 33
Voix CONTRE :
ABSTENTION :

Pour extrait conforme :

Le Président



Cyrille AST



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-246800205-20230629-DEL23_034-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2023

ASST CC VALLEE DE ST AMARIN BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2022

PRÉSENTÉ À

La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)

M Christophe LALAGUE

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION

DU 01/01/2022 AU 03/03/2023

068022 SGC GUEBWILLER

Nomenclature M49

Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE :	Situation patrimoniale	3
	1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
	2 Bilan	Etat I-2 5
	2.1 Bilan Actif	
	2.2 Bilan Passif	
	3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
	4 Compte de résultat	Etat I-4 14
	5 Annexe	18
	Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE :	Exécution budgétaire	21
	1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
	2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
	3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 26
	4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 30
3EME PARTIE :	Comptabilité des deniers et valeurs	34
	1 Balance des comptes	Etat III-1 35
	2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 50
4EME PARTIE :	Page des signatures	51

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

04001 - ASST CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total(En Milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En Milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)	51,42	Dotations	3 799,40
Terrains	18,54	Fonds Globalisés	2 217,78
Constructions	641,85	Réserves	1 782,96
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	17 002,48	Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours	428,97	Report à nouveau	382,08
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	-54,98
Autres immobilisations corporelles	0,33	Subventions transférables	12 329,18
Total immobilisations corporelles (nettes)	18 092,17	Subventions non transférables	
Immobilisations financières	2,15	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermement et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	18 145,73	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	20 456,41
Créances	2 551,55	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	143,05
Disponibilités		Fournisseurs ⁽²⁾	57,06
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	59,05
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 551,55	Total dettes à court terme	116,11
Comptes de régularisations	18,29	TOTAL DETTES	259,16
		Comptes de régularisations	
TOTAL ACTIF	20 715,57	TOTAL PASSIF	20 715,57

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2023

BILAN (en Euros)

04001 - ASST CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement				
	Frais d'études, de R et D	68 127,28	16 707,67	51 419,61	37 348,28
	Conces, brev, licences, marques, procéd				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété	18 536,92		18 536,92	18 536,92
	Constructions en toute propriété	1 292 742,26	650 891,76	641 850,50	665 354,90
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Instal, mat et outil techn en tte prop	30 160 645,10	13 158 166,73	17 002 478,37	17 601 989,36
	Oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles	905,37	574,37	331,00	741,75
	Immobilisations corporelles en cours	428 971,49		428 971,49	307 741,72
	Immobilisations affectées en toute prop				
	Immobilisations mises en concession ou à				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
Constructions mises à disposition					
Construction sur sol autrui mise à dispo					
Instal, mat et outil tech mise à dispo					
MONTANT A REPORTER	31 969 928,42	13 826 340,53	18 143 587,89	18 631 712,93	

BILAN (en Euros)

04001 - ASST CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE SUITE	REPORT	31 969 928,42	13 826 340,53	18 143 587,89	18 631 712,93
	Autres immob corpo mise à dispo				
	Immobilisations en cours mises à dispo				
	Terrains reçus en affect ou concess				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Construction sur sol d'autrui				
	Instal, matériel et outillage technique				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés	609,80		609,80	609,80
	Prêts				
Autres créances	1 536,84		1 536,84	1 536,84	
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		31 972 075,06	13 826 340,53	18 145 734,53	18 633 859,57

BILAN (en Euros)

04001 - ASST CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Matières premières et autres approvision				
	En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances				
	Clients et comptes rattachés	21 329,27		21 329,27	244 176,47
	Créances irrécouvrables admises en NV				
	Autres	22 661,00		22 661,00	8 656,46
	Créances sur l'Etat et collec publiques	11 201,00		11 201,00	156 267,50
	Créances sur les BA ou le BP	2 496 353,95		2 496 353,95	1 796 130,75
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités				
Avances de trésorerie					
Charges constatées d'avance					
	ACTIF CIRCULANT TOTAL II	2 551 545,22		2 551 545,22	2 205 231,18

BILAN (en Euros)

04001 - ASST CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer	18 290,89		18 290,89	21 339,37
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer et à régulariser				
	Écarts de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III	18 290,89		18 290,89	21 339,37
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	34 541 911,17	13 826 340,53	20 715 570,64	20 860 430,12

BILAN (en Euros)

04001 - ASST CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
FONDS PROPRES	Dotations	3 799 395,77	3 799 395,77
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves	1 782 960,10	1 782 960,10
	Report à nouveau	382 078,94	422 071,33
	Résultat de l'exercice	-54 984,97	-39 992,39
	Subventions d'investissement	12 329 182,70	12 484 134,28
	Provisions réglementées		
	Fonds globalisés	2 217 775,83	2 217 775,83
	Droits de l'affectant		
FONDS PROPRES TOTAL I	20 456 408,37	20 666 344,92	

BILAN (en Euros)

04001 - ASST CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

BILAN (en Euros)

04001 - ASST CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits	143 054,58	161 923,56
	Emprunts et dettes financières		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Avances		
	Fournisseurs et comptes rattachés	27 536,00	14 514,06
	Dettes fiscales et sociales		
	Autres		
	Fournisseurs d'immobilisations	29 522,92	15 605,75
	Dettes envers l'Etat et les collec publ	59 048,00	
	Dettes envers les BA ou le BP		
	Opérations pour le compte de tiers		
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
DETTES TOTAL III	259 161,50	192 043,37	

BILAN (en Euros)

04001 - ASST CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser	0,77	2 041,83
	Écart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	0,77	2 041,83
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	20 715 570,64	20 860 430,12

Compte de Résultat Synthétique

En Milliers d'Euros

04001 - ASST CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues	11,20	13,93
Produits des services	402,73	460,94
Autres produits	16,13	10,25
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	430,06	485,12
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	103,75	124,98
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions	637,79	628,46
Autres charges	90,47	112,26
Charges courantes non financières	832,00	865,70
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	-401,94	-380,59
Produits courants financiers		
Charges courantes financières	6,54	9,29
RESULTAT COURANT FINANCIER	-6,54	-9,29
RESULTAT COURANT	-408,48	-389,88
Produits exceptionnels	353,50	349,89
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	353,50	349,89
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-54,98	-39,99

COMPTE DE RESULTAT 2022

04001 - ASST CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Prestations de services	14 500,00	380 546,58
Divers	388 232,33	80 390,68
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	11 201,00	13 929,00
Reprises sur dépréciations et provisions	7,93	
Transferts de charges		
Autres produits	16 118,89	10 250,65
TOTAL I	430 060,15	485 116,91
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achat de mat prem et autres approvis		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	103 749,63	124 982,18
Impôts et taxes sur rémunérations		
Autres impôts, taxes et versem assimilés	90 466,00	112 258,72
Salaires et traitements		

COMPTE DE RESULTAT 2022

04001 - ASST CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Charges sociales		
Dotations amortissements sur immob	637 788,93	628 463,90
Dotations aux dépréciations des immob		
Dot aux dépréc sur actif circulant		
Dot aux prov pour riques et charges		
Autres charges		
TOTAL II	832 004,56	865 704,80
A - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-401 944,41	-380 587,89
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produits net sur cessions de VMP		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIERES		
Dot. amort, dépréc et aux provisions	3 048,48	6 096,96
Intérêts et charges assimilées	3 487,66	3 193,23
Pertes de change		

COMPTE DE RESULTAT 2022

04001 - ASST CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Charges nettes sur cessions de VMP		
TOTAL IV	6 536,14	9 290,19
B - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-6 536,14	-9 290,19
A + B - RESULTAT COURANT	-408 480,55	-389 878,08
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres opérations en capital	353 495,58	349 885,69
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	353 495,58	349 885,69
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Valeur comptable des immo cédées		
Autres opérations en capital		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
TOTAL VI		
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	353 495,58	349 885,69

COMPTE DE RESULTAT 2022

04001 - ASST CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	783 555,73	835 002,60
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	838 540,70	874 994,99
RESULTAT DE L'EXERCICE	-54 984,97	-39 992,39

Opérations Compte de Tiers

04001 - ASST CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Opérations Compte de Tiers

04001 - ASST CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Résultats budgétaires de l'exercice

04001 - ASST CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	3 169 939,31	1 262 598,94	4 432 538,25
Titres de recette émis (b)	841 008,27	980 113,01	1 821 121,28
Réductions de titres (c)	7,00	196 557,28	196 564,28
Recettes nettes (d = b - c)	841 001,27	783 555,73	1 624 557,00
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	3 169 939,31	1 262 598,94	4 432 538,25
Mandats émis (f)	523 942,74	841 740,93	1 365 683,67
Annulations de mandats (g)		3 200,23	3 200,23
Depenses nettes (h = f - g)	523 942,74	838 540,70	1 362 483,44
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	317 058,53		262 073,56
(h - d) Déficit		54 984,97	

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

04001 - ASST CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
ASST CC VALLEE DE ST AMARIN					
Investissement	1 787 797,37		317 058,53		2 104 855,90
Fonctionnement	382 078,94		-54 984,97		327 093,97
Sous-Total	2 169 876,31		262 073,56		2 431 949,87
TOTAL III	2 169 876,31		262 073,56		2 431 949,87
TOTAL I + II + III	2 169 876,31		262 073,56		2 431 949,87

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

04001 - ASST CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
16	Emprunts et dettes assimilées	20 000,00		20 000,00	19 163,41		19 163,41	836,59
20	Immobilisations incorporelles	70 035,31		70 035,31	17 585,00		17 585,00	52 450,31
21	Immobilisations corporelles	656 349,00		656 349,00	11 651,12		11 651,12	644 697,88
23	Immobilisations en cours	2 062 555,00		2 062 555,00	121 229,77		121 229,77	1 941 325,23
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	2 808 939,31		2 808 939,31	169 629,30		169 629,30	2 639 310,01
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	2 808 939,31		2 808 939,31	169 629,30		169 629,30	2 639 310,01
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	360 000,00		360 000,00	353 503,51		353 503,51	6 496,49
041	Opérations patrimoniales	1 000,00		1 000,00	809,93		809,93	190,07
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	361 000,00		361 000,00	354 313,44		354 313,44	6 686,56
TOTAL GENERAL		3 169 939,31		3 169 939,31	523 942,74		523 942,74	2 645 996,57

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

04001 - ASST CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
13	Subventions d'investissement	301 062,00		301 062,00	198 544,00		198 544,00	102 518,00
16	Emprunts et dettes assimilées	27 310,00		27 310,00				27 310,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00		1 000,00	809,93		809,93	190,07
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	329 372,00		329 372,00	199 353,93		199 353,93	130 018,07
SOUS-TOTAL	Opérations d'ordre de transfert entre sections							
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	329 372,00		329 372,00	199 353,93		199 353,93	130 018,07
021	Virement de la section d'exploitation (section d'investissement)	398 719,94		398 719,94				398 719,94
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	653 050,00		653 050,00	640 844,41	7,00	640 837,41	12 212,59
041	Opérations patrimoniales	1 000,00		1 000,00	809,93		809,93	190,07
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 052 769,94		1 052 769,94	641 654,34	7,00	641 647,34	411 122,60
001	Excédent ou déficit d'investissement reporté au budget	1 787 797,37		1 787 797,37				1 787 797,37
TOTAL GENERAL		3 169 939,31		3 169 939,31	841 008,27	7,00	841 001,27	2 328 938,04

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

04001 - ASST CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	137 781,00		137 781,00	135 167,63		135 167,63	2 613,37
012	Charges de personnel et frais assimilés	59 048,00		59 048,00	59 048,00		59 048,00	
66	Charges financières	4 000,00		4 000,00	6 680,89	3 193,23	3 487,66	512,34
022	Dépenses imprévues de la section d'exploitation	10 000,00		10 000,00				10 000,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	210 829,00		210 829,00	200 896,52	3 193,23	197 703,29	13 125,71
023	Virement à la section d'investissement (section de fonctionnement)	398 719,94		398 719,94				398 719,94
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	653 050,00		653 050,00	640 844,41	7,00	640 837,41	12 212,59
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 051 769,94		1 051 769,94	640 844,41	7,00	640 837,41	410 932,53
TOTAL GENERAL		1 262 598,94		1 262 598,94	841 740,93	3 200,23	838 540,70	424 058,24

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

04001 - ASST CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
70	Ventes de produits fabriques prestations de services marchandises	490 400,00		490 400,00	599 111,65	196 379,32	402 732,33	87 667,67
74	Subventions d'exploitation	14 000,00		14 000,00	11 201,00		11 201,00	2 799,00
75	Autres produits de gestion courante	16 120,00		16 120,00	16 118,89		16 118,89	1,11
77	Produits exceptionnels				177,96	177,96		
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	520 520,00		520 520,00	626 609,50	196 557,28	430 052,22	90 467,78
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	360 000,00		360 000,00	353 503,51		353 503,51	6 496,49
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	360 000,00		360 000,00	353 503,51		353 503,51	6 496,49
002	Résultat d'exploitation reporté	382 078,94		382 078,94				382 078,94
TOTAL GENERAL		1 262 598,94		1 262 598,94	980 113,01	196 557,28	783 555,73	479 043,21

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

04001 - ASST CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
1641	Emprunts en euros	19 163,41		19 163,41
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	19 163,41		19 163,41
2031	Frais d'études	17 585,00		17 585,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	Immobilisations incorporelles	17 585,00		17 585,00
2154	Matériel industriel	11 651,12		11 651,12
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	11 651,12		11 651,12
2315	Installations matériels et outillage techniques	121 229,77		121 229,77
SOUS-TOTAL CHAPITRE 23	Immobilisations en cours	121 229,77		121 229,77
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	169 629,30		169 629,30
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	169 629,30		169 629,30
139111	Agence de l'eau	49 086,80		49 086,80
13912	Subvention équipement transférées au compte de résultat - Région	174 355,00		174 355,00
13913	Subvention d'équipement transférées au compte de résultat - Département	13 404,63		13 404,63
13914	Subvention d'équipement transférées au compte de résultat - Communes et structures intercommunales	30 515,38		30 515,38
13917	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - budget communautaire et fonds structurels	397,00		397,00
13918	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - autres	85 736,77		85 736,77
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	7,93		7,93
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	353 503,51		353 503,51
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de TVA	809,93		809,93
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	809,93		809,93
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	354 313,44		354 313,44
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	523 942,74		523 942,74

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

04001 - ASST CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
1318	Autres	198 544,00		198 544,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	Subventions d'investissement	198 544,00		198 544,00
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de TVA	809,93		809,93
SOUS-TOTAL CHAPITRE 27	Autres immobilisations financières	809,93		809,93
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	199 353,93		199 353,93
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	199 353,93		199 353,93
28031	Amortissements frais d'études	2 711,67		2 711,67
28131	Batiments	23 504,40		23 504,40
28151	Installations complexes specialisées	5 840,00		5 840,00
28153	Installations a caractere specifique	599 084,15		599 084,15
28154	Matériel industriel	88,52		88,52
28156	Matériel spécifique d'exploitation	6 149,44		6 149,44
28181	Installations générales agencements et aménagements divers	62,00		62,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	355,75	7,00	348,75
4817	Pénalités de renégociation de la dette	3 048,48		3 048,48
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	640 844,41	7,00	640 837,41
2031	Frais d'études	802,00		802,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	7,93		7,93
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	809,93		809,93
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	641 654,34	7,00	641 647,34
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	841 008,27	7,00	841 001,27

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

04001 - ASST CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
618	Divers	560,00		560,00
6226	Honoraires	9 515,63		9 515,63
6281	Concours divers -cotisations	7 090,00		7 090,00
6287	Remboursements de frais	27 536,00		27 536,00
6378	Autres impôts taxes et versements assimilés	90 466,00		90 466,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	135 167,63		135 167,63
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	59 048,00		59 048,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	59 048,00		59 048,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 193,23		3 193,23
66112	Intérêts - rattachement des icne	3 487,66	3 193,23	294,43
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	Charges financières	6 680,89	3 193,23	3 487,66
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	200 896,52	3 193,23	197 703,29
6811	Dotations aux Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	637 795,93	7,00	637 788,93
6862	Dotation aux amortissements des charges financières à répartir	3 048,48		3 048,48
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	640 844,41	7,00	640 837,41
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	640 844,41	7,00	640 837,41
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	841 740,93	3 200,23	838 540,70

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

04001 - ASST CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
70128	Autres taxes et redevances	331 850,50		331 850,50
70611	Redevances d'assainissement collectif	192 879,32	192 879,32	
70613	Participations pour l'assainissement collectif	18 000,00	3 500,00	14 500,00
7087	Remboursements de frais	56 381,83		56 381,83
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Ventes de produits fabriqués prestations de services marchandises	599 111,65	196 379,32	402 732,33
741	Primes d'épuration	11 201,00		11 201,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Subventions d'exploitation	11 201,00		11 201,00
7588	Autres	16 118,89		16 118,89
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	16 118,89		16 118,89
7711	Dédits et pénalités perçus	177,96	177,96	
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	177,96	177,96	
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	626 609,50	196 557,28	430 052,22
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	353 495,58		353 495,58
7811	Reprise sur Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	7,93		7,93
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	353 503,51		353 503,51
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	353 503,51		353 503,51
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	980 113,01	196 557,28	783 555,73

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04001 - ASST CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotation		3 799 395,77						3 799 395,77		3 799 395,77
10222	FCTVA		2 217 775,83						2 217 775,83		2 217 775,83
1022	Sous Total compte 1022		2 217 775,83						2 217 775,83		2 217 775,83
102	Sous Total compte 102		6 017 171,60						6 017 171,60		6 017 171,60
1068	Autres réserves		1 782 960,10						1 782 960,10		1 782 960,10
106	Sous Total compte 106		1 782 960,10						1 782 960,10		1 782 960,10
10	Sous Total compte 10		7 800 131,70						7 800 131,70		7 800 131,70
110	Report à nouveau solde créditeur		422 071,33	39 992,39				39 992,39	422 071,33		382 078,94
11	Sous Total compte 11		422 071,33	39 992,39				39 992,39	422 071,33		382 078,94
12	Résultat exercice bénéf ou perte	39 992,39			39 992,39			39 992,39	39 992,39		0,00
12	Sous Total compte 12	39 992,39			39 992,39			39 992,39	39 992,39		0,00
13111	Agence de l'eau		2 817 987,89						2 817 987,89		2 817 987,89
1311	Sous Total compte 1311		2 817 987,89						2 817 987,89		2 817 987,89

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04001 - ASST CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1312	Région		9 589 588,10					9 589 588,10			9 589 588,10
1313	Dépt		165 638,99					165 638,99			165 638,99
1314	Cnes		2 249 874,95					2 249 874,95			2 249 874,95
1317	Budget communautaire fonds structurels		21 830,24					21 830,24			21 830,24
1318	Autres		4 686 953,54			198 544,00		4 885 497,54			4 885 497,54
131	Sous Total compte 131		19 531 873,71			198 544,00		19 730 417,71			19 730 417,71
139111	Agence de l'eau	712 095,23				49 086,80		761 182,03		761 182,03	
13911	Sous Total compte 13911	712 095,23				49 086,80		761 182,03		761 182,03	
13912	Subv équipt transf - Région	4 039 120,08				174 355,00		4 213 475,08		4 213 475,08	
13913	Subv équipt transf - Dépt	113 984,94				13 404,63		127 389,57		127 389,57	
13914	Subv équipt transf - Cnes et struc inter	710 458,67				30 515,38		740 974,05		740 974,05	
13917	Subv équipt transf - BC et FS	6 748,91				397,00		7 145,91		7 145,91	
13918	Subv équipt transf autres	1 465 331,60				85 736,77		1 551 068,37		1 551 068,37	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04001 - ASST CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1391	Sous Total compte 1391	7 047 739,43				353 495,58		7 401 235,01		7 401 235,01	
139	Sous Total compte 139	7 047 739,43				353 495,58		7 401 235,01		7 401 235,01	
13	Sous Total compte 13	7 047 739,43	19 531 873,71			353 495,58	198 544,00	7 401 235,01	19 730 417,71		12 329 182,70
1641	Emprunts en euros		158 730,33			19 163,41		19 163,41	158 730,33		139 566,92
164	Sous Total compte 164		158 730,33			19 163,41		19 163,41	158 730,33		139 566,92
16884	Int sur empts étab crédit		3 193,23	3 193,23	3 487,66			3 193,23	6 680,89		3 487,66
1688	Sous Total compte 1688		3 193,23	3 193,23	3 487,66			3 193,23	6 680,89		3 487,66
168	Sous Total compte 168		3 193,23	3 193,23	3 487,66			3 193,23	6 680,89		3 487,66
16	Sous Total compte 16		161 923,56	3 193,23	3 487,66	19 163,41		22 356,64	165 411,22		143 054,58
	Total classe 1	7 087 731,82	27 916 000,30	43 185,62	43 480,05	372 658,99	198 544,00	7 503 576,43	28 158 024,35	7 401 235,01	28 055 682,93
2031	Frais d'études	50 624,28				17 585,00	802,00	68 209,28	802,00	67 407,28	
2033	Frais d'insertion	720,00						720,00		720,00	
203	Sous Total compte 203	51 344,28				17 585,00	802,00	68 929,28	802,00	68 127,28	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04001 - ASST CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
20	Sous Total compte 20	51 344,28				17 585,00	802,00	68 929,28	802,00	68 127,28	
2111	Terrains nus	18 536,92						18 536,92		18 536,92	
211	Sous Total compte 211	18 536,92						18 536,92		18 536,92	
21311	Batiments exploitation	1 292 742,26						1 292 742,26		1 292 742,26	
2131	Sous Total compte 2131	1 292 742,26						1 292 742,26		1 292 742,26	
213	Sous Total compte 213	1 292 742,26						1 292 742,26		1 292 742,26	
2151	Instal complexes spécial	108 783,05						108 783,05		108 783,05	
21532	Réseaux assainissement	29 777 956,58						29 777 956,58		29 777 956,58	
2153	Sous Total compte 2153	29 777 956,58						29 777 956,58		29 777 956,58	
2154	Mat indust					11 651,12		11 651,12		11 651,12	
21562	Service d'assainisSEMe	262 254,35						262 254,35		262 254,35	
2156	Sous Total compte 2156	262 254,35						262 254,35		262 254,35	
215	Sous Total compte 215	30 148 993,98				11 651,12		30 160 645,10		30 160 645,10	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04001 - ASST CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2181	Instal gales agenct amngts divers	517,00						517,00		517,00	
2183	Mat bureau mat informatique	396,30					7,93	396,30	7,93	388,37	
218	Sous Total compte 218	913,30					7,93	913,30	7,93	905,37	
21	Sous Total compte 21	31 461 186,46				11 651,12	7,93	31 472 837,58	7,93	31 472 829,65	
2315	Instal mat outil techn	307 741,72				121 229,77		428 971,49		428 971,49	
231	Sous Total compte 231	307 741,72				121 229,77		428 971,49		428 971,49	
23	Sous Total compte 23	307 741,72				121 229,77		428 971,49		428 971,49	
271	Titres immob : droit propriété	609,80						609,80		609,80	
2762	Créances transf droits déduction TVA					809,93	809,93	809,93	809,93		0,00
2764	Créances particul et aut pers droit priv	1 536,84						1 536,84		1 536,84	
276	Sous Total compte 276	1 536,84				809,93	809,93	2 346,77	809,93	1 536,84	
27	Sous Total compte 27	2 146,64				809,93	809,93	2 956,57	809,93	2 146,64	
28031	Amort frais études		13 996,00				2 711,67		16 707,67		16 707,67

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04001 - ASST CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2803	Sous Total compte 2803		13 996,00				2 711,67		16 707,67		16 707,67
280	Sous Total compte 280		13 996,00				2 711,67		16 707,67		16 707,67
28131	Batiments		627 387,36				23 504,40		650 891,76		650 891,76
2813	Sous Total compte 2813		627 387,36				23 504,40		650 891,76		650 891,76
28151	Instal complexes spécial		21 372,00				5 840,00		27 212,00		27 212,00
28153	Installations a caractere specifique		12 494 801,50				599 084,15		13 093 885,65		13 093 885,65
28154	Mat indust						88,52		88,52		88,52
28156	Mat spécif exploit		30 831,12				6 149,44		36 980,56		36 980,56
2815	Sous Total compte 2815		12 547 004,62				611 162,11		13 158 166,73		13 158 166,73
28181	Instal gales agencnt amngts divers		124,00				62,00		186,00		186,00
28183	Mat bureau mat informatique		47,55			14,93	355,75	14,93	403,30		388,37
2818	Sous Total compte 2818		171,55			14,93	417,75	14,93	589,30		574,37
281	Sous Total compte 281		13 174 563,53			14,93	635 084,26	14,93	13 809 647,79		13 809 632,86

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04001 - ASST CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28	Sous Total compte 28		13 188 559,53			14,93	637 795,93	14,93	13 826 355,46		13 826 340,53
	Total classe 2	31 822 419,10	13 188 559,53			151 290,75	639 415,79	31 973 709,85	13 827 975,32	31 972 075,06	13 826 340,53
4011	Fournisseurs		14 514,06	33 694,81	46 716,75			33 694,81	61 230,81		27 536,00
401	Sous Total compte 401		14 514,06	33 694,81	46 716,75			33 694,81	61 230,81		27 536,00
4041	Fournis immob			291 837,27	305 754,44			291 837,27	305 754,44		13 917,17
40471	Fournis immob - Retenues de garantie		15 605,75						15 605,75		15 605,75
40472	Fournisseurs dimmob Cession oppositio			125 195,40	125 195,40			125 195,40	125 195,40		0,00
4047	Sous Total compte 4047		15 605,75	125 195,40	125 195,40			125 195,40	140 801,15		15 605,75
404	Sous Total compte 404		15 605,75	417 032,67	430 949,84			417 032,67	446 555,59		29 522,92
40	Sous Total compte 40		30 119,81	450 727,48	477 666,59			450 727,48	507 786,40		57 058,92
411	Clients	50 797,15		681 600,64	711 068,52			732 397,79	711 068,52	21 329,27	
4161	Créances douteuses	500,00		500,00	1 000,00			1 000,00	1 000,00		0,00
416	Sous Total compte 416	500,00		500,00	1 000,00			1 000,00	1 000,00		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04001 - ASST CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
418	Clients - produits non encore facturés	192 879,32			192 879,32			192 879,32	192 879,32		0,00
41	Sous Total compte 41	244 176,47		682 100,64	904 947,84			926 277,11	904 947,84	21 329,27	
4411	Etat aut coll publ subv à recev amiable			11 201,00				11 201,00		11 201,00	
4416	Etat aut col pub sub à recev contentieux	156 267,50			156 267,50			156 267,50	156 267,50		0,00
441	Sous Total compte 441	156 267,50		11 201,00	156 267,50			167 468,50	156 267,50	11 201,00	
4431	Opér particul avec Etat dépenses				59 048,00				59 048,00		59 048,00
443	Sous Total compte 443				59 048,00				59 048,00		59 048,00
44551	Etat - TVA à décaisser			39 219,00	39 219,00			39 219,00	39 219,00		0,00
4455	Sous Total compte 4455			39 219,00	39 219,00			39 219,00	39 219,00		0,00
44562	Etat - TVA déduct sur immobilisations	0,07		30 093,93	30 094,00			30 094,00	30 094,00		0,00
44566	TVA déduct sur autres biens et services	0,39		11 061,72	11 062,11			11 062,11	11 062,11		0,00
44567	Etat - crédit de TVA à reporter	8 656,00		79 803,00	65 798,00			88 459,00	65 798,00	22 661,00	
4456	Sous Total compte 4456	8 656,46		120 958,65	106 954,11			129 615,11	106 954,11	22 661,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04001 - ASST CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44571	Etat - TVA collectée			66 370,10	66 370,10			66 370,10	66 370,10		0,00
4457	Sous Total compte 4457			66 370,10	66 370,10			66 370,10	66 370,10		0,00
445	Sous Total compte 445	8 656,46		226 547,75	212 543,21			235 204,21	212 543,21	22 661,00	
447	Autres impôts taxes verSEMENTS assimilés			99 512,60	99 512,60			99 512,60	99 512,60		0,00
44	Sous Total compte 44	164 923,96		337 261,35	527 371,31			502 185,31	527 371,31		25 186,00
4512	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann	1 796 130,75		1 063 689,95	363 466,75			2 859 820,70	363 466,75	2 496 353,95	
451	Sous Total compte 451	1 796 130,75		1 063 689,95	363 466,75			2 859 820,70	363 466,75	2 496 353,95	
45	Sous Total compte 45	1 796 130,75		1 063 689,95	363 466,75			2 859 820,70	363 466,75	2 496 353,95	
46711	Autres comptes créditeurs			22 356,64	22 356,64			22 356,64	22 356,64		0,00
4671	Sous Total compte 4671			22 356,64	22 356,64			22 356,64	22 356,64		0,00
46721	Débiteurs divers - amiable			47 252,96	47 252,96			47 252,96	47 252,96		0,00
4672	Sous Total compte 4672			47 252,96	47 252,96			47 252,96	47 252,96		0,00
467	Sous Total compte 467			69 609,60	69 609,60			69 609,60	69 609,60		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04001 - ASST CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
46	Sous Total compte 46			69 609,60	69 609,60			69 609,60	69 609,60		0,00
4713	Recettes perçues avant émission titres		2 041,83	162 939,65	160 897,82			162 939,65	162 939,65		0,00
4718	Autres recettes à régulariser			195 879,32	195 879,32			195 879,32	195 879,32		0,00
471	Sous Total compte 471		2 041,83	358 818,97	356 777,14			358 818,97	358 818,97		0,00
4721	Dép sans mandatement préalable			22 356,64	22 356,64			22 356,64	22 356,64		0,00
4728	DACR - autres dépenses à régul			2 041,83	2 041,83			2 041,83	2 041,83		0,00
472	Sous Total compte 472			24 398,47	24 398,47			24 398,47	24 398,47		0,00
4784	Arrondis sur déclaration de TVA				0,77				0,77		0,77
478	Sous Total compte 478				0,77				0,77		0,77
47	Sous Total compte 47		2 041,83	383 217,44	381 176,38			383 217,44	383 218,21		0,77
4817	Pénalités de renégociation de la dette	21 339,37					3 048,48	21 339,37	3 048,48	18 290,89	
481	Sous Total compte 481	21 339,37					3 048,48	21 339,37	3 048,48	18 290,89	
48	Sous Total compte 48	21 339,37					3 048,48	21 339,37	3 048,48	18 290,89	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04001 - ASST CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 4	2 226 570,55	32 161,64	2 986 606,46	2 724 238,47		3 048,48	5 213 177,01	2 759 448,59	2 569 836,11	116 107,69
580	Opérations d'ordre budgétaires			995 164,85	995 164,85			995 164,85	995 164,85		0,00
58	Sous Total compte 58			995 164,85	995 164,85			995 164,85	995 164,85		0,00
	Total classe 5			995 164,85	995 164,85			995 164,85	995 164,85		0,00
618	Divers					560,00		560,00		560,00	
61	Sous Total compte 61					560,00		560,00		560,00	
6215	Persel affecté par collectivité rattach					59 048,00		59 048,00		59 048,00	
621	Sous Total compte 621					59 048,00		59 048,00		59 048,00	
6226	Honoraires					9 515,63		9 515,63		9 515,63	
622	Sous Total compte 622					9 515,63		9 515,63		9 515,63	
6281	Concours divers - cotisations					7 090,00		7 090,00		7 090,00	
6287	Remboursements de frais					27 536,00		27 536,00		27 536,00	
628	Sous Total compte 628					34 626,00		34 626,00		34 626,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04001 - ASST CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
62	Sous Total compte 62					103 189,63		103 189,63		103 189,63	
6378	Autres impôts taxes verst assimilés					90 466,00		90 466,00		90 466,00	
637	Sous Total compte 637					90 466,00		90 466,00		90 466,00	
63	Sous Total compte 63					90 466,00		90 466,00		90 466,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					3 193,23		3 193,23		3 193,23	
66112	Intérêts - rattachement des icne					3 487,66	3 193,23	3 487,66	3 193,23	294,43	
6611	Sous Total compte 6611					6 680,89	3 193,23	6 680,89	3 193,23	3 487,66	
661	Sous Total compte 661					6 680,89	3 193,23	6 680,89	3 193,23	3 487,66	
66	Sous Total compte 66					6 680,89	3 193,23	6 680,89	3 193,23	3 487,66	
6811	DA - immob corpo et incorpo					637 795,93	7,00	637 795,93	7,00	637 788,93	
681	Sous Total compte 681					637 795,93	7,00	637 795,93	7,00	637 788,93	
6862	DA - charges à répartir					3 048,48		3 048,48		3 048,48	
686	Sous Total compte 686					3 048,48		3 048,48		3 048,48	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04001 - ASST CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
68	Sous Total compte 68					640 844,41	7,00	640 844,41	7,00	640 837,41	
	Total classe 6					841 740,93	3 200,23	841 740,93	3 200,23	838 540,70	
70128	Autres taxes et redevances						331 850,50		331 850,50		331 850,50
7012	Sous Total compte 7012						331 850,50		331 850,50		331 850,50
701	Sous Total compte 701						331 850,50		331 850,50		331 850,50
70611	Redevances assainissement collectif					192 879,32	192 879,32	192 879,32	192 879,32		0,00
70613	Participation pour assainissement collec					3 500,00	18 000,00	3 500,00	18 000,00		14 500,00
7061	Sous Total compte 7061					196 379,32	210 879,32	196 379,32	210 879,32		14 500,00
706	Sous Total compte 706					196 379,32	210 879,32	196 379,32	210 879,32		14 500,00
7087	Remboursements de frais						56 381,83		56 381,83		56 381,83
708	Sous Total compte 708						56 381,83		56 381,83		56 381,83
70	Sous Total compte 70					196 379,32	599 111,65	196 379,32	599 111,65		402 732,33
741	Primes d'épuration						11 201,00		11 201,00		11 201,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04001 - ASST CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
74	Sous Total compte 74						11 201,00		11 201,00		11 201,00
7588	Autres						16 118,89		16 118,89		16 118,89
758	Sous Total compte 758						16 118,89		16 118,89		16 118,89
75	Sous Total compte 75						16 118,89		16 118,89		16 118,89
7711	Débits et pénalités perçus					177,96	177,96	177,96	177,96		0,00
771	Sous Total compte 771					177,96	177,96	177,96	177,96		0,00
777	Quote part subv invest virée au résultat						353 495,58		353 495,58		353 495,58
77	Sous Total compte 77					177,96	353 673,54	177,96	353 673,54		353 495,58
7811	Reprises amort immob incorp et corp						7,93		7,93		7,93
781	Sous Total compte 781						7,93		7,93		7,93
78	Sous Total compte 78						7,93		7,93		7,93
	Total classe 7					196 557,28	980 113,01	196 557,28	980 113,01		783 555,73
	Total général	41 136 721,47	41 136 721,47	4 024 956,93	3 762 883,37	1 562 247,95	1 824 321,51	46 723 926,35	46 723 926,35	42 781 686,88	42 781 686,88

Balance des valeurs inactives

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04001 - ASST CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861								
Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862								
Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863								
Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page des signatures

04001 - ASST CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

JENNESSON Mylene (1029370235-0), Inspecteur des Finances Publiques

A DDFiP DU HAUT-RHIN, le 08/03/2023

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **ASST CC VALLEE DE ST AMARIN** pendant l'année 2022 et qu'il n'existe aucune autre à sa connaissance.

LALAGUE Christophe (1013580912-0), Inspecteur divisionnaire FIP hors classe

A GUEBWILLER, le 09/03/2023

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le



EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2022

PRÉSENTÉ À

La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)

M Christophe LALAGUE

068022 SGC GUEBWILLER

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION

DU 01/01/2022 AU 10/03/2023

Nomenclature M49

Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE	: Situation patrimoniale	3
	1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2	Bilan	Etat I-2 5
	2.1 Bilan Actif	
	2.2 Bilan Passif	
	3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
	4 Compte de résultat	Etat I-4 14
5	Annexe	18
	Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE	: Exécution budgétaire	21
	1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
	2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
	3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 26
	4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 30
3EME PARTIE	: Comptabilité des deniers et valeurs	35
	1 Balance des comptes	Etat III-1 36
	2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 51
4EME PARTIE	: Page des signatures	52

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

04009 - EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total(En Milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En Milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)	76,42	Dotations	713,25
Terrains	3,34	Fonds Globalisés	61,40
Constructions		Réserves	3 270,15
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	2 870,41	Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours	2 704,12	Report à nouveau	605,21
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	24 575,00	Résultat de l'exercice	104,91
Autres immobilisations corporelles	49,13	Subventions transférables	1 065,66
Total immobilisations corporelles (nettes)	30 202,00	Subventions non transférables	
Immobilisations financières	40,80	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermement et du remettant	24 575,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	30 319,23	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	30 395,58
Créances	450,52	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	46,27
Disponibilités	0,33	Fournisseurs ⁽²⁾	229,00
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	64,27
TOTAL ACTIF CIRCULANT	450,85	Total dettes à court terme	293,27
Comptes de régularisations		TOTAL DETTES	339,54
		Comptes de régularisations	34,96
TOTAL ACTIF	30 770,08	TOTAL PASSIF	30 770,08

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2023

BILAN (en Euros)

04009 - EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement				
	Frais d'études, de R et D	83 958,01	7 534,19	76 423,82	55 503,52
	Conces, brev, licences, marques, procéd				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété	3 344,63		3 344,63	3 344,63
	Constructions en toute propriété	203 610,07	203 610,07		
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Instal, mat et outil techn en tte prop	7 762 838,23	4 892 433,19	2 870 405,04	3 019 322,43
	Oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles	57 085,78	7 955,16	49 130,62	54 755,75
	Immobilisations corporelles en cours	2 704 122,94		2 704 122,94	1 842 430,41
	Immobilisations affectées en toute prop				
	Immobilisations mises en concession ou à	24 575 000,10		24 575 000,10	24 575 000,10
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
Constructions mises à disposition					
Construction sur sol autrui mise à dispo					
Instal, mat et outil tech mise à dispo					
MONTANT A REPORTER	35 389 959,76	5 111 532,61	30 278 427,15	29 550 356,84	

BILAN (en Euros)

04009 - EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE SUITE	REPORT	35 389 959,76	5 111 532,61	30 278 427,15	29 550 356,84
	Autres immob corpo mise à dispo				
	Immobilisations en cours mises à dispo				
	Terrains reçus en affect ou concess				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Construction sur sol d'autrui				
	Instal, matériel et outillage technique				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
Autres créances	40 801,88		40 801,88	40 801,88	
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I	35 430 761,64	5 111 532,61	30 319 229,03	29 591 158,72	

BILAN (en Euros)

04009 - EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Matières premières et autres approvision				
	En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances				
	Clients et comptes rattachés	8 623,94		8 623,94	165 996,37
	Créances irrécouvrables admises en NV				
	Autres	201 499,16		201 499,16	53 505,33
	Créances sur l'Etat et collec publiques				2 613,45
	Créances sur les BA ou le BP	232 784,71		232 784,71	567 792,34
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances	7 610,51		7 610,51	270,00
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	331,53		331,53	
Avances de trésorerie					
Charges constatées d'avance					
	ACTIF CIRCULANT TOTAL II	450 849,85		450 849,85	790 177,49

BILAN (en Euros)

04009 - EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer et à régulariser				2 901,75
	Écarts de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				2 901,75
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	35 881 611,49	5 111 532,61	30 770 078,88	30 384 237,96

BILAN (en Euros)

04009 - EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
FONDS PROPRES	Dotations	713 253,34	713 253,34
	Mise à disposition chez le bénéficiaire	24 575 000,10	24 575 000,10
	Affectation par collec de rattachement		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves	3 270 148,26	2 497 530,50
	Report à nouveau	605 211,03	1 243 119,51
	Résultat de l'exercice	104 912,83	134 709,28
	Subventions d'investissement	1 065 655,40	1 032 973,08
	Provisions réglementées		
	Fonds globalisés	61 395,50	61 395,50
	Droits de l'affectant		
FONDS PROPRES TOTAL I	30 395 576,46	30 257 981,31	

BILAN (en Euros)

04009 - EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

BILAN (en Euros)

04009 - EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits	46 268,90	68 888,44
	Emprunts et dettes financières		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Avances		
	Fournisseurs et comptes rattachés	26 447,00	28 160,70
	Dettes fiscales et sociales		
	Autres		
	Fournisseurs d'immobilisations	202 550,05	7 196,95
	Dettes envers l'Etat et les collec publ	59 048,00	
	Dettes envers les BA ou le BP		
	Opérations pour le compte de tiers		
Autres dettes	5 226,68		
Produits constatés d'avance			
DETTES TOTAL III	339 540,63	104 246,09	

BILAN (en Euros)

04009 - EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser	34 961,79	22 010,56
	Écart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	34 961,79	22 010,56
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	30 770 078,88	30 384 237,96

Compte de Résultat Synthétique

En Milliers d'Euros

04009 - EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		7,78
Produits des services	278,49	323,85
Autres produits		
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	278,49	331,63
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	108,27	131,45
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions	186,83	151,65
Autres charges		
Charges courantes non financières	295,09	283,10
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	-16,60	48,54
Produits courants financiers		
Charges courantes financières	0,87	1,00
RESULTAT COURANT FINANCIER	-0,87	-1,00
RESULTAT COURANT	-17,48	47,53
Produits exceptionnels	122,39	87,17
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	122,39	87,17
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	104,91	134,71

COMPTE DE RESULTAT 2022

04009 - EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Prestations de services		
Divers	278 486,62	323 848,15
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		7 784,40
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits		
TOTAL I	278 486,62	331 632,55
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achat de mat prem et autres approvis		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	108 265,38	131 445,58
Impôts et taxes sur rémunérations		
Autres impôts, taxes et versem assimilés		
Salaires et traitements		

COMPTE DE RESULTAT 2022

04009 - EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Charges sociales		
Dotations amortissements sur immob	186 825,33	151 650,02
Dotations aux dépréciations des immob		
Dot aux dépréc sur actif circulant		
Dot aux prov pour riques et charges		
Autres charges		
TOTAL II	295 090,71	283 095,60
A - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-16 604,09	48 536,95
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produits net sur cessions de VMP		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIERES		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	873,26	1 002,36
Pertes de change		

COMPTE DE RESULTAT 2022

04009 - EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Charges nettes sur cessions de VMP		
TOTAL IV	873,26	1 002,36
B - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-873,26	-1 002,36
A + B - RESULTAT COURANT	-17 477,35	47 534,59
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion	34 657,55	3 440,94
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres opérations en capital	87 732,63	83 733,75
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	122 390,18	87 174,69
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Valeur comptable des immo cédées		
Autres opérations en capital		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
TOTAL VI		
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	122 390,18	87 174,69

COMPTE DE RESULTAT 2022

04009 - EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022		Exercice 2021	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		400 876,80		418 807,24
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)		295 963,97		284 097,96
RESULTAT DE L'EXERCICE		104 912,83		134 709,28

Opérations Compte de Tiers

04009 - EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Opérations Compte de Tiers

04009 - EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Résultats budgétaires de l'exercice

04009 - EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	4 412 456,76	1 085 284,03	5 497 740,79
Titres de recette émis (b)	1 277 639,93	566 873,17	1 844 513,10
Réductions de titres (c)	2 652,37	165 996,37	168 648,74
Recettes nettes (d = b - c)	1 274 987,56	400 876,80	1 675 864,36
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	4 412 456,76	1 085 284,03	5 497 740,79
Mandats émis (f)	1 223 107,30	295 963,97	1 519 071,27
Annulations de mandats (g)	2 726,56		2 726,56
Depenses nettes (h = f - g)	1 220 380,74	295 963,97	1 516 344,71
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	54 606,82	104 912,83	159 519,65
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

04009 - EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN					
Investissement	-642 117,76		54 606,82		-587 510,94
Fonctionnement	1 377 828,79	772 617,76	104 912,83		710 123,86
Sous-Total	735 711,03	772 617,76	159 519,65		122 612,92
TOTAL III	735 711,03	772 617,76	159 519,65		122 612,92
TOTAL I + II + III	735 711,03	772 617,76	159 519,65		122 612,92

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

04009 - EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
16	Emprunts et dettes assimilées	25 000,00		25 000,00	22 622,95		22 622,95	2 377,05
20	Immobilisations incorporelles	79 296,00		79 296,00	23 022,50		23 022,50	56 273,50
21	Immobilisations corporelles	181 000,00		181 000,00	32 572,86		32 572,86	148 427,14
23	Immobilisations en cours	3 297 478,00		3 297 478,00	959 591,60	2 726,56	956 865,04	2 340 612,96
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	3 582 774,00		3 582 774,00	1 037 809,91	2 726,56	1 035 083,35	2 547 690,65
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	3 582 774,00		3 582 774,00	1 037 809,91	2 726,56	1 035 083,35	2 547 690,65
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	90 000,00		90 000,00	87 732,63		87 732,63	2 267,37
041	Opérations patrimoniales	97 565,00		97 565,00	97 564,76		97 564,76	0,24
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	187 565,00		187 565,00	185 297,39		185 297,39	2 267,61
001	Excédent ou déficit d'investissement reporté au budget	642 117,76		642 117,76				642 117,76
TOTAL GENERAL		4 412 456,76		4 412 456,76	1 223 107,30	2 726,56	1 220 380,74	3 192 076,02

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

04009 - EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	Dotations fonds divers et reserves	772 617,76		772 617,76	772 617,76		772 617,76	
13	Subventions d'investissement	246 133,00		246 133,00	123 067,32	2 652,37	120 414,95	125 718,05
16	Emprunts et dettes assimilées	2 256 340,00		2 256 340,00				2 256 340,00
21	Immobilisations corporelles	2 392,00		2 392,00				2 392,00
23	Immobilisations en cours	95 173,00		95 173,00				95 173,00
27	Autres immobilisations financières				97 564,76		97 564,76	-97 564,76
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	3 372 655,76		3 372 655,76	993 249,84	2 652,37	990 597,47	2 382 058,29
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	3 372 655,76		3 372 655,76	993 249,84	2 652,37	990 597,47	2 382 058,29
021	Virement de la section d'exploitation (section d'investissement)	755 121,00		755 121,00				755 121,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	187 115,00		187 115,00	186 825,33		186 825,33	289,67
041	Opérations patrimoniales	97 565,00		97 565,00	97 564,76		97 564,76	0,24
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 039 801,00		1 039 801,00	284 390,09		284 390,09	755 410,91
TOTAL GENERAL		4 412 456,76		4 412 456,76	1 277 639,93	2 652,37	1 274 987,56	3 137 469,20

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

04009 - EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	72 500,00		72 500,00	49 217,38		49 217,38	23 282,62
012	Charges de personnel et frais assimilés	59 048,00		59 048,00	59 048,00		59 048,00	
66	Charges financières	1 500,03		1 500,03	873,26		873,26	626,77
022	Dépenses imprévues de la section d'exploitation	10 000,00		10 000,00				10 000,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	143 048,03		143 048,03	109 138,64		109 138,64	33 909,39
023	Virement à la section d'investissement (section de fonctionnement)	755 121,00		755 121,00				755 121,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	187 115,00		187 115,00	186 825,33		186 825,33	289,67
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	942 236,00		942 236,00	186 825,33		186 825,33	755 410,67
TOTAL GENERAL		1 085 284,03		1 085 284,03	295 963,97		295 963,97	789 320,06

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

04009 - EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
70	Ventes de produits fabriques prestations de services marchandises	354 916,00		354 916,00	444 482,99	165 996,37	278 486,62	76 429,38
77	Produits exceptionnels	35 157,00		35 157,00	34 657,55		34 657,55	499,45
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	390 073,00		390 073,00	479 140,54	165 996,37	313 144,17	76 928,83
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	90 000,00		90 000,00	87 732,63		87 732,63	2 267,37
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	90 000,00		90 000,00	87 732,63		87 732,63	2 267,37
002	Résultat d'exploitation reporté	605 211,03		605 211,03				605 211,03
TOTAL GENERAL		1 085 284,03		1 085 284,03	566 873,17	165 996,37	400 876,80	684 407,23

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

04009 - EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
1641	Emprunts en euros	22 622,95		22 622,95
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	22 622,95		22 622,95
2031	Frais d'études	23 022,50		23 022,50
SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	Immobilisations incorporelles	23 022,50		23 022,50
21531	Réseaux d'adduction d'eau	10 431,87		10 431,87
2154	Matériel industriel	21 945,13		21 945,13
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	195,86		195,86
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	32 572,86		32 572,86
2315	Installations matériels et outillage techniques	959 591,60	2 726,56	956 865,04
SOUS-TOTAL CHAPITRE 23	Immobilisations en cours	959 591,60	2 726,56	956 865,04
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	1 037 809,91	2 726,56	1 035 083,35
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 037 809,91	2 726,56	1 035 083,35
139111	Agence de l'eau	1 195,88		1 195,88
13912	Subvention équipement transférées au compte de résultat - Région	69 176,97		69 176,97
13913	Subvention d'équipement transférées au compte de résultat - Département	322,07		322,07
13914	Subvention d'équipement transférées au compte de résultat - Communes et structures intercommunales	189,19		189,19
13918	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - autres	16 848,52		16 848,52
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	87 732,63		87 732,63
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de TVA	97 564,76		97 564,76
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	97 564,76		97 564,76
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	185 297,39		185 297,39
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 223 107,30	2 726,56	1 220 380,74

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

04009 - EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
1068	Autres réserves	772 617,76		772 617,76
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations fonds divers et réserves	772 617,76		772 617,76
1314	Communes	54 541,02		54 541,02
1318	Autres	68 526,30	2 652,37	65 873,93
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	Subventions d'investissement	123 067,32	2 652,37	120 414,95
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de TVA	97 564,76		97 564,76
SOUS-TOTAL CHAPITRE 27	Autres immobilisations financières	97 564,76		97 564,76
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	993 249,84	2 652,37	990 597,47
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	993 249,84	2 652,37	990 597,47
28031	Amortissements frais d'études	2 102,20		2 102,20
28151	Installations complexes spécialisées	158,00		158,00
28153	Installations a caractere specifique	157 285,48		157 285,48
28154	Matériel industriel	120,00		120,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	21 373,49		21 373,49
28181	Installations générales agencements et aménagements divers	62,00		62,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	336,86		336,86
28188	Amortissements autres	5 387,30		5 387,30
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	186 825,33		186 825,33
21531	Réseaux d'adduction d'eau	2 357,42		2 357,42
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	34,83		34,83
2315	Installations matériels et outillage techniques	95 172,51		95 172,51
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	97 564,76		97 564,76
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	284 390,09		284 390,09
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 277 639,93	2 652,37	1 274 987,56

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

04009 - EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
605	Achats d'eau	175,05		175,05
6068	Autres matières et fournitures	390,00		390,00
61528	Autres	3 880,00		3 880,00
618	Divers	70,67		70,67
6226	Honoraires	9 515,63		9 515,63
6257	Réceptions	49,31		49,31
6287	Remboursements de frais	26 447,00		26 447,00
6288	Autres	8 689,72		8 689,72
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	49 217,38		49 217,38
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	59 048,00		59 048,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	59 048,00		59 048,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	869,85		869,85
66112	Intérêts - rattachement des icne	3,41		3,41
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	Charges financières	873,26		873,26
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	109 138,64		109 138,64
6811	Dotations aux Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	186 825,33		186 825,33
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	186 825,33		186 825,33
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	186 825,33		186 825,33
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	295 963,97		295 963,97

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

04009 - EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
70111	Ventes d'eau aux abonnés	165 996,37	165 996,37	
70128	Autres taxes et redevances	278 486,62		278 486,62
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Ventes de produits fabriqués prestations de services marchandises	444 482,99	165 996,37	278 486,62
7711	Dédits et pénalités perçus	24 216,24		24 216,24
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	10 441,31		10 441,31
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	34 657,55		34 657,55
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	479 140,54	165 996,37	313 144,17
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	87 732,63		87 732,63
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	87 732,63		87 732,63
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	87 732,63		87 732,63
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	566 873,17	165 996,37	400 876,80

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04009 - EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotation		713 253,34						713 253,34		713 253,34
10222	FCTVA		61 395,50						61 395,50		61 395,50
1022	Sous Total compte 1022		61 395,50						61 395,50		61 395,50
1027	Mise à disposition chez le bénéficiaire		24 575 000,10						24 575 000,10		24 575 000,10
102	Sous Total compte 102		25 349 648,94						25 349 648,94		25 349 648,94
1068	Autres réserves		2 497 530,50				772 617,76		3 270 148,26		3 270 148,26
106	Sous Total compte 106		2 497 530,50				772 617,76		3 270 148,26		3 270 148,26
10	Sous Total compte 10		27 847 179,44				772 617,76		28 619 797,20		28 619 797,20
110	Report à nouveau solde créditeur		1 243 119,51	772 617,76	134 709,28			772 617,76	1 377 828,79		605 211,03
11	Sous Total compte 11		1 243 119,51	772 617,76	134 709,28			772 617,76	1 377 828,79		605 211,03
12	Résultat exercice bénéf ou perte		134 709,28	134 709,28				134 709,28	134 709,28		0,00
12	Sous Total compte 12		134 709,28	134 709,28				134 709,28	134 709,28		0,00
13111	Agence de l'eau		90 138,38						90 138,38		90 138,38

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04009 - EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1311	Sous Total compte 1311		90 138,38						90 138,38		90 138,38
1312	Région		2 074 292,98						2 074 292,98		2 074 292,98
1313	Dépt		14 493,12						14 493,12		14 493,12
1314	Cnes		8 513,72				54 541,02		63 054,74		63 054,74
1318	Autres		874 324,94			2 652,37	68 526,30	2 652,37	942 851,24		940 198,87
131	Sous Total compte 131		3 061 763,14			2 652,37	123 067,32	2 652,37	3 184 830,46		3 182 178,09
139111	Agence de l'eau	66 220,57				1 195,88		67 416,45		67 416,45	
13911	Sous Total compte 13911	66 220,57				1 195,88		67 416,45		67 416,45	
13912	Subv équipt transf - Région	1 625 028,26				69 176,97		1 694 205,23		1 694 205,23	
13913	Subv équipt transf - Dépt	3 400,04				322,07		3 722,11		3 722,11	
13914	Subv équipt transf - Cnes et struc inter	727,81				189,19		917,00		917,00	
13918	Subv équipt transf autres	333 413,38				16 848,52		350 261,90		350 261,90	
1391	Sous Total compte 1391	2 028 790,06				87 732,63		2 116 522,69		2 116 522,69	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04009 - EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
139	Sous Total compte 139	2 028 790,06				87 732,63		2 116 522,69		2 116 522,69	
13	Sous Total compte 13	2 028 790,06	3 061 763,14			90 385,00	123 067,32	2 119 175,06	3 184 830,46		1 065 655,40
1641	Emprunts en euros		68 888,44			22 622,95		22 622,95	68 888,44		46 265,49
164	Sous Total compte 164		68 888,44			22 622,95		22 622,95	68 888,44		46 265,49
16884	Int sur empts étab crédit				3,41				3,41		3,41
1688	Sous Total compte 1688				3,41				3,41		3,41
168	Sous Total compte 168				3,41				3,41		3,41
16	Sous Total compte 16		68 888,44		3,41	22 622,95		22 622,95	68 891,85		46 268,90
	Total classe 1	2 028 790,06	32 355 659,81	907 327,04	134 712,69	113 007,95	895 685,08	3 049 125,05	33 386 057,58	2 116 522,69	32 453 455,22
2031	Frais d'études	60 215,51				23 022,50		83 238,01		83 238,01	
2033	Frais d'insertion	720,00						720,00		720,00	
203	Sous Total compte 203	60 935,51				23 022,50		83 958,01		83 958,01	
20	Sous Total compte 20	60 935,51				23 022,50		83 958,01		83 958,01	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04009 - EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2111	Terrains nus	2 168,08						2 168,08		2 168,08	
2118	Autres terrains	1 176,55						1 176,55		1 176,55	
211	Sous Total compte 211	3 344,63						3 344,63		3 344,63	
21311	Batiments exploitation	197 098,45						197 098,45		197 098,45	
2131	Sous Total compte 2131	197 098,45						197 098,45		197 098,45	
21351	Batiments exploitation	6 511,62						6 511,62		6 511,62	
2135	Sous Total compte 2135	6 511,62						6 511,62		6 511,62	
213	Sous Total compte 213	203 610,07						203 610,07		203 610,07	
2151	Instal complexes spécial	2 981,00						2 981,00		2 981,00	
21531	Réseaux adduction eau	7 510 041,18				10 431,87	2 357,42	7 520 473,05	2 357,42	7 518 115,63	
2153	Sous Total compte 2153	7 510 041,18				10 431,87	2 357,42	7 520 473,05	2 357,42	7 518 115,63	
2154	Mat indust	1 801,19				21 945,13		23 746,32		23 746,32	
21561	Serv distribution eau	217 995,28						217 995,28		217 995,28	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04009 - EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2156	Sous Total compte 2156	217 995,28						217 995,28		217 995,28	
215	Sous Total compte 215	7 732 818,65				32 377,00	2 357,42	7 765 195,65	2 357,42	7 762 838,23	
2181	Instal gales agentct amngts divers	517,00						517,00		517,00	
2183	Mat bureau mat informatique	2 534,75				195,86	34,83	2 730,61	34,83	2 695,78	
2188	Autres	53 873,00						53 873,00		53 873,00	
218	Sous Total compte 218	56 924,75				195,86	34,83	57 120,61	34,83	57 085,78	
21	Sous Total compte 21	7 996 698,10				32 572,86	2 392,25	8 029 270,96	2 392,25	8 026 878,71	
2315	Instal mat outil techn	1 842 430,41				959 591,60	97 899,07	2 802 022,01	97 899,07	2 704 122,94	
231	Sous Total compte 231	1 842 430,41				959 591,60	97 899,07	2 802 022,01	97 899,07	2 704 122,94	
23	Sous Total compte 23	1 842 430,41				959 591,60	97 899,07	2 802 022,01	97 899,07	2 704 122,94	
241	Mises en concession ou en affermage	24 575 000,10						24 575 000,10		24 575 000,10	
24	Sous Total compte 24	24 575 000,10						24 575 000,10		24 575 000,10	
2762	Créances transf droits déduction TVA					97 564,76	97 564,76	97 564,76	97 564,76		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04009 - EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2763	Créances sur collectivités publiques	40 801,88						40 801,88		40 801,88	
276	Sous Total compte 276	40 801,88				97 564,76	97 564,76	138 366,64	97 564,76	40 801,88	
27	Sous Total compte 27	40 801,88				97 564,76	97 564,76	138 366,64	97 564,76	40 801,88	
28031	Amort frais études		5 431,99	1 020,00	1 020,00		2 102,20	1 020,00	8 554,19		7 534,19
2803	Sous Total compte 2803		5 431,99	1 020,00	1 020,00		2 102,20	1 020,00	8 554,19		7 534,19
280	Sous Total compte 280		5 431,99	1 020,00	1 020,00		2 102,20	1 020,00	8 554,19		7 534,19
28131	Batiments		197 098,45					197 098,45			197 098,45
28135	Igaac constructions		6 511,62					6 511,62			6 511,62
2813	Sous Total compte 2813		203 610,07					203 610,07			203 610,07
28151	Instal complexes spécial		474,00				158,00	632,00			632,00
28153	Installations a caractere specifique		4 709 469,22				157 285,48	4 866 754,70			4 866 754,70
28154	Mat indust		360,00				120,00	480,00			480,00
28156	Mat spécif exploit		3 193,00				21 373,49	24 566,49			24 566,49

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04009 - EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2815	Sous Total compte 2815		4 713 496,22				178 936,97		4 892 433,19		4 892 433,19
28181	Instal gales agencé amngts divers		124,00				62,00		186,00		186,00
28183	Mat bureau mat informatique		2 045,00				336,86		2 381,86		2 381,86
28188	Amort autres						5 387,30		5 387,30		5 387,30
2818	Sous Total compte 2818		2 169,00				5 786,16		7 955,16		7 955,16
281	Sous Total compte 281		4 919 275,29				184 723,13		5 103 998,42		5 103 998,42
28	Sous Total compte 28		4 924 707,28	1 020,00	1 020,00		186 825,33	1 020,00	5 112 552,61		5 111 532,61
	Total classe 2	34 515 866,00	4 924 707,28	1 020,00	1 020,00	1 112 751,72	384 681,41	35 629 637,72	5 310 408,69	35 430 761,64	5 111 532,61
4011	Fournisseurs		28 160,70	45 021,27	43 307,57			45 021,27	71 468,27		26 447,00
401	Sous Total compte 401		28 160,70	45 021,27	43 307,57			45 021,27	71 468,27		26 447,00
4041	Fournis immob			1 027 400,69	1 217 359,47			1 027 400,69	1 217 359,47		189 958,78
40471	Fournis immob - Retenues de garantie		7 196,95		5 394,32				12 591,27		12 591,27
4047	Sous Total compte 4047		7 196,95		5 394,32				12 591,27		12 591,27

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04009 - EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
404	Sous Total compte 404		7 196,95	1 027 400,69	1 222 753,79			1 027 400,69	1 229 950,74		202 550,05
40	Sous Total compte 40		35 357,65	1 072 421,96	1 266 061,36			1 072 421,96	1 301 419,01		228 997,05
411	Clients			337 183,94	328 560,00			337 183,94	328 560,00	8 623,94	
418	Clients - produits non encore facturés	165 996,37			165 996,37			165 996,37	165 996,37		0,00
41	Sous Total compte 41	165 996,37		337 183,94	494 556,37			503 180,31	494 556,37	8 623,94	
4411	Etat aut coll publ subv à recev amiable			54 651,53	54 651,53			54 651,53	54 651,53		0,00
4416	Etat aut col pub sub à recev contentieux	2 613,45			2 613,45			2 613,45	2 613,45		0,00
441	Sous Total compte 441	2 613,45		54 651,53	57 264,98			57 264,98	57 264,98		0,00
4431	Opér particul avec Etat dépenses			10 427,66	69 475,66			10 427,66	69 475,66		59 048,00
443	Sous Total compte 443			10 427,66	69 475,66			10 427,66	69 475,66		59 048,00
44562	Etat - TVA déduct sur immobilisations		0,26	203 003,81	203 003,55			203 003,81	203 003,81		0,00
44566	TVA déduct sur autres biens et services	0,59		4 518,41	4 519,00			4 519,00	4 519,00		0,00
44567	Etat - crédit de TVA à reporter	53 505,00		1 443 791,00	1 295 877,00			1 497 296,00	1 295 877,00	201 419,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04009 - EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4456	Sous Total compte 4456	53 505,59	0,26	1 651 313,22	1 503 399,55			1 704 818,81	1 503 399,81	201 419,00	
44571	Etat - TVA collectée			58 697,32	58 697,32			58 697,32	58 697,32		0,00
4457	Sous Total compte 4457			58 697,32	58 697,32			58 697,32	58 697,32		0,00
44585	TVA à régulariser - retenue de garantie			911,55	831,39			911,55	831,39	80,16	
4458	Sous Total compte 4458			911,55	831,39			911,55	831,39	80,16	
445	Sous Total compte 445	53 505,59	0,26	1 710 922,09	1 562 928,26			1 764 427,68	1 562 928,52	201 499,16	
44	Sous Total compte 44	56 119,04	0,26	1 776 001,28	1 689 668,90			1 832 120,32	1 689 669,16	142 451,16	
4511	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann	567 792,34		784 313,12	1 119 320,75			1 352 105,46	1 119 320,75	232 784,71	
451	Sous Total compte 451	567 792,34		784 313,12	1 119 320,75			1 352 105,46	1 119 320,75	232 784,71	
45	Sous Total compte 45	567 792,34		784 313,12	1 119 320,75			1 352 105,46	1 119 320,75	232 784,71	
4632	Empt publics - intérêts à payer			9,82	9,82			9,82	9,82		0,00
463	Sous Total compte 463			9,82	9,82			9,82	9,82		0,00
46711	Autres comptes créditeurs			11 690,58	16 917,26			11 690,58	16 917,26		5 226,68

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04009 - EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4671	Sous Total compte 4671			11 690,58	16 917,26			11 690,58	16 917,26		5 226,68
46721	Débiteurs divers - amiable	270,00		53 415,11	46 074,60			53 685,11	46 074,60	7 610,51	
46726	Débiteurs divers - contentieux			270,00	270,00			270,00	270,00		0,00
4672	Sous Total compte 4672	270,00		53 685,11	46 344,60			53 955,11	46 344,60	7 610,51	
467	Sous Total compte 467	270,00		65 375,69	63 261,86			65 645,69	63 261,86	2 383,83	
46	Sous Total compte 46	270,00		65 385,51	63 271,68			65 655,51	63 271,68	2 383,83	
4712	Viremts réimputés			1 500,00	1 500,00			1 500,00	1 500,00		0,00
4713	Recettes percues avant émission titres		22 010,56	343 563,04	356 513,48			343 563,04	378 524,04		34 961,00
4718	Autres recettes à régulariser			24 326,76	24 326,76			24 326,76	24 326,76		0,00
471	Sous Total compte 471		22 010,56	369 389,80	382 340,24			369 389,80	404 350,80		34 961,00
4721	Dép sans mandatement préalable	2 901,75		9 514,26	12 416,01			12 416,01	12 416,01		0,00
4728	DACR - autres dépenses à régul			24 890,56	24 890,56			24 890,56	24 890,56		0,00
472	Sous Total compte 472	2 901,75		34 404,82	37 306,57			37 306,57	37 306,57		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04009 - EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4784	Arrondis sur déclaration de TVA				0,79				0,79		0,79
478	Sous Total compte 478				0,79				0,79		0,79
47	Sous Total compte 47	2 901,75	22 010,56	403 794,62	419 647,60			406 696,37	441 658,16		34 961,79
	Total classe 4	793 079,50	57 368,47	4 439 100,43	5 052 526,66			5 232 179,93	5 109 895,13	450 518,32	328 233,52
51178	Autres valeurs impayées			110,52	110,52			110,52	110,52		0,00
5117	Sous Total compte 5117			110,52	110,52			110,52	110,52		0,00
5118	Autres valeurs à l'encaissement			442,05	110,52			442,05	110,52	331,53	
511	Sous Total compte 511			552,57	221,04			552,57	221,04	331,53	
51	Sous Total compte 51			552,57	221,04			552,57	221,04	331,53	
580	Opérations d'ordre budgétaires			372 122,72	372 122,72			372 122,72	372 122,72		0,00
58	Sous Total compte 58			372 122,72	372 122,72			372 122,72	372 122,72		0,00
	Total classe 5			372 675,29	372 343,76			372 675,29	372 343,76	331,53	
605	Achts d'eau					175,05		175,05		175,05	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04009 - EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6068	Autres matières et fournitures					390,00		390,00		390,00	
606	Sous Total compte 606					390,00		390,00		390,00	
60	Sous Total compte 60					565,05		565,05		565,05	
61528	Autres					3 880,00		3 880,00		3 880,00	
6152	Sous Total compte 6152					3 880,00		3 880,00		3 880,00	
615	Sous Total compte 615					3 880,00		3 880,00		3 880,00	
618	Divers					70,67		70,67		70,67	
61	Sous Total compte 61					3 950,67		3 950,67		3 950,67	
6215	Persel affecté par collectivité rattaché					59 048,00		59 048,00		59 048,00	
621	Sous Total compte 621					59 048,00		59 048,00		59 048,00	
6226	Honoraires					9 515,63		9 515,63		9 515,63	
622	Sous Total compte 622					9 515,63		9 515,63		9 515,63	
6257	Réceptions					49,31		49,31		49,31	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04009 - EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
625	Sous Total compte 625					49,31		49,31		49,31	
6287	Remboursements de frais					26 447,00		26 447,00		26 447,00	
6288	Autres					8 689,72		8 689,72		8 689,72	
628	Sous Total compte 628					35 136,72		35 136,72		35 136,72	
62	Sous Total compte 62					103 749,66		103 749,66		103 749,66	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					869,85		869,85		869,85	
66112	Intérêts - rattachement des icne					3,41		3,41		3,41	
6611	Sous Total compte 6611					873,26		873,26		873,26	
661	Sous Total compte 661					873,26		873,26		873,26	
66	Sous Total compte 66					873,26		873,26		873,26	
6811	DA - immob corpo et incorpo					186 825,33		186 825,33		186 825,33	
681	Sous Total compte 681					186 825,33		186 825,33		186 825,33	
68	Sous Total compte 68					186 825,33		186 825,33		186 825,33	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04009 - EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 6					295 963,97		295 963,97		295 963,97	
70111	Ventes d'eau aux abonnés					165 996,37	165 996,37	165 996,37	165 996,37		0,00
7011	Sous Total compte 7011					165 996,37	165 996,37	165 996,37	165 996,37		0,00
70128	Autres taxes et redevances						278 486,62		278 486,62		278 486,62
7012	Sous Total compte 7012						278 486,62		278 486,62		278 486,62
701	Sous Total compte 701					165 996,37	444 482,99	165 996,37	444 482,99		278 486,62
70	Sous Total compte 70					165 996,37	444 482,99	165 996,37	444 482,99		278 486,62
7711	Dédits et pénalités perçus						24 216,24		24 216,24		24 216,24
7718	Autres prod except sur opé gestion						10 441,31		10 441,31		10 441,31
771	Sous Total compte 771						34 657,55		34 657,55		34 657,55
777	Quote part subv invest virée au résultat						87 732,63		87 732,63		87 732,63
77	Sous Total compte 77						122 390,18		122 390,18		122 390,18
	Total classe 7					165 996,37	566 873,17	165 996,37	566 873,17		400 876,80

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04009 - EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total général	37 337 735,56	37 337 735,56	5 720 122,76	5 560 603,11	1 687 720,01	1 847 239,66	44 745 578,33	44 745 578,33	38 294 098,15	38 294 098,15

Balance des valeurs inactives

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04009 - EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861								
Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862								
Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863								
Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page des signatures

04009 - EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN

Exercice 2022

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations : compte 2031 non mouvementé sur les 3 derniers exercices à régulariser

JENNESSON Mylene (1029370235-0), Inspecteur des Finances Publiques

A DDFiP DU HAUT-RHIN, le 14/03/2023

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN** pendant l'année **2022** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

LALAGUE Christophe (1013580912-0), Inspecteur divisionnaire FIP hors classe

A GUEBWILLER, le 14/03/2023

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le



FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2022

PRÉSENTÉ À

La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M Christophe LALAGUE

068022 SGC GUEBWILLER

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2022 AU 16/03/2023Population 12474
Nomenclature M14 entre 500h et 3500h
Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE :	Situation patrimoniale	3
	1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
	2 Bilan	Etat I-2 5
	2.1 Bilan Actif	
	2.2 Bilan Passif	
	3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
	4 Compte de résultat	Etat I-4 14
	5 Annexe	18
	Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE :	Exécution budgétaire	21
	1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
	2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
	3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 26
	4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 30
3EME PARTIE :	Comptabilité des deniers et valeurs	36
	1 Balance des comptes	Etat III-1 37
	2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 60
4EME PARTIE :	Page des signatures	61

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total(En Milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En Milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)	20,05	Dotations	
Terrains	307,02	Fonds Globalisés	
Constructions	8 912,12	Réserves	2 127,24
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	4,89	Différences sur réalisations d'immobilisations	197,10
Immobilisations corporelles en cours	82,91	Report à nouveau	
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	5,83
Autres immobilisations corporelles	1 039,15	Subventions transférables	1 372,63
Total immobilisations corporelles (nettes)	10 346,09	Subventions non transférables	4 481,52
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermage et du remettant	351,06
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	10 366,13	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	8 535,39
Créances	164,28	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	1 756,95
Disponibilités	0,13	Fournisseurs ⁽²⁾	93,34
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	221,14
TOTAL ACTIF CIRCULANT	164,42	Total dettes à court terme	314,48
Comptes de régularisations	55,41	TOTAL DETTES	2 071,43
		Comptes de régularisations	-20,86
TOTAL ACTIF	10 585,96	TOTAL PASSIF	10 585,96

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2023

BILAN (en Euros)

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Subventions d'équipement versées				
	Autres immobilisations incorporelles	32 298,30	12 252,10	20 046,20	18 046,20
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété	372 686,86	65 666,00	307 020,86	313 452,86
	Constructions en toute propriété	14 788 372,66	6 001 666,18	8 786 706,48	8 688 024,95
	Construction sur sol autrui en tte prop	17 409,07	17 409,07		
	Réseaux installations voirie rés divers	21 075,01	16 181,00	4 894,01	6 370,00
	Collections et oeuvres d'art	1 661,50		1 661,50	1 661,50
	Autres immobilisations corporelles	1 222 519,78	185 035,63	1 037 484,15	1 043 187,39
	Immobilisations corporelles en cours	82 908,88		82 908,88	535 228,76
	Immo affect à service non personnalisé				
	Immo en concess afferm à dispo immo aff				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
	Construc reçues au titre mise à dispo	205 267,46	79 854,83	125 412,63	132 672,16
	Construction sur sol autrui mise à dispo				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles					
MONTANT A REPORTER	16 744 199,52	6 378 064,81	10 366 134,71	10 738 643,82	

BILAN (en Euros)

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE SUITE	REPORT	16 744 199,52	6 378 064,81	10 366 134,71	10 738 643,82
	Terrains recus au titre d'affectation				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Construc sol d'autrui au titre affectat				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Avances en garanties d'emprunt				
	Autres créances				
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		16 744 199,52	6 378 064,81	10 366 134,71	10 738 643,82

BILAN (en Euros)

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Terrains				
	Production autre que terrains				
	Autres stocks				
	Redevables et comptes rattachés	120 811,76		120 811,76	159 907,11
	Créanc irrécouv adm par juge des cptes				
	Créances sur l'Etat et collec publiques	39 536,54		39 536,54	6 074,13
	Créances sur BA CCAS et CDE rattachées				
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances	3 936,29		3 936,29	4 144,62
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	133,20		133,20	
	Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance					
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		164 417,79		164 417,79	170 125,86

BILAN (en Euros)

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer	21 087,95		21 087,95	42 220,93
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer ou à régulariser	34 321,56		34 321,56	120 515,92
	Ecart de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III	55 409,51		55 409,51	162 736,85
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	16 964 026,82	6 378 064,81	10 585 962,01	11 071 506,53

BILAN (en Euros)

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
FONDS PROPRES	Dotations		
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement	351 059,15	351 059,15
	Réserves	2 127 239,29	1 972 722,38
	Neutra amortis subv equip versees		
	Report à nouveau		58 160,51
	Résultat de l'exercice	5 832,57	96 356,40
	Subventions transférables	1 372 634,37	1 654 479,68
	Différences sur réalisations d'immob	197 101,98	197 101,98
	Fonds globalisés		
	Subventions non transférables	4 481 518,77	4 481 518,77
Droits de l'affectant			
FONDS PROPRES TOTAL I	8 535 386,13	8 811 398,87	

BILAN (en Euros)

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

BILAN (en Euros)

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits	1 756 952,93	2 008 580,08
	Emprunts et dettes financières divers		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Fournisseurs et comptes rattachés	45 913,38	7 952,43
	Dettes fiscales et sociales	-9,82	9 086,00
	Dettes envers l'Etat et les collec publ	57 593,00	
	Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées	89 513,88	109 507,80
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes	74 042,14	120 296,60
	Fournisseurs d'immobilisations	47 427,57	4 057,25
Produits constatés d'avance			
DETTES TOTAL III	2 071 433,08	2 259 480,16	

BILAN (en Euros)

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser	-20 857,20	627,50
	Ecart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	-20 857,20	627,50
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	10 585 962,01	11 071 506,53

Compte de Résultat Synthétique

En Milliers d'Euros

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues	21,09	
Produits des services	125,71	116,98
Autres produits	600,18	603,03
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	746,99	720,00
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	328,10	226,05
Participations et interventions		10,23
Dotations aux amortissements et provisions	507,18	503,77
Autres charges	114,65	104,05
Charges courantes non financières	949,92	844,09
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	-202,93	-124,09
Produits courants financiers		
Charges courantes financières	51,35	60,28
RESULTAT COURANT FINANCIER	-51,35	-60,28
RESULTAT COURANT	-254,28	-184,37
Produits exceptionnels	281,85	282,34
Charges exceptionnelles	21,73	1,61
RESULTAT EXCEPTIONNEL	260,12	280,73
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	5,83	96,36

COMPTE DE RESULTAT 2022

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts locaux		
Autres impôts et taxes		
Produits services, domaine et ventes div	125 714,84	116 975,42
Production stockée		
Production immobilisée		
Reprise sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits	600 184,64	603 027,18
Dotations de l'Etat		
Subventions et participations	21 090,00	
Autres attributions (péréquat, compensa)		
TOTAL I	746 989,48	720 002,60
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires		
Charges sociales		
Achats et charges externes	328 098,82	226 045,25
Impôts et taxes	99 867,10	98 900,00
Dotations amortissements des immob	507 178,97	503 771,40
Dot amort sur charges à répartir		

COMPTE DE RESULTAT 2022

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Dotations aux provisions		
Autres charges	14 778,81	5 146,41
Contingents et participations		
Subventions		10 225,80
TOTAL II	949 923,70	844 088,86
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	-202 934,22	-124 086,26
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actif immo		
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	30 216,28	39 149,43
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions	21 132,98	21 132,98
TOTAL IV	51 349,26	60 282,41

COMPTE DE RESULTAT 2022

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)	-51 349,26	-60 282,41
A + B - RESULTAT COURANT	-254 283,48	-184 368,67
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except op gestion : Subventions		
Prod exception gestion : Autres opér		136,27
Produits des cessions d'immobilisations		
Diff réalis(négatives)repr cpte résultat		
Neutralisation des amortissements		
Prod exception capital : Autres opér	281 845,31	282 198,76
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	281 845,31	282 335,03
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		
Charg excep op gestion-Autres opérations	17 872,18	1 609,96
Valeur comptable des immo cédées		
Diff réalis(positives)transf à investist		
Charg excep op capital-Autres opérations	3 857,08	
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL VI	21 729,26	1 609,96

COMPTE DE RESULTAT 2022

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	260 116,05	280 725,07
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 028 834,79	1 002 337,63
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	1 023 002,22	905 981,23
RESULTAT DE L'EXERCICE	5 832,57	96 356,40

Opérations Compte de Tiers

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Opérations Compte de Tiers

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



Résultats budgétaires de l'exercice

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 547 784,91	1 134 171,00	2 681 955,91
Titres de recette émis (b)	682 828,86	1 034 929,48	1 717 758,34
Réductions de titres (c)		6 094,69	6 094,69
Recettes nettes (d = b - c)	682 828,86	1 028 834,79	1 711 663,65
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 547 784,91	1 134 171,00	2 681 955,91
Mandats émis (f)	667 892,09	1 026 019,01	1 693 911,10
Annulations de mandats (g)		3 016,79	3 016,79
Depenses nettes (h = f - g)	667 892,09	1 023 002,22	1 690 894,31
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	14 936,77	5 832,57	20 769,34
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN					
Investissement	-118 260,19		14 936,77		-103 323,42
Fonctionnement	154 516,91	154 516,91	5 832,57		5 832,57
Sous-Total	36 256,72	154 516,91	20 769,34		-97 490,85
TOTAL II	36 256,72	154 516,91	20 769,34		-97 490,85
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	36 256,72	154 516,91	20 769,34		-97 490,85

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
16	Emprunts et dettes assimilées	276 308,00		276 308,00	251 376,92		251 376,92	24 931,08
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	10 000,00		10 000,00	4 750,00		4 750,00	5 250,00
21	Immobilisations corporelles	404 100,72		404 100,72	101 489,76		101 489,76	302 610,96
23	Immobilisations en cours	440 000,00		440 000,00	28 430,10		28 430,10	411 569,90
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	1 130 408,72		1 130 408,72	386 046,78		386 046,78	744 361,94
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 130 408,72		1 130 408,72	386 046,78		386 046,78	744 361,94
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	299 116,00		299 116,00	281 845,31		281 845,31	17 270,69
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	299 116,00		299 116,00	281 845,31		281 845,31	17 270,69
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	118 260,19		118 260,19				118 260,19
TOTAL GENERAL		1 547 784,91		1 547 784,91	667 892,09		667 892,09	879 892,82

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	Dotations, fonds divers et reserves	154 516,91		154 516,91	154 516,91		154 516,91	
13	Subventions d'investissement reçues	359 000,00		359 000,00				359 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	424 106,00		424 106,00				424 106,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	937 622,91		937 622,91	154 516,91		154 516,91	783 106,00
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	937 622,91		937 622,91	154 516,91		154 516,91	783 106,00
021	Virement de la section de fonctionnement (section d'investissement)	60 000,00		60 000,00				60 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	550 162,00		550 162,00	528 311,95		528 311,95	21 850,05
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	610 162,00		610 162,00	528 311,95		528 311,95	81 850,05
TOTAL GENERAL		1 547 784,91		1 547 784,91	682 828,86		682 828,86	864 956,05

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	387 487,00		387 487,00	363 315,45	159,31	363 156,14	24 330,86
012	Charges de personnel et frais assimilés	65 500,00		65 500,00	64 809,78		64 809,78	690,22
65	Autres charges de gestion courante	15 000,00		15 000,00	14 778,81		14 778,81	221,19
66	Charges financières	32 111,00		32 111,00	33 073,76	2 857,48	30 216,28	1 894,72
67	Charges exceptionnelles	23 911,00		23 911,00	21 729,26		21 729,26	2 181,74
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	524 009,00		524 009,00	497 707,06	3 016,79	494 690,27	29 318,73
023	Virement à la section d'investissement (section de fonctionnement)	60 000,00		60 000,00				60 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	550 162,00		550 162,00	528 311,95		528 311,95	21 850,05
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	610 162,00		610 162,00	528 311,95		528 311,95	81 850,05
TOTAL GENERAL		1 134 171,00		1 134 171,00	1 026 019,01	3 016,79	1 023 002,22	111 168,78

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	185 255,00		185 255,00	128 709,73	2 994,89	125 714,84	59 540,16
74	Dotations, subventions et participations				21 090,00		21 090,00	-21 090,00
75	Autres produits de gestion courante	649 300,00		649 300,00	603 284,44	3 099,80	600 184,64	49 115,36
77	Produits exceptionnels	500,00		500,00				500,00
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	835 055,00		835 055,00	753 084,17	6 094,69	746 989,48	88 065,52
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	299 116,00		299 116,00	281 845,31		281 845,31	17 270,69
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	299 116,00		299 116,00	281 845,31		281 845,31	17 270,69
TOTAL GENERAL		1 134 171,00		1 134 171,00	1 034 929,48	6 094,69	1 028 834,79	105 336,21

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
1641	Emprunts en euros	251 376,92		251 376,92
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	251 376,92		251 376,92
2031	Frais d'études	4 750,00		4 750,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	4 750,00		4 750,00
2135	Installations générales agencements et aménagements des constructions	93 644,34		93 644,34
2151	Réseaux de voirie	1 145,01		1 145,01
21578	Autre matériel et outillage de voirie	5 880,68		5 880,68
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	153,90		153,90
2188	Autres immobilisations corporelles	665,83		665,83
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	101 489,76		101 489,76
2313	Constructions	28 430,10		28 430,10
SOUS-TOTAL CHAPITRE 23	Immobilisations en cours	28 430,10		28 430,10
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	386 046,78		386 046,78
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	386 046,78		386 046,78
13911	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - Etat et Etablissements Nationaux	76 683,31		76 683,31
13912	Subvention équipement transférées au compte de résultat - Région	68 619,94		68 619,94
13913	Subvention d'équipement transférées au compte de résultat - Département	77 289,35		77 289,35
13917	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - budget communautaire et fonds structurels	59 252,71		59 252,71
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	281 845,31		281 845,31
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	281 845,31		281 845,31
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	667 892,09		667 892,09

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	154 516,91		154 516,91
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations, fonds divers et réserves	154 516,91		154 516,91
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	154 516,91		154 516,91
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	154 516,91		154 516,91
28031	Amortissements frais d'études	2 750,00		2 750,00
28121	Amortissements plantations d'arbres et d'arbustes	145,00		145,00
28128	Amortissements autres agencements et aménagements de terrains	6 287,00		6 287,00
28132	Immeubles de rapport	258 806,94		258 806,94
28135	Amortissements installations générales agencements aménagements des constructions	39 519,14		39 519,14
28138	Amortissements autres constructions	177 386,71		177 386,71
28151	Réseaux de voirie	2 621,00		2 621,00
281731	Bâtiments publics	7 259,53		7 259,53
28181	Installations générales agencements et aménagements divers	3 655,80		3 655,80
28184	Mobilier	1 175,43		1 175,43
28188	Amortissements autres immobilisations corporelles	7 572,42		7 572,42
4817	Pénalités de renégociation de la dette	21 132,98		21 132,98
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	528 311,95		528 311,95
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	528 311,95		528 311,95
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	682 828,86		682 828,86

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
60611	Achats non stockés de fournitures non stockables - eau et assainissement	8 818,53		8 818,53
60612	Achats non stockés de fournitures non stockables - énergie électricité	22 677,77	159,31	22 518,46
60613	Achats non stockés de fournitures non stockables - chauffage urbain	15 786,57		15 786,57
60618	Autres fournitures non stockables	125 399,18		125 399,18
60622	Achats non stockés de carburants	1 907,39		1 907,39
60623	Achats non stockés d'alimentation	45,59		45,59
60631	Achats non stockés de fournitures d'entretien	41,60		41,60
60632	Achats non stockés de fournitures de petit équipement	12,49		12,49
60636	Achats non stockés de vêtements de travail	93,66		93,66
6068	Achats non stockés d'autres matières et fournitures	8 534,14		8 534,14
61521	Services extérieurs - entretien et réparations de terrains	945,00		945,00
615221	Bâtiments publics	2 183,00		2 183,00
615228	Autres bâtiments	7 024,30		7 024,30
615232	Réseaux	900,00		900,00
61524	Services extérieurs - entretien et réparations de bois et forêts	2 380,00		2 380,00
61551	Services extérieurs - entretien et réparations sur matériel roulant	1 631,72		1 631,72
61558	Services extérieurs - entretien et réparations sur autres biens mobiliers	2 459,68		2 459,68
6156	Services extérieurs - maintenance	4 649,19		4 649,19
6161	Multirisques	17 471,89		17 471,89
6184	Services extérieurs - divers - versements à des organismes de formation	190,00		190,00
6188	Services extérieurs - autres frais divers	1 863,49		1 863,49
6226	Rémunération d'intermédiaires et honoraires - honoraires	10 281,53		10 281,53
6227	Rémunération d'intermédiaires et honoraires frais d'actes et de contentieux	121,84		121,84
6228	Rémunération d'intermédiaires et honoraires - divers	2 664,67		2 664,67

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6236	Publicité publications relations publiques - catalogues et imprimés	95,00		95,00
6262	Frais de télécommunications	1 616,12		1 616,12
62871	Remboursement de frais à la collectivité de rattachement	21 459,00		21 459,00
6288	Autres services extérieurs	2 195,00		2 195,00
63512	Impôts directs - taxes foncières	99 561,00		99 561,00
6358	Autres droits administration des impôts	306,10		306,10
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	363 315,45	159,31	363 156,14
6215	Personnel extérieur au service affecté par collectivité rattachement	57 593,00		57 593,00
6218	Autre personnel extérieur au service	7 216,78		7 216,78
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	64 809,78		64 809,78
6541	Créances admises en non-valeur	14 778,81		14 778,81
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	14 778,81		14 778,81
66111	Intérêts réglés à l'échéance	30 466,51		30 466,51
66112	Intérêts - rattachement des icne	2 607,25	2 857,48	-250,23
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	Charges financières	33 073,76	2 857,48	30 216,28
6718	Charges exceptionnelles - autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	17 423,99		17 423,99
673	Charges exceptionnelles - titres annulés (sur exercices antérieurs)	448,19		448,19
678	Autres charges exceptionnelles	3 857,08		3 857,08
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles	21 729,26		21 729,26
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	497 707,06	3 016,79	494 690,27
6811	Dotations aux Amortissements immobilisations incorporelles et corporelles	507 178,97		507 178,97
6862	Dotations aux Amortissementss des charges financières à répartir	21 132,98		21 132,98
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	528 311,95		528 311,95
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	528 311,95		528 311,95

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 026 019,01	3 016,79	1 023 002,22

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
70388	Utilisation du domaine - autres redevances et recettes diverses	152,45		152,45
70878	Autres produits - remboursement de frais par d'autres redevables	128 557,28	2 994,89	125 562,39
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	128 709,73	2 994,89	125 714,84
7472	Participations - Régions	21 090,00		21 090,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Dotations, subventions et participations	21 090,00		21 090,00
752	Autres produits de gestion courante - revenus des immeubles	603 284,44	3 099,80	600 184,64
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	603 284,44	3 099,80	600 184,64
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	753 084,17	6 094,69	746 989,48
777	Quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat	281 845,31		281 845,31
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	281 845,31		281 845,31
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	281 845,31		281 845,31
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 034 929,48	6 094,69	1 028 834,79

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1068	Excédit de fonctionnement capitalisé		1 972 722,38				154 516,91		2 127 239,29		2 127 239,29
106	Sous Total compte 106		1 972 722,38				154 516,91		2 127 239,29		2 127 239,29
10	Sous Total compte 10		1 972 722,38				154 516,91		2 127 239,29		2 127 239,29
110	Report à nouveau solde créditeur		58 160,51	154 516,91	96 356,40			154 516,91	154 516,91		0,00
11	Sous Total compte 11		58 160,51	154 516,91	96 356,40			154 516,91	154 516,91		0,00
12	Résultat exercice excéd déficit		96 356,40	96 356,40				96 356,40	96 356,40		0,00
12	Sous Total compte 12		96 356,40	96 356,40				96 356,40	96 356,40		0,00
1311	Subv équipt transf - Etat et EPN		1 722 371,54						1 722 371,54		1 722 371,54
1312	Subv équipt transf - Région		1 191 091,30						1 191 091,30		1 191 091,30
1313	Subv équipt transf - Dépt		1 456 723,31						1 456 723,31		1 456 723,31
1317	Subv équipt transf - bcfs		716 303,60						716 303,60		716 303,60
131	Sous Total compte 131		5 086 489,75						5 086 489,75		5 086 489,75
1321	Etat et EPN		629 596,87						629 596,87		629 596,87

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1322	Région		1 204 484,76						1 204 484,76		1 204 484,76
1323	Dépt		1 173 817,48						1 173 817,48		1 173 817,48
1327	Budget communautaire fonds structurels		1 371 119,66						1 371 119,66		1 371 119,66
1328	Autres		102 500,00						102 500,00		102 500,00
132	Sous Total compte 132		4 481 518,77						4 481 518,77		4 481 518,77
13911	Subv équipt transf - Etat EPN	844 255,72				76 683,31		920 939,03		920 939,03	
13912	Subv équipt transf - Région	866 359,02				68 619,94		934 978,96		934 978,96	
13913	Subv équipt transf - Dépt	970 961,52				77 289,35		1 048 250,87		1 048 250,87	
13917	Subv équipt transf - BC et FS	750 433,81				59 252,71		809 686,52		809 686,52	
1391	Sous Total compte 1391	3 432 010,07				281 845,31		3 713 855,38		3 713 855,38	
139	Sous Total compte 139	3 432 010,07				281 845,31		3 713 855,38		3 713 855,38	
13	Sous Total compte 13	3 432 010,07	9 568 008,52			281 845,31		3 713 855,38	9 568 008,52		5 854 153,14
1641	Emprunts en euros		2 005 722,60			251 376,92		251 376,92	2 005 722,60		1 754 345,68

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
164	Sous Total compte 164		2 005 722,60			251 376,92		251 376,92	2 005 722,60		1 754 345,68
16884	Ints courus sur emprunts auprès éts fina		2 857,48	2 857,48	2 607,25			2 857,48	5 464,73		2 607,25
1688	Sous Total compte 1688		2 857,48	2 857,48	2 607,25			2 857,48	5 464,73		2 607,25
168	Sous Total compte 168		2 857,48	2 857,48	2 607,25			2 857,48	5 464,73		2 607,25
16	Sous Total compte 16		2 008 580,08	2 857,48	2 607,25	251 376,92		254 234,40	2 011 187,33		1 756 952,93
181	Cpte liaison : affectation		351 059,15						351 059,15		351 059,15
18	Sous Total compte 18		351 059,15						351 059,15		351 059,15
192	Plus ou moins-values cessions immo		197 101,98						197 101,98		197 101,98
19	Sous Total compte 19		197 101,98						197 101,98		197 101,98
	Total classe 1	3 432 010,07	14 251 989,02	253 730,79	98 963,65	533 222,23	154 516,91	4 218 963,09	14 505 469,58	3 713 855,38	14 000 361,87
2031	Frais d'études	27 548,30				4 750,00		32 298,30		32 298,30	
203	Sous Total compte 203	27 548,30				4 750,00		32 298,30		32 298,30	
20	Sous Total compte 20	27 548,30				4 750,00		32 298,30		32 298,30	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2111	Terrains nus	4 465,90						4 465,90		4 465,90	
2113	Terr aménagés autres que voirie	6 563,06						6 563,06		6 563,06	
2115	Terrains bâtis	192 500,60						192 500,60		192 500,60	
211	Sous Total compte 211	203 529,56						203 529,56		203 529,56	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 030,00						3 030,00		3 030,00	
2128	Autres agencet et aménegt terrains	166 127,30						166 127,30		166 127,30	
212	Sous Total compte 212	169 157,30						169 157,30		169 157,30	
21318	Autres batiments publics	42 892,60						42 892,60		42 892,60	
2131	Sous Total compte 2131	42 892,60						42 892,60		42 892,60	
2132	Immeubles de rapport	7 521 363,15		363 681,56				7 885 044,71		7 885 044,71	
2135	Instal gales agencet amégts const	511 016,14		117 068,42		93 644,34		721 728,90		721 728,90	
2138	Autres constructions	6 138 706,45						6 138 706,45		6 138 706,45	
213	Sous Total compte 213	14 213 978,34		480 749,98		93 644,34		14 788 372,66		14 788 372,66	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2148	Construct sol autrui - autres constructs	17 409,07						17 409,07		17 409,07	
214	Sous Total compte 214	17 409,07						17 409,07		17 409,07	
2151	Réseaux de voirie	17 730,00				1 145,01		18 875,01		18 875,01	
2152	Installations de voirie	2 200,00						2 200,00		2 200,00	
21568	Autre mat outil incendie déf civ	631,81						631,81		631,81	
2156	Sous Total compte 2156	631,81						631,81		631,81	
21571	Mat outil voirie mat roulant	999,33						999,33		999,33	
21578	Autre mat et outillage de voirie					5 880,68		5 880,68		5 880,68	
2157	Sous Total compte 2157	999,33				5 880,68		6 880,01		6 880,01	
215	Sous Total compte 215	21 561,14				7 025,69		28 586,83		28 586,83	
2168	Autres collections et oeuvres d'art	1 661,50						1 661,50		1 661,50	
216	Sous Total compte 216	1 661,50						1 661,50		1 661,50	
21731	Batiments publics	205 267,46						205 267,46		205 267,46	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2173	Sous Total compte 2173	205 267,46						205 267,46		205 267,46	
217	Sous Total compte 217	205 267,46						205 267,46		205 267,46	
2181	Instal gales agenc t amngts divers	56 077,39						56 077,39		56 077,39	
2182	Mat de transport	44 668,68						44 668,68		44 668,68	
2183	Mat bureau mat informatique	104,17				153,90		258,07		258,07	
2184	Mobilier	22 512,76						22 512,76		22 512,76	
2188	Autres immobilisations corporelles	1 090 825,23				665,83		1 091 491,06		1 091 491,06	
218	Sous Total compte 218	1 214 188,23				819,73		1 215 007,96		1 215 007,96	
21	Sous Total compte 21	16 046 752,60		480 749,98		101 489,76		16 628 992,34		16 628 992,34	
2312	Agencements et aménagements de terrains	3 304,00						3 304,00		3 304,00	
2313	Constructions	531 924,76			480 749,98	28 430,10		560 354,86	480 749,98	79 604,88	
231	Sous Total compte 231	535 228,76			480 749,98	28 430,10		563 658,86	480 749,98	82 908,88	
23	Sous Total compte 23	535 228,76			480 749,98	28 430,10		563 658,86	480 749,98	82 908,88	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28031	Amort frais études		9 502,10				2 750,00		12 252,10		12 252,10
2803	Sous Total compte 2803		9 502,10				2 750,00		12 252,10		12 252,10
280	Sous Total compte 280		9 502,10				2 750,00		12 252,10		12 252,10
28121	Amort plantations d'arbres et d'arbustes		1 575,00				145,00		1 720,00		1 720,00
28128	Amort autres agencet amégat terr		57 659,00				6 287,00		63 946,00		63 946,00
2812	Sous Total compte 2812		59 234,00				6 432,00		65 666,00		65 666,00
281318	Amort autres bâtiments publics		42 892,60						42 892,60		42 892,60
28131	Sous Total compte 28131		42 892,60						42 892,60		42 892,60
28132	Immeubles de rapport		2 459 055,40				258 806,94		2 717 862,34		2 717 862,34
28135	Amort instal gales agencet amégat constru		182 955,50				39 519,14		222 474,64		222 474,64
28138	Amort autres constructions		2 841 049,89				177 386,71		3 018 436,60		3 018 436,60
2813	Sous Total compte 2813		5 525 953,39				475 712,79		6 001 666,18		6 001 666,18
28148	Amort autres constructions		17 409,07						17 409,07		17 409,07

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2814	Sous Total compte 2814		17 409,07						17 409,07		17 409,07
28151	Réseaux de voirie		13 560,00				2 621,00		16 181,00		16 181,00
281568	Amort aut matér outil incend déf civile		631,81						631,81		631,81
28156	Sous Total compte 28156		631,81						631,81		631,81
281571	Mat roulant		999,33						999,33		999,33
28157	Sous Total compte 28157		999,33						999,33		999,33
2815	Sous Total compte 2815		15 191,14				2 621,00		17 812,14		17 812,14
281731	Bâtiments publics		72 595,30				7 259,53		79 854,83		79 854,83
28173	Sous Total compte 28173		72 595,30				7 259,53		79 854,83		79 854,83
2817	Sous Total compte 2817		72 595,30				7 259,53		79 854,83		79 854,83
28181	Instal gales agentct amngts divers		28 619,73				3 655,80		32 275,53		32 275,53
28182	Mat de transport		44 668,68						44 668,68		44 668,68
28183	Mat bureau mat informatique		104,17						104,17		104,17

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28184	Mobilier		14 627,85				1 175,43		15 803,28		15 803,28
28188	Amort autres immobilisations corporelles		82 980,41				7 572,42		90 552,83		90 552,83
2818	Sous Total compte 2818		171 000,84				12 403,65		183 404,49		183 404,49
281	Sous Total compte 281		5 861 383,74				504 428,97		6 365 812,71		6 365 812,71
28	Sous Total compte 28		5 870 885,84				507 178,97		6 378 064,81		6 378 064,81
	Total classe 2	16 609 529,66	5 870 885,84	480 749,98	480 749,98	134 669,86	507 178,97	17 224 949,50	6 858 814,79	16 744 199,52	6 378 064,81
4011	Fournisseurs		7 952,43	269 053,17	307 014,12			269 053,17	314 966,55		45 913,38
401	Sous Total compte 401		7 952,43	269 053,17	307 014,12			269 053,17	314 966,55		45 913,38
4041	Fournis immob			116 742,31	160 112,63			116 742,31	160 112,63		43 370,32
40471	Fournis immob - retenues de garantie		4 057,25						4 057,25		4 057,25
4047	Sous Total compte 4047		4 057,25						4 057,25		4 057,25
404	Sous Total compte 404		4 057,25	116 742,31	160 112,63			116 742,31	164 169,88		47 427,57
40	Sous Total compte 40		12 009,68	385 795,48	467 126,75			385 795,48	479 136,43		93 340,95

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4111	Redevables - amiable	38 589,07		40 698,32	75 572,65			79 287,39	75 572,65	3 714,74	
4116	Redevables - contentieux	18 809,80		1 873,81	776,77			20 683,61	776,77	19 906,84	
411	Sous Total compte 411	57 398,87		42 572,13	76 349,42			99 971,00	76 349,42	23 621,58	
4141	Locataires acquéreurs locat - amiable	80 279,66		800 008,97	820 656,50			880 288,63	820 656,50	59 632,13	
4146	Locataires-acquéreurs locat contentieux	22 228,58		33 221,91	17 892,44			55 450,49	17 892,44	37 558,05	
414	Sous Total compte 414	102 508,24		833 230,88	838 548,94			935 739,12	838 548,94	97 190,18	
41	Sous Total compte 41	159 907,11		875 803,01	914 898,36			1 035 710,12	914 898,36	120 811,76	
44311	Opér particul avec Etat dépenses			1 343,80	1 343,80			1 343,80	1 343,80		0,00
44316	Opér particul avec Etat rec contentieux	5 258,40						5 258,40		5 258,40	
4431	Sous Total compte 4431	5 258,40		1 343,80	1 343,80			6 602,20	1 343,80	5 258,40	
44321	Opér particul avec Région dépenses			593,12	593,12			593,12	593,12		0,00
4432	Sous Total compte 4432			593,12	593,12			593,12	593,12		0,00
44331	Opér particulières avec Département_Dé			1 714,51	1 714,51			1 714,51	1 714,51		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4433	Sous Total compte 4433			1 714,51	1 714,51			1 714,51	1 714,51		0,00
44341	Opér part av Etat communes dépenses			416,00	416,00			416,00	416,00		0,00
4434	Sous Total compte 4434			416,00	416,00			416,00	416,00		0,00
44351	Opér particul grp dépenses			614,65	58 207,65			614,65	58 207,65		57 593,00
44356	Opér particul grp recettes contentieux	815,73			815,73			815,73	815,73		0,00
4435	Sous Total compte 4435	815,73		614,65	59 023,38			1 430,38	59 023,38		57 593,00
44361	Opér part av Etat caisse écoles dépenses			320,85	320,85			320,85	320,85		0,00
4436	Sous Total compte 4436			320,85	320,85			320,85	320,85		0,00
44381	Aut serv organ pub - dépenses			1 356,03	1 356,03			1 356,03	1 356,03		0,00
4438	Sous Total compte 4438			1 356,03	1 356,03			1 356,03	1 356,03		0,00
443	Sous Total compte 443	6 074,13		6 358,96	64 767,69			12 433,09	64 767,69		52 334,60
44551	Etat - TVA à décaisser		9 086,00	81 901,00	72 815,00			81 901,00	81 901,00		0,00
4455	Sous Total compte 4455		9 086,00	81 901,00	72 815,00			81 901,00	81 901,00		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44562	Etat - TVA déduct sur immobilisations			25 442,77	25 444,00			25 442,77	25 444,00		1,23
44566	TVA déduct sur autres biens et services			43 583,93	43 395,56			43 583,93	43 395,56	188,37	
44567	Etat - crédit de TVA à reporter			22 526,00	9 435,00			22 526,00	9 435,00	13 091,00	
4456	Sous Total compte 4456			91 552,70	78 274,56			91 552,70	78 274,56	13 278,14	
44571	Etat - TVA collectée			129 722,94	129 713,12			129 722,94	129 713,12	9,82	
4457	Sous Total compte 4457			129 722,94	129 713,12			129 722,94	129 713,12	9,82	
445	Sous Total compte 445		9 086,00	303 176,64	280 802,68			303 176,64	289 888,68	13 287,96	
447	Autres impôts taxes verSEMENTS assimilés			99 904,82	99 904,82			99 904,82	99 904,82		0,00
4487	Produits à recevoir			21 000,00				21 000,00		21 000,00	
448	Sous Total compte 448			21 000,00				21 000,00		21 000,00	
44	Sous Total compte 44	6 074,13	9 086,00	430 440,42	445 475,19			436 514,55	454 561,19		18 046,64
4516	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann		109 507,80	865 607,43	845 613,51			865 607,43	955 121,31		89 513,88
451	Sous Total compte 451		109 507,80	865 607,43	845 613,51			865 607,43	955 121,31		89 513,88

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
45	Sous Total compte 45		109 507,80	865 607,43	845 613,51			865 607,43	955 121,31		89 513,88
4632	Empt publics - intérêts à payer		14 001,91	14 463,98	4 760,81			14 463,98	18 762,72		4 298,74
463	Sous Total compte 463		14 001,91	14 463,98	4 760,81			14 463,98	18 762,72		4 298,74
466	Excédé de verSEMent			2 053,57	3 030,22			2 053,57	3 030,22		976,65
46711	Autres comptes créditeurs		106 294,69	149 055,51	111 527,57			149 055,51	217 822,26		68 766,75
4671	Sous Total compte 4671		106 294,69	149 055,51	111 527,57			149 055,51	217 822,26		68 766,75
46721	Débiteurs divers - amiable			437,74	218,87			437,74	218,87	218,87	
46726	Débiteurs divers - contentieux	4 144,62			427,20			4 144,62	427,20	3 717,42	
4672	Sous Total compte 4672	4 144,62		437,74	646,07			4 582,36	646,07	3 936,29	
467	Sous Total compte 467	4 144,62	106 294,69	149 493,25	112 173,64			153 637,87	218 468,33		64 830,46
46	Sous Total compte 46	4 144,62	120 296,60	166 010,80	119 964,67			170 155,42	240 261,27		70 105,85
47134	Raet : subv			21 090,00				21 090,00		21 090,00	
4713	Sous Total compte 4713			21 090,00				21 090,00		21 090,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
471411	Excédent à réimputer - pers physiques		0,60	2 275,09	2 274,49			2 275,09	2 275,09		0,00
471412	Excédent à réimputer - personnes morales		180,00	9 607,60	9 427,60			9 607,60	9 607,60		0,00
47141	Sous Total compte 47141		180,60	11 882,69	11 702,09			11 882,69	11 882,69		0,00
4714	Sous Total compte 4714		180,60	11 882,69	11 702,09			11 882,69	11 882,69		0,00
4718	Autres recettes à régulariser		446,90	16 242,19	16 028,09			16 242,19	16 474,99		232,80
471	Sous Total compte 471		627,50	49 214,88	27 730,18			49 214,88	28 357,68	20 857,20	
47211	Remboursements d'annuités d'emprunts	120 296,60		188 625,22	286 399,37			308 921,82	286 399,37	22 522,45	
47218	Autres dépenses	218,87		27 074,39	15 494,60			27 293,26	15 494,60	11 798,66	
4721	Sous Total compte 4721	120 515,47		215 699,61	301 893,97			336 215,08	301 893,97	34 321,11	
4728	Autres dépenses à régulariser			28 385,17	28 385,17			28 385,17	28 385,17		0,00
472	Sous Total compte 472	120 515,47		244 084,78	330 279,14			364 600,25	330 279,14	34 321,11	
4751	Redevables sur rôle			870 003,18	870 003,18			870 003,18	870 003,18		0,00
4757	Produits sur rôle			704 970,72	704 970,72			704 970,72	704 970,72		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4758	TVA sur rôle			129 660,43	129 660,43			129 660,43	129 660,43		0,00
475	Sous Total compte 475			1 704 634,33	1 704 634,33			1 704 634,33	1 704 634,33		0,00
4784	Arrondis sur déclaration de TVA	0,45						0,45		0,45	
478	Sous Total compte 478	0,45						0,45		0,45	
47	Sous Total compte 47	120 515,92	627,50	1 997 933,99	2 062 643,65			2 118 449,91	2 063 271,15	55 178,76	
4817	Pénalités de renégociation de la dette	42 220,93		42 265,96	42 265,96		21 132,98	84 486,89	63 398,94	21 087,95	
481	Sous Total compte 481	42 220,93		42 265,96	42 265,96		21 132,98	84 486,89	63 398,94	21 087,95	
48	Sous Total compte 48	42 220,93		42 265,96	42 265,96		21 132,98	84 486,89	63 398,94	21 087,95	
	Total classe 4	332 862,71	251 527,58	4 763 857,09	4 897 988,09		21 132,98	5 096 719,80	5 170 648,65	240 795,15	314 724,00
51178	Autres valeurs impayées			8 683,00	8 683,00			8 683,00	8 683,00		0,00
5117	Sous Total compte 5117			8 683,00	8 683,00			8 683,00	8 683,00		0,00
5118	Autres valeurs à l'encaissement			442 149,53	442 016,33			442 149,53	442 016,33	133,20	
511	Sous Total compte 511			450 832,53	450 699,33			450 832,53	450 699,33	133,20	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
51	Sous Total compte 51			450 832,53	450 699,33			450 832,53	450 699,33	133,20	
580	Opérations d'ordre budgétaires			810 157,26	810 157,26			810 157,26	810 157,26		0,00
5872	Compte pivot - admission en non valeur			14 778,81	14 778,81			14 778,81	14 778,81		0,00
587	Sous Total compte 587			14 778,81	14 778,81			14 778,81	14 778,81		0,00
588	Autres virements internes			263,65	263,65			263,65	263,65		0,00
58	Sous Total compte 58			825 199,72	825 199,72			825 199,72	825 199,72		0,00
	Total classe 5			1 276 032,25	1 275 899,05			1 276 032,25	1 275 899,05	133,20	
60611	Achts non stkés fournit eau-assainist					8 818,53		8 818,53		8 818,53	
60612	Achts non stkés fournit énergie élect					22 677,77	159,31	22 677,77	159,31	22 518,46	
60613	Achts non stkés fournit chauff urbain					15 786,57		15 786,57		15 786,57	
60618	Autres fournitures non stockables					125 399,18		125 399,18		125 399,18	
6061	Sous Total compte 6061					172 682,05	159,31	172 682,05	159,31	172 522,74	
60622	Achts non stkés carburants					1 907,39		1 907,39		1 907,39	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60623	Achts non stkés d'aliment					45,59		45,59		45,59	
6062	Sous Total compte 6062					1 952,98		1 952,98		1 952,98	
60631	Achts non stkés fournit entretien					41,60		41,60		41,60	
60632	Achts non stkés fournit petit équipt					12,49		12,49		12,49	
60636	Achts non stkés vêtements travail					93,66		93,66		93,66	
6063	Sous Total compte 6063					147,75		147,75		147,75	
6068	Achts non stkés autres mat et fourn					8 534,14		8 534,14		8 534,14	
606	Sous Total compte 606					183 316,92	159,31	183 316,92	159,31	183 157,61	
60	Sous Total compte 60					183 316,92	159,31	183 316,92	159,31	183 157,61	
61521	Entretien et réparations de terrains					945,00		945,00		945,00	
615221	Bâtiments publics					2 183,00		2 183,00		2 183,00	
615228	Autres bâtiments					7 024,30		7 024,30		7 024,30	
61522	Sous Total compte 61522					9 207,30		9 207,30		9 207,30	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
615232	Réseaux					900,00		900,00		900,00	
61523	Sous Total compte 61523					900,00		900,00		900,00	
61524	Entretien réparations de bois et forêts					2 380,00		2 380,00		2 380,00	
6152	Sous Total compte 6152					13 432,30		13 432,30		13 432,30	
61551	Entretien réparations matériel roulant					1 631,72		1 631,72		1 631,72	
61558	Entretien réparations autres mobiliers					2 459,68		2 459,68		2 459,68	
6155	Sous Total compte 6155					4 091,40		4 091,40		4 091,40	
6156	Maintenance					4 649,19		4 649,19		4 649,19	
615	Sous Total compte 615					22 172,89		22 172,89		22 172,89	
6161	Multirisques					17 471,89		17 471,89		17 471,89	
616	Sous Total compte 616					17 471,89		17 471,89		17 471,89	
6184	Divers verst à organismes formation					190,00		190,00		190,00	
6188	Autres frais divers					1 863,49		1 863,49		1 863,49	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
618	Sous Total compte 618					2 053,49		2 053,49		2 053,49	
61	Sous Total compte 61					41 698,27		41 698,27		41 698,27	
6215	Persel extér au serv affecté par col rat					57 593,00		57 593,00		57 593,00	
6218	Autre personnel extérieur au service					7 216,78		7 216,78		7 216,78	
621	Sous Total compte 621					64 809,78		64 809,78		64 809,78	
6226	Rému interméd honoraires					10 281,53		10 281,53		10 281,53	
6227	Rému interméd honoraires					121,84		121,84		121,84	
6228	Rému interméd honoraires divers					2 664,67		2 664,67		2 664,67	
622	Sous Total compte 622					13 068,04		13 068,04		13 068,04	
6236	Pub public relat publ catalog imprimés					95,00		95,00		95,00	
623	Sous Total compte 623					95,00		95,00		95,00	
6262	Frais de télécommunicat					1 616,12		1 616,12		1 616,12	
626	Sous Total compte 626					1 616,12		1 616,12		1 616,12	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
62871	Rembst frais à collectivité rattachée					21 459,00		21 459,00		21 459,00	
6287	Sous Total compte 6287					21 459,00		21 459,00		21 459,00	
6288	Autres serv extér					2 195,00		2 195,00		2 195,00	
628	Sous Total compte 628					23 654,00		23 654,00		23 654,00	
62	Sous Total compte 62					103 242,94		103 242,94		103 242,94	
63512	Impôts directs - taxes foncières					99 561,00		99 561,00		99 561,00	
6351	Sous Total compte 6351					99 561,00		99 561,00		99 561,00	
6358	Autres droits administration des impôts					306,10		306,10		306,10	
635	Sous Total compte 635					99 867,10		99 867,10		99 867,10	
63	Sous Total compte 63					99 867,10		99 867,10		99 867,10	
6541	Créances admises en non-valeur					14 778,81		14 778,81		14 778,81	
654	Sous Total compte 654					14 778,81		14 778,81		14 778,81	
65	Sous Total compte 65					14 778,81		14 778,81		14 778,81	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
66111	Intérêts réglés à l'échéance					30 466,51		30 466,51		30 466,51	
66112	Intérêts - rattachement des icne					2 607,25	2 857,48	2 607,25	2 857,48		250,23
6611	Sous Total compte 6611					33 073,76	2 857,48	33 073,76	2 857,48	30 216,28	
661	Sous Total compte 661					33 073,76	2 857,48	33 073,76	2 857,48	30 216,28	
66	Sous Total compte 66					33 073,76	2 857,48	33 073,76	2 857,48	30 216,28	
6718	Charg except aut charg except opér gest					17 423,99		17 423,99		17 423,99	
671	Sous Total compte 671					17 423,99		17 423,99		17 423,99	
673	Charges except titres annulés					448,19		448,19		448,19	
678	Autres charges exceptionnelles					3 857,08		3 857,08		3 857,08	
67	Sous Total compte 67					21 729,26		21 729,26		21 729,26	
6811	DA - immob					507 178,97		507 178,97		507 178,97	
681	Sous Total compte 681					507 178,97		507 178,97		507 178,97	
6862	DA - charges financières à répartir					21 132,98		21 132,98		21 132,98	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
686	Sous Total compte 686					21 132,98		21 132,98		21 132,98	
68	Sous Total compte 68					528 311,95		528 311,95		528 311,95	
	Total classe 6					1 026 019,01	3 016,79	1 026 019,01	3 016,79	1 023 252,45	250,23
70388	Autres redevances et recettes diverses						152,45		152,45		152,45
7038	Sous Total compte 7038						152,45		152,45		152,45
703	Sous Total compte 703						152,45		152,45		152,45
70878	Autres produits - remboursement de frais					2 994,89	128 557,28	2 994,89	128 557,28		125 562,39
7087	Sous Total compte 7087					2 994,89	128 557,28	2 994,89	128 557,28		125 562,39
708	Sous Total compte 708					2 994,89	128 557,28	2 994,89	128 557,28		125 562,39
70	Sous Total compte 70					2 994,89	128 709,73	2 994,89	128 709,73		125 714,84
7472	Participations - Région						21 090,00		21 090,00		21 090,00
747	Sous Total compte 747						21 090,00		21 090,00		21 090,00
74	Sous Total compte 74						21 090,00		21 090,00		21 090,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
752	Revenus des immeubles					3 099,80	603 284,44	3 099,80	603 284,44		600 184,64
75	Sous Total compte 75					3 099,80	603 284,44	3 099,80	603 284,44		600 184,64
777	Quote-part des subv d'invest transférée						281 845,31		281 845,31		281 845,31
77	Sous Total compte 77						281 845,31		281 845,31		281 845,31
	Total classe 7					6 094,69	1 034 929,48	6 094,69	1 034 929,48		1 028 834,79
	Total général	20 374 402,44	20 374 402,44	6 774 370,11	6 753 600,77	1 700 005,79	1 720 775,13	28 848 778,34	28 848 778,34	21 722 235,70	21 722 235,70

Balance des valeurs inactives

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861								
Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862								
Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863								
Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page des signatures

04045 - FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN

Exercice 2022

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

BOUILLOT Nadine (1018222064-0), Inspecteur principal des Finances Publiques

A DDFiP DU HAUT-RHIN, le 20/03/2023

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN** pendant l'année 2022 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

LALAGUE Christophe (1013580912-0), Inspecteur divisionnaire FIP hors classe

A GUEBWILLER, le 27/03/2023

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

ESPACE GROS ROMAN BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2022

PRÉSENTÉ À

La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M Christophe LALAGUE

068022 SGC GUEBWILLER

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2022 AU 03/03/2023Population 12474
Nomenclature M14 entre 500h et 3500h
Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE	: Situation patrimoniale	3
	1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2	Bilan	Etat I-2 5
	2.1 Bilan Actif	
	2.2 Bilan Passif	
	3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
	4 Compte de résultat	Etat I-4 14
5	Annexe	18
	Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE	: Exécution budgétaire	21
	1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
	2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
	3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 26
	4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 30
3EME PARTIE	: Comptabilité des deniers et valeurs	34
	1 Balance des comptes	Etat III-1 35
	2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 41
4EME PARTIE	: Page des signatures	42

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

04020 - ESPACE GROS ROMAN

Exercice 2022

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total(En Milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En Milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)		Dotations	
Terrains		Fonds Globalisés	
Constructions		Réserves	
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	
Autres immobilisations corporelles		Subventions transférables	
Total immobilisations corporelles (nettes)		Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermement et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		Autres fonds propres	
Stocks	357,12	TOTAL FONDS PROPRES	
Créances	16,24	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	21,92
Disponibilités		Fournisseurs ⁽²⁾	2,58
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	348,86
TOTAL ACTIF CIRCULANT	373,35	Total dettes à court terme	351,43
Comptes de régularisations		TOTAL DETTES	373,36
		Comptes de régularisations	
TOTAL ACTIF	373,35	TOTAL PASSIF	373,35

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2023

BILAN (en Euros)

04020 - ESPACE GROS ROMAN

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Subventions d'équipement versées				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété				
	Constructions en toute propriété				
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Immo affect à service non personnalisé				
	Immo en concess afferm à dispo immo aff				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
	Construc reçues au titre mise à dispo				
	Construction sur sol autrui mise à dispo				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles					
MONTANT A REPORTER					

BILAN (en Euros)

04020 - ESPACE GROS ROMAN

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE SUITE	REPORT				
	Terrains recus au titre d'affectation				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Construc sol d'autrui au titre affectat				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Avances en garanties d'emprunt				
	Autres créances				
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I					

BILAN (en Euros)

04020 - ESPACE GROS ROMAN

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Terrains	357 116,42		357 116,42	352 779,77
	Production autre que terrains				
	Autres stocks				
	Redevables et comptes rattachés				
	Créanc irrécouv adm par juge des cptes				
	Créances sur l'Etat et collec publiques	13 660,00		13 660,00	13 660,00
	Créances sur BA CCAS et CDE rattachées				
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances	2 577,00		2 577,00	
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités				
	Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance					
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		373 353,42		373 353,42	366 439,77

BILAN (en Euros)

04020 - ESPACE GROS ROMAN

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer ou à régulariser	0,75		0,75	0,75
	Ecart de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III	0,75		0,75	0,75
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	373 354,17		373 354,17	366 440,52

BILAN (en Euros)

04020 - ESPACE GROS ROMAN

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
FONDS PROPRES	Dotations		
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Réserves		
	Neutra amortis subv equip versees		
	Report à nouveau	-2,39	
	Résultat de l'exercice		-2,39
	Subventions transférables		
	Différences sur réalisations d'immob		
	Fonds globalisés		
	Subventions non transférables		
Droits de l'affectant			
FONDS PROPRES TOTAL I	-2,39	-2,39	

BILAN (en Euros)

04020 - ESPACE GROS ROMAN

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

BILAN (en Euros)

04020 - ESPACE GROS ROMAN

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits	21 922,52	36 135,55
	Emprunts et dettes financières divers		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 577,00	
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes envers l'Etat et les collec publ		
	Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées	345 026,55	330 307,36
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes	3 830,49	
Fournisseurs d'immobilisations			
Produits constatés d'avance			
DETTES TOTAL III	373 356,56	366 442,91	

BILAN (en Euros)

04020 - ESPACE GROS ROMAN

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser		
	Ecart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	373 354,17	366 440,52

Compte de Résultat Synthétique

En Milliers d'Euros

04020 - ESPACE GROS ROMAN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		
Produits des services		
Autres produits	4,34	23,53
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	4,34	23,53
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	4,34	23,53
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges		
Charges courantes non financières	4,34	23,53
RESULTAT COURANT NON FINANCIER		
Produits courants financiers	1,33	1,89
Charges courantes financières	1,33	1,90
RESULTAT COURANT FINANCIER		
RESULTAT COURANT		
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE		

COMPTE DE RESULTAT 2022

04020 - ESPACE GROS ROMAN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts locaux		
Autres impôts et taxes		
Produits services, domaine et ventes div		
Production stockée	4 336,65	23 531,50
Production immobilisée		
Reprise sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits		
Dotations de l'Etat		
Subventions et participations		
Autres attributions (péréquat, compensa)		
TOTAL I	4 336,65	23 531,50
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires		
Charges sociales		
Achats et charges externes	4 336,65	23 531,50
Impôts et taxes		
Dotations amortissements des immob		
Dot amort sur charges à répartir		

COMPTE DE RESULTAT 2022

04020 - ESPACE GROS ROMAN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Dotations aux provisions		
Autres charges		
Contingents et participations		
Subventions		
TOTAL II	4 336,65	23 531,50
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)		
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actif immo		
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges	1 334,85	1 893,50
TOTAL III	1 334,85	1 893,50
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	1 334,85	1 895,89
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL IV	1 334,85	1 895,89

COMPTE DE RESULTAT 2022

04020 - ESPACE GROS ROMAN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)		-2,39
A + B - RESULTAT COURANT		-2,39
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except op gestion : Subventions		
Prod exception gestion : Autres opér		
Produits des cessions d'immobilisations		
Diff réalis(négatives)repr cpte résultat		
Neutralisation des amortissements		
Prod exception capital : Autres opér		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		
Charg excep op gestion-Autres opérations		
Valeur comptable des immo cédées		
Diff réalis(positives)transf à investist		
Charg excep op capital-Autres opérations		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL VI		

COMPTE DE RESULTAT 2022

04020 - ESPACE GROS ROMAN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	5 671,50	25 425,00
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	5 671,50	25 427,39
RESULTAT DE L'EXERCICE		-2,39

Opérations Compte de Tiers

04020 - ESPACE GROS ROMAN

Exercice 2022

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Opérations Compte de Tiers

04020 - ESPACE GROS ROMAN

Exercice 2022

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



Résultats budgétaires de l'exercice

04020 - ESPACE GROS ROMAN

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 025 193,06	1 695 779,77	3 720 972,83
Titres de recette émis (b)	352 779,77	358 451,27	711 231,04
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	352 779,77	358 451,27	711 231,04
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 025 193,06	1 695 779,77	3 720 972,83
Mandats émis (f)	373 960,10	358 453,66	732 413,76
Annulations de mandats (g)	2 577,00	2,39	2 579,39
Depenses nettes (h = f - g)	371 383,10	358 451,27	729 834,37
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	18 603,33		18 603,33

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

04020 - ESPACE GROS ROMAN

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
ESPACE GROS ROMAN					
Investissement	-316 646,61		-18 603,33		-335 249,94
Fonctionnement	-2,39				-2,39
Sous-Total	-316 649,00		-18 603,33		-335 252,33
TOTAL II	-316 649,00		-18 603,33		-335 252,33
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-316 649,00		-18 603,33		-335 252,33

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

04020 - ESPACE GROS ROMAN

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
16	Emprunts et dettes assimilées	14 266,68		14 266,68	14 266,68		14 266,68	
21	Immobilisations corporelles				2 577,00	2 577,00		
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	14 266,68		14 266,68	16 843,68	2 577,00	14 266,68	
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	14 266,68		14 266,68	16 843,68	2 577,00	14 266,68	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 694 279,77		1 694 279,77	357 116,42		357 116,42	1 337 163,35
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 694 279,77		1 694 279,77	357 116,42		357 116,42	1 337 163,35
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	316 646,61		316 646,61				316 646,61
TOTAL GENERAL		2 025 193,06		2 025 193,06	373 960,10	2 577,00	371 383,10	1 653 809,96

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

04020 - ESPACE GROS ROMAN

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
13	Subventions d'investissement reçues	1 040 000,00		1 040 000,00				1 040 000,00
024	Produits de cessions (recettes)	632 413,29		632 413,29				632 413,29
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	1 672 413,29		1 672 413,29				1 672 413,29
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 672 413,29		1 672 413,29				1 672 413,29
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	352 779,77		352 779,77	352 779,77		352 779,77	
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	352 779,77		352 779,77	352 779,77		352 779,77	
TOTAL GENERAL		2 025 193,06		2 025 193,06	352 779,77		352 779,77	1 672 413,29

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

04020 - ESPACE GROS ROMAN

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	1 340 000,00		1 340 000,00	3 001,80		3 001,80	1 336 998,20
66	Charges financières	1 497,61		1 497,61	1 337,24	2,39	1 334,85	162,76
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 341 497,61		1 341 497,61	4 339,04	2,39	4 336,65	1 337 160,96
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	352 779,77		352 779,77	352 779,77		352 779,77	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	1 500,00		1 500,00	1 334,85		1 334,85	165,15
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	354 279,77		354 279,77	354 114,62		354 114,62	165,15
002	Résultat de fonctionnement reporté	2,39		2,39				2,39
TOTAL GENERAL		1 695 779,77		1 695 779,77	358 453,66	2,39	358 451,27	1 337 328,50

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

04020 - ESPACE GROS ROMAN

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 694 279,77		1 694 279,77	357 116,42		357 116,42	1 337 163,35
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	1 500,00		1 500,00	1 334,85		1 334,85	165,15
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 695 779,77		1 695 779,77	358 451,27		358 451,27	1 337 328,50
TOTAL GENERAL		1 695 779,77		1 695 779,77	358 451,27		358 451,27	1 337 328,50

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

04020 - ESPACE GROS ROMAN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
1641	Emprunts en euros	14 266,68		14 266,68
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	14 266,68		14 266,68
2135	Installations générales agencements et aménagements des constructions	2 577,00	2 577,00	
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	2 577,00	2 577,00	
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	16 843,68	2 577,00	14 266,68
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	16 843,68	2 577,00	14 266,68
3355	Travaux en cours - travaux	357 116,42		357 116,42
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	357 116,42		357 116,42
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	357 116,42		357 116,42
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	373 960,10	2 577,00	371 383,10

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

04020 - ESPACE GROS ROMAN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
3355	Travaux en cours - travaux	352 779,77		352 779,77
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	352 779,77		352 779,77
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	352 779,77		352 779,77
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	352 779,77		352 779,77

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

04020 - ESPACE GROS ROMAN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6045	Achats d'études - prestations de services terrains à aménager	2 577,00		2 577,00
615221	Bâtiments publics	156,00		156,00
615228	Autres bâtiments	268,80		268,80
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	3 001,80		3 001,80
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 281,20		1 281,20
66112	Intérêts - rattachement des icne	56,04	2,39	53,65
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	Charges financières	1 337,24	2,39	1 334,85
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	4 339,04	2,39	4 336,65
7133	Variation des en-cours de production de biens	352 779,77		352 779,77
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	352 779,77		352 779,77
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	1 334,85		1 334,85
SOUS-TOTAL OPERATION n° 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	1 334,85		1 334,85
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	354 114,62		354 114,62
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	358 453,66	2,39	358 451,27

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

04020 - ESPACE GROS ROMAN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
7133	Variation des en-cours de production de biens	357 116,42		357 116,42
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	357 116,42		357 116,42
796	Transfert de charges financières	1 334,85		1 334,85
SOUS-TOTAL OPERATION n° 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	1 334,85		1 334,85
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	358 451,27		358 451,27
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	358 451,27		358 451,27

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04020 - ESPACE GROS ROMAN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
119	Report à nouveau solde débiteur			2,39				2,39		2,39	
11	Sous Total compte 11			2,39				2,39		2,39	
12	Résultat exercice excéd déficit	2,39			2,39			2,39	2,39		0,00
12	Sous Total compte 12	2,39			2,39			2,39	2,39		0,00
1641	Emprunts en euros		36 133,16			14 266,68		14 266,68	36 133,16		21 866,48
164	Sous Total compte 164		36 133,16			14 266,68		14 266,68	36 133,16		21 866,48
16884	Ints courus sur emprunts auprès éta fina		2,39	2,39	56,04			2,39	58,43		56,04
1688	Sous Total compte 1688		2,39	2,39	56,04			2,39	58,43		56,04
168	Sous Total compte 168		2,39	2,39	56,04			2,39	58,43		56,04
16	Sous Total compte 16		36 135,55	2,39	56,04	14 266,68		14 269,07	36 191,59		21 922,52
	Total classe 1	2,39	36 135,55	4,78	58,43	14 266,68		14 273,85	36 193,98	2,39	21 922,52
2135	Instal gales agencé amégts const					2 577,00	2 577,00	2 577,00	2 577,00		0,00
213	Sous Total compte 213					2 577,00	2 577,00	2 577,00	2 577,00		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04020 - ESPACE GROS ROMAN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21	Sous Total compte 21					2 577,00	2 577,00	2 577,00	2 577,00		0,00
	Total classe 2					2 577,00	2 577,00	2 577,00	2 577,00		0,00
3355	Travaux en cours - travaux	352 779,77				357 116,42	352 779,77	709 896,19	352 779,77	357 116,42	
335	Sous Total compte 335	352 779,77				357 116,42	352 779,77	709 896,19	352 779,77	357 116,42	
33	Sous Total compte 33	352 779,77				357 116,42	352 779,77	709 896,19	352 779,77	357 116,42	
	Total classe 3	352 779,77				357 116,42	352 779,77	709 896,19	352 779,77	357 116,42	
4011	Fournisseurs			424,80	3 001,80			424,80	3 001,80		2 577,00
401	Sous Total compte 401			424,80	3 001,80			424,80	3 001,80		2 577,00
4041	Fournis immob			2 577,00	2 577,00			2 577,00	2 577,00		0,00
404	Sous Total compte 404			2 577,00	2 577,00			2 577,00	2 577,00		0,00
40	Sous Total compte 40			3 001,80	5 578,80			3 001,80	5 578,80		2 577,00
44567	Etat - crédit de TVA à reporter	13 660,00		54 640,00	54 640,00			68 300,00	54 640,00	13 660,00	
4456	Sous Total compte 4456	13 660,00		54 640,00	54 640,00			68 300,00	54 640,00	13 660,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04020 - ESPACE GROS ROMAN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
445	Sous Total compte 445	13 660,00		54 640,00	54 640,00			68 300,00	54 640,00	13 660,00	
44	Sous Total compte 44	13 660,00		54 640,00	54 640,00			68 300,00	54 640,00	13 660,00	
4519	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann		330 307,36		14 719,19				345 026,55		345 026,55
451	Sous Total compte 451		330 307,36		14 719,19				345 026,55		345 026,55
45	Sous Total compte 45		330 307,36		14 719,19				345 026,55		345 026,55
46711	Autres comptes créditeurs				3 830,49				3 830,49		3 830,49
4671	Sous Total compte 4671				3 830,49				3 830,49		3 830,49
46721	Débiteurs divers - amiable			5 154,00	2 577,00			5 154,00	2 577,00	2 577,00	
4672	Sous Total compte 4672			5 154,00	2 577,00			5 154,00	2 577,00	2 577,00	
467	Sous Total compte 467			5 154,00	6 407,49			5 154,00	6 407,49		1 253,49
46	Sous Total compte 46			5 154,00	6 407,49			5 154,00	6 407,49		1 253,49
47211	Remboursements d'annuités d'emprunts			9 911,70	9 911,70			9 911,70	9 911,70		0,00
47218	Autres dépenses			1 805,69	1 805,69			1 805,69	1 805,69		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04020 - ESPACE GROS ROMAN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4721	Sous Total compte 4721			11 717,39	11 717,39			11 717,39	11 717,39		0,00
472	Sous Total compte 472			11 717,39	11 717,39			11 717,39	11 717,39		0,00
4784	Arrondis sur déclaration de TVA	0,75						0,75		0,75	
478	Sous Total compte 478	0,75						0,75		0,75	
47	Sous Total compte 47	0,75		11 717,39	11 717,39			11 718,14	11 717,39	0,75	
	Total classe 4	13 660,75	330 307,36	74 513,19	93 062,87			88 173,94	423 370,23	16 237,75	351 434,04
580	Opérations d'ordre budgétaires			711 231,04	711 231,04			711 231,04	711 231,04		0,00
58	Sous Total compte 58			711 231,04	711 231,04			711 231,04	711 231,04		0,00
	Total classe 5			711 231,04	711 231,04			711 231,04	711 231,04		0,00
6045	Achts études prest serv terr à aménager					2 577,00		2 577,00		2 577,00	
604	Sous Total compte 604					2 577,00		2 577,00		2 577,00	
608	Frais accessoires sur terrains en cours					1 334,85		1 334,85		1 334,85	
60	Sous Total compte 60					3 911,85		3 911,85		3 911,85	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04020 - ESPACE GROS ROMAN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
615221	Bâtiments publics					156,00		156,00		156,00	
615228	Autres bâtiments					268,80		268,80		268,80	
61522	Sous Total compte 61522					424,80		424,80		424,80	
6152	Sous Total compte 6152					424,80		424,80		424,80	
615	Sous Total compte 615					424,80		424,80		424,80	
61	Sous Total compte 61					424,80		424,80		424,80	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					1 281,20		1 281,20		1 281,20	
66112	Intérêts - rattachement des icne					56,04	2,39	56,04	2,39	53,65	
6611	Sous Total compte 6611					1 337,24	2,39	1 337,24	2,39	1 334,85	
661	Sous Total compte 661					1 337,24	2,39	1 337,24	2,39	1 334,85	
66	Sous Total compte 66					1 337,24	2,39	1 337,24	2,39	1 334,85	
	Total classe 6					5 673,89	2,39	5 673,89	2,39	5 671,50	
7133	Variation des en-cours product de biens					352 779,77	357 116,42	352 779,77	357 116,42		4 336,65

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04020 - ESPACE GROS ROMAN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
713	Sous Total compte 713					352 779,77	357 116,42	352 779,77	357 116,42		4 336,65
71	Sous Total compte 71					352 779,77	357 116,42	352 779,77	357 116,42		4 336,65
796	Transfert de charges financières						1 334,85		1 334,85		1 334,85
79	Sous Total compte 79						1 334,85		1 334,85		1 334,85
	Total classe 7					352 779,77	358 451,27	352 779,77	358 451,27		5 671,50
	Total général	366 442,91	366 442,91	785 749,01	804 352,34	732 413,76	713 810,43	1 884 605,68	1 884 605,68	379 028,06	379 028,06

Balance des valeurs inactives

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04020 - ESPACE GROS ROMAN

Exercice 2022

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861								
Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862								
Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863								
Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page des signatures

04020 - ESPACE GROS ROMAN

Exercice 2022

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

JENNESSON Mylene (1029370235-0), Inspecteur des Finances Publiques

A DDFiP DU HAUT-RHIN, le 08/03/2023

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **ESPACE GROS ROMAN** pendant l'année 2022 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

LALAGUE Christophe (1013580912-0), Inspecteur divisionnaire FIP hors classe

A GUEBWILLER, le 09/03/2023

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le



SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2022

PRÉSENTÉ À

La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M Christophe LALAGUE

068022 SGC GUEBWILLER

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2022 AU 16/03/2023

 Population 12474
Nomenclature M14 entre 500h et 3500h
Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE :	Situation patrimoniale	3
	1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
	2 Bilan	Etat I-2 5
	2.1 Bilan Actif	
	2.2 Bilan Passif	
	3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
	4 Compte de résultat	Etat I-4 14
	5 Annexe	18
	Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE :	Exécution budgétaire	21
	1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
	2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
	3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 26
	4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 30
3EME PARTIE :	Comptabilité des deniers et valeurs	36
	1 Balance des comptes	Etat III-1 37
	2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 59
4EME PARTIE :	Page des signatures	60

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total(En Milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En Milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)	72,94	Dotations	
Terrains	15,17	Fonds Globalisés	49,60
Constructions	13,48	Réserves	143,15
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours	43,43	Report à nouveau	-106,75
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	-128,98
Autres immobilisations corporelles	120,43	Subventions transférables	111,55
Total immobilisations corporelles (nettes)	192,51	Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermement et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	265,45	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	68,56
Créances	566,85	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	
Disponibilités	0,68	Fournisseurs ⁽²⁾	2,25
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	728,58
TOTAL ACTIF CIRCULANT	567,53	Total dettes à court terme	730,83
Comptes de régularisations		TOTAL DETTES	730,83
		Comptes de régularisations	33,58
TOTAL ACTIF	832,98	TOTAL PASSIF	832,98

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2023

BILAN (en Euros)

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Subventions d'équipement versées	56 822,50	17 247,75	39 574,75	45 031,50
	Autres immobilisations incorporelles	41 523,78	8 158,50	33 365,28	2 649,00
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété	33 169,00	18 000,07	15 168,93	17 379,93
	Constructions en toute propriété	24 544,33	11 066,80	13 477,53	15 508,53
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles	310 582,27	190 147,93	120 434,34	72 278,62
	Immobilisations corporelles en cours	43 430,06		43 430,06	
	Immo affect à service non personnalisé				
	Immo en concess afferm à dispo immo aff				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
	Construc reçues au titre mise à dispo				
	Construction sur sol autrui mise à dispo				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles					
MONTANT A REPORTER	510 071,94	244 621,05	265 450,89	152 847,58	

BILAN (en Euros)

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE SUITE	REPORT	510 071,94	244 621,05	265 450,89	152 847,58
	Terrains recus au titre d'affectation				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Construc sol d'autrui au titre affectat				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Avances en garanties d'emprunt				
Autres créances					
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		510 071,94	244 621,05	265 450,89	152 847,58

BILAN (en Euros)

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Terrains				
	Production autre que terrains				
	Autres stocks				
	Redevables et comptes rattachés	75 619,95		75 619,95	31 525,83
	Créanc irrécouv adm par juge des cptes				
	Créances sur l'Etat et collec publiques	342 691,33		342 691,33	
	Créances sur BA CCAS et CDE rattachées				
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances	148 535,95		148 535,95	969,80
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	679,83		679,83	233,50
Avances de trésorerie					
Charges constatées d'avance					
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		567 527,06		567 527,06	32 729,13

BILAN (en Euros)

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer ou à régulariser				
	Ecart de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 077 599,00	244 621,05	832 977,95	185 576,71

BILAN (en Euros)

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
FONDS PROPRES	Dotations		
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Réserves	143 146,69	143 146,69
	Neutra amortis subv equip versees		
	Report à nouveau	-106 753,99	-24 362,77
	Résultat de l'exercice	-128 980,70	-82 391,22
	Subventions transférables	111 549,61	35 767,16
	Différences sur réalisations d'immob		
	Fonds globalisés	49 603,03	48 562,56
	Subventions non transférables		
Droits de l'affectant			
FONDS PROPRES TOTAL I	68 564,64	120 722,42	

BILAN (en Euros)

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

BILAN (en Euros)

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 251,20	1 465,73
	Dettes fiscales et sociales	33 022,31	
	Dettes envers l'Etat et les collec publ	3 817,51	
	Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées	691 737,89	81 075,02
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes		
	Fournisseurs d'immobilisations		
Produits constatés d'avance			
DETTES TOTAL III	730 828,91	82 540,75	

BILAN (en Euros)

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser	33 584,40	-17 686,46
	Ecart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	33 584,40	-17 686,46
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	832 977,95	185 576,71

Compte de Résultat Synthétique

En Milliers d'Euros

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues	335,18	682,28
Produits des services	430,21	439,10
Autres produits	462,99	371,33
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	1 228,39	1 492,71
Traitements, salaires, charges sociales	872,39	770,79
Achats et charges externes	431,29	759,11
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions	33,18	33,27
Autres charges	22,44	18,55
Charges courantes non financières	1 359,30	1 581,72
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	-130,91	-89,01
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RESULTAT COURANT FINANCIER		
RESULTAT COURANT	-130,91	-89,01
Produits exceptionnels	2,45	6,61
Charges exceptionnelles	0,52	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1,93	6,61
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-128,98	-82,39

COMPTE DE RESULTAT 2022

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts locaux		
Autres impôts et taxes		
Produits services, domaine et ventes div	430 211,55	439 104,66
Production stockée		
Production immobilisée		
Reprise sur amortissements et provisions	0,17	
Transferts de charges		
Autres produits	462 993,81	371 325,45
Dotations de l'Etat	11,81	
Subventions et participations	335 171,96	682 283,88
Autres attributions (péréquat, compensa)		
TOTAL I	1 228 389,30	1 492 713,99
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires	629 407,94	548 151,80
Charges sociales	242 978,82	222 636,04
Achats et charges externes	431 291,94	759 112,60
Impôts et taxes	21 258,84	17 237,67
Dotations amortissements des immob	33 184,44	33 267,18
Dot amort sur charges à répartir		

COMPTE DE RESULTAT 2022

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Dotations aux provisions		
Autres charges	1 181,85	1 314,25
Contingents et participations		
Subventions		
TOTAL II	1 359 303,83	1 581 719,54
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	-130 914,53	-89 005,55
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actif immo		
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL IV		

COMPTE DE RESULTAT 2022

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT	-130 914,53	-89 005,55
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except op gestion : Subventions		1 500,00
Prod exception gestion : Autres opér		
Produits des cessions d'immobilisations		
Diff réalis(négatives)repr cpte résultat		
Neutralisation des amortissements		
Prod exception capital : Autres opér	2 451,50	5 114,33
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	2 451,50	6 614,33
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		
Charg excep op gestion-Autres opérations	517,67	
Valeur comptable des immo cédées		
Diff réalis(positives)transf à investist		
Charg excep op capital-Autres opérations		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL VI	517,67	

COMPTE DE RESULTAT 2022

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	1 933,83	6 614,33
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 230 840,80	1 499 328,32
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	1 359 821,50	1 581 719,54
RESULTAT DE L'EXERCICE	-128 980,70	-82 391,22

Opérations Compte de Tiers

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Opérations Compte de Tiers

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Résultats budgétaires de l'exercice

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	451 070,83	1 527 024,44	1 978 095,27
Titres de recette émis (b)	112 458,86	1 238 192,00	1 350 650,86
Réductions de titres (c)		697,72	697,72
Recettes nettes (d = b - c)	112 458,86	1 237 494,28	1 349 953,14
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	451 070,83	1 527 024,44	1 978 095,27
Mandats émis (f)	148 239,25	1 378 622,70	1 526 861,95
Annulations de mandats (g)		12 147,72	12 147,72
Depenses nettes (h = f - g)	148 239,25	1 366 474,98	1 514 714,23
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	35 780,39	128 980,70	164 761,09

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA					
Investissement	74 628,83		-35 780,39		38 848,44
Fonctionnement	-106 753,99		-128 980,70		-235 734,69
Sous-Total	-32 125,16		-164 761,09		-196 886,25
TOTAL II	-32 125,16		-164 761,09		-196 886,25
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-32 125,16		-164 761,09		-196 886,25

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	47 045,00		47 045,00	33 365,28		33 365,28	13 679,72
21	Immobilisations corporelles	85 115,00	4 045,00	89 160,00	68 992,24		68 992,24	20 167,76
23	Immobilisations en cours	312 413,83		312 413,83	43 430,06		43 430,06	268 983,77
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	444 573,83	4 045,00	448 618,83	145 787,58		145 787,58	302 831,25
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	444 573,83	4 045,00	448 618,83	145 787,58		145 787,58	302 831,25
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 452,00		2 452,00	2 451,67		2 451,67	0,33
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	2 452,00		2 452,00	2 451,67		2 451,67	0,33
TOTAL GENERAL		447 025,83	4 045,00	451 070,83	148 239,25		148 239,25	302 831,58

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	Dotations, fonds divers et reserves				1 040,47		1 040,47	-1 040,47
13	Subventions d'investissement reçues	343 253,00		343 253,00	78 233,95		78 233,95	265 019,05
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	343 253,00		343 253,00	79 274,42		79 274,42	263 978,58
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	343 253,00		343 253,00	79 274,42		79 274,42	263 978,58
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 144,00	4 045,00	33 189,00	33 184,44		33 184,44	4,56
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	29 144,00	4 045,00	33 189,00	33 184,44		33 184,44	4,56
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	74 628,83		74 628,83				74 628,83
TOTAL GENERAL		447 025,83	4 045,00	451 070,83	112 458,86		112 458,86	338 611,97

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	389 944,00	40 000,00	429 944,00	408 844,50	12 147,72	396 696,78	33 247,22
012	Charges de personnel et frais assimilés	857 796,45	77 477,00	935 273,45	934 894,24		934 894,24	379,21
65	Autres charges de gestion courante	2 864,00		2 864,00	1 181,85		1 181,85	1 682,15
67	Charges exceptionnelles	500,00	500,00	1 000,00	517,67		517,67	482,33
022	Dépenses imprévues - section de fonctionnement		18 000,00	18 000,00				18 000,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 251 104,45	135 977,00	1 387 081,45	1 345 438,26	12 147,72	1 333 290,54	53 790,91
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 144,00	4 045,00	33 189,00	33 184,44		33 184,44	4,56
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	29 144,00	4 045,00	33 189,00	33 184,44		33 184,44	4,56
002	Résultat de fonctionnement reporté	106 753,99		106 753,99				106 753,99
TOTAL GENERAL		1 387 002,44	140 022,00	1 527 024,44	1 378 622,70	12 147,72	1 366 474,98	160 549,46

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
013	Atténuations de charges	18 000,00		18 000,00	7 295,16	641,68	6 653,48	11 346,52
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	496 724,00		496 724,00	430 267,59	56,04	430 211,55	66 512,45
74	Dotations, subventions et participations	464 345,99		464 345,99	335 183,77		335 183,77	129 162,22
75	Autres produits de gestion courante	404 590,45	140 022,00	544 612,45	462 993,81		462 993,81	81 618,64
77	Produits exceptionnels	890,00		890,00				890,00
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 384 550,44	140 022,00	1 524 572,44	1 235 740,33	697,72	1 235 042,61	289 529,83
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 452,00		2 452,00	2 451,67		2 451,67	0,33
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	2 452,00		2 452,00	2 451,67		2 451,67	0,33
TOTAL GENERAL		1 387 002,44	140 022,00	1 527 024,44	1 238 192,00	697,72	1 237 494,28	289 530,16

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
2031	Frais d'études	9 000,00		9 000,00
2051	Concessions et droit similaires	24 365,28		24 365,28
SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	33 365,28		33 365,28
2182	Matériel de transport	66 358,50		66 358,50
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 633,74		2 633,74
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	68 992,24		68 992,24
2318	Autres immobilisations corporelles en cours	43 430,06		43 430,06
SOUS-TOTAL CHAPITRE 23	Immobilisations en cours	43 430,06		43 430,06
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	145 787,58		145 787,58
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	145 787,58		145 787,58
13913	Subvention d'équipement transférées au compte de résultat - Département	822,00		822,00
13918	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - autres	1 629,50		1 629,50
28181	Installations générales agencements et aménagements divers	0,17		0,17
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 451,67		2 451,67
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	2 451,67		2 451,67
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	148 239,25		148 239,25

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
10222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (FCTVA)	1 040,47		1 040,47
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations, fonds divers et réserves	1 040,47		1 040,47
1313	Subventions d'équipement transférables - Département	24 570,00		24 570,00
1318	Subventions d'équipement transférables - autres subventions	53 663,95		53 663,95
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	Subventions d'investissement reçues	78 233,95		78 233,95
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	79 274,42		79 274,42
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	79 274,42		79 274,42
28031	Amortissements frais d'études	720,00		720,00
28033	Amortissements frais d'insertion	864,00		864,00
28041412	Bâtiments et installations	5 456,75		5 456,75
28051	Concessions et droits similaires	1 065,00		1 065,00
28128	Amortissements autres agencements et aménagements de terrains	2 211,00		2 211,00
28135	Amortissements installations générales agencements aménagements des constructions	2 031,00		2 031,00
281568	Amortissements autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	101,00		101,00
28182	Matériel de transport	17 892,05		17 892,05
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 071,95		1 071,95
28188	Amortissements autres immobilisations corporelles	1 771,69		1 771,69
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 184,44		33 184,44
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	33 184,44		33 184,44
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	112 458,86		112 458,86

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
60228	Achats stockés d'autres fournitures consommables	98,50	98,50	
60611	Achats non stockés de fournitures non stockables - eau et assainissement	4 110,66		4 110,66
60612	Achats non stockés de fournitures non stockables - énergie électricité	2 684,92		2 684,92
60613	Achats non stockés de fournitures non stockables - chauffage urbain	13 337,68		13 337,68
60618	Autres fournitures non stockables	10 801,81	10 801,81	
60622	Achats non stockés de carburants	5 663,93		5 663,93
60623	Achats non stockés d'alimentation	146 178,18	26,22	146 151,96
60628	Achats d'autres fournitures non stockées	2 257,33		2 257,33
60631	Achats non stockés de fournitures d'entretien	6 964,05	1 221,19	5 742,86
60632	Achats non stockés de fournitures de petit équipement	3 132,13		3 132,13
60636	Achats non stockés de vêtements de travail	330,65		330,65
6064	Achats non stockés de fournitures administratives	241,00		241,00
6065	Achats non stockés de livres disques cassettes... (bibliothèques ...)	166,00		166,00
6067	Achats non stockés de fournitures scolaires	1 931,85		1 931,85
6068	Achats non stockés d'autres matières et fournitures	244,47		244,47
6132	Services extérieurs - locations immobilières	30 664,49		30 664,49
6135	Services extérieurs - locations mobilières	800,00		800,00
615221	Bâtiments publics	423,03		423,03
61551	Services extérieurs - entretien et réparations sur matériel roulant	10 556,32		10 556,32
6156	Services extérieurs - maintenance	4 390,51		4 390,51
6184	Services extérieurs - divers - versements à des organismes de formation	681,00		681,00
6188	Services extérieurs - autres frais divers	85,00		85,00
6228	Rémunération d'intermédiaires et honoraires - divers	1 147,00		1 147,00

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6231	Publicité publications relations publiques - annonces et insertions	432,00		432,00

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6232	Publicité publications relations publiques - fêtes et cérémonies	304,48		304,48
6237	Publicité publications relations publiques - publications	499,20		499,20
6241	Transports - transports de biens	869,76		869,76
6247	Transports - transports collectifs	141 838,61		141 838,61
6256	Déplacements missions et réceptions - missions	141,15		141,15
6262	Frais de télécommunications	6 278,41		6 278,41
627	Autres services extérieurs - services bancaires et assimilés	623,28		623,28
62878	Remboursement de frais à d'autres organismes	3 376,09		3 376,09
6288	Autres services extérieurs	3 861,20		3 861,20
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	13,76		13,76
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	797,28		797,28
637	Autres impôts taxes et versements assimilés sur rémunération autres organismes	2 918,77		2 918,77
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	408 844,50	12 147,72	396 696,78
6217	Personnel affecté par la Commune membre du GFP	7 575,87		7 575,87
6218	Autre personnel extérieur au service	30 749,10		30 749,10
6332	Cotisations versées au FNAL	2 933,77		2 933,77
6336	Cotisation au centre national et au centres de gestion fonction publique territoriale	12 835,16		12 835,16
6338	Autres impôts taxes et versements assimilés sur rémunération autres organismes	1 760,10		1 760,10
6411	Personnel titulaire	263 807,55		263 807,55
6413	Personnel non titulaire	330 320,18		330 320,18
6415	Indemnité inflation	3 100,00		3 100,00
64168	Autres emplois d'insertion	36 667,81		36 667,81
6417	Personnel non titulaire - rémunération des apprentis	2 165,88		2 165,88
6451	Charges sécurité sociale et prévoyance cotisations à l'URSSAF	135 380,64		135 380,64

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6453	Cotisations aux caisses de retraites	80 423,91		80 423,91
6454	Charges sécurité sociale et prévoyance cotisations aux ASSEDIC	14 475,95		14 475,95
6457	Charges sécurité sociale cotisations sociales liées à l'apprentissage	37,56		37,56
6471	Autres charges sociales - prestations versées pour le compte du fonds national aide au logement	721,96		721,96
64731	Autres charges sociales allocations chômage versées directement	9 931,84		9 931,84
6478	Autres charges sociales diverses	2 006,96		2 006,96
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	934 894,24		934 894,24
6518	Autres	216,00		216,00
6541	Créances admises en non-valeur	965,51		965,51
65888	Autres	0,34		0,34
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	1 181,85		1 181,85
673	Charges exceptionnelles - titres annulés (sur exercices antérieurs)	517,67		517,67
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles	517,67		517,67
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 345 438,26	12 147,72	1 333 290,54
6811	Dotations aux Amortissements immobilisations incorporelles et corporelles	33 184,44		33 184,44
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 184,44		33 184,44
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	33 184,44		33 184,44
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 378 622,70	12 147,72	1 366 474,98

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	7 295,16	641,68	6 653,48
SOUS-TOTAL CHAPITRE 013	Atténuations de charges	7 295,16	641,68	6 653,48
7062	Prestation services redevances et droits services à caractère culturel	173 095,96		173 095,96
7067	Prestations services - redevances et droits services péri-scolaires et enseignement	235 288,73	56,04	235 232,69
70878	Autres produits - remboursement de frais par d'autres redevables	21 882,90		21 882,90
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	430 267,59	56,04	430 211,55
744	FCTVA	11,81		11,81
7472	Participations - Régions	226 545,77		226 545,77
7473	Participations - Départements	1 500,00		1 500,00
7478	Participations - autres organismes	107 126,19		107 126,19
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Dotations, subventions et participations	335 183,77		335 183,77
7552	Prise en charge déficit budget annexe à caractère administratif par budget principal	228 811,02		228 811,02
7588	Autres produits divers de gestion courante	234 182,79		234 182,79
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	462 993,81		462 993,81
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 235 740,33	697,72	1 235 042,61
777	Quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat	2 451,50		2 451,50
7811	Reprise sur Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	0,17		0,17
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 451,67		2 451,67
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	2 451,67		2 451,67
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 238 192,00	697,72	1 237 494,28

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
10222	FCTVA		48 562,56				1 040,47		49 603,03		49 603,03
1022	Sous Total compte 1022		48 562,56				1 040,47		49 603,03		49 603,03
102	Sous Total compte 102		48 562,56				1 040,47		49 603,03		49 603,03
1068	Excédit de fonctionnement capitalisé		143 146,69						143 146,69		143 146,69
106	Sous Total compte 106		143 146,69						143 146,69		143 146,69
10	Sous Total compte 10		191 709,25				1 040,47		192 749,72		192 749,72
119	Report à nouveau solde débiteur	24 362,77		82 391,22				106 753,99		106 753,99	
11	Sous Total compte 11	24 362,77		82 391,22				106 753,99		106 753,99	
12	Résultat exercice excéd déficit	82 391,22			82 391,22			82 391,22	82 391,22		0,00
12	Sous Total compte 12	82 391,22			82 391,22			82 391,22	82 391,22		0,00
1313	Subv équipt transf - Dépt		11 512,00				24 570,00		36 082,00		36 082,00
1318	Subv équipt transf - autres subv		58 959,49				53 663,95		112 623,44		112 623,44
131	Sous Total compte 131		70 471,49				78 233,95		148 705,44		148 705,44

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
13913	Subv équipt transf - Dépt	5 754,00		1 644,00	1 644,00	822,00		8 220,00	1 644,00	6 576,00	
13918	Subv équipt transf autres	28 950,33		3 970,00	3 970,00	1 629,50		34 549,83	3 970,00	30 579,83	
1391	Sous Total compte 1391	34 704,33		5 614,00	5 614,00	2 451,50		42 769,83	5 614,00	37 155,83	
139	Sous Total compte 139	34 704,33		5 614,00	5 614,00	2 451,50		42 769,83	5 614,00	37 155,83	
13	Sous Total compte 13	34 704,33	70 471,49	5 614,00	5 614,00	2 451,50	78 233,95	42 769,83	154 319,44		111 549,61
	Total classe 1	141 458,32	262 180,74	88 005,22	88 005,22	2 451,50	79 274,42	231 915,04	429 460,38	143 909,82	341 455,16
2031	Frais d'études	720,00			720,00	9 000,00		9 720,00	720,00	9 000,00	
2033	Frais d'insertion	864,00			864,00			864,00	864,00		0,00
203	Sous Total compte 203	1 584,00			1 584,00	9 000,00		10 584,00	1 584,00	9 000,00	
204112	Bâtiments et installations	7 117,50						7 117,50		7 117,50	
20411	Sous Total compte 20411	7 117,50						7 117,50		7 117,50	
2041412	Bâtiments et installations	49 705,00						49 705,00		49 705,00	
204141	Sous Total compte 204141	49 705,00						49 705,00		49 705,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
20414	Sous Total compte 20414	49 705,00						49 705,00		49 705,00	
2041	Sous Total compte 2041	56 822,50						56 822,50		56 822,50	
204	Sous Total compte 204	56 822,50						56 822,50		56 822,50	
2051	Concessions et droit similaires	8 158,50				24 365,28		32 523,78		32 523,78	
205	Sous Total compte 205	8 158,50				24 365,28		32 523,78		32 523,78	
20	Sous Total compte 20	66 565,00			1 584,00	33 365,28		99 930,28	1 584,00	98 346,28	
2128	Autres agencet et améngt terrains	33 169,00						33 169,00		33 169,00	
212	Sous Total compte 212	33 169,00						33 169,00		33 169,00	
2135	Instal gales agencet amégts const	24 544,33						24 544,33		24 544,33	
213	Sous Total compte 213	24 544,33						24 544,33		24 544,33	
21568	Autre mat outil incendie déf civ	1 012,44						1 012,44		1 012,44	
2156	Sous Total compte 2156	1 012,44						1 012,44		1 012,44	
215	Sous Total compte 215	1 012,44						1 012,44		1 012,44	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2181	Instal gales agencet amngts divers	13 163,06						13 163,06		13 163,06	
2182	Mat de transport	139 693,34				66 358,50		206 051,84		206 051,84	
2183	Mat bureau mat informatique	17 338,24				2 633,74		19 971,98		19 971,98	
2184	Mobilier	35 773,76						35 773,76		35 773,76	
2188	Autres immobilisations corporelles	34 609,19						34 609,19		34 609,19	
218	Sous Total compte 218	240 577,59				68 992,24		309 569,83		309 569,83	
21	Sous Total compte 21	299 303,36				68 992,24		368 295,60		368 295,60	
2318	Autres immobilisat corporelles en cours					43 430,06		43 430,06		43 430,06	
231	Sous Total compte 231					43 430,06		43 430,06		43 430,06	
23	Sous Total compte 23					43 430,06		43 430,06		43 430,06	
28031	Amort frais études			720,00			720,00	720,00	720,00		0,00
28033	Amort frais d'insertion			864,00			864,00	864,00	864,00		0,00
2803	Sous Total compte 2803			1 584,00			1 584,00	1 584,00	1 584,00		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2804112	Bâtiments et installations		3 559,00						3 559,00		3 559,00
280411	Sous Total compte 280411		3 559,00						3 559,00		3 559,00
2804141	Bâtiments et installations		8 232,00				5 456,75		13 688,75		13 688,75
2804141	Sous Total compte 2804141		8 232,00				5 456,75		13 688,75		13 688,75
280414	Sous Total compte 280414		8 232,00				5 456,75		13 688,75		13 688,75
28041	Sous Total compte 28041		11 791,00				5 456,75		17 247,75		17 247,75
2804	Sous Total compte 2804		11 791,00				5 456,75		17 247,75		17 247,75
28051	Concessions et droits similaires		7 093,50				1 065,00		8 158,50		8 158,50
2805	Sous Total compte 2805		7 093,50				1 065,00		8 158,50		8 158,50
280	Sous Total compte 280		18 884,50	1 584,00			8 105,75	1 584,00	26 990,25		25 406,25
28128	Amort autres agent amégat terr		15 789,07				2 211,00		18 000,07		18 000,07
2812	Sous Total compte 2812		15 789,07				2 211,00		18 000,07		18 000,07
28135	Amort instal gales agent amégat constru		9 035,80				2 031,00		11 066,80		11 066,80

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2813	Sous Total compte 2813		9 035,80				2 031,00		11 066,80		11 066,80
281568	Amort aut matér outil incend déf civile		505,00				101,00		606,00		606,00
28156	Sous Total compte 28156		505,00				101,00		606,00		606,00
2815	Sous Total compte 2815		505,00				101,00		606,00		606,00
28181	Instal gales agent amngts divers		13 163,23	0,12	0,12	0,17		0,29	13 163,35		13 163,06
28182	Mat de transport		88 666,00				17 892,05		106 558,05		106 558,05
28183	Mat bureau mat informatique		10 356,00				1 071,95		11 427,95		11 427,95
28184	Mobilier		33 041,56						33 041,56		33 041,56
28188	Amort autres immobilisations corporelles		23 579,62				1 771,69		25 351,31		25 351,31
2818	Sous Total compte 2818		168 806,41	0,12	0,12	0,17	20 735,69	0,29	189 542,22		189 541,93
281	Sous Total compte 281		194 136,28	0,12	0,12	0,17	25 078,69	0,29	219 215,09		219 214,80
28	Sous Total compte 28		213 020,78	1 584,12	0,12	0,17	33 184,44	1 584,29	246 205,34		244 621,05
	Total classe 2	365 868,36	213 020,78	1 584,12	1 584,12	145 787,75	33 184,44	513 240,23	247 789,34	510 071,94	244 621,05

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4011	Fournisseurs		1 465,73	404 994,02	405 779,49			404 994,02	407 245,22		2 251,20
401	Sous Total compte 401		1 465,73	404 994,02	405 779,49			404 994,02	407 245,22		2 251,20
4041	Fournis immob			145 787,58	145 787,58			145 787,58	145 787,58		0,00
404	Sous Total compte 404			145 787,58	145 787,58			145 787,58	145 787,58		0,00
40	Sous Total compte 40		1 465,73	550 781,60	551 567,07			550 781,60	553 032,80		2 251,20
4111	Redevables - amiable	18 851,25		92 661,33	72 423,27			111 512,58	72 423,27	39 089,31	
4116	Redevables - contentieux	12 674,58		8 027,69	9 610,93			20 702,27	9 610,93	11 091,34	
411	Sous Total compte 411	31 525,83		100 689,02	82 034,20			132 214,85	82 034,20	50 180,65	
4181	Redevables produits non encore facturés			25 439,30				25 439,30		25 439,30	
418	Sous Total compte 418			25 439,30				25 439,30		25 439,30	
41	Sous Total compte 41	31 525,83		126 128,32	82 034,20			157 654,15	82 034,20	75 619,95	
421	Personnel - rémunérations dues			623 400,30	634 625,08			623 400,30	634 625,08		11 224,78
42	Sous Total compte 42			623 400,30	634 625,08			623 400,30	634 625,08		11 224,78

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
431	Sécurité sociale			152 561,71	171 468,58			152 561,71	171 468,58		18 906,87
437	Autres organismes sociaux			67 295,40	68 643,32			67 295,40	68 643,32		1 347,92
43	Sous Total compte 43			219 857,11	240 111,90			219 857,11	240 111,90		20 254,79
4411	Etat aut coll publ subv à recev amiable			33 507,12	26 753,00			33 507,12	26 753,00	6 754,12	
441	Sous Total compte 441			33 507,12	26 753,00			33 507,12	26 753,00	6 754,12	
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			2 297,42	2 297,42			2 297,42	2 297,42		0,00
442	Sous Total compte 442			2 297,42	2 297,42			2 297,42	2 297,42		0,00
44311	Opér particul avec Etat dépenses			944,20	944,20			944,20	944,20		0,00
4431	Sous Total compte 4431			944,20	944,20			944,20	944,20		0,00
44321	Opér particul avec Région dépenses			772,40	772,40			772,40	772,40		0,00
4432	Sous Total compte 4432			772,40	772,40			772,40	772,40		0,00
44331	Opér particulières avec Département_Dé			11 359,25	11 359,25			11 359,25	11 359,25		0,00
4433	Sous Total compte 4433			11 359,25	11 359,25			11 359,25	11 359,25		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44341	Opér part av Etat communes dépenses			7 895,87	11 713,38			7 895,87	11 713,38		3 817,51
44342	Opér part av Etat Cnes recettes amiable			228 811,02				228 811,02		228 811,02	
4434	Sous Total compte 4434			236 706,89	11 713,38			236 706,89	11 713,38	224 993,51	
44351	Opér particul grp dépenses			4 517,21	4 517,21			4 517,21	4 517,21		0,00
4435	Sous Total compte 4435			4 517,21	4 517,21			4 517,21	4 517,21		0,00
44361	Opér part av Etat caisse écoles dépenses			3 363,75	3 363,75			3 363,75	3 363,75		0,00
4436	Sous Total compte 4436			3 363,75	3 363,75			3 363,75	3 363,75		0,00
44371	Opér part av Etat col pub ccas dépenses			400,00	400,00			400,00	400,00		0,00
4437	Sous Total compte 4437			400,00	400,00			400,00	400,00		0,00
44381	Aut serv organ pub - dépenses			4 369,22	4 369,22			4 369,22	4 369,22		0,00
4438	Sous Total compte 4438			4 369,22	4 369,22			4 369,22	4 369,22		0,00
443	Sous Total compte 443			262 432,92	37 439,41			262 432,92	37 439,41	224 993,51	
447	Autres impôts taxes verSEMENTS assimilés			19 716,10	21 258,84			19 716,10	21 258,84		1 542,74

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4487	Produits à recevoir			107 126,19				107 126,19		107 126,19	
448	Sous Total compte 448			107 126,19				107 126,19		107 126,19	
44	Sous Total compte 44			425 079,75	87 748,67			425 079,75	87 748,67	337 331,08	
45105	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann		81 075,02	831 002,56	1 441 665,43			831 002,56	1 522 740,45		691 737,89
451	Sous Total compte 451		81 075,02	831 002,56	1 441 665,43			831 002,56	1 522 740,45		691 737,89
45	Sous Total compte 45		81 075,02	831 002,56	1 441 665,43			831 002,56	1 522 740,45		691 737,89
466	Excédtt de verSEment			163,90	163,90			163,90	163,90		0,00
46711	Autres comptes créditeurs			2 148,17	2 148,17			2 148,17	2 148,17		0,00
4671	Sous Total compte 4671			2 148,17	2 148,17			2 148,17	2 148,17		0,00
46721	Débiteurs divers - amiable	969,80		218 068,87	70 502,72			219 038,67	70 502,72	148 535,95	
4672	Sous Total compte 4672	969,80		218 068,87	70 502,72			219 038,67	70 502,72	148 535,95	
467	Sous Total compte 467	969,80		220 217,04	72 650,89			221 186,84	72 650,89	148 535,95	
46	Sous Total compte 46	969,80		220 380,94	72 814,79			221 350,74	72 814,79	148 535,95	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4711	Verst des régisseurs	18 828,75		206 115,62	224 944,37			224 944,37	224 944,37		0,00
4712	Viremts réimputés		90,00	229,99	229,99			229,99	319,99		90,00
47134	Raet : subv			360 550,65	384 255,41			360 550,65	384 255,41		23 704,76
47138	Raet : autres			93 266,49	93 266,49			93 266,49	93 266,49		0,00
4713	Sous Total compte 4713			453 817,14	477 521,90			453 817,14	477 521,90		23 704,76
471411	Excédent à réimputer - pers physiques			163,90	163,90			163,90	163,90		0,00
47141	Sous Total compte 47141			163,90	163,90			163,90	163,90		0,00
4714	Sous Total compte 4714			163,90	163,90			163,90	163,90		0,00
4718	Autres recettes à régulariser		1 052,29	54 004,33	62 741,68			54 004,33	63 793,97		9 789,64
471	Sous Total compte 471	18 828,75	1 142,29	714 330,98	765 601,84			733 159,73	766 744,13		33 584,40
47218	Autres dépenses			140,40	140,40			140,40	140,40		0,00
4721	Sous Total compte 4721			140,40	140,40			140,40	140,40		0,00
4722	Commissions bancaires en instance de man			168,82	168,82			168,82	168,82		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4728	Autres dépenses à régulariser			1 216,19	1 216,19			1 216,19	1 216,19		0,00
472	Sous Total compte 472			1 525,41	1 525,41			1 525,41	1 525,41		0,00
47	Sous Total compte 47	18 828,75	1 142,29	715 856,39	767 127,25			734 685,14	768 269,54		33 584,40
	Total classe 4	51 324,38	83 683,04	3 712 486,97	3 877 694,39			3 763 811,35	3 961 377,43	566 847,23	764 413,31
5113	Titres spéc de paiemt et assim à encais		65,00	3 099,00	2 555,77			3 099,00	2 620,77	478,23	
511	Sous Total compte 511		65,00	3 099,00	2 555,77			3 099,00	2 620,77	478,23	
51	Sous Total compte 51		65,00	3 099,00	2 555,77			3 099,00	2 620,77	478,23	
5411	Disponibilités chez régisseurs d'avances	298,50		295,61	392,51			594,11	392,51	201,60	
541	Sous Total compte 541	298,50		295,61	392,51			594,11	392,51	201,60	
54	Sous Total compte 54	298,50		295,61	392,51			594,11	392,51	201,60	
580	Opérations d'ordre budgétaires			35 636,11	35 636,11			35 636,11	35 636,11		0,00
5872	Compte pivot - admission en non valeur			965,51	965,51			965,51	965,51		0,00
587	Sous Total compte 587			965,51	965,51			965,51	965,51		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
588	Autres virements internes			163,90	163,90			163,90	163,90		0,00
58	Sous Total compte 58			36 765,52	36 765,52			36 765,52	36 765,52		0,00
	Total classe 5	298,50	65,00	40 160,13	39 713,80			40 458,63	39 778,80	679,83	
60228	Achts stkés autres fournitures					98,50	98,50	98,50	98,50		0,00
6022	Sous Total compte 6022					98,50	98,50	98,50	98,50		0,00
602	Sous Total compte 602					98,50	98,50	98,50	98,50		0,00
60611	Achts non stkés fournitures eau-assainissement					4 110,66		4 110,66		4 110,66	
60612	Achts non stkés fournitures énergie électrique					2 684,92		2 684,92		2 684,92	
60613	Achts non stkés fournitures chauffage urbain					13 337,68		13 337,68		13 337,68	
60618	Autres fournitures non stockables					10 801,81	10 801,81	10 801,81	10 801,81		0,00
6061	Sous Total compte 6061					30 935,07	10 801,81	30 935,07	10 801,81	20 133,26	
60622	Achts non stkés carburants					5 663,93		5 663,93		5 663,93	
60623	Achts non stkés d'aliment					146 178,18	26,22	146 178,18	26,22	146 151,96	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60628	Achts autres fournit non stkées					2 257,33		2 257,33		2 257,33	
6062	Sous Total compte 6062					154 099,44	26,22	154 099,44	26,22	154 073,22	
60631	Achts non stkés fournit entretien					6 964,05	1 221,19	6 964,05	1 221,19	5 742,86	
60632	Achts non stkés fournit petit équipt					3 132,13		3 132,13		3 132,13	
60636	Achts non stkés vêtements travail					330,65		330,65		330,65	
6063	Sous Total compte 6063					10 426,83	1 221,19	10 426,83	1 221,19	9 205,64	
6064	Achts non stkés fournit admin					241,00		241,00		241,00	
6065	Achts non stkés livres-disques-cassettes					166,00		166,00		166,00	
6067	Achts non stkés fournit scolaires					1 931,85		1 931,85		1 931,85	
6068	Achts non stkés autres mat et fourn					244,47		244,47		244,47	
606	Sous Total compte 606					198 044,66	12 049,22	198 044,66	12 049,22	185 995,44	
60	Sous Total compte 60					198 143,16	12 147,72	198 143,16	12 147,72	185 995,44	
6132	Locations immobilières					30 664,49		30 664,49		30 664,49	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6135	Locations mobilières					800,00		800,00		800,00	
613	Sous Total compte 613					31 464,49		31 464,49		31 464,49	
615221	Bâtiments publics					423,03		423,03		423,03	
61522	Sous Total compte 61522					423,03		423,03		423,03	
6152	Sous Total compte 6152					423,03		423,03		423,03	
61551	Entretien réparations matériel roulant					10 556,32		10 556,32		10 556,32	
6155	Sous Total compte 6155					10 556,32		10 556,32		10 556,32	
6156	Maintenance					4 390,51		4 390,51		4 390,51	
615	Sous Total compte 615					15 369,86		15 369,86		15 369,86	
6184	Divers verst à organismes formation					681,00		681,00		681,00	
6188	Autres frais divers					85,00		85,00		85,00	
618	Sous Total compte 618					766,00		766,00		766,00	
61	Sous Total compte 61					47 600,35		47 600,35		47 600,35	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6217	Persel affecté par Cnes membres GFP					7 575,87		7 575,87		7 575,87	
6218	Autre personnel extérieur au service					30 749,10		30 749,10		30 749,10	
621	Sous Total compte 621					38 324,97		38 324,97		38 324,97	
6228	Rému interméd honoraires divers					1 147,00		1 147,00		1 147,00	
622	Sous Total compte 622					1 147,00		1 147,00		1 147,00	
6231	Pub public relat publ annonces insert					432,00		432,00		432,00	
6232	Pub public relat publ fêtes cérémonies					304,48		304,48		304,48	
6237	Pub public relat publ publications					499,20		499,20		499,20	
623	Sous Total compte 623					1 235,68		1 235,68		1 235,68	
6241	Transports de biens					869,76		869,76		869,76	
6247	Transports collectifs					141 838,61		141 838,61		141 838,61	
624	Sous Total compte 624					142 708,37		142 708,37		142 708,37	
6256	Déplacts missions récep - missions					141,15		141,15		141,15	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
625	Sous Total compte 625					141,15		141,15		141,15	
6262	Frais de télécommunicat					6 278,41		6 278,41		6 278,41	
626	Sous Total compte 626					6 278,41		6 278,41		6 278,41	
627	Aut serv extér servi bancaires assimil					623,28		623,28		623,28	
62878	Rembst frais à autres organismes					3 376,09		3 376,09		3 376,09	
6287	Sous Total compte 6287					3 376,09		3 376,09		3 376,09	
6288	Autres serv extér					3 861,20		3 861,20		3 861,20	
628	Sous Total compte 628					7 237,29		7 237,29		7 237,29	
62	Sous Total compte 62					197 696,15		197 696,15		197 696,15	
6332	Cotisations versées au FNAL					2 933,77		2 933,77		2 933,77	
6336	Cotis. centre national - centres gestion					12 835,16		12 835,16		12 835,16	
6338	Autres impôts tax verst sur rému aut org					1 760,10		1 760,10		1 760,10	
633	Sous Total compte 633					17 529,03		17 529,03		17 529,03	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6354	Droits d'enregistrement et de timbre					13,76		13,76		13,76	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules					797,28		797,28		797,28	
635	Sous Total compte 635					811,04		811,04		811,04	
637	Autres impôts tax verst sur rému aut org					2 918,77		2 918,77		2 918,77	
63	Sous Total compte 63					21 258,84		21 258,84		21 258,84	
6411	Personnel titulaire					263 807,55		263 807,55		263 807,55	
6413	Personnel non titulaire					330 320,18		330 320,18		330 320,18	
6415	Indemnité inflation					3 100,00		3 100,00		3 100,00	
64168	Autres emplois d'insertion					36 667,81		36 667,81		36 667,81	
6416	Sous Total compte 6416					36 667,81		36 667,81		36 667,81	
6417	Persel non titulaire rémun apprentis					2 165,88		2 165,88		2 165,88	
6419	Rembst rémunérations du persel					641,68	7 295,16	641,68	7 295,16		6 653,48
641	Sous Total compte 641					636 703,10	7 295,16	636 703,10	7 295,16	629 407,94	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6451	Charges sécu cotisations URSSAF					135 380,64		135 380,64		135 380,64	
6453	Cotisations aux caisses de retraites					80 423,91		80 423,91		80 423,91	
6454	Charges sécu cotisations ASSEDIC					14 475,95		14 475,95		14 475,95	
6457	Charges sécu cotisations apprentissage					37,56		37,56		37,56	
645	Sous Total compte 645					230 318,06		230 318,06		230 318,06	
6471	Autres charg soc prestat versées fnal					721,96		721,96		721,96	
64731	Autres charges soc alloc chômage					9 931,84		9 931,84		9 931,84	
6473	Sous Total compte 6473					9 931,84		9 931,84		9 931,84	
6478	Autres charges sociales diverses					2 006,96		2 006,96		2 006,96	
647	Sous Total compte 647					12 660,76		12 660,76		12 660,76	
64	Sous Total compte 64					879 681,92	7 295,16	879 681,92	7 295,16	872 386,76	
6518	Autres					216,00		216,00		216,00	
651	Sous Total compte 651					216,00		216,00		216,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6541	Créances admises en non-valeur					965,51		965,51		965,51	
654	Sous Total compte 654					965,51		965,51		965,51	
65888	Autres					0,34		0,34		0,34	
6588	Sous Total compte 6588					0,34		0,34		0,34	
658	Sous Total compte 658					0,34		0,34		0,34	
65	Sous Total compte 65					1 181,85		1 181,85		1 181,85	
673	Charges except titres annulés					517,67		517,67		517,67	
67	Sous Total compte 67					517,67		517,67		517,67	
6811	DA - immob					33 184,44		33 184,44		33 184,44	
681	Sous Total compte 681					33 184,44		33 184,44		33 184,44	
68	Sous Total compte 68					33 184,44		33 184,44		33 184,44	
	Total classe 6					1 379 264,38	19 442,88	1 379 264,38	19 442,88	1 366 474,98	6 653,48
7062	Prestation serv redev droits culturel						173 095,96		173 095,96		173 095,96

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7067	Prest serv redev droits serv péri-scol					56,04	235 288,73	56,04	235 288,73		235 232,69
706	Sous Total compte 706					56,04	408 384,69	56,04	408 384,69		408 328,65
70878	Autres produits - remboursement de frais						21 882,90		21 882,90		21 882,90
7087	Sous Total compte 7087						21 882,90		21 882,90		21 882,90
708	Sous Total compte 708						21 882,90		21 882,90		21 882,90
70	Sous Total compte 70					56,04	430 267,59	56,04	430 267,59		430 211,55
744	FCTVA						11,81		11,81		11,81
7472	Participations - Région						226 545,77		226 545,77		226 545,77
7473	Participations - Dépt						1 500,00		1 500,00		1 500,00
7478	Participations - autres organismes						107 126,19		107 126,19		107 126,19
747	Sous Total compte 747						335 171,96		335 171,96		335 171,96
74	Sous Total compte 74						335 183,77		335 183,77		335 183,77
7552	Prise en charge déficit ba admin par bp						228 811,02		228 811,02		228 811,02

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
755	Sous Total compte 755						228 811,02		228 811,02		228 811,02
7588	Autres produits divers de gestion couran						234 182,79		234 182,79		234 182,79
758	Sous Total compte 758						234 182,79		234 182,79		234 182,79
75	Sous Total compte 75						462 993,81		462 993,81		462 993,81
777	Quote-part des subv d'invest transférée						2 451,50		2 451,50		2 451,50
77	Sous Total compte 77						2 451,50		2 451,50		2 451,50
7811	Reprises amort immob incorp et corp						0,17		0,17		0,17
781	Sous Total compte 781						0,17		0,17		0,17
78	Sous Total compte 78						0,17		0,17		0,17
	Total classe 7					56,04	1 230 896,84	56,04	1 230 896,84		1 230 840,80
	Total général	558 949,56	558 949,56	3 842 236,44	4 006 997,53	1 527 559,67	1 362 798,58	5 928 745,67	5 928 745,67	2 587 983,80	2 587 983,80

Balance des valeurs inactives

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861								
Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862								
Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863								
Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page des signatures

04018 - SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA

Exercice 2022

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations : Les opérations d'amortissement du compte 204112 n'ont pas été comptabilisées => régularisation attendue sur 2023 - compte d'imputation provisoire 4712 à régulariser sur 2023 (1 opération avec une ancienneté supérieure à 6 mois) -Examiner la nécessité de prévoir des crédits pour provision sur créances douteuses pour 2023.

BOUILLOT Nadine (1018222064-0), Inspecteur principal des Finances Publiques

A DDFiP DU HAUT-RHIN, le 20/03/2023

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA pendant l'année 2022 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

LALAGUE Christophe (1013580912-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe

A GUEBWILLER, le 27/03/2023

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

FORET-CC VALLEE ST AMARIN BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2022

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M Christophe LALAGUE

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2022 AU 23/02/2023

068022 SGC GUEBWILLER

Population 12474
Nomenclature M14 entre 500h et 3500h
Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE	: Situation patrimoniale	3
	1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2	Bilan	Etat I-2 5
	2.1 Bilan Actif	
	2.2 Bilan Passif	
	3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
	4 Compte de résultat	Etat I-4 14
5	Annexe	18
	Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE	: Exécution budgétaire	21
	1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
	2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
	3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 26
	4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 30
3EME PARTIE	: Comptabilité des deniers et valeurs	34
	1 Balance des comptes	Etat III-1 35
	2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 41
4EME PARTIE	: Page des signatures	42

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

04019 - FORET-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total(En Milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En Milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)		Dotations	
Terrains		Fonds Globalisés	
Constructions		Réserves	
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	-30,51
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	39,87
Autres immobilisations corporelles		Subventions transférables	
Total immobilisations corporelles (nettes)		Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermement et du remettant	
		Autres fonds propres	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		TOTAL FONDS PROPRES	9,37
Stocks		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Créances	19,02	Dettes financières à long terme	
Valeurs mobilières de placement		Fournisseurs ⁽²⁾	1,74
Disponibilités		Autres dettes à court terme	7,91
Autres actifs circulant		Total dettes à court terme	9,65
TOTAL ACTIF CIRCULANT	19,02	TOTAL DETTES	9,65
Comptes de régularisations		Comptes de régularisations	
		TOTAL PASSIF	19,02
TOTAL ACTIF	19,02		

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2023

BILAN (en Euros)

04019 - FORET-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Subventions d'équipement versées				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété				
	Constructions en toute propriété				
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Immo affect à service non personnalisé				
	Immo en concess afferm à dispo immo aff				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
	Construc reçues au titre mise à dispo				
	Construction sur sol autrui mise à dispo				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles					
MONTANT A REPORTER					

BILAN (en Euros)

04019 - FORET-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE SUITE	REPORT				
	Terrains recus au titre d'affectation				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Construc sol d'autrui au titre affectat				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Avances en garanties d'emprunt				
	Autres créances				
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I					

BILAN (en Euros)

04019 - FORET-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Terrains				
	Production autre que terrains				
	Autres stocks				
	Redevables et comptes rattachés				
	Créanc irrécouv adm par juge des cptes				
	Créances sur l'Etat et collec publiques				
	Créances sur BA CCAS et CDE rattachées	18 382,64		18 382,64	
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances	636,00		636,00	636,00
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités				
	Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance					
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		19 018,64		19 018,64	636,00

BILAN (en Euros)

04019 - FORET-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer ou à régulariser				
	Ecart de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	19 018,64		19 018,64	636,00

BILAN (en Euros)

04019 - FORET-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
FONDS PROPRES	Dotations		
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Réserves		
	Neutra amortis subv equip versees		
	Report à nouveau	-30 505,60	-390,14
	Résultat de l'exercice	39 873,24	-30 115,46
	Subventions transférables		
	Différences sur réalisations d'immob		
	Fonds globalisés		
	Subventions non transférables		
	Droits de l'affectant		
FONDS PROPRES TOTAL I	9 367,64	-30 505,60	

BILAN (en Euros)

04019 - FORET-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

BILAN (en Euros)

04019 - FORET-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 742,00	
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes envers l'Etat et les collec publ	7 909,00	
	Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées		31 141,60
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes		
	Fournisseurs d'immobilisations		
Produits constatés d'avance			
DETTES TOTAL III	9 651,00	31 141,60	

BILAN (en Euros)

04019 - FORET-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser		
	Ecart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	19 018,64	636,00

Compte de Résultat Synthétique

En Milliers d'Euros

04019 - FORET-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		
Produits des services	1,49	1,11
Autres produits	270,80	289,26
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	272,29	290,37
Traitements, salaires, charges sociales	199,58	289,53
Achats et charges externes	32,84	30,95
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges		
Charges courantes non financières	232,42	320,48
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	39,87	-30,12
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RESULTAT COURANT FINANCIER		
RESULTAT COURANT	39,87	-30,12
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	39,87	-30,12

COMPTE DE RESULTAT 2022

04019 - FORET-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts locaux		
Autres impôts et taxes		
Produits services, domaine et ventes div	1 492,19	1 108,88
Production stockée		
Production immobilisée		
Reprise sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits	270 799,47	289 257,63
Dotations de l'Etat		
Subventions et participations		
Autres attributions (péréquat, compensa)		
TOTAL I	272 291,66	290 366,51
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires	152 036,33	203 082,96
Charges sociales	47 545,88	86 446,33
Achats et charges externes	32 835,48	30 951,76
Impôts et taxes		
Dotations amortissements des immob		
Dot amort sur charges à répartir		

COMPTE DE RESULTAT 2022

04019 - FORET-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Dotations aux provisions		
Autres charges	0,73	2,42
Contingents et participations		
Subventions		
TOTAL II	232 418,42	320 483,47
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	39 873,24	-30 116,96
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actif immo		
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL IV		

COMPTE DE RESULTAT 2022

04019 - FORET-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT	39 873,24	-30 116,96
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except op gestion : Subventions		
Prod exception gestion : Autres opér		
Produits des cessions d'immobilisations		
Diff réalis(négatives)repr cpte résultat		
Neutralisation des amortissements		
Prod exception capital : Autres opér		1,50
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V		1,50
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		
Charg excep op gestion-Autres opérations		
Valeur comptable des immo cédées		
Diff réalis(positives)transf à investist		
Charg excep op capital-Autres opérations		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL VI		

COMPTE DE RESULTAT 2022

04019 - FORET-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		1,50
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	272 291,66	290 368,01
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	232 418,42	320 483,47
RESULTAT DE L'EXERCICE	39 873,24	-30 115,46

Opérations Compte de Tiers

04019 - FORET-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



Opérations Compte de Tiers

04019 - FORET-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



Résultats budgétaires de l'exercice

04019 - FORET-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)		276 505,60	276 505,60
Titres de recette émis (b)		273 868,47	273 868,47
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)		273 868,47	273 868,47
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)		276 505,60	276 505,60
Mandats émis (f)		233 995,23	233 995,23
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)		233 995,23	233 995,23
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		39 873,24	39 873,24
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

04019 - FORET-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif FORET-CC VALLEE ST AMARIN					
Investissement					
Fonctionnement	-30 505,60		39 873,24		9 367,64
Sous-Total	-30 505,60		39 873,24		9 367,64
TOTAL II	-30 505,60		39 873,24		9 367,64
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-30 505,60		39 873,24		9 367,64

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

04019 - FORET-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
-----------------------------------------------------------	----------	--------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	--------------------	----------------------	----------------------------------	---------------------------------------------------

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

04019 - FORET-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
-----------------------------------------------------------	----------	--------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	--------------------	----------------------	----------------------------------	---------------------------------------------------

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

04019 - FORET-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	25 700,00		25 700,00	24 926,48		24 926,48	773,52
012	Charges de personnel et frais assimilés	220 300,00		220 300,00	209 068,02		209 068,02	11 231,98
65	Autres charges de gestion courante				0,73		0,73	-0,73
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	246 000,00		246 000,00	233 995,23		233 995,23	12 004,77
002	Résultat de fonctionnement reporté	30 505,60		30 505,60				30 505,60
TOTAL GENERAL		276 505,60		276 505,60	233 995,23		233 995,23	42 510,37

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

04019 - FORET-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
013	Atténuations de charges	1 000,00		1 000,00	1 576,81		1 576,81	-576,81
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses				1 492,19		1 492,19	-1 492,19
75	Autres produits de gestion courante	275 505,60		275 505,60	270 799,47		270 799,47	4 706,13
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	276 505,60		276 505,60	273 868,47		273 868,47	2 637,13
TOTAL GENERAL		276 505,60		276 505,60	273 868,47		273 868,47	2 637,13

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

04019 - FORET-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
----------------------------------------------	----------	----------------	------------------	------------------------------



Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

04019 - FORET-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
----------------------------------------------	----------	----------------	------------------	------------------------------



Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

04019 - FORET-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6226	Rémunération d'intermédiaires et honoraires - honoraires	1 800,00		1 800,00
6228	Rémunération d'intermédiaires et honoraires - divers	21 384,48		21 384,48
62871	Remboursement de frais à la collectivité de rattachement	1 742,00		1 742,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	24 926,48		24 926,48
6215	Personnel extérieur au service affecté par collectivité rattachement	7 909,00		7 909,00
6413	Personnel non titulaire	153 613,14		153 613,14
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 218,09		2 218,09
6458	Charges sécurité sociale et prévoyance cotisations autres organismes sociaux	45 327,79		45 327,79
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	209 068,02		209 068,02
65888	Autres	0,73		0,73
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	0,73		0,73
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	233 995,23		233 995,23
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	233 995,23		233 995,23

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

04019 - FORET-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	1 576,81		1 576,81
SOUS-TOTAL CHAPITRE 013	Atténuations de charges	1 576,81		1 576,81
70878	Autres produits - remboursement de frais par d'autres redevables	1 492,19		1 492,19
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 492,19		1 492,19
7588	Autres produits divers de gestion courante	270 799,47		270 799,47
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	270 799,47		270 799,47
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	273 868,47		273 868,47
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	273 868,47		273 868,47

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04019 - FORET-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
119	Report à nouveau solde débiteur	390,14		30 115,46				30 505,60		30 505,60	
11	Sous Total compte 11	390,14		30 115,46				30 505,60		30 505,60	
12	Résultat exercice excéd déficit	30 115,46			30 115,46			30 115,46	30 115,46		0,00
12	Sous Total compte 12	30 115,46			30 115,46			30 115,46	30 115,46		0,00
	Total classe 1	30 505,60		30 115,46	30 115,46			60 621,06	30 115,46	30 505,60	
4011	Fournisseurs			23 184,48	24 926,48			23 184,48	24 926,48		1 742,00
401	Sous Total compte 401			23 184,48	24 926,48			23 184,48	24 926,48		1 742,00
40	Sous Total compte 40			23 184,48	24 926,48			23 184,48	24 926,48		1 742,00
4111	Redevables - amiable			270 799,38	270 799,38			270 799,38	270 799,38		0,00
411	Sous Total compte 411			270 799,38	270 799,38			270 799,38	270 799,38		0,00
41	Sous Total compte 41			270 799,38	270 799,38			270 799,38	270 799,38		0,00
421	Personnel - rémunérations dues			145 455,14	145 455,14			145 455,14	145 455,14		0,00
42	Sous Total compte 42			145 455,14	145 455,14			145 455,14	145 455,14		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04019 - FORET-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
431	Sécurité sociale			42 585,17	42 585,17			42 585,17	42 585,17		0,00
437	Autres organismes sociaux			11 646,35	11 646,35			11 646,35	11 646,35		0,00
43	Sous Total compte 43			54 231,52	54 231,52			54 231,52	54 231,52		0,00
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			1 473,09	1 473,09			1 473,09	1 473,09		0,00
442	Sous Total compte 442			1 473,09	1 473,09			1 473,09	1 473,09		0,00
44351	Opér particu grp dépenses				7 909,00				7 909,00		7 909,00
4435	Sous Total compte 4435				7 909,00				7 909,00		7 909,00
443	Sous Total compte 443				7 909,00				7 909,00		7 909,00
44	Sous Total compte 44			1 473,09	9 382,09			1 473,09	9 382,09		7 909,00
4514	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann		31 141,60	273 868,38	224 344,14			273 868,38	255 485,74	18 382,64	
451	Sous Total compte 451		31 141,60	273 868,38	224 344,14			273 868,38	255 485,74	18 382,64	
45	Sous Total compte 45		31 141,60	273 868,38	224 344,14			273 868,38	255 485,74	18 382,64	
46721	Débiteurs divers - amiable	636,00			636,00			636,00	636,00		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04019 - FORET-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
46726	Débiteurs divers - contentieux			636,00				636,00		636,00	
4672	Sous Total compte 4672	636,00		636,00	636,00			1 272,00	636,00	636,00	
467	Sous Total compte 467	636,00		636,00	636,00			1 272,00	636,00	636,00	
46	Sous Total compte 46	636,00		636,00	636,00			1 272,00	636,00	636,00	
47134	Raet : subv			1 492,19	1 492,19			1 492,19	1 492,19		0,00
47138	Raet : autres			1 576,81	1 576,81			1 576,81	1 576,81		0,00
4713	Sous Total compte 4713			3 069,00	3 069,00			3 069,00	3 069,00		0,00
471	Sous Total compte 471			3 069,00	3 069,00			3 069,00	3 069,00		0,00
47	Sous Total compte 47			3 069,00	3 069,00			3 069,00	3 069,00		0,00
	Total classe 4	636,00	31 141,60	772 716,99	732 843,75			773 352,99	763 985,35	19 018,64	9 651,00
6215	Persel extér au serv affecté par col rat					7 909,00		7 909,00		7 909,00	
621	Sous Total compte 621					7 909,00		7 909,00		7 909,00	
6226	Rému interméd honoraires					1 800,00		1 800,00		1 800,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04019 - FORET-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6228	Rému interméd honoraires divers					21 384,48		21 384,48		21 384,48	
622	Sous Total compte 622					23 184,48		23 184,48		23 184,48	
62871	Rembst frais à collectivité rattachée					1 742,00		1 742,00		1 742,00	
6287	Sous Total compte 6287					1 742,00		1 742,00		1 742,00	
628	Sous Total compte 628					1 742,00		1 742,00		1 742,00	
62	Sous Total compte 62					32 835,48		32 835,48		32 835,48	
6413	Personnel non titulaire					153 613,14		153 613,14		153 613,14	
6419	Rembst rémunérations du persel						1 576,81		1 576,81		1 576,81
641	Sous Total compte 641					153 613,14	1 576,81	153 613,14	1 576,81	152 036,33	
6453	Cotisations aux caisses de retraites					2 218,09		2 218,09		2 218,09	
6458	Charges sécu prévoyance cotisations					45 327,79		45 327,79		45 327,79	
645	Sous Total compte 645					47 545,88		47 545,88		47 545,88	
64	Sous Total compte 64					201 159,02	1 576,81	201 159,02	1 576,81	199 582,21	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04019 - FORET-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
65888	Autres					0,73		0,73		0,73	
6588	Sous Total compte 6588					0,73		0,73		0,73	
658	Sous Total compte 658					0,73		0,73		0,73	
65	Sous Total compte 65					0,73		0,73		0,73	
	Total classe 6					233 995,23	1 576,81	233 995,23	1 576,81	233 995,23	1 576,81
70878	Autres produits - remboursement de frais						1 492,19		1 492,19		1 492,19
7087	Sous Total compte 7087						1 492,19		1 492,19		1 492,19
708	Sous Total compte 708						1 492,19		1 492,19		1 492,19
70	Sous Total compte 70						1 492,19		1 492,19		1 492,19
7588	Autres produits divers de gestion couran						270 799,47		270 799,47		270 799,47
758	Sous Total compte 758						270 799,47		270 799,47		270 799,47
75	Sous Total compte 75						270 799,47		270 799,47		270 799,47
	Total classe 7						272 291,66		272 291,66		272 291,66

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04019 - FORET-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total général	31 141,60	31 141,60	802 832,45	762 959,21	233 995,23	273 868,47	1 067 969,28	1 067 969,28	283 519,47	283 519,47

Balance des valeurs inactives

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04019 - FORET-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861								
Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862								
Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863								
Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page des signatures

04019 - FORET-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations : dépassement de crédits chapitre 65 0,73 centimes

JENNESSON Mylene (1029370235-0), Inspecteur des Finances Publiques

A DDFiP DU HAUT-RHIN, le 28/02/2023

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **FORET-CC VALLEE ST AMARIN** pendant l'année 2022 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

LALAGUE Christophe (1013580912-0), Inspecteur divisionnaire FIP hors classe

A GUEBWILLER, le 01/03/2023

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION

EXERCICE 2022

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M Christophe LALAGUE

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2022 AU 14/03/2023

068022 SGC GUEBWILLER

Population 12474
Nomenclature M14 entre 500h et 3500h
Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE	: Situation patrimoniale	3
	1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2	Bilan	Etat I-2 5
	2.1 Bilan Actif	
	2.2 Bilan Passif	
	3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
	4 Compte de résultat	Etat I-4 14
5	Annexe	18
	Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE	: Exécution budgétaire	21
	1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
	2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
	3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 26
	4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 30
3EME PARTIE	: Comptabilité des deniers et valeurs	35
	1 Balance des comptes	Etat III-1 36
	2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 54
4EME PARTIE	: Page des signatures	55

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total(En Milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En Milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)	43,47	Dotations	
Terrains	71,19	Fonds Globalisés	
Constructions	2 874,50	Réserves	318,67
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	2,64	Différences sur réalisations d'immobilisations	-217,97
Immobilisations corporelles en cours	2 480,47	Report à nouveau	
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	33,26
Autres immobilisations corporelles	6,35	Subventions transférables	2 402,59
Total immobilisations corporelles (nettes)	5 435,14	Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	78,47
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 478,62	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	2 615,02
Créances	1 052,93	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	2 597,72
Disponibilités		Fournisseurs ⁽²⁾	98,07
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	1 215,98
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 052,93	Total dettes à court terme	1 314,04
Comptes de régularisations	23,23	TOTAL DETTES	3 911,77
		Comptes de régularisations	27,98
TOTAL ACTIF	6 554,77	TOTAL PASSIF	6 554,77

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2023

BILAN (en Euros)

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Subventions d'équipement versées				
	Autres immobilisations incorporelles	60 010,28	16 538,20	43 472,08	12 516,00
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété	72 008,65	820,00	71 188,65	71 598,65
	Constructions en toute propriété	3 007 104,06	132 605,26	2 874 498,80	1 391 582,58
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Réseaux installations voirie rés divers	4 952,72	2 310,00	2 642,72	2 972,72
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles	8 126,24	1 779,00	6 347,24	
	Immobilisations corporelles en cours	2 480 465,88		2 480 465,88	3 594 159,97
	Immo affect à service non personnalisé				
	Immo en concess afferm à dispo immo aff				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
	Construc reçues au titre mise à dispo				
	Construction sur sol autrui mise à dispo				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles					
MONTANT A REPORTER	5 632 667,83	154 052,46	5 478 615,37	5 072 829,92	

BILAN (en Euros)

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE SUITE	REPORT	5 632 667,83	154 052,46	5 478 615,37	5 072 829,92
	Terrains recus au titre d'affectation				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Construc sol d'autrui au titre affectat				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Avances en garanties d'emprunt				
Autres créances					
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		5 632 667,83	154 052,46	5 478 615,37	5 072 829,92

BILAN (en Euros)

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Terrains				
	Production autre que terrains				
	Autres stocks				
	Redevables et comptes rattachés	303 605,65		303 605,65	247 053,88
	Créanc irrécouv adm par juge des cptes				
	Créances sur l'Etat et collec publiques	179 324,67		179 324,67	132 088,23
	Créances sur BA CCAS et CDE rattachées				
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances	570 000,00		570 000,00	
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités				
	Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance					
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		1 052 930,32		1 052 930,32	379 142,11

BILAN (en Euros)

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer ou à régulariser	23 225,16		23 225,16	2,00
	Ecart de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III	23 225,16		23 225,16	2,00
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	6 708 823,31	154 052,46	6 554 770,85	5 451 974,03

BILAN (en Euros)

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
FONDS PROPRES	Dotations		
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement	78 470,50	78 470,50
	Réserves	318 671,38	240 444,56
	Neutra amortis subv equip versees		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	33 259,90	78 226,82
	Subventions transférables	2 402 589,68	2 402 589,68
	Différences sur réalisations d'immob	-217 969,27	-217 969,27
	Fonds globalisés		
	Subventions non transférables		
Droits de l'affectant			
FONDS PROPRES TOTAL I	2 615 022,19	2 581 762,29	

BILAN (en Euros)

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

BILAN (en Euros)

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits	2 597 720,89	2 152 191,92
	Emprunts et dettes financières divers		401,34
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Fournisseurs et comptes rattachés	5 753,30	292,10
	Dettes fiscales et sociales		9 030,50
	Dettes envers l'Etat et les collec publ	8 810,00	
	Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées	1 110 223,74	668 121,62
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes	96 941,84	
	Fournisseurs d'immobilisations	92 315,31	11 562,53
Produits constatés d'avance			
DETTES TOTAL III	3 911 765,08	2 841 600,01	

BILAN (en Euros)

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser	27 983,58	28 611,73
	Ecart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	27 983,58	28 611,73
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	6 554 770,85	5 451 974,03

Compte de Résultat Synthétique

En Milliers d'Euros

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		
Produits des services	16,99	5,52
Autres produits	183,42	176,18
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	200,42	181,71
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	51,95	48,30
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions	51,97	45,45
Autres charges	31,51	31,95
Charges courantes non financières	135,42	125,70
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	64,99	56,01
Produits courants financiers		
Charges courantes financières	30,27	28,10
RESULTAT COURANT FINANCIER	-30,27	-28,10
RESULTAT COURANT	34,72	27,91
Produits exceptionnels		50,32
Charges exceptionnelles	1,46	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1,46	50,32
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	33,26	78,23

COMPTE DE RESULTAT 2022

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts locaux		
Autres impôts et taxes		
Produits services, domaine et ventes div	16 994,81	5 520,76
Production stockée		
Production immobilisée		
Reprise sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits	183 421,38	176 184,73
Dotations de l'Etat		
Subventions et participations		
Autres attributions (péréquat, compensa)		
TOTAL I	200 416,19	181 705,49
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires		
Charges sociales		
Achats et charges externes	51 948,64	48 298,32
Impôts et taxes	31 507,00	31 951,00
Dotations amortissements des immob	51 967,26	45 448,54
Dot amort sur charges à répartir		

COMPTE DE RESULTAT 2022

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Dotations aux provisions		
Autres charges		
Contingents et participations		
Subventions		
TOTAL II	135 422,90	125 697,86
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	64 993,29	56 007,63
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actif immo		
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	30 273,39	28 097,81
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL IV	30 273,39	28 097,81

COMPTE DE RESULTAT 2022

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)	-30 273,39	-28 097,81
A + B - RESULTAT COURANT	34 719,90	27 909,82
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except op gestion : Subventions		
Prod exception gestion : Autres opér		
Produits des cessions d'immobilisations		
Diff réalis(négatives)repr cpte résultat		
Neutralisation des amortissements		
Prod exception capital : Autres opér		50 317,00
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V		50 317,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		
Charg excep op gestion-Autres opérations	1 460,00	
Valeur comptable des immo cédées		
Diff réalis(positives)transf à investist		
Charg excep op capital-Autres opérations		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL VI	1 460,00	

COMPTE DE RESULTAT 2022

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022		Exercice 2021	
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		-1 460,00		50 317,00
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		200 416,19		232 022,49
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)		167 156,29		153 795,67
RESULTAT DE L'EXERCICE		33 259,90		78 226,82

Opérations Compte de Tiers

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Opérations Compte de Tiers

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Résultats budgétaires de l'exercice

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 183 793,53	359 130,00	1 542 923,53
Titres de recette émis (b)	700 194,08	200 416,19	900 610,27
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	700 194,08	200 416,19	900 610,27
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 183 793,53	359 130,00	1 542 923,53
Mandats émis (f)	584 843,02	167 557,63	752 400,65
Annulations de mandats (g)		401,34	401,34
Depenses nettes (h = f - g)	584 843,02	167 156,29	751 999,31
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	115 351,06	33 259,90	148 610,96
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN					
Investissement	-417 102,53		115 351,06		-301 751,47
Fonctionnement	78 226,82	78 226,82	33 259,90		33 259,90
Sous-Total	-338 875,71	78 226,82	148 610,96		-268 491,57
TOTAL II	-338 875,71	78 226,82	148 610,96		-268 491,57
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-338 875,71	78 226,82	148 610,96		-268 491,57

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
16	Emprunts et dettes assimilées	127 091,00		127 091,00	127 090,31		127 090,31	0,69
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	30 000,00	20 000,00	50 000,00	35 844,28		35 844,28	14 155,72
21	Immobilisations corporelles	40 000,00	25 000,00	65 000,00	51 314,87		51 314,87	13 685,13
23	Immobilisations en cours	392 411,00	22 589,00	415 000,00	370 593,56		370 593,56	44 406,44
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	589 502,00	67 589,00	657 091,00	584 843,02		584 843,02	72 247,98
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	589 502,00	67 589,00	657 091,00	584 843,02		584 843,02	72 247,98
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	109 600,00		109 600,00				109 600,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	109 600,00		109 600,00				109 600,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	417 102,53		417 102,53				417 102,53
TOTAL GENERAL		1 116 204,53	67 589,00	1 183 793,53	584 843,02		584 843,02	598 950,51

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	Dotations, fonds divers et reserves	78 226,82		78 226,82	78 226,82		78 226,82	
13	Subventions d'investissement reçues	224 000,00		224 000,00				224 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	596 508,71	67 589,00	664 097,71	570 000,00		570 000,00	94 097,71
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	898 735,53	67 589,00	966 324,53	648 226,82		648 226,82	318 097,71
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	898 735,53	67 589,00	966 324,53	648 226,82		648 226,82	318 097,71
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	217 469,00		217 469,00	51 967,26		51 967,26	165 501,74
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	217 469,00		217 469,00	51 967,26		51 967,26	165 501,74
TOTAL GENERAL		1 116 204,53	67 589,00	1 183 793,53	700 194,08		700 194,08	483 599,45

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	74 297,00	-1 460,00	72 837,00	72 517,60		72 517,60	319,40
012	Charges de personnel et frais assimilés	11 700,00		11 700,00	10 938,04		10 938,04	761,96
66	Charges financières	55 664,00		55 664,00	30 674,73	401,34	30 273,39	25 390,61
67	Charges exceptionnelles		1 460,00	1 460,00	1 460,00		1 460,00	
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	141 661,00		141 661,00	115 590,37	401,34	115 189,03	26 471,97
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	217 469,00		217 469,00	51 967,26		51 967,26	165 501,74
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	217 469,00		217 469,00	51 967,26		51 967,26	165 501,74
TOTAL GENERAL		359 130,00		359 130,00	167 557,63	401,34	167 156,29	191 973,71

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	17 530,00		17 530,00	16 994,81		16 994,81	535,19
75	Autres produits de gestion courante	232 000,00		232 000,00	183 421,38		183 421,38	48 578,62
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	249 530,00		249 530,00	200 416,19		200 416,19	49 113,81
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	109 600,00		109 600,00				109 600,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	109 600,00		109 600,00				109 600,00
TOTAL GENERAL		359 130,00		359 130,00	200 416,19		200 416,19	158 713,81

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
1641	Emprunts en euros	127 090,31		127 090,31
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	127 090,31		127 090,31
2031	Frais d'études	35 844,28		35 844,28
SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	35 844,28		35 844,28
2135	Installations générales agencements et aménagements des constructions	44 967,63		44 967,63
2188	Autres immobilisations corporelles	6 347,24		6 347,24
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	51 314,87		51 314,87
2313	Constructions	370 593,56		370 593,56
SOUS-TOTAL CHAPITRE 23	Immobilisations en cours	370 593,56		370 593,56
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	584 843,02		584 843,02
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	584 843,02		584 843,02
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	584 843,02		584 843,02

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	78 226,82		78 226,82
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations, fonds divers et réserves	78 226,82		78 226,82
1641	Emprunts en euros	570 000,00		570 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	570 000,00		570 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	648 226,82		648 226,82
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	648 226,82		648 226,82
28031	Amortissements frais d'études	4 168,20		4 168,20
28033	Amortissements frais d'insertion	720,00		720,00
28121	Amortissements plantations d'arbres et d'arbustes	410,00		410,00
28132	Immeubles de rapport	40 828,54		40 828,54
28135	Amortissements installations générales agencements aménagements des constructions	5 510,52		5 510,52
281534	Réseaux d'électrification	330,00		330,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	51 967,26		51 967,26
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	51 967,26		51 967,26
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	700 194,08		700 194,08

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
60611	Achats non stockés de fournitures non stockables - eau et assainissement	1 975,80		1 975,80
60612	Achats non stockés de fournitures non stockables - énergie électricité	7 724,14		7 724,14
60613	Achats non stockés de fournitures non stockables - chauffage urbain	581,26		581,26
60618	Autres fournitures non stockables	3 120,68		3 120,68
60622	Achats non stockés de carburants	1 154,97		1 154,97
60631	Achats non stockés de fournitures d'entretien	136,26		136,26
60632	Achats non stockés de fournitures de petit équipement	457,89		457,89
60636	Achats non stockés de vêtements de travail	142,00		142,00
6068	Achats non stockés d'autres matières et fournitures	1 985,33		1 985,33
6135	Services extérieurs - locations mobilières	3 699,81		3 699,81
615221	Bâtiments publics	425,86		425,86
615228	Autres bâtiments	1 009,00		1 009,00
615231	Voieries	814,00		814,00
61558	Services extérieurs - entretien et réparations sur autres biens mobiliers	319,85		319,85
6161	Multirisques	10 415,94		10 415,94
6226	Rémunération d'intermédiaires et honoraires - honoraires	868,10		868,10
6228	Rémunération d'intermédiaires et honoraires - divers	505,73		505,73
6248	Transports - divers	117,61		117,61
6262	Frais de télécommunications	28,37		28,37
627	Autres services extérieurs - services bancaires et assimilés	2,00		2,00
62871	Remboursement de frais à la collectivité de rattachement	4 171,00		4 171,00
62875	Remboursements de frais aux Communes membres du GFP	1 225,00		1 225,00
6288	Autres services extérieurs	130,00		130,00
63512	Impôts directs - taxes foncières	31 507,00		31 507,00

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	72 517,60		72 517,60
6215	Personnel extérieur au service affecté par collectivité rattachement	8 810,00		8 810,00
6218	Autre personnel extérieur au service	2 128,04		2 128,04
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	10 938,04		10 938,04
66111	Intérêts réglés à l'échéance	28 055,45		28 055,45
66112	Intérêts - rattachement des icne	2 619,28	401,34	2 217,94
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	Charges financières	30 674,73	401,34	30 273,39
673	Charges exceptionnelles - titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 460,00		1 460,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles	1 460,00		1 460,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	115 590,37	401,34	115 189,03
6811	Dotations aux Amortissements immobilisations incorporelles et corporelles	51 967,26		51 967,26
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	51 967,26		51 967,26
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	51 967,26		51 967,26
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	167 557,63	401,34	167 156,29

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
70878	Autres produits - remboursement de frais par d'autres redevables	16 994,81		16 994,81
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	16 994,81		16 994,81
752	Autres produits de gestion courante - revenus des immeubles	183 421,38		183 421,38
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	183 421,38		183 421,38
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	200 416,19		200 416,19
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	200 416,19		200 416,19

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1068	Excédit de fonctionnement capitalisé		240 444,56				78 226,82		318 671,38		318 671,38
106	Sous Total compte 106		240 444,56				78 226,82		318 671,38		318 671,38
10	Sous Total compte 10		240 444,56				78 226,82		318 671,38		318 671,38
110	Report à nouveau solde créditeur			78 226,82	78 226,82			78 226,82	78 226,82		0,00
11	Sous Total compte 11			78 226,82	78 226,82			78 226,82	78 226,82		0,00
12	Résultat exercice excéd déficit		78 226,82	78 226,82				78 226,82	78 226,82		0,00
12	Sous Total compte 12		78 226,82	78 226,82				78 226,82	78 226,82		0,00
1311	Subv équipt transf - Etat et EPN		306 623,10						306 623,10		306 623,10
1312	Subv équipt transf - Région		1 121 006,75						1 121 006,75		1 121 006,75
1313	Subv équipt transf - Dépt		449 890,76						449 890,76		449 890,76
1317	Subv équipt transf - bcfs		1 195 375,45						1 195 375,45		1 195 375,45
1318	Subv équipt transf - autres subv		73 000,00						73 000,00		73 000,00
131	Sous Total compte 131		3 145 896,06						3 145 896,06		3 145 896,06

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
13912	Subv équipt transf - Région	156 667,42						156 667,42		156 667,42	
13913	Subv équipt transf - Dépt	112 504,26						112 504,26		112 504,26	
13917	Subv équipt transf - BC et FS	474 134,70						474 134,70		474 134,70	
1391	Sous Total compte 1391	743 306,38						743 306,38		743 306,38	
139	Sous Total compte 139	743 306,38						743 306,38		743 306,38	
13	Sous Total compte 13	743 306,38	3 145 896,06					743 306,38	3 145 896,06		2 402 589,68
1641	Emprunts en euros		2 152 191,92			127 090,31	570 000,00	127 090,31	2 722 191,92		2 595 101,61
164	Sous Total compte 164		2 152 191,92			127 090,31	570 000,00	127 090,31	2 722 191,92		2 595 101,61
16884	Ints courus sur emprunts auprès éta fina				2 619,28				2 619,28		2 619,28
16888	Int autres empts dettes assimil		401,34	401,34				401,34	401,34		0,00
1688	Sous Total compte 1688		401,34	401,34	2 619,28			401,34	3 020,62		2 619,28
168	Sous Total compte 168		401,34	401,34	2 619,28			401,34	3 020,62		2 619,28
16	Sous Total compte 16		2 152 593,26	401,34	2 619,28	127 090,31	570 000,00	127 491,65	2 725 212,54		2 597 720,89

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
181	Cpte liaison : affectation		78 470,50						78 470,50		78 470,50
18	Sous Total compte 18		78 470,50						78 470,50		78 470,50
192	Plus ou moins-values cessions immo	217 969,27						217 969,27		217 969,27	
19	Sous Total compte 19	217 969,27						217 969,27		217 969,27	
	Total classe 1	961 275,65	5 695 631,20	156 854,98	80 846,10	127 090,31	648 226,82	1 245 220,94	6 424 704,12	961 275,65	6 140 758,83
2031	Frais d'études	25 296,00			1 130,00	35 844,28		61 140,28	1 130,00	60 010,28	
2033	Frais d'insertion	720,00			720,00			720,00	720,00		0,00
203	Sous Total compte 203	26 016,00			1 850,00	35 844,28		61 860,28	1 850,00	60 010,28	
20	Sous Total compte 20	26 016,00			1 850,00	35 844,28		61 860,28	1 850,00	60 010,28	
2113	Terr aménagés autres que voirie	45 915,76						45 915,76		45 915,76	
211	Sous Total compte 211	45 915,76						45 915,76		45 915,76	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	6 151,89						6 151,89		6 151,89	
2128	Autres agenct et améngt terrains	19 941,00						19 941,00		19 941,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
212	Sous Total compte 212	26 092,89						26 092,89		26 092,89	
2132	Immeubles de rapport	1 355 444,13		1 461 797,62				2 817 241,75		2 817 241,75	
2135	Instal gales agencé amégts const	109 024,31		22 490,03		44 967,63		176 481,97		176 481,97	
2138	Autres constructions	13 380,34						13 380,34		13 380,34	
213	Sous Total compte 213	1 477 848,78		1 484 287,65		44 967,63		3 007 104,06		3 007 104,06	
21534	Réseaux électrification	4 952,72						4 952,72		4 952,72	
2153	Sous Total compte 2153	4 952,72						4 952,72		4 952,72	
215	Sous Total compte 215	4 952,72						4 952,72		4 952,72	
2188	Autres immobilisations corporelles	1 779,00				6 347,24		8 126,24		8 126,24	
218	Sous Total compte 218	1 779,00				6 347,24		8 126,24		8 126,24	
21	Sous Total compte 21	1 556 589,15		1 484 287,65		51 314,87		3 092 191,67		3 092 191,67	
2312	Agencements et aménagements de terrains	214,08						214,08		214,08	
2313	Constructions	3 593 945,89		1 484 287,65		370 593,56		3 964 539,45	1 484 287,65	2 480 251,80	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
231	Sous Total compte 231	3 594 159,97			1 484 287,65	370 593,56		3 964 753,53	1 484 287,65	2 480 465,88	
23	Sous Total compte 23	3 594 159,97			1 484 287,65	370 593,56		3 964 753,53	1 484 287,65	2 480 465,88	
28031	Amort frais études		13 500,00	1 130,00			4 168,20	1 130,00	17 668,20		16 538,20
28033	Amort frais d'insertion			720,00			720,00	720,00	720,00		0,00
2803	Sous Total compte 2803		13 500,00	1 850,00			4 888,20	1 850,00	18 388,20		16 538,20
280	Sous Total compte 280		13 500,00	1 850,00			4 888,20	1 850,00	18 388,20		16 538,20
28121	Amort plantations d'arbres et d'arbustes		410,00				410,00		820,00		820,00
2812	Sous Total compte 2812		410,00				410,00		820,00		820,00
28132	Immeubles de rapport		81 241,54				40 828,54		122 070,08		122 070,08
28135	Amort instal gales agencé amégat constru		5 024,66				5 510,52		10 535,18		10 535,18
2813	Sous Total compte 2813		86 266,20				46 339,06		132 605,26		132 605,26
281534	Réseaux électrification		1 980,00				330,00		2 310,00		2 310,00
28153	Sous Total compte 28153		1 980,00				330,00		2 310,00		2 310,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2815	Sous Total compte 2815		1 980,00				330,00		2 310,00		2 310,00
28188	Amort autres immobilisations corporelles		1 779,00						1 779,00		1 779,00
2818	Sous Total compte 2818		1 779,00						1 779,00		1 779,00
281	Sous Total compte 281		90 435,20				47 079,06		137 514,26		137 514,26
28	Sous Total compte 28		103 935,20	1 850,00			51 967,26	1 850,00	155 902,46		154 052,46
	Total classe 2	5 176 765,12	103 935,20	1 486 137,65	1 486 137,65	457 752,71	51 967,26	7 120 655,48	1 642 040,11	5 632 667,83	154 052,46
4011	Fournisseurs		292,10	38 602,58	44 063,78			38 602,58	44 355,88		5 753,30
401	Sous Total compte 401		292,10	38 602,58	44 063,78			38 602,58	44 355,88		5 753,30
4041	Fournis immob		6 019,20	486 503,55	547 809,72			486 503,55	553 828,92		67 325,37
40471	Fournis immob - retenues de garantie		5 543,33		19 446,61				24 989,94		24 989,94
4047	Sous Total compte 4047		5 543,33		19 446,61				24 989,94		24 989,94
404	Sous Total compte 404		11 562,53	486 503,55	567 256,33			486 503,55	578 818,86		92 315,31
40	Sous Total compte 40		11 854,63	525 106,13	611 320,11			525 106,13	623 174,74		98 068,61

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4111	Redevables - amiable	3 290,83		15 711,47	6 344,09			19 002,30	6 344,09	12 658,21	
4116	Redevables - contentieux	79,95		119,79				199,74		199,74	
411	Sous Total compte 411	3 370,78		15 831,26	6 344,09			19 202,04	6 344,09	12 857,95	
4141	Locataires acquéreurs locat - amiable	189 655,93		221 185,44	209 893,45			410 841,37	209 893,45	200 947,92	
4146	Locataires-acquéreurs locat contentieux	54 027,17		39 734,44	3 961,83			93 761,61	3 961,83	89 799,78	
414	Sous Total compte 414	243 683,10		260 919,88	213 855,28			504 602,98	213 855,28	290 747,70	
41	Sous Total compte 41	247 053,88		276 751,14	220 199,37			523 805,02	220 199,37	303 605,65	
4411	Etat aut coll publ subv à recev amiable	2 000,00			2 000,00			2 000,00	2 000,00		0,00
4416	Etat aut col pub sub à recev contentieux			2 000,00	1 460,00			2 000,00	1 460,00	540,00	
441	Sous Total compte 441	2 000,00		2 000,00	3 460,00			4 000,00	3 460,00	540,00	
44311	Opér particul avec Etat dépenses			165,60	165,60			165,60	165,60		0,00
4431	Sous Total compte 4431			165,60	165,60			165,60	165,60		0,00
44321	Opér particul avec Région dépenses			541,60	541,60			541,60	541,60		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4432	Sous Total compte 4432			541,60	541,60			541,60	541,60		0,00
44331	Opér particulières avec Département_Dé			335,92	335,92			335,92	335,92		0,00
4433	Sous Total compte 4433			335,92	335,92			335,92	335,92		0,00
44341	Opér part av Etat communes dépenses			1 225,00	1 225,00			1 225,00	1 225,00		0,00
4434	Sous Total compte 4434			1 225,00	1 225,00			1 225,00	1 225,00		0,00
44351	Opér particul grp dépenses				8 810,00				8 810,00		8 810,00
4435	Sous Total compte 4435				8 810,00				8 810,00		8 810,00
44361	Opér part av Etat caisse écoles dépenses			207,00	207,00			207,00	207,00		0,00
4436	Sous Total compte 4436			207,00	207,00			207,00	207,00		0,00
44371	Opér part av Etat col pub ccas dépenses			156,00	156,00			156,00	156,00		0,00
4437	Sous Total compte 4437			156,00	156,00			156,00	156,00		0,00
44381	Aut serv organ pub - dépenses			587,72	587,72			587,72	587,72		0,00
4438	Sous Total compte 4438			587,72	587,72			587,72	587,72		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
443	Sous Total compte 443			3 218,84	12 028,84			3 218,84	12 028,84		8 810,00
44562	Etat - TVA déduct sur immobilisations	2 523,33		90 057,01	92 580,34			92 580,34	92 580,34		0,00
44566	TVA déduct sur autres biens et services	510,90		4 150,43	4 659,00			4 661,33	4 659,00	2,33	
44567	Etat - crédit de TVA à reporter	127 054,00		704 900,00	656 913,00			831 954,00	656 913,00	175 041,00	
4456	Sous Total compte 4456	130 088,23		799 107,44	754 152,34			929 195,67	754 152,34	175 043,33	
44571	Etat - TVA collectée		9 030,50	47 311,22	38 280,72			47 311,22	47 311,22		0,00
4457	Sous Total compte 4457		9 030,50	47 311,22	38 280,72			47 311,22	47 311,22		0,00
44585	TVA à régulariser - retenue de garantie			1 941,34				1 941,34		1 941,34	
4458	Sous Total compte 4458			1 941,34				1 941,34		1 941,34	
445	Sous Total compte 445	130 088,23	9 030,50	848 360,00	792 433,06			978 448,23	801 463,56	176 984,67	
447	Autres impôts taxes verSEMENTS assimilés			31 507,00	31 507,00			31 507,00	31 507,00		0,00
4487	Produits à recevoir			1 800,00				1 800,00		1 800,00	
448	Sous Total compte 448			1 800,00				1 800,00		1 800,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44	Sous Total compte 44	132 088,23	9 030,50	886 885,84	839 428,90			1 018 974,07	848 459,40	170 514,67	
4517	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann		668 121,62	181 712,86	623 814,98			181 712,86	1 291 936,60		1 110 223,74
451	Sous Total compte 451		668 121,62	181 712,86	623 814,98			181 712,86	1 291 936,60		1 110 223,74
45	Sous Total compte 45		668 121,62	181 712,86	623 814,98			181 712,86	1 291 936,60		1 110 223,74
466	Excédit de verSEment			628,82	628,82			628,82	628,82		0,00
46711	Autres comptes créditeurs			22 355,25	119 297,09			22 355,25	119 297,09		96 941,84
4671	Sous Total compte 4671			22 355,25	119 297,09			22 355,25	119 297,09		96 941,84
46721	Débiteurs divers - amiable			570 000,00				570 000,00		570 000,00	
4672	Sous Total compte 4672			570 000,00				570 000,00		570 000,00	
467	Sous Total compte 467			592 355,25	119 297,09			592 355,25	119 297,09	473 058,16	
46	Sous Total compte 46			592 984,07	119 925,91			592 984,07	119 925,91	473 058,16	
47134	Raet : subv		1 591,00						1 591,00		1 591,00
4713	Sous Total compte 4713		1 591,00						1 591,00		1 591,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4718	Autres recettes à régulariser		27 020,62	8 033,74	7 404,92			8 033,74	34 425,54		26 391,80
471	Sous Total compte 471		28 611,62	8 033,74	7 404,92			8 033,74	36 016,54		27 982,80
47211	Remboursements d'annuités d'emprunts			61 353,82	38 128,66			61 353,82	38 128,66	23 225,16	
47218	Autres dépenses			22,00	22,00			22,00	22,00		0,00
4721	Sous Total compte 4721			61 375,82	38 150,66			61 375,82	38 150,66	23 225,16	
4722	Commissions bancaires en instance de man	2,00			2,00			2,00	2,00		0,00
4728	Autres dépenses à régulariser			20 085,26	20 085,26			20 085,26	20 085,26		0,00
472	Sous Total compte 472	2,00		81 461,08	58 237,92			81 463,08	58 237,92	23 225,16	
4751	Redevables sur rôle			227 884,91	227 884,91			227 884,91	227 884,91		0,00
4757	Produits sur rôle			189 904,19	189 904,19			189 904,19	189 904,19		0,00
4758	TVA sur rôle			37 980,72	37 980,72			37 980,72	37 980,72		0,00
475	Sous Total compte 475			455 769,82	455 769,82			455 769,82	455 769,82		0,00
4784	Arrondis sur déclaration de TVA		0,11		0,67				0,78		0,78

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
478	Sous Total compte 478		0,11		0,67				0,78		0,78
47	Sous Total compte 47	2,00	28 611,73	545 264,64	521 413,33			545 266,64	550 025,06		4 758,42
	Total classe 4	379 144,11	717 618,48	3 008 704,68	2 936 102,60			3 387 848,79	3 653 721,08	1 076 155,48	1 342 027,77
51178	Autres valeurs impayées			1 367,72	1 367,72			1 367,72	1 367,72		0,00
5117	Sous Total compte 5117			1 367,72	1 367,72			1 367,72	1 367,72		0,00
5118	Autres valeurs à l'encaissement			104 806,48	104 806,48			104 806,48	104 806,48		0,00
511	Sous Total compte 511			106 174,20	106 174,20			106 174,20	106 174,20		0,00
51	Sous Total compte 51			106 174,20	106 174,20			106 174,20	106 174,20		0,00
580	Opérations d'ordre budgétaires			51 967,26	51 967,26			51 967,26	51 967,26		0,00
58	Sous Total compte 58			51 967,26	51 967,26			51 967,26	51 967,26		0,00
	Total classe 5			158 141,46	158 141,46			158 141,46	158 141,46		0,00
60611	Achts non stkés fournit eau-assainist					1 975,80		1 975,80		1 975,80	
60612	Achts non stkés fournit énergie élect					7 724,14		7 724,14		7 724,14	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60613	Achts non stkés fournit chauf urbain					581,26		581,26		581,26	
60618	Autres fournitures non stockables					3 120,68		3 120,68		3 120,68	
6061	Sous Total compte 6061					13 401,88		13 401,88		13 401,88	
60622	Achts non stkés carburants					1 154,97		1 154,97		1 154,97	
6062	Sous Total compte 6062					1 154,97		1 154,97		1 154,97	
60631	Achts non stkés fournit entretien					136,26		136,26		136,26	
60632	Achts non stkés fournit petit équipt					457,89		457,89		457,89	
60636	Achts non stkés vêtements travail					142,00		142,00		142,00	
6063	Sous Total compte 6063					736,15		736,15		736,15	
6068	Achts non stkés autres mat et fourn					1 985,33		1 985,33		1 985,33	
606	Sous Total compte 606					17 278,33		17 278,33		17 278,33	
60	Sous Total compte 60					17 278,33		17 278,33		17 278,33	
6135	Locations mobilières					3 699,81		3 699,81		3 699,81	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
613	Sous Total compte 613					3 699,81		3 699,81		3 699,81	
615221	Bâtiments publics					425,86		425,86		425,86	
615228	Autres bâtiments					1 009,00		1 009,00		1 009,00	
61522	Sous Total compte 61522					1 434,86		1 434,86		1 434,86	
615231	Voieries					814,00		814,00		814,00	
61523	Sous Total compte 61523					814,00		814,00		814,00	
6152	Sous Total compte 6152					2 248,86		2 248,86		2 248,86	
61558	Entretien réparations autres mobiliers					319,85		319,85		319,85	
6155	Sous Total compte 6155					319,85		319,85		319,85	
615	Sous Total compte 615					2 568,71		2 568,71		2 568,71	
6161	Multirisques					10 415,94		10 415,94		10 415,94	
616	Sous Total compte 616					10 415,94		10 415,94		10 415,94	
61	Sous Total compte 61					16 684,46		16 684,46		16 684,46	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6215	Persel extér au serv affecté par col rat					8 810,00		8 810,00		8 810,00	
6218	Autre personnel extérieur au service					2 128,04		2 128,04		2 128,04	
621	Sous Total compte 621					10 938,04		10 938,04		10 938,04	
6226	Rému intermédi honoraires					868,10		868,10		868,10	
6228	Rému intermédi honoraires divers					505,73		505,73		505,73	
622	Sous Total compte 622					1 373,83		1 373,83		1 373,83	
6248	Transports-divers					117,61		117,61		117,61	
624	Sous Total compte 624					117,61		117,61		117,61	
6262	Frais de télécommunication					28,37		28,37		28,37	
626	Sous Total compte 626					28,37		28,37		28,37	
627	Aut serv extér servi bancaires assimil					2,00		2,00		2,00	
62871	Rembst frais à collectivité rattachée					4 171,00		4 171,00		4 171,00	
62875	Rembst frais aux Cnes membres GFP					1 225,00		1 225,00		1 225,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6287	Sous Total compte 6287					5 396,00		5 396,00		5 396,00	
6288	Autres serv extér					130,00		130,00		130,00	
628	Sous Total compte 628					5 526,00		5 526,00		5 526,00	
62	Sous Total compte 62					17 985,85		17 985,85		17 985,85	
63512	Impôts directs - taxes foncières					31 507,00		31 507,00		31 507,00	
6351	Sous Total compte 6351					31 507,00		31 507,00		31 507,00	
635	Sous Total compte 635					31 507,00		31 507,00		31 507,00	
63	Sous Total compte 63					31 507,00		31 507,00		31 507,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					28 055,45		28 055,45		28 055,45	
66112	Intérêts - rattachement des icne					2 619,28	401,34	2 619,28	401,34	2 217,94	
6611	Sous Total compte 6611					30 674,73	401,34	30 674,73	401,34	30 273,39	
661	Sous Total compte 661					30 674,73	401,34	30 674,73	401,34	30 273,39	
66	Sous Total compte 66					30 674,73	401,34	30 674,73	401,34	30 273,39	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
673	Charges except titres annulés					1 460,00		1 460,00		1 460,00	
67	Sous Total compte 67					1 460,00		1 460,00		1 460,00	
6811	DA - immob					51 967,26		51 967,26		51 967,26	
681	Sous Total compte 681					51 967,26		51 967,26		51 967,26	
68	Sous Total compte 68					51 967,26		51 967,26		51 967,26	
	Total classe 6					167 557,63	401,34	167 557,63	401,34	167 156,29	
70878	Autres produits - remboursement de frais						16 994,81		16 994,81		16 994,81
7087	Sous Total compte 7087						16 994,81		16 994,81		16 994,81
708	Sous Total compte 708						16 994,81		16 994,81		16 994,81
70	Sous Total compte 70						16 994,81		16 994,81		16 994,81
752	Revenus des immeubles						183 421,38		183 421,38		183 421,38
75	Sous Total compte 75						183 421,38		183 421,38		183 421,38
	Total classe 7						200 416,19		200 416,19		200 416,19

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total général	6 517 184,88	6 517 184,88	4 809 838,77	4 661 227,81	752 400,65	901 011,61	12 079 424,30	12 079 424,30	7 837 255,25	7 837 255,25

Balance des valeurs inactives

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861								
Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862								
Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863								
Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page des signatures

04025 - HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN

Exercice 2022

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations : reprise de subvention comptes 1311 1312 1313 1317 1318 à régulariser, compte 2313 non mouvementé sur les 3 derniers exercices à analyser et régulariser avec l'ordonnateur, comptes d'imputation provisoire 47134 et 4718 à régulariser rapidement

JENNESSON Mylene (1029370235-0), Inspecteur des Finances Publiques

A DDFiP DU HAUT-RHIN, le 15/03/2023

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN** pendant l'année 2022 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

LALAGUE Christophe (1013580912-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe

A GUEBWILLER, le 15/03/2023

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

HYDRA CC VALLEE ST AMARIN BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2022

PRÉSENTÉ À

La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)

M Christophe LALAGUE

068022 SGC GUEBWILLER

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION

DU 01/01/2022 AU 03/03/2023

Nomenclature M4 spic

Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE	: Situation patrimoniale	3
	1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2	Bilan	Etat I-2 5
	2.1 Bilan Actif	
	2.2 Bilan Passif	
	3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
	4 Compte de résultat	Etat I-4 14
5	Annexe	18
	Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE	: Exécution budgétaire	21
	1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
	2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
	3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 26
	4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 30
3EME PARTIE	: Comptabilité des deniers et valeurs	34
	1 Balance des comptes	Etat III-1 35
	2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 44
4EME PARTIE	: Page des signatures	45

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

04052 - HYDRA CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total(En Milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En Milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)	9,78	Dotations	
Terrains		Fonds Globalisés	
Constructions	640,81	Réserves	18,71
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours	5,10	Report à nouveau	-3,74
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	-10,60
Autres immobilisations corporelles		Subventions transférables	
Total immobilisations corporelles (nettes)	645,91	Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	655,69	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	4,36
Créances	455,56	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	638,24
Disponibilités		Fournisseurs ⁽²⁾	7,77
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	460,88
TOTAL ACTIF CIRCULANT	455,56	Total dettes à court terme	468,65
Comptes de régularisations		TOTAL DETTES	1 106,89
		Comptes de régularisations	
TOTAL ACTIF	1 111,25	TOTAL PASSIF	1 111,25

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2023

BILAN (en Euros)

04052 - HYDRA CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement				
	Frais d'études, de R et D	12 480,00	2 696,00	9 784,00	11 132,00
	Conces, brev, licences, marques, procéd				
	Fonds commercial, droit au bail				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété				
	Constructions en toute propriété	821 217,39	180 411,20	640 806,19	694 653,39
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Instal, mat et outil techn en tte prop				
	Oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours	5 100,00		5 100,00	5 100,00
	Immobilisations affectées en toute prop				
	Immobilisations mises en concession ou à				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
Constructions mises à disposition					
Construction sur sol autrui mise à dispo					
MONTANT A REPORTER	838 797,39	183 107,20	655 690,19	710 885,39	

BILAN (en Euros)

04052 - HYDRA CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE SUITE	REPORT	838 797,39	183 107,20	655 690,19	710 885,39
	Instal, mat et outil tech mise à dispo				
	Autres immob corpo mise à dispo				
	Immobilisations en cours mises à dispo				
	Terrains reçus en affect ou concess				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Construction sur sol d'autrui				
	Instal, matériel et outillage technique				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres créances				
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		838 797,39	183 107,20	655 690,19	710 885,39

BILAN (en Euros)

04052 - HYDRA CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Matières premières et autres approvision				
	En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances				
	Clients et comptes rattachés	49 684,80		49 684,80	48 459,60
	Créances irrécouvrables admises en NV				
	Autres	46 514,18		46 514,18	48 377,45
	Créances sur l'Etat et collec publiques				
	Créances sur les BA ou le BP				
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances	359 361,00		359 361,00	
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités				
Avances de trésorerie					
Charges constatées d'avance					
	ACTIF CIRCULANT TOTAL II	455 559,98		455 559,98	96 837,05

BILAN (en Euros)

04052 - HYDRA CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer et à régulariser				
	Écarts de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 294 357,37	183 107,20	1 111 250,17	807 722,44

BILAN (en Euros)

04052 - HYDRA CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
FONDS PROPRES	Dotations		
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves	18 705,00	18 705,00
	Report à nouveau	-3 743,61	-3 255,39
	Résultat de l'exercice	-10 604,15	-488,22
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Fonds globalisés		
	Droits de l'affectant		
FONDS PROPRES TOTAL I		4 357,24	14 961,39

BILAN (en Euros)

04052 - HYDRA CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

BILAN (en Euros)

04052 - HYDRA CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits	638 244,11	344 052,68
	Emprunts et dettes financières		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Avances		
	Fournisseurs et comptes rattachés	350,00	
	Dettes fiscales et sociales	34 280,80	
	Autres		
	Fournisseurs d'immobilisations	7 417,20	8 919,77
	Dettes envers l'Etat et les collec publ		
	Dettes fiscales (impôts sur bénéfices)		
	Dettes envers les BA ou le BP	415 375,63	439 787,18
	Opérations pour le compte de tiers		
Autres dettes	11 223,96		
Produits constatés d'avance			
DETTES TOTAL III	1 106 891,70	792 759,63	

BILAN (en Euros)

04052 - HYDRA CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser	1,23	1,42
	Écart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	1,23	1,42
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	1 111 250,17	807 722,44

Compte de Résultat Synthétique

En Milliers d'Euros

04052 - HYDRA CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		
Produits des services		
Autres produits	90,13	89,11
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	90,13	89,11
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	15,40	2,01
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions	55,20	43,54
Autres charges	26,00	40,38
Charges courantes non financières	96,59	85,93
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	-6,46	3,17
Produits courants financiers		
Charges courantes financières	4,14	3,66
RESULTAT COURANT FINANCIER	-4,14	-3,66
RESULTAT COURANT	-10,60	-0,49
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-10,60	-0,49

COMPTE DE RESULTAT 2022

04052 - HYDRA CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Prestations de services		
Divers		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits	90 126,00	89 105,00
TOTAL I	90 126,00	89 105,00
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achat de mat prem et autres approvis		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	15 395,60	2 013,00
Impôts et taxes sur rémunérations		
Autres impôts, taxes et versem assimilés	26 000,00	40 383,00
Salaires et traitements		

COMPTE DE RESULTAT 2022

04052 - HYDRA CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Charges sociales		
Dotations amortissements sur immob	55 195,20	43 536,00
Dotations aux dépréciations des immob		
Dot aux dépréc sur actif circulant		
Dot aux prov pour riques et charges		
Autres charges		
TOTAL II	96 590,80	85 932,00
A - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-6 464,80	3 173,00
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produits net sur cessions de VMP		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIERES		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	4 139,35	3 661,22
Pertes de change		

COMPTE DE RESULTAT 2022

04052 - HYDRA CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Charges nettes sur cessions de VMP		
TOTAL IV	4 139,35	3 661,22
B - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-4 139,35	-3 661,22
A + B - RESULTAT COURANT	-10 604,15	-488,22
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Valeur comptable des immo cédées		
Autres opérations en capital		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
TOTAL VI		
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		

COMPTE DE RESULTAT 2022

04052 - HYDRA CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	90 126,00	89 105,00
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	100 730,15	89 593,22
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-10 604,15	-488,22

Opérations Compte de Tiers

04052 - HYDRA CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Opérations Compte de Tiers

04052 - HYDRA CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



Résultats budgétaires de l'exercice

04052 - HYDRA CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	405 097,44	108 716,61	513 814,05
Titres de recette émis (b)	390 195,20	90 126,00	480 321,20
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	390 195,20	90 126,00	480 321,20
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	405 097,44	108 716,61	513 814,05
Mandats émis (f)	41 666,68	101 032,88	142 699,56
Annulations de mandats (g)		302,73	302,73
Depenses nettes (h = f - g)	41 666,68	100 730,15	142 396,83
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	348 528,52		337 924,37
(h - d) Déficit		10 604,15	

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

04052 - HYDRA CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
HYDRA CC VALLEE ST AMARIN					
Investissement	-348 430,44		348 528,52		98,08
Fonctionnement	-3 743,61		-10 604,15		-14 347,76
Sous-Total	-352 174,05		337 924,37		-14 249,68
TOTAL III	-352 174,05		337 924,37		-14 249,68
TOTAL I + II + III	-352 174,05		337 924,37		-14 249,68

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

04052 - HYDRA CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
16	Emprunts et dettes assimilées	41 667,00		41 667,00	41 666,68		41 666,68	0,32
21	Immobilisations corporelles		15 000,00	15 000,00				15 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	41 667,00	15 000,00	56 667,00	41 666,68		41 666,68	15 000,32
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	41 667,00	15 000,00	56 667,00	41 666,68		41 666,68	15 000,32
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	348 430,44		348 430,44				348 430,44
TOTAL GENERAL		390 097,44	15 000,00	405 097,44	41 666,68		41 666,68	363 430,76

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

04052 - HYDRA CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
16	Emprunts et dettes assimilées	335 071,44	14 830,00	349 901,44	335 000,00		335 000,00	14 901,44
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	335 071,44	14 830,00	349 901,44	335 000,00		335 000,00	14 901,44
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	335 071,44	14 830,00	349 901,44	335 000,00		335 000,00	14 901,44
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	55 026,00	170,00	55 196,00	55 195,20		55 195,20	0,80
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	55 026,00	170,00	55 196,00	55 195,20		55 195,20	0,80
TOTAL GENERAL		390 097,44	15 000,00	405 097,44	390 195,20		390 195,20	14 902,24

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

04052 - HYDRA CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	43 000,00	-170,00	42 830,00	41 395,60		41 395,60	1 434,40
66	Charges financières	6 947,00		6 947,00	4 442,08	302,73	4 139,35	2 807,65
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	49 947,00	-170,00	49 777,00	45 837,68	302,73	45 534,95	4 242,05
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	55 026,00	170,00	55 196,00	55 195,20		55 195,20	0,80
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	55 026,00	170,00	55 196,00	55 195,20		55 195,20	0,80
002	Résultat d'exploitation reporté	3 743,61		3 743,61				3 743,61
TOTAL GENERAL		108 716,61		108 716,61	101 032,88	302,73	100 730,15	7 986,46

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

04052 - HYDRA CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
75	Autres produits de gestion courante	108 716,61		108 716,61	90 126,00		90 126,00	18 590,61
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	108 716,61		108 716,61	90 126,00		90 126,00	18 590,61
TOTAL GENERAL		108 716,61		108 716,61	90 126,00		90 126,00	18 590,61

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

04052 - HYDRA CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
1641	Emprunts en euros	41 666,68		41 666,68
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	41 666,68		41 666,68
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	41 666,68		41 666,68
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	41 666,68		41 666,68
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	41 666,68		41 666,68

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

04052 - HYDRA CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
1641	Emprunts en euros	335 000,00		335 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	335 000,00		335 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	335 000,00		335 000,00
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	335 000,00		335 000,00
28031	Amortissements frais d'études	1 348,00		1 348,00
28131	Bâtiments	42 188,00		42 188,00
28135	Amortissements installations générales agencements aménagement des constructions	1 302,20		1 302,20
28138	Amortissements autres constructions	10 357,00		10 357,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	55 195,20		55 195,20
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	55 195,20		55 195,20
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	390 195,20		390 195,20

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

04052 - HYDRA CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6068	Autres matières et fournitures	145,60		145,60
61521	Bâtiments publics	14 900,00		14 900,00
627	Services bancaires et assimilés	350,00		350,00
63512	Taxes foncières	26 000,00		26 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	41 395,60		41 395,60
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 281,24		3 281,24
66112	Intérêts - rattachement des icne	1 160,84	302,73	858,11
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	Charges financières	4 442,08	302,73	4 139,35
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	45 837,68	302,73	45 534,95
6811	Dotations aux Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	55 195,20		55 195,20
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	55 195,20		55 195,20
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	55 195,20		55 195,20
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	101 032,88	302,73	100 730,15

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

04052 - HYDRA CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
752	Revenus des immeubles non affectés à des activités professionnelles	48 722,00		48 722,00
7588	Autres	41 404,00		41 404,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	90 126,00		90 126,00
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	90 126,00		90 126,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	90 126,00		90 126,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04052 - HYDRA CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1068	Autres réserves		18 705,00						18 705,00		18 705,00
106	Sous Total compte 106		18 705,00						18 705,00		18 705,00
10	Sous Total compte 10		18 705,00						18 705,00		18 705,00
119	Report à nouveau solde débiteur	3 255,39		488,22				3 743,61		3 743,61	
11	Sous Total compte 11	3 255,39		488,22				3 743,61		3 743,61	
12	Résultat exercice bénéf ou perte	488,22			488,22			488,22	488,22		0,00
12	Sous Total compte 12	488,22			488,22			488,22	488,22		0,00
1641	Emprunts en euros		343 749,95			41 666,68	335 000,00	41 666,68	678 749,95		637 083,27
164	Sous Total compte 164		343 749,95			41 666,68	335 000,00	41 666,68	678 749,95		637 083,27
16884	Int sur empts étab crédit		302,73	302,73	1 160,84			302,73	1 463,57		1 160,84
1688	Sous Total compte 1688		302,73	302,73	1 160,84			302,73	1 463,57		1 160,84
168	Sous Total compte 168		302,73	302,73	1 160,84			302,73	1 463,57		1 160,84
16	Sous Total compte 16		344 052,68	302,73	1 160,84	41 666,68	335 000,00	41 969,41	680 213,52		638 244,11

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04052 - HYDRA CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 1	3 743,61	362 757,68	790,95	1 649,06	41 666,68	335 000,00	46 201,24	699 406,74	3 743,61	656 949,11
2031	Frais d'études	11 040,00						11 040,00		11 040,00	
2033	Frais d'insertion	1 440,00						1 440,00		1 440,00	
203	Sous Total compte 203	12 480,00						12 480,00		12 480,00	
20	Sous Total compte 20	12 480,00						12 480,00		12 480,00	
2131	Bâtiments	506 259,66						506 259,66		506 259,66	
2135	Instal gales agencé amégts const	19 533,00						19 533,00		19 533,00	
2138	Autres constructions	295 424,73						295 424,73		295 424,73	
213	Sous Total compte 213	821 217,39						821 217,39		821 217,39	
21	Sous Total compte 21	821 217,39						821 217,39		821 217,39	
2313	Constructions	5 100,00						5 100,00		5 100,00	
231	Sous Total compte 231	5 100,00						5 100,00		5 100,00	
23	Sous Total compte 23	5 100,00						5 100,00		5 100,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04052 - HYDRA CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28031	Amort frais études		1 348,00				1 348,00		2 696,00		2 696,00
2803	Sous Total compte 2803		1 348,00				1 348,00		2 696,00		2 696,00
280	Sous Total compte 280		1 348,00				1 348,00		2 696,00		2 696,00
28131	Bâtiments		126 564,00				42 188,00		168 752,00		168 752,00
28135	Amort instal gales agenc t amégat constru						1 302,20		1 302,20		1 302,20
28138	Amort autres constructions						10 357,00		10 357,00		10 357,00
2813	Sous Total compte 2813		126 564,00				53 847,20		180 411,20		180 411,20
281	Sous Total compte 281		126 564,00				53 847,20		180 411,20		180 411,20
28	Sous Total compte 28		127 912,00				55 195,20		183 107,20		183 107,20
	Total classe 2	838 797,39	127 912,00				55 195,20	838 797,39	183 107,20	838 797,39	183 107,20
4011	Fournisseurs			18 054,72	18 404,72			18 054,72	18 404,72		350,00
401	Sous Total compte 401			18 054,72	18 404,72			18 054,72	18 404,72		350,00
40471	Fournis immob - Retenues de garantie		8 919,77	1 502,57				1 502,57	8 919,77		7 417,20

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04052 - HYDRA CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4047	Sous Total compte 4047		8 919,77	1 502,57				1 502,57	8 919,77		7 417,20
404	Sous Total compte 404		8 919,77	1 502,57				1 502,57	8 919,77		7 417,20
40	Sous Total compte 40		8 919,77	19 557,29	18 404,72			19 557,29	27 324,49		7 767,20
411	Clients	48 459,60		78 918,00	77 692,80			127 377,60	77 692,80	49 684,80	
41	Sous Total compte 41	48 459,60		78 918,00	77 692,80			127 377,60	77 692,80	49 684,80	
44562	Etat - TVA déduct sur immobilisations			131,27	131,27			131,27	131,27		0,00
44566	TVA déduct sur autres biens et services			3 009,12	3 009,12			3 009,12	3 009,12		0,00
44567	Etat - crédit de TVA à reporter	47 010,00		487 888,00	489 620,00			534 898,00	489 620,00	45 278,00	
4456	Sous Total compte 4456	47 010,00		491 028,39	492 760,39			538 038,39	492 760,39	45 278,00	
44571	Etat - TVA collectée			4 872,20	13 153,00			4 872,20	13 153,00		8 280,80
4457	Sous Total compte 4457			4 872,20	13 153,00			4 872,20	13 153,00		8 280,80
44585	TVA à régulariser - retenue de garantie	1 367,45			131,27			1 367,45	131,27	1 236,18	
4458	Sous Total compte 4458	1 367,45			131,27			1 367,45	131,27	1 236,18	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04052 - HYDRA CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
445	Sous Total compte 445	48 377,45		495 900,59	506 044,66			544 278,04	506 044,66	38 233,38	
4486	Etat - autres charges à payer				26 000,00				26 000,00		26 000,00
448	Sous Total compte 448				26 000,00				26 000,00		26 000,00
44	Sous Total compte 44	48 377,45		495 900,59	532 044,66			544 278,04	532 044,66	12 233,38	
451103	Cpte rattaché avec à subdiv par budg ann		439 787,18	101 909,04	77 497,49			101 909,04	517 284,67		415 375,63
451	Sous Total compte 451		439 787,18	101 909,04	77 497,49			101 909,04	517 284,67		415 375,63
45	Sous Total compte 45		439 787,18	101 909,04	77 497,49			101 909,04	517 284,67		415 375,63
46711	Autres comptes créditeurs			22 526,04	33 750,00			22 526,04	33 750,00		11 223,96
4671	Sous Total compte 4671			22 526,04	33 750,00			22 526,04	33 750,00		11 223,96
46721	Débiteurs divers - amiable			335 000,00				335 000,00		335 000,00	
4672	Sous Total compte 4672			335 000,00				335 000,00		335 000,00	
467	Sous Total compte 467			357 526,04	33 750,00			357 526,04	33 750,00	323 776,04	
4687	Divers - produits à recevoir			24 361,00				24 361,00		24 361,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04052 - HYDRA CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
468	Sous Total compte 468			24 361,00				24 361,00		24 361,00	
46	Sous Total compte 46			381 887,04	33 750,00			381 887,04	33 750,00	348 137,04	
4713	Recettes perçues avant émission titres			24 216,24	24 216,24			24 216,24	24 216,24		0,00
471	Sous Total compte 471			24 216,24	24 216,24			24 216,24	24 216,24		0,00
4721	Dép sans mandatement préalable			57 940,20	57 940,20			57 940,20	57 940,20		0,00
472	Sous Total compte 472			57 940,20	57 940,20			57 940,20	57 940,20		0,00
4784	Arrondis sur déclaration de TVA		1,42	0,19				0,19	1,42		1,23
478	Sous Total compte 478		1,42	0,19				0,19	1,42		1,23
47	Sous Total compte 47		1,42	82 156,63	82 156,44			82 156,63	82 157,86		1,23
	Total classe 4	96 837,05	448 708,37	1 160 328,59	821 546,11			1 257 165,64	1 270 254,48	455 559,98	468 648,82
5118	Autres valeurs à l'encaissement			29 233,20	29 233,20			29 233,20	29 233,20		0,00
511	Sous Total compte 511			29 233,20	29 233,20			29 233,20	29 233,20		0,00
51	Sous Total compte 51			29 233,20	29 233,20			29 233,20	29 233,20		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04052 - HYDRA CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
580	Opérations d'ordre budgétaires			55 195,20	55 195,20			55 195,20	55 195,20		0,00
58	Sous Total compte 58			55 195,20	55 195,20			55 195,20	55 195,20		0,00
	Total classe 5			84 428,40	84 428,40			84 428,40	84 428,40		0,00
6068	Autres matières et fournitures					145,60		145,60		145,60	
606	Sous Total compte 606					145,60		145,60		145,60	
60	Sous Total compte 60					145,60		145,60		145,60	
61521	Bâtiments publics					14 900,00		14 900,00		14 900,00	
6152	Sous Total compte 6152					14 900,00		14 900,00		14 900,00	
615	Sous Total compte 615					14 900,00		14 900,00		14 900,00	
61	Sous Total compte 61					14 900,00		14 900,00		14 900,00	
627	Services bancaires et assimilés					350,00		350,00		350,00	
62	Sous Total compte 62					350,00		350,00		350,00	
63512	Taxes foncières					26 000,00		26 000,00		26 000,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04052 - HYDRA CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6351	Sous Total compte 6351					26 000,00		26 000,00		26 000,00	
635	Sous Total compte 635					26 000,00		26 000,00		26 000,00	
63	Sous Total compte 63					26 000,00		26 000,00		26 000,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					3 281,24		3 281,24		3 281,24	
66112	Intérêts - rattachement des icne					1 160,84	302,73	1 160,84	302,73	858,11	
6611	Sous Total compte 6611					4 442,08	302,73	4 442,08	302,73	4 139,35	
661	Sous Total compte 661					4 442,08	302,73	4 442,08	302,73	4 139,35	
66	Sous Total compte 66					4 442,08	302,73	4 442,08	302,73	4 139,35	
6811	DA - immob corpo et incorpo					55 195,20		55 195,20		55 195,20	
681	Sous Total compte 681					55 195,20		55 195,20		55 195,20	
68	Sous Total compte 68					55 195,20		55 195,20		55 195,20	
	Total classe 6					101 032,88	302,73	101 032,88	302,73	100 730,15	
752	Revenus immeubles non aff a activ profes						48 722,00		48 722,00		48 722,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04052 - HYDRA CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7588	Autres						41 404,00		41 404,00		41 404,00
758	Sous Total compte 758						41 404,00		41 404,00		41 404,00
75	Sous Total compte 75						90 126,00		90 126,00		90 126,00
	Total classe 7						90 126,00		90 126,00		90 126,00
	Total général	939 378,05	939 378,05	1 245 547,94	907 623,57	142 699,56	480 623,93	2 327 625,55	2 327 625,55	1 398 831,13	1 398 831,13

Balance des valeurs inactives

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04052 - HYDRA CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861								
Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862								
Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863								
Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page des signatures

04052 - HYDRA CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

JENNESSON Mylene (1029370235-0), Inspecteur des Finances Publiques

A DDFiP DU HAUT-RHIN, le 08/03/2023

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **HYDRA CC VALLEE ST AMARIN** pendant l'année 2022 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

LALAGUE Christophe (1013580912-0), Inspecteur divisionnaire FIP hors classe

A GUEBWILLER, le 09/03/2023

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

OM CC VALLEE ST AMARIN BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2022

PRÉSENTÉ À

La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)

M Christophe LALAGUE

068022 SGC GUEBWILLER

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION

DU 01/01/2022 AU 28/03/2023

Nomenclature M4 spic

Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2 Bilan	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif	
2.2 Bilan Passif	
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
4 Compte de résultat	Etat I-4 14
5 Annexe	18
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 26
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 30
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	35
1 Balance des comptes	Etat III-1 36
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 52
4EME PARTIE : Page des signatures	53

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total(En Milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En Milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)	36,65	Dotations	
Terrains		Fonds Globalisés	134,38
Constructions	3,92	Réserves	135,06
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	190,93	Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	188,29
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	145,48
Autres immobilisations corporelles	126,27	Subventions transférables	101,00
Total immobilisations corporelles (nettes)	321,12	Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermement et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	357,76	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	704,22
Créances	1 039,89	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	14,87
Disponibilités	-1,69	Fournisseurs ⁽²⁾	174,33
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	502,86
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 038,20	Total dettes à court terme	677,19
Comptes de régularisations		TOTAL DETTES	692,06
		Comptes de régularisations	-0,31
TOTAL ACTIF	1 395,96	TOTAL PASSIF	1 395,96

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2023

BILAN (en Euros)

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement				
	Frais d'études, de R et D	70 301,26	34 841,50	35 459,76	33 313,26
	Conces, brev, licences, marques, procéd	2 373,30	1 186,65	1 186,65	2 373,30
	Fonds commercial, droit au bail				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété				
	Constructions en toute propriété	5 148,00	1 229,00	3 919,00	4 262,00
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Instal, mat et outil techn en tte prop	298 729,08	107 796,26	190 932,82	200 376,33
	Oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles	609 211,58	482 945,58	126 266,00	73 154,52
	Immobilisations corporelles en cours				
	Immobilisations affectées en toute prop				
	Immobilisations mises en concession ou à				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
Constructions mises à disposition					
Construction sur sol autrui mise à dispo					
MONTANT A REPORTER	985 763,22	627 998,99	357 764,23	313 479,41	

BILAN (en Euros)

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE SUITE	REPORT	985 763,22	627 998,99	357 764,23	313 479,41
	Instal, mat et outil tech mise à dispo	35 851,29	35 851,29		
	Autres immob corpo mise à dispo				
	Immobilisations en cours mises à dispo				
	Terrains reçus en affect ou concess				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Construction sur sol d'autrui				
	Instal, matériel et outillage technique				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres créances				
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		1 021 614,51	663 850,28	357 764,23	313 479,41

BILAN (en Euros)

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Matières premières et autres approvision				
	En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances				
	Clients et comptes rattachés	970 995,48		970 995,48	925 336,43
	Créances irrécouvrables admises en NV				
	Autres	200,00		200,00	200,00
	Créances sur l'Etat et collec publiques				
	Créances sur les BA ou le BP				
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances	68 697,00		68 697,00	
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	-1 693,68		-1 693,68	203,75
Avances de trésorerie					
Charges constatées d'avance					
	ACTIF CIRCULANT TOTAL II	1 038 198,80		1 038 198,80	925 740,18

BILAN (en Euros)

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer et à régulariser				5 065,14
	Écarts de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				5 065,14
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 059 813,31	663 850,28	1 395 963,03	1 244 284,73

BILAN (en Euros)

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
FONDS PROPRES	Dotations		
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves	135 063,91	118 034,16
	Report à nouveau	188 287,50	241 425,44
	Résultat de l'exercice	145 484,66	-36 108,19
	Subventions d'investissement	101 002,55	104 713,20
	Provisions réglementées		
	Fonds globalisés	134 378,31	125 533,14
	Droits de l'affectant		
FONDS PROPRES TOTAL I	704 216,93	553 597,75	

BILAN (en Euros)

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

BILAN (en Euros)

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits	11 868,08	17 802,02
	Emprunts et dettes financières	3 000,00	3 000,00
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Avances		
	Fournisseurs et comptes rattachés	156 177,82	74 167,01
	Dettes fiscales et sociales		
	Autres		
	Fournisseurs d'immobilisations	18 148,80	
	Dettes envers l'Etat et les collec publ	64 005,00	
	Dettes fiscales (impôts sur bénéfices)		
	Dettes envers les BA ou le BP	435 628,59	520 638,71
	Opérations pour le compte de tiers		
Autres dettes	3 229,71	5 224,22	
Produits constatés d'avance			
DETTES TOTAL III	692 058,00	620 831,96	

BILAN (en Euros)

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser	-311,90	69 855,02
	Écart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	-311,90	69 855,02
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	1 395 963,03	1 244 284,73

Compte de Résultat Synthétique

En Milliers d'Euros

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues	329,66	190,19
Produits des services	1 520,56	1 433,99
Autres produits		
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	1 850,22	1 624,18
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	1 648,31	1 625,26
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions	36,76	26,52
Autres charges	4,50	0,79
Charges courantes non financières	1 689,57	1 652,57
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	160,65	-28,39
Produits courants financiers		
Charges courantes financières	0,59	0,81
RESULTAT COURANT FINANCIER	-0,59	-0,81
RESULTAT COURANT	160,06	-29,20
Produits exceptionnels	9,01	4,51
Charges exceptionnelles	23,59	11,42
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-14,58	-6,91
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	145,48	-36,11

COMPTE DE RESULTAT 2022

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Prestations de services	1 343 691,92	1 317 389,91
Divers	176 872,98	116 600,94
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	329 657,44	190 190,29
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits		
TOTAL I	1 850 222,34	1 624 181,14
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achat de mat prem et autres approvis		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	1 648 313,95	1 625 258,69
Impôts et taxes sur rémunérations		
Autres impôts, taxes et versem assimilés		
Salaires et traitements		

COMPTE DE RESULTAT 2022

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Charges sociales		
Dotations amortissements sur immob	36 757,78	26 521,24
Dotations aux dépréciations des immob		
Dot aux dépréc sur actif circulant		
Dot aux prov pour riques et charges		
Autres charges	4 501,59	788,78
TOTAL II	1 689 573,32	1 652 568,71
A - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	160 649,02	-28 387,57
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produits net sur cessions de VMP		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIERES		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	586,58	812,74
Pertes de change		

COMPTE DE RESULTAT 2022

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Charges nettes sur cessions de VMP		
TOTAL IV	586,58	812,74
B - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-586,58	-812,74
A + B - RESULTAT COURANT	160 062,44	-29 200,31
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion	621,86	
Produits des cessions d'immobilisations	4 677,00	
Autres opérations en capital	3 710,65	4 510,65
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	9 009,51	4 510,65
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Subventions exceptionnelles	1 878,72	
Autres opérations de gestion	6 466,81	11 418,53
Valeur comptable des immo cédées	4 677,00	
Autres opérations en capital	10 564,76	
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
TOTAL VI	23 587,29	11 418,53
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-14 577,78	-6 907,88

COMPTE DE RESULTAT 2022

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 859 231,85	1 628 691,79
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	1 713 747,19	1 664 799,98
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT DE L'EXERCICE	145 484,66	-36 108,19

Opérations Compte de Tiers

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Opérations Compte de Tiers

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



Résultats budgétaires de l'exercice

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	259 745,42	1 813 786,42	2 073 531,84
Titres de recette émis (b)	67 309,70	1 863 071,24	1 930 380,94
Réductions de titres (c)		3 839,39	3 839,39
Recettes nettes (d = b - c)	67 309,70	1 859 231,85	1 926 541,55
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	259 745,42	1 813 786,42	2 073 531,84
Mandats émis (f)	95 363,57	1 719 056,36	1 814 419,93
Annulations de mandats (g)		5 309,17	5 309,17
Depenses nettes (h = f - g)	95 363,57	1 713 747,19	1 809 110,76
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		145 484,66	117 430,79
(h - d) Déficit	28 053,87		

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial OM CC VALLEE ST AMARIN					
Investissement	55 601,25		-28 053,87		27 547,38
Fonctionnement	205 317,25	17 029,75	145 484,66		333 772,16
Sous-Total	260 918,50	17 029,75	117 430,79		361 319,54
TOTAL III	260 918,50	17 029,75	117 430,79		361 319,54
TOTAL I + II + III	260 918,50	17 029,75	117 430,79		361 319,54

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
16	Emprunts et dettes assimilées	5 950,32		5 950,32	5 933,32		5 933,32	17,00
20	Immobilisations incorporelles	64 040,00		64 040,00	14 040,00		14 040,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	76 243,45	8 000,00	84 243,45	71 679,60		71 679,60	12 563,85
23	Immobilisations en cours	100 000,00		100 000,00				100 000,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00		1 000,00				1 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	247 233,77	8 000,00	255 233,77	91 652,92		91 652,92	163 580,85
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	247 233,77	8 000,00	255 233,77	91 652,92		91 652,92	163 580,85
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 511,65		4 511,65	3 710,65		3 710,65	801,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	4 511,65		4 511,65	3 710,65		3 710,65	801,00
TOTAL GENERAL		251 745,42	8 000,00	259 745,42	95 363,57		95 363,57	164 381,85

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	Dotations fonds divers et réserves	43 147,75		43 147,75	25 874,92		25 874,92	17 272,83
13	Subventions d'investissement	52 377,00		52 377,00				52 377,00
16	Emprunts et dettes assimilées	18 863,00		18 863,00				18 863,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00		1 000,00				1 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	115 387,75		115 387,75	25 874,92		25 874,92	89 512,83
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	115 387,75		115 387,75	25 874,92		25 874,92	89 512,83
021	Virement de la section d'exploitation	44 864,00		44 864,00				44 864,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 892,42	8 000,00	43 892,42	41 434,78		41 434,78	2 457,64
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	80 756,42	8 000,00	88 756,42	41 434,78		41 434,78	47 321,64
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	55 601,25		55 601,25				55 601,25
TOTAL GENERAL		251 745,42	8 000,00	259 745,42	67 309,70		67 309,70	192 435,72

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	1 631 730,00		1 631 730,00	1 589 820,26	5 307,31	1 584 512,95	47 217,05
012	Charges de personnel et frais assimilés	64 000,00		64 000,00	63 801,00		63 801,00	199,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00		5 000,00	4 501,59		4 501,59	498,41
66	Charges financières	800,00		800,00	588,44	1,86	586,58	213,42
67	Charges exceptionnelles	11 500,00	7 500,00	19 000,00	18 910,29		18 910,29	89,71
022	Dépenses imprévues de la section d'exploitation	20 000,00	-15 500,00	4 500,00				4 500,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 733 030,00	-8 000,00	1 725 030,00	1 677 621,58	5 309,17	1 672 312,41	52 717,59
023	Virement à la section d'investissement (section de fonctionnement)	44 864,00		44 864,00				44 864,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 892,42	8 000,00	43 892,42	41 434,78		41 434,78	2 457,64
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	80 756,42	8 000,00	88 756,42	41 434,78		41 434,78	47 321,64
TOTAL GENERAL		1 813 786,42		1 813 786,42	1 719 056,36	5 309,17	1 713 747,19	100 039,23

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
70	Ventes de produits fabriques prestations de services marchandises	1 440 987,27		1 440 987,27	1 524 404,29	3 839,39	1 520 564,90	-79 577,63
74	Subventions d'exploitation	180 000,00		180 000,00	329 657,44		329 657,44	-149 657,44
77	Produits exceptionnels				5 298,86		5 298,86	-5 298,86
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 620 987,27		1 620 987,27	1 859 360,59	3 839,39	1 855 521,20	-234 533,93
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 511,65		4 511,65	3 710,65		3 710,65	801,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	4 511,65		4 511,65	3 710,65		3 710,65	801,00
002	Résultat d'exploitation reporté	188 287,50		188 287,50				188 287,50
TOTAL GENERAL		1 813 786,42		1 813 786,42	1 863 071,24	3 839,39	1 859 231,85	-45 445,43

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
1641	Emprunts en euros	5 933,32		5 933,32
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	5 933,32		5 933,32
2031	Frais d'études	14 040,00		14 040,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	Immobilisations incorporelles	14 040,00		14 040,00
2184	Mobilier	342,00		342,00
2188	Autres	71 337,60		71 337,60
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	71 679,60		71 679,60
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	91 652,92		91 652,92
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	91 652,92		91 652,92
13913	Subvention d'équipement transférées au compte de résultat - Département	800,00		800,00
13914	Subvention d'équipement transférées au compte de résultat - Communes et structures intercommunales	532,65		532,65
13918	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - autres	2 378,00		2 378,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 710,65		3 710,65
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	3 710,65		3 710,65
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	95 363,57		95 363,57

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
10222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (FCTVA)	8 845,17		8 845,17
1068	Autres réserves	17 029,75		17 029,75
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations fonds divers et réserves	25 874,92		25 874,92
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	25 874,92		25 874,92
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	25 874,92		25 874,92
2188	Autres	4 677,00		4 677,00
28031	Amortissements frais d'études	11 893,50		11 893,50
2805	Concessions et droits similaires brevets licences marques procédés logiciels droits et valeurs similaires	1 186,65		1 186,65
28135	Amortissements installations générales agencements aménagements des constructions	343,00		343,00
28153	Installations à caractère spécifique	7 490,51		7 490,51
28157	Amortissements agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	1 953,00		1 953,00
28184	Mobilier	342,00		342,00
28188	Amortissements autres	13 549,12		13 549,12
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	41 434,78		41 434,78
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	41 434,78		41 434,78
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	67 309,70		67 309,70

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
60228	Autres fournitures consommables	756,00	756,00	
6068	Autres matières et fournitures	43 204,13		43 204,13
611	Sous-traitance générale	1 400 174,77	4 482,31	1 395 692,46
61558	Autres biens mobiliers	12 136,60		12 136,60
618	Divers	69,00	69,00	
6228	Divers	3 060,00		3 060,00
6231	Annonces et insertions	972,00		972,00
6236	Catalogues et imprimés	937,20		937,20
6238	Divers	285,63		285,63
6248	Divers	21 155,30		21 155,30
627	Services bancaires et assimilés	391,61		391,61
6281	Concours divers -cotisations	64 448,02		64 448,02
6287	Remboursements de frais	42 230,00		42 230,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	1 589 820,26	5 307,31	1 584 512,95
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	63 801,00		63 801,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	63 801,00		63 801,00
6541	Créances admises en non-valeur	4 422,09		4 422,09
6542	Créances éteintes	79,50		79,50
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	4 501,59		4 501,59
66111	Intérêts réglés à l'échéance	587,20		587,20
66112	Intérêts - rattachement des icne	1,24	1,86	-0,62
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	Charges financières	588,44	1,86	586,58
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	15,00		15,00
673	Titres annulés exercices antérieurs	6 451,81		6 451,81

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6743	Subventions exceptionnelles de fonctionnement	1 878,72		1 878,72
678	Autres charges exceptionnelles	10 564,76		10 564,76
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles	18 910,29		18 910,29
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 677 621,58	5 309,17	1 672 312,41
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	4 677,00		4 677,00
6811	Dotations aux Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	36 757,78		36 757,78
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	41 434,78		41 434,78
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	41 434,78		41 434,78
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 719 056,36	5 309,17	1 713 747,19

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
703	Ventes de produits résiduels	122 800,60		122 800,60
706	Prestations de services	1 347 531,31	3 839,39	1 343 691,92
7088	Autres produits d'activités annexes (cessions d'approvisionnements...)	54 072,38		54 072,38
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Ventes de produits fabriques prestations de services marchandises	1 524 404,29	3 839,39	1 520 564,90
74	Subventions d'exploitation	329 657,44		329 657,44
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Subventions d'exploitation	329 657,44		329 657,44
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur	621,86		621,86
775	Produits des cessions d'éléments d'actif	4 677,00		4 677,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	5 298,86		5 298,86
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 859 360,59	3 839,39	1 855 521,20
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	3 710,65		3 710,65
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 710,65		3 710,65
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	3 710,65		3 710,65
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 863 071,24	3 839,39	1 859 231,85

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
10222	FCTVA		125 533,14				8 845,17		134 378,31		134 378,31
1022	Sous Total compte 1022		125 533,14				8 845,17		134 378,31		134 378,31
102	Sous Total compte 102		125 533,14				8 845,17		134 378,31		134 378,31
1068	Autres réserves		118 034,16				17 029,75		135 063,91		135 063,91
106	Sous Total compte 106		118 034,16				17 029,75		135 063,91		135 063,91
10	Sous Total compte 10		243 567,30				25 874,92		269 442,22		269 442,22
110	Report à nouveau solde créditeur		241 425,44	53 137,94				53 137,94	241 425,44		188 287,50
11	Sous Total compte 11		241 425,44	53 137,94				53 137,94	241 425,44		188 287,50
12	Résultat exercice bénéf ou perte	36 108,19			36 108,19			36 108,19	36 108,19		0,00
12	Sous Total compte 12	36 108,19			36 108,19			36 108,19	36 108,19		0,00
1313	Dépt		131 239,00						131 239,00		131 239,00
1314	Cnes		14 914,44						14 914,44		14 914,44
1318	Autres		21 698,25						21 698,25		21 698,25

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
131	Sous Total compte 131		167 851,69						167 851,69		167 851,69
13913	Subv équipt transf - Dépt	53 055,99				800,00		53 855,99		53 855,99	
13914	Subv équipt transf - Cnes et struc inter	5 326,50				532,65		5 859,15		5 859,15	
13918	Subv équipt transf autres	4 756,00				2 378,00		7 134,00		7 134,00	
1391	Sous Total compte 1391	63 138,49				3 710,65		66 849,14		66 849,14	
139	Sous Total compte 139	63 138,49				3 710,65		66 849,14		66 849,14	
13	Sous Total compte 13	63 138,49	167 851,69			3 710,65		66 849,14	167 851,69		101 002,55
1641	Emprunts en euros		17 800,16			5 933,32		5 933,32	17 800,16		11 866,84
164	Sous Total compte 164		17 800,16			5 933,32		5 933,32	17 800,16		11 866,84
165	Dép et caution reçus		3 000,00						3 000,00		3 000,00
16884	Int sur empts étab crédit		1,86	1,86	1,24			1,86	3,10		1,24
1688	Sous Total compte 1688		1,86	1,86	1,24			1,86	3,10		1,24
168	Sous Total compte 168		1,86	1,86	1,24			1,86	3,10		1,24

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
16	Sous Total compte 16		20 802,02	1,86	1,24	5 933,32		5 935,18	20 803,26		14 868,08
	Total classe 1	99 246,68	673 646,45	53 139,80	36 109,43	9 643,97	25 874,92	162 030,45	735 630,80	66 849,14	640 449,49
2031	Frais d'études	66 576,76			10 315,50	14 040,00		80 616,76	10 315,50	70 301,26	
203	Sous Total compte 203	66 576,76			10 315,50	14 040,00		80 616,76	10 315,50	70 301,26	
2051	Concessions et droits assimilés	2 373,30						2 373,30		2 373,30	
205	Sous Total compte 205	2 373,30						2 373,30		2 373,30	
20	Sous Total compte 20	68 950,06			10 315,50	14 040,00		82 990,06	10 315,50	72 674,56	
2135	Instal gales agenc t amégts const	5 148,00						5 148,00		5 148,00	
213	Sous Total compte 213	5 148,00						5 148,00		5 148,00	
2153	Instal à caractère spécif	249 383,06						249 383,06		249 383,06	
2157	Agenc t amégat mat outil indust	49 346,02						49 346,02		49 346,02	
215	Sous Total compte 215	298 729,08						298 729,08		298 729,08	
21753	Instal à caractère spécif	35 851,29						35 851,29		35 851,29	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2175	Sous Total compte 2175	35 851,29						35 851,29		35 851,29	
217	Sous Total compte 217	35 851,29						35 851,29		35 851,29	
2181	Instal gales agencé amngts divers	194 551,35						194 551,35		194 551,35	
2183	Mat bureau mat informatique	1 170,00						1 170,00		1 170,00	
2184	Mobilier					342,00		342,00		342,00	
2188	Autres	346 487,63				71 337,60	4 677,00	417 825,23	4 677,00	413 148,23	
218	Sous Total compte 218	542 208,98				71 679,60	4 677,00	613 888,58	4 677,00	609 211,58	
21	Sous Total compte 21	881 937,35				71 679,60	4 677,00	953 616,95	4 677,00	948 939,95	
28031	Amort frais études		33 263,50	10 315,50			11 893,50	10 315,50	45 157,00		34 841,50
2803	Sous Total compte 2803		33 263,50	10 315,50			11 893,50	10 315,50	45 157,00		34 841,50
2805	Concessions droits similaires brevets						1 186,65		1 186,65		1 186,65
280	Sous Total compte 280		33 263,50	10 315,50			13 080,15	10 315,50	46 343,65		36 028,15
28135	Amort instal gales agencé amégat constru		886,00				343,00		1 229,00		1 229,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2813	Sous Total compte 2813		886,00				343,00		1 229,00		1 229,00
28153	Instal à caractère spécif		82 623,75				7 490,51		90 114,26		90 114,26
28157	Amort agencat amégat mat outil indust		15 729,00				1 953,00		17 682,00		17 682,00
2815	Sous Total compte 2815		98 352,75				9 443,51		107 796,26		107 796,26
28175	Instal mat outil techn		35 851,29						35 851,29		35 851,29
2817	Sous Total compte 2817		35 851,29						35 851,29		35 851,29
28181	Instal gales agencat amngts divers		194 551,35						194 551,35		194 551,35
28183	Mat bureau mat informatique		1 170,00						1 170,00		1 170,00
28184	Mobilier						342,00		342,00		342,00
28188	Amort autres		273 333,11				13 549,12		286 882,23		286 882,23
2818	Sous Total compte 2818		469 054,46				13 891,12		482 945,58		482 945,58
281	Sous Total compte 281		604 144,50				23 677,63		627 822,13		627 822,13
28	Sous Total compte 28		637 408,00	10 315,50			36 757,78	10 315,50	674 165,78		663 850,28

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 2	950 887,41	637 408,00	10 315,50	10 315,50	85 719,60	41 434,78	1 046 922,51	689 158,28	1 021 614,51	663 850,28
4011	Fournisseurs		73 832,13	1 507 809,45	1 589 820,26			1 507 809,45	1 663 652,39		155 842,94
40171	Fournisseurs - retenues de garantie		334,88						334,88		334,88
4017	Sous Total compte 4017		334,88						334,88		334,88
401	Sous Total compte 401		74 167,01	1 507 809,45	1 589 820,26			1 507 809,45	1 663 987,27		156 177,82
4041	Fournis immob			67 570,80	85 719,60			67 570,80	85 719,60		18 148,80
404	Sous Total compte 404			67 570,80	85 719,60			67 570,80	85 719,60		18 148,80
40	Sous Total compte 40		74 167,01	1 575 380,25	1 675 539,86			1 575 380,25	1 749 706,87		174 326,62
411	Clients	749 839,52		1 504 947,79	1 465 356,21			2 254 787,31	1 465 356,21	789 431,10	
4161	Créances douteuses	175 496,91		101 512,77	95 445,30			277 009,68	95 445,30	181 564,38	
416	Sous Total compte 416	175 496,91		101 512,77	95 445,30			277 009,68	95 445,30	181 564,38	
41	Sous Total compte 41	925 336,43		1 606 460,56	1 560 801,51			2 531 796,99	1 560 801,51	970 995,48	
429	Deficit débits comptables et régisseurs			15,00	15,00			15,00	15,00		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
42	Sous Total compte 42			15,00	15,00			15,00	15,00		0,00
4431	Opér particul avec Etat dépenses			526,56	64 531,56			526,56	64 531,56		64 005,00
443	Sous Total compte 443			526,56	64 531,56			526,56	64 531,56		64 005,00
445888	Taxes chiffre d'aff à régul ou attente	200,00						200,00		200,00	
44588	Sous Total compte 44588	200,00						200,00		200,00	
4458	Sous Total compte 4458	200,00						200,00		200,00	
445	Sous Total compte 445	200,00						200,00		200,00	
44	Sous Total compte 44	200,00		526,56	64 531,56			726,56	64 531,56		63 805,00
4513	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann		520 638,71	1 675 032,38	1 590 022,26			1 675 032,38	2 110 660,97		435 628,59
451	Sous Total compte 451		520 638,71	1 675 032,38	1 590 022,26			1 675 032,38	2 110 660,97		435 628,59
45	Sous Total compte 45		520 638,71	1 675 032,38	1 590 022,26			1 675 032,38	2 110 660,97		435 628,59
4621	Créances cess immob - amiable			4 677,00	3 336,00			4 677,00	3 336,00	1 341,00	
462	Sous Total compte 462			4 677,00	3 336,00			4 677,00	3 336,00	1 341,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4632	Empt publics - intérêts à payer		615,15	615,15				615,15	615,15		0,00
463	Sous Total compte 463		615,15	615,15				615,15	615,15		0,00
466	Excédnt de verSEment		125,08	4 042,58	5 277,05			4 042,58	5 402,13		1 359,55
46711	Autres comptes créditeurs		4 483,99	20 436,36	17 822,53			20 436,36	22 306,52		1 870,16
4671	Sous Total compte 4671		4 483,99	20 436,36	17 822,53			20 436,36	22 306,52		1 870,16
46721	Débiteurs divers - amiable			304 933,76	237 577,76			304 933,76	237 577,76	67 356,00	
4672	Sous Total compte 4672			304 933,76	237 577,76			304 933,76	237 577,76	67 356,00	
467	Sous Total compte 467		4 483,99	325 370,12	255 400,29			325 370,12	259 884,28	65 485,84	
46	Sous Total compte 46		5 224,22	334 704,85	264 013,34			334 704,85	269 237,56	65 467,29	
4711	Verst des régisseurs		5 870,00	19 692,50	13 822,50			19 692,50	19 692,50		0,00
4712	Viremts réimputés			101,25	101,25			101,25	101,25		0,00
4713	Recettes percues avant émission titres		63 447,95	272 312,53	208 173,03			272 312,53	271 620,98	691,55	
471411	Excédent à réimputer - pers physiques		170,25	7 231,03	7 060,78			7 231,03	7 231,03		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
471412	Excédent à réimputer - personnes morales			775,02	775,02			775,02	775,02		0,00
47141	Sous Total compte 47141		170,25	8 006,05	7 835,80			8 006,05	8 006,05		0,00
4714	Sous Total compte 4714		170,25	8 006,05	7 835,80			8 006,05	8 006,05		0,00
4718	Autres recettes à régulariser		601,18	33 208,01	32 984,84			33 208,01	33 586,02		378,01
471	Sous Total compte 471		70 089,38	333 320,34	262 917,42			333 320,34	333 006,80	313,54	
4721	Dép sans mandatement préalable	5 065,14		5 030,61	10 095,75			10 095,75	10 095,75		0,00
4722	DACR commission carte bancaire			391,61	391,61			391,61	391,61		0,00
4728	DACR - autres dépenses à régul			731,02	731,02			731,02	731,02		0,00
472	Sous Total compte 472	5 065,14		6 153,24	11 218,38			11 218,38	11 218,38		0,00
4751	Redevables sur rôle	49 303,41		1 415 531,47	1 464 834,88			1 464 834,88	1 464 834,88		0,00
4757	Produits sur rôle		49 067,41	1 396 570,22	1 347 502,81			1 396 570,22	1 396 570,22		0,00
475	Sous Total compte 475	49 303,41	49 067,41	2 812 101,69	2 812 337,69			2 861 405,10	2 861 405,10		0,00
4781	Frais de poursuites rattachés			218,00	218,00			218,00	218,00		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4784	Arrondis sur déclaration de TVA		1,64						1,64		1,64
478	Sous Total compte 478		1,64	218,00	218,00			218,00	219,64		1,64
47	Sous Total compte 47	54 368,55	119 158,43	3 151 793,27	3 086 691,49			3 206 161,82	3 205 849,92	311,90	
	Total classe 4	979 904,98	719 188,37	8 343 912,87	8 241 615,02			9 323 817,85	8 960 803,39	1 040 584,03	677 569,57
51172	Chèques impayés	40,00						40,00		40,00	
51176	TIP impayés			13,95	13,95			13,95	13,95		0,00
51178	Autres valeurs impayées			4 689,93	4 689,93			4 689,93	4 689,93		0,00
5117	Sous Total compte 5117	40,00		4 703,88	4 703,88			4 743,88	4 703,88	40,00	
5118	Autres valeurs à l'encaissement	163,75		358 896,13	360 793,56			359 059,88	360 793,56		1 733,68
511	Sous Total compte 511	203,75		363 600,01	365 497,44			363 803,76	365 497,44		1 693,68
51	Sous Total compte 51	203,75		363 600,01	365 497,44			363 803,76	365 497,44		1 693,68
5411	Disponibilités chez régisseurs d'avances			3 594,00	3 594,00			3 594,00	3 594,00		0,00
541	Sous Total compte 541			3 594,00	3 594,00			3 594,00	3 594,00		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
54	Sous Total compte 54			3 594,00	3 594,00			3 594,00	3 594,00		0,00
580	Opérations d'ordre budgétaires			45 145,43	45 145,43			45 145,43	45 145,43		0,00
5872	Cpte pivot - ANV			4 422,09	4 422,09			4 422,09	4 422,09		0,00
587	Sous Total compte 587			4 422,09	4 422,09			4 422,09	4 422,09		0,00
588	Autres virements internes			370,25	370,25			370,25	370,25		0,00
58	Sous Total compte 58			49 937,77	49 937,77			49 937,77	49 937,77		0,00
	Total classe 5	203,75		417 131,78	419 029,21			417 335,53	419 029,21	40,00	1 733,68
60228	Autres fournitures consommables					756,00	756,00	756,00	756,00		0,00
6022	Sous Total compte 6022					756,00	756,00	756,00	756,00		0,00
602	Sous Total compte 602					756,00	756,00	756,00	756,00		0,00
6068	Autres matières et fournitures					43 204,13		43 204,13		43 204,13	
606	Sous Total compte 606					43 204,13		43 204,13		43 204,13	
60	Sous Total compte 60					43 960,13	756,00	43 960,13	756,00	43 204,13	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
611	Sous-traitance générale					1 400 174,77	4 482,31	1 400 174,77	4 482,31	1 395 692,46	
61558	Autres biens mobiliers					12 136,60		12 136,60		12 136,60	
6155	Sous Total compte 6155					12 136,60		12 136,60		12 136,60	
615	Sous Total compte 615					12 136,60		12 136,60		12 136,60	
618	Divers					69,00	69,00	69,00	69,00		0,00
61	Sous Total compte 61					1 412 380,37	4 551,31	1 412 380,37	4 551,31	1 407 829,06	
6215	Persel affecté par collectivité rattaché					63 801,00		63 801,00		63 801,00	
621	Sous Total compte 621					63 801,00		63 801,00		63 801,00	
6228	Divers					3 060,00		3 060,00		3 060,00	
622	Sous Total compte 622					3 060,00		3 060,00		3 060,00	
6231	Annonces et insertions					972,00		972,00		972,00	
6236	Catalogues et imprimés					937,20		937,20		937,20	
6238	Divers					285,63		285,63		285,63	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
623	Sous Total compte 623					2 194,83		2 194,83		2 194,83	
6248	Divers					21 155,30		21 155,30		21 155,30	
624	Sous Total compte 624					21 155,30		21 155,30		21 155,30	
627	Services bancaires et assimilés					391,61		391,61		391,61	
6281	Concours divers - cotisations					64 448,02		64 448,02		64 448,02	
6287	Remboursements de frais					42 230,00		42 230,00		42 230,00	
628	Sous Total compte 628					106 678,02		106 678,02		106 678,02	
62	Sous Total compte 62					197 280,76		197 280,76		197 280,76	
6541	Créances admises ANV					4 422,09		4 422,09		4 422,09	
6542	Créances éteintes					79,50		79,50		79,50	
654	Sous Total compte 654					4 501,59		4 501,59		4 501,59	
65	Sous Total compte 65					4 501,59		4 501,59		4 501,59	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					587,20		587,20		587,20	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
66112	Intérêts - rattachement des icne					1,24	1,86	1,24	1,86		0,62
6611	Sous Total compte 6611					588,44	1,86	588,44	1,86	586,58	
661	Sous Total compte 661					588,44	1,86	588,44	1,86	586,58	
66	Sous Total compte 66					588,44	1,86	588,44	1,86	586,58	
6718	Autres charg except sur opérat gestion					15,00		15,00		15,00	
671	Sous Total compte 671					15,00		15,00		15,00	
673	Titres annulés exercices antérieurs					6 451,81		6 451,81		6 451,81	
6743	Subv except fonct					1 878,72		1 878,72		1 878,72	
674	Sous Total compte 674					1 878,72		1 878,72		1 878,72	
675	Valeurs comptables éléments actif cédés					4 677,00		4 677,00		4 677,00	
678	Autres charges exceptionnelles					10 564,76		10 564,76		10 564,76	
67	Sous Total compte 67					23 587,29		23 587,29		23 587,29	
6811	DA - immob corpo et incorpo					36 757,78		36 757,78		36 757,78	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
681	Sous Total compte 681					36 757,78		36 757,78		36 757,78	
68	Sous Total compte 68					36 757,78		36 757,78		36 757,78	
	Total classe 6					1 719 056,36	5 309,17	1 719 056,36	5 309,17	1 713 747,81	0,62
703	Ventes de produits résiduels						122 800,60		122 800,60		122 800,60
706	Prestations de services					3 839,39	1 347 531,31	3 839,39	1 347 531,31		1 343 691,92
7088	Aut prod activ annex cessions approv						54 072,38		54 072,38		54 072,38
708	Sous Total compte 708						54 072,38		54 072,38		54 072,38
70	Sous Total compte 70					3 839,39	1 524 404,29	3 839,39	1 524 404,29		1 520 564,90
74	Subv exploitation						329 657,44		329 657,44		329 657,44
74	Sous Total compte 74						329 657,44		329 657,44		329 657,44
7714	Recouvrement sur créances admises en nv						621,86		621,86		621,86
771	Sous Total compte 771						621,86		621,86		621,86
775	Produits cessions éléments actif						4 677,00		4 677,00		4 677,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
777	Quote part subv invest virée au résultat						3 710,65		3 710,65		3 710,65
77	Sous Total compte 77						9 009,51		9 009,51		9 009,51
	Total classe 7					3 839,39	1 863 071,24	3 839,39	1 863 071,24		1 859 231,85
	Total général	2 030 242,82	2 030 242,82	8 824 499,95	8 707 069,16	1 818 259,32	1 935 690,11	12 673 002,09	12 673 002,09	3 842 835,49	3 842 835,49

Balance des valeurs inactives

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861								
Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862								
Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863								
Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page des signatures

04023 - OM CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations : soldes anormaux comptes 4713 et 5118 à régulariser rapidement, comptes 4718 et 4713 avec pièces supérieures à 6 mois à apurer, examiner la nécessité de prévoir des crédits pour provision sur créances douteuses pour 2023

JENNESSON Mylene (1029370235-0), Inspecteur des Finances Publiques

A DDFiP DU HAUT-RHIN, le 03/04/2023

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **OM CC VALLEE ST AMARIN** pendant l'année 2022 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

LALAGUE Christophe (1013580912-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe

A GUEBWILLER, le 04/04/2023

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

CC VALLEE DE SAINT-AMARIN BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2022

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M Christophe LALAGUE

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2022 AU 29/03/2023

068022 SGC GUEBWILLER

Population 12474
Nomenclature M14 sup egal 10000h
Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE	: Situation patrimoniale	3
	1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2	Bilan	Etat I-2 5
	2.1 Bilan Actif	
	2.2 Bilan Passif	
	3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
	4 Compte de résultat	Etat I-4 14
5	Annexe	18
	Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE	: Exécution budgétaire	21
	1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
	2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
	3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 28
	4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 32
3EME PARTIE	: Comptabilité des deniers et valeurs	44
	1 Balance des comptes	Etat III-1 45
	2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 90
4EME PARTIE	: Page des signatures	91

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total(En Milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En Milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)	1 956,01	Dotations	2 707,55
Terrains	2 100,84	Fonds Globalisés	3 354,19
Constructions	15 571,60	Réserves	9 416,94
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	164,58	Différences sur réalisations d'immobilisations	-1 476,53
Immobilisations corporelles en cours	3 746,34	Report à nouveau	398,47
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	429,53	Résultat de l'exercice	147,68
Autres immobilisations corporelles	970,97	Subventions transférables	3 570,90
Total immobilisations corporelles (nettes)	22 983,85	Subventions non transférables	4 428,65
Immobilisations financières	27,67	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermement et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	24 967,54	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	22 547,85
Créances	8 904,41	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 780,00
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	3 688,41
Disponibilités	2 415,04	Fournisseurs ⁽²⁾	334,48
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	7 042,56
TOTAL ACTIF CIRCULANT	11 319,46	Total dettes à court terme	7 377,03
Comptes de régularisations	295,72	TOTAL DETTES	11 065,44
		Comptes de régularisations	1 189,42
TOTAL ACTIF	36 582,72	TOTAL PASSIF	36 582,72

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2023

BILAN (en Euros)

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Subventions d'équipement versées	1 764 739,77	350 038,64	1 414 701,13	1 524 119,88
	Autres immobilisations incorporelles	1 083 007,48	541 694,10	541 313,38	549 667,20
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété	2 324 352,28	223 513,31	2 100 838,97	2 108 495,57
	Constructions en toute propriété	16 722 913,22	1 202 827,75	15 520 085,47	15 428 445,59
	Construction sur sol autrui en tte prop	96 586,95	45 073,00	51 513,95	57 952,95
	Réseaux installations voirie rés divers	231 596,38	67 021,16	164 575,22	172 383,60
	Collections et oeuvres d'art	3 598,16		3 598,16	3 598,16
	Autres immobilisations corporelles	2 407 514,24	1 440 146,86	967 367,38	997 429,17
	Immobilisations corporelles en cours	3 746 344,79		3 746 344,79	2 980 241,10
	Immo affect à service non personnalisé	429 529,65		429 529,65	429 529,65
	Immo en concess afferm à dispo immo aff				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
	Construc reçues au titre mise à dispo				
	Construction sur sol autrui mise à dispo				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles					
MONTANT A REPORTER	28 810 182,92	3 870 314,82	24 939 868,10	24 251 862,87	

BILAN (en Euros)

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE SUITE	REPORT	28 810 182,92	3 870 314,82	24 939 868,10	24 251 862,87
	Terrains recus au titre d'affectation				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Construc sol d'autrui au titre affectat				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	10 000,00		10 000,00	10 000,00
	Avances en garanties d'emprunt				
	Autres créances	17 672,84		17 672,84	7 672,84
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I	28 837 855,76	3 870 314,82	24 967 540,94	24 269 535,71	

BILAN (en Euros)

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Terrains				
	Production autre que terrains				
	Autres stocks				
	Redevables et comptes rattachés	57 673,12		57 673,12	45 455,28
	Créanc irrécouv adm par juge des cptes				
	Créances sur l'Etat et collec publiques	520 270,81		520 270,81	147 639,43
	Créances sur BA CCAS et CDE rattachées	3 660 718,18		3 660 718,18	2 744 699,29
	Opérations pour le compte de tiers	4 646 534,03		4 646 534,03	4 807 150,32
	Autres créances	19 217,18		19 217,18	1 075,65
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	2 415 044,76		2 415 044,76	1 079 812,34
	Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance					
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		11 319 458,08		11 319 458,08	8 825 832,31

BILAN (en Euros)

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer	103 550,51		103 550,51	103 550,51
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer ou à régulariser	192 170,75		192 170,75	533,83
	Ecart de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III	295 721,26		295 721,26	104 084,34
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	40 453 035,10	3 870 314,82	36 582 720,28	33 199 452,36

BILAN (en Euros)

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
FONDS PROPRES	Dotations	2 707 554,92	2 707 554,92
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Réserves	9 416 944,99	8 993 364,57
	Neutra amortis subv equip versees		
	Report à nouveau	398 468,28	583 800,56
	Résultat de l'exercice	147 678,02	17 072,75
	Subventions transférables	3 570 896,30	3 115 169,90
	Différences sur réalisations d'immob	-1 476 529,35	-1 476 043,76
	Fonds globalisés	3 354 194,65	3 187 734,37
	Subventions non transférables	4 428 646,88	4 428 646,88
Droits de l'affectant			
FONDS PROPRES TOTAL I	22 547 854,69	21 557 300,19	

BILAN (en Euros)

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	1 780 000,00	1 605 000,00
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II	1 780 000,00	1 605 000,00

BILAN (en Euros)

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits	3 516 817,60	3 233 116,05
	Emprunts et dettes financières divers	171 590,04	171 590,04
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Fournisseurs et comptes rattachés	90 223,11	137 334,72
	Dettes fiscales et sociales	64 297,10	
	Dettes envers l'Etat et les collec publ	442 228,12	242 716,33
	Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées	3 365 641,47	2 786 248,08
	Opérations pour le compte de tiers	2 932 865,11	3 316 048,79
	Autres dettes	237 524,09	1 360,44
	Fournisseurs d'immobilisations	244 255,02	98 791,08
Produits constatés d'avance			
DETTES TOTAL III	11 065 441,66	9 987 205,53	

BILAN (en Euros)

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser	1 189 423,93	49 946,64
	Ecart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	1 189 423,93	49 946,64
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	36 582 720,28	33 199 452,36

Compte de Résultat Synthétique

En Milliers d'Euros

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Impôts et taxes perçus	2 590,93	2 270,69
Dotations et subventions reçues	1 329,32	1 269,00
Produits des services	607,23	501,71
Autres produits	154,34	90,71
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	4 681,82	4 132,10
Traitements, salaires, charges sociales	1 707,66	1 598,25
Achats et charges externes	911,20	716,26
Participations et interventions	451,68	356,64
Dotations aux amortissements et provisions	666,72	673,84
Autres charges	878,29	808,04
Charges courantes non financières	4 615,55	4 153,04
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	66,27	-20,94
Produits courants financiers	0,01	0,03
Charges courantes financières	43,48	64,42
RESULTAT COURANT FINANCIER	-43,47	-64,40
RESULTAT COURANT	22,79	-85,33
Produits exceptionnels	143,90	103,63
Charges exceptionnelles	19,02	1,23
RESULTAT EXCEPTIONNEL	124,88	102,40
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	147,68	17,07

COMPTE DE RESULTAT 2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts locaux	1 636 743,44	1 570 824,00
Autres impôts et taxes	954 182,89	699 868,41
Produits services, domaine et ventes div	607 227,07	501 706,82
Production stockée		
Production immobilisée	69 508,23	33 364,60
Reprise sur amortissements et provisions	500,00	
Transferts de charges		
Autres produits	84 335,37	57 340,40
Dotations de l'Etat	781 491,43	805 692,28
Subventions et participations	52 938,75	11 608,58
Autres attributions (péréquat, compensa)	494 891,95	451 695,20
TOTAL I	4 681 819,13	4 132 100,29
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires	1 183 850,02	1 070 844,30
Charges sociales	523 805,84	527 410,44
Achats et charges externes	911 201,17	716 257,37
Impôts et taxes	36 212,36	35 864,64
Dotations amortissements des immob	491 720,95	498 839,58
Dot amort sur charges à répartir		

COMPTE DE RESULTAT 2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Dotations aux provisions	175 000,00	175 000,00
Autres charges	842 082,15	772 175,87
Contingents et participations	68 593,92	67 101,00
Subventions	383 086,24	289 542,56
TOTAL II	4 615 552,65	4 153 035,76
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	66 266,48	-20 935,47
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actif immo		
Autres intérêts et produits assimilés	7,80	25,17
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III	7,80	25,17
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	43 480,83	45 005,82
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		19 415,72
TOTAL IV	43 480,83	64 421,54

COMPTE DE RESULTAT 2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)	-43 473,03	-64 396,37
A + B - RESULTAT COURANT	22 793,45	-85 331,84
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except op gestion : Subventions	8 328,00	
Prod exception gestion : Autres opér	18 780,75	387,23
Produits des cessions d'immobilisations	13 650,00	600,00
Diff réalis(négatives)repr cpte résultat	1 485,59	128,57
Neutralisation des amortissements		
Prod exception capital : Autres opér	101 659,67	102 517,36
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	143 904,01	103 633,16
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		
Charg excep op gestion-Autres opérations	3 883,85	500,00
Valeur comptable des immo cédées	14 135,59	728,57
Diff réalis(positives)transf à investist	1 000,00	
Charg excep op capital-Autres opérations		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL VI	19 019,44	1 228,57

COMPTE DE RESULTAT 2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	124 884,57	102 404,59
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	4 825 730,94	4 235 758,62
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	4 678 052,92	4 218 685,87
RESULTAT DE L'EXERCICE	147 678,02	17 072,75

Opérations Compte de Tiers

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



Opérations Compte de Tiers

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur
4581-01	157 538,00				157 538,00	
4582-1		383 183,68				383 183,68
4581-1113			1 392,00		1 392,00	
4581-112	4 470,29				4 470,29	
4541-	4 645 142,03				4 645 142,03	
4542-		2 932 865,11				2 932 865,11

Résultats budgétaires de l'exercice

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	8 383 680,47	6 321 975,59	14 705 656,06
Titres de recette émis (b)	2 113 936,84	5 816 260,82	7 930 197,66
Réductions de titres (c)	30 977,00	2 307,50	33 284,50
Recettes nettes (d = b - c)	2 082 959,84	5 813 953,32	7 896 913,16
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	8 383 680,47	6 321 975,59	14 705 656,06
Mandats émis (f)	1 679 740,73	5 953 266,51	7 633 007,24
Annulations de mandats (g)	4 895,60	286 991,21	291 886,81
Depenses nettes (h = f - g)	1 674 845,13	5 666 275,30	7 341 120,43
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	408 114,71	147 678,02	555 792,73
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	-1 485 648,40		408 114,71		-1 077 533,69
Fonctionnement	600 873,31	202 405,03	147 678,02		546 146,30
TOTAL I	-884 775,09	202 405,03	555 792,73		-531 387,39
II - Budgets des services à caractère administratif					
04018-SCE JEUNESSE ET PERISCOL CCVSA					
Investissement	74 628,83		-35 780,39		38 848,44
Fonctionnement	-106 753,99		-128 980,70		-235 734,69
Sous-Total	-32 125,16		-164 761,09		-196 886,25
04019- FORET-CC VALLEE ST AMARIN					
Investissement					
Fonctionnement	-30 505,60		39 873,24		9 367,64
Sous-Total	-30 505,60		39 873,24		9 367,64
04020-ESPACE GROS ROMAN					
Investissement	-316 646,61		-18 603,33		-335 249,94

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
Fonctionnement	-2,39				-2,39
Sous-Total	-316 649,00		-18 603,33		-335 252,33
04025-HOTEL ENTREPRISES CC ST AMARIN					
Investissement	-417 102,53		115 351,06		-301 751,47
Fonctionnement	78 226,82	78 226,82	33 259,90		33 259,90
Sous-Total	-338 875,71	78 226,82	148 610,96		-268 491,57
04045-FABRIQ WESSERLING CC ST AMARIN					
Investissement	-118 260,19		14 936,77		-103 323,42
Fonctionnement	154 516,91	154 516,91	5 832,57		5 832,57
Sous-Total	36 256,72	154 516,91	20 769,34		-97 490,85
04061-ZAC KLEINAU-CC VALLEE ST AMAR					
Investissement	-520 643,35		-29 427,14		-550 070,49
Fonctionnement	-36 172,99				-36 172,99
Sous-Total	-556 816,34		-29 427,14		-586 243,48
TOTAL II	-1 238 715,09	232 743,73	-3 538,02		-1 474 996,84
III - Budgets des services à					

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
caractère industriel et commercial					
04001-ASST CC VALLEE DE ST AMARIN					
Investissement	1 787 797,37		317 058,53		2 104 855,90
Fonctionnement	382 078,94		-54 984,97		327 093,97
Sous-Total	2 169 876,31		262 073,56		2 431 949,87
04009-EAU-CC VALLEE DE ST AMARIN					
Investissement	-642 117,76		54 606,82		-587 510,94
Fonctionnement	1 377 828,79	772 617,76	104 912,83		710 123,86
Sous-Total	735 711,03	772 617,76	159 519,65		122 612,92
04023-OM CC VALLEE ST AMARIN					
Investissement	55 601,25		-28 053,87		27 547,38
Fonctionnement	205 317,25	17 029,75	145 484,66		333 772,16
Sous-Total	260 918,50	17 029,75	117 430,79		361 319,54
04030-SPANC CC VALLEE ST AMARIN					
Investissement					

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
Fonctionnement	11 680,73		31 248,00		42 928,73
Sous-Total	11 680,73		31 248,00		42 928,73
04048-FRICHES WILDENSTEIN CCVSA					
Investissement					
Fonctionnement					
Sous-Total					
04052-HYDRA CC VALLEE ST AMARIN					
Investissement	-348 430,44		348 528,52		98,08
Fonctionnement	-3 743,61		-10 604,15		-14 347,76
Sous-Total	-352 174,05		337 924,37		-14 249,68
04060-SAIC-CC VALLEE ST AMARIN					
Investissement	323 622,66		-70 197,56		253 425,10
Fonctionnement	323 424,22		97 620,76		421 044,98
Sous-Total	647 046,88		27 423,20		674 470,08
TOTAL III	3 473 059,40	789 647,51	935 619,57		3 619 031,46
TOTAL I + II + III	1 349 569,22	1 224 796,27	1 487 874,28		1 612 647,23

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
16	Emprunts et dettes assimilées	395 245,60		395 245,60	366 594,18		366 594,18	28 651,42
20	Immobilisations incorporelles	74 800,00		74 800,00	63 048,49		63 048,49	11 751,51
204	Subventions d'équipement versées	133 045,00		133 045,00	29 621,57		29 621,57	103 423,43
21	Immobilisations corporelles	764 760,32		764 760,32	127 291,62		127 291,62	637 468,70
23	Immobilisations en cours	4 037 082,00		4 037 082,00	903 891,86		903 891,86	3 133 190,14
27	Autres immobilisations financières	14 900,00		14 900,00	14 895,60	4 895,60	10 000,00	4 900,00
020	Dépenses imprévues - section d'investissement	40 000,00		40 000,00				40 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	5 459 832,92		5 459 832,92	1 505 343,32	4 895,60	1 500 447,72	3 959 385,20
45811113	Opération pour compte tiers n° 45811113	720 000,00		720 000,00	1 392,00		1 392,00	718 608,00
45811114	Opération pour compte tiers n° 45811114	480 000,00		480 000,00				480 000,00
SOUS-TOTAL	OPERATIONS REELLES POUR LE COMPTE DE TIERS	1 200 000,00		1 200 000,00	1 392,00		1 392,00	1 198 608,00
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	6 659 832,92		6 659 832,92	1 506 735,32	4 895,60	1 501 839,72	5 157 993,20
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	186 713,56	1 485,59	188 199,15	173 005,41		173 005,41	15 193,74
041	Opérations patrimoniales	50 000,00		50 000,00				50 000,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	236 713,56	1 485,59	238 199,15	173 005,41		173 005,41	65 193,74
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 485 648,40		1 485 648,40				1 485 648,40
TOTAL GENERAL		8 382 194,88	1 485,59	8 383 680,47	1 679 740,73	4 895,60	1 674 845,13	6 708 835,34

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	Dotations fonds divers et réserves	933 493,03		933 493,03	368 865,31		368 865,31	564 627,72
13	Subventions d'investissement	3 796 135,00		3 796 135,00	557 237,99		557 237,99	3 238 897,01
16	Emprunts et dettes assimilées	1 465 589,00		1 465 589,00	650 000,00		650 000,00	815 589,00
27	Autres immobilisations financières	14 900,00		14 900,00				14 900,00
024	Produits de cessions (recettes)		-13 650,00	-13 650,00				-13 650,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	6 210 117,03	-13 650,00	6 196 467,03	1 576 103,30		1 576 103,30	4 620 363,73
45821113	Opération pour compte tiers n° 45821113	720 000,00		720 000,00				720 000,00
45821114	Opération pour compte tiers n° 45821114	480 000,00		480 000,00				480 000,00
SOUS-TOTAL	OPERATIONS REELLES POUR LE COMPTE DE TIERS	1 200 000,00		1 200 000,00				1 200 000,00
SOUS-TOTAL	Opérations d'ordre de transfert entre sections							
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	7 410 117,03	-13 650,00	7 396 467,03	1 576 103,30		1 576 103,30	5 820 363,73
021	Virement de la section de fonctionnement (section d'investissement)	429 300,00		429 300,00				429 300,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	492 777,85	15 135,59	507 913,44	537 833,54	30 977,00	506 856,54	1 056,90
041	Opérations patrimoniales	50 000,00		50 000,00				50 000,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	972 077,85	15 135,59	987 213,44	537 833,54	30 977,00	506 856,54	480 356,90
TOTAL GENERAL		8 382 194,88	1 485,59	8 383 680,47	2 113 936,84	30 977,00	2 082 959,84	6 300 720,63

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	866 827,00	12 000,00	878 827,00	1 152 601,21	278 350,39	874 250,82	4 576,18
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 841 533,00	2 000,00	1 843 533,00	1 843 085,19		1 843 085,19	447,81
014	Atténuations de produits	1 108 269,00		1 108 269,00	925 955,76		925 955,76	182 313,24
65	Autres charges de gestion courante	1 237 259,00	87 473,00	1 324 732,00	1 297 282,06	3 519,75	1 293 762,31	30 969,69
66	Charges financières	50 401,15		50 401,15	48 601,90	5 121,07	43 480,83	6 920,32
67	Charges exceptionnelles	4 000,00		4 000,00	3 883,85		3 883,85	116,15
68	Dotations aux Amortissements et aux provisions	175 000,00		175 000,00	175 000,00		175 000,00	
022	Dépenses imprévues - section de fonctionnement	50 000,00	-50 000,00					
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	5 333 289,15	51 473,00	5 384 762,15	5 446 409,97	286 991,21	5 159 418,76	225 343,39
023	Virement à la section d'investissement (section de fonctionnement)	429 300,00		429 300,00				429 300,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	492 777,85	15 135,59	507 913,44	506 856,54		506 856,54	1 056,90
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	922 077,85	15 135,59	937 213,44	506 856,54		506 856,54	430 356,90
TOTAL GENERAL		6 255 367,00	66 608,59	6 321 975,59	5 953 266,51	286 991,21	5 666 275,30	655 700,29

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
013	Atténuations de charges	100 000,00		100 000,00	62 266,62		62 266,62	37 733,38
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	676 970,15		676 970,15	608 334,57	1 107,50	607 227,07	69 743,08
73	Impôts et taxes	3 477 608,00		3 477 608,00	3 516 882,09		3 516 882,09	-39 274,09
74	Dotations et participations	1 333 028,01		1 333 028,01	1 329 322,13		1 329 322,13	3 705,88
75	Autres produits de gestion courante	81 500,00		81 500,00	85 535,37	1 200,00	84 335,37	-2 835,37
76	Produits financiers	9,00		9,00	7,80		7,80	1,20
77	Produits exceptionnels	1 070,00	65 123,00	66 193,00	40 906,83		40 906,83	25 286,17
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	5 670 185,16	65 123,00	5 735 308,16	5 643 255,41	2 307,50	5 640 947,91	94 360,25
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	186 713,56	1 485,59	188 199,15	173 005,41		173 005,41	15 193,74
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	186 713,56	1 485,59	188 199,15	173 005,41		173 005,41	15 193,74
002	Résultat de fonctionnement reporté	398 468,28		398 468,28				398 468,28
TOTAL GENERAL		6 255 367,00	66 608,59	6 321 975,59	5 816 260,82	2 307,50	5 813 953,32	508 022,27

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
1641	Emprunts en euros	366 594,18		366 594,18
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	366 594,18		366 594,18
202	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	7 505,89		7 505,89
2031	Frais d'études	13 620,00		13 620,00
2033	Frais d'insertion	2 504,64		2 504,64
2051	Concessions et droits similaires	39 417,96		39 417,96
SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	Immobilisations incorporelles	63 048,49		63 048,49
2041582	Bâtiments et installations	16 109,37		16 109,37
20422	Bâtiments et installations	13 512,20		13 512,20
SOUS-TOTAL CHAPITRE 204	Subventions d'équipement versées	29 621,57		29 621,57
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	5 796,19		5 796,19
2135	Installations générales agencements et aménagements des constructions	44 305,65		44 305,65
2158	Autres installations matériel et outillage techniques	5 465,46		5 465,46
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	41 392,87		41 392,87
2184	Mobilier	1 803,91		1 803,91
2188	Autres immobilisations corporelles	28 527,54		28 527,54
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	127 291,62		127 291,62
2312	Agencements et aménagements de terrains	4 620,00		4 620,00
2313	Constructions	899 271,86		899 271,86
SOUS-TOTAL CHAPITRE 23	Immobilisations en cours	903 891,86		903 891,86
27632	Créances sur les Région	14 895,60	4 895,60	10 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 27	Autres immobilisations financières	14 895,60	4 895,60	10 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	1 505 343,32	4 895,60	1 500 447,72
4581	Opération pour compte de tiers n° 4581	1 392,00		1 392,00

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
SOUS-TOTAL	OPERATIONS REELLES POUR LE COMPTE DE TIERS	1 392,00		1 392,00
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 506 735,32	4 895,60	1 501 839,72
13911	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - Etat et Etablissements Nationaux	40 656,93		40 656,93
13912	Subvention équipement transférées au compte de résultat - Région	7 075,73		7 075,73
13913	Subvention d'équipement transférées au compte de résultat - Département	22 076,51		22 076,51
13917	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - budget communautaire et fonds structurels	4 391,59		4 391,59
13918	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - autres	27 310,83		27 310,83
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	1 485,59		1 485,59
2315	Installations matériels et outillage techniques	69 508,23		69 508,23
28041482	Bâtiments et installations	500,00		500,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	173 005,41		173 005,41
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	173 005,41		173 005,41
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 679 740,73	4 895,60	1 674 845,13

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
10222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (FCTVA)	166 460,28		166 460,28
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	202 405,03		202 405,03
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations fonds divers et réserves	368 865,31		368 865,31
1311	Subventions d'équipement transférables Etat et Etablissements Nationaux	245 299,83		245 299,83
1312	Subventions d'équipement transférables - Région	6 630,37		6 630,37
1317	Subventions d'équipement transférables - budget communautaire et fonds structurels	295 280,70		295 280,70
1318	Subventions d'équipement transférables - autres subventions	10 027,09		10 027,09
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	Subventions d'investissement	557 237,99		557 237,99
1641	Emprunts en euros	650 000,00		650 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	650 000,00		650 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	1 576 103,30		1 576 103,30
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 576 103,30		1 576 103,30
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	1 000,00		1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	14 135,59		14 135,59
2802	Amortissements frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et la numérisation du cadastre	21 236,24		21 236,24
28031	Amortissements frais d'études	25 038,00		25 038,00
28033	Amortissements frais d'insertion	3 372,00		3 372,00
2804111	Biens mobiliers, matériel et études	1 075,20		1 075,20
2804123	Projet d'infrastructures d'intérêt national	42 802,00		42 802,00
28041412	Bâtiments et installations	2 601,49		2 601,49
28041512	Bâtiments et installations	1 000,00	1 000,00	
28041582	Bâtiments et installations	37 745,44		37 745,44
280421	Biens mobiliers, matériel et études	38 761,50	29 977,00	8 784,50
280422	Bâtiments et installations	46 531,69		46 531,69

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
28051	Concessions et droits similaires	21 756,07		21 756,07
28121	Amortissements plantations d'arbres et d'arbustes	158,00		158,00
28128	Amortissements autres agencements et aménagements de terrains	13 294,79		13 294,79
281318	Amortissements autres bâtiments publics	2 188,43		2 188,43
28132	Immeubles de rapport	72 641,64		72 641,64
28135	Amortissements installations générales agencements aménagement des constructions	63 377,34		63 377,34
28138	Amortissements autres constructions	21 754,76		21 754,76
28145	Amortissements installations générales agencements aménagement des constructions sur sol d'autrui	6 439,00		6 439,00
28151	Réseaux de voirie	5 727,00		5 727,00
28152	Installations de voirie	1 962,85		1 962,85
281532	Réseaux d'assainissement	21,53		21,53
281568	Amortissements autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	295,00		295,00
28158	Autres installations matériel et outillage techniques	1 124,00		1 124,00
28181	Installations générales agencements et aménagements divers	12 849,16		12 849,16
28182	Matériel de transport	1 064,00		1 064,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	12 286,20		12 286,20
28184	Mobilier	14 898,19		14 898,19
28188	Amortissements autres immobilisations corporelles	50 696,43		50 696,43
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	537 833,54	30 977,00	506 856,54
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	537 833,54	30 977,00	506 856,54
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 113 936,84	30 977,00	2 082 959,84

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
60221	Achats stockés de fournitures consommables - combustibles et carburants	18,77	18,77	
60611	Achats non stockés de fournitures non stockables - eau et assainissement	50 411,22		50 411,22
60612	Achats non stockés de fournitures non stockables - énergie électrique	126 818,44	14 565,64	112 252,80
60613	Achats non stockés de fournitures non stockables - chauffage urbain	272 580,00		272 580,00
60618	Autres fournitures non stockables	207 300,81	263 739,73	-56 438,92
60621	Achats non stockés de combustibles	13 793,47		13 793,47
60622	Achats non stockés de carburants	3 093,93		3 093,93
60623	Achats non stockés d'alimentation	1 807,02		1 807,02
60624	Achats non stockés de produits de traitement	8 334,55		8 334,55
60628	Achats d'autres fournitures non stockées	289,67		289,67
60631	Achats non stockés de fournitures d'entretien	1 007,64		1 007,64
60632	Achats non stockés de fournitures de petit équipement	6 611,76		6 611,76
60636	Achats non stockés de vêtements de travail	469,62		469,62
6064	Achats non stockés de fournitures administratives	6 844,12		6 844,12
6065	Achats non stockés de livres disques cassettes... (bibliothèques ...)	13 608,25		13 608,25
6067	Achats non stockés de fournitures scolaires	448,74		448,74
6068	Achats non stockés d'autres matières et fournitures	13 407,57		13 407,57
6132	Services extérieurs - locations immobilières	4 079,00		4 079,00
6135	Services extérieurs - locations mobilières	16 372,56		16 372,56
61521	Services extérieurs - entretien et réparations de terrains	540,00		540,00
615221	Bâtiments publics	25 843,47		25 843,47
615228	Autres bâtiments	2 712,67		2 712,67
615231	Voieries	192,00		192,00
615232	Réseaux	105,60		105,60

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
61551	Services extérieurs - entretien et réparations sur matériel roulant	2 712,56		2 712,56
6156	Services extérieurs - maintenance	57 524,58		57 524,58
6161	Multirisques	9 594,44		9 594,44
6168	Autres	4 410,58		4 410,58
6182	Services extérieurs - divers - documentation générale et technique	6 379,02		6 379,02
6184	Services extérieurs - divers - versements à des organismes de formation	12 451,34		12 451,34
6188	Services extérieurs - autres frais divers	2 975,84		2 975,84
6226	Rémunération d'intermédiaires et honoraires - honoraires	12 874,90		12 874,90
6227	Rémunération d'intermédiaires et honoraires frais d'actes et de contentieux	41,65		41,65
6228	Rémunération d'intermédiaires et honoraires - divers	5 927,00	25,00	5 902,00
6231	Publicité publications relations publiques - annonces et insertions	3 658,80		3 658,80
6232	Publicité publications relations publiques - fêtes et cérémonies	2 616,32		2 616,32
6236	Publicité publications relations publiques - catalogues et imprimés	2 511,13		2 511,13
6237	Publicité publications relations publiques - publications	17 288,86		17 288,86
6238	Publicité publications relations publiques - divers	6 328,40		6 328,40
6247	Transports - transports collectifs	50 029,66		50 029,66
6251	Déplacements missions et réceptions - voyages et déplacements	3 219,44		3 219,44
6256	Déplacements missions et réceptions - missions	1 371,31		1 371,31
6261	Frais d'affranchissement	8 803,38		8 803,38
6262	Frais de télécommunications	13 001,33		13 001,33
627	Autres services extérieurs - services bancaires et assimilés	1 254,37	1,25	1 253,12
6281	Autres services extérieurs - concours divers (cotisations ...)	5 278,59		5 278,59
6283	Autres services extérieurs - frais de nettoyage des locaux	9 449,40		9 449,40

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
62875	Remboursements de frais aux Communes membres du GFP	1 115,00		1 115,00

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6288	Autres services extérieurs	132 031,86		132 031,86
63512	Impôts directs - taxes foncières	893,00		893,00
6358	Autres droits administration des impôts	2 020,32		2 020,32
637	Autres impôts taxes et versements assimilés sur rémunération autres organismes	147,25		147,25
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	1 152 601,21	278 350,39	874 250,82
6218	Autre personnel extérieur au service	40 010,92		40 010,92
6332	Cotisations versées au FNAL	5 369,06		5 369,06
6336	Cotisation au centre national et au centres de gestion fonction publique territoriale	24 358,43		24 358,43
6338	Autres impôts taxes et versements assimilés sur rémunération autres organismes	3 424,30		3 424,30
64111	Personnel titulaire - rémunération principale	429 146,02		429 146,02
64112	Personnel titulaire - nbi supplément familial et indemnité de résidence	10 702,82		10 702,82
64114	Personnel titulaire Indemnité inflation	3 100,00		3 100,00
64118	Personnel titulaire - autres indemnités	124 836,51		124 836,51
64131	Personnel non titulaire - rémunération	628 331,50		628 331,50
64168	Autres emplois d'insertion	17 959,69		17 959,69
64171	Apprentis rémunérations	7 640,10		7 640,10
6451	Charges sécurité sociale et prévoyance cotisations à l'URSSAF	252 134,20		252 134,20
6453	Cotisations aux caisses de retraites	167 599,95		167 599,95
6454	Charges sécurité sociale et prévoyance cotisations aux ASSEDIC	25 936,63		25 936,63
6455	Charges sécurité sociale prévoyance-Cotis. p assurance du personnel	67 641,44		67 641,44
6457	Charges sécurité sociale cotisations sociales liées à l'apprentissage	99,31		99,31
6475	Autres charges sociales - médecine du travail pharmacie	7 283,80		7 283,80
6478	Autres charges sociales diverses	3 110,51		3 110,51
6488	Autres charges de personnel	24 400,00		24 400,00

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	1 843 085,19		1 843 085,19
7391178	Autres restitutions au titre de dégrèvements sur contributions directes	226,00		226,00
739118	Autres reversements de fiscalité	2 966,56		2 966,56
739211	Attributions de compensation	720 811,20		720 811,20
739221	FNGIR	110 904,00		110 904,00
739223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	91 048,00		91 048,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 014	Atténuations de produits	925 955,76		925 955,76
6512	Droits utilisation Informatique en nuage	543,00		543,00
6521	Déficit des budgets annexes à caractère administratif	228 811,02		228 811,02
6531	Indemnités des maires adjoints et conseillers	81 104,76		81 104,76
6533	Cotisations de retraite des maires adjoints et conseillers	5 964,54		5 964,54
6534	Cotisations de sécurité sociale des maires adjoints et conseillers	20 634,54		20 634,54
6536	Frais de représentation du maire	42,00		42,00
65548	Autres contributions	68 593,92		68 593,92
657358	Subventions fonctionnement aux organismes publics - Autres Groupements	164 080,74		164 080,74
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	222 525,25	3 519,75	219 005,50
65888	Autres	504 982,29		504 982,29
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	1 297 282,06	3 519,75	1 293 762,31
66111	Intérêts réglés à l'échéance	43 185,10		43 185,10
66112	Intérêts - rattachement des icne	5 416,80	5 121,07	295,73
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	Charges financières	48 601,90	5 121,07	43 480,83
6712	Charges exceptionnelles - amendes fiscales et pénales	899,00		899,00
673	Charges exceptionnelles - titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 984,85		2 984,85
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles	3 883,85		3 883,85

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement courant	175 000,00		175 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 68	Dotations aux Amortissements et aux provisions	175 000,00		175 000,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	5 446 409,97	286 991,21	5 159 418,76
675	Charges exceptionnelles - valeurs comptables des immobilisations cédées	14 135,59		14 135,59
6761	Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement	1 000,00		1 000,00
6811	Dotations aux Amortissements immobilisations incorporelles et corporelles	491 720,95		491 720,95
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	506 856,54		506 856,54
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	506 856,54		506 856,54
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 953 266,51	286 991,21	5 666 275,30

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	62 266,62		62 266,62
SOUS-TOTAL CHAPITRE 013	Atténuations de charges	62 266,62		62 266,62
7018	Autres ventes de produits finis	228,00		228,00
70328	Utilisation du domaine - autres droits de stationnement et de location	344,00		344,00
70632	Redevances et droits des services à caractère de loisirs	157 518,40	35,00	157 483,40
7066	Prestation services - redevances et droits services à caractère social	12 457,50		12 457,50
70841	Mise à disposition de personnel facturée aux budgets annexes régies municipales CCAS et caisse des écoles	265 633,00		265 633,00
70848	Mise à disposition de personnel facturée aux autres organismes	29 107,50	1 072,50	28 035,00
70872	Remboursement de frais par les budgets annexes et les régies municipales	129 041,00		129 041,00
70875	Autres produits remboursement frais par les Communes membres du GFP	1 620,00		1 620,00
70878	Autres produits - remboursement de frais par d'autres redevables	12 385,17		12 385,17
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	608 334,57	1 107,50	607 227,07
73111	Impôts directs locaux	1 192 584,00		1 192 584,00
73112	Cotisation sur Valeur Ajoutée des Entreprises	279 363,00		279 363,00
73113	Taxes sur les surfaces commerciales	87 991,00		87 991,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	79 409,00		79 409,00
7318	Impôts locaux - autres impôts locaux ou assimilés	589,00		589,00
73211	Attribution de compensation	275 187,97		275 187,97
7332	Taxes services publics et domaine - taxe de balayage	1 331,00		1 331,00
7346	Taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations	24 880,00		24 880,00
7362	Impôts et taxes activités services - taxes de séjour	116 907,12		116 907,12
7382	Fraction de TVA	1 458 640,00		1 458 640,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 73	Impots et taxes	3 516 882,09		3 516 882,09

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
74124	Dotation d' intercommunalité	101 875,00		101 875,00

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
74126	Dotation de compensation des groupements de Communes	676 047,00		676 047,00
744	FCTVA	3 569,43		3 569,43
7472	Participations - Régions	27 800,00		27 800,00
7473	Participations - Départements	6 352,00		6 352,00
74741	Participations des Communes membres du GFP	4 500,00		4 500,00
7478	Participations - autres organismes	14 286,75		14 286,75
748313	Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle	228 845,00		228 845,00
74832	Attribution du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle	34 319,81		34 319,81
74833	Etat Compensation au titre de contribution économique territoriale (CVAE et CFE)	147 192,00		147 192,00
74834	Etat compensation au titre des exonérations des taxes foncières	9 519,00		9 519,00
748388	Autres	2 178,14		2 178,14
7488	Autres attributions et participations	72 838,00		72 838,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Dotations et participations	1 329 322,13		1 329 322,13
752	Autres produits de gestion courante - revenus des immeubles	83 944,09	1 200,00	82 744,09
7588	Autres produits divers de gestion courante	1 591,28		1 591,28
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	85 535,37	1 200,00	84 335,37
7688	Autres	7,80		7,80
SOUS-TOTAL CHAPITRE 76	Produits financiers	7,80		7,80
7711	Produits exceptionnels sur opérations gestion - débits et pénalités perçus	1 582,26		1 582,26
7713	Produits exceptionnels sur opérations gestion - libéralités recues	7 100,00		7 100,00
773	Produits exceptionnels mandats annulés (exercices antérieurs) ou atteints par déchéance quadriennale	10 098,49		10 098,49
774	Produits exceptionnels - subventions exceptionnelles	8 328,00		8 328,00
775	Produits exceptionnels - produits des cessions d'immobilisations	13 650,00		13 650,00
7788	Produits exceptionnels divers	148,08		148,08

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	40 906,83		40 906,83
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	5 643 255,41	2 307,50	5 640 947,91
722	Immobilisations corporelles	69 508,23		69 508,23
7761	Différences sur réalisations (négatives) transférées en investissement	1 485,59		1 485,59
777	Quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat	101 511,59		101 511,59
7811	Reprise sur Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	500,00		500,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	173 005,41		173 005,41
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	173 005,41		173 005,41
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	5 816 260,82	2 307,50	5 813 953,32

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotation		2 707 554,92					2 707 554,92			2 707 554,92
10222	FCTVA		3 187 734,37				166 460,28	3 354 194,65			3 354 194,65
1022	Sous Total compte 1022		3 187 734,37				166 460,28	3 354 194,65			3 354 194,65
102	Sous Total compte 102		5 895 289,29				166 460,28	6 061 749,57			6 061 749,57
1068	Excédit de fonctionnement capitalisé		9 015 892,02	4 470,29	225 645,68		202 405,03	4 470,29	9 443 942,73		9 439 472,44
1069	Rep 97 excdt capit -neutr charg sur prod	22 527,45						22 527,45		22 527,45	
106	Sous Total compte 106	22 527,45	9 015 892,02	4 470,29	225 645,68		202 405,03	26 997,74	9 443 942,73		9 416 944,99
10	Sous Total compte 10	22 527,45	14 911 181,31	4 470,29	225 645,68		368 865,31	26 997,74	15 505 692,30		15 478 694,56
110	Report à nouveau solde créditeur		583 800,56	202 405,03	17 072,75			202 405,03	600 873,31		398 468,28
11	Sous Total compte 11		583 800,56	202 405,03	17 072,75			202 405,03	600 873,31		398 468,28
12	Résultat exercice excéd déficit		17 072,75	17 072,75				17 072,75	17 072,75		0,00
12	Sous Total compte 12		17 072,75	17 072,75				17 072,75	17 072,75		0,00
1311	Subv équipt transf - Etat et EPN		1 176 500,12				245 299,83	1 421 799,95			1 421 799,95

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1312	Subv équipt transf - Région		743 945,82				6 630,37		750 576,19		750 576,19
1313	Subv équipt transf - Dépt		1 020 553,84						1 020 553,84		1 020 553,84
13141	Subv équip transf Cnes membres du GFP		113 814,51						113 814,51		113 814,51
1314	Sous Total compte 1314		113 814,51						113 814,51		113 814,51
1316	Subv équipt transf - autres EPL		5 726,16						5 726,16		5 726,16
1317	Subv équipt transf - bcfs		252 864,16				295 280,70		548 144,86		548 144,86
1318	Subv équipt transf - autres subv		517 197,14				10 027,09		527 224,23		527 224,23
131	Sous Total compte 131		3 830 601,75				557 237,99		4 387 839,74		4 387 839,74
1321	Etat et EPN		276 637,63						276 637,63		276 637,63
1322	Région		905 673,71						905 673,71		905 673,71
1323	Dépt		1 452 505,79						1 452 505,79		1 452 505,79
1327	Budget communautaire fonds structurels		1 641 049,00						1 641 049,00		1 641 049,00
1328	Autres		22 067,86						22 067,86		22 067,86

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
132	Sous Total compte 132		4 297 933,99						4 297 933,99		4 297 933,99
1341	Dotation d'équipement territoires ruraux		2 364,40						2 364,40		2 364,40
1348	Autres fonds affect transf non transf		524,00						524,00		524,00
134	Sous Total compte 134		2 888,40						2 888,40		2 888,40
1383	Autres subv invest non transf Dépt		22 925,18						22 925,18		22 925,18
1384	Autres subv invest non transf Cnes		52 206,31						52 206,31		52 206,31
1386	Autres subv invest non transf autres epl		52 693,00						52 693,00		52 693,00
138	Sous Total compte 138		127 824,49						127 824,49		127 824,49
13911	Subv équipt transf - Etat EPN	123 751,67				40 656,93		164 408,60		164 408,60	
13912	Subv équipt transf - Région	65 481,31				7 075,73		72 557,04		72 557,04	
13913	Subv équipt transf - Dépt	263 243,95				22 076,51		285 320,46		285 320,46	
139141	Subv équipt transf - Cnes membres GFP	21 194,81						21 194,81		21 194,81	
13914	Sous Total compte 13914	21 194,81						21 194,81		21 194,81	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
13916	Subv équipt transf - autres EPL	5 726,16						5 726,16		5 726,16	
13917	Subv équipt transf - BC et FS	33 195,81				4 391,59		37 587,40		37 587,40	
13918	Subv équipt transf autres	202 838,14				27 310,83		230 148,97		230 148,97	
1391	Sous Total compte 1391	715 431,85				101 511,59		816 943,44		816 943,44	
139	Sous Total compte 139	715 431,85				101 511,59		816 943,44		816 943,44	
13	Sous Total compte 13	715 431,85	8 259 248,63			101 511,59	557 237,99	816 943,44	8 816 486,62		7 999 543,18
1581	Autres provi charges (nb)		1 605 000,00		175 000,00				1 780 000,00		1 780 000,00
158	Sous Total compte 158		1 605 000,00		175 000,00				1 780 000,00		1 780 000,00
15	Sous Total compte 15		1 605 000,00		175 000,00				1 780 000,00		1 780 000,00
1641	Emprunts en euros		3 227 994,98			366 594,18	650 000,00	366 594,18	3 877 994,98		3 511 400,80
164	Sous Total compte 164		3 227 994,98			366 594,18	650 000,00	366 594,18	3 877 994,98		3 511 400,80
165	Dép et caution reçus		1 457,35						1 457,35		1 457,35
16873	Autres dettes - Dépt		170 132,69						170 132,69		170 132,69

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1687	Sous Total compte 1687		170 132,69						170 132,69		170 132,69
16884	Ints courus sur emprunts éts financiers		5 121,07	5 121,07	5 416,80			5 121,07	10 537,87		5 416,80
1688	Sous Total compte 1688		5 121,07	5 121,07	5 416,80			5 121,07	10 537,87		5 416,80
168	Sous Total compte 168		175 253,76	5 121,07	5 416,80			5 121,07	180 670,56		175 549,49
16	Sous Total compte 16		3 404 706,09	5 121,07	5 416,80	366 594,18	650 000,00	371 715,25	4 060 122,89		3 688 407,64
181	Cpte liaison : affectation	429 529,65						429 529,65		429 529,65	
18	Sous Total compte 18	429 529,65						429 529,65		429 529,65	
192	Plus ou moins-values cessions immo	1 476 043,75				1 485,59	1 000,00	1 477 529,34	1 000,00	1 476 529,34	
193	Autres neutralisations et régularisation	0,01						0,01		0,01	
19	Sous Total compte 19	1 476 043,76				1 485,59	1 000,00	1 477 529,35	1 000,00	1 476 529,35	
	Total classe 1	2 643 532,71	28 781 009,34	229 069,14	423 135,23	469 591,36	1 577 103,30	3 342 193,21	30 781 247,87	2 745 529,89	30 184 584,55
202	Frais réalisation doc urb et num cadast	694 462,13				7 505,89		701 968,02		701 968,02	
2031	Frais d'études	189 666,34			26 064,00	13 620,00		203 286,34	26 064,00	177 222,34	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2033	Frais d'insertion	8 659,60			3 372,00	2 504,64		11 164,24	3 372,00	7 792,24	
203	Sous Total compte 203	198 325,94			29 436,00	16 124,64		214 450,58	29 436,00	185 014,58	
204111	Biens mobiliers, matériel et études	10 752,00						10 752,00		10 752,00	
20411	Sous Total compte 20411	10 752,00						10 752,00		10 752,00	
204123	Bâtiments et installations	1 177 925,00						1 177 925,00		1 177 925,00	
20412	Sous Total compte 20412	1 177 925,00						1 177 925,00		1 177 925,00	
2041412	Bâtiments et installations	99 748,78			12 991,65			99 748,78	12 991,65	86 757,13	
204141	Sous Total compte 204141	99 748,78			12 991,65			99 748,78	12 991,65	86 757,13	
20414	Sous Total compte 20414	99 748,78			12 991,65			99 748,78	12 991,65	86 757,13	
2041582	Bâtiments et installations	272 954,38			28 915,89	16 109,37		289 063,75	28 915,89	260 147,86	
204158	Sous Total compte 204158	272 954,38			28 915,89	16 109,37		289 063,75	28 915,89	260 147,86	
20415	Sous Total compte 20415	272 954,38			28 915,89	16 109,37		289 063,75	28 915,89	260 147,86	
2041	Sous Total compte 2041	1 561 380,16			41 907,54	16 109,37		1 577 489,53	41 907,54	1 535 581,99	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
20421	Biens mobiliers, matériel et études	44 433,50			41 428,50			44 433,50	41 428,50	3 005,00	
20422	Bâtiments et installations	222 623,27			9 982,69	13 512,20		236 135,47	9 982,69	226 152,78	
2042	Sous Total compte 2042	267 056,77			51 411,19	13 512,20		280 568,97	51 411,19	229 157,78	
204	Sous Total compte 204	1 828 436,93			93 318,73	29 621,57		1 858 058,50	93 318,73	1 764 739,77	
2051	Concessions et droits similaires	156 606,92				39 417,96		196 024,88		196 024,88	
205	Sous Total compte 205	156 606,92				39 417,96		196 024,88		196 024,88	
20	Sous Total compte 20	2 877 831,92			122 754,73	92 670,06		2 970 501,98	122 754,73	2 847 747,25	
2111	Terrains nus	167 658,44						167 658,44		167 658,44	
2112	Terrains de voirie	84 137,88						84 137,88		84 137,88	
2113	Terr aménagés autres que voirie	54 328,85						54 328,85		54 328,85	
2115	Terrains bâtis	850 581,40						850 581,40		850 581,40	
2118	Autres terrains	114 741,32						114 741,32		114 741,32	
211	Sous Total compte 211	1 271 447,89						1 271 447,89		1 271 447,89	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 410,43						3 410,43		3 410,43	
2128	Autres agencet et améngt terrains	1 043 697,77				5 796,19		1 049 493,96		1 049 493,96	
212	Sous Total compte 212	1 047 108,20				5 796,19		1 052 904,39		1 052 904,39	
21312	Batiments scolaires	1 443 626,04						1 443 626,04		1 443 626,04	
21318	Autres batiments publics	11 051 114,81						11 051 114,81		11 051 114,81	
2131	Sous Total compte 2131	12 494 740,85						12 494 740,85		12 494 740,85	
2132	Immeubles de rapport	2 376 816,72						2 376 816,72		2 376 816,72	
2135	Instal gales agencet amégts const	1 097 497,50				44 305,65		1 141 803,15		1 141 803,15	
2138	Autres constructions	502 256,10		207 296,40				709 552,50		709 552,50	
213	Sous Total compte 213	16 471 311,17		207 296,40		44 305,65		16 722 913,22		16 722 913,22	
2145	Const sol autrui instal agencet amégat	96 586,95						96 586,95		96 586,95	
214	Sous Total compte 214	96 586,95						96 586,95		96 586,95	
2151	Réseaux de voirie	72 882,00						72 882,00		72 882,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2152	Installations de voirie	158 068,54						158 068,54		158 068,54	
21532	Réseaux assainissement	645,84						645,84		645,84	
2153	Sous Total compte 2153	645,84						645,84		645,84	
21561	Mat outil incendie déf civ mat roulant	15 081,56			12 019,80			15 081,56	12 019,80	3 061,76	
21568	Autre mat outil incendie déf civ	10 672,34						10 672,34		10 672,34	
2156	Sous Total compte 2156	25 753,90			12 019,80			25 753,90	12 019,80	13 734,10	
21571	Mat outil voirie mat roulant	970,00						970,00		970,00	
21578	Autre mat et outillage de voirie	854,60						854,60		854,60	
2157	Sous Total compte 2157	1 824,60						1 824,60		1 824,60	
2158	Autres instal mat outil tech	177 353,15				5 465,46		182 818,61		182 818,61	
215	Sous Total compte 215	436 528,03			12 019,80	5 465,46		441 993,49	12 019,80	429 973,69	
2168	Autres collections et oeuvres d'art	3 598,16						3 598,16		3 598,16	
216	Sous Total compte 216	3 598,16						3 598,16		3 598,16	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2181	Instal gales agencet amngts divers	293 856,94						293 856,94		293 856,94	
2182	Mat de transport	22 557,12						22 557,12		22 557,12	
2183	Mat bureau mat informatique	222 726,31				41 392,87		264 119,18		264 119,18	
2184	Mobilier	231 904,34				1 803,91		233 708,25		233 708,25	
2188	Autres immobilisations corporelles	1 380 503,49				28 527,54	14 135,59	1 409 031,03	14 135,59	1 394 895,44	
218	Sous Total compte 218	2 151 548,20				71 724,32	14 135,59	2 223 272,52	14 135,59	2 209 136,93	
21	Sous Total compte 21	21 478 128,60		207 296,40	12 019,80	127 291,62	14 135,59	21 812 716,62	26 155,39	21 786 561,23	
2312	Agencements et aménagements de terrains					4 620,00		4 620,00		4 620,00	
2313	Constructions	2 739 580,10				899 271,86		3 638 851,96		3 638 851,96	
2315	Instal mat outil techn	33 364,60				69 508,23		102 872,83		102 872,83	
2318	Autres immobilisat corporelles en cours	207 296,40			207 296,40			207 296,40	207 296,40		0,00
231	Sous Total compte 231	2 980 241,10			207 296,40	973 400,09		3 953 641,19	207 296,40	3 746 344,79	
23	Sous Total compte 23	2 980 241,10			207 296,40	973 400,09		3 953 641,19	207 296,40	3 746 344,79	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
274	Prêts	10 000,00						10 000,00		10 000,00	
275	Dépôts et cautionnements versés	4 373,49						4 373,49		4 373,49	
27632	Créances sur Régions					14 895,60	4 895,60	14 895,60	4 895,60	10 000,00	
27633	Créances sur Dépt	3 299,35						3 299,35		3 299,35	
2763	Sous Total compte 2763	3 299,35				14 895,60	4 895,60	18 194,95	4 895,60	13 299,35	
276	Sous Total compte 276	3 299,35				14 895,60	4 895,60	18 194,95	4 895,60	13 299,35	
27	Sous Total compte 27	17 672,84				14 895,60	4 895,60	32 568,44	4 895,60	27 672,84	
2802	Amort frais réal doc urb et num cadastre		334 728,73				21 236,24		355 964,97		355 964,97
28031	Amort frais études		116 932,74	26 064,00			25 038,00	26 064,00	141 970,74		115 906,74
28033	Amort frais d'insertion		2 929,20	3 372,00			3 372,00	3 372,00	6 301,20		2 929,20
2803	Sous Total compte 2803		119 861,94	29 436,00			28 410,00	29 436,00	148 271,94		118 835,94
2804111	Biens mobiliers, matériel et études						1 075,20		1 075,20		1 075,20
280411	Sous Total compte 280411						1 075,20		1 075,20		1 075,20

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2804123	Projet d'infrastructure d'intérêt natio		72 594,00				42 802,00		115 396,00		115 396,00
280412	Sous Total compte 280412		72 594,00				42 802,00		115 396,00		115 396,00
2804141	Bâtiments et installations		94 271,28	12 991,65			2 601,49	12 991,65	96 872,77		83 881,12
2804141	Sous Total compte 2804141		94 271,28	12 991,65			2 601,49	12 991,65	96 872,77		83 881,12
2804148	Bâtiments et installations		500,00			500,00		500,00	500,00		0,00
2804148	Sous Total compte 2804148		500,00			500,00		500,00	500,00		0,00
280414	Sous Total compte 280414		94 771,28	12 991,65		500,00	2 601,49	13 491,65	97 372,77		83 881,12
2804151	Bâtiments et installations					1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00		0,00
2804151	Sous Total compte 2804151					1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00		0,00
2804158	Bâtiments et installations		58 375,17	28 915,89			37 745,44	28 915,89	96 120,61		67 204,72
2804158	Sous Total compte 2804158		58 375,17	28 915,89			37 745,44	28 915,89	96 120,61		67 204,72
280415	Sous Total compte 280415		58 375,17	28 915,89		1 000,00	38 745,44	29 915,89	97 120,61		67 204,72
28041	Sous Total compte 28041		225 740,45	41 907,54		1 500,00	85 224,13	43 407,54	310 964,58		267 557,04

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
280421	Biens mobiliers, matériel et études		64 621,00	41 428,50		29 977,00	38 761,50	71 405,50	103 382,50		31 977,00
280422	Bâtiments et installations		13 955,60	9 982,69			46 531,69	9 982,69	60 487,29		50 504,60
28042	Sous Total compte 28042		78 576,60	51 411,19		29 977,00	85 293,19	81 388,19	163 869,79		82 481,60
2804	Sous Total compte 2804		304 317,05	93 318,73		31 477,00	170 517,32	124 795,73	474 834,37		350 038,64
28051	Concessions et droits similaires		45 137,12				21 756,07		66 893,19		66 893,19
2805	Sous Total compte 2805		45 137,12				21 756,07		66 893,19		66 893,19
280	Sous Total compte 280		804 044,84	122 754,73		31 477,00	241 919,63	154 231,73	1 045 964,47		891 732,74
28121	Amort plantations d'arbres et d'arbustes		1 356,43				158,00		1 514,43		1 514,43
28128	Amort autres agencet amégat terr		208 704,09				13 294,79		221 998,88		221 998,88
2812	Sous Total compte 2812		210 060,52				13 452,79		223 513,31		223 513,31
281312	Bâtiments scolaires		22 597,43						22 597,43		22 597,43
281318	Amort autres bâtiments publics		179 086,54				2 188,43		181 274,97		181 274,97
28131	Sous Total compte 28131		201 683,97				2 188,43		203 872,40		203 872,40

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28132	Immeubles de rapport		294 324,29				72 641,64		366 965,93		366 965,93
28135	Amort instal gales agencé amégat constru		466 081,04				63 377,34		529 458,38		529 458,38
28138	Amort autres constructions		80 776,28				21 754,76		102 531,04		102 531,04
2813	Sous Total compte 2813		1 042 865,58				159 962,17		1 202 827,75		1 202 827,75
28145	Amort inst gen agct amgt construct		38 634,00				6 439,00		45 073,00		45 073,00
2814	Sous Total compte 2814		38 634,00				6 439,00		45 073,00		45 073,00
28151	Réseaux de voirie		9 413,00				5 727,00		15 140,00		15 140,00
28152	Installations de voirie		49 433,77		97,00		1 962,85		51 493,62		51 493,62
281532	Réseaux assainissement		366,01				21,53		387,54		387,54
28153	Sous Total compte 28153		366,01				21,53		387,54		387,54
281561	Mat roulant		15 081,56	12 019,80				12 019,80	15 081,56		3 061,76
281568	Amort aut matér outil incend déf civile		6 864,56				295,00		7 159,56		7 159,56
28156	Sous Total compte 28156		21 946,12	12 019,80			295,00	12 019,80	22 241,12		10 221,32

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
281571	Mat roulant		1 067,00	97,00				97,00	1 067,00		970,00
281578	Amort autre mat outillage de voirie		854,60						854,60		854,60
28157	Sous Total compte 28157		1 921,60	97,00				97,00	1 921,60		1 824,60
28158	Autres instal mat outil tech		146 982,67				1 124,00		148 106,67		148 106,67
2815	Sous Total compte 2815		230 063,17	12 116,80	97,00		9 130,38	12 116,80	239 290,55		227 173,75
28181	Instal gales agencnt amngts divers		200 864,15				12 849,16		213 713,31		213 713,31
28182	Mat de transport		22 579,50				1 064,00		23 643,50		23 643,50
28183	Mat bureau mat informatique		154 825,06				12 286,20		167 111,26		167 111,26
28184	Mobilier		178 422,41				14 898,19		193 320,60		193 320,60
28188	Amort autres immobilisations corporelles		631 509,17				50 696,43		682 205,60		682 205,60
2818	Sous Total compte 2818		1 188 200,29				91 793,98		1 279 994,27		1 279 994,27
281	Sous Total compte 281		2 709 823,56	12 116,80	97,00		280 778,32	12 116,80	2 990 698,88		2 978 582,08
28	Sous Total compte 28		3 513 868,40	134 871,53	97,00	31 477,00	522 697,95	166 348,53	4 036 663,35		3 870 314,82

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 2	27 353 874,46	3 513 868,40	342 167,93	342 167,93	1 239 734,37	541 729,14	28 935 776,76	4 397 765,47	28 408 326,11	3 870 314,82
4011	Fournisseurs		64 055,54	1 008 298,06	983 714,63			1 008 298,06	1 047 770,17		39 472,11
40171	Fournisseurs - retenues de garantie		891,00						891,00		891,00
4017	Sous Total compte 4017		891,00						891,00		891,00
401	Sous Total compte 401		64 946,54	1 008 298,06	983 714,63			1 008 298,06	1 048 661,17		40 363,11
4041	Fournis immob		2 938,56	962 293,86	1 098 153,37			962 293,86	1 101 091,93		138 798,07
40471	Fournis immob - retenues de garantie		95 852,52	5 548,54	15 152,97			5 548,54	111 005,49		105 456,95
4047	Sous Total compte 4047		95 852,52	5 548,54	15 152,97			5 548,54	111 005,49		105 456,95
404	Sous Total compte 404		98 791,08	967 842,40	1 113 306,34			967 842,40	1 212 097,42		244 255,02
408	Fournis factures non parvenues		72 388,18	72 388,18	49 860,00			72 388,18	122 248,18		49 860,00
40	Sous Total compte 40		236 125,80	2 048 528,64	2 146 880,97			2 048 528,64	2 383 006,77		334 478,13
4111	Redevables - amiable	12 411,34		100 520,26	82 909,01			112 931,60	82 909,01	30 022,59	
4116	Redevables - contentieux	85,04		211,00	104,29			296,04	104,29	191,75	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
411	Sous Total compte 411	12 496,38		100 731,26	83 013,30			113 227,64	83 013,30	30 214,34	
4141	Locataires acquéreurs locat - amiable	27 758,90		60 419,57	65 626,17			88 178,47	65 626,17	22 552,30	
4146	Locataires-acquéreurs locat contentieux	5 200,00		1 000,00	1 293,52			6 200,00	1 293,52	4 906,48	
414	Sous Total compte 414	32 958,90		61 419,57	66 919,69			94 378,47	66 919,69	27 458,78	
41	Sous Total compte 41	45 455,28		162 150,83	149 932,99			207 606,11	149 932,99	57 673,12	
421	Personnel - rémunérations dues			1 152 094,44	1 173 129,23			1 152 094,44	1 173 129,23		21 034,79
42	Sous Total compte 42			1 152 094,44	1 173 129,23			1 152 094,44	1 173 129,23		21 034,79
431	Sécurité sociale			338 657,61	363 421,87			338 657,61	363 421,87		24 764,26
437	Autres organismes sociaux			181 894,80	197 510,62			181 894,80	197 510,62		15 615,82
43	Sous Total compte 43			520 552,41	560 932,49			520 552,41	560 932,49		40 380,08
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			30 192,25	30 192,25			30 192,25	30 192,25		0,00
442	Sous Total compte 442			30 192,25	30 192,25			30 192,25	30 192,25		0,00
44311	Opér particul avec Etat dépenses			94 711,85	94 711,85			94 711,85	94 711,85		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44312	Opér particul avec Etat recettes amiable			2 323 149,59	2 323 149,59			2 323 149,59	2 323 149,59		0,00
44316	Opér particul avec Etat rec contentieux	13 635,50			3 458,50			13 635,50	3 458,50	10 177,00	
4431	Sous Total compte 4431	13 635,50		2 417 861,44	2 421 319,94			2 431 496,94	2 421 319,94	10 177,00	
44321	Opér particul avec Région dépenses			128 986,37	128 986,37			128 986,37	128 986,37		0,00
4432	Sous Total compte 4432			128 986,37	128 986,37			128 986,37	128 986,37		0,00
44331	Opér particulières avec Département_Dé			7 459,52	7 459,52			7 459,52	7 459,52		0,00
4433	Sous Total compte 4433			7 459,52	7 459,52			7 459,52	7 459,52		0,00
44341	Opér part av Etat communes dépenses		239 576,90	879 104,54	848 412,74			879 104,54	1 087 989,64		208 885,10
44342	Opér part av Etat Cnes recettes amiable	64 596,69		50 395,81	66 216,69			114 992,50	66 216,69	48 775,81	
44346	Op particul avec Cnes rec contentieux	199,34		180,00	199,34			379,34	199,34	180,00	
4434	Sous Total compte 4434	64 796,03	239 576,90	929 680,35	914 828,77			994 476,38	1 154 405,67		159 929,29
44351	Opér particul grp dépenses			251 811,96	256 343,96			251 811,96	256 343,96		4 532,00
44352	Opér particul avec grp recettes amiable			226 412,16	226 412,16			226 412,16	226 412,16		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44356	Opér particul grp recettes contentieux	2 576,10			2 576,10			2 576,10	2 576,10		0,00
4435	Sous Total compte 4435	2 576,10		478 224,12	485 332,22			480 800,22	485 332,22		4 532,00
44371	Opér part av Etat col pub ccas dépenses			3 996,40	3 996,40			3 996,40	3 996,40		0,00
44372	Opér part avec Etat ccas rec amiable			265 633,00				265 633,00		265 633,00	
4437	Sous Total compte 4437			269 629,40	3 996,40			269 629,40	3 996,40	265 633,00	
44381	Aut serv organ pub - dépenses		3 139,43	7 988,48	233 660,07			7 988,48	236 799,50		228 811,02
44382	Aut serv organ pub - recette amiable			129 207,10	166,10			129 207,10	166,10	129 041,00	
4438	Sous Total compte 4438		3 139,43	137 195,58	233 826,17			137 195,58	236 965,60		99 770,02
443	Sous Total compte 443	81 007,63	242 716,33	4 369 036,78	4 195 749,39			4 450 044,41	4 438 465,72	11 578,69	
44562	Etat - TVA déduct sur immobilisations			2 529,40	2 529,40			2 529,40	2 529,40		0,00
44566	TVA déduct sur autres biens et services	79,80		4 525,20	4 605,00			4 605,00	4 605,00		0,00
44567	Etat - crédit de TVA à reporter	66 552,00		268 576,00	268 664,00			335 128,00	268 664,00	66 464,00	
4456	Sous Total compte 4456	66 631,80		275 630,60	275 798,40			342 262,40	275 798,40	66 464,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44571	Etat - TVA collectée			7 222,84	7 222,84			7 222,84	7 222,84		0,00
4457	Sous Total compte 4457			7 222,84	7 222,84			7 222,84	7 222,84		0,00
445	Sous Total compte 445	66 631,80		282 853,44	283 021,24			349 485,24	283 021,24	66 464,00	
447	Autres impôts taxes verSEMENTS assimilés			33 330,13	36 212,36			33 330,13	36 212,36		2 882,23
44	Sous Total compte 44	147 639,43	242 716,33	4 715 412,60	4 545 175,24			4 863 052,03	4 787 891,57	75 160,46	
45105	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann	81 075,02		1 441 665,43	831 002,56			1 522 740,45	831 002,56	691 737,89	
4511	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann		567 792,34	1 119 320,75	784 313,12			1 119 320,75	1 352 105,46		232 784,71
451102	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann		411 028,16	392 954,68	581 261,86			392 954,68	992 290,02		599 335,34
451103	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann	439 787,18		77 497,49	101 909,04			517 284,67	101 909,04	415 375,63	
4512	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann		1 796 130,75	363 466,75	1 063 689,95			363 466,75	2 859 820,70		2 496 353,95
4513	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann	520 638,71		1 590 022,26	1 675 032,38			2 110 660,97	1 675 032,38	435 628,59	
4514	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann	31 141,60		224 344,14	273 868,38			255 485,74	273 868,38		18 382,64
4515	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann	564 120,00		9 091,90				573 211,90		573 211,90	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4516	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann	109 507,80		845 613,51	865 607,43			955 121,31	865 607,43	89 513,88	
4517	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann	668 121,62		623 814,98	181 712,86			1 291 936,60	181 712,86	1 110 223,74	
4518	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann		11 296,83	42 381,00	49 869,00			42 381,00	61 165,83		18 784,83
4519	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann	330 307,36		14 719,19				345 026,55		345 026,55	
451	Sous Total compte 451	2 744 699,29	2 786 248,08	6 744 892,08	6 408 266,58			9 489 591,37	9 194 514,66	295 076,71	
4541	Trvx effectués office pc tiers dépenses	4 645 142,03						4 645 142,03		4 645 142,03	
4542	Trvx effectués office pc tiers recettes		2 932 865,11						2 932 865,11		2 932 865,11
454	Sous Total compte 454	4 645 142,03	2 932 865,11					4 645 142,03	2 932 865,11	1 712 276,92	
458101	Dépenses (à subdiviser par mandat)	157 538,00			157 538,00			157 538,00	157 538,00		0,00
4581111	Dépenses (à subdiviser par mandat)					1 392,00		1 392,00		1 392,00	
4581112	Dépenses (à subdiviser par mandat)	4 470,29			4 470,29			4 470,29	4 470,29		0,00
4581	Sous Total compte 4581	162 008,29			162 008,29	1 392,00		163 400,29	162 008,29	1 392,00	
45821	Recettes (à subdiviser par mandat)		383 183,68	383 183,68				383 183,68	383 183,68		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4582	Sous Total compte 4582		383 183,68	383 183,68				383 183,68	383 183,68		0,00
458	Sous Total compte 458	162 008,29	383 183,68	383 183,68	162 008,29	1 392,00		546 583,97	545 191,97	1 392,00	
45	Sous Total compte 45	7 551 849,61	6 102 296,87	7 128 075,76	6 570 274,87	1 392,00		14 681 317,37	12 672 571,74	2 008 745,63	
4621	Créances cess immob - amiable			13 650,00	13 650,00			13 650,00	13 650,00		0,00
462	Sous Total compte 462			13 650,00	13 650,00			13 650,00	13 650,00		0,00
4648	Autres encaissement pour compte de tiers			1 391,50	1 391,50			1 391,50	1 391,50		0,00
464	Sous Total compte 464			1 391,50	1 391,50			1 391,50	1 391,50		0,00
466	Excédé de verSEMent		382,10	4 541,92	6 576,77			4 541,92	6 958,87		2 416,95
46711	Autres comptes créditeurs		978,34	687 373,82	921 502,62			687 373,82	922 480,96		235 107,14
4671	Sous Total compte 4671		978,34	687 373,82	921 502,62			687 373,82	922 480,96		235 107,14
46721	Débiteurs divers - amiable	561,81		1 116 158,95	1 098 017,42			1 116 720,76	1 098 017,42	18 703,34	
46726	Débiteurs divers - contentieux	513,84		373,75	373,75			887,59	373,75	513,84	
4672	Sous Total compte 4672	1 075,65		1 116 532,70	1 098 391,17			1 117 608,35	1 098 391,17	19 217,18	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4675	Mandataires operations deleguees recette			5,00	5,00			5,00	5,00		0,00
467	Sous Total compte 467	1 075,65	978,34	1 803 911,52	2 019 898,79			1 804 987,17	2 020 877,13		215 889,96
46	Sous Total compte 46	1 075,65	1 360,44	1 823 494,94	2 041 517,06			1 824 570,59	2 042 877,50		218 306,91
4711	Verst des régisseurs		11 224,60	278 319,60	265 509,79			278 319,60	276 734,39	1 585,21	
4712	Viremts réimputés			748,24	913,24			748,24	913,24		165,00
47131	Raet : verst contrib directes			2 922 718,00	2 922 718,00			2 922 718,00	2 922 718,00		0,00
47132	Raet : verst dgf			650 609,00	650 609,00			650 609,00	650 609,00		0,00
47134	Raet : subv			720 781,89	795 590,11			720 781,89	795 590,11		74 808,22
47138	Raet : autres		20 431,40	1 252 186,96	1 432 280,70			1 252 186,96	1 452 712,10		200 525,14
4713	Sous Total compte 4713		20 431,40	5 546 295,85	5 801 197,81			5 546 295,85	5 821 629,21		275 333,36
471411	Excédent à réimputer - pers physiques			6 592,67	7 467,21			6 592,67	7 467,21		874,54
471412	Excédent à réimputer - personnes morales		1 935,00	3 003,72	1 068,72			3 003,72	3 003,72		0,00
47141	Sous Total compte 47141		1 935,00	9 596,39	8 535,93			9 596,39	10 470,93		874,54

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
47143	Flux d'encaissements à réimputer				19,80				19,80		19,80
4714	Sous Total compte 4714		1 935,00	9 596,39	8 555,73			9 596,39	10 490,73		894,34
4718	Autres recettes à régulariser		16 355,64	723 343,93	1 621 093,93			723 343,93	1 637 449,57		914 105,64
471	Sous Total compte 471		49 946,64	6 558 304,01	7 697 270,50			6 558 304,01	7 747 217,14		1 188 913,13
47211	Remboursements d'annuités d'emprunts			516 182,56	378 147,68			516 182,56	378 147,68	138 034,88	
47218	Autres dépenses	532,05		83 621,81	30 019,78			84 153,86	30 019,78	54 134,08	
4721	Sous Total compte 4721	532,05		599 804,37	408 167,46			600 336,42	408 167,46	192 168,96	
4722	Commissions bancaires en instance de mdt			561,89	561,89			561,89	561,89		0,00
4728	Autres dépenses à régulariser			397 403,04	397 402,04			397 403,04	397 402,04	1,00	
472	Sous Total compte 472	532,05		997 769,30	806 131,39			998 301,35	806 131,39	192 169,96	
4784	Arrondis sur déclaration de TVA	1,78			0,99			1,78	0,99	0,79	
478	Sous Total compte 478	1,78			0,99			1,78	0,99	0,79	
47	Sous Total compte 47	533,83	49 946,64	7 556 073,31	8 503 402,88			7 556 607,14	8 553 349,52		996 742,38

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4817	Pénalités de renégociation de la dette	103 550,51						103 550,51		103 550,51	
481	Sous Total compte 481	103 550,51						103 550,51		103 550,51	
48	Sous Total compte 48	103 550,51						103 550,51		103 550,51	
	Total classe 4	7 850 104,31	6 632 446,08	25 106 382,93	25 691 245,73	1 392,00		32 957 879,24	32 323 691,81	9 201 719,79	8 567 532,36
5113	Titres spéc de paiemt et assim à encais	220,00		3 300,00	3 701,49			3 520,00	3 701,49		181,49
5115	Cartes bancaires à l'encaisSEment		2 786,70	202 650,74	199 864,14			202 650,74	202 650,84		0,10
51172	Chèques impayés			35,00	35,00			35,00	35,00		0,00
51178	Autres valeurs impayées			4,34	4,34			4,34	4,34		0,00
5117	Sous Total compte 5117			39,34	39,34			39,34	39,34		0,00
5118	Autres valeurs à l'encaisSEment	2 016,10		25 136,87	28 930,21			27 152,97	28 930,21		1 777,24
511	Sous Total compte 511	2 236,10	2 786,70	231 126,95	232 535,18			233 363,05	235 321,88		1 958,83
515	Compte au trésor	1 078 268,19		14 026 186,86	12 691 609,58			15 104 455,05	12 691 609,58	2 412 845,47	
51	Sous Total compte 51	1 080 504,29	2 786,70	14 257 313,81	12 924 144,76			15 337 818,10	12 926 931,46	2 410 886,64	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
5411	Disponibilités chez régisseurs d'avances		125,25	3 943,62	1 880,25			3 943,62	2 005,50	1 938,12	
5412	Disponibilités régisseurs de recettes	2 220,00						2 220,00		2 220,00	
541	Sous Total compte 541	2 220,00	125,25	3 943,62	1 880,25			6 163,62	2 005,50	4 158,12	
54	Sous Total compte 54	2 220,00	125,25	3 943,62	1 880,25			6 163,62	2 005,50	4 158,12	
580	Opérations d'ordre budgétaires			710 838,95	710 838,95			710 838,95	710 838,95		0,00
584	Encaissements chèques par lecture opt			645 038,34	645 549,14			645 038,34	645 549,14		510,80
586	Opér fin budget p et bud annex rattachés			398 875,39	398 875,39			398 875,39	398 875,39		0,00
588	Autres virements internes			10 845,59	10 845,59			10 845,59	10 845,59		0,00
58	Sous Total compte 58			1 765 598,27	1 766 109,07			1 765 598,27	1 766 109,07		510,80
	Total classe 5	1 082 724,29	2 911,95	16 026 855,70	14 692 134,08			17 109 579,99	14 695 046,03	2 417 003,59	2 469,63
60221	Achts stkés fournit conso comb carbu					18,77	18,77	18,77	18,77		0,00
6022	Sous Total compte 6022					18,77	18,77	18,77	18,77		0,00
602	Sous Total compte 602					18,77	18,77	18,77	18,77		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60611	Achts non stkés fournit eau-assainist					50 411,22		50 411,22		50 411,22	
60612	Achts non stkés fournit énergie élect					126 818,44	14 565,64	126 818,44	14 565,64	112 252,80	
60613	Achts non stkés fournit chauf urbain					272 580,00		272 580,00		272 580,00	
60618	Autres fournitures non stockables					207 300,81	263 739,73	207 300,81	263 739,73		56 438,92
6061	Sous Total compte 6061					657 110,47	278 305,37	657 110,47	278 305,37	378 805,10	
60621	Achts non stkés combustibles					13 793,47		13 793,47		13 793,47	
60622	Achts non stkés carburants					3 093,93		3 093,93		3 093,93	
60623	Achts non stkés d'aliment					1 807,02		1 807,02		1 807,02	
60624	Achts non stkés produits traitement					8 334,55		8 334,55		8 334,55	
60628	Achts autres fournit non stkées					289,67		289,67		289,67	
6062	Sous Total compte 6062					27 318,64		27 318,64		27 318,64	
60631	Achts non stkés fournit entretien					1 007,64		1 007,64		1 007,64	
60632	Achts non stkés fournit petit équipt					6 611,76		6 611,76		6 611,76	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60636	Achts non stkés vêtements travail					469,62		469,62		469,62	
6063	Sous Total compte 6063					8 089,02		8 089,02		8 089,02	
6064	Achts non stkés fourniture admin					6 844,12		6 844,12		6 844,12	
6065	Achts non stkés livres-disques-cassettes					13 608,25		13 608,25		13 608,25	
6067	Achts non stkés fourniture scolaires					448,74		448,74		448,74	
6068	Achts non stkés autres mat et fourn					13 407,57		13 407,57		13 407,57	
606	Sous Total compte 606					726 826,81	278 305,37	726 826,81	278 305,37	448 521,44	
60	Sous Total compte 60					726 845,58	278 324,14	726 845,58	278 324,14	448 521,44	
6132	Locations immobilières					4 079,00		4 079,00		4 079,00	
6135	Locations mobilières					16 372,56		16 372,56		16 372,56	
613	Sous Total compte 613					20 451,56		20 451,56		20 451,56	
61521	Entretien et réparations de terrains					540,00		540,00		540,00	
615221	Bâtiments publics					25 843,47		25 843,47		25 843,47	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
615228	Autres bâtiments					2 712,67		2 712,67		2 712,67	
61522	Sous Total compte 61522					28 556,14		28 556,14		28 556,14	
615231	Voieries					192,00		192,00		192,00	
615232	Réseaux					105,60		105,60		105,60	
61523	Sous Total compte 61523					297,60		297,60		297,60	
6152	Sous Total compte 6152					29 393,74		29 393,74		29 393,74	
61551	Entretien réparations matériel roulant					2 712,56		2 712,56		2 712,56	
6155	Sous Total compte 6155					2 712,56		2 712,56		2 712,56	
6156	Maintenance					57 524,58		57 524,58		57 524,58	
615	Sous Total compte 615					89 630,88		89 630,88		89 630,88	
6161	Multirisques					9 594,44		9 594,44		9 594,44	
6168	Autres					4 410,58		4 410,58		4 410,58	
616	Sous Total compte 616					14 005,02		14 005,02		14 005,02	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6182	Divers doc générale et technique					6 379,02		6 379,02		6 379,02	
6184	Divers verst à organismes formation					12 451,34		12 451,34		12 451,34	
6188	Autres frais divers					2 975,84		2 975,84		2 975,84	
618	Sous Total compte 618					21 806,20		21 806,20		21 806,20	
61	Sous Total compte 61					145 893,66		145 893,66		145 893,66	
6218	Autre personnel extérieur au service					40 010,92		40 010,92		40 010,92	
621	Sous Total compte 621					40 010,92		40 010,92		40 010,92	
6226	Rému intermédi honoraires					12 874,90		12 874,90		12 874,90	
6227	Rému intermédi honoraires					41,65		41,65		41,65	
6228	frais act cont Rému intermédi honoraires divers					5 927,00	25,00	5 927,00	25,00	5 902,00	
622	Sous Total compte 622					18 843,55	25,00	18 843,55	25,00	18 818,55	
6231	Pub public relat publ annonces insert					3 658,80		3 658,80		3 658,80	
6232	Pub public relat publ fêtes cérémonies					2 616,32		2 616,32		2 616,32	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6236	Pub public relat publ catalog imprimés					2 511,13		2 511,13		2 511,13	
6237	Pub public relat publ publications					17 288,86		17 288,86		17 288,86	
6238	Pub public relat publ divers					6 328,40		6 328,40		6 328,40	
623	Sous Total compte 623					32 403,51		32 403,51		32 403,51	
6247	Transports collectifs					50 029,66		50 029,66		50 029,66	
624	Sous Total compte 624					50 029,66		50 029,66		50 029,66	
6251	Déplacts missions récep - voyage déplcts					3 219,44		3 219,44		3 219,44	
6256	Déplacts missions récep - missions					1 371,31		1 371,31		1 371,31	
625	Sous Total compte 625					4 590,75		4 590,75		4 590,75	
6261	Frais d'affranchissement					8 803,38		8 803,38		8 803,38	
6262	Frais de télécommunication					13 001,33		13 001,33		13 001,33	
626	Sous Total compte 626					21 804,71		21 804,71		21 804,71	
627	Aut serv extér servi bancaires assimil					1 254,37	1,25	1 254,37	1,25	1 253,12	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6281	Aut serv extér concours divers					5 278,59		5 278,59		5 278,59	
6283	Aut serv extér frais de nettoyage locaux					9 449,40		9 449,40		9 449,40	
62875	Rembst frais aux Cnes membres GFP					1 115,00		1 115,00		1 115,00	
6287	Sous Total compte 6287					1 115,00		1 115,00		1 115,00	
6288	Autres serv extér					132 031,86		132 031,86		132 031,86	
628	Sous Total compte 628					147 874,85		147 874,85		147 874,85	
62	Sous Total compte 62					316 812,32	26,25	316 812,32	26,25	316 786,07	
6332	Cotisations versées au FNAL					5 369,06		5 369,06		5 369,06	
6336	Cotis. centre national - centres gestion					24 358,43		24 358,43		24 358,43	
6338	Autres impôts tax verst sur rému aut org					3 424,30		3 424,30		3 424,30	
633	Sous Total compte 633					33 151,79		33 151,79		33 151,79	
63512	Impôts directs - taxes foncières					893,00		893,00		893,00	
6351	Sous Total compte 6351					893,00		893,00		893,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6358	Autres droits administration des impôts					2 020,32		2 020,32		2 020,32	
635	Sous Total compte 635					2 913,32		2 913,32		2 913,32	
637	Autres impôts tax verst sur rému aut org					147,25		147,25		147,25	
63	Sous Total compte 63					36 212,36		36 212,36		36 212,36	
64111	Persl titulaire_rémun principale					429 146,02		429 146,02		429 146,02	
64112	Persl titulaire_NBI supplt fami indem rés					10 702,82		10 702,82		10 702,82	
64114	Personnel titulaire Indemnité inflatio					3 100,00		3 100,00		3 100,00	
64118	Personnel titulaire - autres indemnités					124 836,51		124 836,51		124 836,51	
6411	Sous Total compte 6411					567 785,35		567 785,35		567 785,35	
64131	Persel non titulaire - rémunération					628 331,50		628 331,50		628 331,50	
6413	Sous Total compte 6413					628 331,50		628 331,50		628 331,50	
64168	Autres emplois d'insertion					17 959,69		17 959,69		17 959,69	
6416	Sous Total compte 6416					17 959,69		17 959,69		17 959,69	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
64171	Apprentis rémunérations					7 640,10		7 640,10		7 640,10	
6417	Sous Total compte 6417					7 640,10		7 640,10		7 640,10	
6419	Rembst rémunérations du persel						62 266,62		62 266,62		62 266,62
641	Sous Total compte 641					1 221 716,64	62 266,62	1 221 716,64	62 266,62	1 159 450,02	
6451	Charges sécu cotisations URSSAF					252 134,20		252 134,20		252 134,20	
6453	Cotisations aux caisses de retraites					167 599,95		167 599,95		167 599,95	
6454	Charges sécu cotisations ASSEDIC					25 936,63		25 936,63		25 936,63	
6455	Cotisations pour assurance du personnel					67 641,44		67 641,44		67 641,44	
6457	Charges sécu cotisations apprentissage					99,31		99,31		99,31	
645	Sous Total compte 645					513 411,53		513 411,53		513 411,53	
6475	Autres charges sociales médecine travail					7 283,80		7 283,80		7 283,80	
6478	Autres charges sociales diverses					3 110,51		3 110,51		3 110,51	
647	Sous Total compte 647					10 394,31		10 394,31		10 394,31	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6488	Autres charges de personnel					24 400,00		24 400,00		24 400,00	
648	Sous Total compte 648					24 400,00		24 400,00		24 400,00	
64	Sous Total compte 64					1 769 922,48	62 266,62	1 769 922,48	62 266,62	1 707 655,86	
6512	Droits d'utilisation Informatique en n					543,00		543,00		543,00	
651	Sous Total compte 651					543,00		543,00		543,00	
6521	Déficit des budgets annex à caract admi					228 811,02		228 811,02		228 811,02	
652	Sous Total compte 652					228 811,02		228 811,02		228 811,02	
6531	Indemnités maires adjoints conseillers					81 104,76		81 104,76		81 104,76	
6533	Cotisations retraite maire adjts conseil					5 964,54		5 964,54		5 964,54	
6534	Cotisations sécu soc maire adjts conseil					20 634,54		20 634,54		20 634,54	
6536	Frais de représentation du maire					42,00		42,00		42,00	
653	Sous Total compte 653					107 745,84		107 745,84		107 745,84	
65548	Autres contributions					68 593,92		68 593,92		68 593,92	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6554	Sous Total compte 6554					68 593,92		68 593,92		68 593,92	
655	Sous Total compte 655					68 593,92		68 593,92		68 593,92	
657358	Subv fonct aux orga pub autres grouppts					164 080,74		164 080,74		164 080,74	
65735	Sous Total compte 65735					164 080,74		164 080,74		164 080,74	
6573	Sous Total compte 6573					164 080,74		164 080,74		164 080,74	
6574	Subv fonct assoc et pers droit privé					222 525,25	3 519,75	222 525,25	3 519,75	219 005,50	
657	Sous Total compte 657					386 605,99	3 519,75	386 605,99	3 519,75	383 086,24	
65888	Autres					504 982,29		504 982,29		504 982,29	
6588	Sous Total compte 6588					504 982,29		504 982,29		504 982,29	
658	Sous Total compte 658					504 982,29		504 982,29		504 982,29	
65	Sous Total compte 65					1 297 282,06	3 519,75	1 297 282,06	3 519,75	1 293 762,31	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					43 185,10		43 185,10		43 185,10	
66112	Intérêts - rattachement des icne					5 416,80	5 121,07	5 416,80	5 121,07	295,73	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6611	Sous Total compte 6611					48 601,90	5 121,07	48 601,90	5 121,07	43 480,83	
661	Sous Total compte 661					48 601,90	5 121,07	48 601,90	5 121,07	43 480,83	
66	Sous Total compte 66					48 601,90	5 121,07	48 601,90	5 121,07	43 480,83	
6712	Charges except - amendes fiscales					899,00		899,00		899,00	
671	Sous Total compte 671					899,00		899,00		899,00	
673	Charges except titres annulés					2 984,85		2 984,85		2 984,85	
675	Charges except vnc immob cédées					14 135,59		14 135,59		14 135,59	
6761	Différences sur réalisations (positives)					1 000,00		1 000,00		1 000,00	
676	Sous Total compte 676					1 000,00		1 000,00		1 000,00	
67	Sous Total compte 67					19 019,44		19 019,44		19 019,44	
6811	DA - immob					491 720,95		491 720,95		491 720,95	
6815	Dot aux prov pour risques et charges					175 000,00		175 000,00		175 000,00	
681	Sous Total compte 681					666 720,95		666 720,95		666 720,95	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
68	Sous Total compte 68					666 720,95		666 720,95		666 720,95	
	Total classe 6					5 027 310,75	349 257,83	5 027 310,75	349 257,83	4 796 758,46	118 705,54
7018	Autres ventes de produits finis						228,00		228,00		228,00
701	Sous Total compte 701						228,00		228,00		228,00
70328	Autres droits stationnement et location						344,00		344,00		344,00
7032	Sous Total compte 7032						344,00		344,00		344,00
703	Sous Total compte 703						344,00		344,00		344,00
70632	Redev droits services à caract loisirs					35,00	157 518,40	35,00	157 518,40		157 483,40
7063	Sous Total compte 7063					35,00	157 518,40	35,00	157 518,40		157 483,40
7066	Prestation serv redev droits social						12 457,50		12 457,50		12 457,50
706	Sous Total compte 706					35,00	169 975,90	35,00	169 975,90		169 940,90
70841	Mise à dispo persel aux BA						265 633,00		265 633,00		265 633,00
70848	Mise à dispo persel facturée autres org					1 072,50	29 107,50	1 072,50	29 107,50		28 035,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7084	Sous Total compte 7084					1 072,50	294 740,50	1 072,50	294 740,50		293 668,00
70872	Rembst frais par bud annex régies munic						129 041,00		129 041,00		129 041,00
70875	Aut prod rembst frais coll membres GFP						1 620,00		1 620,00		1 620,00
70878	Autres produits - remboursement de frais						12 385,17		12 385,17		12 385,17
7087	Sous Total compte 7087						143 046,17		143 046,17		143 046,17
708	Sous Total compte 708					1 072,50	437 786,67	1 072,50	437 786,67		436 714,17
70	Sous Total compte 70					1 107,50	608 334,57	1 107,50	608 334,57		607 227,07
722	Immobilisations corporelles						69 508,23		69 508,23		69 508,23
72	Sous Total compte 72						69 508,23		69 508,23		69 508,23
73111	Impôts directs locaux						1 192 584,00		1 192 584,00		1 192 584,00
73112	Cotisation Valeur Ajoutée Entreprises						279 363,00		279 363,00		279 363,00
73113	Taxes sur les surfaces commerciales						87 991,00		87 991,00		87 991,00
73114	Imposition Forfait Entreprises Réseau						79 409,00		79 409,00		79 409,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7311	Sous Total compte 7311						1 639 347,00		1 639 347,00		1 639 347,00
7318	Impôts locaux - autres impôts ou assimil						589,00		589,00		589,00
731	Sous Total compte 731						1 639 936,00		1 639 936,00		1 639 936,00
73211	Attribution de compensation						275 187,97		275 187,97		275 187,97
7321	Sous Total compte 7321						275 187,97		275 187,97		275 187,97
732	Sous Total compte 732						275 187,97		275 187,97		275 187,97
7332	Taxe de balayage						1 331,00		1 331,00		1 331,00
733	Sous Total compte 733						1 331,00		1 331,00		1 331,00
7346	Taxe pour la gestion des milieux aquatiq						24 880,00		24 880,00		24 880,00
734	Sous Total compte 734						24 880,00		24 880,00		24 880,00
7362	Taxes de séjour						116 907,12		116 907,12		116 907,12
736	Sous Total compte 736						116 907,12		116 907,12		116 907,12
7382	Fraction de TVA						1 458 640,00		1 458 640,00		1 458 640,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
738	Sous Total compte 738						1 458 640,00		1 458 640,00		1 458 640,00
7391178	Autres restitutions dégrt contrib direct					226,00			226,00		226,00
739117	Sous Total compte 739117					226,00			226,00		226,00
739118	Autres reverst fiscalité					2 966,56			2 966,56		2 966,56
73911	Sous Total compte 73911					3 192,56			3 192,56		3 192,56
7391	Sous Total compte 7391					3 192,56			3 192,56		3 192,56
739211	Attributions de compensation					720 811,20			720 811,20		720 811,20
73921	Sous Total compte 73921					720 811,20			720 811,20		720 811,20
739221	FNGIR					110 904,00			110 904,00		110 904,00
739223	Fonds de péréquation des ress com interc					91 048,00			91 048,00		91 048,00
73922	Sous Total compte 73922					201 952,00			201 952,00		201 952,00
7392	Sous Total compte 7392					922 763,20			922 763,20		922 763,20
739	Sous Total compte 739					925 955,76			925 955,76		925 955,76

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
73	Sous Total compte 73					925 955,76	3 516 882,09	925 955,76	3 516 882,09		2 590 926,33
74124	Dot intercommunali						101 875,00		101 875,00		101 875,00
74126	Dot compens grouppts Cnes						676 047,00		676 047,00		676 047,00
7412	Sous Total compte 7412						777 922,00		777 922,00		777 922,00
741	Sous Total compte 741						777 922,00		777 922,00		777 922,00
744	FCTVA						3 569,43		3 569,43		3 569,43
7472	Participations - Région						27 800,00		27 800,00		27 800,00
7473	Participations - Dépt						6 352,00		6 352,00		6 352,00
74741	Participations Cnes membres GFP						4 500,00		4 500,00		4 500,00
7474	Sous Total compte 7474						4 500,00		4 500,00		4 500,00
7478	Participations - autres organismes						14 286,75		14 286,75		14 286,75
747	Sous Total compte 747						52 938,75		52 938,75		52 938,75
748313	Dotation compensation réforme TP						228 845,00		228 845,00		228 845,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
74831	Sous Total compte 74831						228 845,00		228 845,00		228 845,00
74832	Attribution du fonds départemental de pé						34 319,81		34 319,81		34 319,81
74833	Etat Compensation de la CET (CVAE CFE)						147 192,00		147 192,00		147 192,00
74834	Compens au titre exonérat tax foncieres						9 519,00		9 519,00		9 519,00
748388	Autres						2 178,14		2 178,14		2 178,14
74838	Sous Total compte 74838						2 178,14		2 178,14		2 178,14
7483	Sous Total compte 7483						422 053,95		422 053,95		422 053,95
7488	Autres attributions - participations						72 838,00		72 838,00		72 838,00
748	Sous Total compte 748						494 891,95		494 891,95		494 891,95
74	Sous Total compte 74						1 329 322,13		1 329 322,13		1 329 322,13
752	Revenus des immeubles					1 200,00	83 944,09	1 200,00	83 944,09		82 744,09
7588	Autres produits divers de gestion couran						1 591,28		1 591,28		1 591,28
758	Sous Total compte 758						1 591,28		1 591,28		1 591,28

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
75	Sous Total compte 75					1 200,00	85 535,37	1 200,00	85 535,37		84 335,37
7688	Autres						7,80		7,80		7,80
768	Sous Total compte 768						7,80		7,80		7,80
76	Sous Total compte 76						7,80		7,80		7,80
7711	Débits et pénalités perçus						1 582,26		1 582,26		1 582,26
7713	Libéralités recues						7 100,00		7 100,00		7 100,00
771	Sous Total compte 771						8 682,26		8 682,26		8 682,26
773	Mdts annul exer antér ou déchéance quad						10 098,49		10 098,49		10 098,49
774	subv exceptionnelles						8 328,00		8 328,00		8 328,00
775	Produits des cessions d'immobilisati						13 650,00		13 650,00		13 650,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)						1 485,59		1 485,59		1 485,59
776	Sous Total compte 776						1 485,59		1 485,59		1 485,59
777	Quote-part des subv d'invest transférée						101 511,59		101 511,59		101 511,59

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7788	Produits exceptionnels divers						148,08		148,08		148,08
778	Sous Total compte 778						148,08		148,08		148,08
77	Sous Total compte 77						143 904,01		143 904,01		143 904,01
7811	Reprises amort immob incorp et corp						500,00		500,00		500,00
781	Sous Total compte 781						500,00		500,00		500,00
78	Sous Total compte 78						500,00		500,00		500,00
	Total classe 7					928 263,26	5 753 994,20	928 263,26	5 753 994,20	925 955,76	5 751 686,70
	Total général	38 930 235,77	38 930 235,77	41 704 475,70	41 148 682,97	7 666 291,74	8 222 084,47	88 301 003,21	88 301 003,21	48 495 293,60	48 495 293,60

Balance des valeurs inactives

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861							0,00	0,00
Portefeuille								
PISCINE ZUSSY 2011	0,00	24 860,00	24 860,00	0,00	12 960,00	12 960,00	11 900,00	0,00
NAVETTE MARKSTEIN	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CHEQUES DEJEUNER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOUS-TOTAL COMPTE 861	0,00	24 860,00	24 860,00	0,00	12 960,00	12 960,00	11 900,00	0,00
862							0,00	0,00
Correspondant								
PISCINE ZUSSY 2011	162 426,00	12 960,00	175 386,00	0,00	56 801,50	56 801,50	118 584,50	0,00
NAVETTE MARKSTEIN	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CHEQUES DEJEUNER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOUS-TOTAL COMPTE 862	162 426,00	12 960,00	175 386,00	0,00	56 801,50	56 801,50	118 584,50	0,00
863							0,00	0,00
Prise en charge titre et valeur								
PISCINE ZUSSY 2011	0,00	56 801,50	56 801,50	162 426,00	24 860,00	187 286,00	0,00	130 484,50
NAVETTE MARKSTEIN	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CHEQUES DEJEUNER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOUS-TOTAL COMPTE 863	0,00	56 801,50	56 801,50	162 426,00	24 860,00	187 286,00	0,00	130 484,50
TOTAUX	162 426,00	94 621,50	257 047,50	162 426,00	94 621,50	257 047,50	130 484,50	130 484,50

Page des signatures

04000 - CC VALLEE DE SAINT-AMARIN

Exercice 2022

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations : soldes anormaux 4711 47211 47218 4728 5113 5115 5118 et 584 avec pièces de plus 6 mois ou 2 mois à régulariser, reprises de subventions à régulariser compte 13141, immobilisations comptes 2031 et 2313 non mouvementées sur les 3 derniers exercices

JENNESSON Mylene (1029370235-0), Inspecteur des Finances Publiques

A DDFiP DU HAUT-RHIN, le 03/04/2023

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **CC VALLEE DE SAINT-AMARIN** pendant l'année 2022 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

LALAGUE Christophe (1013580912-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe

A GUEBWILLER, le 04/04/2023

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

SAIC-CC VALLEE ST AMARIN BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2022

PRÉSENTÉ À

La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)

M Christophe LALAGUE

068022 SGC GUEBWILLER

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION

DU 01/01/2022 AU 22/02/2023

Nomenclature M4 spic

Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE	: Situation patrimoniale	3
	1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2	Bilan	Etat I-2 5
	2.1 Bilan Actif	
	2.2 Bilan Passif	
	3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
	4 Compte de résultat	Etat I-4 14
5	Annexe	18
	Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE	: Exécution budgétaire	21
	1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
	2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
	3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 26
	4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 30
3EME PARTIE	: Comptabilité des deniers et valeurs	34
	1 Balance des comptes	Etat III-1 35
	2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 43
4EME PARTIE	: Page des signatures	44

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

04060 - SAIC-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total(En Milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En Milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)		Dotations	
Terrains	5,74	Fonds Globalisés	
Constructions	1 350,00	Réserves	211,99
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	323,42
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	97,62
Autres immobilisations corporelles		Subventions transférables	
Total immobilisations corporelles (nettes)	1 355,74	Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermement et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 355,74	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	633,03
Créances	719,03	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	1 399,59
Disponibilités		Fournisseurs ⁽²⁾	5,59
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	47,78
TOTAL ACTIF CIRCULANT	719,03	Total dettes à court terme	53,37
Comptes de régularisations	11,23	TOTAL DETTES	1 452,96
		Comptes de régularisations	
TOTAL ACTIF	2 085,99	TOTAL PASSIF	2 085,99

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2023

BILAN (en Euros)

04060 - SAIC-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement				
	Frais d'études, de R et D				
	Conces, brev, licences, marques, procéd				
	Fonds commercial, droit au bail				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété	14 364,00	8 622,00	5 742,00	6 700,00
	Constructions en toute propriété	1 500 000,00	150 000,00	1 350 000,00	1 400 000,00
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Instal, mat et outil techn en tte prop				
	Oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Immobilisations affectées en toute prop				
	Immobilisations mises en concession ou à				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
	Constructions mises à disposition				
Construction sur sol autrui mise à dispo					
MONTANT A REPORTER	1 514 364,00	158 622,00	1 355 742,00	1 406 700,00	

BILAN (en Euros)

04060 - SAIC-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE SUITE	REPORT	1 514 364,00	158 622,00	1 355 742,00	1 406 700,00
	Instal, mat et outil tech mise à dispo				
	Autres immob corpo mise à dispo				
	Immobilisations en cours mises à dispo				
	Terrains reçus en affect ou concess				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Construction sur sol d'autrui				
	Instal, matériel et outillage technique				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres créances				
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		1 514 364,00	158 622,00	1 355 742,00	1 406 700,00

BILAN (en Euros)

04060 - SAIC-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Matières premières et autres approvision				
	En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances				
	Clients et comptes rattachés	119 690,40		119 690,40	268 637,94
	Créances irrécouvrables admises en NV				
	Autres				
	Créances sur l'Etat et collec publiques				
	Créances sur les BA ou le BP	599 335,34		599 335,34	411 028,16
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités				
Avances de trésorerie					
Charges constatées d'avance					
	ACTIF CIRCULANT TOTAL II	719 025,74		719 025,74	679 666,10

BILAN (en Euros)

04060 - SAIC-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer et à régulariser	11 226,87		11 226,87	1,91
	Écarts de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III	11 226,87		11 226,87	1,91
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 244 616,61	158 622,00	2 085 994,61	2 086 368,01

BILAN (en Euros)

04060 - SAIC-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
FONDS PROPRES	Dotations		
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves	211 986,78	211 986,78
	Report à nouveau	323 424,22	235 540,35
	Résultat de l'exercice	97 620,76	87 883,87
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Fonds globalisés		
	Droits de l'affectant		
FONDS PROPRES TOTAL I		633 031,76	535 411,00

BILAN (en Euros)

04060 - SAIC-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

BILAN (en Euros)

04060 - SAIC-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits	1 237 594,62	1 358 957,01
	Emprunts et dettes financières	162 000,00	162 000,00
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Avances		
	Fournisseurs et comptes rattachés	5 586,00	
	Dettes fiscales et sociales	19 948,40	
	Autres		
	Fournisseurs d'immobilisations		
	Dettes envers l'Etat et les collec publ	9 424,00	
	Dettes fiscales (impôts sur bénéfices)		
	Dettes envers les BA ou le BP		
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes	18 409,83	30 000,00
Produits constatés d'avance			
DETTES TOTAL III	1 452 962,85	1 550 957,01	

BILAN (en Euros)

04060 - SAIC-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser		
	Écart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	2 085 994,61	2 086 368,01

Compte de Résultat Synthétique

En Milliers d'Euros

04060 - SAIC-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		
Produits des services	179,37	96,90
Autres produits	180,89	168,83
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	360,26	265,73
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	15,01	16,49
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions	50,96	50,96
Autres charges	179,37	96,90
Charges courantes non financières	245,34	164,35
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	114,93	101,39
Produits courants financiers		
Charges courantes financières	17,31	19,17
RESULTAT COURANT FINANCIER	-17,31	-19,17
RESULTAT COURANT	97,62	82,22
Produits exceptionnels		5,67
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		5,67
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	97,62	87,88

COMPTE DE RESULTAT 2022

04060 - SAIC-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Prestations de services		
Divers	179 367,00	96 898,00
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits	180 894,92	168 833,68
TOTAL I	360 261,92	265 731,68
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achat de mat prem et autres approvis		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	15 010,00	16 489,00
Impôts et taxes sur rémunérations		
Autres impôts, taxes et versem assimilés	179 367,00	96 898,00
Salaires et traitements		

COMPTE DE RESULTAT 2022

04060 - SAIC-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Charges sociales		
Dotations amortissements sur immob	50 958,00	50 958,00
Dotations aux dépréciations des immob		
Dot aux dépréc sur actif circulant		
Dot aux prov pour riques et charges		
Autres charges		
TOTAL II	245 335,00	164 345,00
A - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	114 926,92	101 386,68
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produits net sur cessions de VMP		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIERES		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	17 306,16	19 170,15
Pertes de change		

COMPTE DE RESULTAT 2022

04060 - SAIC-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Charges nettes sur cessions de VMP		
TOTAL IV	17 306,16	19 170,15
B - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-17 306,16	-19 170,15
A + B - RESULTAT COURANT	97 620,76	82 216,53
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres opérations en capital		5 667,34
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V		5 667,34
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Valeur comptable des immo cédées		
Autres opérations en capital		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
TOTAL VI		
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		5 667,34

COMPTE DE RESULTAT 2022

04060 - SAIC-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	360 261,92	271 399,02
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	262 641,16	183 515,15
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT DE L'EXERCICE	97 620,76	87 883,87

Opérations Compte de Tiers

04060 - SAIC-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Opérations Compte de Tiers

04060 - SAIC-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Résultats budgétaires de l'exercice

04060 - SAIC-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	778 004,66	689 124,22	1 467 128,88
Titres de recette émis (b)	50 958,00	360 261,92	411 219,92
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	50 958,00	360 261,92	411 219,92
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	778 004,66	689 124,22	1 467 128,88
Mandats émis (f)	121 155,56	265 262,29	386 417,85
Annulations de mandats (g)		2 621,13	2 621,13
Depenses nettes (h = f - g)	121 155,56	262 641,16	383 796,72
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		97 620,76	27 423,20
(h - d) Déficit	70 197,56		

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

04060 - SAIC-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
SAIC-CC VALLEE ST AMARIN					
Investissement	323 622,66		-70 197,56		253 425,10
Fonctionnement	323 424,22		97 620,76		421 044,98
Sous-Total	647 046,88		27 423,20		674 470,08
TOTAL III	647 046,88		27 423,20		674 470,08
TOTAL I + II + III	647 046,88		27 423,20		674 470,08

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

04060 - SAIC-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
16	Emprunts et dettes assimilées	151 155,56		151 155,56	121 155,56		121 155,56	30 000,00
21	Immobilisations corporelles	621 149,10		621 149,10				621 149,10
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	772 304,66		772 304,66	121 155,56		121 155,56	651 149,10
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	772 304,66		772 304,66	121 155,56		121 155,56	651 149,10
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 700,00		5 700,00				5 700,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	5 700,00		5 700,00				5 700,00
TOTAL GENERAL		778 004,66		778 004,66	121 155,56		121 155,56	656 849,10

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

04060 - SAIC-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
021	Virement de la section d'exploitation	403 424,00		403 424,00				403 424,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 958,00		50 958,00	50 958,00		50 958,00	
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	454 382,00		454 382,00	50 958,00		50 958,00	403 424,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	323 622,66		323 622,66				323 622,66
TOTAL GENERAL		778 004,66		778 004,66	50 958,00		50 958,00	727 046,66

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

04060 - SAIC-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	207 435,84		207 435,84	184 953,00		184 953,00	22 482,84
012	Charges de personnel et frais assimilés	10 000,22		10 000,22	9 424,00		9 424,00	576,22
66	Charges financières	17 306,16		17 306,16	19 927,29	2 621,13	17 306,16	
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	234 742,22		234 742,22	214 304,29	2 621,13	211 683,16	23 059,06
023	Virement à la section d'investissement (section de fonctionnement)	403 424,00		403 424,00				403 424,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 958,00		50 958,00	50 958,00		50 958,00	
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	454 382,00		454 382,00	50 958,00		50 958,00	403 424,00
TOTAL GENERAL		689 124,22		689 124,22	265 262,29	2 621,13	262 641,16	426 483,06

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

04060 - SAIC-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
70	Ventes de produits fabriques prestations de services marchandises	180 000,00		180 000,00	179 367,00		179 367,00	633,00
75	Autres produits de gestion courante	180 000,00		180 000,00	180 894,92		180 894,92	-894,92
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	360 000,00		360 000,00	360 261,92		360 261,92	-261,92
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 700,00		5 700,00				5 700,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	5 700,00		5 700,00				5 700,00
002	Résultat d'exploitation reporté	323 424,22		323 424,22				323 424,22
TOTAL GENERAL		689 124,22		689 124,22	360 261,92		360 261,92	328 862,30

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

04060 - SAIC-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
1641	Emprunts en euros	121 155,56		121 155,56
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	121 155,56		121 155,56
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	121 155,56		121 155,56
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	121 155,56		121 155,56
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	121 155,56		121 155,56

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

04060 - SAIC-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
28128	Autres terrains	958,00		958,00
28138	Amortissements autres constructions	50 000,00		50 000,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 958,00		50 958,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	50 958,00		50 958,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	50 958,00		50 958,00

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

04060 - SAIC-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6287	Remboursements de frais	5 586,00		5 586,00
63512	Taxes foncières	179 367,00		179 367,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	184 953,00		184 953,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	9 424,00		9 424,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	9 424,00		9 424,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	17 512,99		17 512,99
66112	Intérêts - rattachement des icne	2 414,30	2 621,13	-206,83
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	Charges financières	19 927,29	2 621,13	17 306,16
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	214 304,29	2 621,13	211 683,16
6811	Dotations aux Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	50 958,00		50 958,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 958,00		50 958,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	50 958,00		50 958,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	265 262,29	2 621,13	262 641,16

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

04060 - SAIC-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
7087	Remboursements de frais	179 367,00		179 367,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Ventes de produits fabriques prestations de services marchandises	179 367,00		179 367,00
752	Revenus des immeubles non affectés à des activités professionnelles	180 894,92		180 894,92
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	180 894,92		180 894,92
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	360 261,92		360 261,92
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	360 261,92		360 261,92

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04060 - SAIC-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1068	Autres réserves		211 986,78						211 986,78		211 986,78
106	Sous Total compte 106		211 986,78						211 986,78		211 986,78
10	Sous Total compte 10		211 986,78						211 986,78		211 986,78
110	Report à nouveau solde créditeur		235 540,35		87 883,87				323 424,22		323 424,22
11	Sous Total compte 11		235 540,35		87 883,87				323 424,22		323 424,22
12	Résultat exercice bénéf ou perte		87 883,87	87 883,87				87 883,87	87 883,87		0,00
12	Sous Total compte 12		87 883,87	87 883,87				87 883,87	87 883,87		0,00
1311	Etat et EPN		170 000,00						170 000,00		170 000,00
1317	Budget communautaire fonds structurels		76 618,00						76 618,00		76 618,00
131	Sous Total compte 131		246 618,00						246 618,00		246 618,00
13911	Subv équipt transf - Etat EPN	170 000,00						170 000,00		170 000,00	
13917	Subv équipt transf - BC et FS	76 618,00						76 618,00		76 618,00	
1391	Sous Total compte 1391	246 618,00						246 618,00		246 618,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04060 - SAIC-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
139	Sous Total compte 139	246 618,00						246 618,00		246 618,00	
13	Sous Total compte 13	246 618,00	246 618,00					246 618,00	246 618,00		0,00
1641	Emprunts en euros		1 356 335,88			121 155,56		121 155,56	1 356 335,88		1 235 180,32
164	Sous Total compte 164		1 356 335,88			121 155,56		121 155,56	1 356 335,88		1 235 180,32
165	Dép et caution reçus		12 000,00						12 000,00		12 000,00
1687	Autres dettes		150 000,00						150 000,00		150 000,00
16884	Int sur empts étab crédit		2 621,13	2 621,13	2 414,30			2 621,13	5 035,43		2 414,30
1688	Sous Total compte 1688		2 621,13	2 621,13	2 414,30			2 621,13	5 035,43		2 414,30
168	Sous Total compte 168		152 621,13	2 621,13	2 414,30			2 621,13	155 035,43		152 414,30
16	Sous Total compte 16		1 520 957,01	2 621,13	2 414,30	121 155,56		123 776,69	1 523 371,31		1 399 594,62
	Total classe 1	246 618,00	2 302 986,01	90 505,00	90 298,17	121 155,56		458 278,56	2 393 284,18	246 618,00	2 181 623,62
2128	Autres terrains	14 364,00						14 364,00		14 364,00	
212	Sous Total compte 212	14 364,00						14 364,00		14 364,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04060 - SAIC-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2138	Autres constructions	1 500 000,00						1 500 000,00		1 500 000,00	
213	Sous Total compte 213	1 500 000,00						1 500 000,00		1 500 000,00	
21	Sous Total compte 21	1 514 364,00						1 514 364,00		1 514 364,00	
28128	Autres terrains		7 664,00				958,00		8 622,00		8 622,00
2812	Sous Total compte 2812		7 664,00				958,00		8 622,00		8 622,00
28138	Amort autres constructions		100 000,00				50 000,00		150 000,00		150 000,00
2813	Sous Total compte 2813		100 000,00				50 000,00		150 000,00		150 000,00
281	Sous Total compte 281		107 664,00				50 958,00		158 622,00		158 622,00
28	Sous Total compte 28		107 664,00				50 958,00		158 622,00		158 622,00
	Total classe 2	1 514 364,00	107 664,00				50 958,00	1 514 364,00	158 622,00	1 514 364,00	158 622,00
4011	Fournisseurs				5 586,00				5 586,00		5 586,00
401	Sous Total compte 401				5 586,00				5 586,00		5 586,00
40	Sous Total compte 40				5 586,00				5 586,00		5 586,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04060 - SAIC-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
411	Clients	152 360,34		432 314,32	464 984,26			584 674,66	464 984,26	119 690,40	
4161	Créances douteuses	116 277,60			116 277,60			116 277,60	116 277,60		0,00
416	Sous Total compte 416	116 277,60			116 277,60			116 277,60	116 277,60		0,00
41	Sous Total compte 41	268 637,94		432 314,32	581 261,86			700 952,26	581 261,86	119 690,40	
4431	Opér particul avec Etat dépenses				9 424,00				9 424,00		9 424,00
443	Sous Total compte 443				9 424,00				9 424,00		9 424,00
44551	Etat - TVA à décaisser			52 105,00	52 105,00			52 105,00	52 105,00		0,00
4455	Sous Total compte 4455			52 105,00	52 105,00			52 105,00	52 105,00		0,00
44571	Etat - TVA collectée			52 105,00	72 053,40			52 105,00	72 053,40		19 948,40
4457	Sous Total compte 4457			52 105,00	72 053,40			52 105,00	72 053,40		19 948,40
445	Sous Total compte 445			104 210,00	124 158,40			104 210,00	124 158,40		19 948,40
447	Autres impôts taxes verSEMENTS assimilés			179 367,00	179 367,00			179 367,00	179 367,00		0,00
44	Sous Total compte 44			283 577,00	312 949,40			283 577,00	312 949,40		29 372,40

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04060 - SAIC-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
451102	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann	411 028,16		581 261,86	392 954,68			992 290,02	392 954,68	599 335,34	
451	Sous Total compte 451	411 028,16		581 261,86	392 954,68			992 290,02	392 954,68	599 335,34	
45	Sous Total compte 45	411 028,16		581 261,86	392 954,68			992 290,02	392 954,68	599 335,34	
46711	Autres comptes créditeurs		30 000,00	30 000,00	18 409,83			30 000,00	48 409,83		18 409,83
4671	Sous Total compte 4671		30 000,00	30 000,00	18 409,83			30 000,00	48 409,83		18 409,83
467	Sous Total compte 467		30 000,00	30 000,00	18 409,83			30 000,00	48 409,83		18 409,83
46	Sous Total compte 46		30 000,00	30 000,00	18 409,83			30 000,00	48 409,83		18 409,83
4718	Autres recettes à régulariser			21 316,00	21 316,00			21 316,00	21 316,00		0,00
471	Sous Total compte 471			21 316,00	21 316,00			21 316,00	21 316,00		0,00
4721	Dép sans mandatement préalable			131 482,68	120 258,72			131 482,68	120 258,72	11 223,96	
472	Sous Total compte 472			131 482,68	120 258,72			131 482,68	120 258,72	11 223,96	
4784	Arrondis sur déclaration de TVA	1,91		1,00				2,91		2,91	
478	Sous Total compte 478	1,91		1,00				2,91		2,91	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04060 - SAIC-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
47	Sous Total compte 47	1,91		152 799,68	141 574,72			152 801,59	141 574,72	11 226,87	
	Total classe 4	679 668,01	30 000,00	1 479 952,86	1 452 736,49			2 159 620,87	1 482 736,49	730 252,61	53 368,23
580	Opérations d'ordre budgétaires			50 958,00	50 958,00			50 958,00	50 958,00		0,00
58	Sous Total compte 58			50 958,00	50 958,00			50 958,00	50 958,00		0,00
	Total classe 5			50 958,00	50 958,00			50 958,00	50 958,00		0,00
6215	Persel affecté par collectivité rattaché					9 424,00		9 424,00		9 424,00	
621	Sous Total compte 621					9 424,00		9 424,00		9 424,00	
6287	Remboursements de frais					5 586,00		5 586,00		5 586,00	
628	Sous Total compte 628					5 586,00		5 586,00		5 586,00	
62	Sous Total compte 62					15 010,00		15 010,00		15 010,00	
63512	Taxes foncières					179 367,00		179 367,00		179 367,00	
6351	Sous Total compte 6351					179 367,00		179 367,00		179 367,00	
635	Sous Total compte 635					179 367,00		179 367,00		179 367,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04060 - SAIC-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
63	Sous Total compte 63					179 367,00		179 367,00		179 367,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					17 512,99		17 512,99		17 512,99	
66112	Intérêts - rattachement des icne					2 414,30	2 621,13	2 414,30	2 621,13		206,83
6611	Sous Total compte 6611					19 927,29	2 621,13	19 927,29	2 621,13	17 306,16	
661	Sous Total compte 661					19 927,29	2 621,13	19 927,29	2 621,13	17 306,16	
66	Sous Total compte 66					19 927,29	2 621,13	19 927,29	2 621,13	17 306,16	
6811	DA - immob corpo et incorpo					50 958,00		50 958,00		50 958,00	
681	Sous Total compte 681					50 958,00		50 958,00		50 958,00	
68	Sous Total compte 68					50 958,00		50 958,00		50 958,00	
	Total classe 6					265 262,29	2 621,13	265 262,29	2 621,13	262 847,99	206,83
7087	Remboursements de frais						179 367,00		179 367,00		179 367,00
708	Sous Total compte 708						179 367,00		179 367,00		179 367,00
70	Sous Total compte 70						179 367,00		179 367,00		179 367,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04060 - SAIC-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
752	Revenus immeubles non aff a activ profes						180 894,92		180 894,92		180 894,92
75	Sous Total compte 75						180 894,92		180 894,92		180 894,92
	Total classe 7						360 261,92		360 261,92		360 261,92
	Total général	2 440 650,01	2 440 650,01	1 621 415,86	1 593 992,66	386 417,85	413 841,05	4 448 483,72	4 448 483,72	2 754 082,60	2 754 082,60

Balance des valeurs inactives

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04060 - SAIC-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861								
Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862								
Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863								
Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page des signatures

04060 - SAIC-CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

JENNESSON Mylene (1029370235-0), Inspecteur des Finances Publiques

A DDFiP DU HAUT-RHIN, le 28/02/2023

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **SAIC-CC VALLEE ST AMARIN** pendant l'année 2022 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

LALAGUE Christophe (1013580912-0), Inspecteur divisionnaire FIP hors classe

A GUEBWILLER, le 01/03/2023

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le



SPANC CC VALLEE ST AMARIN BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2022

PRÉSENTÉ À

La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M Christophe LALAGUE

068022 SGC GUEBWILLER

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2022 AU 02/03/2023Nomenclature M49
Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE :	Situation patrimoniale	3
	1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2	Bilan	Etat I-2 5
	2.1 Bilan Actif	
	2.2 Bilan Passif	
	3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
	4 Compte de résultat	Etat I-4 14
5	Annexe	18
	Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE :	Exécution budgétaire	21
	1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
	2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
	3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 26
	4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 30
3EME PARTIE :	Comptabilité des deniers et valeurs	34
	1 Balance des comptes	Etat III-1 35
	2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 39
	ETAT D'ANOMALIES DES CONTROLES D'EDITION	41

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

04030 - SPANC CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total(En Milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En Milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)		Dotations	
Terrains		Fonds Globalisés	
Constructions		Réserves	
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	11,68
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	31,25
Autres immobilisations corporelles		Subventions transférables	
Total immobilisations corporelles (nettes)		Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermement et du remettant	
		Autres fonds propres	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		TOTAL FONDS PROPRES	42,93
Stocks		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Créances	42,93	Dettes financières à long terme	
Valeurs mobilières de placement		Fournisseurs ⁽²⁾	
Disponibilités		Autres dettes à court terme	
Autres actifs circulant		Total dettes à court terme	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	42,93	TOTAL DETTES	
Comptes de régularisations		Comptes de régularisations	
TOTAL ACTIF	42,93	TOTAL PASSIF	42,93

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2023

BILAN (en Euros)

04030 - SPANC CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement				
	Frais d'études, de R et D				
	Conces, brev, licences, marques, procéd				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété				
	Constructions en toute propriété				
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Instal, mat et outil techn en tte prop				
	Oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Immobilisations affectées en toute prop				
	Immobilisations mises en concession ou à				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
	Constructions mises à disposition				
	Construction sur sol autrui mise à dispo				
Instal, mat et outil tech mise à dispo					
MONTANT A REPORTER					

BILAN (en Euros)

04030 - SPANC CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE SUITE	REPORT				
	Autres immob corpo mise à dispo				
	Immobilisations en cours mises à dispo				
	Terrains reçus en affect ou concess				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Construction sur sol d'autrui				
	Instal, matériel et outillage technique				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres créances				
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I					

BILAN (en Euros)

04030 - SPANC CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Matières premières et autres approvision				
	En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances				
	Clients et comptes rattachés	383,90		383,90	383,90
	Créances irrécouvrables admises en NV				
	Autres				
	Créances sur l'Etat et collec publiques				
	Créances sur les BA ou le BP	18 784,83		18 784,83	11 296,83
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances	23 760,00		23 760,00	
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités				
Avances de trésorerie					
Charges constatées d'avance					
	ACTIF CIRCULANT TOTAL II	42 928,73		42 928,73	11 680,73

BILAN (en Euros)

04030 - SPANC CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer et à régulariser				
	Écarts de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	42 928,73		42 928,73	11 680,73

BILAN (en Euros)

04030 - SPANC CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
FONDS PROPRES	Dotations		
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	11 680,73	-100 459,43
	Résultat de l'exercice	31 248,00	112 140,16
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Fonds globalisés		
	Droits de l'affectant		
FONDS PROPRES TOTAL I	42 928,73	11 680,73	

BILAN (en Euros)

04030 - SPANC CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

BILAN (en Euros)

04030 - SPANC CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits		
	Emprunts et dettes financières		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Avances		
	Fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales		
	Autres		
	Fournisseurs d'immobilisations		
	Dettes envers l'Etat et les collec publ		
	Dettes envers les BA ou le BP		
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes		
Produits constatés d'avance			
DETTES TOTAL III			

BILAN (en Euros)

04030 - SPANC CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser		
	Écart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	42 928,73	11 680,73

Compte de Résultat Synthétique

En Milliers d'Euros

04030 - SPANC CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		
Produits des services		
Autres produits		
Transfert de charges		
Produits courants non financiers		
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	0,43	
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges		
Charges courantes non financières	0,43	
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	-0,43	
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RESULTAT COURANT FINANCIER		
RESULTAT COURANT	-0,43	
Produits exceptionnels	63,36	151,74
Charges exceptionnelles	31,68	39,60
RESULTAT EXCEPTIONNEL	31,68	112,14
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	31,25	112,14

COMPTE DE RESULTAT 2022

04030 - SPANC CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Prestations de services		
Divers		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits		
TOTAL I		
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achat de mat prem et autres approvis		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	432,00	
Impôts et taxes sur rémunérations		
Autres impôts, taxes et versem assimilés		
Salaires et traitements		

COMPTE DE RESULTAT 2022

04030 - SPANC CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Charges sociales		
Dotations amortissements sur immob		
Dotations aux dépréciations des immob		
Dot aux dépréc sur actif circulant		
Dot aux prov pour riques et charges		
Autres charges		
TOTAL II	432,00	
A - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-432,00	
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produits net sur cessions de VMP		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIERES		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		

COMPTE DE RESULTAT 2022

04030 - SPANC CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Charges nettes sur cessions de VMP		
TOTAL IV		
B - RESULTAT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT	-432,00	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Subventions exceptionnelles	63 360,00	
Autres opérations de gestion		
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	63 360,00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Subventions exceptionnelles	31 680,00	
Autres opérations de gestion		
Valeur comptable des immo cédées		
Autres opérations en capital		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
TOTAL VI	31 680,00	
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	31 680,00	

COMPTE DE RESULTAT 2022

04030 - SPANC CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	63 360,00	
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	32 112,00	
RESULTAT DE L'EXERCICE	31 248,00	

Opérations Compte de Tiers

04030 - SPANC CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Opérations Compte de Tiers

04030 - SPANC CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



Résultats budgétaires de l'exercice

04030 - SPANC CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)		151 270,73	151 270,73
Titres de recette émis (b)		63 360,00	63 360,00
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)		63 360,00	63 360,00
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)		151 270,73	151 270,73
Mandats émis (f)		32 112,00	32 112,00
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)		32 112,00	32 112,00
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		31 248,00	31 248,00
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

04030 - SPANC CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
SPANC CC VALLEE ST AMARIN					
Investissement					
Fonctionnement	11 680,73		31 248,00		42 928,73
Sous-Total	11 680,73		31 248,00		42 928,73
TOTAL III	11 680,73		31 248,00		42 928,73
TOTAL I + II + III	11 680,73		31 248,00		42 928,73

Il y a une anomalie dans l'état d'anomalies des contrôles d'édition qui est due au changement de nomenclature au 01/01/2022 : le BC 04030 est passé de la M4 à la M49.

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

04030 - SPANC CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
-----------------------------------------------------------	----------	--------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	--------------------	----------------------	----------------------------------	---------------------------------------------------

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

04030 - SPANC CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
-----------------------------------------------------------	----------	--------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	--------------------	----------------------	----------------------------------	---------------------------------------------------

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

04030 - SPANC CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	38 360,73		38 360,73	432,00		432,00	37 928,73
67	Charges exceptionnelles	107 910,00		107 910,00	31 680,00		31 680,00	76 230,00
022	Dépenses imprévues de la section d'exploitation	5 000,00		5 000,00				5 000,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	151 270,73		151 270,73	32 112,00		32 112,00	119 158,73
TOTAL GENERAL		151 270,73		151 270,73	32 112,00		32 112,00	119 158,73

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

04030 - SPANC CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
77	Produits exceptionnels	139 590,00		139 590,00	63 360,00		63 360,00	76 230,00
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	139 590,00		139 590,00	63 360,00		63 360,00	76 230,00
002	Résultat d'exploitation reporté	11 680,73		11 680,73				11 680,73
TOTAL GENERAL		151 270,73		151 270,73	63 360,00		63 360,00	87 910,73

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

04030 - SPANC CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
----------------------------------------------	----------	----------------	------------------	------------------------------



Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

04030 - SPANC CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
----------------------------------------------	----------	----------------	------------------	------------------------------



Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

04030 - SPANC CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6288	Autres	432,00		432,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	432,00		432,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	31 680,00		31 680,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles	31 680,00		31 680,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	32 112,00		32 112,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	32 112,00		32 112,00

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

04030 - SPANC CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
774	Subventions exceptionnelles	63 360,00		63 360,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	63 360,00		63 360,00
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	63 360,00		63 360,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	63 360,00		63 360,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04030 - SPANC CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
110	Report à nouveau solde créditeur				11 680,73				11 680,73		11 680,73
119	Report à nouveau solde débiteur	100 459,43			100 459,43			100 459,43	100 459,43		0,00
11	Sous Total compte 11	100 459,43			112 140,16			100 459,43	112 140,16		11 680,73
12	Résultat exercice bénéf ou perte		112 140,16	112 140,16				112 140,16	112 140,16		0,00
12	Sous Total compte 12		112 140,16	112 140,16				112 140,16	112 140,16		0,00
	Total classe 1	100 459,43	112 140,16	112 140,16	112 140,16			212 599,59	224 280,32		11 680,73
4011	Fournisseurs			432,00	432,00			432,00	432,00		0,00
401	Sous Total compte 401			432,00	432,00			432,00	432,00		0,00
40	Sous Total compte 40			432,00	432,00			432,00	432,00		0,00
411	Clients	195,00						195,00		195,00	
4161	Créances douteuses	188,90						188,90		188,90	
416	Sous Total compte 416	188,90						188,90		188,90	
41	Sous Total compte 41	383,90						383,90		383,90	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04030 - SPANC CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4431	Opér particul avec Etat dépenses			7 920,00	7 920,00			7 920,00	7 920,00		0,00
443	Sous Total compte 443			7 920,00	7 920,00			7 920,00	7 920,00		0,00
44	Sous Total compte 44			7 920,00	7 920,00			7 920,00	7 920,00		0,00
4518	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann	11 296,83		49 869,00	42 381,00			61 165,83	42 381,00	18 784,83	
451	Sous Total compte 451	11 296,83		49 869,00	42 381,00			61 165,83	42 381,00	18 784,83	
45	Sous Total compte 45	11 296,83		49 869,00	42 381,00			61 165,83	42 381,00	18 784,83	
46711	Autres comptes créditeurs			23 760,00	23 760,00			23 760,00	23 760,00		0,00
4671	Sous Total compte 4671			23 760,00	23 760,00			23 760,00	23 760,00		0,00
46721	Débiteurs divers - amiable			23 760,00				23 760,00		23 760,00	
4672	Sous Total compte 4672			23 760,00				23 760,00		23 760,00	
467	Sous Total compte 467			47 520,00	23 760,00			47 520,00	23 760,00	23 760,00	
46	Sous Total compte 46			47 520,00	23 760,00			47 520,00	23 760,00	23 760,00	
4713	Recettes percues avant émission titres			49 869,00	49 869,00			49 869,00	49 869,00		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04030 - SPANC CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
471	Sous Total compte 471			49 869,00	49 869,00			49 869,00	49 869,00		0,00
47	Sous Total compte 47			49 869,00	49 869,00			49 869,00	49 869,00		0,00
	Total classe 4	11 680,73		155 610,00	124 362,00			167 290,73	124 362,00	42 928,73	
6288	Autres					432,00		432,00		432,00	
628	Sous Total compte 628					432,00		432,00		432,00	
62	Sous Total compte 62					432,00		432,00		432,00	
6742	Subv except équipement					31 680,00		31 680,00		31 680,00	
674	Sous Total compte 674					31 680,00		31 680,00		31 680,00	
67	Sous Total compte 67					31 680,00		31 680,00		31 680,00	
	Total classe 6					32 112,00		32 112,00		32 112,00	
774	Subv exceptionnelles						63 360,00		63 360,00		63 360,00
77	Sous Total compte 77						63 360,00		63 360,00		63 360,00
	Total classe 7						63 360,00		63 360,00		63 360,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04030 - SPANC CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total général	112 140,16	112 140,16	267 750,16	236 502,16	32 112,00	63 360,00	412 002,32	412 002,32	75 040,73	75 040,73

Balance des valeurs inactives

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04030 - SPANC CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861								
Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862								
Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863								
Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ETAT D'ANOMALIES DES CONTROLES D'EDITION

04030 - SPANC CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Le résultat de fonctionnement de l'exercice N-1 n'est pas cohérent sur les différents états du compte de gestion :
Bilan = 112.140,16 ; CR synthétique = 112.140,16 ; CR = ,00 ; BE compte 12 =112.140,16.



Page des signatures

04030 - SPANC CC VALLEE ST AMARIN

Exercice 2022

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations : examiner la nécessité de prévoir des crédits pour provision sur créances douteuses pour 2023

JENNESSON Mylene (1029370235-0), Inspecteur des Finances Publiques

A DDFiP DU HAUT-RHIN, le 08/03/2023

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **SPANC CC VALLEE ST AMARIN** pendant l'année 2022 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

LALAGUE Christophe (1013580912-0), Inspecteur divisionnaire FIP hors classe

A GUEBWILLER, le 09/03/2023

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

FRICHES WILDENSTEIN CCVSA BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2022

PRÉSENTÉ À

La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)

M Christophe LALAGUE

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION

DU 01/01/2022 AU 21/02/2023

068022 SGC GUEBWILLER

Nomenclature M4 spic

Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE :	Situation patrimoniale	3
	1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
	2 Bilan	Etat I-2 5
	2.1 Bilan Actif	
	2.2 Bilan Passif	
	3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
	4 Compte de résultat	Etat I-4 14
	5 Annexe	18
	Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE :	Exécution budgétaire	21
	1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
	2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
	3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 26
	4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 30
3EME PARTIE :	Comptabilité des deniers et valeurs	34
	1 Balance des comptes	Etat III-1 35
	2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 36
4EME PARTIE :	Page des signatures	37

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

04048 - FRICHES WILDENSTEIN CCVSA

Exercice 2022

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total(En Milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En Milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)		Dotations	
Terrains		Fonds Globalisés	
Constructions		Réserves	
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	
Autres immobilisations corporelles		Subventions transférables	
Total immobilisations corporelles (nettes)		Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermement et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	
Créances		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	
Disponibilités		Fournisseurs ⁽²⁾	
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	
TOTAL ACTIF CIRCULANT		Total dettes à court terme	
Comptes de régularisations		TOTAL DETTES	
		Comptes de régularisations	
TOTAL ACTIF		TOTAL PASSIF	

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2023

BILAN (en Euros)

04048 - FRICHES WILDENSTEIN CCVSA

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement				
	Frais d'études, de R et D				
	Conces, brev, licences, marques, procéd				
	Fonds commercial, droit au bail				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété				
	Constructions en toute propriété				
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Instal, mat et outil techn en tte prop				
	Oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Immobilisations affectées en toute prop				
	Immobilisations mises en concession ou à				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
	Constructions mises à disposition				
Construction sur sol autrui mise à dispo					
MONTANT A REPORTER					

BILAN (en Euros)

04048 - FRICHES WILDENSTEIN CCVSA

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE SUITE	REPORT				
	Instal, mat et outil tech mise à dispo				
	Autres immob corpo mise à dispo				
	Immobilisations en cours mises à dispo				
	Terrains reçus en affect ou concess				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Construction sur sol d'autrui				
	Instal, matériel et outillage technique				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
Autres créances					
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I					

BILAN (en Euros)

04048 - FRICHES WILDENSTEIN CCVSA

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Matières premières et autres approvision				
	En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances				
	Clients et comptes rattachés				
	Créances irrécouvrables admises en NV				
	Autres				
	Créances sur l'Etat et collec publiques				
	Créances sur les BA ou le BP				
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités				
	Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance					
ACTIF CIRCULANT TOTAL II					

BILAN (en Euros)

04048 - FRICHES WILDENSTEIN CCVSA

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer et à régulariser				
	Écarts de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I + II + III)					

BILAN (en Euros)

04048 - FRICHES WILDENSTEIN CCVSA

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
FONDS PROPRES	Dotations		
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Fonds globalisés		
	Droits de l'affectant		
FONDS PROPRES TOTAL I			

BILAN (en Euros)

04048 - FRICHES WILDENSTEIN CCVSA

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

BILAN (en Euros)

04048 - FRICHES WILDENSTEIN CCVSA

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits		
	Emprunts et dettes financières		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Avances		
	Fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales		
	Autres		
	Fournisseurs d'immobilisations		
	Dettes envers l'Etat et les collec publ		
	Dettes fiscales (impôts sur bénéfices)		
	Dettes envers les BA ou le BP		
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes		
Produits constatés d'avance			
DETTES TOTAL III			

BILAN (en Euros)

04048 - FRICHES WILDENSTEIN CCVSA

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser		
	Écart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		

Compte de Résultat Synthétique

En Milliers d'Euros

04048 - FRICHES WILDENSTEIN CCVSA

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		
Produits des services		
Autres produits		
Transfert de charges		
Produits courants non financiers		
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes		
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges		
Charges courantes non financières		
RESULTAT COURANT NON FINANCIER		
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RESULTAT COURANT FINANCIER		
RESULTAT COURANT		
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE		

COMPTE DE RESULTAT 2022

04048 - FRICHES WILDENSTEIN CCVSA

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Prestations de services		
Divers		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits		
TOTAL I		
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achat de mat prem et autres approvis		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes		
Impôts et taxes sur rémunérations		
Autres impôts, taxes et versem assimilés		
Salaires et traitements		

COMPTE DE RESULTAT 2022

04048 - FRICHES WILDENSTEIN CCVSA

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Charges sociales		
Dotations amortissements sur immob		
Dotations aux dépréciations des immob		
Dot aux dépréc sur actif circulant		
Dot aux prov pour riques et charges		
Autres charges		
TOTAL II		
A - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produits net sur cessions de VMP		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIERES		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		

COMPTE DE RESULTAT 2022

04048 - FRICHES WILDENSTEIN CCVSA

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Charges nettes sur cessions de VMP		
TOTAL IV		
B - RESULTAT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Valeur comptable des immo cédées		
Autres opérations en capital		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
TOTAL VI		
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		

COMPTE DE RESULTAT 2022

04048 - FRICHES WILDENSTEIN CCVSA

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)		
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT DE L'EXERCICE		



Opérations Compte de Tiers

04048 - FRICHES WILDENSTEIN CCVSA

Exercice 2022

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



Opérations Compte de Tiers

04048 - FRICHES WILDENSTEIN CCVSA

Exercice 2022

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



Résultats budgétaires de l'exercice

04048 - FRICHES WILDENSTEIN CCVSA

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)			
Titres de recette émis (b)			
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)			
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)			
Mandats émis (f)			
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)			
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

04048 - FRICHES WILDENSTEIN CCVSA

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
FRICHES WILDENSTEIN CCVSA					
Investissement					
Fonctionnement					
Sous-Total					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III					

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

04048 - FRICHES WILDENSTEIN CCVSA

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
-----------------------------------------------------------	----------	--------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	--------------------	----------------------	----------------------------------	---------------------------------------------------

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

04048 - FRICHES WILDENSTEIN CCVSA

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
-----------------------------------------------------------	----------	--------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	--------------------	----------------------	----------------------------------	---------------------------------------------------

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

04048 - FRICHES WILDENSTEIN CCVSA

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
-----------------------------------------------------------	----------	--------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	--------------------	----------------------	----------------------------------	---------------------------------------------------

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

04048 - FRICHES WILDENSTEIN CCVSA

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
-----------------------------------------------------------	----------	--------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	--------------------	----------------------	----------------------------------	---------------------------------------------------

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

04048 - FRICHES WILDENSTEIN CCVSA

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
----------------------------------------------	----------	----------------	------------------	------------------------------



Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

04048 - FRICHES WILDENSTEIN CCVSA

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
----------------------------------------------	----------	----------------	------------------	------------------------------

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

04048 - FRICHES WILDENSTEIN CCVSA

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
----------------------------------------------	----------	----------------	------------------	------------------------------

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

04048 - FRICHES WILDENSTEIN CCVSA

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
----------------------------------------------	----------	----------------	------------------	------------------------------



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04048 - FRICHES WILDENSTEIN CCVSA

Exercice 2022

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit



Balance des valeurs inactives

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04048 - FRICHES WILDENSTEIN CCVSA

Exercice 2022

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861								
Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862								
Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863								
Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page des signatures

04048 - FRICHES WILDENSTEIN CCVSA

Exercice 2022

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

JENNESSON Mylene (1029370235-0), Inspecteur des Finances Publiques

A DDFiP DU HAUT-RHIN, le 24/02/2023

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **FRICHES WILDENSTEIN CCVSA** pendant l'année 2022 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

LALAGUE Christophe (1013580912-0), Inspecteur divisionnaire FIP hors classe

A GUEBWILLER, le 27/02/2023

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le



**ZAC KLEINAU-CC VALLEE ST AMAR
BUDGET ANNEXE****COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2022****PRÉSENTÉ À**

La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M Christophe LALAGUE

068022 SGC GUEBWILLER

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2022 AU 14/03/2023Population 12474
Nomenclature M14 entre 500h et 3500h
Voté par Nature**SOMMAIRE****Le Compte de Gestion sur Chiffres**

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2 Bilan	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif	
2.2 Bilan Passif	
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
4 Compte de résultat	Etat I-4 14
5 Annexe	18
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 26
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 30
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	34
1 Balance des comptes	Etat III-1 35
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 41
4EME PARTIE : Page des signatures	42

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

04061 - ZAC KLEINAU-CC VALLEE ST AMAR

Exercice 2022

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total(En Milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En Milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)		Dotations	
Terrains		Fonds Globalisés	
Constructions		Réserves	
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	-36,17
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	
Autres immobilisations corporelles		Subventions transférables	
Total immobilisations corporelles (nettes)		Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		Autres fonds propres	
Stocks	856,45	TOTAL FONDS PROPRES	-36,17
Créances	15,27	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	306,37
Disponibilités		Fournisseurs ⁽²⁾	28,30
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	573,21
TOTAL ACTIF CIRCULANT	871,71	Total dettes à court terme	601,51
Comptes de régularisations		TOTAL DETTES	907,88
		Comptes de régularisations	
TOTAL ACTIF	871,71	TOTAL PASSIF	871,71

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2023

BILAN (en Euros)

04061 - ZAC KLEINAU-CC VALLEE ST AMAR

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Subventions d'équipement versées				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété				
	Constructions en toute propriété				
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Immo affect à service non personnalisé				
	Immo en concess afferm à dispo immo aff				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
	Construc reçues au titre mise à dispo				
	Construction sur sol autrui mise à dispo				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles					
MONTANT A REPORTER					

BILAN (en Euros)

04061 - ZAC KLEINAU-CC VALLEE ST AMAR

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE SUITE	REPORT				
	Terrains recus au titre d'affectation				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Construc sol d'autrui au titre affectat				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Avances en garanties d'emprunt				
	Autres créances				
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I					

BILAN (en Euros)

04061 - ZAC KLEINAU-CC VALLEE ST AMAR

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Terrains	856 445,35		856 445,35	827 018,21
	Production autre que terrains				
	Autres stocks				
	Redevables et comptes rattachés				
	Créanc irrécouv adm par juge des cptes				
	Créances sur l'Etat et collec publiques	12 387,75		12 387,75	7 303,66
	Créances sur BA CCAS et CDE rattachées				
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances	2 877,66		2 877,66	
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités				
	Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance					
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		871 710,76		871 710,76	834 321,87

BILAN (en Euros)

04061 - ZAC KLEINAU-CC VALLEE ST AMAR

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer ou à régulariser				
	Ecart de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	871 710,76		871 710,76	834 321,87

BILAN (en Euros)

04061 - ZAC KLEINAU-CC VALLEE ST AMAR

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
FONDS PROPRES	Dotations		
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Réserves		
	Neutra amortis subv equip versees		
	Report à nouveau	-36 172,99	-36 172,99
	Résultat de l'exercice		
	Subventions transférables		
	Différences sur réalisations d'immob		
	Fonds globalisés		
	Subventions non transférables		
Droits de l'affectant			
FONDS PROPRES TOTAL I	-36 172,99	-36 172,99	

BILAN (en Euros)

04061 - ZAC KLEINAU-CC VALLEE ST AMAR

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

BILAN (en Euros)

04061 - ZAC KLEINAU-CC VALLEE ST AMAR

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits	178,87	178,87
	Emprunts et dettes financières divers	306 195,99	306 195,99
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes envers l'Etat et les collec publ		
	Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées	573 211,90	564 120,00
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes		
	Fournisseurs d'immobilisations	28 296,99	
Produits constatés d'avance			
DETTES TOTAL III	907 883,75	870 494,86	

BILAN (en Euros)

04061 - ZAC KLEINAU-CC VALLEE ST AMAR

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser		
	Ecart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	871 710,76	834 321,87

Compte de Résultat Synthétique

En Milliers d'Euros

04061 - ZAC KLEINAU-CC VALLEE ST AMAR

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		
Produits des services		
Autres produits	29,43	
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	29,43	
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	29,43	
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges		
Charges courantes non financières	29,43	
RESULTAT COURANT NON FINANCIER		
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RESULTAT COURANT FINANCIER		
RESULTAT COURANT		
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE		

COMPTE DE RESULTAT 2022

04061 - ZAC KLEINAU-CC VALLEE ST AMAR

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts locaux		
Autres impôts et taxes		
Produits services, domaine et ventes div		
Production stockée	29 427,14	
Production immobilisée		
Reprise sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits		
Dotations de l'Etat		
Subventions et participations		
Autres attributions (péréquat, compensa)		
TOTAL I	29 427,14	
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires		
Charges sociales		
Achats et charges externes	29 427,14	
Impôts et taxes		
Dotations amortissements des immob		
Dot amort sur charges à répartir		

COMPTE DE RESULTAT 2022

04061 - ZAC KLEINAU-CC VALLEE ST AMAR

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Dotations aux provisions		
Autres charges		
Contingents et participations		
Subventions		
TOTAL II	29 427,14	
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)		
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actif immo		
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL IV		

COMPTE DE RESULTAT 2022

04061 - ZAC KLEINAU-CC VALLEE ST AMAR

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except op gestion : Subventions		
Prod exception gestion : Autres opér		
Produits des cessions d'immobilisations		
Diff réalis(négatives)repr cpte résultat		
Neutralisation des amortissements		
Prod exception capital : Autres opér		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		
Charg excep op gestion-Autres opérations		
Valeur comptable des immo cédées		
Diff réalis(positives)transf à investist		
Charg excep op capital-Autres opérations		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL VI		

COMPTE DE RESULTAT 2022

04061 - ZAC KLEINAU-CC VALLEE ST AMAR

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	29 427,14	
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	29 427,14	
RESULTAT DE L'EXERCICE		

Opérations Compte de Tiers

04061 - ZAC KLEINAU-CC VALLEE ST AMAR

Exercice 2022

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



Opérations Compte de Tiers

04061 - ZAC KLEINAU-CC VALLEE ST AMAR

Exercice 2022

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



Résultats budgétaires de l'exercice

04061 - ZAC KLEINAU-CC VALLEE ST AMAR

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	761 282,72	240 639,37	1 001 922,09
Titres de recette émis (b)	135 716,38	165 143,52	300 859,90
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	135 716,38	165 143,52	300 859,90
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	761 282,72	240 639,37	1 001 922,09
Mandats émis (f)	188 724,35	173 387,88	362 112,23
Annulations de mandats (g)	23 580,83	8 244,36	31 825,19
Depenses nettes (h = f - g)	165 143,52	165 143,52	330 287,04
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	29 427,14		29 427,14

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

04061 - ZAC KLEINAU-CC VALLEE ST AMAR

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif ZAC KLEINAU-CC VALLEE ST AMAR					
Investissement	-520 643,35		-29 427,14		-550 070,49
Fonctionnement	-36 172,99				-36 172,99
Sous-Total	-556 816,34		-29 427,14		-586 243,48
TOTAL II	-556 816,34		-29 427,14		-586 243,48
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-556 816,34		-29 427,14		-586 243,48

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

04061 - ZAC KLEINAU-CC VALLEE ST AMAR

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)				23 580,83	23 580,83		
21	Immobilisations corporelles							
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS				23 580,83	23 580,83		
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT				23 580,83	23 580,83		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	240 639,37		240 639,37	165 143,52		165 143,52	75 495,85
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	240 639,37		240 639,37	165 143,52		165 143,52	75 495,85
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	520 643,35		520 643,35				520 643,35
TOTAL GENERAL		761 282,72		761 282,72	188 724,35	23 580,83	165 143,52	596 139,20

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

04061 - ZAC KLEINAU-CC VALLEE ST AMAR

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
024	Produits de cessions (recettes)	587 643,35		587 643,35				587 643,35
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	587 643,35		587 643,35				587 643,35
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	587 643,35		587 643,35				587 643,35
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	173 639,37		173 639,37	135 716,38		135 716,38	37 922,99
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	173 639,37		173 639,37	135 716,38		135 716,38	37 922,99
TOTAL GENERAL		761 282,72		761 282,72	135 716,38		135 716,38	625 566,34

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

04061 - ZAC KLEINAU-CC VALLEE ST AMAR

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	30 827,01		30 827,01	37 671,50	8 244,36	29 427,14	1 399,87
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	30 827,01		30 827,01	37 671,50	8 244,36	29 427,14	1 399,87
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	173 639,37		173 639,37	135 716,38		135 716,38	37 922,99
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	173 639,37		173 639,37	135 716,38		135 716,38	37 922,99
002	Résultat de fonctionnement reporté	36 172,99		36 172,99				36 172,99
TOTAL GENERAL		240 639,37		240 639,37	173 387,88	8 244,36	165 143,52	75 495,85

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

04061 - ZAC KLEINAU-CC VALLEE ST AMAR

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	240 639,37		240 639,37	165 143,52		165 143,52	75 495,85
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	240 639,37		240 639,37	165 143,52		165 143,52	75 495,85
TOTAL GENERAL		240 639,37		240 639,37	165 143,52		165 143,52	75 495,85

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

04061 - ZAC KLEINAU-CC VALLEE ST AMAR

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
2031	Frais d'études	23 580,83	23 580,83	
SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	23 580,83	23 580,83	
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	23 580,83	23 580,83	
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	23 580,83	23 580,83	
3351	Travaux en cours - terrains	1 352,67		1 352,67
3354	Travaux en cours - études et prestations de service	27 433,14		27 433,14
3355	Travaux en cours - travaux	12 910,36		12 910,36
33581	Travaux en cours - frais accessoires	10 048,93		10 048,93
33586	Travaux en cours - frais financiers	113 398,42		113 398,42
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	165 143,52		165 143,52
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	165 143,52		165 143,52
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	188 724,35	23 580,83	165 143,52

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

04061 - ZAC KLEINAU-CC VALLEE ST AMAR

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
3351	Travaux en cours - terrains	1 352,67		1 352,67
3354	Travaux en cours - études et prestations de service	6 250,36		6 250,36
3355	Travaux en cours - travaux	4 666,00		4 666,00
33581	Travaux en cours - frais accessoires	10 048,93		10 048,93
33586	Travaux en cours - frais financiers	113 398,42		113 398,42
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	135 716,38		135 716,38
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	135 716,38		135 716,38
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	135 716,38		135 716,38

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

04061 - ZAC KLEINAU-CC VALLEE ST AMAR

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6045	Achats d'études - prestations de services terrains à aménager	21 182,78		21 182,78
605	Achats de matériel - équipements et travaux	8 244,36		8 244,36
6135	Services extérieurs - locations mobilières	231,00	231,00	
615228	Autres bâtiments	8 013,36	8 013,36	
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	37 671,50	8 244,36	29 427,14
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	37 671,50	8 244,36	29 427,14
7133	Variation des en-cours de production de biens	135 716,38		135 716,38
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	135 716,38		135 716,38
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	135 716,38		135 716,38
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	173 387,88	8 244,36	165 143,52

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

04061 - ZAC KLEINAU-CC VALLEE ST AMAR

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
7133	Variation des en-cours de production de biens	165 143,52		165 143,52
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	165 143,52		165 143,52
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	165 143,52		165 143,52
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	165 143,52		165 143,52

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04061 - ZAC KLEINAU-CC VALLEE ST AMAR

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
119	Report à nouveau solde débiteur	36 172,99						36 172,99		36 172,99	
11	Sous Total compte 11	36 172,99						36 172,99		36 172,99	
1641	Emprunts en euros		178,87						178,87		178,87
164	Sous Total compte 164		178,87						178,87		178,87
16873	Autres dettes - Dépt		306 195,99						306 195,99		306 195,99
1687	Sous Total compte 1687		306 195,99						306 195,99		306 195,99
168	Sous Total compte 168		306 195,99						306 195,99		306 195,99
16	Sous Total compte 16		306 374,86						306 374,86		306 374,86
	Total classe 1	36 172,99	306 374,86					36 172,99	306 374,86	36 172,99	306 374,86
2031	Frais d'études					23 580,83	23 580,83	23 580,83	23 580,83		0,00
203	Sous Total compte 203					23 580,83	23 580,83	23 580,83	23 580,83		0,00
20	Sous Total compte 20					23 580,83	23 580,83	23 580,83	23 580,83		0,00
	Total classe 2					23 580,83	23 580,83	23 580,83	23 580,83		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04061 - ZAC KLEINAU-CC VALLEE ST AMAR

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
3351	Travaux en cours - terrains	1 352,67				1 352,67	1 352,67	2 705,34	1 352,67	1 352,67	
3354	Travaux en cours études prestat serv	6 250,36				27 433,14	6 250,36	33 683,50	6 250,36	27 433,14	
3355	Travaux en cours - travaux	4 666,00				12 910,36	4 666,00	17 576,36	4 666,00	12 910,36	
33581	Travaux en cours - frais accessoires	10 048,93				10 048,93	10 048,93	20 097,86	10 048,93	10 048,93	
33586	Travaux en cours - frais financiers	113 398,42				113 398,42	113 398,42	226 796,84	113 398,42	113 398,42	
3358	Sous Total compte 3358	123 447,35				123 447,35	123 447,35	246 894,70	123 447,35	123 447,35	
335	Sous Total compte 335	135 716,38				165 143,52	135 716,38	300 859,90	135 716,38	165 143,52	
33	Sous Total compte 33	135 716,38				165 143,52	135 716,38	300 859,90	135 716,38	165 143,52	
3555	Terr aménagés	691 301,83						691 301,83		691 301,83	
355	Sous Total compte 355	691 301,83						691 301,83		691 301,83	
35	Sous Total compte 35	691 301,83						691 301,83		691 301,83	
	Total classe 3	827 018,21				165 143,52	135 716,38	992 161,73	135 716,38	856 445,35	
4011	Fournisseurs			43 603,13	43 603,13			43 603,13	43 603,13		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04061 - ZAC KLEINAU-CC VALLEE ST AMAR

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
401	Sous Total compte 401			43 603,13	43 603,13			43 603,13	43 603,13		0,00
4041	Fournis immob				28 296,99				28 296,99		28 296,99
404	Sous Total compte 404				28 296,99				28 296,99		28 296,99
40	Sous Total compte 40			43 603,13	71 900,12			43 603,13	71 900,12		28 296,99
44562	Etat - TVA déduct sur immobilisations			4 716,16	4 716,16			4 716,16	4 716,16		0,00
44566	TVA déduct sur autres biens et services	7 234,60		5 931,69	8 929,54			13 166,29	8 929,54	4 236,75	
44567	Etat - crédit de TVA à reporter			31 665,00	23 514,00			31 665,00	23 514,00	8 151,00	
4456	Sous Total compte 4456	7 234,60		42 312,85	37 159,70			49 547,45	37 159,70	12 387,75	
44583	Rembst taxes sur chiffre affaire demandé	69,06			69,06			69,06	69,06		0,00
4458	Sous Total compte 4458	69,06			69,06			69,06	69,06		0,00
445	Sous Total compte 445	7 303,66		42 312,85	37 228,76			49 616,51	37 228,76	12 387,75	
44	Sous Total compte 44	7 303,66		42 312,85	37 228,76			49 616,51	37 228,76	12 387,75	
4515	Cpte rattaché avec à subdiv par budg ann		564 120,00		9 091,90				573 211,90		573 211,90

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04061 - ZAC KLEINAU-CC VALLEE ST AMAR

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
451	Sous Total compte 451		564 120,00		9 091,90				573 211,90		573 211,90
45	Sous Total compte 45		564 120,00		9 091,90				573 211,90		573 211,90
46721	Débiteurs divers - amiable			74 777,78	71 900,12			74 777,78	71 900,12	2 877,66	
4672	Sous Total compte 4672			74 777,78	71 900,12			74 777,78	71 900,12	2 877,66	
467	Sous Total compte 467			74 777,78	71 900,12			74 777,78	71 900,12	2 877,66	
46	Sous Total compte 46			74 777,78	71 900,12			74 777,78	71 900,12	2 877,66	
	Total classe 4	7 303,66	564 120,00	160 693,76	190 120,90			167 997,42	754 240,90	15 265,41	601 508,89
580	Opérations d'ordre budgétaires			300 859,90	300 859,90			300 859,90	300 859,90		0,00
58	Sous Total compte 58			300 859,90	300 859,90			300 859,90	300 859,90		0,00
	Total classe 5			300 859,90	300 859,90			300 859,90	300 859,90		0,00
6045	Achts études prest serv terr à aménager					21 182,78		21 182,78		21 182,78	
604	Sous Total compte 604					21 182,78		21 182,78		21 182,78	
605	Achts de matériel équipts trvx					8 244,36		8 244,36		8 244,36	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04061 - ZAC KLEINAU-CC VALLEE ST AMAR

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60	Sous Total compte 60					29 427,14		29 427,14		29 427,14	
6135	Locations mobilières					231,00	231,00	231,00	231,00		0,00
613	Sous Total compte 613					231,00	231,00	231,00	231,00		0,00
615228	Autres bâtiments					8 013,36	8 013,36	8 013,36	8 013,36		0,00
61522	Sous Total compte 61522					8 013,36	8 013,36	8 013,36	8 013,36		0,00
6152	Sous Total compte 6152					8 013,36	8 013,36	8 013,36	8 013,36		0,00
615	Sous Total compte 615					8 013,36	8 013,36	8 013,36	8 013,36		0,00
61	Sous Total compte 61					8 244,36	8 244,36	8 244,36	8 244,36		0,00
	Total classe 6					37 671,50	8 244,36	37 671,50	8 244,36	29 427,14	
7133	Variation des en-cours product de biens					135 716,38	165 143,52	135 716,38	165 143,52		29 427,14
713	Sous Total compte 713					135 716,38	165 143,52	135 716,38	165 143,52		29 427,14
71	Sous Total compte 71					135 716,38	165 143,52	135 716,38	165 143,52		29 427,14
	Total classe 7					135 716,38	165 143,52	135 716,38	165 143,52		29 427,14

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04061 - ZAC KLEINAU-CC VALLEE ST AMAR

Exercice 2022

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total général	870 494,86	870 494,86	461 553,66	490 980,80	362 112,23	332 685,09	1 694 160,75	1 694 160,75	937 310,89	937 310,89

Balance des valeurs inactives

Arrêtée à la date du 31/12/2022

04061 - ZAC KLEINAU-CC VALLEE ST AMAR

Exercice 2022

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861								
Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862								
Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863								
Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page des signatures

04061 - ZAC KLEINAU-CC VALLEE ST AMAR

Exercice 2022

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

JENNESSON Mylene (1029370235-0), Inspecteur des Finances Publiques

A DDFiP DU HAUT-RHIN, le 15/03/2023

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **ZAC KLEINAU-CC VALLEE ST AMAR** pendant l'année 2022 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

LALAGUE Christophe (1013580912-0), Inspecteur divisionnaire FIP hors classe

A GUEBWILLER, le 15/03/2023

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE SAINT-AMARIN**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES****SEANCE DU 29 juin 2023
sous la Présidence de M. EDDIE STUTZ**

L'an deux mille vingt-trois, le 29 juin, le Conseil Communautaire, était réuni au siège de la Communauté des Communes à Saint-Amarin, après convocations légales en date du 23 juin 2023.

Conseillers en fonction : 37
Conseillers présents : 23
Conseillers absents : 14 dont 10 avec procuration
Nombre de votants : 32

Etaient présents : tous les membres, sauf étant excusés : Jean-Jacques SITTER, Nadine ALBRECHT Claude KIRCHHOFER, José SCHRUFFENEGGER, Jean-Marie GRUNENWALD, Nathalie BARRAUD, Christiane WEISS, Eric ARNOULD, Charles WEHRLIN, Caroline ECKERLIN DOPPLER et absent : Benjamin LUDWIG, Jeanne STOLTZ-NAWROT, Florent ARNOLD, Rodolphe TROMBINI.

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement à :

Jean-Jacques SITTER	à	Doris JAEGGY
Nadine ALBRECHT	à	Romain NUCCELLI
Claude KIRCHHOFER	à	Gérard FOURNIER
José SCHRUFFENEGGER	à	Didier LOUVET
Jean-Marie GRUNENWALD	à	Caroline ZAGALA
Nathalie BARRAUD	à	Marie-Christine LOCATELLI
Christiane WEISS	à	Jean-Luc SCHERLEN
Eric ARNOULD	à	Jean-Léon TACQUARD
Charles WEHRLIN	à	Cyrille AST
Caroline ECKERLIN DOPPLER	à	Nadine SPETZ

DEL2023-035 Comptes administratifs 2022

Considérant que lors des séances où le compte administratif est débattu, M. le Président peut assister à la discussion mais doit se retirer au moment du vote, il est nécessaire de procéder à l'élection d'un Président temporaire.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-14 ;

M. le Président propose d'élire Monsieur Eddie STUTZ, 1er vice-président, à ces fonctions.

Après en avoir délibéré,

Monsieur Eddie STUTZ est désigné à l'unanimité pour présider la séance d'examen des comptes administratifs ;

RAPPORT

Il a été constaté une parfaite conformité des comptes administratifs avec les comptes de gestion 2022 présentés par le Trésorier.

Les comptes administratifs proposés à l'approbation du Conseil de Communauté sont les suivants :

- | | |
|--------------------------|-------------------------------|
| 1. Budget Général | 8. Budget Parc de Malmerspach |
| 2. Budget Assainissement | 9. Budget Hydra |
| 3. Budget Eau | 10. Budget Ordures ménagères |

4. Budget Espaces d'Entreprises de Wesserling
5. Budget Espaces Gros Roman
6. Budget Enfance jeunesse
7. Budget Main d'œuvre forestière

11. Budget SAIC
12. Budget SPANC
13. Budget ZAC Kleinau

Ils peuvent se résumer ainsi :

BUDGET GENERAL - RESULTATS DEFINITIFS 2022

	Investissement	Fonctionnement	Total	
A	Résultats années antérieures reportés	-1 485 648,40	398 468,28	-1 087 180,12
Exécution budgétaire 2022				
	Dépenses	1 674 845,13	5 666 275,30	7 341 120,43
	Recettes	2 082 959,84	5 813 953,32	7 896 913,16
B	Résultat 2022	408 114,71	147 678,02	555 792,73
C = A + B	Résultat brut	-1 077 533,69	546 146,30	-531 387,39
	Restes à réaliser Dépenses	0,00		
	Restes à réaliser Recettes	813 770,57		
D	Solde Restes à réaliser	813 770,57		
E = C + D	Résultat net	-263 763,12	546 146,30	282 383,18

BUDGET ASSAINISSEMENT - RESULTATS DEFINITIFS 2022

	Investissement	Fonctionnement	Total	
A	Résultats années antérieures reportés	1 787 797,37	382 078,94	2 169 876,31
Exécution budgétaire 2022				
	Dépenses	523 942,74	838 540,70	1 362 483,44
	Recettes	841 001,27	783 555,73	1 624 557,00
B	Résultat 2022	317 058,53	-54 984,97	262 073,56
C = A + B	Résultat brut	2 104 855,90	327 093,97	2 431 949,87
	Restes à réaliser Dépenses			
	Restes à réaliser Recettes			
D	Solde Restes à réaliser	0,00		
E = C + D	Résultat net	2 104 855,90	327 093,97	2 431 949,87

BUDGET EAU - RESULTATS DEFINITIFS 2022

	Investissement	Fonctionnement	Total	
A	Résultats années antérieures reportés	-642 117,76	605 211,03	-36 906,73
Exécution budgétaire 2022				
	Dépenses	1 220 380,74	295 963,97	1 516 344,71
	Recettes	1 274 987,56	400 876,80	1 675 864,36
B	Résultat 2022	54 606,82	104 912,83	159 519,65
C = A + B	Résultat brut	-587 510,94	710 123,86	122 612,92
	Restes à réaliser Dépenses			
	Restes à réaliser Recettes			
D	Solde Restes à réaliser	0,00		
E = C + D	Résultat net	-587 510,94	710 123,86	122 612,92

BUDGET ESPACES ENTREPRISES WESSERLING - RESULTATS DEFINITIFS 2022

	Investissement	Fonctionnement	Total	
A	Résultats années antérieures reportés	-118 260,19	0,00	-118 260,19
Exécution budgétaire 2022				
	Dépenses	667 892,09	1 023 002,22	1 690 894,31
	Recettes	682 828,86	1 028 834,79	1 711 663,65
B	Résultat 2022	14 936,77	5 832,57	20 769,34
C = A + B	Résultat brut	-103 323,42	5 832,57	-97 490,85
	Restes à réaliser Dépenses			
	Restes à réaliser Recettes			
D	Solde Restes à réaliser	0,00		
E = C + D	Résultat net	-103 323,42	5 832,57	-97 490,85

BUDGET ESPACES GROS ROMAN - RESULTATS DEFINITIFS 2022

	Investissement	Fonctionnement	Total	
A	Résultats années antérieures reportés	-316 646,61	-2,39	-316 649,00
Exécution budgétaire 2022				
	Dépenses	371 383,10	358 451,27	729 834,37
	Recettes	352 779,77	358 451,27	711 231,04
B	Résultat 2022	-18 603,33	0,00	-18 603,33
C = A + B	Résultat brut	-335 249,94	-2,39	-335 252,33
	Restes à réaliser Dépenses			
	Restes à réaliser Recettes			
D	Solde Restes à réaliser	0,00		
E = C + D	Résultat net	-335 249,94	-2,39	-335 252,33

BUDGET ENFANCE JEUNESSE - RESULTATS DEFINITIFS 2022

	Investissement	Fonctionnement	Total	
A	Résultats années antérieures reportés	74 628,83	-106 753,99	-32 125,16
Exécution budgétaire 2022				
	Dépenses	148 239,25	1 366 474,98	1 514 714,23
	Recettes	112 458,86	1 237 494,28	1 349 953,14
B	Résultat 2022	-35 780,39	-128 980,70	-164 761,09
C = A + B	Résultat brut	38 848,44	-235 734,69	-196 886,25
	Restes à réaliser Dépenses			
	Restes à réaliser Recettes			
D	Solde Restes à réaliser	0,00		
E = C + D	Résultat net	38 848,44	-235 734,69	-196 886,25

BUDGET MAIN D'ŒUVRE FORESTIERE - RESULTATS DEFINITIFS 2022

	Investissement	Fonctionnement	Total	
A	Résultats années antérieures reportés		-30 505,60	-30 505,60
Exécution budgétaire 2022				
	Dépenses		233 995,23	233 995,23
	Recettes		273 868,47	273 868,47
B	Résultat 2022	0,00	39 873,24	39 873,24
C = A + B	Résultat brut	0,00	9 367,64	9 367,64
	Restes à réaliser Dépenses			
	Restes à réaliser Recettes			
D	Solde Restes à réaliser	0,00		
E = C + D	Résultat net	0,00	9 367,64	9 367,64

BUDGET PARC MALMERPACH - RESULTATS DEFINITIFS

	Investissement	Fonctionnement	Total	
A	Résultats années antérieures reportés	-417 102,53	0,00	-417 102,53
Exécution budgétaire 2022				
	Dépenses	584 843,02	167 156,29	751 999,31
	Recettes	700 194,08	200 416,19	900 610,27
B	Résultat 2022	115 351,06	33 259,90	148 610,96
C = A + B	Résultat brut	-301 751,47	33 259,90	-268 491,57
	Restes à réaliser Dépenses	0,00		
	Restes à réaliser Recettes	0,00		
D	Solde Restes à réaliser	0,00		
E = C + D	Résultat net	-301 751,47	33 259,90	-268 491,57

BUDGET HYDRA - RESULTATS DEFINITIFS 2022

	Investissement	Fonctionnement	Total	
A	Résultats années antérieures reportés	-348 430,44	-3 743,61	-352 174,05
Exécution budgétaire 2022				
	Dépenses	41 666,68	100 730,15	142 396,83
	Recettes	390 195,20	90 126,00	480 321,20
B	Résultat 2022	348 528,52	-10 604,15	337 924,37
C = A + B	Résultat brut	98,08	-14 347,76	-14 249,68
	Restes à réaliser Dépenses			
	Restes à réaliser Recettes			
D	Solde Restes à réaliser	0,00		
E = C + D	Résultat net	98,08	-14 347,76	-14 249,68

BUDGET ORDURES MENAGERES - RESULTATS DEFINITIFS 2022

	Investissement	Fonctionnement	Total	
A	Résultats années antérieures reportés	55 601,25	188 287,50	243 888,75
Exécution budgétaire 2022				
	Dépenses	95 363,57	1 713 747,19	1 809 110,76
	Recettes	67 309,70	1 859 231,85	1 926 541,55
B	Résultat 2022	-28 053,87	145 484,66	117 430,79
C = A + B	Résultat brut	27 547,38	333 772,16	361 319,54
	Restes à réaliser Dépenses			
	Restes à réaliser Recettes			
D	Solde Restes à réaliser	0,00		
E = C + D	Résultat net	27 547,38	333 772,16	361 319,54

BUDGET SAIC - RESULTATS DEFINITIFS 2022

	Investissement	Fonctionnement	Total	
A	Résultats années antérieures reportés	323 622,66	323 424,22	647 046,88
Exécution budgétaire 2022				
	Dépenses	121 155,56	262 641,16	383 796,72
	Recettes	50 958,00	360 261,92	411 219,92
B	Résultat 2022	-70 197,56	97 620,76	27 423,20
C = A + B	Résultat brut	253 425,10	421 044,98	674 470,08
	Restes à réaliser Dépenses	0,00		
	Restes à réaliser Recettes	0,00		
D	Solde Restes à réaliser	0,00		
E = C + D	Résultat net	253 425,10	421 044,98	674 470,08

BUDGET SPANC - RESULTATS DEFINITIFS 2022

	Investissement	Fonctionnement	Total	
A	Résultats années antérieures reportés	0,00	11 680,73	11 680,73
Exécution budgétaire 2022				
	Dépenses	0,00	32 112,00	32 112,00
	Recettes	0,00	63 360,00	63 360,00
B	Résultat 2022	0,00	31 248,00	31 248,00
C = A + B	Résultat brut	0,00	42 928,73	42 928,73
	Restes à réaliser Dépenses	0,00		
	Restes à réaliser Recettes	0,00		
D	Solde Restes à réaliser	0,00		
E = C + D	Résultat net	0,00	42 928,73	42 928,73

BUDGET ZAC KLEINAU - RESULTATS DEFINITIFS 2022

	Investissement	Fonctionnement	Total	
A	Résultats années antérieures reportés	-520 643,35	-36 172,99	-556 816,34
Exécution budgétaire 2022				
	Dépenses	165 143,52	165 143,52	330 287,04
	Recettes	135 716,38	165 143,52	300 859,90
B	Résultat 2022	-29 427,14	0,00	-29 427,14
C = A + B	Résultat brut	-550 070,49	-36 172,99	-586 243,48
	Restes à réaliser Dépenses	0,00		
	Restes à réaliser Recettes	0,00		
D	Solde Restes à réaliser	0,00		
E = C + D	Résultat net	-550 070,49	-36 172,99	-586 243,48

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 ;

VU les comptes de gestion de l'exercice 2022 dressés par le Comptable ;


CONSIDERANT que Monsieur Cyrille AST, Président, s'est retiré pour laisser la présidence à Monsieur STUTZ ;

Après en avoir délibéré,

- **PRENS ACTE** de la présentation, en application de l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, du compte administratif de l'exercice 2022,
- **APPROUVE** les comptes administratifs de l'exercice 2022 du budget général et de ses douze budgets annexes,

- **RECONNAIT** sincérité des réalisations ainsi que des restes à réaliser,
- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- **CONSTATE** pour la comptabilité unique, les identités de valeur entre le compte administratif et le compte de gestion du trésorier,
- **PREND** acte du bilan des acquisitions et des cessions immobilières réalisées en 2022,
- **CONFORMEMENT** à l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
 - prend connaissance des annexes aux documents budgétaires prévues par l'instruction budgétaire du 9 novembre 1998, en son volume I, tome II, chapitre III, troisième partie,
 - prend connaissance des états prévus par l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités.

La secrétaire de séance



Doris JAEGGY

Voix POUR : 32
Voix CONTRE :
ABSTENTION :

Pour extrait conforme :

Le Président



Cyrille AST



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-246800205-20230629-DEL23_035b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2023

Affichage : 22/06/2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE SAINT-AMARIN**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES****SEANCE DU 29 juin 2023
sous la Présidence de M. Cyrille AST**

L'an deux mille vingt-trois, le 29 juin, le Conseil Communautaire, était réuni au siège de la Communauté des Communes à Saint-Amarin, après convocations légales en date du 23 juin 2023.

Conseillers en fonction : 37
Conseillers présents : 23
Conseillers absents : 14 dont 10 avec procuration
Nombre de votants : 33

Etaient présents : tous les membres, sauf étant excusés : Jean-Jacques SITTER, Nadine ALBRECHT Claude KIRCHHOFER, José SCHRUFFENEGGER, Jean-Marie GRUNENWALD, Nathalie BARRAUD, Christiane WEISS, Eric ARNOULD, Charles WEHRLIN, Caroline ECKERLIN DOPPLER et absent : Benjamin LUDWIG, Jeanne STOLTZ-NAWROT, Florent ARNOLD, Rodolphe TROMBINI.

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement à :

Jean-Jacques SITTER	à	Doris JAEGGY
Nadine ALBRECHT	à	Romain NUCCELLI
Claude KIRCHHOFER	à	Gérard FOURNIER
José SCHRUFFENEGGER	à	Didier LOUVET
Jean-Marie GRUNENWALD	à	Caroline ZAGALA
Nathalie BARRAUD	à	Marie-Christine LOCATELLI
Christiane WEISS	à	Jean-Luc SCHERLEN
Eric ARNOULD	à	Jean-Léon TACQUARD
Charles WEHRLIN	à	Cyrille AST
Caroline ECKERLIN DOPPLER	à	Nadine SPETZ

DEL2023-036 AFFECTATION DES RESULTATS 2022

Monsieur Cyrille AST, Président de la Communauté de communes de la Vallée de St Amarin, rappelle les dispositions des instructions budgétaires et comptables M14 et M49 (applicables aux Services Eau, Assainissement et Ordures Ménagères) :

La détermination du résultat s'effectue à la clôture de l'exercice, au vu du compte administratif. Le résultat net de clôture désigne le résultat brut de clôture (agrégation du résultat des deux sections de l'exercice N et N-1) auquel il convient d'ajouter le solde des restes à réaliser.

Après l'approbation du compte administratif, trois situations peuvent se présenter au moment de l'affectation du résultat :

1. Le résultat cumulé est déficitaire :

Dans ce cas, par définition, il n'y a pas d'affectation. Le résultat est alors reporté au budget sur la ligne codifié D 002 "résultat de fonctionnement reporté".

2. Le résultat cumulé est excédentaire, et il y a un besoin de financement :

Selon l'article R 2311-12 du CGCT, l'excédent de la section de fonctionnement doit couvrir en priorité le besoin de financement de la section de d'investissement apparaissant à la clôture de l'exercice précédent ; le besoin de financement se compose du résultat de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser.

Ainsi, l'assemblée délibérante, après avoir procédé à l'apurement d'un éventuel déficit de fonctionnement antérieur (report antérieur débiteur), est tenue d'affecter le résultat à la couverture du besoin de financement (compte 1068). Pour le surplus, elle décide de son affectation entre :

- le maintien en section de fonctionnement,
- une dotation complémentaire en réserve, en section d'investissement (compte 1068).

L'exécution de l'autofinancement s'effectue par l'émission d'un titre de recettes au compte 1068 après le vote du compte administratif et au vu de la délibération d'affectation du résultat en réserves.

3. Le résultat cumulé est excédentaire, et il n'y a pas de besoin de financement :

L'excédent est alors automatiquement reporté en section de fonctionnement, sauf volonté contraire de l'assemblée délibérante.

Il est rappelé que par délibération en date du 30 mars 2023, le Conseil de Communauté a repris par anticipation les résultats de l'exercices 2022 du budget général et des budgets annexes.

Aussi, il est proposé à l'assemblée délibérante d'affecter les résultats 2022 du budget principal et des douze budgets annexes suivant les tableaux ci-dessous.

BUDGET GENERAL - RESULTATS DEFINITIFS 2022

	Investissement	Fonctionnement	Total
Résultats années antérieures reportés	-1 485 648,40	398 468,28	-1 087 180,12
Exécution budgétaire 2022			
Dépenses	1 674 845,13	5 666 275,30	7 341 120,43
Recettes	2 082 959,84	5 813 953,32	7 896 913,16
Résultat 2022	408 114,71	147 678,02	555 792,73
Résultat brut	-1 077 533,69	546 146,30	-531 387,39
Restes à réaliser Dépenses	0,00		
Restes à réaliser Recettes	813 770,57		
Solde Restes à réaliser	813 770,57		
Résultat net	-263 763,12	546 146,30	282 383,18

AFFECTATION DES RESULTATS EN 2023		
c/002 Résultat de fonctionnement reporté (RF)		282 383,18
c/001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (DI)	-1 077 533,69	
c/1068 Excédents de fonctionnement capitalisés (RI)	263 763,12	

BUDGET ASSAINISSEMENT - RESULTATS DEFINITIFS 2022

	Investissement	Fonctionnement	Total
Résultats années antérieures reportés	1 787 797,37	382 078,94	2 169 876,31
Exécution budgétaire 2022			
Dépenses	523 942,74	838 540,70	1 362 483,44
Recettes	841 001,27	783 555,73	1 624 557,00
Résultat 2022	317 058,53	-54 984,97	262 073,56
Résultat brut	2 104 855,90	327 093,97	2 431 949,87
Restes à réaliser Dépenses			
Restes à réaliser Recettes			
Solde Restes à réaliser	0,00		
Résultat net	2 104 855,90	327 093,97	2 431 949,87

AFFECTATION DES RESULTATS EN 2023			
c/002 Résultat de fonctionnement reporté (RF)		327 093,97	
c/001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (RI)	2 104 855,90		
c/1068 Excédents de fonctionnement capitalisés (RI)	0,00		

BUDGET EAU - RESULTATS DEFINITIFS 2022

	Investissement	Fonctionnement	Total
Résultats années antérieures reportés	-642 117,76	605 211,03	-36 906,73
Exécution budgétaire 2022			
Dépenses	1 220 380,74	295 963,97	1 516 344,71
Recettes	1 274 987,56	400 876,80	1 675 864,36
Résultat 2022	54 606,82	104 912,83	159 519,65
Résultat brut	-587 510,94	710 123,86	122 612,92
Restes à réaliser Dépenses			
Restes à réaliser Recettes			
Solde Restes à réaliser	0,00		
Résultat net	-587 510,94	710 123,86	122 612,92

AFFECTATION DES RESULTATS EN 2023			
c/002 Résultat de fonctionnement reporté (RF)		122 612,92	
c/001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (DI)	-587 510,94		
c/1068 Excédents de fonctionnement capitalisés (RI)	587 510,94		

RESULTATS
BUDGET ESPACES ENTREPRISES WESSERLING - RESULTATS
DEFINITIFS 2022

	Investissement	Fonctionnement	Total
Résultats années antérieures reportés	-118 260,19	0,00	-118 260,19
Exécution budgétaire 2022			
Dépenses	667 892,09	1 023 002,22	1 690 894,31
Recettes	682 828,86	1 028 834,79	1 711 663,65
Résultat 2022	14 936,77	5 832,57	20 769,34
Résultat brut	-103 323,42	5 832,57	-97 490,85
Restes à réaliser Dépenses			
Restes à réaliser Recettes			
Solde Restes à réaliser	0,00		
Résultat net	-103 323,42	5 832,57	-97 490,85

AFFECTATION DES RESULTATS EN 2023			
c/002 Résultat de fonctionnement reporté (RF)			
c/001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (DI)	-103 323,42		
c/1068 Excédents de fonctionnement capitalisés (RI)	5 832,57		

BUDGET ESPACES GROS ROMAN - RESULTATS DEFINITIFS 2022

	Investissement	Fonctionnement	Total
Résultats années antérieures reportés	-316 646,61	-2,39	-316 649,00
Exécution budgétaire 2022			
Dépenses	371 383,10	358 451,27	729 834,37
Recettes	352 779,77	358 451,27	711 231,04
Résultat 2022	-18 603,33	0,00	-18 603,33
Résultat brut	-335 249,94	-2,39	-335 252,33
Restes à réaliser Dépenses			
Restes à réaliser Recettes			
Solde Restes à réaliser	0,00		
Résultat net	-335 249,94	-2,39	-335 252,33

AFFECTATION DES RESULTATS EN 2023			
c/002 Résultat de fonctionnement reporté (DF)		-2,39	
c/001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (DI)	-335 249,94		
c/1068 Excédents de fonctionnement capitalisés (RI)			

BUDGET ENFANCE JEUNESSE - RESULTATS DEFINITIFS 2022

	Investissement	Fonctionnement	Total
Résultats années antérieures reportés	74 628,83	-106 753,99	-32 125,16
Exécution budgétaire 2022			
Dépenses	148 239,25	1 366 474,98	1 514 714,23
Recettes	112 458,86	1 237 494,28	1 349 953,14
Résultat 2022	-35 780,39	-128 980,70	-164 761,09
Résultat brut	38 848,44	-235 734,69	-196 886,25
Restes à réaliser Dépenses			
Restes à réaliser Recettes			
Solde Restes à réaliser	0,00		
Résultat net	38 848,44	-235 734,69	-196 886,25

AFFECTATION DES RESULTATS EN 2023			
c/002 Résultat de fonctionnement reporté (RF)		-235 734,69	
c/001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (RI)	38 848,44		
c/1068 Excédents de fonctionnement capitalisés (RI)	0,00		

BUDGET MAIN D'ŒUVRE FORESTIERE - RESULTATS DEFINITIFS 2022

	Investissement	Fonctionnement	Total
Résultats années antérieures reportés		-30 505,60	-30 505,60
Exécution budgétaire 2022			
Dépenses		233 995,23	233 995,23
Recettes		273 868,47	273 868,47
Résultat 2022	0,00	39 873,24	39 873,24
Résultat brut	0,00	9 367,64	9 367,64
Restes à réaliser Dépenses			
Restes à réaliser Recettes			
Solde Restes à réaliser	0,00		
Résultat net	0,00	9 367,64	9 367,64

AFFECTATION DES RESULTATS EN 2023			
c/002 Résultat de fonctionnement reporté (RF)		9 367,64	
c/001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (DI)	0,00		
c/1068 Excédents de fonctionnement capitalisés (RI)	0,00		

BUDGET PARC MALMERPACH - RESULTATS DEFINITIFS

	Investissement	Fonctionnement	Total
Résultats années antérieures reportés	-417 102,53	0,00	-417 102,53
Exécution budgétaire 2022			
Dépenses	584 843,02	167 156,29	751 999,31
Recettes	700 194,08	200 416,19	900 610,27
Résultat 2022	115 351,06	33 259,90	148 610,96
Résultat brut	-301 751,47	33 259,90	-268 491,57
Restes à réaliser Dépenses	0,00		
Restes à réaliser Recettes	0,00		
Solde Restes à réaliser	0,00		
Résultat net	-301 751,47	33 259,90	-268 491,57

AFFECTATION DES RESULTATS EN 2023			
c/002 Résultat de fonctionnement reporté (RF)			
c/001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (DI)	-301 751,47		
c/1068 Excédents de fonctionnement capitalisés (RI)	33 259,90		

BUDGET HYDRA - RESULTATS DEFINITIFS 2022

	Investissement	Fonctionnement	Total
Résultats années antérieures reportés	-348 430,44	-3 743,61	-352 174,05
Exécution budgétaire 2022			
Dépenses	41 666,68	100 730,15	142 396,83
Recettes	390 195,20	90 126,00	480 321,20
Résultat 2022	348 528,52	-10 604,15	337 924,37
Résultat brut	98,08	-14 347,76	-14 249,68
Restes à réaliser Dépenses			
Restes à réaliser Recettes			
Solde Restes à réaliser	0,00		
Résultat net	98,08	-14 347,76	-14 249,68

AFFECTATION DES RESULTATS EN 2023			
c/002 Résultat de fonctionnement reporté (DF)		-14 347,76	
c/001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (RI)	98,08		
c/1068 Excédents de fonctionnement capitalisés (RI)	0,00		

BUDGET ORDURES MENAGERES - RESULTATS DEFINITIFS 2022

	Investissement	Fonctionnement	Total
Résultats années antérieures reportés	55 601,25	188 287,50	243 888,75
Exécution budgétaire 2022			
Dépenses	95 363,57	1 713 747,19	1 809 110,76
Recettes	67 309,70	1 859 231,85	1 926 541,55
Résultat 2022	-28 053,87	145 484,66	117 430,79
Résultat brut	27 547,38	333 772,16	361 319,54
Restes à réaliser Dépenses			
Restes à réaliser Recettes			
Solde Restes à réaliser	0,00		
Résultat net	27 547,38	333 772,16	361 319,54

AFFECTATION DES RESULTATS EN 2023			
c/002 Résultat de fonctionnement reporté (RF)		333 772,16	
c/001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (RI)	27 547,38		
c/1068 Excédents de fonctionnement capitalisés (RI)	0,00		

BUDGET SAIC - RESULTATS DEFINITIFS 2022

	Investissement	Fonctionnement	Total
Résultats années antérieures reportés	323 622,66	323 424,22	647 046,88
Exécution budgétaire 2022			
Dépenses	121 155,56	262 641,16	383 796,72
Recettes	50 958,00	360 261,92	411 219,92
Résultat 2022	-70 197,56	97 620,76	27 423,20
Résultat brut	253 425,10	421 044,98	674 470,08
Restes à réaliser Dépenses	0,00		
Restes à réaliser Recettes	0,00		
Solde Restes à réaliser	0,00		
Résultat net	253 425,10	421 044,98	674 470,08

AFFECTATION DES RESULTATS EN 2023			
c/002 Résultat de fonctionnement reporté (RF)		421 044,98	
c/001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (RI)	253 425,10		
c/1068 Excédents de fonctionnement capitalisés (RI)	0,00		

BUDGET SPANC - RESULTATS DEFINITIFS 2022

	Investissement	Fonctionnement	Total
Résultats années antérieures reportés	0,00	11 680,73	11 680,73
Exécution budgétaire 2022			
Dépenses	0,00	32 112,00	32 112,00
Recettes	0,00	63 360,00	63 360,00
Résultat 2022	0,00	31 248,00	31 248,00
Résultat brut	0,00	42 928,73	42 928,73
Restes à réaliser Dépenses	0,00		
Restes à réaliser Recettes	0,00		
Solde Restes à réaliser	0,00		
Résultat net	0,00	42 928,73	42 928,73

AFFECTATION DES RESULTATS EN 2023			
c/002 Résultat de fonctionnement reporté (RF)		42 928,73	
c/001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (DI)	0,00		
c/1068 Excédents de fonctionnement capitalisés (RI)	0,00		

BUDGET ZAC KLEINAU - RESULTATS DEFINITIFS 2022

	Investissement	Fonctionnement	Total
Résultats années antérieures reportés	-520 643,35	-36 172,99	-556 816,34
Exécution budgétaire 2022			
Dépenses	165 143,52	165 143,52	330 287,04
Recettes	135 716,38	165 143,52	300 859,90
Résultat 2022	-29 427,14	0,00	-29 427,14
Résultat brut	-550 070,49	-36 172,99	-586 243,48
Restes à réaliser Dépenses	0,00		
Restes à réaliser Recettes	0,00		
Solde Restes à réaliser	0,00		
Résultat net	-550 070,49	-36 172,99	-586 243,48

AFFECTATION DES RESULTATS EN 2023			
c/002 Résultat de fonctionnement reporté (DF)		-36 172,99	
c/001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (DI)	-550 070,49		
c/1068 Excédents de fonctionnement capitalisés (RI)			

Le Conseil de Communauté,

Après avoir entendu et arrêté les comptes administratifs 2022 du budget principal et des douze budgets annexes de la Communauté de Communes,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2311-5 et R.2311-11 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE d'approuver et d'affecter définitivement les résultats de fonctionnement 2022, tels que présentés ;

CHARGE le Président ou son représentant de signer toutes les pièces correspondantes.

La secrétaire de séance



Doris JAEGGY

Pour extrait conforme :

Le Président



Cyrille AST



Voix POUR : 33

Voix CONTRE :

ABSTENTION :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-246800205-20230629-DEL23_036-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE SAINT-AMARIN**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES****SEANCE DU 29 juin 2023
sous la Présidence de M. Cyrille AST**

L'an deux mille vingt-trois, le 29 juin, le Conseil Communautaire, était réuni au siège de la Communauté des Communes à Saint-Amarin, après convocations légales en date du 23 juin 2023.

Conseillers en fonction : 37
 Conseillers présents : 23
 Conseillers absents : 14 dont 10 avec procuration
 Nombre de votants : 33

Etaient présents : tous les membres, sauf étant excusés : Jean-Jacques SITTER, Nadine ALBRECHT Claude KIRCHHOFER, José SCHRUFFENEGGER, Jean-Marie GRUNENWALD, Nathalie BARRAUD, Christiane WEISS, Eric ARNOULD, Charles WEHRLIN, Caroline ECKERLIN DOPPLER et absent : Benjamin LUDWIG, Jeanne STOLTZ-NAWROT, Florent ARNOLD, Rodolphe TROMBINI.

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement à :

Jean-Jacques SITTER	à	Doris JAEGGY
Nadine ALBRECHT	à	Romain NUCCELLI
Claude KIRCHHOFER	à	Gérard FOURNIER
José SCHRUFFENEGGER	à	Didier LOUVET
Jean-Marie GRUNENWALD	à	Caroline ZAGALA
Nathalie BARRAUD	à	Marie-Christine LOCATELLI
Christiane WEISS	à	Jean-Luc SCHERLEN
Eric ARNOULD	à	Jean-Léon TACQUARD
Charles WEHRLIN	à	Cyrille AST
Caroline ECKERLIN DOPPLER	à	Nadine SPETZ

DEL2023-037 DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET ENFANCE-JEUNESSE

Monsieur AST, Président, indique que les inscriptions de crédit à ce budget doivent être modifiées comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	BUDGET PRIMITIF	DECISION MODIFICATIVE N°1	BP + DM
Chapitre 002	Résultat de fonctionnement reporté	252 089,71	-16 355,02	235 734,69
002	Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	252 089,71	-16 355,02	235 734,69
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	2 000,00	2 000,00	4 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	2 000,00	4 000,00
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	4 500,00	500,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 500,00	500,00	5 000,00
	TOTAL	258 589,71	-13 855,02	244 734,69

	RECETTES	BUDGET PRIMITIF	DECISION MODIFICATIVE N°1	BP + DM
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	138 917,00	-13 855,02	125 061,98
70623	Prestation de service reçue de la CAF	138 917,00	-13 855,02	125 061,98
	TOTAL	138 917,00	-13 855,02	125 061,98

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES	BUDGET PRIMITIF	DECISION MODIFICATIVE N°1	BP + DM
Chapitre 20	Immobilisation incorporelles	18 000,00	-9 000,00	9 000,00
2031	Frais d'études	18 000,00	-9 000,00	9 000,00
Chapitre 204	Subventions d'équipement versées	7 118,00	8 307,00	15 425,00
2041412	Communes du GFP - Bâtim ents et installations	7 118,00	8 307,00	15 425,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	41 766,44	693,00	42 459,44
2188	Autres immobilisations corporelles	41 766,44	693,00	42 459,44
	TOTAL	66 884,44	0,00	66 884,44

Le Conseil Communautaire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 1612-11 ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la présente décision modificative N°1 du budget annexe ENFANCE - JEUNESSE telle que présentée ci-dessus.

La secrétaire de séance



Doris JAEGGY

Pour extrait conforme :

Le Président



Cyrille AST



Voix POUR : 33
Voix CONTRE :
ABSTENTION :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-246800205-20230629-DEL23_037-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE SAINT-AMARIN**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES****SEANCE DU 29 juin 2023
sous la Présidence de M. Cyrille AST**

L'an deux mille vingt-trois, le 29 juin, le Conseil Communautaire, était réuni au siège de la Communauté des Communes à Saint-Amarin, après convocations légales en date du 23 juin 2023.

Conseillers en fonction : 37
 Conseillers présents : 23
 Conseillers absents : 14 dont 10 avec procuration
 Nombre de votants : 33

Etaient présents : tous les membres, sauf étant excusés : Jean-Jacques SITTER, Nadine ALBRECHT Claude KIRCHHOFER, José SCHRUFFENEGGER, Jean-Marie GRUNENWALD, Nathalie BARRAUD, Christiane WEISS, Eric ARNOULD, Charles WEHRLIN, Caroline ECKERLIN DOPPLER et absent : Benjamin LUDWIG, Jeanne STOLTZ-NAWROT, Florent ARNOLD, Rodolphe TROMBINI.

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement à :

Jean-Jacques SITTER	à	Doris JAEGGY
Nadine ALBRECHT	à	Romain NUCCELLI
Claude KIRCHHOFER	à	Gérard FOURNIER
José SCHRUFFENEGGER	à	Didier LOUVET
Jean-Marie GRUNENWALD	à	Caroline ZAGALA
Nathalie BARRAUD	à	Marie-Christine LOCATELLI
Christiane WEISS	à	Jean-Luc SCHERLEN
Eric ARNOULD	à	Jean-Léon TACQUARD
Charles WEHRLIN	à	Cyrille AST
Caroline ECKERLIN DOPPLER	à	Nadine SPETZ

DEL2023-038 MODIFICATION DES TARIFS PERISCOLAIRE

Monsieur Charles WEHRLIN, Vice-Président délégué aux Services à la Population, rappelle que les tarifs de l'accueil périscolaire (sur les temps de midi, du soir et les mercredis) ont été revus en septembre 2022 avec une prise d'effet au 1^{er} janvier 2023.

Il est proposé de revoir ces tarifs en fonction de l'évolution de l'indice INSEE des prix de la consommation hors-tabac entre septembre 2022 et avril 2023.

Ainsi, les tarifs ont été établis à partir de 7 quotients familiaux (répartition basée sur les quotients des familles actuelles).

Pour les familles fournissant les repas et/ou goûters de leur enfant allergique, il convient de les déduire du prix de la journée.

Ainsi il est proposé de fixer le prix du repas à 5,20 € et celui du goûter à 1,00 €.

Les nouveaux tarifs pourraient être appliqués dès la rentrée scolaire de septembre 2023.

	Tarifs au 1/01/2023	Tarifs proposés au 1/09/2023	Evolution	
Repas	4,60 €	5,20 €	0,60 €	13,04%
Goûter	0,90 €	1,00 €	0,10 €	11,11%

TARIFS ACCUEIL PERISCOLAIRE

TARIFS au 1er janvier 2023

Quotient CAF	MIDI	SOIR	Journée complète
1 - 450	6,20 €	3,50 €	9,40 €
451 - 750	6,80 €	4,00 €	10,50 €
751 - 900	7,10 €	4,50 €	11,40 €
901 - 1200	7,50 €	5,00 €	12,20 €
1201 - 1500	8,00 €	5,50 €	13,20 €
1501 - 1999	8,50 €	5,80 €	14,00 €
> 1999	9,00 €	6,00 €	14,70 €

PROPOSITION TARIFS au 1er septembre 2023

Quotient CAF	MIDI	SOIR	Journée complète
1 - 450	6,70 €	3,70 €	10,00 €
451 - 750	7,30 €	4,20 €	11,20 €
751 - 900	7,60 €	4,80 €	12,20 €
901 - 1200	8,00 €	5,30 €	13,00 €
1201 - 1500	8,60 €	5,80 €	14,10 €
1501 - 1999	9,10 €	6,10 €	14,90 €
> 1999	9,60 €	6,30 €	15,70 €

EVOLUTION

Quotient CAF	MIDI		SOIR		Journée complète	
1 - 450	0,50 €	8,1%	0,20 €	5,7%	0,60 €	6,4%
451 - 750	0,50 €	7,4%	0,20 €	5,0%	0,70 €	6,7%
751 - 900	0,50 €	7,0%	0,30 €	6,7%	0,80 €	7,0%
901 - 1200	0,50 €	6,7%	0,30 €	6,0%	0,80 €	6,6%
1201 - 1500	0,60 €	7,5%	0,30 €	5,5%	0,90 €	6,8%
1501 - 1999	0,60 €	7,1%	0,30 €	5,2%	0,90 €	6,4%
> 1999	0,60 €	6,7%	0,30 €	5,0%	1,00 €	6,8%

TARIFS MERCREDI RECREATIFS

TARIFS au 1er janvier 2023

Quotient CAF	MATIN + REPAS	APRES-MIDI	Journée complète
0 - 750	9,40 €	5,70 €	15,00 €
751 - 1200	9,70 €	6,00 €	15,50 €
1201 - 1900	10,30 €	6,50 €	16,50 €
> 1900	10,60 €	6,80 €	17,00 €

PROPOSITION TARIFS au 1er septembre 2023

Quotient CAF	MATIN + REPAS	APRES-MIDI	Journée complète
0 - 750	10,00 €	6,00 €	16,00 €
751 - 1200	10,40 €	6,30 €	16,50 €
1201 - 1900	11,00 €	6,90 €	17,60 €
> 1900	11,30 €	7,20 €	18,10 €

EVOLUTION

Quotient CAF	MATIN + REPAS		APRES-MIDI		Journée complète	
0 - 750	0,60 €	6,4%	0,30 €	5,3%	1,00 €	6,7%
751 - 1200	0,70 €	7,2%	0,30 €	5,0%	1,00 €	6,5%
1201 - 1900	0,70 €	6,8%	0,40 €	6,2%	1,10 €	6,7%
> 1900	0,70 €	6,6%	0,40 €	5,9%	1,10 €	6,5%

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L1612-1 ;

VU l'avis favorable du comité de pilotage en date du 15 juin 2023 ;

VU l'avis favorable du Bureau en date du 15 juin 2023 ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la proposition de revalorisation des tarifs pour l'accueil du périscolaire tel que présenté ci-dessus ;

DIT que ces tarifs s'appliqueront à compter du 1/09/2023.

La secrétaire de séance



Doris JAEGGY

Pour extrait conforme :

Le Président



Cyrille AST



Voix POUR : 33
Voix CONTRE :
ABSTENTION :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-246800205-20230629-DEL23_038-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE SAINT-AMARIN**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES****SEANCE DU 29 juin 2023
sous la Présidence de M. Cyrille AST**

L'an deux mille vingt-trois, le 29 juin, le Conseil Communautaire, était réuni au siège de la Communauté des Communes à Saint-Amarin, après convocations légales en date du 23 juin 2023.

Conseillers en fonction : 37
 Conseillers présents : 23
 Conseillers absents : 14 dont 10 avec procuration
 Nombre de votants : 33

Etaient présents : tous les membres, sauf étant excusés : Jean-Jacques SITTER, Nadine ALBRECHT Claude KIRCHHOFER, José SCHRUFFENEGGER, Jean-Marie GRUNENWALD, Nathalie BARRAUD, Christiane WEISS, Eric ARNOULD, Charles WEHRLIN, Caroline ECKERLIN DOPPLER et absent : Benjamin LUDWIG, Jeanne STOLTZ-NAWROT, Florent ARNOLD, Rodolphe TROMBINI.

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement à :

Jean-Jacques SITTER	à	Doris JAEGGY
Nadine ALBRECHT	à	Romain NUCCELLI
Claude KIRCHHOFER	à	Gérard FOURNIER
José SCHRUFFENEGGER	à	Didier LOUVET
Jean-Marie GRUNENWALD	à	Caroline ZAGALA
Nathalie BARRAUD	à	Marie-Christine LOCATELLI
Christiane WEISS	à	Jean-Luc SCHERLEN
Eric ARNOULD	à	Jean-Léon TACQUARD
Charles WEHRLIN	à	Cyrille AST
Caroline ECKERLIN DOPPLER	à	Nadine SPETZ

DEL2023-039 MODIFICATION DES TARIFS POUR L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Monsieur Charles WEHRLIN, Vice-Président délégué aux Services à la Population, rappelle que les tarifs des activités extrascolaires (se déroulant à la journée lors des vacances scolaires ou en séjours avec hébergement) ont été revus lors du Conseil Communautaire du 25 novembre 2021 pour application au 1^{er} septembre 2022.

Il rappelle également que le Conseil Communautaire avait validé le principe d'une indexation annuelle sur la base de l'indice INSEE des prix à la consommation hors tabac.

Il est donc proposé de revoir les tarifs en fonction du dernier indice publié par l'INSEE, soit avril 2023.

De plus, pour les familles fournissant les repas et/ou goûters de leur enfant allergique, il convient de les déduire du prix de la journée.

Ainsi il est proposé de fixer le prix du repas à 5,20 € et celui du goûter à 1,00 €.

Les nouveaux tarifs pourraient être appliqués dès la rentrée scolaire de septembre 2023.

	Tarifs au 1/09/2022	Tarifs proposés au 1/09/2023	Evolution	
Repas	4,60 €	5,20 €	0,60 €	13,04%
Goûter	0,90 €	1,00 €	0,10 €	11,11%

TARIFS DES SEJOURS

TARIFS 2022

Quotient CAF	CC	hors CC
0 - 750	30,00 €	39,00 €
751 - 1 200	32,00 €	41,00 €
1 201 - 1 900	35,00 €	45,00 €
> 1 900	40,00 €	52,00 €

Proposition tarifs au 1er septembre 2023

Quotient CAF	CC	hors CC
0 - 750	33,00 €	42,90 €
751 - 1 200	35,20 €	45,10 €
1 201 - 1 900	38,50 €	49,50 €
> 1 900	44,00 €	57,20 €

Evolution

Quotient CAF	CC		hors CC	
0 - 750	3,00 €	10,0%	3,90 €	10,0%
751 - 1 200	3,20 €	10,0%	4,10 €	10,0%
1 201 - 1 900	3,50 €	10,0%	4,50 €	10,0%
> 1 900	4,00 €	10,0%	5,20 €	10,0%

TARIFS VACANCES

TARIFS 2022

Quotient CAF	CC	hors CC
0 - 750	15,00 €	19,50 €
751 - 1 200	15,50 €	20,15 €
1 201 - 1 900	16,50 €	21,45 €
> 1 900	17,00 €	22,10 €

Proposition tarifs au 1er septembre 2023

Quotient CAF	CC	hors CC
0 - 750	16,50 €	20,90 €
751 - 1 200	17,10 €	22,00 €
1 201 - 1 900	18,20 €	23,10 €
> 1 900	18,70 €	24,20 €

Evolution

Quotient CAF	CC		hors CC	
0 - 750	1,50 €	10,0%	1,40 €	7,2%
751 - 1 200	1,60 €	10,3%	1,85 €	9,2%
1 201 - 1 900	1,70 €	10,3%	1,65 €	7,7%
> 1 900	1,70 €	10,0%	2,10 €	9,5%

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L1612-1 ;

VU l'avis favorable du comité consultatif en date du 5 juin 2023 ;

VU l'avis favorable du Bureau en date du 15 juin 2023 ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la proposition de revalorisation des tarifs pour l'accueil du périscolaire tel que présenté ci-dessus ;

DIT que ces tarifs s'appliqueront à compter du 1/09/2023.

La secrétaire de séance



Doris JAEGGY

Pour extrait conforme :

Le Président



Cyrille AST



Voix POUR : 33
Voix CONTRE :
ABSTENTION :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-246800205-20230629-DEL23_039-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE SAINT-AMARIN**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES****SEANCE DU 29 juin 2023
sous la Présidence de M. Cyrille AST**

L'an deux mille vingt-trois, le 29 juin, le Conseil Communautaire, était réuni au siège de la Communauté des Communes à Saint-Amarin, après convocations légales en date du 23 juin 2023.

Conseillers en fonction : 37
Conseillers présents : 23
Conseillers absents : 14 dont 10 avec procuration
Nombre de votants : 33

Etaient présents : tous les membres, sauf étant excusés : Jean-Jacques SITTER, Nadine ALBRECHT Claude KIRCHHOFER, José SCHRUFFENEGGER, Jean-Marie GRUNENWALD, Nathalie BARRAUD, Christiane WEISS, Eric ARNOULD, Charles WEHRLIN, Caroline ECKERLIN DOPPLER et absent : Benjamin LUDWIG, Jeanne STOLTZ-NAWROT, Florent ARNOLD, Rodolphe TROMBINI.

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement à :

Jean-Jacques SITTER	à	Doris JAEGGY
Nadine ALBRECHT	à	Romain NUCCELLI
Claude KIRCHHOFER	à	Gérard FOURNIER
José SCHRUFFENEGGER	à	Didier LOUVET
Jean-Marie GRUNENWALD	à	Caroline ZAGALA
Nathalie BARRAUD	à	Marie-Christine LOCATELLI
Christiane WEISS	à	Jean-Luc SCHERLEN
Eric ARNOULD	à	Jean-Léon TACQUARD
Charles WEHRLIN	à	Cyrille AST
Caroline ECKERLIN DOPPLER	à	Nadine SPETZ

**DEL2023-040 PROJET DE REQUALIFICATION DE LA FRICHE INDUSTRIELLE
INTERGLAS A MALMERSPACH**

[Présentation préalable de l'Avant-Projet Définitif au bureau communautaire]

M. AST rappelle les enjeux autour de la requalification de la friche industrielle Interglas à Malmerspach dont les objectifs sont les suivants :

- Réhabiliter une ancienne friche industrielle, qui est actuellement une verue paysagère et redonner vie à un site à l'abandon,
- Produire un projet mixte mêlant économie, habitat et services sans consommer d'espaces naturels ou agricoles et en réutilisant le maximum de matériaux site (bilan carbone de l'opération),
- Créer des locaux qui permettront d'accueillir de nouvelles entreprises et services sur le territoire,
- Produire des logements susceptibles d'attirer de nouveaux habitants sur le secteur,
- Améliorer l'offre locative et les possibilités d'accession à la propriété,
- Développer les énergies renouvelables et diminuer le recours aux énergies fossiles,
- Inscrire ce projet de requalification dans une démarche vertueuse de développement et d'aménagement durable.
- Prendre en compte l'adaptation au changement climatique avec notamment la « désimperméabilisation » de plusieurs milliers de m² ou encore la récupération d'eau pluviale pour les jardins.

La phase d'avant-projet définitif (APD) est présentée aux membres du bureau.

UN PROJET DIVISE EN TROIS TRANCHES

Ce projet de réhabilitation de friche industrielle se déclinera en 3 tranches :

- Tranche 1 (2023-2024) : travaux préparatoires communs (déconstruction, dépollution, réseaux, chaufferie collective biomasse...),
- Tranche 2 (2023-2024) : économique (locaux d'activités artisanaux, tertiaires et de services),
- Tranche 3 (2024-2025) : habitat (36 logements + espaces verts communs)

PLAN DE FINANCEMENT – TRANCHE 1

Précision : montants **H.T.**

IMPORTANT : Les postes de dépenses à détailler ci-dessous doivent correspondre aux thématiques retenues.

DÉPENSES (1)	MONTANT	RESSOURCES	MONTANT	%
DEPOLLUTION	213 500,00 €	Aides publiques :		
DEMOLITION	1 097 770,00 €	Union européenne (2)		0,00 %
RESEAUX	572 614,00 €	État - Dotation de soutien à l'investissement public 2023	392 639	15,00 %
CHAUFFERIE COLLECTIVE	429 800,00 €	État - DETR		0,00 %
MAITRISE D'ŒUVRE	303 907,00 €	État - FNADT (2)	392 639	15,00 %
		État - Fond vert	916 157	35,00 %
		Collectivités territoriales :		
		- Région	392 639	15,00 %
		- Collectivité Européenne d'Alsace (CEA)		0,00 %
		- Groupement de communes (EPCI, PETR...)		0,00 %
		- Autres : établissement public, aides publiques indirectes (2)	0	0,00 %
		Sous-total Aides publiques	2 094 073	80,00 %
		Auto-financement :		
		- Fonds propres		0,00 %
		- Emprunts (2)		0,00 %
		Autres (2)		0,00 %
		sous-total	523 518	20,00 %
TOTAL	2 617 591	TOTAL :	2 617 591	80,00 %

(1) Recettes générées par l'investissement à déduire s'il y a lieu

(2) A préciser

Attention : les travaux en régie ne sont pas éligibles

Le service instructeur vérifiera l'existence des cofinancements publics présentés dans le cadre de l'opération tout au long de la réalisation de celle-ci.

PLAN DE FINANCEMENT – TRANCHE 2

REHABILITATION DE LA FRICHE INDUSTRIELLE INTERGLAS A MALMERSPACH

TRANCHE 2 : opération économique

Précision : montants **H.T.**

IMPORTANT : Les postes de dépenses à détailler ci-dessous doivent correspondre aux thématiques retenues.

DÉPENSES (1)	MONTANT	RESSOURCES	MONTANT	%
		Aides publiques :		
Démolition	115 492 €	Union européenne (2)		
Clos - Couvert	1 450 196 €	État - Dotation de soutien à l'investissement public		
Lots techniques	274 470 €	État - DETR	1 239 905 €	40 %
ENR - Aménagements extérieurs	534 162 €	État - Fonds Vert (2)		
Lots de finition	290 688 €	État - FNADT (2)		
Honoraires, maîtrise d'œuvre, frais annexes, aléas,	434 754 €	Collectivités territoriales :		
		- Région Grand-Est	1 239 905 €	40 %
		- Collectivité Européenne d'Alsace (CEA)		
		- Groupement de communes (EPCI, PETR...)		
		- Autres : établissement public, aides publiques indirectes (2)		
		Sous-total Aides publiques	2 479 810 €	80 %
		Auto-financement :		
		- Fonds propres		
		- Emprunts (2)	619 952 €	20 %
		Autres (2)		
		sous-total	619 952 €	20 %
TOTAL	3 099 762	TOTAL :	3 099 762 €	100 %

Pour rappel, ce volet économique prévoit la création de 2 000 m² de locaux à destination des artisans et PME (répartis en 7 lots) ainsi que la réhabilitation d'un bâtiment à vocation tertiaire ou de services de 800 m².

PROPOSITION DE MONTAGE FINANCIER DE LA PARTIE LOGEMENT – TRANCHE 3

Un bilan financier est réalisé dans le cadre de la vente des logements en lots « bruts », c'est-à-dire réalisés avec le clos/couvert, l'isolation des murs, des sols et de la toiture et les fourreaux d'attente des différents réseaux (eau, électricité, télécom, chauffage).

Pour que l'opération soit à l'équilibre, environ 40 à 50% de subventions seront nécessaires.

Le Conseil de Communauté,

VU l'avis favorable du Bureau du 18 avril 2023 ;

Après en avoir délibéré,

VALIDE le projet de réhabilitation de la friche industrielle interglas à malmerspach et la répartition par tranche ;

VALIDE le plan de financement prévisionnel par tranche sous réserve d'une validation financière et de la capacité de financement de la collectivité ainsi que des financements obtenus ;

AUTORISE le Président, à signer les documents relatifs à cette décision.

La secrétaire de séance



Doris JAEGGY

Voix POUR : 33
Voix CONTRE :
ABSTENTION :

Pour extrait conforme :

Le Président



Cyrille AST



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-246800205-20230629-DEL23_040-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE SAINT-AMARIN**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES****SEANCE DU 29 juin 2023
sous la Présidence de M. Cyrille AST**

L'an deux mille vingt-trois, le 29 juin, le Conseil Communautaire, était réuni au siège de la Communauté des Communes à Saint-Amarin, après convocations légales en date du 23 juin 2023.

Conseillers en fonction : 37
Conseillers présents : 23
Conseillers absents : 14 dont 10 avec procuration
Nombre de votants : 33

Etaient présents : tous les membres, sauf étant excusés : Jean-Jacques SITTER, Nadine ALBRECHT Claude KIRCHHOFER, José SCHRUFFENEGGER, Jean-Marie GRUNENWALD, Nathalie BARRAUD, Christiane WEISS, Eric ARNOULD, Charles WEHRLIN, Caroline ECKERLIN DOPPLER et absent : Benjamin LUDWIG, Jeanne STOLTZ-NAWROT, Florent ARNOLD, Rodolphe TROMBINI.

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement à :

Jean-Jacques SITTER	à	Doris JAEGGY
Nadine ALBRECHT	à	Romain NUCCELLI
Claude KIRCHHOFER	à	Gérard FOURNIER
José SCHRUFFENEGGER	à	Didier LOUVET
Jean-Marie GRUNENWALD	à	Caroline ZAGALA
Nathalie BARRAUD	à	Marie-Christine LOCATELLI
Christiane WEISS	à	Jean-Luc SCHERLEN
Eric ARNOULD	à	Jean-Léon TACQUARD
Charles WEHRLIN	à	Cyrille AST
Caroline ECKERLIN DOPPLER	à	Nadine SPETZ

**DEL2023-041 PROJET DE REQUALIFICATION DE LA FRICHE INDUSTRIELLE DE
WILDENSTEIN**

M. MARINONI présente l'avancée du projet de requalification de la friche industrielle de Wildenstein :

HISTORIQUE DES ETUDES ET TRAVAUX REALISES

Entre avril et novembre 2022, le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges a lancé une **résidence d'architecture** dont l'objectif était de définir les premières orientations de projet et les enjeux principaux de la réhabilitation de la friche industrielle de Wildenstein. Cette étude a relevé plusieurs scénarii avec des fonctions différentes. Les fonctions principales qui ont été retenues à l'étude sont les suivantes :

- **TOURISME** : développer l'hébergement touristique de groupe (type gîte de groupe, auberge de jeunesse) et valoriser les activités touristiques existantes aux alentours,
- **ECONOMIE** : développer les activités économiques permettant notamment la valorisation du bois local afin de pérenniser une filière en circuit court
- **ASSOCIATIF** : permettre le développement d'activités associatives dédiées aux habitants du territoire, notamment de la commune de WILDENSTEIN.

A ce jour, des travaux de déblaiement, de tri et de dépollution de surface ont été réalisés. Les travaux de sécurisation n'ont pas encore été réalisés mais il y a urgence à agir sur certains bâtiments (ancien tissage).

ETUDES ET TRAVAUX EN COURS

En janvier 2023, une étude de faisabilité pour la réhabilitation de la micro-centrale hydro électrique a été validée pour un montant de 5350€ HT.

En février 2023, la Communauté de Communes travaille avec le PETR du Pays Thur Doller afin de définir un diagnostic touristique pour affiner les besoins en hébergement et les typologies manquantes dans la vallée. Le résultat du diagnostic est prévu pour l'été 2023.

En avril 2023, une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) « Friche », financée en intégralité par la Région Grand Est, permettra d'approfondir les solutions de réhabilitation techniques et fonctionnelles en prenant en compte la sécurisation, la dépollution et la réhabilitation. Le résultat de l'étude est prévu pour l'été 2023.

En juin 2023, la Communauté de Communes lancera un Appel à Projets sur la base de toutes les études réalisées afin de repérer les différents acteurs qui pourront être partie prenante du projet (associations, entreprises, artisans, particuliers, etc...). Le résultat de cet Appel à Projet est prévu en hiver 2023.

La phase opérationnelle démarrera début 2024 avec un accompagnement du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges et des différents acteurs lauréats de l'Appel à Projet.

Toutefois, des travaux de sécurisation et d'éventuelles dépollution seront à prévoir en amont pour maintenir à minima l'état du site et le rendre praticable et visitable.

Il est à préciser que la commune de Wildenstein se dit prête à attribuer un fonds de concours, à la hauteur de ses moyens financiers, à la Communauté de Communes afin de contribuer au financement ainsi qu'à l'équilibre du projet.

Le Conseil de Communauté,

VU l'avis favorable du Bureau du 18 avril 2023 ;

Après en avoir délibéré,

VALIDE le projet de requalification de la friche industrielle de WILDENSTEIN ;

VALIDE les dispositions administratives relatives à ce projet de requalification ;

AUTORISE le Président, à signer les documents relatifs à cette décision.

La secrétaire de séance



Doris JAEGGY

Pour extrait conforme :

Le Président



Cyrille AST



Voix POUR : 33

Voix CONTRE :

ABSTENTION :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-246800205-20230629-DEL23_041-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE SAINT-AMARIN**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES****SEANCE DU 29 juin 2023
sous la Présidence de M. Cyrille AST**

L'an deux mille vingt-trois, le 29 juin, le Conseil Communautaire, était réuni au siège de la Communauté des Communes à Saint-Amarin, après convocations légales en date du 23 juin 2023.

Conseillers en fonction : 37
Conseillers présents : 23
Conseillers absents : 14 dont 10 avec procuration
Nombre de votants : 33

Etaient présents : tous les membres, sauf étant excusés : Jean-Jacques SITTER, Nadine ALBRECHT Claude KIRCHHOFER, José SCHRUFFENEGGER, Jean-Marie GRUNENWALD, Nathalie BARRAUD, Christiane WEISS, Eric ARNOULD, Charles WEHRLIN, Caroline ECKERLIN DOPPLER et absent : Benjamin LUDWIG, Jeanne STOLTZ-NAWROT, Florent ARNOLD, Rodolphe TROMBINI.

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement à :

Jean-Jacques SITTER	à	Doris JAEGGY
Nadine ALBRECHT	à	Romain NUCCELLI
Claude KIRCHHOFER	à	Gérard FOURNIER
José SCHRUFFENEGGER	à	Didier LOUVET
Jean-Marie GRUNENWALD	à	Caroline ZAGALA
Nathalie BARRAUD	à	Marie-Christine LOCATELLI
Christiane WEISS	à	Jean-Luc SCHERLEN
Eric ARNOULD	à	Jean-Léon TACQUARD
Charles WEHRLIN	à	Cyrille AST
Caroline ECKERLIN DOPPLER	à	Nadine SPETZ

DEL2023-042 CONCLUSION D'UN BAIL EMPHYTEOTIQUE AVEC LA SCI EDEUX

M. STUTZ, Vice-Président en charge de la Dynamique commerciale, artisanale et industrielle, rappelle que la Communauté de Communes avait racheté le bâtiment dit « Gérard » lorsque l'entreprise qui l'occupait (PM Concept) a mis fin à son activité. L'acte de vente a été signé en juin 2020.

En février 2021, le Conseil avait acté la mise en place d'un crédit-bail avec la SCI EDEUX pour ce bâtiment d'environ 1 000 m², situé 1 rue de la Laine Peignée 68550 Malmerspach.

La SCI EDEUX (n° d'identification : R.C.S. MULHOUSE TI 428249833), domiciliée 6 rue des Castors 68200 MULHOUSE et représentée par M. Pascal FRATTINGER a fait part à la Communauté de Communes de sa volonté d'obtenir un bail emphytéotique pour les bandes de terrains autour de ce bâtiment.

Ce bail emphytéotique concernerait donc les parcelles 376/7, 377/7, 380/7, 381/7, 384/7 et 386/7, section 5 à Malmerspach (voir PV d'arpentage en annexe). Ces parcelles représentent au total une surface d'environ 602 m².

Une redevance symbolique à hauteur de 1 € par an pourrait être mise en place. En contrepartie de ces conditions très favorables :

- La SCI EDEUX s'engage à entretenir les terrains et à les maintenir propres. Ces terrains devront rester perméables (pas de bitume ou autre revêtement) et de préférence enherbés.

- Elle aura interdiction de stocker ou déposer sur ces terrains des meubles ou éléments (véhicules, gravas, palettes, mobilier...) sans l'autorisation écrite et préalable de la CCVSA.
- La mise en place d'un grillage a été préalablement autorisée afin de séparer ces parcelles « physiquement ». Tout autre aménagement est interdit sans l'accord écrit et préalable de la CCVSA.

La durée du bail est fixée à 18 ans.

Le Conseil de Communauté,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 21 juillet 2020 donnant délégation d'attribution du Conseil au Bureau ;

VU la délibération du Conseil de Communauté du 18 février 2021, actant la mise en place d'un crédit-bail ;

Après en avoir délibéré,

VALIDE la mise en place d'un bail emphytéotique de 18 années avec la SCI EDEUX, pour les parcelles 376/7, 377/7, 380/7, 381/7, 384/7 et 386/7, section 5 à Malerspach et selon les modalités évoquées ci-dessus ;

AUTORISE le Président à signer le bail emphytéotique aux conditions exposées ci-dessus ainsi que tous les documents et actes s'y rapportant.

La secrétaire de séance



Doris JAEGGY

Voix POUR : 33
Voix CONTRE :
ABSTENTION :

Pour extrait conforme :

Le Président



Cyrille AST



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-246800205-20230629-DEL23_042-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE SAINT-AMARIN**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES****SEANCE DU 29 juin 2023
sous la Présidence de M. Cyrille AST**

L'an deux mille vingt-trois, le 29 juin, le Conseil Communautaire, était réuni au siège de la Communauté des Communes à Saint-Amarin, après convocations légales en date du 23 juin 2023.

Conseillers en fonction : 37
Conseillers présents : 23
Conseillers absents : 14 dont 10 avec procuration
Nombre de votants : 33

Etaient présents : tous les membres, sauf étant excusés : Jean-Jacques SITTER, Nadine ALBRECHT Claude KIRCHHOFER, José SCHRUFFENEGGER, Jean-Marie GRUNENWALD, Nathalie BARRAUD, Christiane WEISS, Eric ARNOULD, Charles WEHRLIN, Caroline ECKERLIN DOPPLER et absent : Benjamin LUDWIG, Jeanne STOLTZ-NAWROT, Florent ARNOLD, Rodolphe TROMBINI.

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement à :

Jean-Jacques SITTER	à	Doris JAEGGY
Nadine ALBRECHT	à	Romain NUCCELLI
Claude KIRCHHOFER	à	Gérard FOURNIER
José SCHRUFFENEGGER	à	Didier LOUVET
Jean-Marie GRUNENWALD	à	Caroline ZAGALA
Nathalie BARRAUD	à	Marie-Christine LOCATELLI
Christiane WEISS	à	Jean-Luc SCHERLEN
Eric ARNOULD	à	Jean-Léon TACQUARD
Charles WEHRLIN	à	Cyrille AST
Caroline ECKERLIN DOPPLER	à	Nadine SPETZ

DEL2023-043 RECOURS A DES VACATAIRES

Monsieur le Président expose que l'article 1er du décret n°88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de droit public définit les vacataires comme des agents engagés pour une tâche précise, ponctuelle et limitée à l'exécution d'actes déterminés.

Le vacataire n'est pas un contractuel de droit public mais une personne recrutée pour exercer un acte qui doit être déterminé, discontinu dans le temps et dont la rémunération est liée à cet acte.

Ainsi, trois conditions caractérisent cette notion :

- la spécificité dans l'exécution de l'acte : l'agent est engagé pour une mission précise, pour un acte déterminé.
- la discontinuité dans le temps : les missions concernées correspondent à un besoin ponctuel de la collectivité. Le besoin pour lequel est recruté le vacataire ne doit pas correspondre à un emploi permanent
- La rémunération est liée à l'acte pour lequel l'agent a été recruté. Cette rémunération est déterminée par délibération.

Monsieur le Président rappelle qu'il est nécessaire d'avoir recours à des vacataire(s) pour assurer les mission(s) suivantes :

- Entretien des bâtiments et des espaces verts
- Tenue de caisse
- Surveillance de Baignade
- Tâches administratives d'exécution
- Activités d'animation dans le domaine du périscolaire et extrascolaire
- Activités dans le domaine culturel

- Tâches techniques d'exécution

VU le Code Général de la Fonction Publique, notamment ses articles L.331-1 à 334-3 ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.1111-1, L.1111-2 ;

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 1 ;

VU la loi n° 84-834 du 13 septembre 1984 relative à la limite d'âge dans la fonction publique et le secteur public ;

VU le décret n°88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale, notamment son article 1^{er} ;

VU le décret n° 2015-1869 du 30 décembre 2015 relatif à l'affiliation au régime général de sécurité sociale des personnes participant de façon occasionnelle à des missions de service public.

Considérant la nécessité d'avoir recours à des vacataires ;

Il est proposé de fixer la rémunération de chaque vacation :

- sur la base d'un taux horaire de 11,52 € brut (taux du SMIC revalorisé au 1^{er} mai 2023) pour les filières suivantes de :

Type de Filière	Catégorie	Cadre d'emploi
Filière Administrative	C	Adjoint Administratif
Filière Animation	C	Adjoint d'Animation
Filière Culturelle	C	Adjoint du Patrimoine
Filière Médico-Sociale	C	Auxiliaire de soins
Filière Sociale	C	Agent social
Filière Technique	C	Adjoint Technique

Le taux horaire ici déterminé, suivra la revalorisation du SMIC fixé par le gouvernement.

- Pour la filière Sportive – Catégorie C – Cadre d'emploi des opérateurs, le taux horaire est porté à 15,22 € brut.

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général de la Fonction Publique ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le décret n°88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale, notamment son article 1^{er} ;

VU le décret n° 2015-1869 du 30 décembre 2015 relatif à l'affiliation au régime général de sécurité sociale des personnes participant de façon occasionnelle à des missions de service public.

Après en avoir délibéré,

ACCEPTE le recours à des vacataires selon les conditions exposées ci-dessus ;

AUTORISE le Président à signer tous les contrats, avenants, actes et documents se rapportant au recours à des vacataires ;

PRECISE que les crédits correspondants seront inscrits au budget de la collectivité.

La secrétaire de séance



Doris JAEAGGY

Voix POUR : 33
Voix CONTRE :
ABSTENTION :

Pour extrait conforme :

Le Président



Cyrille AST



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-246800205-20230629-DEL23_043-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE SAINT-AMARIN**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES****SEANCE DU 29 juin 2023
sous la Présidence de M. Cyrille AST**

L'an deux mille vingt-trois, le 29 juin, le Conseil Communautaire, était réuni au siège de la Communauté des Communes à Saint-Amarin, après convocations légales en date du 23 juin 2023.

Conseillers en fonction : 37
Conseillers présents : 23
Conseillers absents : 14 dont 10 avec procuration
Nombre de votants : 33

Etaient présents : tous les membres, sauf étant excusés : Jean-Jacques SITTER, Nadine ALBRECHT Claude KIRCHHOFER, José SCHRUFFENEGGER, Jean-Marie GRUNENWALD, Nathalie BARRAUD, Christiane WEISS, Eric ARNOULD, Charles WEHRLIN, Caroline ECKERLIN DOPPLER et absent : Benjamin LUDWIG, Jeanne STOLTZ-NAWROT, Florent ARNOLD, Rodolphe TROMBINI.

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement à :

Jean-Jacques SITTER	à	Doris JAEGGY
Nadine ALBRECHT	à	Romain NUCCELLI
Claude KIRCHHOFER	à	Gérard FOURNIER
José SCHRUFFENEGGER	à	Didier LOUVET
Jean-Marie GRUNENWALD	à	Caroline ZAGALA
Nathalie BARRAUD	à	Marie-Christine LOCATELLI
Christiane WEISS	à	Jean-Luc SCHERLEN
Eric ARNOULD	à	Jean-Léon TACQUARD
Charles WEHRLIN	à	Cyrille AST
Caroline ECKERLIN DOPPLER	à	Nadine SPETZ

**DEL2023-044 CRÉATION D'UN POSTE D'ÉDUCATEUR TERRITORIAL DE
JEUNES ENFANTS ET MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Le Président expose qu'il y a lieu de modifier le tableau des emplois permanents et des effectifs.

En effet, il convient de créer un poste au grade d'éducateur territorial de jeunes enfants (EJE) à temps complet afin d'occuper les fonctions de chargé de mission action sociale au sein du service enfance.

Le chargé de mission action sociale aura pour mission principale de suivre et mettre en œuvre la convention territoriale globale (CTG).

Il définit également et met œuvre le projet social de la communauté de communes en matière de développement et de redynamisation d'un territoire sur l'ensemble de la CTG.

Les éducateurs de jeunes enfants peuvent coordonner des équipes et contribuent à la conception et à la mise en œuvre de projets au sein de la structure qui les emploie. Ils contribuent également à la conception et à la mise en œuvre d'actions de partenariat avec des intervenants et des structures en lien avec leur champ d'exercice conformément au décret n°2017-902 du 9 Mai 2017.

Un exemplaire du tableau des effectifs est joint à la présente délibération.

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient à l'assemblée délibérante de se prononcer sur cette création de poste d'éducateur territorial de jeunes enfants à temps complet.

Le Conseil de Communauté,

- VU** le Code Général de la Fonction Publique ;
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, et notamment son article 12 ;
- VU** le décret n°2017-902 du 9 Mai 2017 portant statut particulier du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux de jeunes enfants ;
- VU** l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

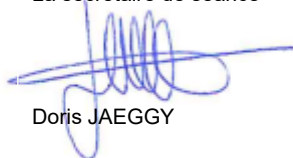
Après en avoir délibéré,

DÉCIDE de modifier le tableau des emplois permanents et des effectifs indiqués ci-dessus ;

ACCEPTE la création d'un poste de chargé de mission action social au grade d'éducateur territorial de jeunes enfants (EJE) à temps complet ;

PRECISE que les crédits correspondants seront inscrits au budget de la collectivité.

La secrétaire de séance



Doris JAEGGY

Pour extrait conforme :

Le Président



Cyrille AST



Voix POUR : 33
Voix CONTRE :
ABSTENTION :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-246800205-20230629-DEL23_044-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2023

Filière administrative

POINT 4 - annexe

Emplois	Grades éligibles	Durée hebdomadaire de service	Emploi budgété	Emploi pourvu	Grades occupés
Directeur Général des Services	Agents de catégorie A (tous grades)	35 h	1	1	Directeur des ets publics de 10 à 20000 hts (emploi fonctionnel)/Attaché hors classe
Directeur.trice Générale Adjoint.e	Agents de catégorie A (tous grades)	35 h	1	0	Attaché principal
Responsable des ressources humaines	Attaché territorial / Cadre d'emplois des rédacteurs	35 h	1	1	Rédacteur territorial principal 1ère classe
Responsable service finances	Cadre d'emplois des attachés et des rédacteurs	35 h	1	1	Attaché territorial
Responsable du service environnement, urbanisme, développement durable	Agents de catégories A et B	35 h	1	1	Attaché territorial
Responsable du service tourisme et culture / directeur de l'office du tourisme	Agents de catégories A et B	35 h	1	0	Attaché territorial
Architecte-urbaniste	Agents de catégories A et B	35 h	1	1	Attaché territorial
Chargé.e de mission de développement économique	Agents de catégories A et B	35 h	1	1	Attaché territorial
Instructeur des autorisations d'occupation des sols/assistant du service/référent archives	Rédacteur territorial / Adjoint administratif principal 1ère classe et 2ème classe	35 h	1	1	Rédacteur territorial
Référent.e accueil et relation aux hébergeurs / gestionnaire de la taxe de séjour	Cadre d'emplois des adjoints administratifs	35 h	1	1	Adjoint administratif
Gestionnaire administratif et comptable au service eau et assainissement. Animatrice de l'opération de réhabilitation en assainissement non collectif	Cadre d'emplois des adjoints administratifs	35 h	1	1	Adjoint administratif
Gestionnaire administratif et secrétariat du service eau et assainissement	Cadre d'emplois des adjoints administratifs	35 h	1	1	Adjoint administratif principal 2e classe
Gestionnaire éco-citoyenneté	Cadre d'emplois des adjoints administratifs	35 h	1	1	Adjoint administratif principal 1ère classe

Gestionnaire des marchés publics, assistant.e au responsable des services techniques	Cadre d'emplois des adjoints administratifs	28 h	1	1	Adjoint administratif principal 2e classe
Chargé.e de mission touristique	Cadre d'emplois des attachés, rédacteurs et adjoints	35 h	2	2	Rédacteur
Assistant.e aux finances	Cadre d'emplois des adjoints et rédacteurs	35 h	1	1	Adjoint administratif principal 1ère classe
Assistant.e de direction	Cadre d'emplois des adjoints et rédacteurs	35 h	1	1	Rédacteur territorial
Assistante du service développement économique/gestionnaire des espaces culturels de Wesserling	Cadre d'emplois des adjoints administratifs	35 h	2	2	Adjoint administratif
Assistant.e éco-citoyenneté et finances	Cadre d'emplois des adjoints administratifs	35 h	1	1	Adjoint administratif principal 1ère classe
Agent d'accueil / secrétaire	Cadre d'emplois des adjoints administratifs	35 h	1	1	Adjoint administratif
Assistant.e pôle tourisme	Cadre d'emplois des adjoints administratifs	24 h	1	1	Adjoint administratif
Hôtesse de caisse	Cadre d'emplois des adjoints administratifs	35 h	2	2	Adjoint administratif pal 2ème classe (1) adjoint administratif
Agent comptable & administratif service enfance	Cadre d'emplois des adjoints administratifs et des rédacteurs	1 poste à 28 h 1 poste à 35 h	2	2	Rédacteur Adjoint administratif
Gestionnaire Carrière/Paie	Cadre d'emplois des adjoints administratifs	35 H	1	1	Adjoint Administratif principal 1ere classe

Filière sportive

Emplois	Grades éligibles	Durée hebdomadaire de service	Effectif budgété	Emploi pourvu	Grades occupés
Responsable des équipements sportifs	Cadre d'emploi des ETAPS	35 h	1	1	ETAPS principal 1ère classe
Chef de Bassin	Cadre d'emploi des ETAPS	35 h	1	1	ETAPS principal 1ère classe
Maître-nageur sauveteur	Cadre d'emploi des ETAPS	35 h	5	4	ETAPS principal 1ère classe / ETAPS

Filière sportive

Emplois	Grades éligibles	Durée hebdomadaire de service	Effectif budgété	Emploi pourvu	Grades occupés
Responsable des équipements sportifs	Cadre d'emploi des ETAPS	35 h	1	1	ETAPS principal 1ère classe
Chef de Bassin	Cadre d'emploi des ETAPS	35 h	1	1	ETAPS principal 1ère classe
Maître-nageur sauveteur	Cadre d'emploi des ETAPS	35 h	5	4	ETAPS principal 1ère classe / ETAPS

Filière animation

Emplois	Grades éligibles	Durée hebdomadaire de service	Effectif budgété	Emploi pourvu	Grades occupés
Responsable du service enfance et en charge de la vie associative	Cadre d'emplois des Attachés, EJE et Animateurs	35 h	1	0	
Directeur/trice des accueils collectifs et éducatifs de mineurs	Cadre d'emplois des animateurs et adjoints d'animation	35 h	1	1	Adjoint d'animation pal 2e classe
Directeur/trice adjoint.e des accueils collectifs et éducatifs de mineurs	Cadre d'emplois des animateurs et adjoints d'animation	35 h	1	1	Adjoint d'animation
Assistants.es petite enfance	Cadre d'emplois des adjoints d'animation	2 postes à 35 h	5	5	1 Adjoint d'animation territorial de 2ème classe à TC Adjoints d'animation
		1 poste à 17 h 1 poste à 27 h 1 poste à 30 h			
Animateur/trice des ACEM	Cadre d'emplois des adjoints d'animation	2 postes à 32 h	2	2	Adjoint d'animation principal 2e classe / Adjoint d'animation
		2 postes à 27 h	2	1	Adjoint d'animation principal 2e classe (1 à TC) / adjoints d'animation
		8 postes à 35 h 4 postes à 30 h	8 4	7 3	
Maîtresse de maison		35 h	1	1	Adjoint d'animation

Filière sociale

Emplois	Grades éligibles	Durée hebdomadaire de service	Emploi budgété	Emploi pourvu	Grades occupés
Directeur/trice de structure multi-accueil et coordinatrice service enfance	Cadre d'emplois des EJE	35 h	1	1	Éducateur de Jeunes Enfants
Directeur/trice adjoint.e de structure multi-accueil	Agents de catégories A, B et C	35 h	1	1	Éducateur de Jeunes Enfants
Animatrice du relais assistants maternels (RAM)	Agents de catégories A et B	35 h	1	1	Éducateur de Jeunes Enfants
Chargé(e) de coopération CTG	Agent de catégorie A	35 h	1	En attente de recrutement	Educateur Territorial de Jeunes Enfants

Filière médico-sociale

Emplois	Grades éligibles	Durée hebdomadaire de service	Emploi budgété	Emploi pourvu	Grades occupés
Auxiliaire de puériculture	Cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture et des adjoints d'animation	35 h	2	2	1 Auxiliaire de puériculture principale 2e classe / 1 Adjoint d'animation

Filière technique

Emplois	Grades éligibles	Durée hebdomadaire de service	Emploi budgété	Emploi pourvu	Grades occupés
Responsable travaux / services techniques	Cadre d'emplois des ingénieurs	35 h	1	1	Ingénieur principal
Responsable du service eau et assainissement	Cadre d'emplois des ingénieurs	35 h	1	1	Ingénieur territorial
Agent d'entretien et hôtesse d'accueil/caisse		35 h	1	1	Adjoint technique principal 2e classe
Agent de propreté et d'hygiène	Cadre d'emplois des adjoints techniques	1 poste à 18 h	1	0	
Agent technique polyvalent		35 h	5	5	adjoint technique pal 2ème classe (3) adjoints techniques
Cuisinière		19,4 h	1	0	
Maîtresse de maison		4 postes à 25 h	4	3	Adjoint technique pal 2ème classe (1) Adjoint technique
Conseiller numérique	Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	1 poste à 35 h	1	0	0

Filière culturelle

Emplois	Grades éligibles	Durée hebdomadaire de service	Emploi budgété	Emploi pourvu	Grades occupés
Responsable de médiathèque	Agents de catégorie A et B	35h	1	1	
Adjoint responsable de médiathèque	Cadre d'emplois des assistants de conservation et des adjoints patrimoniaux	35h	1	0	
Agents de médiathèque	Cadre d'emplois des adjoints patrimoniaux	1 poste à 27 h 1 poste à 20 h 1 poste à 35 h	3	3	Adjoint du patrimoine

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-246800205-20230629-DEL23_044-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE SAINT-AMARIN**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES****SEANCE DU 29 juin 2023
sous la Présidence de M. Cyrille AST**

L'an deux mille vingt-trois, le 29 juin, le Conseil Communautaire, était réuni au siège de la Communauté des Communes à Saint-Amarin, après convocations légales en date du 23 juin 2023.

Conseillers en fonction : 37
Conseillers présents : 23
Conseillers absents : 14 dont 10 avec procuration
Nombre de votants : 33

Etaient présents : tous les membres, sauf étant excusés : Jean-Jacques SITTER, Nadine ALBRECHT Claude KIRCHHOFER, José SCHRUFFENEGGER, Jean-Marie GRUNENWALD, Nathalie BARRAUD, Christiane WEISS, Eric ARNOULD, Charles WEHRLIN, Caroline ECKERLIN DOPPLER et absent : Benjamin LUDWIG, Jeanne STOLTZ-NAWROT, Florent ARNOLD, Rodolphe TROMBINI.

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement à :

Jean-Jacques SITTER	à	Doris JAEGGY
Nadine ALBRECHT	à	Romain NUCCELLI
Claude KIRCHHOFER	à	Gérard FOURNIER
José SCHRUFFENEGGER	à	Didier LOUVET
Jean-Marie GRUNENWALD	à	Caroline ZAGALA
Nathalie BARRAUD	à	Marie-Christine LOCATELLI
Christiane WEISS	à	Jean-Luc SCHERLEN
Eric ARNOULD	à	Jean-Léon TACQUARD
Charles WEHRLIN	à	Cyrille AST
Caroline ECKERLIN DOPPLER	à	Nadine SPETZ

**DEL2023-045 CONVENTION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE À
LA GESTION DU GAZON VERT**

Monsieur Cyrille AST, Président rappelle que la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin est propriétaire de l'auberge-relais des randonneurs du Gazon Vert situé sur le ban communal de Storckensohn.

Une procédure de mise en concurrence a été lancée au cours du printemps et seule la SARL GAÏA EBLÉ a déposé sa candidature. En effet, à la suite de deux années de gestion, la SARL GAÏA EBLÉ a souhaité renouveler sa demande pour une gestion sur du plus long terme ce qui correspondait au cahier des charges.

Après examen par la CAO, cette candidature a été retenue.

En effet, le bilan établi de ces deux années de gestion est plutôt positif avec une hausse de la fréquentation, les retours positifs des clients et la multiplication d'évènements sur le site.

C'est la raison pour laquelle il convient d'établir cette nouvelle convention pour une durée de 5 années.

La CCVSA s'engage à respecter la mise à disposition des biens. De son côté, la SARL GAÏA EBLÉ s'engage à respecter ses engagements cités dans la concession de service public établie pour la gestion de l'Auberge Relais des randonneurs du Gazon Vert.

Un exemplaire de la convention de délégation de service public et ses annexes sont joints à la présente délibération.

Le Conseil de Communauté,

VU l'avis favorable du Bureau en date du 15 juin 2023 ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la convention de délégation de service public relative à la gestion de l'auberge-relais des randonneurs du Gazon Vert ;

AUTORISE le Président à signer la présente convention de délégation de service public et tous documents administratifs, techniques ou financiers nécessaires à l'exécution de la présente convention de délégation de service public.

La secrétaire de séance



Doris JAEGGY

Voix POUR : 33
Voix CONTRE :
ABSTENTION :

Pour extrait conforme :

Le Président



Cyrille AST



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-246800205-20230629-DEL23_045-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2023

CONTRAT DE LOCATION DE LICENCE IV

Entre

La Communauté de communes de la Vallée de St Amarin représentée par Monsieur Ast, Président dûment habilité par délibération du Conseil Municipal en date du 21 juillet 2020 portant délégation d'attributions du Conseil Communautaire,

Ci-après désigné "le Propriétaire",

Et

La société GAISSALA EBLE, dont le siège social est situé 7 rue de la montagne 68700 Uffholtz , représentée par Madame Morgane EBLE et Madame Zoé EBLE, gérante,

Ci-après désigné "le Preneur",

Il est d'abord rappelé ce qui suit :

Le Propriétaire est titulaire d'une licence de débit de boissons de type IV qui l'autorise à vendre des boissons alcoolisées de 4^{ème} et 5^{ème} groupes en vue de leur consommation sur place. Il a acquis cette licence à titre onéreux auprès de la SARL SARAH pour un montant de 10 000 €.

Ceci rappelé, il a été arrêté et convenu ce qui suit :

Article 1^{er} : Location de la licence

Le Propriétaire accorde au Preneur une location de sa licence, ce que le Preneur accepte. En conséquence, le Propriétaire renonce à exercer les droits que lui donne la licence et il autorise le Preneur à exploiter lesdits droits pour la durée d'un an renouvelable par tacite reconduction à compter du 1^{er} juillet 2022.

Le présent contrat pourra être résilié à la demande de l'une ou l'autre des parties avec un préavis minimum de six mois.

Article 2 : Redevance à acquitter par le Preneur

La location sera consentie pour un montant annuel de 500 €.

Article 3 : Déclaration du Propriétaire

Le Propriétaire affirme que :

- il a toujours respecté les textes légaux et réglementaires applicables à la vente de boissons alcoolisées,
- il n'est concerné par aucune décision de fermeture du débit de boissons prononcée par une autorité administrative ou judiciaire,
- il ne fait l'objet d'aucune procédure qui pourrait aboutir à une telle décision,
- il a acquitté toutes les taxes dues en raison de l'exploitation de la licence.

Article 4 : Déclaration du Preneur

Le Preneur déclare que :

- il répond à l'ensemble des conditions exigées pour l'exploitation de la licence visée par le présent contrat,
- il n'a fait l'objet d'aucune condamnation de nature à lui interdire l'exploitation de cette licence,
- il accepte d'acquitter à sa charge l'ensemble des frais (taxes ou autres) qui seront dues en raison de l'exploitation de la licence à compter de la signature du présent contrat,
- il se chargera personnellement de toutes les formalités nécessaires au transfert de licence à son profit auprès des administrations compétentes,
- les exploitantes Mesdames Morgane EBLE et Zoé EBLE ont suivi la formation imposée par le code de la santé publique pour l'exploitation d'un débit de boissons alcoolisées et ont obtenu un permis d'exploiter délivré le 10/02/21 et le 13/01/21 par l'organisme agréé Euro Pro Formations.

Article 5 : Responsabilité

Le Propriétaire décline toute responsabilité quant à l'exploitation de sa Licence pendant la durée du contrat.

Le Preneur s'engage à déclarer cette exploitation de Licence débit de boissons auprès de sa compagnie d'assurance.

Article 6 : Élection de domicile

Les parties élisent domicile à leurs demeures respectives pour l'exécution du présent acte.

Article 7 : Droit applicable et juridiction compétente

Le présent contrat est assujéti au droit français. Tout litige qui résulterait de son exécution sera soumis aux tribunaux dont dépend le lieu d'exploitation de la licence louée.

Fait à St Amarin, le

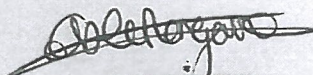
en 2 exemplaires

Le Propriétaire

Le Président de la
Communauté de
communes de la
Vallée de St Amarin

Cyrille AST

Le Preneur


GAZON VERT
SARL GAUSSALA EBLE
7 rue de la Montagne
68700 - LITHAUX
Tél : 06.77.69.08.88
SIRET: 894854 918 000 14 APE: 5520Z

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-246800205-20230629-DEL23_045-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2023



Vallée de
Saint-Amarin
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**CONCESSION DE SERVICE PUBLIC
POUR LA GESTION DE
L'AUBERGE-RELAIS DES RANDONNEURS DU GAZON VERT**

Entre les soussignés :

- **La Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin (CCVSA)**, dont le siège est situé au 70 rue Charles de Gaulle 68550 SAINT-AMARIN, compétent de par ses statuts pour l'aménagement et la gestion du Gazon Vert.

Représentée par son Président, Monsieur Cyrille AST, dûment habilité à prendre la décision conformément à la délibération du Conseil de Communauté en date du 21 juillet 2020.

Ci-après dénommée "**la Communauté de Communes**",

La Communauté de Communes est dénommée également "**la Collectivité**"

D'une part,

Et

- **La SARL GAÏSSALA EBLÉ**, dont le siège est situé 7 rue de la Montagne 68700 UFFHOLTZ,
- Représentée par par Mmes Zoé EBLÉ et Morgane EBLÉ,

Ci-après dénommé "**le Concessionnaire**"

D'autre part,

Il est préalablement rappelé ce qui suit :

La Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin est propriétaire de l'auberge-relais des randonneurs du Gazon Vert situé sur le ban communal de Storckensohn. Elle y a engagé un important programme de rénovation.

Le Concessionnaire accepte de prendre en charge la gestion du service affermé dans les conditions du présent contrat.

Ceci étant rappelé, il est convenu ce qui suit :

Article 1 - OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention détermine les conditions de gestion de l'auberge-relais des randonneurs du Gazon Vert.

Le Concessionnaire doit assurer personnellement les activités de restauration et d'hébergement commercial.

Le Concessionnaire doit promouvoir le développement de son activité, lui donner l'essor souhaitable et en assurer, à ses frais, la publicité et l'animation par différents moyens à sa convenance.

Les activités touristiques consistent en la fourniture de nuitées (20 lits répartis équitablement sur 7 chambres) et de repas aux clients. Elles consistent également en une activité de restauration (40 couverts + 70-80 en terrasse).

Article 2 - CONDITIONS GENERALES

La présente convention est consentie et acceptée pour une durée de cinq ans. Elle prendra effet à compter du **1^{er} juillet 2023** et s'achèvera le **30 avril 2028**.

Il peut être mis fin à la présente par une décision conjointe des deux parties, cet accord devant être formalisé et décrit par avenant à la présente.

Le Concessionnaire s'engage, à partir de la signature de la présente convention, à exploiter en bon administrateur de l'auberge-relais du Gazon Vert dont il est entièrement responsable.

Il exploite les installations à ses frais, risques et périls et doit les maintenir en bon état de fonctionnement ainsi que dans les conditions d'hygiène, de sécurité et de propreté conformément à la réglementation en vigueur dont il affirme avoir connaissance et qu'il s'engage à respecter.

Il devra notamment respecter les réglementations en vigueur en tant qu'exploitant d'un établissement recevant du public. Il devra ainsi notamment mettre à jour le registre de sécurité de l'équipement et procéder aux contrôles périodiques nécessaires à ses frais.

Il déclare faire son affaire personnelle des autorisations administratives ou autres qui sont nécessaires à l'exercice de ses activités.

Article 3 - DESCRIPTION DES BIENS MIS A DISPOSITION

La Communauté de Communes met à disposition de l'exploitant les biens :

- 7 chambres avec 4 blocs sanitaires à destination commerciale
- 1 chambre au rez-de-chaussée pour le gérant avec 1 bloc sanitaire
- 1 cuisine équipée
- 1 salle de restauration meublée avec 1 bar équipé

Biens de retour

La Collectivité met à disposition du Concessionnaire, dans le cadre de la présente convention, le bâtiment dit « Auberge-relais des randonneurs du Gazon Vert » ainsi que l'équipement de la cuisine, le mobilier des chambres, considérés comme des biens de retour. Ces biens sont inventoriés lors de l'état des lieux d'entrée (**annexe 2**).

Le Concessionnaire bénéficie de la Licence IV acquise en 2022 pendant toute la durée de la concession de service public. Les droits d'exploitation de la licence sont à la charge du Concessionnaire. Ce dernier devra être à jour de ses obligations en tant qu'exploitant d'une licence. La Collectivité se décharge de toute responsabilité en cas de perte de cette Licence.

Le Concessionnaire bénéficie de la Licence IV acquise par la Communauté de communes en 2022 au titre du contrat de location joint en annexe.

Le Concessionnaire devra être à jour de ses obligations en tant qu'exploitant de ce type de licence.

Biens propres du Concessionnaire

Le Concessionnaire prend à sa charge l'ensemble des autres équipements nécessaires à l'exploitation touristique du Gazon Vert.

Biens de reprise : Nouveaux équipements et aménagements

Le Concessionnaire pourra être autorisé à faire des aménagements nouveaux et à compléter les équipements. Toutes les propositions nouvelles doivent être soumises par écrit à la Communauté de Communes pour approbation et devront rester dans l'esprit de la concession. La Communauté de Communes se réserve le droit de refuser les nouvelles propositions.

Le régime de ces biens de reprise est défini à l'article 12 bis.

Article 4 - PERIODE D'OUVERTURE

Le Concessionnaire est tenu d'exercer annuellement son activité d'hébergement et de restauration au minimum :

- Tous les jours à partir du 1^{er} mai au 1^{er} octobre de l'année en cours via les réservations sur internet ou en direct sauf une journée par semaine déterminée à l'avance par Le Concessionnaire (ouverture obligatoire tous les soirs de la semaine) et selon les autorisations de l'État) ;
- Du 1^{er} octobre à fin novembre : tous les jours sauf deux journées par semaine déterminée à l'avance par Le Concessionnaire.

Ces périodes d'ouverture sont ajustables d'un commun accord entre le Concessionnaire et la collectivité en fonction d'opportunités (météo favorable) ou à l'inverse de contraintes diverses (conditions sanitaires, météo défavorable, ...).

Article 5 - CHARGES ET CONDITIONS

5.1. Charges et conditions générales

Le Concessionnaire, ou son préposé, devra faire tout son possible pour rester sur place en période d'accueil des randonneurs. Il assurera la surveillance du bâtiment, en particulier l'ouverture et la fermeture de celui-ci.

Il assurera l'entretien général du bâtiment et de ses abords (balayage, nettoyage, etc.) et pratiquera le tri des déchets valorisables, dont la valorisation des bio-déchets, par le compostage.

Les fluides et consommables liés à son activité sont à la charge du Concessionnaire.

Toutes les activités devront se faire dans le respect des Lois et réglementations en vigueur et pour lesquelles la responsabilité du Concessionnaire est engagée, sans que la responsabilité de la Collectivité puisse être engagée.

Le Concessionnaire acquittera exactement pendant la durée de sa jouissance tous les impôts personnels, taxes, redevances et charges sociales liés à son activité de manière qu'aucun recours ne puisse être exercé contre la Collectivité qui sera en droit de contrôler à tout moment la bonne exécution du contrat, et notamment de vérifier que le Concessionnaire s'acquitte de toutes ses charges et obligations. Le Concessionnaire est tenu de fournir, à chaque fois que demandé, la liste des déclarations et documents souhaités, à la Collectivité.

5.2. Charges et conditions liées de l'activité touristique

Le Concessionnaire mettra en place des moyens permettant de vérifier la vente de repas et de nuitée ainsi que toute autre prestation commerciale.

Le Concessionnaire remettra un ticket de caisse à chaque client.

Le Concessionnaire fera appliquer les dispositions obligatoires liées à son activité professionnelle.

Ces obligations doivent être portées à la connaissance des usagers, des salariés, par affichages permanents et lisibles.

La Communauté de Communes ne prend aucun engagement pour assurer le déneigement des voies d'accès et décline toute participation aux frais engagés à cette fin par Le Concessionnaire.

5.3. Personnel

Le Concessionnaire recrute et plus généralement gère sous sa seule et entière responsabilité le personnel nécessaire à l'exécution du service qui lui est confié. Il assure l'organisation et le contrôle du travail du personnel. Le Concessionnaire est tenu d'appliquer les textes légaux et réglementaires en vigueur, en matière de Sécurité Sociale et Législation du travail. Il est entendu que la gestion du service public doit se faire dans le respect du personnel.

Le choix du recrutement est laissé libre au Concessionnaire. Concernant l'embauche sous Contrat à durée indéterminée, le Concessionnaire devra demander par écrit l'avis de la Communauté de Communes. Pour le cas des saisonniers occasionnels en Contrat à Durée Déterminée de moins d'un an, ils devront apparaître dans le rapport annuel du Concessionnaire. Par ailleurs, le nombre d'employés est laissé au libre choix du concessionnaire, mais devra rester cohérent avec l'activité de l'établissement.

Commenter [OK1]: Suppression de la phrase : Par ailleurs, en aucun cas, le Concessionnaire ne pourra loger le personnel nécessaire à l'exploitation de de l'auberge-relais des randonneurs du Gazon Vert dans les parties commerciales (chambre) et ne pourra non plus demander l'aménagement d'un tel logement.

Article 6 - PROMOTION ET TARIFICATION

Le Concessionnaire est tenu de présenter dans son rapport annuel à la Collectivité toutes les actions commerciales liées à l'hébergement ou la restauration ainsi que sa politique tarifaire.

Article 7 – REDEVANCE ET CHARGES

La présente convention est consentie moyennant le versement d'une redevance par le Concessionnaire.

- La redevance pour bâtiment est fixée à 5 000€ HT annuel, soit 416,66 € HT/ 500€TTC par mois payable par prélèvement à la Communauté de Communes, le Concessionnaire signant une autorisation SEPA et fournissant un RIB à cet effet. Le montant de la redevance est indexé sur l'indice des loyers commerciaux – Identifiant 001532540, l'indice de base étant celui du 4^{ème} trimestre 2022 paru le 24/03/2023, à savoir 126,05.

- Aucune redevance n'est due à la Communauté de Communes au titre de l'eau et de l'assainissement. En contrepartie, les frais d'entretien décrits dans l'article 11 seront pris en charge par le Délégué.
- En sus, la location de la Licence IV, avec le contrat en annexe.

Les paiements à la Communauté de Communes devront être effectués auprès de Monsieur le Chef du Service de Gestion Comptable de Guebwiller par prélèvement automatique bancaire.

En cas de changement de numéro de compte bancaire, d'agence ou de banque, Le Concessionnaire devra en informer la Communauté de Communes sous huitaine aux fins d'obtention d'un nouvel imprimé de mise en place et d'autorisation du prélèvement.

Les deux parties conviennent que le montant de la redevance s'entend hors charges (fluides, ...), lesquelles seront acquittées directement par l'occupant. A cet effet, il reprendra à son nom les différents contrats de télécommunications (accès internet et téléphonie) et prendra en charge les commandes de combustible.

Par exception à ce principe, la Communauté de Communes conservera à son nom le contrat de maintenance du groupe électrogène, du contrat de maintenance des panneaux et de l'installation photovoltaïque, du contrat d'entretien des moyens de production d'eau chaude sanitaire, de la mission du bureau de contrôle (ERP et code du travail), du ramonage des cheminées. Ces contrats sont mutualisés avec les autres bâtiments gérés par la Communauté de Communes.

A ce titre, le Concessionnaire sera redevable, en sus de la redevance prévue à la présente convention, d'une provision pour charge mensuelle. Le montant de cette provision sera établi d'un commun accord en début de concession et pourra être révisé ultérieurement. En début d'exercice suivant sera effectuée une régularisation comptable de ces charges en fonction des provisions versées et des coûts supportés par la Communauté de Communes. A ce titre, ces charges sont estimées au 01/04/2023 à 3 000 € par an, ce qui correspond à une provision mensuelle de 250 € HT.

En cas de retard dans le paiement de la redevance, celle échue porte intérêt de plein droit au taux légal à compter de la date d'échéance, soit le dernier jour de chaque mois sans qu'il soit nécessaire de procéder à une mise en demeure quelconque et quelle que soit la cause du retard.

S'agissant d'une activité commerciale, les facturations sont soumises à la TVA au taux en vigueur.

Article 8 - INFORMATIONS A COMMUNIQUER AUX COLLECTIVITES

Le Concessionnaire s'engage à fournir le bilan comptable ainsi que le compte de résultat au plus tard le 30 juin de l'année n+1. Le paiement du montant indexé sur le chiffre d'affaires interviendra également au moment de la production de ces documents.

Dans le délai prévu au premier alinéa du présent article, le Concessionnaire devra également transmettre à la Collectivité son bilan d'exploitation annuel. Les documents justificatifs des recettes réalisées, documents dûment certifiés par une société de comptabilité agréée, pourront être consultés au siège du Concessionnaire.

Conformément à l'article R. 1411-7 du Code général des collectivités territoriales, le Concessionnaire fournit ainsi aux collectivités un rapport comprenant :

- le compte annuel du résultat de l'exploitation
- un tableau annuel présentant le chiffre d'affaires H.T. par activité
- en fin de saison, le bilan certifié par le comptable
- la déclaration adressée aux services fiscaux
- un compte rendu de la situation des biens et des immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué, comportant notamment une description des biens et le cas échéant le programme d'investissement.

Le rapport devra également détailler les opérations d'entretien et de renouvellement réalisées sur les installations d'eau potable et d'assainissement.

La Collectivité a le droit de contrôler les renseignements donnés tant dans les statistiques de fréquentation que dans le bilan financier. A cet effet, ses agents accrédités peuvent se faire présenter toute pièce comptable.

Ils peuvent effectuer ou faire effectuer par toute personne compétente mandatée à cette fin toute vérification utile pour s'assurer que les installations sont exploitées dans des conditions normales et prendre connaissance de tout document nécessaire à l'accomplissement de leur mission.

En outre, l'exploitant devra laisser la Collectivité, ses représentants et tous entrepreneurs ou ouvrier à pénétrer dans les lieux mis à disposition pour visiter, réparer et entretenir l'équipement. La Collectivité devra au préalable prévenir l'exploitant 48 heures à l'avance par tout moyen.

Article 9 - STATISTIQUES DE FREQUENTATION

Le Concessionnaire fournit annuellement dans son rapport annuel à la Collectivité les statistiques de fréquentation par jour (nombre de nuitées : calcul par jour et par personne, nombre de couverts : midi, soir et pique-nique).

Article 10 - ASSURANCES

Toutes les attestations d'assurance du Concessionnaire sont communiquées à la Communauté de Communes. Le Concessionnaire lui adresse à cet effet dans un délai d'un mois à dater de leur signature de cette présente convention, chaque police et avenant signés par les deux parties.

Au début de chaque année, le Concessionnaire produira une attestation d'assurance à la Communauté de Communes.

La Communauté de Communes peut, en outre, à toute époque, exiger du Concessionnaire la justification du paiement régulier des primes d'assurances.

Toutefois, cette communication n'engage en rien la responsabilité de la Communauté de Communes pour le cas où, à l'occasion d'un sinistre, l'étendue des garanties ou le montant de ces assurances s'avèreraient insuffisants.

La responsabilité de la Collectivité ne saurait être engagée du fait des activités proposées par Le Concessionnaire qui devra contracter une police d'assurance garantissant les risques liés à ses activités.

Article 11 - TRAVAUX D'ENTRETIEN

Le Concessionnaire doit veiller à maintenir en état le bâtiment qu'il occupe. A ce titre, il doit assurer l'entretien courant du logement et de ses équipements, ainsi que les menues réparations nécessaires : il est chargé du maintien en bon état des installations en exécutant, sous sa responsabilité, les opérations d'entretien, de réparations nécessaires ou de remplacement. Les achats ou frais engagés par ces diverses opérations ne sauraient être supportés par la collectivité.

A ce titre, le Concessionnaire assure le maintien des installations en parfait état d'hygiène et de propreté conformément à la réglementation en vigueur.

Le Concessionnaire devra veiller à ce que l'ensemble des réseaux techniques et sanitaires soient nettoyés. Il devra veiller de plus à ce qu'ils soient mis hors gel si l'activité hivernale n'est pas développée. D'une manière plus générale, le Concessionnaire devra prendre toute mesure nécessaire à la protection du site et de ses installations.

Les travaux d'entretien, de réparations courantes et le fauchage des abords sont à la charge du Concessionnaire.

11.1 Travaux d'entretien liés à l'eau potable

Le Concessionnaire est chargé du maintien en bon état de toutes les installations d'eau potable en exécutant, sous sa responsabilité, les opérations d'entretien, de réparations nécessaires ou de remplacement (notamment le remplacement de la lampe UV).

Le Concessionnaire devra s'assurer de distribuer, à tout moment, une eau potable respectant les limites de qualité et pour cela entretenir le système d'alimentation en eau potable du captage à la distribution au robinet.

Il veillera à entretenir de façon hebdomadaire et après chaque orage ou épisode pluvieux important le captage pour éviter l'accumulation de branches, feuilles et matières en suspension.

Le réservoir sera vidangé puis chloré par le Concessionnaire une fois par an avant réouverture de l'auberge selon la procédure fournie par la Communauté de Communes **en annexe 4**.

Le Concessionnaire veillera à **changer régulièrement le filtre installé en amont de la lampe UV**.

L'occupant devra s'assurer du bon fonctionnement, en continu, de la lampe à rayonnement ultraviolet : voyant « sous tension » vert, voyant « UV normal » vert et pas de voyant « défaut » allumé. Le manuel d'utilisation des lampes sera remis à l'Occupant (sous format papier et électronique).

En cas de dysfonctionnement de la lampe, le Concessionnaire devra :

- Cesser immédiatement la consommation d'eau du robinet pour usage alimentaire
- Identifier la cause à l'aide du manuel d'utilisation,
- Chlorer l'eau suivant la procédure détaillée **en annexe 3**.

Le Concessionnaire procédera, à ses frais, au remplacement de la lampe à rayonnement ultraviolet à chaque fois que cela s'avère nécessaire et obligatoirement au moins une fois/an. Pour cela, il suivra scrupuleusement les consignes du fournisseur détaillées dans le manuel d'utilisation et stockera une lampe de rechange.

Le suivi sanitaire est assuré par l'ARS (Agence Régionale de Santé) qui a mandaté le laboratoire CAR pour réaliser les prélèvements. Le Concessionnaire devra informer annuellement l'ARS de ses dates d'ouverture afin d'organiser le contrôle sanitaire de l'eau. Les analyses seront facturées au Concessionnaire.

Les analyses du contrôle sanitaire de routine seront à la charge du Concessionnaire. Les analyses de recontrôle suite à un dépassement d'une limite de qualité sont également à la charge du Concessionnaire.

En période estivale, il réalisera, à la demande de l'ARS, un autocontrôle de température afin de prévenir le développement des légionnelles. La référence de qualité est de 25°C maximum.

En cas de manque d'eau et sachant que la réserve prévue pour l'incendie est de 30 m³, le Concessionnaire remplira le réservoir, à ses frais.

En l'application de l'article R. 1321-23 du Code de la Santé Publique, le Concessionnaire tiendra à jour un fichier sanitaire dont le modèle sera fourni par la Communauté de Communes sous format électronique.

Ce fichier sanitaire (papier ou électronique) devra pouvoir être présenté à tout moment aux services de l'état compétents ainsi qu'à la Communauté de Communes.

Le réservoir souple est garanti 10 ans dans les conditions normales d'utilisation.
Son remplacement ne sera pas pris en charge par la Communauté de Communes s'il est dû à une négligence ou un manque d'entretien du Concessionnaire.

11.2 Travaux d'entretien liés à l'assainissement

Le Concessionnaire est chargé du maintien en bon état de toutes les installations d'assainissement en exécutant, sous sa responsabilité, les opérations d'entretien, de réparations nécessaires ou de remplacement. Le Concessionnaire devra se conformer au Règlement du Service Public d'Assainissement Non Collectif en vigueur.

Il réalisera notamment, à ses frais, l'entretien annuel (avant réouverture du gîte) de l'installation d'assainissement non collectif tel que préconisé dans le mémoire technique fourni par la Communauté de Communes (sous format papier et électronique).

Le bac à graisses devra également être régulièrement vidangé par le Concessionnaire.

Les vidanges sont réalisées par un vidangeur agréé aux frais du Concessionnaire.

Le Concessionnaire informera la Communauté de Communes lorsqu'il réalisera des opérations d'entretien et fournira notamment les factures des vidanges réalisées.

Le Concessionnaire veillera également à laisser les cuves facilement accessibles pour les vidanges et contrôles.

Il veillera à ce qu'aucun véhicule ne circule au niveau des ouvrages d'assainissement afin de ne pas les endommager

Faute pour le Concessionnaire de pourvoir aux opérations d'entretien, de réparation et de renouvellement des matériels, ouvrages et installations du service qui lui incombent, la Communauté de Communes peut faire procéder, aux frais du Concessionnaire, à l'exécution d'office des travaux nécessaires au fonctionnement du service, après mise en demeure restée sans effet dans un délai de quinze jours, sauf en cas de risque pour les personnes pour lequel aucun délai de mise en demeure n'est requis.

Un contrôle périodique de bon fonctionnement de l'installation d'assainissement non collectif sera réalisé par SAUR aux frais du Concessionnaire. La périodicité de contrôle étant de 8 ans, le contrôle n'aura lieu qu'une fois durant la période de la concession.

Article 12 - TRAVAUX DE GROSSES REPARATIONS

Les grosses réparations sont du ressort de la Collectivité, sauf si elles résultent d'une négligence ou d'un manquement du Concessionnaire.

Le Concessionnaire doit signaler par écrit sans délai à la Communauté de Communes les réparations desdits biens immobiliers. En cas de défaut de signalement entraînant une détérioration des locaux ou des équipements, Le Concessionnaire ne pourrait reporter la charge des réparations ou réfections et devra réaliser les réparations à ses frais.

Article 12 bis - EQUIPEMENTS ET AMENAGEMENTS NOUVEAUX

Le Concessionnaire pourra, durant la période de concession, proposer par écrit à la Collectivité de réaliser des aménagements ou des équipements nouveaux concourant au bon fonctionnement de la concession de l'exploitation. La Collectivité se réserve le droit de refuser les aménagements ou équipements nouveaux proposés par le Concessionnaire.

Le financement de ses nouveaux investissements fera l'objet d'une convention particulière. Ces équipements et aménagements seront des biens de reprise.

Dans le cas où le Concessionnaire aura participé financièrement au coût du projet, la convention de financement prévoit un tableau d'amortissement des investissements, ainsi qu'une indemnisation du Concessionnaire, soit en cas de fin anticipée du contrat, soit en cas d'expiration normale de la convention.

Cette indemnité tiendra compte de l'amortissement des installations.

Article 13 - REMISE DES INSTALLATIONS

A la date d'expiration normale de la présente convention ou à la date de fin anticipée de celle-ci, les biens immobiliers, l'équipement de cuisine et l'ensemble du matériel lié à l'exploitation, seront restitués en bon état d'entretien aux collectivités. Il s'agit de biens de retour décrits à l'article 3 et des biens de reprise décrits à l'article 12 bis.

Article 14 - BIENS MOBILIERS PROPRES DU CONCESSIONNAIRE

A la date d'expiration normale de la présente convention ou à la date de fin anticipée de celle-ci, les biens mobiliers du Concessionnaire affectés au service public resteront sa propriété.

Article 15. CESSION DU CONTRAT

Le présent Contrat est conclu *intuitu personae*. Toute cession du Contrat, tout changement de cocontractant ou toute modification substantielle de son capital entendue comme une prise de contrôle majoritaire (plus de 50 %) de son capital ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une autorisation expresse et préalable résultant d'une délibération de la Communauté de Communes. Faute de cette autorisation, les conventions de substitution sont entachées d'une nullité absolue.

Article 16 - ELECTION DE DOMICILE

Les parties élisent domicile attributif de juridiction :

- La Communauté de Communes de la vallée de Saint-Amarin, 70 rue Charles de Gaulle, 68550 SAINT-AMARIN
- Le Concessionnaire au Chemin du col des Perches 68470 STORCKENSOHN

Article 17 - CLAUSES RESOLUTOIRES

Toutes les conditions de la présente convention sont de rigueur. La présente convention sera résiliée de plein droit dans les cas suivants :

- ♦ au terme normal ;
- ♦ de façon anticipée par accord entre les deux contractants ;
- ♦ pour manquement grave du Concessionnaire ;
- ♦ pour cas de force majeure ;
- ♦ négligence ou dérobade dans l'exécution des obligations, de telle manière que la salubrité ou la sécurité publiques soient compromises ;
- ♦ infraction aux règles sur l'hygiène, droit du travail, réglementation en matière de prix et de sécurité, c'est-à-dire en cas de contravention aux obligations légales ;
- ♦ contravention fautive aux obligations de la présente convention ;
- ♦ à défaut d'assurance ;

- ♦ à défaut de paiement d'un seul terme de la redevance à son échéance, un mois après un simple commandement de payer ou une sommation d'exécuter, faits à personne ou à domicile élu, contenant mention de la présente clause, restés sans effet.

La présente convention sera résiliée de plein droit et l'expulsion du Concessionnaire et de tout le personnel pourra avoir lieu en vertu d'une simple ordonnance de référé. Ceci se fera sans préjudice de tous dépens, et dommage intérêts et sans que l'effet de la présente clause puisse être annulé par des offres réelles passées le délai sus-indiqué.

Article 18 - LITIGES

Les parties s'engagent à rechercher, au préalable, en cas de litige sur l'interprétation ou sur l'application de la convention, toute voie amiable de règlement avant de soumettre tout différend à une instance juridictionnelle. En cas d'échec de voies amiables de résolution, tout contentieux portant sur l'interprétation ou sur l'application de cette convention devra être porté devant le Tribunal administratif de Strasbourg.

Fait à, le, en cinq exemplaires originaux

Le Concessionnaire
(nom, cachet, signature)

La Communauté de Communes
(nom, cachet, signature)

PROJET CONTRAT

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Plan du bâtiment

Annexe 2 : Procès-verbal de l'entrée dans les lieux

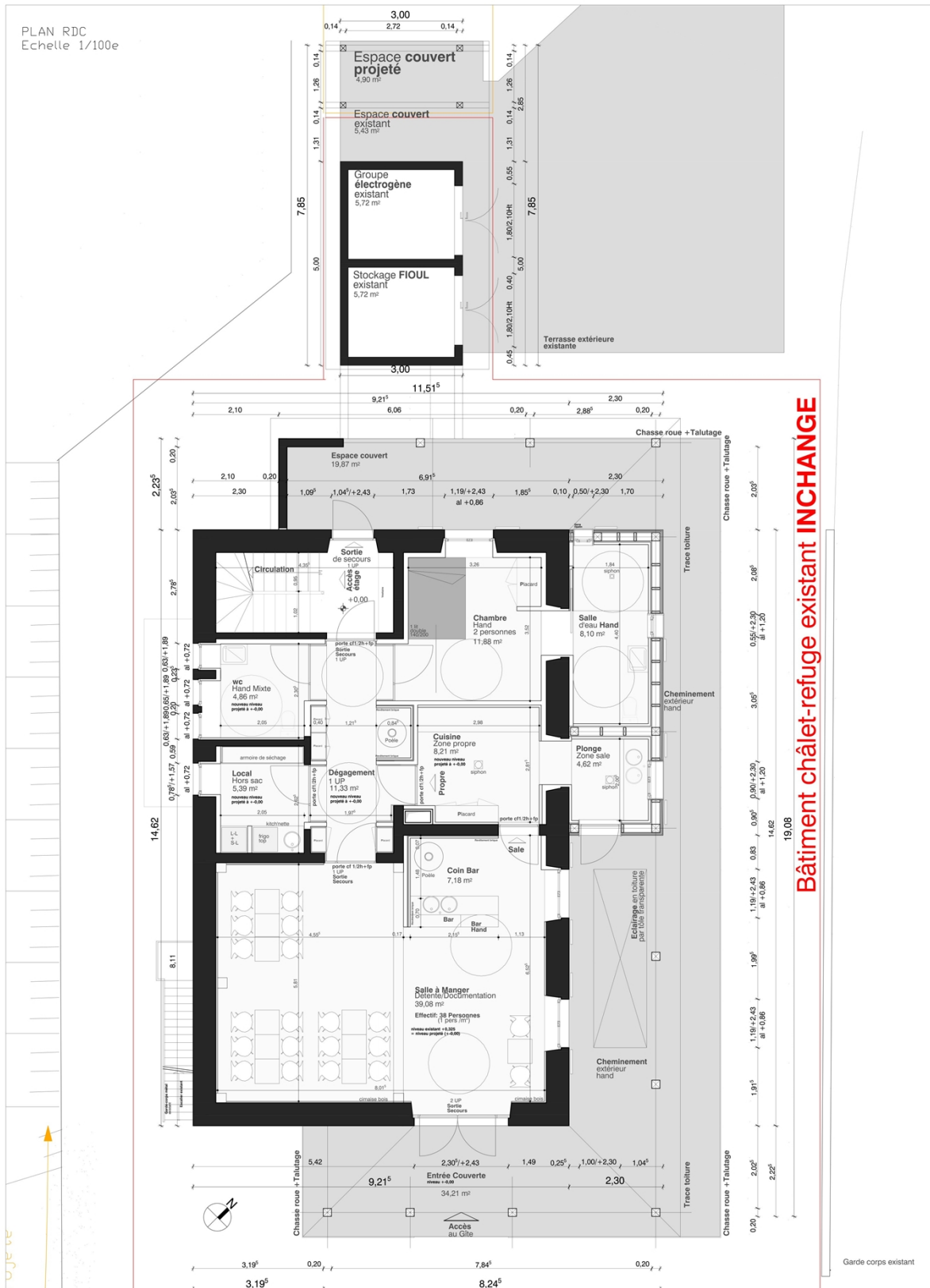
Annexe 3 : Procédure de chloration

Annexe 4 : Procédure de vidange

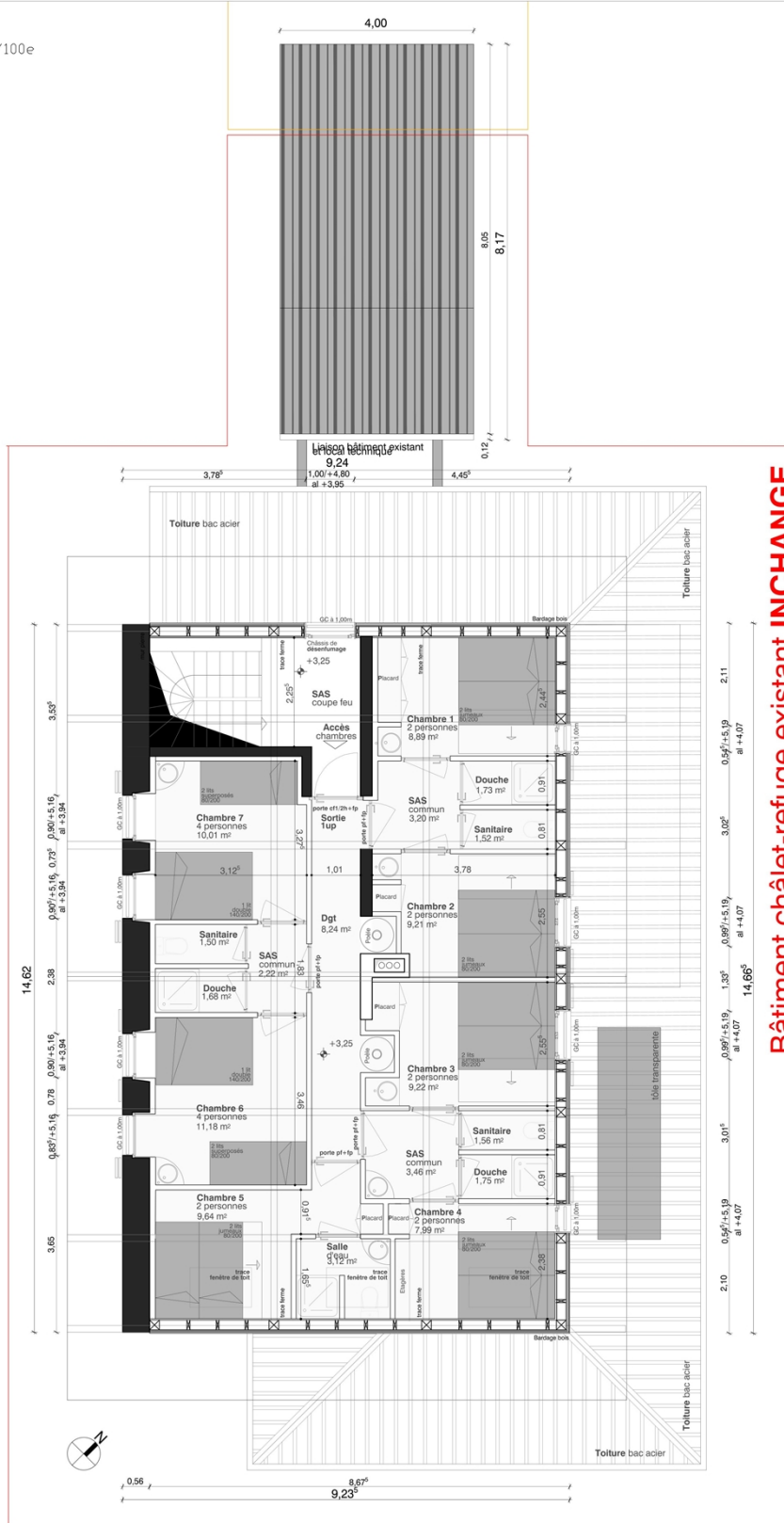
Annexe 5 : Règlement du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

PROJET CONTRAT

Annexe 1 : plan du bâtiment



PLAN R+1
Echelle 1/100e



Bâtiment chalet-refuge existant INCHANGE

Annexe 2 : Procès-verbal de l'entrée dans les lieux

PROJET CONTRAT

Annexe 3 : Procédure de chloration

En cas de dysfonctionnement d'une des lampes, coupure d'électricité ou tout autre incident pouvant avoir des conséquences sur la désinfection par rayonnement ultraviolet, il convient de pouvoir à tout moment chlorer l'eau avant distribution.

D'après les préconisations de l'ARS, l'eau distribuée doit être légèrement chlorée (0,3 à 0,5 mg/l). Il convient donc de rajouter à l'eau distribuée,

- 1 à 2 litres d'eau de javel à 2,6 % de chlore actif pour 100 m³ d'eau stockée (soit 0.5 L à 1 L d'eau de javel à 2,6 % de chlore actif)

- ou 0,3 à 0,5 litres d'eau de javel à 9,6 % de chlore actif pour 100 m³ d'eau stockée (soit 0.15 à 0,25 L pour 50 m³)

Le mélange doit être homogène et un temps de contact d'une demi-heure au moins entre l'injection de l'eau de javel et la consommation de l'eau doit être respecté.

L'eau de javel sera versée dans le décanteur, dans le compartiment de départ vers le réservoir en s'assurant bien que la circulation de l'eau soit suffisante pour permettre un passage de l'eau de javel dans le réservoir.

Il est recommandé de suivre minutieusement les précautions d'emploi du fournisseur sur l'utilisation de l'eau de javel.

Eau de javel à 9,6% (concentrée) Vérifier la concentration



Eau de javel à 2,6% (diluée) Vérifier la concentration

Annexe 4 : Procédure de vidange

Après avoir nettoyé le décanteur et purger le réseau, il est nécessaire de vider complètement le réservoir.

Ensuite, le laisser se remplir un petit peu puis vidanger de nouveau.

Enfin, une fois le réservoir de nouveau rempli, procéder à la chloration et réaliser un autocontrôle bactériologique avant de consommer l'eau.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-246800205-20230629-DEL23_045-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2023

Page 15 sur 15

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE SAINT-AMARIN**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES****SEANCE DU 29 juin 2023
sous la Présidence de M. Cyrille AST**

L'an deux mille vingt-trois, le 29 juin, le Conseil Communautaire, était réuni au siège de la Communauté des Communes à Saint-Amarin, après convocations légales en date du 23 juin 2023.

Conseillers en fonction : 37
 Conseillers présents : 23
 Conseillers absents : 14 dont 10 avec procuration
 Nombre de votants : 33

Etaient présents : tous les membres, sauf étant excusés : Jean-Jacques SITTER, Nadine ALBRECHT Claude KIRCHHOFER, José SCHRUFFENEGGER, Jean-Marie GRUNENWALD, Nathalie BARRAUD, Christiane WEISS, Eric ARNOULD, Charles WEHRLIN, Caroline ECKERLIN DOPPLER et absent : Benjamin LUDWIG, Jeanne STOLTZ-NAWROT, Florent ARNOLD, Rodolphe TROMBINI.

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement à :

Jean-Jacques SITTER	à	Doris JAEGGY
Nadine ALBRECHT	à	Romain NUCCELLI
Claude KIRCHHOFER	à	Gérard FOURNIER
José SCHRUFFENEGGER	à	Didier LOUVET
Jean-Marie GRUNENWALD	à	Caroline ZAGALA
Nathalie BARRAUD	à	Marie-Christine LOCATELLI
Christiane WEISS	à	Jean-Luc SCHERLEN
Eric ARNOULD	à	Jean-Léon TACQUARD
Charles WEHRLIN	à	Cyrille AST
Caroline ECKERLIN DOPPLER	à	Nadine SPETZ

DEL2023-046 MODIFICATION DE LA TAXE DE SÉJOUR

Le service tourisme gère la taxe de séjour de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin.

Pour le 1^{er} janvier 2024, la CCVSA souhaite changer les tarifs de la taxe de séjour pour plusieurs raisons :

- Depuis le 1^{er} janvier 2019, la CCVSA n'a pas changé de tarifs pour la taxe de séjour ;
- La CCVSA ne souhaite pas augmenter la taxe foncière au vu de l'inflation actuelle. Elle préfère donc augmenter les tarifs de la taxe de séjour qui sera payé par les touristes ;
- Augmenter les tarifs de la taxe de séjour permettrait de financer de nouveaux services touristiques ;
- Les tarifs de la CCVSA sont moins élevés que les communautés de communes voisines telles que Thann-Cernay et la vallée de Guebwiller.

Ci-dessous, vous retrouverez le tableau récapitulatif des tarifs pour chaque Communauté de Communes voisines et également la proposition des nouveaux tarifs de la CCVSA. Ce tableau ne comprend pas **les 10% de la taxe additionnelle reversée au département par la suite.**

TARIFS par hébergement	2023						PROPOSITION	Gain/nuitée	Nombre de nuitées 2022	Montants en € par nature et classement (avec les tarifs 2023)	Estimation montants en € par nature et classement (avec les nx tarifs 2024)
	Tarif plancher	Tarif plafond	CCVSA	CCTC	CCVDS	CCRG	TARIFS CCVSA 01/01/24 CCVSA				
Palais	0,70 €	4,30 €	2,73 €	3,64 €	2,73 €	4,00 €	3,73 €	1,00 €	0	- €	- €
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, Meublés de tourisme	0,70 €	3,10 €	0,91 €	1,14 €	1,14 €	3,00 €	1,91 €	1,00 €	940	855,40 €	1 795,40 €

5 étoiles												
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	0,70 €	2,40 €	0,77 €	0,91 €	0,77 €	2,30 €	1,77 €	1,00 €	9407	7 243,39 €	16 650,39 €	
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	0,50 €	1,50 €	0,68 €	0,77 €	0,68 €	1,50 €	1,50 €	0,82 €	8902	6 053,36 €	13 353,00 €	
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,30 €	0,90 €	0,64 €	0,73 €	0,36 €	0,90 €	0,90 €	0,26 €	4090	2 617,60 €	3 681,00 €	
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, auberges collectives, auberges, gîtes d'étape	0,20 €	0,80 €	0,55 €	0,55 €	0,32 €	0,80 €	0,80 €	0,25 €	26594	14 626,70 €	21 275,20 €	
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0,20 €	0,60 €	0,32 €	0,41 €	0,27 €	0,60 €	0,60 €	0,28 €	59320	18 982,40 €	35 592,00 €	
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,	20 €	0,20 €	0,20 €	0,20 €	0,20 €	0,20 €	- €	7907	1 581,40 €	1 581,40 €	
Hébergements en attente de classement ou sans classement, à l'exception des autres catégories d'hébergements indiquées ci-dessous (tarif proportionnel au coût de la nuitée)	1%	5%	4%	5%	5%	5%	5%	1%	11445	8 303,08 €	10 300,50 €	

128605 60 263.33€ 104 228.89

Le Conseil de Communauté,

VU l'avis favorable du comité consultatif en date du 16 Mai 2023 ;

VU l'avis favorable du Bureau en date du 15 juin 2023.

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la modification des tarifs de la taxe de séjour de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin ;

AUTORISE le Président à signer tous documents administratifs, techniques ou financiers nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

DIT que ces tarifs s'appliqueront à compter du 1^{er} Janvier 2024.

La secrétaire de séance



Doris JAEGGY

Voix POUR : 33
Voix CONTRE :
ABSTENTION :

Pour extrait conforme :

Le Président



Cyrille AST



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-246800205-20230629-DEL23_046-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE SAINT-AMARIN**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES****SEANCE DU 29 juin 2023
sous la Présidence de M. Cyrille AST**

L'an deux mille vingt-trois, le 29 juin, le Conseil Communautaire, était réuni au siège de la Communauté des Communes à Saint-Amarin, après convocations légales en date du 23 juin 2023.

Conseillers en fonction : 37
 Conseillers présents : 22
 Conseillers absents : 15 dont 11 avec procuration
 Nombre de votants : 33

Etaient présents : tous les membres, sauf étant excusés : Jean-Jacques SITTER, Nadine ALBRECHT, Claude KIRCHHOFER, José SCHRUOFFENEGER, Jean-Marie GRUNENWALD, Nathalie BARRAUD, Christiane WEISS, Eric ARNOULD, Charles WEHRLÉN, Caroline ECKERLIN DOPPLER, Eddie STUTZ et absent : Benjamin LUDWIG, Jeanne STOLTZ-NAWROT, Florent ARNOLD, Rodolphe TROMBINI.

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement à :

Jean-Jacques SITTER	à	Doris JAEGGY
Nadine ALBRECHT	à	Romain NUCCELLI
Claude KIRCHHOFER	à	Gérard FOURNIER
José SCHRUOFFENEGER	à	Didier LOUVET
Jean-Marie GRUNENWALD	à	Caroline ZAGALA
Nathalie BARRAUD	à	Marie-Christine LOCATELLI
Christiane WEISS	à	Jean-Luc SCHERLEN
Eric ARNOULD	à	Jean-Léon TACQUARD
Charles WEHRLÉN	à	Cyrille AST
Caroline ECKERLIN DOPPLER	à	Nadine SPETZ
Eddie STUTZ	à	Cyrille AST

DEL2023-047 MODIFICATION DU TARIF DES CARTES VELO TOPO CYLO

Madame Nadine SPETZ, Vice-Présidente déléguée au Tourisme et à la Culture rappelle que le service tourisme de la CCVSA gère l'Office de tourisme de la Vallée de Saint-Amarin qui propose aux visiteurs différents produits en vente au sein de sa boutique.

Le service propose de rendre le produit Topo Cyclo (actuellement en vente à 2€ pièce) gratuit. En effet, l'Office de tourisme reste en possession d'un stock très important de ces documents qui sont, bien que les circuits ne soient pas obsolètes, datés et désuets. De plus, l'Office de tourisme de Thann-Cernay les cède déjà gratuitement à l'accueil. Une réédition de ce document est envisagée pour l'année 2024.

En rappel ci-dessous, le tableau global du projet des produits en vente et leurs tarifs.

Libellé	Catégorie	Prix achat	Prix de vente TTC : Plein tarif	Prix de vente TTC : Prestataire	Prix de vente TTC : Réciprocité	Prix de vente TTC : Etang du Maerel
Autour de la tourbière du See	CARTERIE > Topos guides - A pied	0,31 €	0,40 €	0,30 €	- €	- €
Autour du Grand Ballon	CARTERIE > Topos guides - A pied	0,31 €	0,40 €	0,30 €	- €	- €
Ballons des Vosges 30 belles balades	LIBRAIRIE	14,17 €	18,90 €	- €	- €	- €

Carte IGN 3520 ET	CARTERIE > Cartes IGN	11,50 €	13,20 €	- €	- €	- €
Carte IGN 3618 OT	CARTERIE > Cartes IGN	11,50 €	13,20 €	- €	- €	- €
Carte IGN 3619 OT	CARTERIE > Cartes IGN	11,50 €	13,20 €	- €	- €	- €
Carte IGN 3620 ET	CARTERIE > Cartes IGN	11,50 €	13,20 €	- €	- €	- €
Carte IGN 3719 OT	CARTERIE > Cartes IGN	11,50 €	13,20 €	- €	- €	- €
Carte postale Lac	CARTERIE > Cartes postales	1,00 €	0,50 €	0,40 €	- €	- €
Carte postale Moulin	CARTERIE > Cartes postales	1,00 €	0,50 €	0,40 €	- €	- €
Carte postale Parc de Wesserling	CARTERIE > Cartes postales	1,00 €	0,50 €	0,40 €	- €	- €
Carte postale Thann	CARTERIE > Cartes postales	1,00 €	0,50 €	0,40 €	- €	- €
Carte postale Train	CARTERIE > Cartes postales	1,00 €	0,50 €	0,40 €	- €	- €
Cascade du Bubalafels	CARTERIE > Topos guides - A pied	0,31 €	0,40 €	0,30 €	- €	- €
Cascade du Heidenbad	CARTERIE > Topos guides - A pied	0,31 €	0,40 €	0,30 €	- €	- €
Découverte du Gazon Vert	CARTERIE > Topos guides - A pied	0,31 €	0,40 €	0,30 €	- €	- €
Découverte du Stockenberg	CARTERIE > Topos guides - A pied	0,31 €	0,40 €	0,30 €	- €	- €
Encart camping	ADMINISTRATIF > Encarts guides communs	50,00 €	50,00 €	- €	- €	- €
Encart chambre d'hôtes	ADMINISTRATIF > Encarts guides communs	45,00 €	45,00 €	- €	- €	- €
Encart ferme-auberge	ADMINISTRATIF > Encarts guides communs	50,00 €	50,00 €	- €	- €	- €
Encart hébergement de groupes	ADMINISTRATIF > Encarts guides communs	50,00 €	50,00 €	- €	- €	- €
Encart hôtel	ADMINISTRATIF > Encarts guides communs	50,00 €	50,00 €	- €	- €	- €
Encart restaurant	ADMINISTRATIF > Encarts guides communs	50,00 €	50,00 €	- €	- €	- €
FFRP GR502 Traversée du massif des Vosges	CARTERIE > Topos guides - A pied	12,30 €	16,40 €	- €	- €	- €

Grande traversée des Vosges Rother	CARTERIE > Topos guides - A pied	12,38 €	16,50 €	- €	- €	- €
Guide des Fermes auberges	LIBRAIRIE	8,00 €	10,00 €	- €	- €	- €
Hauts lieux de légende en Alsace	LIBRAIRIE	3,76 €	5,00 €	- €	- €	- €
HTE THUR Carte Découverte Femme	CARTERIE > Pêche	78,00 €	- €	- €	36,00 €	40,00 €
HTE THUR Carte Découverte – de 12 ans	CARTERIE > Pêche	- €	- €	- €	7,00 €	- €
HTE THUR Carte hebdomadaire	CARTERIE > Pêche	32,00 €	34,00 €	- €	- €	- €
HTE THUR Carte journalière	CARTERIE > Pêche	16,00 €	18,00 €	- €	- €	- €
HTE THUR Carte journalière Étang du Maerel	CARTERIE > Pêche	8,00 €	10,00 €	- €	- €	- €
HTE THUR Carte Majeure (Homme)	CARTERIE > Pêche	78,00 €	- €	- €	85,00 €	80,00 €
HTE THUR Carte Majeure Interfédérale (Homme)	CARTERIE > Pêche	78,00 €	- €	- €	105,00 €	80,00 €
HTE THUR Carte Mineure 12 – 18 ans	CARTERIE > Pêche	38,00 €	- €	- €	22,00 €	40,00 €
IGN 122 Colmar Mulhouse Bâle	CARTERIE > Cartes IGN	5,57 €	8,20 €	- €	- €	- €
IGN Alsace à vélo	CARTERIE > Topos guides - A vélo	6,09 €	8,95 €	- €	- €	- €
IGN Ballons des Vosges à vélo	CARTERIE > Topos guides - A vélo	6,09 €	8,95 €	- €	- €	- €
IGN Vosges du sud Ballon d'Alsace 75000	CARTERIE > Cartes IGN	6,46 €	9,50 €	- €	- €	- €
Le circuit du Siebach	CARTERIE > Topos guides - A pied	0,31 €	0,40 €	0,30 €	- €	- €
Les plus belles randonnées Lacs et cascades des Vosges	LIBRAIRIE	9,38 €	12,50 €	- €	- €	- €
Lot de 10 écobalades	CARTERIE > Topos guides - A pied	3,10 €	3,50 €	3,50 €	3,50 €	3,50 €
Lot de 10 écobalades (prestataire)	CARTERIE > Topos guides - A pied	3,10 €	3,10 €	3,10 €	3,10 €	3,10 €

Sentier de découverte Schlossberg	de du	CARTERIE > Topos guides - A pied	0,31 €	0,40 €	0,30 €	- €	- €
Sentier de découverte tunnel d'Urbès	de du	CARTERIE > Topos guides - A pied	0,31 €	0,40 €	0,30 €	- €	- €
Tour Mehrbachel	du	CARTERIE > Topos guides - A pied	0,31 €	0,40 €	0,30 €	- €	- €
Topo cyclo		CARTERIE > Topos-guides – A vélo	- €	- €	- €	- €	- €
Gourde mousqueton		GOODIES	1,98 €	6,00 €	- €	€	€
Puzzle		GOODIES	3,72 €	8,00 €	- €	€	€

Le Conseil de Communauté,

VU l'avis favorable du comité consultatif Tourisme et Culture en date du 16 mai 2023 ;

VU l'avis favorable émis à l'unanimité par le Bureau de la Communauté de Communes en date du 15 juin 2023.

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la modification du tarif des cartes vélo Topo Cyclo ;

AUTORISE le Président à signer tous documents administratifs, techniques ou financiers nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

DIT que cette gratuité s'appliquera à compter du 1^{er} Juillet 2023.

La secrétaire de séance



Doris JAEGGY

Pour extrait conforme :

Le Président



Cyrille AST



Voix POUR : 33
Voix CONTRE :
ABSTENTION :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-246800205-20230629-DEL23_047-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE SAINT-AMARIN**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES****SEANCE DU 29 juin 2023
sous la Présidence de M. Cyrille AST**

L'an deux mille vingt-trois, le 29 juin, le Conseil Communautaire, était réuni au siège de la Communauté des Communes à Saint-Amarin, après convocations légales en date du 23 juin 2023.

Conseillers en fonction : 37
 Conseillers présents : 22
 Conseillers absents : 15 dont 11 avec procuration
 Nombre de votants : 33

Etaient présents : tous les membres, sauf étant excusés : Jean-Jacques SITTER, Nadine ALBRECHT Claude KIRCHHOFER, José SCHRUFFENEGGER, Jean-Marie GRUNENWALD, Nathalie BARRAUD, Christiane WEISS, Eric ARNOULD, Charles WEHRLÉN, Caroline ECKERLIN DOPPLER, Eddie STUTZ et absent : Benjamin LUDWIG, Jeanne STOLTZ-NAWROT, Florent ARNOLD, Rodolphe TROMBINI.

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement à :

Jean-Jacques SITTER	à	Doris JAEGGY
Nadine ALBRECHT	à	Romain NUCCELLI
Claude KIRCHHOFER	à	Gérard FOURNIER
José SCHRUFFENEGGER	à	Didier LOUVET
Jean-Marie GRUNENWALD	à	Caroline ZAGALA
Nathalie BARRAUD	à	Marie-Christine LOCATELLI
Christiane WEISS	à	Jean-Luc SCHERLEN
Eric ARNOULD	à	Jean-Léon TACQUARD
Charles WEHRLÉN	à	Cyrille AST
Caroline ECKERLIN DOPPLER	à	Nadine SPETZ
Eddie STUTZ	à	Serge SIFFERLEN

**DEL2023-048 CRÉATION DE PRODUITS DE PROMOTION RELATIVE À LA
MANIFESTATION TOUR DE FRANCE 2023**

Madame Nadine SPETZ, Vice-Présidente déléguée au Tourisme et à la Culture rappelle que le tour de France faisant étape sur notre territoire en juillet 2023, l'Office de tourisme proposera aux restaurateurs de la vallée et sur leur demande d'acheter des écocup aux couleurs du Tour. Ces produits, exclusivement à la vente pour les restaurateurs et sur la période du Tour de France, doivent donc faire l'objet d'une création de prix détaillée dans le tableau ci-dessous.

Voici les coûts de fabrication et d'achat :

30 cl	10000	0,32 €	3 200,00 €
60 cl	5000	0,68 €	3 400,00 €
			6 600,00 €

Voici les montants des commandes validées à ce jour :

30 cl pour 4080 € HT quantités 8 500
 60 cl pour 2686 € HT soit **6766 € HT** quantités 3 400

Prix de revente annoncé et accepté par les restaurateurs :

30 cl : 0,48 € HT
 60 cl : 0,79 € HT

Le Conseil de la Communauté de Communes,

VU l'avis favorable du comité consultatif Tourisme et Culture en date du 16 mai 2023 ;

VU l'avis favorable émis à l'unanimité par le Bureau de la Communauté de Communes en date du 15 juin 2023 ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le projet de création de produits de promotion relatif à la manifestation Tour de France 2023 ;

APPROUVE les tarifs de revente des produits de promotion relatifs à la manifestation Tour de France 2023 ;

AUTORISE le Président à signer tous documents administratifs, techniques ou financiers nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La secrétaire de séance



Doris JAEGGY

Pour extrait conforme :

Le Président



Cyrille AST



Voix POUR : 33
Voix CONTRE :
ABSTENTION :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-246800205-20230629-DEL23_048-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE SAINT-AMARIN**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES****SEANCE DU 29 juin 2023
sous la Présidence de M. Cyrille AST**

L'an deux mille vingt-trois, le 29 juin, le Conseil Communautaire, était réuni au siège de la Communauté des Communes à Saint-Amarin, après convocations légales en date du 23 juin 2023.

Conseillers en fonction : 37
 Conseillers présents : 22
 Conseillers absents : 15 dont 11 avec procuration
 Nombre de votants : 33

Etaient présents : tous les membres, sauf étant excusés : Jean-Jacques SITTER, Nadine ALBRECHT, Claude KIRCHHOFER, José SCHRUFFENEGGER, Jean-Marie GRUNENWALD, Nathalie BARRAUD, Christiane WEISS, Eric ARNOULD, Charles WEHRLIN, Caroline ECKERLIN DOPPLER, Eddie STUTZ et absent : Benjamin LUDWIG, Jeanne STOLTZ-NAWROT, Florent ARNOLD, Rodolphe TROMBINI.

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement à :

Jean-Jacques SITTER	à	Doris JAEGGY
Nadine ALBRECHT	à	Romain NUCCELLI
Claude KIRCHHOFER	à	Gérard FOURNIER
José SCHRUFFENEGGER	à	Didier LOUVET
Jean-Marie GRUNENWALD	à	Caroline ZAGALA
Nathalie BARRAUD	à	Marie-Christine LOCATELLI
Christiane WEISS	à	Jean-Luc SCHERLEN
Eric ARNOULD	à	Jean-Léon TACQUARD
Charles WEHRLIN	à	Cyrille AST
Caroline ECKERLIN DOPPLER	à	Nadine SPETZ
Eddie STUTZ	à	Serge SIFFERLEN

DEL2023-049 CRÉATION DE PRODUITS DE PROMOTION TOURISTIQUE

Madame Nadine SPETZ, Vice-Présidente déléguée au Tourisme et à la Culture rappelle que le service tourisme de la CCVSA gère l'Office de tourisme de la Vallée de Saint-Amarin qui propose aux visiteurs différents produits en vente au sein de sa boutique. Les évolutions de la nouvelle identité visuelle des Hautes Vosges d'Alsace – Vallée de Saint-Amarin ont soulevé un besoin de promouvoir largement la destination notamment lors des salons et événements majeurs.

Par conséquent, afin de développer les recettes propres du service et d'assurer dans un même temps la promotion du territoire, le service prévoit l'ajout de produits promotionnels dits goodies à sa boutique.

Ci-dessous le tableau récapitulatif des nouveaux produits ainsi que les tarifs de vente proposés à compter du 1^{er} Juillet 2023.

Produits	Quantités	Prix d'achat HT U	Prix d'achat TTC U	Prix d'achat HT lot	Prix d'achat TTC lot	Prix de vente TTC U	Marge unitaire	Valorisation du stock TTC
Gourde mousqueton	100	1,65 €	1,98 €	165,00 €	198,00 €	6,00 €	4,02 €	402,00 €
Puzzle	50	3,10 €	3,72 €	155,00 €	186,00 €	8,00 €	4,28 €	214,00 €
Stylo bio	500	0,32 €	0,38 €	160,00 €	192,00 €	- €	- €	- €
TOTAUX				480,00 €	576,00 €			616,00 €

Le Conseil de la Communauté de Communes,

VU l'avis favorable du comité consultatif Tourisme et Culture en date du 16 mai 2023 ;

VU l'avis favorable émis à l'unanimité par le Bureau de la Communauté de Communes en date du 15 juin 2023 ;

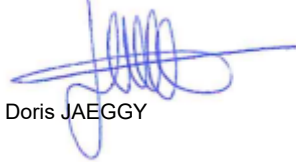
Après en avoir délibéré,

APPROUVE le projet de création de produits de promotion touristique ;

AUTORISE le Président à signer tous documents administratifs, techniques ou financiers nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

DIT que ces tarifs s'appliqueront à compter du 1^{er} Juillet 2023.

La secrétaire de séance



Doris JAEAGGY

Pour extrait conforme :

Le Président



Cyrille AST



Voix POUR : 33
Voix CONTRE :
ABSTENTION :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-246800205-20230629-DEL23_049-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE SAINT-AMARIN**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES****SEANCE DU 29 juin 2023
sous la Présidence de M. Cyrille AST**

L'an deux mille vingt-trois, le 29 juin, le Conseil Communautaire, était réuni au siège de la Communauté des Communes à Saint-Amarin, après convocations légales en date du 23 juin 2023.

Conseillers en fonction : 37
Conseillers présents : 22
Conseillers absents : 15 dont 11 avec procuration
Nombre de votants : 33

Etaient présents : tous les membres, sauf étant excusés : Jean-Jacques SITTER, Nadine ALBRECHT Claude KIRCHHOFER, José SCHRUOFFENEGER, Jean-Marie GRUNENWALD, Nathalie BARRAUD, Christiane WEISS, Eric ARNOULD, Charles WEHRLLEN, Caroline ECKERLIN DOPPLER, Eddie STUTZ et absent : Benjamin LUDWIG, Jeanne STOLTZ-NAWROT, Florent ARNOLD, Rodolphe TROMBINI.

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement à :

Jean-Jacques SITTER	à	Doris JAEGGY
Nadine ALBRECHT	à	Romain NUCCELLI
Claude KIRCHHOFER	à	Gérard FOURNIER
José SCHRUOFFENEGER	à	Didier LOUVET
Jean-Marie GRUNENWALD	à	Caroline ZAGALA
Nathalie BARRAUD	à	Marie-Christine LOCATELLI
Christiane WEISS	à	Jean-Luc SCHERLEN
Eric ARNOULD	à	Jean-Léon TACQUARD
Charles WEHRLLEN	à	Cyrille AST
Caroline ECKERLIN DOPPLER	à	Nadine SPETZ
Eddie STUTZ	à	Serge SIFFERLEN

**DEL2023-050 DECHETTERIE MOBILE-APPROBATION DU REGLEMENT
INTERIEUR**

Madame Véronique PETER, Vice-Présidente en charge de l'Ecocitoyenneté et du Développement durable expose qu'à compter du mois de juillet, la Communauté de Communes propose un nouveau service aux ménages de la vallée avec le déploiement d'une déchetterie mobile en remplacement des collectes en porte à porte des encombrant et des collectes ponctuelles des DMS et D3E.

Afin de proposer un service de qualité répondant aux exigences réglementaires et aux objectifs de valorisation des déchets, il convient de définir les conditions d'accès et d'utilisation de cet équipement communautaire.

Ces conditions constituent le règlement intérieur de la déchetterie mobile, dont les objectifs principaux sont de :

- Garantir un service public de qualité ;
- Définir les conditions d'accès ;
- Définir les déchets acceptés et interdits ;
- Préciser les conditions d'usage de cet équipement et le rôle des agents d'accueil.

Un exemplaire du règlement intérieur est annexé à la présente délibération.

Le Conseil de Communauté,

VU la loi N° 75-633 du 15 juillet 1975 modifiée par la loi N° 92-646 du 13 juillet 1992 et les décrets et arrêtés correspondants ;

VU l'arrêté préfectoral N° 390/13 du 28 mai 1997 portant sur le Règlement Sanitaire Départemental du Haut Rhin ;

- VU** l'arrêté du 25 septembre 1995 portant sur le Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés du Haut Rhin ;
- VU** le Règlement communautaire de service public de collecte et d'élimination des déchets ;
- VU** le projet de Règlement annexé ;
- VU** l'avis favorable du Bureau du 15 juin 2023.

CONSIDERANT que la déchetterie mobile implantée sur le territoire de la CCVSA remplit une mission de service public ;

CONSIDERANT que le règlement a pour objet de définir les conditions d'utilisation de cet équipement ;

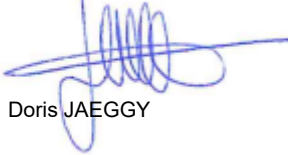
CONSIDERANT que ce document sera consultable sur le site internet de la CCVSA.

Après en avoir délibéré,

APPROUVE les termes du règlement de la déchetterie mobile tel que présenté en annexe ;

AUTORISE le Président à signer tous les documents relatifs à la mise en place du règlement intérieur.

La secrétaire de séance



Doris JAEGGY

Pour extrait conforme :

Le Président



Cyrille AST



Voix POUR : 33
Voix CONTRE :
ABSTENTION :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-246800205-20230629-DEL23_050-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2023

Règlement intérieur de la déchèterie mobile

Préambule

Le présent règlement fixe les conditions d'accès et de dépôt ainsi que les obligations de chacun.

Article 1. DEFINITION DE LA DECHETERIE MOBILE

La déchèterie est un espace temporaire, délimité et gardienné où les usagers, résidant sur le territoire de la Communauté de communes, peuvent venir déposer des déchets dont la liste est fixée à l'article 4 du présent règlement.

Article 2. ROLE DE LA DECHETERIE

La déchèterie mobile répond principalement aux objectifs suivants :

- Permettre aux usagers d'évacuer dans de bonnes conditions et dans le respect de la réglementation, les déchets volumineux, issus du petit bricolage ou de la consommation, non collectés en porte à porte sur des points d'accueil afin qu'ils soient triés dans des conditions satisfaisantes en vue de leur valorisation ou de leur traitement dans des filières agréées,
- Economiser les matières premières en recyclant, valorisant certains déchets ;
- Eviter les dépôts sauvages,

Article 3. SITES D'ACCUEIL ET HORAIRES D'OUVERTURE

La déchèterie mobile sera déployée en alternance sur les communes suivantes :

Sur la commune de Moosch, place Arnaud Beltrame ;

Sur la commune de Malmerspach Parking de la ZA de Malmerspach ;

Sur la commune de Fellingring, parking des ateliers communaux ;

Sur la commune d'Oderen, sur le parking de la salle des fêtes ;

Les horaires d'ouverture sont de 13h à 19 h du 1^{er} avril au 31 octobre, et de 10h à 16 h du 1^{er} novembre au 31 mars.

Les jours de présence sont indiqués en annexe 1 du présent règlement.

Article 4. DECHETS ACCEPTES

La liste des déchets admis n'est pas exhaustive. D'autres déchets pourront être ajoutés suivant les évolutions technologiques et réglementaires.

Les déchets acceptés à la déchèterie sont les suivants :

- Papiers et cartons
- Ferrailles et métaux non ferreux,
- Déchets d'éléments d'ameublement – DEA – intérieur et extérieur (mobilier, literie),
- Déchets encombrants en mélange (moquette, polystyrène, etc.),
- Bois d'œuvre, de palette, de mobilier,
- Gravats, plâtres et matériaux de démolition ou de bricolage,
- Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) : Écrans, gros électroménagers froids et hors froids et petits appareils en mélange,
- Déchet Ménagers Spéciaux (DMS) : produits chimiques toxiques, peintures, solvants, engrais et pesticides,
- Les piles
- Les huiles végétales et minérales (huile de vidange)
- Les batteries,
- Ampoules et néons.

Les dépôts de déchets acceptés doivent respecter les consignes de tri et de dépôts. Un contrôle strict sera opéré à l'entrée de la déchetterie mobile (voir annexe 2).

Article 5. DECHETS REFUSES

Sont exclus et déclarés non acceptables dans la déchetterie mobile les déchets suivants :

- Ordures ménagères résiduelles,
- Les sacs fermés ou dont le contenu n'est pas identifiable,
- Biodechets alimentaires
- Déchets verts : tonte, feuillage, branchages, bois vert
- Déchets qui ont une filière de recyclage existante hors déchetterie : emballages, verre alimentaire, textiles
- Produits pharmaceutiques et déchets hospitaliers et d'activité de soins à risque infectieux (DASRI),
- Pneumatiques,
- Toners et cartouches d'encre vides,
- Bouteilles de gaz et extincteurs.
- Carburants automobiles, fioul / mazout,
- Déchets d'amiante (amiante libre, amiante liée, fibrociment),
- Cadavres d'animaux,
- Véhicules hors d'usage, carcasses de véhicule,
- Produits explosifs et radioactifs,
- Fusées de détresse et produits pyrotechniques,
- Les plastiques agricoles usagées (ficelles, filets, enrubannés),
- Les déchets qui par leur dimension (2 mètres), leur masse (75 kg), leur volume (1.5 m3) ou leurs caractéristiques ne peuvent être éliminés par les moyens habituels de la déchetterie.

Cette liste n'est pas exhaustive et est laissée à l'appréciation de l'agent d'accueil. Il peut refuser des déchets qui peuvent présenter un risque ou un danger pour l'exploitation.

Afin d'éviter tout abus quant aux apports de déchets difficilement identifiables, l'agent d'accueil pourra interdire, le cas échéant et sur sa propre appréciation, l'accès à la déchetterie.

Article 6. MODALITES D'ACCES EN DECHETERIE

L'accès en déchetterie est réservé aux usagers résidant sur le territoire de la Communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin.

L'accès est interdit aux professionnels.

L'accès est interdit aux véhicules assimilés à une activité professionnelle : utilitaire de PTAC > 3,5 t et/ou aménagé au seul profit de son volume et/ou pour transporter du matériel.

Article 7. CONTROLE DES APPORTS

L'accès à la déchetterie est soumis au contrôle obligatoire systématique du chargement du véhicule. Les usagers refusant de présenter leurs déchets ne seront pas autorisés à déposer leurs déchets.

L'agent d'accueil procédera à une estimation visuelle du volume des apports. Les usagers sont ensuite autorisés par l'agent d'accueil à déposer les déchets dans les bennes appropriées.

Article 8. LIMITATION DES APPORTS

Les quantités/volumes maximum de déchets autorisés sont définis. L'accès des usagers en déchetterie est interdit au-delà du seuil défini de 2m3 par passage, quel que soit le ou les types de déchets.

Les usagers sont autorisés à un seul passage par jour d'ouverture.

Le volume de déchets déposés par l'utilisateur est estimé par l'agent d'accueil. Seule son estimation fait foi. En cas de désaccord de l'utilisateur avec l'agent d'accueil sur le volume estimé, l'utilisateur ne sera pas autorisé à déposer ses déchets.

L'agent d'accueil est habilité à refuser des déchets en fonction de la nature des apports.

Il est conseillé à l'utilisateur d'organiser ses apports afin de ne pas atteindre le volume maximal autorisé de 2m3.

En cas de saturation du site, le dépôt peut être interdit par l'agent d'accueil qui informera les usagers de la démarche à suivre.

Une abaque des volumes des véhicules est proposée à titre indicatif en annexe 3.

Article 9. GARDIENNAGE ET ACCUEIL DES USAGERS

L'agent d'accueil est chargé :

- D'assurer l'ouverture et la fermeture du site,
- D'assurer la bonne tenue et le bon fonctionnement du site,
- D'entretenir et nettoyer le site,
- D'orienter les usagers vers les lieux de dépôts adaptés,
- De refuser, si nécessaire, les déchets non admissibles et d'informer, le cas échéant, des autres lieux de dépôts adéquats,
- De faire respecter les règles de sûreté, d'hygiène et de sécurité par les usagers,
- D'enregistrer les plaintes et réclamations des usagers,
- De prévenir toute pollution accidentelle.

Article 10. SEPARATION DES DECHETS APPORTES

Il est demandé aux usagers de trier leurs déchets indiqués à l'article 4 et de les déposer dans les espaces prévus à cet effet, selon les instructions de l'agent d'accueil.

Article 11. CIRCULATION DES VEHICULES

La circulation dans l'enceinte de la déchèterie mobile se fait dans le strict respect des règles du Code de la Route et de la signalétique mise en place. Les usagers doivent manœuvrer prudemment.

La vitesse est limitée à 5 km/h. Les piétons sont prioritaires sur les véhicules en circulation. L'usage de l'avertisseur sonore doit respecter les principes du Code de la Route.

Les usagers doivent se conformer aux consignes données par l'agent d'accueil, garant de la sécurité et du bon fonctionnement du site. Les usagers attendront l'accord de l'agent d'accueil pour accéder à la zone de déchargement.

Article 12. STATIONNEMENT DES VEHICULES

Le stationnement des véhicules est autorisé uniquement pour le déchargement dans les emplacements désignés par l'agent d'accueil. Il est demandé aux usagers d'arrêter le moteur de leur véhicule pendant le déchargement.

Les usagers doivent quitter la déchèterie dès que les dépôts sont terminés afin d'éviter tout encombrement du site. Hormis les aires de déchargement réservées, l'accès et le stationnement de véhicules et de remorques est interdit.

Article 13. COMPORTEMENT DES USAGERS

L'accès à la déchèterie, notamment les opérations de déversement des déchets et les manœuvres automobiles, se font aux risques et périls des usagers.

Les usagers doivent :

Respecter les règles de circulation sur le site : arrêt à l'entrée, limitation de vitesse, sens de circulation, usage de l'avertisseur sonore, etc.,

Respecter les instructions de l'agent d'accueil,

Rester poli et courtois envers l'agent d'accueil et les autres usagers,

Ne pas se livrer à des activités de récupération, soit sur le site ou auprès des autres usagers en dehors de la zone réservée au Réemploi,

Ne pas proposer un pourboire ou une rémunération quelconque à l'agent d'accueil pour obtenir des facilités d'accès (dépassement du volume maximum, accès en dehors des horaires d'ouverture, etc.),

Ne pas laisser enfants, animaux ou personnes ne participant pas au déchargement des déchets, accéder ou circuler en déchèterie,

Adopter une tenue vestimentaire appropriée sur le site pour effectuer le déchargement des déchets en toute sécurité,

Et plus généralement adopter un comportement responsable et approprié pour garantir à l'ensemble des usagers un accès au site dans les meilleures conditions.

Article 14. INFRACTIONS AU REGLEMENT

Toute infraction au présent règlement pourra être passible de l'intervention des services compétents qui seraient mandatés par l'Exploitant, la commune ou la communauté de communes. L'agent d'accueil peut interdire l'entrée sur le site à l'utilisateur contrevenant.

Sont notamment interdits les comportements suivants (liste non exhaustive) :

- Dépôts de déchets définis à l'article 5,

- Dépôt de déchets à proximité de la déchèterie suite à un accès refusé en déchèterie, quel que soit le motif du refus (type de véhicule non autorisé, quantités apportées supérieures aux seuils, non-présentation des justificatifs, etc.). La Communauté de communes ou la commune pourront rechercher, auprès du contrevenant, le remboursement des frais engagés pour l'élimination des déchets abandonnés ou déposés contrairement au présent règlement, sans préjudice de poursuites éventuelles,
- Accès à la déchèterie à pied suite à un accès refusé, quel que soit le motif du refus (type de véhicule utilisé non autorisé, etc.), ou suite à refus de patienter dans la file d'attente,
- Volume de déchets déposés supérieur aux quantités maximum autorisées,
- Non-respect des instructions données par l'agent d'accueil,
- Comportement inadapté, discourtois, violent ou menaçant, envers l'agent d'accueil ou les autres usagers, ces faits pouvant faire l'objet de poursuites, conformément au Code Pénal,
- Usage de l'avertisseur sonore par l'utilisateur patientant dans la file d'attente,
- Accès sur la déchèterie des enfants ou personnes ne participant pas au déchargement,
- Accès sur le site en présence d'animaux, même tenus en laisse,
- Chiffonnage ou glanage à l'intérieur du site et auprès des autres usagers de la déchèterie,
- Versement ou tentative de versement de pourboire ou de rémunération quelconque auprès de l'agent d'accueil pour tout service ou facilité (accès en dehors des horaires d'ouverture, dépôt de déchets en quantité supérieure à celle autorisée, chiffonnage, etc.),
- Fumer ou se restaurer dans l'enceinte de la déchèterie,
- Consommer, distribuer ou être sous l'influence de produits stupéfiants et/ou d'alcool sur le site,
- Toute action visant à entraver le bon fonctionnement du site.

Les faits mentionnés à l'annexe 3 pourront également faire l'objet de poursuites, conformément aux dispositions du Code Pénal : vol, dégradations, violation de propriété privée, récupération de déchets, violence ou menaces auprès de l'agent d'accueil ou des autres usagers.

Article 15. RESPONSABILITE DES USAGERS ENVERS LES BIENS ET LES PERSONNES

L'utilisateur est responsable des dommages et des dégradations qu'il peut provoquer aux biens et aux personnes sur le site. La Communauté de communes décline toute responsabilité quant aux casses, pertes et vols d'objets personnels survenant dans l'enceinte de la déchèterie.

La Communauté de communes n'est pas responsable en cas d'accident de circulation, les règles du Code de la Route s'appliquant.

Pour toute dégradation involontaire aux installations de la déchèterie par un usager, il sera établi un constat amiable, signé par les deux parties, dont un exemplaire sera remis à l'agent d'accueil. Pour tout accident matériel, l'agent d'accueil remplira le journal de bord.

Article 16. COMPORTEMENT DE L'AGENT D'ACCUEIL DE LA DECHETERIE

Il est formellement interdit aux agents d'accueil (liste non exhaustive) :

- De se livrer à tout chiffonnage ou glanage
- De solliciter un pourboire ou une rémunération quelconque,
- De fumer ou se restaurer sur l'ensemble de la déchèterie,
- De consommer, distribuer ou être sous l'influence de produits stupéfiants et/ou d'alcool,
- D'adopter un comportement discourtois envers les usagers.

Article 17. RENSEIGNEMENTS ET RECLAMATIONS

Pour tout renseignement complémentaire ou réclamation concernant le service de la déchèterie mobile, les usagers sont invités à s'adresser par courrier à la Communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin
70 rue Charles de Gaulle, 68550 Saint-Amarin

Article 18. DISPOSITIONS D'APPLICATION

M. Le Président de la Communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin, est chargé de la publication et de l'exécution du présent règlement intérieur.

Annexes

- **Annexe 1** : Calendrier de présence de la déchèterie mobile
- **Annexe 2** : Consignes de tri et de dépôt des déchets acceptés en déchèterie
- **Annexe 3** : Liste des volumes de coffre par type de véhicule
- **Annexe 4** : Dispositions applicables en cas de non-respect de la réglementation

ANNEXE 1 : CALENDRIER DE PRESENCE DE LA DECHETERIE MOBILE

Communauté de communes Vallée de Saint-Amarin											
Déploiement de la déchèterie mobile année 2023											
Horaires du 1 ^{er} juillet au 31 octobre						13h-19h					
Horaires du 1 ^{er} novembre au 31 décembre						10h-16h					
Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1	S	1	M	1	V	1	D	1	M	1	V
2	D	2	M	2	S	2	L	2	J	2	S
3	L	3	J	3	D	3	M	3	V	3	D
4	M	4	V	4	L	4	M	4	S	4	L
5	M	5	S	5	M	5	J	5	D	5	M
6	J	6	D	6	M	6	V	6	L	6	M
7	V	7	L	7	J	7	S	7	M	7	J
8	S	8	M	8	V	8	D	8	M	8	V
9	D	9	M	9	S	9	L	9	J	9	S
10	L	10	J	10	D	10	M	10	V	10	D
11	M	11	V	11	L	11	M	11	S	11	L
12	M	12	S	12	M	12	J	12	D	12	M
13	J	13	D	13	M	13	V	13	L	13	M
14	V	14	L	14	J	14	S	14	M	14	J
15	S	15	M	15	V	15	D	15	M	15	V
16	D	16	M	16	S	16	L	16	J	16	S
17	L	17	J	17	D	17	M	17	V	17	D
18	M	18	V	18	L	18	M	18	S	18	L
19	M	19	S	19	M	19	J	19	D	19	M
20	J	20	D	20	M	20	V	20	L	20	M
21	V	21	L	21	J	21	S	21	M	21	J
22	S	22	M	22	V	22	D	22	M	22	V
23	D	23	M	23	S	23	L	23	J	23	S
24	L	24	J	24	D	24	M	24	V	24	D
25	M	25	V	25	L	25	M	25	S	25	L
26	M	26	S	26	M	26	J	26	D	26	M
27	J	27	D	27	M	27	V	27	L	27	M
28	V	28	L	28	J	28	S	28	M	28	J
29	S	29	M	29	V	29	D	29	M	29	V
30	D	30	M	30	S	30	L	30	J	30	S
31	L	31	J			31	M			31	D

ANNEXE 2

CONSIGNES DE TRI ET DE DEPOT DES DECHETS ACCEPTES EN DECHETERIE

Les métaux

Déchets constitués de métal.

Exemples : feuilles d'aluminium, ferraille, déchets de câbles, vélos, etc.

Consignes à respecter : ne sont pas acceptés les carcasses de voiture, les pots de peinture ou autres déchets non composés principalement de métaux.

Les déchets encombrants

Les déchets encombrants sont les déchets non dangereux en mélange ne pouvant être valorisés dans les autres filières existantes.

Exemples : polystyrène, laine de verre, moquette, papier peint, etc.

Consignes à respecter : ne sont pas acceptés les sacs et contenants fermés, les déchets dangereux, les DEEES et les déchets valorisables dans une autre filière présente en déchèterie.

Les gravats et matériaux de démolition ou de bricolage

Les gravats sont les matériaux inertes provenant de démolitions. Seuls les gravats purs sont acceptés.

Exemples : cailloux, pierres, béton, mortier, ciment, briques, pots etc.

Consignes à respecter : le torchis, les tôles, le fibrociment, l'amiante, etc.

Le bois

Les déchets de bois sont des emballages particuliers ou des matériaux issus de la récupération ; ils regroupent plusieurs types de sous-produits générés à tous les stades de la filière bois.

Exemples : éléments de charpente non traités (poutre, solives, etc.), panneaux de bois, palettes, meubles, literie, cagettes etc.

Consignes à respecter : ne sont pas acceptés le bois traité (poteaux télécom, traverses, etc.),

Les cartons

Sont collectés les déchets de cartons ondulés.

Exemples : gros cartons d'emballages, propres secs et pliés,

Consignes à respecter : ne sont pas acceptés les mouchoirs, le papier cadeau, le papier-ménage, le papier peint, etc. Les cartons d'emballages devront être débarrassés de tout autre matériau (plastique, polystyrène, etc.).

Les Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques – DEEE

Un déchet d'équipement électrique ou électronique (DEEE) est un produit électrique fonctionnant soit par le branchement d'une prise sur le secteur, soit par une source autonome (pile, batterie). Les DEEE indiqués ci-dessous sont collectés en déchèterie :

- Le Gros Electroménager Froid (GEM F) : réfrigérateur, congélateur, climatiseur, etc.
- Le Gros Electroménager Hors Froid (GEM HF) : cuisinière, four, hotte aspirante, chauffe-eau, lave-vaisselle, lave-linge, sèche-linge, etc.
- Les Petits Appareils en Mélange (PAM) : appareils de cuisine, bureautique/informatique, entretien/ménage, vidéo, audio, jardinage, etc.
- Les Ecrans (ECR) : télévision, ordinateur, minitel, etc.

Consignes à respecter : se renseigner auprès de l'agent d'accueil. Des contenants spécifiques sont à disposition pour les dépôts des PAM et les écrans. Les GEM F et HF seront à déposer au sol sur palette. Les DEEE peuvent également et prioritairement être repris par le distributeur à l'occasion de l'achat d'un équipement identique dans le cadre de la reprise dite « un pour un ».

Annexe 3

Type de véhicule	Marque	Modèle	Volume coffre						
			Normal	Break					
Petites citadines	Renault	Twingo, Clio							
	Citroën	C3							
	Fiat	Punto, Panda							
	Ford	Fiesta	De 0.2 à 0.5 m3	Environ 1 m3					
	Toyota	Yaris, Auris, Prius							
	Peugeot	206/207							
	Opel	Corsa, Astra, Agila							
Petits monospaces, berlines et 4x4	Renault	Scénic							
	Citroën	Xsara Picasso							
	Mercedes	Classe A / B							
	Ford	C-Max							
	Toyota	RAV4, Verso	0.5 m3	De 1.5 à 2 m3					
	Opel	Zafira, Meriva							
	Volkswagen	Tiguan, Touran, Touareg							
	Nissan	Note / Cube, Quashquai							
	Grands monospaces	Renault	Espace, Kangoo	De 0.3 à 0.5 m3	De 2.5 à 3 m3				
		Citroën	C8						
Peugeot		807							
Nissan		Pathfinder							
Ford		Galaxy							
Type de véhicule	Marque	Modèle	Volume coffre	Type de véhicule	Marque	Modèle	Volume coffre		
								Type de véhicule	Marque
Petits utilitaires	Citroën	Nemo, Berlingo		Utilitaires moyens	Renault	Trafic			
	Fiat	Doblo, Fiorino			Citroën	Jumpy			
	Peugeot	Bipper			Mercedes	Vito			
	Volkswagen	Caddy Van	Environ 3 m3		Toyota	Hiace	De 3 à 8 m3		
Grands utilitaires	Renault	Master		Utilitaires moyens	Peugeot	Partner, Expert			
		Jumper			Opel	Vivaro			
		Ducato			Volkswagen	Transporteur			
		Transit, Tourneo			Nissan	NV200, Primastar			
		Boxer							
		Eco daily							
		Crafter							
		Interstar							

Les volumes sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la collectivité. Seule l'estimation du volume réalisée par l'agent d'accueil fait foi

Annexe 4

DISPOSITIONS APPLICABLES EN CAS DE NON-RESPECT DE LA REGLEMENTATION

Code pénal	Infraction	Contravention et peine
R.610-5	Non-respect du règlement Violation des interdictions ou manquements aux obligations édictées par le présent règlement	Contravention de 1 ^{ère} classe, passible d'une amende de 38 euros et jusqu'à 3 000 euros en cas de récidive
R.632-1 et R.635-8	Dépôt sauvage : Fait de déposer, abandonner ou jeter des déchets sur un lieu public ou privé, en dehors des emplacements désignés à cet effet par le règlement de collecte	Contravention de 2 ^{ème} classe passible d'une amende de 150 euros
	Dépôt sauvage à l'aide d'un véhicule : Dépôt sauvage commis avec un véhicule	Contravention de 5 ^{ème} classe, passible d'une amende de 500 euros + confiscation du véhicule. Montant pouvant être porté à 3 000 euros en cas de récidive
R.644-2	Encombrement de la voie publique en y déposant ou en y laissant sans nécessité des matériaux ou objet qui entravent ou qui diminuent la liberté ou la sûreté de passage	Contravention de 4 ^{ème} classe, passible d'une amende de 750 euros + confiscation du véhicule qui a servi à commettre l'infraction

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE SAINT-AMARIN**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES****SEANCE DU 29 juin 2023
sous la Présidence de M. Cyrille AST**

L'an deux mille vingt-trois, le 29 juin, le Conseil Communautaire, était réuni au siège de la Communauté des Communes à Saint-Amarin, après convocations légales en date du 23 juin 2023.

Conseillers en fonction : 37
 Conseillers présents : 22
 Conseillers absents : 15 dont 11 avec procuration
 Nombre de votants : 33

Etaient présents : tous les membres, sauf étant excusés : Jean-Jacques SITTER, Nadine ALBRECHT Claude KIRCHHOFER, José SCHRUFFENEGGER, Jean-Marie GRUNENWALD, Nathalie BARRAUD, Christiane WEISS, Eric ARNOULD, Charles WEHRLIN, Caroline ECKERLIN DOPPLER, Eddie STUTZ et absent : Benjamin LUDWIG, Jeanne STOLTZ-NAWROT, Florent ARNOLD, Rodolphe TROMBINI.

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement à :

Jean-Jacques SITTER	à	Doris JAEGGY
Nadine ALBRECHT	à	Romain NUCCELLI
Claude KIRCHHOFER	à	Gérard FOURNIER
José SCHRUFFENEGGER	à	Didier LOUVET
Jean-Marie GRUNENWALD	à	Caroline ZAGALA
Nathalie BARRAUD	à	Marie-Christine LOCATELLI
Christiane WEISS	à	Jean-Luc SCHERLEN
Eric ARNOULD	à	Jean-Léon TACQUARD
Charles WEHRLIN	à	Cyrille AST
Caroline ECKERLIN DOPPLER	à	Nadine SPETZ
Eddie STUTZ	à	Serge SIFFERLEN

**DEL2023-051 DECHETERIE MOBILE SIGNATURE D'UN CONTRAT TERRITORIAL
POUR LE MOBILIER USAGE (CTMU)**

Madame Véronique PETER Vice-Présidente en charge de l'Environnement et du Développement Durable expose que selon le principe de la responsabilité élargie des producteurs (REP), la gestion des Déchets d'Eléments d'Ameublement (DEA) doit être assurée par les metteurs sur le marché et les distributeurs d'éléments d'ameublement. Eco-mobilier est un éco-organisme, créé à l'initiative des fabricants et distributeurs de mobilier, pour remplir leurs obligations collectivement conformément à la réglementation issue du décret n°2012-22 du 6 janvier 2012 relatif à la gestion des déchets d'éléments d'ameublement (DEA).

Le CTMU a pour objet la prise en charge opérationnelle des DEA par Eco-mobilier sur le territoire de la collectivité (quand elle disposent d'une déchetterie fixe) ainsi que le versement de soutiens financiers pour les tonnes de DEA collectées séparément (collecte par Eco-mobilier) et pour les tonnes de DEA collectées non séparément (collecte par la collectivité) ainsi que des soutiens aux actions de communication.

Ainsi, dans le cadre du déploiement de la future déchetterie mobile, il est possible de contractualiser avec cet éco-organisme via un Contrat Territorial pour le Mobilier Usager (CTMU) pour le soutien financier à la collecte non séparée des DEA.

Depuis le 1er janvier 2019 est rentré en application le second cahier des charges de ce nouvel agrément relatif à la filière des DEA.

Le soutien financier, est déterminé sur la base d'une estimation conventionnelle des quantités de DEA contenus dans une collecte non séparée de déchets, désignée comme le « tonnage équivalent DEA ». Celui-ci est issu du produit des quantités de déchets collectés non

séparément et contenant des DEA par un taux de présence moyen conventionnel de DEA en fonction des modalités de collecte non séparée. Les taux de présence moyen conventionnel de DEA sont déterminés suivant un protocole présenté dans l'Annexe 5 du contrat. Ce protocole n'est pas individualisé pour la Collectivité. Les taux de présence moyens conventionnels de DEA applicables pour le calcul des soutiens financiers dus au titre de la collecte de l'année N sont les taux déterminés, issus d'une campagne de caractérisation réalisée à l'échelon national durant l'année N-1.

Le soutien financier est versé semestriellement sur déclaration justifiée de la collectivité via un site extranet.

D'après les éléments fournis par l'éco-organisme le montant du soutien dans le cadre de la déchetterie mobile serait pour l'année 2023 de de 12 € par tonne de bois collecté (taux de présence des DEA de 35%) et 7 € par tonne d'encombrants collectés (taux de présence des DEA de 11%).

En contrepartie de ce soutien la Collectivité s'engage à assurer la traçabilité du recyclage et de la valorisation des DEA collectés, à décrire les modalités de collecte et de traitement et à transmettre la liste de ses prestataires de collecte et de traitement.

Le contrat CTMU définissant l'ensemble des conditions générales de chacune des parties prenantes ainsi que les conditions techniques et financières est joint au présent rapport.

Le Conseil de Communauté,

VU l'avis du Bureau du 15 juin 2023.

Après en avoir délibéré,

APPROUVE les termes du Contrat Territorial pour le Mobilier Usagé ;

AUTORISE le Président à signer ledit contrat pour cette la période 2019-2023 ainsi que tous les documents relatifs à ce contrat.

La secrétaire de séance



Doris JAEGGY

Pour extrait conforme :

Le Président



Cyrille AST



Voix POUR : 33
Voix CONTRE :
ABSTENTION :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-246800205-20230629-DEL23_051-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2023

Contrat territorial pour le mobilier usagé

Numéro de contrat :

Contrat territorial pour le mobilier usagé

ENTRE:

< dénomination et forme juridique de la personne publique >

Adresse du siège :
Code postal et Ville :

N° INSEE :
N° SINOE :

titulaire de la (des) compétence(s) :
représenté(e) par <nom et titre> :
autorisée à conclure le Contrat par la délibération numéro < > du < > ,

désignée ci-après par « la Collectivité »,

D'UNE PART,

ET

Eco-mobilier, société par actions simplifiée, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 538 495 870, dont le siège social est situé 50 avenue Daumesnil, 75012 Paris, agréée en tant qu'éco-organisme au titre de l'article R 543-252 du code de l'environnement, représentée par Dominique Mignon, Présidente,

désignée ci-après par « **Eco-mobilier** »,

D'AUTRE PART,

*La Collectivité et Eco-mobilier sont ci-après individuellement dénommés une « **Partie** » et ensemble les « **Parties** ».*

Fait en deux exemplaires originaux
Le.....

Le.....

Pour la Collectivité
Le Président
Prénom Nom

Pour Eco-mobilier
La Présidente
Dominique Mignon

« Lu et approuvé » et signature

« Lu et approuvé » et signature

ARTICLE LIMINAIRE ET DEFINITIONS

Eco-mobilier est un éco-organisme, créé à l'initiative des fabricants et distributeurs de mobilier, pour répondre collectivement à la réglementation issue du décret n°2012-22 du 6 janvier 2012 relatif à la gestion des déchets d'éléments d'ameublement.

Pour répondre aux objectifs de collecte et de valorisation issus de l'arrêté du 27 novembre 2017 portant le cahier des charges, Eco-mobilier propose aux collectivités territoriales compétentes de conclure le présent contrat, qui prévoit la mise en œuvre d'une collecte séparée, en accord avec la collectivité, et la mise en place de soutiens financiers aux déchets d'éléments d'ameublement collectés non séparément et traités par la collectivité.

Pour les collectivités concernées, il est nécessaire d'organiser une transition harmonieuse entre les périodes d'agrément 2013-2017 et 2018-2023, afin de réduire les tâches administratives et d'éviter les interruptions de collecte. A cette fin, il est nécessaire de clarifier et préciser certaines des dispositions contractuelles de la période 2013-2017.

Ainsi, dans le cadre du contrat-type 2013-2017 et du contrat-type 2018, les soutiens financiers ont été versés pour la collecte et/ou le traitement à chaque semestre échu. Le cahier des charges pour la période 2018-2023 prévoit un versement annuel des soutiens financiers, en année N pour l'année N-1. Considérant que cette disposition du cahier des charges 2018-2023 entraînerait un double paiement pour l'année 2018 et l'absence de paiement pour l'année 2023, les Parties déclarent expressément accepter que les soutiens demeurent calculés sur le semestre échu en année N.

Font partie intégrante du Contrat, l'ensemble des procédures disponibles dans l'extranet et les annexes.

Chaque fois qu'ils sont utilisés, les termes suivants, employés avec une majuscule, au singulier ou au pluriel, auront le sens défini ci-après :

- **L'Arrêté** : l'Arrêté ministériel du 27 novembre 2017 portant cahier des charges d'agrément relatif à la procédure d'agrément et portant cahier des charges des éco-organismes de la filière des DEA en application des articles L. 541-10, R. 543-240 et suivants du code de l'Environnement.
- **Contenant** : désigne les bennes et/ou tout autre contenant destinés à la gestion des DEA, y compris les contenants pour les Articles de literie
- **DEA**: Déchets d'éléments d'ameublement.
- **La Collectivité** : la Collectivité signataire du Contrat.
- **Déchèterie** : déchèterie définie à l'article 1-2 de l'annexe 1
- **Autres collectivités** : les Collectivités membres ou adhérentes de la Collectivité signataire.
- **Collecte séparée** : désigne la collecte séparée des DEA
- **Collecte non séparée** : désigne la collecte non séparée de DEA
- **Extranet** : désigne le système d'information collecte
- **Entités de l'ESS** : associations et entreprises de l'économie sociale et solidaire agissant dans le domaine de la réutilisation et favorisant la prévention, notamment au travers du réemploi.
- **Le Contrat** : désigne le Contrat territorial pour le mobilier usagé et ses annexes, et ses éventuels avenants
- **L'Extranet** : portail internet mis à disposition de la Collectivité par Eco-mobilier permettant la gestion administrative, opérationnelle et financière du Contrat,
- **TERRITEO** : portail administratif commun aux éco-organismes permettant la centralisation des informations administratives relatives aux collectivités.
- **Formation DEA** : formation transversale de la commission consultative de l'article D541-6-1 VI du code de l'environnement spécifique aux DEA
- **Articles de literie** : désigne les produits rembourrés d'assise et de couchage (PRAC)
- **Opérateur** désigne le prestataire d'Eco-mobilier chargé de l'enlèvement des DEA
- **Réglementation** : toute disposition juridique normative générale ou individuelle en vigueur
- **Périmètre** : désigne le territoire de la Collectivité et des Autres collectivités couvert par le Contrat

- **Représentant** : désigne les représentants des collectivités territoriales ou leurs groupements tel que représentés dans la Formation DEA.
- **Liquider/liquidation** désigne la détermination du montant des soutiens financiers portée sur la pro forma des soutiens téléchargeables dans l'Extranet
- **Bordereau de transport** désigne la lettre de voiture visée à l'article L 132-9 du code de commerce

Etant entendu qu'il a été proposé par Eco-mobilier et accepté dans le cadre du nouvel agrément de fusionner le Contrat territorial de collecte du mobilier et la Convention de soutien financier proposés par Eco-mobilier dans la période 2013-2017, en un seul Contrat, et qu'il est nécessaire d'adapter le contrat-type aux exigences du cahier des charges de la période 2018-2023. Les conditions générales du contrat-type 2019-2023 sont les suivantes.

Spécimen

Article 1 : OBJET DU CONTRAT

Le Contrat a pour objet de régir les relations entre Eco-mobilier et les Collectivités, dans le cadre de l'Arrêté.

Les Parties reconnaissent expressément que le Contrat constitue l'unique document contractuel pour la mise en œuvre de la responsabilité élargie des producteurs de DEA pour toute la période 2019-2023 de l'agrément d'Eco-mobilier.

Article 2 : ENGAGEMENTS D'ECO-MOBILIER VIS-A-VIS DE LA COLLECTIVITE

Article 2.1 : Collecte séparée dans les Déchèteries

Eco-mobilier s'engage à mettre en œuvre la Collecte séparée sur les Déchèteries du Périmètre, conformément aux annexes 1 et 2. Les informations concernant les déchèteries sont transmises par la Collectivité à Eco-mobilier via TERRITEO.

Selon les dispositions du Contrat, Eco-mobilier s'engage à :

- équiper les Déchèteries pouvant être équipées pour la Collecte séparée en mettant gratuitement à disposition de la Collectivité volontaire les Contenants pour la Collecte séparée,
- organiser l'enlèvement et le traitement des DEA collectés séparément,
- Liquider et verser les soutiens financiers conformément aux annexes 1, 2 et 3,
- accompagner et soutenir financièrement les opérations de communication de la Collectivité.
- fournir à la Collectivité les données statistiques de collecte et de valorisation.

Pour les Déchèteries qui peuvent être équipées, par Eco-mobilier, de Contenants dédiés pour la Collecte séparée mais qui n'ont pas été encore équipées au 1^{er} janvier 2019, l'équipement des Déchèteries concernées est organisé selon un plan de déploiement, intégré à l'Extranet, et selon une analyse élaborée conjointement avec la Collectivité, dans les 3 mois qui suivent la date de signature du Contrat.

L'équipement des Déchèteries est planifié, dans le cadre du plan de déploiement mentionné à l'alinéa précédent, dans les 6 mois qui suivent la date de signature du Contrat ou au-delà sur demande explicite de la Collectivité, sauf si l'analyse conjointe montre que la faisabilité technique nécessite un délai plus long. Lorsqu'un plan de déploiement a été adopté dans la période d'agrément 2013-2017, ou en 2018 et sauf demande contraire de la Collectivité, il continue à s'appliquer pendant la période d'agrément 2019-2023.

Eco-mobilier propose à la Collectivité un accompagnement technique pour la mise en place de la Collecte séparée lorsque celle-ci n'a jamais été mise en œuvre précédemment.

Article 2.2 : Collectes non séparées en Déchèterie et en porte à porte

Article 2.2.1: Principes

Eco-mobilier s'engage à soutenir financièrement, conformément aux Annexes 1, 2 et 3, les DEA collectés et valorisés par les Collectivités, provenant des Collectes non séparées.

Les DEA soutenus financièrement sont exclusivement issus de dispositifs de Collectes non séparées suivants :

- déchèteries publiques du Périmètre fixes et points de collecte temporaires du Périmètre (point de collecte mobile, événementielle, , ...), collectant et valorisant non séparément des DEA, visés à l'article 1.2 de l'annexe 1.

- dispositifs de collecte d'encombrants en porte à porte du Périmètre valorisant des DEA, visés à l'article 1.3 de l'annexe 1 (collecte régulière en porte à porte ou sur appel). Les collectes de dépôts sauvages (déchets abandonnés sur la voie publique en dehors de la collecte périodique ou en dehors de la collecte sur appel des encombrants) sont exclues du champ d'application du Contrat.

Article 2.2.2: Evaluation des quantités de DEA collectés non séparément

Pour les DEA collectés non séparément, il est déterminé une estimation conventionnelle des quantités de DEA contenus dans une collecte non séparée de déchets, désignée comme le « tonnage équivalent DEA ». Le « tonnage équivalent DEA » est calculé comme le produit des quantités de déchets collectés non séparément et contenant des DEA par un taux de présence moyen conventionnel de DEA, fonction des modalités de collecte non séparée (notamment déchèterie accueillant uniquement des ménages, déchèterie accueillant des ménages et des professionnels, collecte en porte-à-porte). Les taux de présence moyen conventionnel de DEA sont déterminés suivant un protocole établi en concertation avec les Représentants et présenté dans l'Annexe 5, dans le respect du principe de proportionnalité entre coûts de caractérisation, précisions des résultats et délais de réalisation. Le protocole n'est pas individualisé pour la Collectivité.

Chaque taux de présence moyen conventionnel de DEA est actualisé au plus une fois par an, à partir des résultats d'une campagne complète de caractérisations de déchets collectés non séparément et contenant des DEA diligentée par Eco-mobilier conformément aux dispositions de l'annexe 5.

Les taux de présence moyens conventionnels de DEA applicables pour le calcul des soutiens financiers dus au titre de la collecte de l'année N sont les taux déterminés selon les dispositions susvisées, issus de la campagne de caractérisation de l'année N-1. Après chaque campagne, les résultats détaillés et les taux de présence moyens conventionnels en résultant sont transmis par mail par Eco-mobilier à la Collectivité. Ces taux s'appliquent sur la période de collecte débutant l'année suivante, avec un délai de prévenance minimal d'un mois avant le début de l'année concernée.

Lorsque la Collectivité participe à une campagne de caractérisations de Contenants en Collecte non séparée diligentée par Eco-mobilier, la Collectivité facilite, à Eco-mobilier ou à toute personne mandatée par Eco-mobilier, l'accès à ses sites et à ceux de ses prestataires.

Article 2.3 : Maillage territorial

Pour tenir compte des objectifs de maillage pour la collecte des DEA, en fonction des paramètres rappelés dans l'Annexe 2, en cas de déficit du maillage, Eco-mobilier propose la mise en place ou la participation à la mise en place de collectes complémentaires, conformément à cette même Annexe, après en avoir étudié les modalités avec la Collectivité et sous réserve que celle-ci accepte, en fonction des spécificités et des besoins du territoire, et des autres dispositifs de collecte pré-existant sur ce territoire.

Article 2.4 : Optimisation du schéma opérationnel

Dans certaines collectivités locales dont les déchèteries disposent de la disponibilité foncière sur le site, Eco-mobilier peut proposer par avenant au Contrat le déploiement d'un schéma alternatif de collecte.

Eco-mobilier peut proposer à la Collectivité, après concertation avec celle-ci, par avenant au Contrat le déploiement d'un schéma alternatif de collecte spécifique à la Collectivité.

Article 3 : ENGAGEMENTS DE LA COLLECTIVITE VIS-A-VIS D'ECO-MOBILIER

Article 3.1: Dispositions générales

L'Arrêté fixe des prescriptions respectées par Eco-mobilier dans le cadre de son agrément au titre de l'article R 543-240 et suivants du Code de l'environnement, à charge pour Eco-mobilier de mettre en œuvre ces prescriptions via le présent contrat-type pour la filière¹.

En application des dispositions de l'Arrêté prévoyant des conditions de contractualisation uniques entre le titulaire de l'agrément et les collectivités territoriales, la Collectivité s'engage d'une part à contribuer aux objectifs règlementaires de recyclage et de valorisation des DEA, et d'autre part à mettre en œuvre ses obligations contractuelles le tout conformément aux dispositions des articles 3.2, 3.3 et 3.4 du Contrat, de manière à permettre à Eco-mobilier de respecter ses obligations au titre de son agrément.

Article 3.2: Collecte séparée dans les Déchèteries

Mise en place de la Collecte séparée

La Collectivité s'engage à étudier les moyens à mettre en place pour la Collecte séparée au titre du Contrat, et à préparer la liste des Déchèteries pouvant être équipées pour la Collecte séparée.

Gestion de la Collecte séparée

Dès lors que la Collecte séparée est mise en place, la Collectivité s'engage à collecter les DEA et à utiliser les Contenants mis à sa disposition par Eco-mobilier exclusivement pour la collecte des DEA, et à remettre les DEA ainsi collectés exclusivement à Eco-mobilier ou à l'Opérateur.

En tant que dépositaire des Contenants, la Collectivité en a la garde et doit les restituer dans l'état dans lequel ils lui ont été confiés, sauf usure normale, et en faire un usage normal, conforme à leur destination. Elle met en place la signalétique et la communication nécessaire, conformément aux recommandations d'Eco-mobilier, afin de sensibiliser les usagers à la prévention, au réemploi et de l'informer du devenir des meubles jetés dans le Contenant dédié. Elle s'assure que les agents aient une connaissance exacte des consignes de tri. Pour ce faire elle peut notamment utiliser des supports mis à disposition par Eco-mobilier.

La Collectivité s'engage à conserver les DEA dans leur état au moment de leur collecte. La Collectivité interdit tout prélèvement de DEA sur les Déchèteries, sauf prélèvements en vue de réutilisation, effectués conformément à l'article 7. La Collectivité fournit à Eco-mobilier les indications nécessaires à la gestion opérationnelle des enlèvements et s'engage à respecter les conditions de mise à disposition et d'enlèvement, conformément à l'Annexe 2.

Le Contrat ne peut en aucune manière s'interpréter comme conférant à Eco-mobilier le titre d'exploitant ou de chef d'établissement des Déchèteries, ni d'employeur du personnel employé sur les Déchèteries, ni de donneur d'ordre des prestataires de la Collectivité, de telle manière que la Collectivité conserve seule les obligations relatives à la conformité à la Règlementation des déchèteries et à la sécurité des personnes (agents, usagers, prestataires notamment).

La Collectivité décide et met en œuvre les moyens adaptés afin de prévenir les vols, dans la limite des contraintes économiques et techniques. En cas d'incidents graves et répétés, la Collectivité informe Eco-mobilier et entame les procédures nécessaires.

La Collectivité et Eco-mobilier s'informent réciproquement des dysfonctionnements, des incidents et des sanctions administratives ou pénales dont ils ont connaissance, impactant la collecte, la mise à disposition des Contenants et l'enlèvement des DEA collectés séparément (fermeture de la Déchèterie lors de l'enlèvement, retard de l'Opérateur, incident ou accident lors des manœuvres du véhicule, non livraison

¹ "Les activités du titulaire sont menées dans un souci de cohérence générale de la filière des déchets susvisés. Elles impliquent pleinement le détenteur, et sont conduites dans le cadre d'une démarche partenariale qui associe l'ensemble des acteurs de la filière REP des DEA [...]".

des Contenants par exemple). Le cas échéant, les Parties examinent ensemble les mesures nécessaires pour remédier à ces incidents, à l'initiative de la Partie la plus diligente.

Dans le cadre du déploiement de points de collecte complémentaires de proximité par Eco-mobilier, visé au 1.4 de l'annexe 1, la Collectivité s'engage à participer à la démarche de développement et de communication sur la mise en œuvre de ces points de collecte et à accompagner Eco-mobilier dans leur mise en place, selon ses moyens.

La Collectivité autorise Eco-mobilier à prendre des images (photographies et films) des points de collecte permanents et temporaires de Collecte séparée, et autorise Eco-mobilier, ou toute personne mandatée par Eco-mobilier, à accéder à ces points de collecte aux fins de prendre ces images. Eco-mobilier s'engage à informer la Collectivité préalablement. Eco-mobilier s'engage à respecter le droit à l'image de toute personne présente sur le point de collecte.

Ces images peuvent notamment être enregistrées dans une base de données propriété d'Eco-mobilier et peuvent être exploitées par Eco-mobilier ou toute personne mandatée à cette fin, uniquement dans le cadre de ses activités soumises à agrément et après information de la Collectivité, sans paiement autre que les soutiens financiers versés par Eco-mobilier à la Collectivité.

Article 3.3 : Collecte non séparée

Article 3.3.1: Organisation de la collecte et du traitement

La Collectivité organise la Collecte non séparée, puis leur traitement. La Collectivité s'engage à recycler et valoriser les flux comprenant les DEA.

Article 3.3.2 : Traçabilité des DEA et des déchets issus d'une Collecte non séparée

La Collectivité s'engage à assurer la traçabilité du recyclage et de la valorisation des DEA collectés non séparément et des déchets qui en sont issus, depuis leur collecte jusqu'à leur exutoire final, que les DEA soient gérés en régie ou par des tiers. Elle identifie, pour chaque modalité de collecte, les installations de traitement final et transmet à Eco-mobilier, dès la signature du Contrat, la liste des prestataires de collecte et de traitement, ainsi que la description des modalités opérationnelles de collecte et de traitement. La Collectivité actualise périodiquement ces informations via l'Extranet, au plus tard lors des déclarations semestrielles dans les conditions de l'article 5.4 en cas de changement d'exutoires et a minima une fois par an.

Article 3.4 : Collecte des déchets des détenteurs professionnels

Dans le respect du règlement intérieur de la Déchèterie, la Collectivité, dès lors qu'elle donne accès à ses déchèteries aux détenteurs professionnels DEA, s'engage à accepter les dépôts de DEA par les professionnels sans frais pour ces détenteurs dès lors qu'ils présentent leur carte d'accès nominative en cours de validité, délivrée par Eco-mobilier et qu'ils respectent et les conditions techniques d'accès définies par la Collectivité.

Article 3.5 : Non-respect des engagements de la Collectivité

Lorsque la Collectivité ne respecte pas l'une des obligations définie au Contrat, Eco-mobilier peut mettre en demeure la Collectivité de respecter ses obligations, même à bref délai. La mise en demeure explicite les dispositions du Contrat qui n'ont pas été respectées, et mentionne qu'à défaut de satisfaire à ses obligations, et sans préjudice du droit d'Eco-mobilier à réparation de son préjudice, la Collectivité s'expose à l'arrêt des versements des soutiens, en fonction de la gravité de ses manquements. La Collectivité est invitée à faire part de ses observations par écrit. A la levée de la mise en demeure, le versement de soutiens est rétabli par Eco-mobilier.

Article 3.6 : Actualisation des informations administratives de la Collectivité

Sans préjudice de l'article 12, la Collectivité s'engage, dans les meilleurs délais et exclusivement via TERRITEO, à informer Eco-mobilier de toute modification administrative nécessaire à l'exécution du Contrat, notamment de son périmètre.

La Collectivité s'oblige à identifier les contacts opérationnels permanents d'Eco-mobilier par leurs fonctions au sein de la Collectivité, et à les mettre à jour dans les meilleurs délais pour la bonne exécution du Contrat.

Article 4 : COMMUNICATION

Eco-mobilier accompagne la Collectivité dans les opérations de communication de proximité nécessaires à la mise en œuvre de la Collecte séparée. Les actions éligibles aux soutiens figurent dans l'annexe n°4.

Les supports et outils de communication à destination des citoyens et des personnels des Déchèteries (kits de formation) sont mis à disposition gratuitement via le site internet d'Eco-mobilier ou l'Extranet.

Eco-mobilier favorise l'échange de bonnes pratiques de communication et le retour d'expériences entre collectivités. Dans cet objectif, la Collectivité peut être associée, si elle le souhaite, à des réunions de travail et de restitution, proposées par Eco-mobilier.

Article 5 : DECLARATIONS ET LIQUIDATION DES SOUTIENS FINANCIERS ET RAPPORTS ANNUELS

Article 5.1: Soutiens financiers

Cas général

Eco-mobilier s'engage à Liquidier et verser semestriellement les soutiens financiers relatifs à la Collecte séparée, à la collecte non séparée et au traitement des déchets issus de la Collecte non séparée et à la communication, conformément aux Annexes 1, 2 et 3 et aux dispositions du présent article.

Déclaration Collecte non séparée

La Collectivité doit procéder à une déclaration, selon le « *mode d'emploi déclaration* », disponible dans l'Extranet, qui précise le contenu et le format de la déclaration et les justificatifs à joindre à la déclaration. La Collectivité dispose pour ce faire d'une période de déclaration de 60 jours au terme de chaque semestre civil.

Les déclarations et ses justificatifs doivent permettre d'assurer la traçabilité des DEA depuis leur collecte et par mode de collecte (le cas échéant, avec l'indication de la Déchèterie) jusqu'au traitement final, en indiquant les modalités de traitement.

Elles doivent être établies à fréquence semestrielle, précisant les quantités totales de déchets contenant des DEA et leurs exutoires finaux, par mode de collecte (pour chaque Déchèterie en Collecte non séparée et pour la collecte en porte-à-porte) ainsi que les quantités par mode de traitement (réutilisation, recyclage, valorisation ou élimination), avec les justificatifs de cette déclaration. La déclaration comprend notamment :

- l'identification précise du/des sites de traitement intermédiaires et finaux et l'identité du/de leurs exploitants, pour chaque prestataire de la Collectivité,
- le détail des tonnages collectés par site et par mois,
- le bilan matière détaillé du traitement réalisé pour le compte de la Collectivité, suivant les modalités de calcul de l'Annexe 5 et que le ou les sites désignés par cette dernière,
- les arrêtés d'exploitation des sites de traitement final par combustion (chaudières), en cas d'évolution de ces derniers,

- la performance énergétique –(PE) des UVE utilisées par la Collectivité.

Les justificatifs à joindre à la déclaration sont précisés dans l'Annexe 5.

Par dérogation à l'alinéa précédent pour le 1^{er} semestre 2019, la Collectivité dispose d'un délai jusqu'à fin 2019 pour soumettre sa déclaration.

Au terme de chaque semestre civil, Eco-mobilier dispose de 45 jours après validation par la Collectivité pour Liquidier les soutiens variables relatifs à la Collecte séparée (A12 de l'annexe 3).

Par dérogation à l'alinéa précédent, Eco-mobilier dispose de 92 jours après validation par la Collectivité pour Liquidier les soutiens variables relatifs à la Collecte séparée (A12 de l'annexe 3) relative au 1^{er} semestre 2019.

A compter de la soumission de la déclaration par la Collectivité, Eco-mobilier dispose de 45 jours, soit pour Liquidier les autres soutiens après contrôle et validation de la déclaration, soit pour procéder à des demandes d'informations ou de justificatifs complémentaires, soit encore pour informer la Collectivité des motifs pour lesquels les autres soutiens ne peuvent être liquidés. Les autres soutiens ne peuvent pas être liquidés, et donc payés, tant que la déclaration (en cela compris ses justificatifs) n'est pas complète et conforme aux exigences de déclaration.

Les soutiens financiers qui peuvent être Liquidés et versés par Eco-mobilier le sont par période semestrielle échue.

Article 5.2: Paiement des soutiens

La Collectivité peut émettre un titre de recette dès la Liquidation d'un soutien par Eco-mobilier. Les soutiens Liquidés sont versés par Eco-mobilier dans un délai de 30 jours à réception du titre de recettes émis par la Collectivité conformément à l'état communiqué par Eco-mobilier.

Lorsque subsiste un désaccord notamment sur la déclaration de la Collectivité ou sur les justificatifs fournis, ou en l'absence des justificatifs correspondants, les soutiens ne peuvent être liquidés et payés, et les Parties procèdent selon les modalités de règlement amiable des litiges de l'article 15.

Le paiement des soutiens par Eco-mobilier est effectué sans préjudice de réclamation des trop-perçus dont Eco-mobilier pourrait avoir connaissance ultérieurement, notamment du fait de contrôles. Les trop-perçus par la Collectivité sont liquidés par imputation sur les versements de soutiens non échus ou ultérieurs.

Les Parties se conforment à la législation applicable en matière de TVA au moment de son fait générateur, étant précisé à titre informatif qu'en l'état de la législation, les soutiens ne sont pas assujettis à la TVA conformément à l'instruction 3 A-05-06 n° 50 du 20 mars 2006 de la Direction générale des impôts.

Article 5.3: Rapport d'activités

Pour la Collecte séparée, Eco-mobilier met à disposition de la Collectivité au travers de l'Extranet les données relatives aux enlèvements réalisés et aux tonnages collectés séparément et enlevés par Eco-mobilier.

Eco-mobilier dresse semestriellement un état récapitulatif des tonnages collectés séparément et enlevés par Eco-mobilier et met à disposition chaque année un rapport d'activités, via l'Extranet, des tonnages soutenus, des soutiens versés, des résultats atteints dans un format et un délai compatible avec la réalisation du rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public de Gestion des Déchets ménagers et assimilés.

Article 5.4: Dématérialisation

Les déclarations et les transmissions de justificatifs sont dématérialisées via l'Extranet.

La Collectivité a accès en permanence au décompte des tonnages collectés opérationnellement dans l'Extranet.

Article 6 : RECOURS A DES TIERS

Chaque Partie peut, de plein droit, missionner tout tiers de droit privé pour réaliser toute ou partie des tâches nécessaires à l'exécution du Contrat.

Chaque Partie demeure responsable vis-à-vis de l'autre Partie de toute inexécution ou exécution fautive du Contrat, du fait et des fautes des tiers qu'il a missionnés et de ses préposés, sauf cas de force majeure.

La Collectivité s'engage à ce qu'Eco-mobilier puisse procéder, le cas échéant, aux contrôles prévus à l'article 11 auprès des tiers missionnés par la Collectivité et par les Autres Collectivités pour la collecte et le cas échéant les enlèvements et le traitement des DEA.

Article 7 : RECOURS AUX ACTEURS DU REEMPLOI ET DE LA REUTILISATION

L'Arrêté prévoit de favoriser l'accès au gisement de DEA aux Entités de l'ESS.

Dans cet objectif, si la Collectivité a un partenariat avec une entité de l'ESS, elle s'engage à travailler à la mise en place des dispositions nécessaires afin de préserver l'intégrité et de permettre le prélèvement, avant mise en benne dans les Déchèteries, des DEA en bon état fonctionnel et sanitaire, en vue d'activités de réemploi et de réutilisation effectuées par une Entité de l'ESS ou la Collectivité elle-même.

La Collectivité fournit à Eco-mobilier la liste des Déchèteries sur lesquelles elle organise un tel prélèvement, ainsi que la liste des entités de l'ESS concernées par ce prélèvement.

Les dons des particuliers, faits directement aux Entités de l'ESS hors des déchèteries, ainsi que les marchés de collecte en porte à porte ou sur appel entre la Collectivité et les Entités de l'ESS, ne rentrent pas dans le cadre de cet article.

Article 8 : RESPONSABILITES, TRANSFERT DES RISQUES ET DE LA PROPRIETE DES DECHETS

Article 8.1: Collecte séparée

En tant que détentrice des DEA au sens de l'article L541-1-1 du code de l'environnement jusqu'à leur enlèvement, la Collectivité assure la garde des DEA jusqu'à leur enlèvement par Eco-mobilier, le transfert de la propriété ayant lieu à l'issue du chargement du Contenant dédié aux DEA sur le véhicule effectuant l'enlèvement des DEA sur le point de collecte.

La Collectivité s'engage à céder gratuitement la propriété des DEA collectés séparément à Eco-mobilier, la cession des DEA par la Collectivité à Eco-mobilier ayant lieu avec le transfert du risque.

Toutefois, il n'y a jamais transfert de la garde et cession pour des DEA qui seraient contaminés au sens de la réglementation en vigueur de telle sorte que les caractéristiques de danger des DEA soient modifiées par cette contamination, ou qui seraient radioactifs, ou pour des déchets autres que des DEA et en mélange avec les DEA. Toute non-conformité visant la cession de DEA contaminés ou radioactifs fera l'objet de l'émission d'un dysfonctionnement sur le SI collecte d'Eco-mobilier et d'une procédure d'isolement au plus

tard lors de la première rupture de charge sur le site du prestataire intervenant pour Eco-mobilier. Dans le cas ci-dessus, la Collectivité prend en charge le contenu du Contenant s'il est contaminé ou radioactif.

Les Opérateurs conservent seuls la possession des Contenants mis à disposition de la Collectivité pour la Collecte séparée. La Collectivité en assure seule la garde sur le point de collecte jusqu'à leur chargement lors de l'enlèvement, et est responsable de ce fait de tout dommage du fait des Contenants ou aux contenants, sauf à prouver que le dommage a pour cause une défaillance du Contenant ou de l'Opérateur ou en cas de force majeure. Cette disposition ne s'applique pas à l'usure normale du Contenant.

Article 8.2: Collecte non séparée

La Collectivité est seule gardienne propriétaire et détentrice des DEA collectés non séparément, jusqu'à leur élimination ou valorisation finale.

Article 8.3: Disposition commune à la Collecte séparée et à la Collecte non séparée

Sans préjudice des articles 8.1 et 8.2, la désactivation d'une Déchèterie, conformément au point 1.2.2 de l'Annexe 1, ne peut donner lieu à aucune réparation du préjudice pendant la période de désactivation, financièrement ou en nature, par l'une des Parties en faveur de l'autre Partie.

Sans préjudice des articles 8.1 et 8.2, lorsque les Parties conviennent d'un commun accord de maintenir active une Déchèterie ne respectant pas les obligations de l'annexe 1 dans le dispositif de collecte : la Collectivité demeure seule responsable des conséquences d'un éventuel manquement à la Réglementation vis-à-vis de l'administration.

Article 9 : OBLIGATIONS GENERALES D'INFORMATION DU PUBLIC

La Collectivité et Eco-mobilier prennent les mesures nécessaires afin de remplir les obligations qui leur incombent au titre de l'article R. 543-248 du Code de l'environnement. Ils informent également sur les filières mises en place pour développer le réemploi, la réutilisation, le recyclage et la valorisation des DEA.

Article 10 : CONFIDENTIALITE DES DONNEES

Les données et informations de la Collectivité transmises à Eco-mobilier par la Collectivité lors de l'exécution du Contrat sont confidentielles, sauf lorsque la Collectivité les rend elle-même publiques. La Collectivité est libre de l'exploitation et de la publication de ces données et informations. Eco-mobilier peut faire toute utilisation de ces données et informations pour ses besoins internes, et peut les conserver sans limite à l'expiration du Contrat. Eco-mobilier peut diffuser ces données et informations sous forme agrégée.

La Collectivité transmet ses données au portail TERRITEO et autorise la transmission par Eco-mobilier des données et informations administratives à TERRITEO. La Collectivité permet également à Eco-mobilier de transmettre les données et informations demandées par l'ADEME et les Conseils Régionaux, conformément aux exigences de l'Arrêté, ainsi qu'à toute personne publique à laquelle il est fait obligation légale ou réglementaire à Eco-mobilier de transmettre ces données et informations. Dans ce dernier cas, Eco-mobilier informe la Collectivité de cette nouvelle obligation. Eco-mobilier peut enfin rendre public ses résultats consolidés de collecte séparée et non séparée.

Article 11 : CONTROLES

La Collectivité s'engage à mettre en œuvre tout dispositif de contrôle propre à assurer la validité des données qui servent au calcul des soutiens, à prendre toutes dispositions correctives et à aviser Eco-mobilier de tout fait ayant une incidence sur l'exécution du Contrat.

Eco-mobilier peut mandater des tiers pour effectuer les contrôles sur pièces ou/et sur place (visites et entretiens), sur ses sites ou le cas échéant ceux de ses prestataires de collecte, d'enlèvement et de traitement des déchets et ceux des Autres Collectivités. Les contrôles doivent permettre de vérifier la véracité des déclarations et des justificatifs fournies par la Collectivité ou par des prestataires ou repreneurs opérant pour le compte de la Collectivité et des Autres Collectivités, y compris par rapprochement avec les justificatifs de repreneurs. A cette fin, la Collectivité s'engage à aménager dans ses contrats avec ses prestataires et repreneurs un droit de contrôle d'Eco-mobilier conforme aux exigences de contrôle du Contrat, et à faire aménager un droit identique dans les contrats susvisés des Autres Collectivités.

La Collectivité, si elle fait partie d'une campagne d'audit, est informée par Eco-mobilier, le mois qui précède le semestre audité préalablement à sa déclaration.

Le tiers diligenté par Eco-mobilier procède à ces contrôles selon les méthodes habituelles d'audit.

A l'occasion de ces contrôles, la Collectivité s'engage à fournir tout document justificatif original (bordereaux de suivi, contrats, factures...) lié à l'ensemble des opérations concernées par le Contrat, à Eco-mobilier ou au tiers mandaté par Eco-mobilier à cet effet, Eco-mobilier informera la Collectivité et/ou les Autres Collectivités et/ou les prestataires visés au présent article de ses demandes, au moins 48 heures à l'avance, de façon à ne pas gêner l'exploitation. Lorsque les documents justificatifs existent uniquement sur un support dématérialisé, le tiers mandaté peut procéder aux vérifications nécessaires permettant de s'assurer de la véracité des documents dématérialisés.

Suite à ces contrôles, Eco-mobilier s'engage à transmettre un bilan des contrôles effectués, à charge pour la Collectivité de répondre aux divergences constatées dans ce bilan. La Collectivité peut demander à être entendue par Eco-mobilier, assistée du conseil de son choix.

Lorsque la Collectivité accepte les résultats du contrôle, elle prend les mesures correctives le cas échéant. Le bilan des tonnages déclarés par la Collectivité et soumis pour validation à Eco-mobilier en vue du calcul du soutien tient compte du résultat de cet audit. En cas de trop-perçus de soutiens par la Collectivité, la régularisation pourra intervenir lors de la déclaration semestrielle suivante, sauf si le Contrat prend fin à l'expiration du semestre en cours ou si les trop-perçus excèdent le montant prévisionnel des soutiens pour le semestre suivant, la régularisation deviendra immédiatement exigible.

Article 12 : MODIFICATION DU CONTRAT

Article 12.1: Modification des conditions générales et de leurs annexes

Les conditions générales et leurs annexes peuvent être modifiées par Eco-mobilier. Ces modifications sont présentées par Eco-mobilier dans le cadre d'une concertation avec les Représentants.

Eco-mobilier notifie à la Collectivité toute modification des conditions générales ou de leurs annexes, avec la date de la prise d'effet de cette modification, au plus tard un mois avant sa prise d'effet. En cas de refus de cette modification, la Collectivité résilie son Contrat avec Eco-mobilier, dans le mois précédant la prise d'effet, de façon à ce que le Contrat prenne fin la veille de la prise d'effet de la modification. A défaut de résiliation dans le délai prévu au présent article, la modification des conditions générales ou de leurs annexes prend effet, sans nécessité d'un avenant, et sans que l'absence d'une nouvelle délibération de la Collectivité soit opposable à Eco-mobilier.

Par exception aux alinéas précédents, les annexes liées aux modalités d'exécution du Contrat et qui ne modifient pas son économie générale, telles que les procédures de demandes de Contenants, d'enlèvement, de déclaration ou d'utilisation de l'Extranet, peuvent être modifiées par Eco-mobilier avec un préavis de 15 jours et après concertation et avis des Représentants.

Article 12.2: Modification des conditions particulières du Contrat

La Collectivité communique via TERRITEO toute modification de son Périmètre (fonctionnelles et territoriales) au plus tard deux mois avant sa prise d'effet, avec les justificatifs correspondants. Eco-mobilier prend connaissance et met à jour l'Extranet à partir de ces données.

A compétences constantes, les modifications des dispositifs de collecte (déchèteries ou collecte d'encombrants en porte à porte) ou des modes de collecte ne sont pas considérées comme des modifications du Contrat, et relèvent des dispositions contractuelles relatives à l'exécution de la collecte.

Article 12.3: Autres modifications du Contrat

Toute autre modification, y compris des compléments au Contrat, par exemple pour des expérimentations, nécessite la conclusion par les Parties d'un échange préalable et écrit spécifique.

Article 13 : DEMANDE DE CONTRAT, PRISE D'EFFET, DUREE ET VALIDITE DU CONTRAT

Article 13.1: Demande de contrat et prise d'effet

Conformément à l'article 1127-1 du code civil, il est précisé que pour conclure un Contrat, la Collectivité doit informer Eco-mobilier de son intention de conclure un Contrat. Cette déclaration d'intention, qui ne lie aucunement la Collectivité, lui permet de recevoir des codes d'accès à l'Extranet et un mode d'emploi en vue de télécharger les formulaires utiles, de s'informer sur la Collecte séparée et la Collecte non séparée, et de saisir l'ensemble des conditions particulières dans l'Extranet et de communiquer tous les justificatifs nécessaires à sa demande de Contrat.

Il est expressément précisé que l'Extranet est un moyen de communication d'informations et de documents. Le Contrat n'est pas formé via l'Extranet. La demande de Contrat puis sa conclusion emporte l'obligation pour la Collectivité de respecter les conditions d'utilisation de l'Extranet et de TERRITEO, consultables sur ces portails, ainsi que les notices et modes d'emploi disponibles en ligne.

Pour tout nouveau Contrat, à réception du dossier de demande et après vérification des rubriques de l'Extranet dûment remplies, avec l'ensemble des justificatifs, Eco-mobilier dispose d'un délai de 15 (quinze) jours ouvrés pour vérifier que la demande est complète, ou informer la Collectivité par l'Extranet que son dossier est incomplet, toute erreur étant assimilée à un dossier incomplet. Le Contrat est conclu dans les conditions visées à l'article 16.1 ci-dessous.

Article 13.2: Durée du Contrat

13.2.1.- L'Arrêté ne pouvant avoir pour effet d'interrompre la collecte à chaque renouvellement d'agrément, les Parties déclarent expressément interpréter la disposition du cahier des charges "*Le contrat prend fin de plein droit à la fin de l'agrément du titulaire. Il prend fin de plein droit avant son échéance normale en cas de retrait de l'agrément du titulaire*", qui reprend les termes de l'article 1187 du code civil, comme une clause de caducité du Contrat, pour défaut d'agrément au titre de l'article R 543-252 du code de l'environnement.

13.2.2.- Le Contrat prend fin au plus tard le 31 décembre 2023.

Il peut prendre fin avant cette date dans les conditions précisées à l'article 14.

Par exception, les dispositions visées à l'article 3.2 de l'annexe 3 doivent donner lieu à la signature d'un avenant au plus tard le 1^{er} janvier 2021.

13.2.3.- Le Contrat devient caduc et prend fin de plein droit en cas de retrait de l'agrément délivré à Eco-mobilier au titre de l'article R 543-252 du code de l'environnement quelle que soit la cause de ce retrait.

L'annulation ou la déclaration de nullité de l'agrément d'Eco-mobilier met également fin au Contrat à la date du jugement annulant ou déclarant nul l'agrément d'Eco-mobilier, sans préjudice du droit des parties de faire constater la nullité ou demander l'annulation du Contrat.

Eco-mobilier s'engage à informer la Collectivité dans les meilleurs délais de la caducité du Contrat.

13.2.4.- Les cas précédents n'épuisent pas toutes les causes de caducité consécutives aux restructurations et modifications des structures de coopération intercommunale.

13.2.5.- Aucune disposition du Contrat ne peut s'interpréter comme obligeant Eco-mobilier à demander le renouvellement de son agrément, ni comme pouvant tenir Eco-mobilier responsable des conséquences directes ou indirectes d'un refus de renouvellement de son agrément.

Article 13.3: Application rétroactive

Les dispositions relatives aux soutiens, et aux conditions techniques du Contrat sont, nonobstant son entrée en vigueur, appliquées rétroactivement au 1^{er} janvier 2019, du Contrat dès lors :

- Que la Collectivité disposait d'un contrat territorial de collecte du mobilier en vigueur et opérationnel au 31 décembre 2018,
- Que la date de signature du Contrat par la Collectivité est antérieure au 31 décembre 2019.

Article 14 : RESILIATION DU CONTRAT

Sans préjudice du cas de résiliation prévu à l'article 12.1, la Collectivité peut à tout moment résilier unilatéralement le Contrat, avec un préavis de trois mois, sans qu'aucune indemnité ne lui soit réclamée.

En cas de manquement grave, la Collectivité peut également résilier le Contrat à l'expiration d'un délai d'un mois après envoi à Eco-mobilier d'une mise en demeure, par lettre recommandée avec accusé de réception, demeurée sans effet.

Article 15 : REGLEMENT DES LITIGES ET NOTIFICATIONS

Les Parties s'engagent à résoudre à l'amiable tout différend susceptible d'intervenir entre elles, relatif à la conclusion, l'interprétation ou l'exécution du Contrat, et examiner de bonne foi les conséquences de tout changement de circonstance imprévisible lors de la conclusion du Contrat. La Partie la plus diligente pourra notamment demander l'intervention d'un tiers conciliateur pour tenter un règlement amiable du litige. En cas de différend, la conciliation sera portée devant un comité de coordination avec les Représentants.

Les litiges qui n'auront pas pu recevoir de solution amiable sont déférés devant le tribunal compétent du lieu du siège social d'Eco-mobilier.

Toute notification prévue par le Contrat est effectuée par courrier recommandé avec accusé de réception.

Article 16 : DOCUMENTS CONTRACTUELS

16.1 Chaque Partie conclut le Contrat en ligne sur l'Extranet.

La conclusion du Contrat est réalisée conformément aux dispositions des articles 1125 et suivants du Code civil.

Les modalités du processus global d'adhésion électronique en ligne et de dématérialisation mis en place par Eco-Mobilier dans le cadre du Contrat sont définies en annexe 6.

Les informations renseignées par la Collectivité au sein de l'Extranet sous sa responsabilité feront foi entre les Parties et seront opposables aux tiers.

La Collectivité accepte expressément d'adhérer au Contrat par voie électronique à l'exclusion de tout autre moyen.

A titre strictement exceptionnel, sur demande dûment motivée réalisée par la Collectivité auprès d'Eco-mobilier, et notamment compte tenu de contraintes inhérentes à l'utilisation de l'outil informatique, une procédure de contractualisation sous format papier pourra être mise en œuvre.

16.2 Il est précisé qu'Eco-mobilier s'est dotée d'outils (Extranet) permettant la dématérialisation des échanges avec les Collectivités et la conclusion de tout accord entre Eco-Mobilier et les Collectivités. De convention expresse conformément à l'article 1368 du Code civil, les Parties reconnaissent une valeur probante à tout accord et échange conclu et réalisé par ce biais.

16.3 Le Contrat est exclusivement constitué des documents suivants :

- a) Les conditions générales de contractualisation avec Eco-mobilier
- b) Les annexes aux conditions générales de contractualisation avec Eco-mobilier suivantes :
 - Annexe 1 - Périmètre du Contrat
 - Annexe 2 - Conditions techniques et niveaux de services
 - Annexe 2A - Conditions d'enlèvements et mesures d'accompagnement au remplissage des Conteneurs
 - Annexe 3 - Barème de soutiens
 - Annexe 4 - Communication
 - Annexe 5 - Caractérisations, Bilans matières et justificatifs
 - Annexe 6 - Dématérialisation

L'ensemble des annexes référencées sont disponibles via l'Extranet d'Eco-mobilier. La Collectivité déclare expressément avoir pris connaissance de ces annexes préalablement à la conclusion du Contrat.

**Annexes au
contrat
territorial
pour le
mobilier
usagé**

ANNEXE 1 PERIMETRE DU CONTRAT

1.1 Les collectivités territoriales du Périmètre

Le Contrat s'applique aux DEA collectés sur le territoire sur lequel la Collectivité exerce sa compétence en matière de gestion des déchets, ainsi que, lorsque la Collectivité est une structure de coopération intercommunale, sur les territoires des Autres Collectivités, ci-après le Périmètre du Contrat.

La Collectivité doit renseigner impérativement les informations relatives à son Périmètre dans le portail TERRITEO.

La Collectivité est titulaire du « compte » et crée les « sous-comptes » associés aux Autres Collectivités disposant elles-mêmes d'une compétence en matière de gestion des déchets pour la gestion opérationnelle. Eco-mobilier mettra à disposition une fiche dans l'Extranet sur l'utilisation opérationnelle

1.2 Les déchèteries du Périmètre

1.2.1.- Nonobstant les collectivités territoriales du Périmètre, ne peuvent faire partie du dispositif de collecte du Contrat, et par voie de conséquence, ne peuvent donner lieu à mise en place de Contenants par Eco-mobilier, d'enlèvements, de soutiens financiers pour la Collecte séparée ou de soutiens financiers pour la Collecte non séparée de la part d'Eco-mobilier, que les déchèteries respectant tant au moment de la conclusion du Contrat que tout au long de son exécution les exigences de la Règlementation en vigueur, et notamment des prescriptions applicables, générales ou spécifiques, en matière d'installations classées pour la protection de l'environnement pour les rubriques 2710-1 et 2710-2.

1.2.2.- Chacune des Parties peut décider, seule, de suspendre la Déchèterie du dispositif de collecte (déchèterie dite "désactivée"), dans un délai fonction de la gravité des manquements et d'au plus 15 jours, jusqu'à ce que la Collectivité démontre avoir mis fin aux manquements reprochés, sauf délais spécifiques plus longs laissés par la DRIEE ou DREAL pour réaliser la mise en conformité du site.

Lorsque le ou les manquements à l'exigence susvisée n'entraîne pas de mise en demeure visant la suspension de la collecte par l'Inspection des Installations Classées, les Parties peuvent convenir d'un commun accord de maintenir la déchèterie ne respectant pas les obligations susvisées dans le dispositif de collecte, moyennant :

- le respect des mesures provisoires prescrites à l'exploitant de la Déchèterie, le cas échéant, par l'Inspection des Installations Classées,
- la mise en œuvre des mesures compensatoires et d'un plan d'actions à court terme pour mettre fin aux manquements constatés, convenus entre les Parties.

Chaque Partie conserve à sa charge les coûts des mesures provisoires, compensatoires et les mesures du plan d'actions qui lui reviennent, pour la Collectivité du fait de sa qualité d'exploitant ou de propriétaire de la déchèterie, pour Eco-mobilier les mesures ayant trait, le cas échéant, à la fourniture de contenants ou aux enlèvements de DEA dans le cadre de la collecte séparée.

1.2.3.- Les informations à communiquer par la Collectivité pour chacune des Déchèteries du dispositif de collecte sont notamment :

- la dénomination et l'adresse de la Déchèterie,
- les modalités de prélèvement pour réutilisation, lorsque celui-ci est permis par la Collectivité,
- l'acceptation ou non des professionnels, pour permettre l'accès aux détenteurs de Carte PRO Eco-mobilier, conformément au Contrat, et utiliser les taux de présence moyens conventionnels de DEA adéquats, conformément à l'article 2.2.2 du Contrat,
- les modalités d'enlèvement : contact, jours et horaires d'accès à la Déchèterie pour les enlèvements.
- les modalités d'accès pour les usagers : jours et horaires d'ouverture.

1.3 Les collectes en porte à porte du Périmètre

Nonobstant les collectivités territoriales du Périmètre, ne peuvent faire partie du dispositif de collecte du Contrat, et par voie de conséquence, ne peuvent donner lieu aux soutiens financiers de la part d'Eco-mobilier, que les collectes régulières d'encombrants en porte à porte ou sur appel. Sont notamment exclus des dispositifs de collecte du Contrat les déchets des collectes de propreté urbaine (déchets abandonnés sur la voie publique en dehors de la collecte périodique ou en dehors de la collecte sur appel des encombrants).

1.4 Autres points de collecte

1.4.1 En cas de déficit de maillage, des collectes complémentaires telles que définies à l'article 2.3 de l'annexe 2 peuvent être mises en place en accord entre la Collectivité et Eco-mobilier.

1.4.2 En cas de maillage suffisant, la Collectivité et/ou Eco-mobilier peuvent proposer des modalités d'organisation de collecte dans une recherche de performance. En cas d'accord des Parties, cela donnera lieu à un avenant.

Spécimen

ANNEXE 2 : CONDITIONS TECHNIQUES ET NIVEAUX DE SERVICE RENDUS

2.1 Conditions de la Collecte séparée en Déchèterie

2.1.1 Déchèteries équipées pour la Collecte séparée

La Collectivité et Eco-mobilier définissent conjointement, parmi les Déchèteries, la liste des Déchèteries pouvant être équipées d'un Contenant dédié à la Collecte séparée, dans le cadre du Plan de déploiement de l'article 2.1 du Contrat.

2.1.2 Engagements de la Collectivité

2.1.2.1 La Collectivité s'engage à maintenir les moyens et modalités de collecte suivants pour les Déchèteries équipées pour la Collecte séparée :

Dispositif d'entreposage de ces déchets :

- i) Présence d'une signalétique visible, spécifique et dédiée pour la Collecte séparée et rappel des consignes de Collecte séparée à la source dans un support de formation pour les agents de déchèteries
- ii) Si la Déchèterie est équipée d'un quai, positionnement du Contenant au quai sauf accord explicite et justifié des Parties pour un autre positionnement
- iii) Si la Déchèterie est dotée par Eco-mobilier d'un Contenant spécifique pour les Articles de literie, ce Contenant est positionné en haut de quai

Equipements de prévention et de protection contre les pollutions et les risques tels que prévus à l'ICPE 2710 dont notamment :

- iv) Présence d'un dispositif antichute adapté
- v) Existence d'un dispositif de protection contre les incendies
- vi) Existence d'une clôture sur le périmètre de la Déchèterie

Ouverture et fermeture des Contenants :

- vii) Les Contenants dédiées fournies par Eco-mobilier lorsqu'ils sont équipés d'un dispositif de couverture doivent être ouverts et fermés chaque jour par les agents de la Déchèterie de façon à préserver les DEA des intempéries.

La Collectivité déclare semestriellement la conformité de chaque Déchèterie à ces conditions. La vérification de ces éléments peut faire l'objet des contrôles prévus à l'article n°11 du Contrat.

2.1.2.2 La Collectivité s'engage à réaliser les demandes d'enlèvement au travers de l'Extranet conformément aux critères d'enlèvement suivant :

- i) Les Contenants doivent être remplis de façon à réduire les impacts environnementaux, conformément à l'article 5.3.2.2 du cahier des charges².
- ii) Le contenu du Contenant ne doit pas faire l'objet d'opération de compaction (notamment les opérations de type packmatage ou rollpackage). Toutefois, Eco-mobilier autorise un régilage du Contenant (action d'égaliser le contenu du Contenant).
- iii) Le contenu du Contenant ne doit comporter que des DEA conformément aux consignes de tri disponibles sur l'Extranet
- iv) La Collectivité ou son représentant atteste de l'enlèvement du Contenant par l'Opérateur, en indiquant sur le Bordereau de transport, qu'elle signe, la date et l'heure effective de

² " Le titulaire veille à minimiser l'impact sur l'environnement et la santé, notamment les émissions de gaz à effet de serre liées aux opérations d'enlèvement"

l'enlèvement, les défauts de matériel s'ils sont constatés en plus des dysfonctionnements signalés dans l'Extranet.

Le respect des critères indiqués au ii) et iii) est attesté par l'absence de dysfonctionnement émis par l'Opérateur sur l'Extranet lors de la livraison du Contenant sur son site et validé par Eco-mobilier. Le remplissage du Contenant indiqué au i) est mesuré par la pesée réalisée par l'Opérateur à la livraison sur son site et saisie dans l'Extranet. Le respect du critère iv) est attesté par Eco-mobilier lors des opérations de contrôle des opérations réalisées par les Opérateurs.

Le non-respect des critères d'enlèvement ii) et iii) constaté à la livraison du Contenant sur le site par l'Opérateur, entraîne l'absence de versement du soutien variable tel que prévu au A12 du 3.2 de l'annexe 3.

En cas de non-respect du critère iv), les éventuels dysfonctionnements relatifs aux enlèvements, émis conformément au 2.4 de la présente annexe ne pourront pas être validés par Eco-mobilier.

2.1.2.3 En l'absence de quai, lorsqu'une alvéole est dédiée à la Collecte séparée par la Collectivité, celle-ci s'engage à réaliser, à ses frais, le chargement du Contenant mis à disposition par Eco-mobilier avant l'enlèvement des DEA. La Collectivité s'engage également à préserver l'intégrité du gisement lors de ces opérations de chargement.

2.1.2.4 Sur demande d'Eco-mobilier et avec l'accord de la Collectivité, les Déchèteries peuvent être équipées d'un Contenant dédié aux Articles de literie. La Collectivité s'engage à positionner le Contenant en haut de quai et à respecter les consignes d'utilisation préconisées par Eco-mobilier. Le Contenant mis à disposition sert au pré-stockage des Articles de literie avant leur collecte via le Contenant DEA ou via une collecte spécifique.

2.1.3 Engagements d'Eco-mobilier

2.1.3.1 Suivant le Plan de déploiement découlant de l'article 2.1 du Contrat, Eco-mobilier s'engage à équiper d'un Contenant de 30 m³ minimum pouvant être muni d'un dispositif de couverture, installé en zone dédiée aux Conteneurs, chaque déchèterie retenue pour être équipée pour la Collecte séparée. A la demande d'Eco-mobilier et avec l'accord de la Collectivité, les Déchèteries en Collecte séparée peuvent être équipées d'un Contenant dédié aux Articles de literie en haut-de-quai. Eco-mobilier transmettra les préconisations d'utilisation en même temps que l'installation du Contenant dédié aux Articles de literie.

En préalable à l'équipement de la Déchèterie, puis à la fréquence décidée conjointement par les Parties, une visite de la Déchèterie est organisée par la Collectivité avec Eco-mobilier (ou le tiers diligenté par elle) afin de pouvoir définir l'emplacement des Conteneurs, les règles d'accessibilité, les interlocuteurs, et réaliser toutes les diligences relatives à la prévention des risques de co-activité avec l'Opérateur pour procéder aux dotations en Conteneurs et aux enlèvements.

2.1.3.2 Eco-mobilier s'engage à réaliser les enlèvements dans les conditions définies dans l'annexe 2.A.

2.1.3.3 Eco-mobilier s'engage à mettre à disposition de la Collectivité à fréquence mensuelle les données relatives à ses enlèvements et notamment concernant les tonnages par Contenant à l'enlèvement.

2.1.3.4 Eco-mobilier s'engage à réaliser un suivi des seuils de remplissage des Conteneurs à l'enlèvement et des conditions d'enlèvement de l'ensemble des collectivités au minimum deux fois par an dans le cadre du comité de concertation avec les Représentants.

2.1.4 Engagements communs

En cas de récurrence d'enlèvements ne répondant pas aux critères figurant à l'article 2.1.2.2, les Parties peuvent réaliser un diagnostic, conjointement avec l'Opérateur. A l'issue du diagnostic, les Parties élaborent un plan d'actions en vue d'améliorer le remplissage des Conteneurs.

2.1.5 Cas particulier des Déchèteries en Collecte séparée collectant 30 tonnes ou moins par an

Dans le cas où la Déchèterie en Collecte séparée collecte 30 tonnes ou moins par an de DEA, les Parties réalisent un diagnostic sur la qualité, la performance et le coût de la collecte dans cette Déchèterie. A l'issue de ce diagnostic, les Parties devront retenir l'une des options suivantes :

- . Maintenir la Déchèterie dans le dispositif de Collecte séparée : la Déchèterie est alors équipée d'un Contenant et fait l'objet de soutiens à la Collecte séparée. Cette Déchèterie est prise en compte dans le maillage de points de collecte d'Eco-mobilier :
- . Sortir la Déchèterie du dispositif de Collecte séparée : la Déchèterie n'est pas équipée, elle fait l'objet des soutiens à la Collecte non séparée conformément au A11 du 3.3 de l'annexe 3, sous réserve du respect des dispositions de l'article 2.2.2.2 des présentes. La déchèterie est comptabilisée dans le maillage des points de collecte d'Eco-mobilier.
- . Sortir la Déchèterie du dispositif de Collecte séparée : la Déchèterie n'est pas équipée, elle ne fait l'objet ni des soutiens à la Collecte séparée ni des soutiens à la Collecte non séparée. La déchèterie n'est pas comptabilisée dans le maillage. Le cas échéant, Eco-mobilier sera amené à proposer des collectes complémentaires ou d'autres types de collecte visées au 1.4 du Contrat sur le territoire de la Collectivité pour répondre à son objectif de maillage de point de collecte.

Par exception, les Déchèteries qui disposent d'un Contenant depuis moins de 12 mois ne sont pas concernés.

2.2-Conditions de collecte et de traitement des DEA collectés non séparément

2.2.1 Déchèteries en Collecte non séparée

Les Déchèteries ne pouvant pas être équipées d'un Contenant dédié à la Collecte séparée ou dans l'attente de l'équipement d'un Contenant dédié à la Collecte séparée dans le cadre du Plan de déploiement de l'article 2.1 du Contrat ainsi que les déchets encombrants collectés en porte à porte visés à l'article 1.3 ci-dessus font partie du dispositif de Collecte non séparée.

2.2.2 Engagements de la Collectivité

2.2.2.1 La Collectivité s'engage à maintenir les moyens et modalités de collecte suivants pour les Déchèteries équipées pour la Collecte non séparée :

Equipements de prévention et de protection contre les pollutions et les risques tels que prévus à l'ICPE 2710 dont notamment :

- i) Présence d'un dispositif antichute adapté
- ii) Existence d'un dispositif de protection contre les incendies
- iii) Existence d'une clôture sur le périmètre de la déchèterie

La Collectivité déclare semestriellement la conformité de chaque Déchèterie à ces conditions. La vérification de ces éléments peut faire l'objet des contrôles prévus à l'article 11 du Contrat.

2.2.2.2 La Collectivité s'engage à réaliser des opérations de recyclage ou de valorisation sur le flux tout venant et/ou sur le flux Bois de chaque Déchèterie réalisant la Collecte non séparée afin de contribuer aux objectifs de la filière. L'existence d'opération de recyclage ou de valorisation est appréciée sur la base des déclarations semestrielles soumises par la Collectivité sur l'Extranet et validées par Eco-mobilier et peut faire l'objet des contrôles indiqués à l'article 11 du contrat.

2.3 Collectes complémentaires

Le maillage de la collecte pour les ménages répond à deux critères complémentaires :

- 91 % de la population française desservie à fin 2020 et 95 % d'ici à la fin de l'agrément ;
- Un nombre de points accessibles aux ménages correspondants.

Dès lors, pour chacun des territoires sous contrat, Éco-mobilier prend en compte dans le maillage :

- les déchèteries équipées de la collecte séparée des DEA ;
- les déchèteries qui ne collectent pas séparément les DEA mais qui recyclent ou valorisent les flux contenant les DEA.

En cas déficit de maillage, Éco-mobilier doit proposer des services de collectes complémentaires aux collectivités.

2.3.1 Engagements d'Eco-mobilier

Les objectifs de maillage de l'Agrément sont rappelés ci-après. Ils pourront être revus par les ministères signataires dans les conditions prévues par l'article 4.3.2.2 du cahier des charges.

Typologie de territoires	Sans dispositif de collecte en porte à porte	Avec dispositif de collecte en porte à porte
Zone rurale (densité < 70 hab/km ²)	1 point par tranche complète de 7 000 habitants	
zone semi-urbaine (densité ≥ 70 hab/km ² et < 700 hab/km ²)	1 point de collecte par tranche complète de 12 000 habitants	1 point de collecte par tranche complète de 15 000 habitants
zone urbaine (densité ≥ 700 hab/km ²)	1 point de collecte par tranche complète de 25 000 habitants	1 point de collecte par tranche complète de 50 000 habitants

Eco-mobilier comptabilisera dans le maillage les Déchèteries en Collecte séparée, en Collecte non séparée et satisfaisant aux conditions du 2.2.2.2 de la présente annexe, les dispositifs de collecte en porte-à-porte visés à l'article 1.3 ci-dessus satisfaisant aux conditions du 2.2.2.2 de la présente annexe.

En cas de déficit identifié de points de collecte au regard de l'objectif de maillage du cahier des charges et partagé par les Parties, Eco-mobilier mettra en place des collectes complémentaires. Sur demande de la Collectivité, Eco-mobilier s'engage à proposer à la Collectivité de participer à ces collectes complémentaires que la Collectivité a mis en place ou souhaite mettre en place.

2.3.2 Engagements de la Collectivité

La Collectivité s'engage à participer à l'analyse conjointe de la densité du maillage. La Collectivité accepte que ses dispositifs de collecte inclus dans le Périmètre du Contrat puissent être pris en compte dans le maillage (géolocalisation des dispositifs de collecte sur une carte mise en ligne par Eco-mobilier, ses partenaires ou ses adhérents).

Sous réserve de l'accord de la Collectivité pour la mise en place de collecte complémentaires, la Collectivité s'engage à obtenir les autorisations réglementaires nécessaires à ces collectes complémentaires, si nécessaire.

2.4 Informations et suivi opérationnel

Lorsque la Collectivité rencontre un dysfonctionnement lors d'une opération relative à la Collecte séparée (opération de dotation ou opération de ramassage), elle procède au signalement dans l'Extranet en indiquant le motif du dysfonctionnement et joint le cas échéant des pièces justificatives tous les dysfonctionnements relatifs aux délais de ramassage sont traités par Eco-mobilier dans un délais de 10 (dix) jours ouvrés maximum. Après analyse contradictoire, Eco-mobilier valide ou abandonne le dysfonctionnement. Lors de l'analyse contradictoire, les bordereaux de transport renseignés avec les dates et horaires effectifs sont communiqués par la Collectivité à Eco-mobilier à sa demande.

La Collectivité et l'Opérateur, si ce dernier est concerné, reçoivent par courriel une copie du dysfonctionnement émis ainsi que de la suite qui en est réalisé par Eco-mobilier (validation ou rejet).

Pour les opérations de ramassage, lorsque la Collectivité émet un dysfonctionnement mettant en cause l'Opérateur en charge de l'enlèvement, que le motif du dysfonctionnement est de nature à impacter la capacité de la Collectivité à atteindre les seuils de remplissage du Contenant et que la réalité et le dysfonctionnement est validé par Eco-mobilier, l'obligation du i) du 2.1.2.2 n'est pas applicable.

Spécimen

ANNEXE 2-A – CONDITIONS D'ENLEVEMENT ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENT AU REMPLISSAGE DES CONTENANTS DE COLLECTE SEPARÉE

Cette annexe définit les conditions d'enlèvement des Contenants de Collecte séparée et les mesures mises en place par Eco-mobilier en faveur de l'amélioration du remplissage des Contenants à l'enlèvement.

a) Modalités de révision de l'annexe

Les « conditions d'enlèvement » fixées dans la présente annexe peuvent être ajustées chaque année après information du comité de concertation avec les Représentants.

Après information du comité de concertation avec les Représentants la présente annexe peut être le cas échéant modifiée dans les conditions définies par l'article 12 du Contrat.

Les conditions d'enlèvement fixées dans la première version de la présente annexe sont compatibles avec les clauses des contrats en cours entre Eco-mobilier et les Opérateurs. Le comité de concertation avec les Représentants sera informé par Eco-mobilier de l'élaboration des clauses relatives aux enlèvements en déchèteries avant chaque renouvellement par appel d'offres des contrats opérateurs. Eco-mobilier, lors du changement de la dotation initiale du Contenant, s'engage à mettre à la disposition de la Collectivité un contenant présentant les meilleures conditions de remplissage.

Les « mesures d'accompagnement au remplissage des bennes » fixées dans la présente annexe, notamment le tonnage minimal conditionnant la dotation d'une seconde benne sur une déchèterie peuvent être ajustées chaque année dans le cadre du comité de concertation avec les Représentants.

b) Fixation des conditions d'enlèvement

L'organisation et les fréquences d'enlèvement sont fonction du niveau d'activité de chaque déchèterie : Il existe trois niveaux d'activités, suivant les quantités de DEA à collecter par déchèterie. Les modalités de collecte sont déterminées initialement, puis révisées périodiquement, si nécessaire, en concertation entre Eco-mobilier et la Collectivité, en fonction des quantités annuelles collectées ou des prévisions de collecte :

Rythme de collecte	Quantités de DEA annuelles par déchèterie	Enlèvement (hors jours fériés*)	
		Du lundi au vendredi**	Le samedi
N1	Jusqu'à 300 tonnes	Demande d'enlèvement la veille avant 12h00 pour le lendemain sur la demi-journée souhaitée	Après validation préalable des parties, demande d'enlèvement Le vendredi avant 12h00
N2	De 301 à 600 tonnes	Demande d'enlèvement la veille avant 12h00 pour un enlèvement le lendemain sur la demi-journée souhaitée	
N3	Au-delà de 601 tonnes	Demande d'enlèvement la veille avant 12h00 pour un enlèvement le lendemain sur la demi-journée souhaitée ou Possibilité dans certain cas de tournée(s) quotidienne(s) planifiée(s) l'Opérateur	
*Les demandes pour les lendemains de jours fériés sont à effectuer le jour ouvré précédent avant 12h00			
**Les demandes pour un enlèvement le lundi sont à effectuer le vendredi avant 12h00.			

Les dispositions opérationnelles et logistiques seront décrites dans un mode opératoire dans l'Extranet.

Une révision du rythme de collecte, après validation des Parties, est mise en œuvre dans les meilleurs délais possibles, et en tout état de cause dans un délai ne pouvant être inférieur à 15 jours à compter de sa validation par les Parties.

En ce qui concerne les interdictions préfectorales ou les ouvertures de certain point de collecte le dimanche, la Collectivité, l'opérateur et Eco-mobilier feront leur meilleur effort pour trouver une solution spécifique.

Les enlèvements ont lieu pendant les heures d'ouverture de la déchèterie. Sous réserve d'accord de Parties, les enlèvements peuvent avoir lieu en dehors des heures d'ouverture.

c) Mesures d'accompagnement au remplissage des Contenants et d'évitement des débordements

C.1 Ajout d'un second Contenant

Sur demande de la Collectivité et sous réserve de la faisabilité technique et de la disponibilité foncière pour l'entreposage, Eco-mobilier peut doter les Déchèteries, d'un second Contenant pour les DEA. Le fonctionnement sur deux Contenants permet d'optimiser les remplissages et supprimer les risques de débordement. Les mouvements des Contenants à l'intérieur du périmètre de la Déchèterie sont de la responsabilité de la Collectivité ou de son délégataire, dans le respect des conditions normales de gestion de Ce contenant.

La mise en place de ce second Contenant doit permettre à une Collectivité d'atteindre le seuil moyen si elle ne l'atteint pas et/ou d'éviter les débordements. Dans le cas où au bout de 6 mois, le seuil moyen collecté par Contenant n'est pas atteint, le second Contenant pourra être retiré après diagnostic effectué par Eco-mobilier.

C.2 Mise en place de planning d'enlèvement

Sur demande de la Collectivité, il est possible de prévoir des enlèvements programmés et réguliers sous la forme d'un « planning »

Cette organisation doit faire l'objet d'un accord entre Eco-mobilier, l'Opérateur et la Collectivité sous la forme d'un planning spécifique à chaque Déchèterie concernée (jour et créneau horaire d'enlèvement). Le planning est alors formalisé dans l'Extranet afin d'être visible par toutes les parties et de permettre la création automatique des opérations de ramassage.

Le planning peut être différent en fonction de la saison et devra être revu régulièrement au moins une fois par an pour l'adapter aux évolutions des apports sur la Déchèterie.

En plus des demandes planifiées à l'avance, des demandes complémentaires peuvent être réalisées si besoin par la Collectivité.

ANNEXE 3 – BAREME DE SOUTIENS

3.1 Dispositions générales

Lorsque les barèmes de la présente annexe fixent, conformément à l'annexe A du cahier des charges, des montants en valeur annuelle³, ces montants sont appliqués *pro rata temporis*, en fonction de la date d'entrée en vigueur ou la date à laquelle le contrat prend fin, ou en fonction de la date à laquelle une déchèterie est activée ou désactivée du dispositif de collecte d'Eco-mobilier.

Pour l'application des montants des barèmes, il convient de se rapporter aux dispositions du Contrat et des annexes « Périmètre » et « Conditions techniques et niveaux de service ».

3.2 Soutiens financiers pour la Collecte séparée (article 2.2 du Contrat) 2019 et 2020

Nom du soutien		Type de soutien	Critère d'éligibilité aux soutiens tels que prévu à l'annexe A du cahier des charges et aux annexes 1 et 2 du contrat	Montant 2019/2020	Justificatifs et mode de calcul
A11.	Forfait déchèterie (Déchèterie fixe ouverte au public)	Soutien à la part fixe des coûts liés à la Collecte séparée	Déchèterie conforme aux prescriptions de l'Annexe 1 et au 2.1.2.1 de l'Annexe 2	2 500 € par an par point	Saisie des données dans l'extranet et téléversement des attestations conformément à l'Annexe 5, pour versement semestriel par moitié
A12.	Part variable (Déchèterie fixe ouverte au public)	Soutien à la part variable des coûts liés à la collecte séparée des DEA proportionnels aux quantités de DEA	Déchèterie conforme aux prescriptions de l'Annexe 1 et enlèvement conforme aux critères d'enlèvement définis au du 2.1.2.2 de l'Annexe 2	20 €/t	Prise en compte des données relatives à la collecte saisie par les Opérateurs Calcul du montant du soutien chaque semestre
A13.	Information et communication	Financement d'actions et d'outils d'information en vue d'augmenter la réutilisation et le recyclage	Nature des actions réalisées conforme aux prescriptions de l'Annexe 4	0,10 € par an /par habitant	Transmission des factures de communication après validation des maquettes et des devis conformément à l'Annexe 5.

³ Cf. annexe A du cahier des charges, articles A.1.1, A.2.1.1, A.1.3, A.2.3

3.3 Soutiens financiers pour la Collecte non séparée prise en charge par la Collectivité

Nom du soutien		Type de soutien	Critère d'éligibilité aux soutiens tels que prévu à l'annexe A du cahier des charges et aux annexes 1 et 2 du contrat	Montant	Justificatifs et mode de calcul
A21.	Forfait déchèterie (déchèterie fixe ouverte au public)	Soutien à la part fixe des coûts liés à la collecte non séparée des DEA	Déchèterie conforme aux prescriptions de l'Annexe 1 et au 2.2.2.2 de l'Annexe 2	1 250 € par an par point	Saisie des données dans l'extranet et téléversement des attestations conformément à l'Annexe 5, pour versement semestriel par moitié
A221.	Part variable relative au recyclage	Soutien au recyclage des DEA collectés en déchèterie	Déchèterie conforme aux prescriptions de l'Annexe 1	65 € par tonne de DEA recyclée (tous flux sauf flux ferraille)	Saisie des données dans l'extranet conformément à l'Annexe 5. Calcul du montant du soutien chaque semestre
		Soutien au recyclage des DEA collectés en porte à porte	Collecte en Porte à Porte conforme aux prescriptions de l'Annexe 1	115 € par tonne de DEA recyclée (tous flux sauf flux ferraille)	
A222.	Part variable relative à la valorisation énergétique R1	Soutien à la valorisation R1 des DEA collectés en déchèterie	Déchèterie conforme aux prescriptions de l'Annexe 1	35 € par tonne de DEA valorisée (1) pour le flux bois 60 € par tonne de DEA valorisée (1) pour le flux tout venant	Saisie des données dans l'extranet conformément à l'Annexe 5. Calcul du taux de recyclage et du montant du soutien chaque semestre
		Soutien à la valorisation R1 des DEA collectés en porte à porte	Collecte en porte à porte conforme aux prescriptions de l'Annexe 1	80 € par tonne de DEA valorisée (1)	
A13.	Information et communication	Financement d'actions et d'outils d'information en vue d'augmenter la réutilisation et le recyclage	Nature des actions réalisées conforme aux prescriptions de l'Annexe 4	0,05 € par an par habitant	Transmission des factures de communication après validation des maquettes et des devis conformément à l'Annexe 5.

(1) La valorisation R1 des DEA comprend les tonnes envoyées vers des unités d'incinération (IPCE 2791) réalisant des opérations de valorisation conformes à l'arrêté du 03/08/2010, la valorisation combustible du Bois en chaudière industrielle et la valorisation sous forme de combustible solide de récupération.

Les quantités de DEA collectés non séparément sont calculées en application de l'article 2.2.2 du contrat. Lorsque les flux contenant les DEA collectés non séparément font l'objet d'un process de tri, le bilan matières applicable à la fraction DEA est calculé en application de l'Annexe 5.

ANNEXE 4 – COMMUNICATION

Eco-mobilier accompagne les collectivités dans la communication de proximité destinée à présenter la collecte et le recyclage des meubles usagés : mise en place de la signalétique, communication vers les habitants.

Eco-mobilier propose à la Collectivité des outils de communication clefs en main, qui permettent d'unifier la communication aux habitants sur l'ensemble du territoire national, de façon à ce que la Collectivité puisse les utiliser sans les concevoir ou les développer directement.

Parmi ces outils de communication, Eco-mobilier propose sur le site eco-mobilier.fr ou sur l'Extranet :

- i) des infographies pédagogiques permettant de présenter le fonctionnement de la collecte, du tri, du réemploi, de la réutilisation, du recyclage ou encore de la valorisation énergétique du mobilier usagé,
- ii) des reportages vidéos, sous forme de films courts présentant les techniques de tri, les méthodes ou de préparation à la réutilisation, le recyclage...
- iii) des campagnes de communication web ou des animations, pour sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux relatifs au recyclage du mobilier usagé.

Ces outils de communication sont conçus et réalisés par Eco-mobilier, mis à disposition de la Collectivité sous format numérique. La Collectivité prend en charge l'achat d'espace (affichage, web...). Cet achat d'espaces pour diffuser ces outils de communication rentre dans l'assiette des soutiens information et communication de la Collectivité.

D'autres outils de communication, tels que des supports écrits ou une banque d'images et de pictogrammes seront mis à disposition sur l'Extranet. Dans le cas où la Collectivité utilise ces supports, elle transmet en fin de semestre de l'année N les justificatifs de l'année N et de l'année N-1 pour permettre l'application du barème de soutien comme défini dans l'annexe 3. Les justificatifs de l'année N-2 et plus sont caduques.

ANNEXE 5 - CARACTERISATIONS, BILANS MATIERE ET JUSTIFICATIFS

5.1 Caractérisations

Le protocole de caractérisations et de calcul des taux de présence moyens conventionnels présenté ci-après a été établi en concertation avec les Représentants et validé par les pouvoirs publics, dans le respect du principe de proportionnalité entre coûts de caractérisations, précisions des résultats et délais au cours de la période d'agrément 2013-2017.

Le cas échéant, ce protocole peut faire l'objet de modification sur demande des Représentants, sur demande d'Eco-mobilier ou des ministères signataires de l'agrément. Toute modification du présent protocole est soumise à l'avis des Représentants, est transmise aux ministères signataires de l'agrément et donne lieu à une modification de la présente annexe en application de l'article 12 du contrat.

Le plan d'échantillonnage a été actualisé de manière à refléter les configurations de collecte et de type d'habitat des collectes non séparées sur la période 2018-2023. Il est accessible sur l'Extranet.

5.2 Bilans matière

En collecte non séparée des DEA, lorsque le flux comprenant les DEA est orienté vers un processus de tri le bilan matière appliqué au DEA est calculé et justifié suivant l'une des méthodologies suivantes.

5.2.1. Utilisation des résultats issus d'une campagne de tri dédiée

Le bilan matière d'un centre de tri sur un flux peut être calculé et justifié en réalisant à une fréquence au moins semestrielle une campagne de tri dédiée (appelée batch) sur un échantillon représentatif avec mesure du bilan matière.

Afin de pouvoir utiliser les résultats d'une campagne dédiée de tri réalisée par un opérateur sur un flux de la Collectivité contenant des DEA en collecte non séparée (flux tout-venant de déchèterie, flux bois de déchèterie ; collecte d'encombrant en porte à porte) cette dernière doit respecter les points suivants :

- réalisation au cours du semestre objet de déclaration ;
- réalisation dans les conditions de traitement/préparation habituelles de l'opérateur ;
- Pesée des flux sortants issus de cette campagne (métaux, bois, plastique, non recyclables, déchets valorisables ne contenant pas de mobilier)
- Calcul du bilan matière en excluant du numérateur et du dénominateur les fractions ne contenant pas de mobilier (gravats, déchets vert, DEEE, cartons/papier, film plastiques, ...)
- Rédaction et conservation d'enregistrements (compte rendu, photos et tickets de pesées).

Le compte-rendu de la campagne dédiée est joint à la déclaration semestrielle de la Collectivité.

5.2.2 Utilisation des données d'une ligne de traitement dédiée :

Le bilan matière d'un centre de tri sur un flux peut être calculé et justifié lorsque la ligne de tri est dédiée à un flux.

Afin de pouvoir utiliser les performances d'une ligne de traitement ou de préparation dédiée au flux (flux tout-venant de déchèterie ou flux bois de déchèterie ou collecte d'encombrant en porte à porte) le bilan matière doit être établi selon les prescriptions suivantes :

- enregistrement des données spécifique à la ligne de traitement/préparation (registre des entrées/sorties)
- utilisation des données du semestres objet de la déclaration
- calcul du bilan matière en excluant du numérateur et du dénominateur les fractions ne contenant pas de mobilier (gravats, déchets vert, DEEE, cartons/papier, film plastiques, ...)
- conservation des enregistrements (compte rendu du calcul, registre des sorties / tickets de pesées).

Le détail du calcul (données semestrielles par type de flux entrant dans le process, détail des fractions prises en comptes au numérateur et au dénominateur) est joint à la déclaration semestrielle de la Collectivité.

5.2.3 Utilisation des données du site dans son ensemble :

Le bilan matière d'un centre de tri sur un flux peut être calculé et justifié sur la base du bilan matière de l'ensemble du centre de tri. Afin de pouvoir utiliser les performances de l'ensemble du centre de tri, le bilan matière doit être établi selon les prescriptions suivantes :

- enregistrement des données du site (registre des entrées/sorties)
- utilisation des données du semestre objet de la déclaration
- calcul du bilan matière en excluant les fractions ne contenant pas de mobilier (gravats, déchets vert, DEEE, cartons/papier, film plastiques, ...)
- conservation d'enregistrements (compte rendu du calcul, registre des sorties / tickets de pesées).

Le détail du calcul (données semestrielles par type de flux entrant dans le process, détail des fractions prises en comptes au numérateur et au dénominateur) pourra être demandé par Eco-mobilier lors des contrôles.

5.2.4 Règle d'utilisation du bilan matière déclaré pour le calcul de soutiens

Pour chaque flux faisant l'objet d'une étape de tri, La Collectivité déclare dans l'Extranet Eco-mobilier la méthode de calcul et de justification du bilan matière utilisée ainsi que le process de tri (chaîne de tri, machine de tri automatique, tri à la pelle).

Si le process de tri déclaré est de type Chaîne de tri (présence d'un tapis de tri, overbande magnétique, ...) ou machine automatique de tri une réallocation de 10 points de pourcentage de la fraction refus au prorata des fractions valorisées est appliquée par Eco-mobilier pour le calcul des soutiens sur la base du bilan matière déclaré par la collectivité dans l'Extranet

Pour les autres process de tri ou les autres modalités de calcul et de justification du bilan matière aucun réallocation de refus n'est effectué par Eco-mobilier. Le bilan matière pris en compte pour le calcul des soutiens est celui déclaré par la collectivité dans l'Extranet.

5.3 Justificatifs à produire pour les déclarations et les contrôles

Dans le cas de la collecte non séparée des DEA en déchèterie et en porte-à-porte, la Collectivité déclare, pour chaque point de collecte, les flux collectés contenant du DEA, le tonnage mensuel collecté, les sites et modes de traitement de ces flux ainsi que les exutoires finaux.

La Collectivité doit également fournir des attestations de collecte et de traitement pour les tonnages non collectés par Eco-mobilier, établies par ses opérateurs, et conformes à la déclaration.

L'ensemble de ces éléments fait l'objet de vérification systématique par Eco-Mobilier préalablement à la validation de la déclaration, ou lors de l'application de l'article 11 du Contrat.

Les éléments à justifier auprès d'Eco-mobilier devront permettre de :

- tracer de façon certaine les tonnages des flux collectés ;
- vérifier les bilans matière des centres de tri et/ou de préparation sous contrat avec la collectivité ;
- attester les modalités de traitement des flux.

Eco-mobilier met à la disposition de La Collectivité des modèles d'attestation, disponibles sur l'Extranet.

Les justificatifs permettant d'attester les tonnages des flux collectés sont de manière non exhaustive :

Pour les vérifications réalisées par Eco-mobilier préalablement à la validation de la déclaration :

- le détail des tonnages collectés sur la période concernée par flux, site et mois,
- le nom et les coordonnées du/des opérateur(s) en contrat avec la collectivité concernant la collecte,

Pour les contrôles prévus à l'article 11 du Contrat :

- les tickets de pesées
- les factures des prestataires des collectes
- les plannings des collectes (notamment dans le cadre des collectes en porte à porte)
- le schéma opérationnel de la gestion de la collecte sur le territoire

Les justificatifs permettant d'attester des bilans matière des centres de tri ou de préparation sous contrat avec la collectivité

Pour les vérifications réalisées par Eco-mobilier préalablement à la validation de la déclaration :

- les noms et les coordonnées des opérateurs en contrat avec la collectivité concernant la préparation et le traitement des flux,
- les adresses des sites de traitement et de préparation,
- les bilans matières détaillés des sites de traitement (part du recyclage, de la valorisation énergétique, de valorisation combustible, de l'élimination...),

Pour les contrôles prévus à l'article 11 du Contrat :

- les tickets de pesées (entrées et sorties)
- les registres des entrées et sorties
- la méthodologie appliquée et le détail des calculs des bilans matière en application de l'article 6.2 de la présente annexe
- les autorisations administratives des sites de traitement et de préparation

Les justificatifs permettant d'attester les modalités de traitement des flux

Pour les vérifications réalisées par Eco-mobilier préalablement à la validation de la déclaration :

- les coordonnées des sites des exutoires finaux,

Pour les contrôles prévus à l'article 11 du Contrat :

- les autorisations administratives des sites de traitement et des exutoires.

* * *

ANNEXE 6 - DEMATERIALISATION

Afin de signer électroniquement le Contrat, il sera demandé les nom, prénom et adresse mail du signataire.

Une fois la procédure de signature créée, le signataire sera redirigé de manière transparente vers le prestataire d'Eco-mobilier afin de signer électroniquement le Contrat. Durant la procédure de signature, il sera demandé au signataire de renseigner un "code de validation", reçu par mail. Ce code permettra de garantir que la personne engagée sur le Contrat correspond bien à la personne en charge de signer le document.

Il est possible dans le cadre de certains contrats de définir une délégation de signature. Le nom de la personne apparaissant sur le contrat (le signataire) sera par conséquent différente de la personne en charge de le signer électroniquement.

Pour cela, il est obligatoire de renseigner un document de type "Délégation de signature" permettant de garantir que le signataire autorise la personne définie en tant que délégué à signer et engager juridiquement la structure à sa place.

Spécimen

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-246800205-20230629-DEL23_051-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE SAINT-AMARIN**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES****SEANCE DU 29 juin 2023
sous la Présidence de M. Cyrille AST**

L'an deux mille vingt-trois, le 29 juin, le Conseil Communautaire, était réuni au siège de la Communauté des Communes à Saint-Amarin, après convocations légales en date du 23 juin 2023.

Conseillers en fonction : 37
 Conseillers présents : 22
 Conseillers absents : 15 dont 11 avec procuration
 Nombre de votants : 33

Etaient présents : tous les membres, sauf étant excusés : Jean-Jacques SITTER, Nadine ALBRECHT Claude KIRCHHOFER, José SCHRUFFENEGGER, Jean-Marie GRUNENWALD, Nathalie BARRAUD, Christiane WEISS, Eric ARNOULD, Charles WEHRLIN, Caroline ECKERLIN DOPPLER, Eddie STUTZ et absent : Benjamin LUDWIG, Jeanne STOLTZ-NAWROT, Florent ARNOLD, Rodolphe TROMBINI.

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement à :

Jean-Jacques SITTER	à	Doris JAEGGY
Nadine ALBRECHT	à	Romain NUCCELLI
Claude KIRCHHOFER	à	Gérard FOURNIER
José SCHRUFFENEGGER	à	Didier LOUVET
Jean-Marie GRUNENWALD	à	Caroline ZAGALA
Nathalie BARRAUD	à	Marie-Christine LOCATELLI
Christiane WEISS	à	Jean-Luc SCHERLEN
Eric ARNOULD	à	Jean-Léon TACQUARD
Charles WEHRLIN	à	Cyrille AST
Caroline ECKERLIN DOPPLER	à	Nadine SPETZ
Eddie STUTZ	à	Serge SIFFERLEN

DEL2023-052 MODIFICATION DE LA REDEVANCE DES OM

Monsieur Cyrille AST, Président rappelle que le produit de la redevance instituée par délibération du Conseil de District du 11 décembre 1997 doit couvrir l'ensemble des charges du service, c'est-à-dire le coût de la collecte des ordures ménagères aussi bien que des ordures encombrantes, de leur transport, de leur élimination par le Syndicat Mixte du Secteur IV mais aussi des différentes collectes sélectives et prestations mises en place au bénéfice des ménages.

Le CA 2022 sur le fonctionnement excédentaire de 144 530 € porte l'excédent antérieur reporté pour 2023 de 188 000 € à 332 818 €.

Mais cet excédent est à considérer avec soin notamment car il repose principalement sur 2 effets :

- une subvention exceptionnellement versée à temps par CITEO donc un artefact de +112 000 €
- des recettes de reprise de matériaux recyclables supérieures à la normale (les prix à la tonne sont redescendu depuis) : + 50 000 €

Total des recettes exceptionnelles : 172 000 €

En janvier 2023, les frais liés à la collecte et au traitement des déchets ménagers ont fortement augmenté (entre 13% et 16 %) suite à la révision des prix de nos prestataires. Soit un prévisionnel de **180 000 €** de dépenses supplémentaires sur ces 2 postes.

Les prix de reprise des matériaux recyclables ont connu une baisse tendancielle depuis fin 2022 et il n'est pas prévu de reprise tendancielle

Des dépenses de fonctionnement supplémentaires (hors frais de collecte et traitement) sont à prévoir pour appliquer le nouveau schéma de collecte (sacs recyclables p ex) un emprunt doit être contracté pour financer les investissements.

L'augmentation de la cotisation du SM4 et la réduction de la compensation à l'éloignement (- 18 000 € en tout) constituent un manque à gagner supplémentaire.
Ainsi le budget prévisionnel de fonctionnement 2023 affiche un déficit prévisionnel hors prélèvement sur l'excédent antérieur de **198 000 €** représentant 14 % du montant de la redevance.

En outre des dépenses d'investissement sont à prévoir pour mettre en œuvre le prochain schéma de collecte.

De ce fait, pour compenser ces effets, et pour ne pas puiser encore dans les réserves financières des années précédentes, une hausse de la redevance devient inévitable.

Afin de ne pas impacter trop durement les ménages, il est proposé, en référence au taux de l'inflation de prévoir une augmentation du produit de la redevance de 6% à partir du 1^{er} juillet. Cette augmentation rapporterait environ 82 185 € en année pleine et donc de 41 092 € au 2^{ème} semestre 2023.

Le montant de la recette liée à la redevance s'élèverait donc à 1 410 843 € pour l'année 2023 et 1 451 936 € pour l'année 2024.

La grille tarifaire modifiée est présentée en annexe.

Le Conseil de Communauté,

VU l'avis du Bureau du 15 juin 2023.

Après en avoir délibéré,

DECIDE d'augmenter la redevance de 6% à partir du 1^{er} juillet 2023.

La secrétaire de séance



Doris JAEGGY

Pour extrait conforme :

Le Président



Cyrille AST



Voix POUR : 31
Voix CONTRE : 1 (J-L Tacquard)
ABSTENTION : 1 (S.Sifferlen)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-246800205-20230629-DEL23_052-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2023

OBJET MODIFICATION DE LA REDEVANCE DES OM –ANNEXE

PARTICULIERS	Composition du foyer	Ancien tarif annuel	Nouveau tarif annuel	Soit tarif mensuel au 1.7.2023
1	1 personne	167,40 €	177,44 €	14,79 €
2	2 personnes	214,20 €	227,05 €	18,92 €
3	3 personnes	264,60 €	280,48 €	23,37 €
4	4 personnes	315,00 €	333,90 €	27,83 €
5	5 personnes	358,80 €	380,33 €	31,69 €
6	6 personnes et +	409,20 €	433,75 €	36,15 €
Résidence secondaire	par résidence secondaire	214,20 €	227,05 €	18,92 €
ACCUEIL TOURISTIQUE ET SPORTIF		Redevance annuelle au 1.7.2022	Nouveau tarif annuel	Soit tarif mensuel au 1.7.2023
Gîtes ruraux				
Catégorie 1	Gîtes ruraux - GR1	124,20 €	131,65 €	10,97 €
Catégorie 2	Gîtes ruraux - GR2	248,40 €	263,30 €	21,94 €
Catégorie 3	Gîtes ruraux - GR3	372,60 €	394,96 €	32,91 €
Chambres d'hôtes				
Catégorie 1 et 2	De 1 à 2 chambres	41,52 €	44,01 €	3,67 €
Catégorie 3 et 4	3 chambres et +	83,04 €	88,02 €	7,34 €
Refuges				
Catégorie Refuges		124,20 €	131,65 €	10,97 €
ASSOCIATIONS		Redevance annuelle au 1.7.2022	Nouveau tarif annuel	Soit tarif mensuel au 1.7.2023
Employant du personnel		124,20 €	131,65 €	10,97 €
Autres associations		-€		
PROFESSIONNELS		Redevance annuelle au 1.7.2022	Nouveau tarif annuel	Soit tarif mensuel au 1.7.2023
Catégorie 1	Moins de 30 l hebdomadaires	124,20 €	131,65 €	10,97 €
Catégorie 2	Env. 50 l hebdomadaires	227,40 €	241,04 €	20,09 €
Catégorie 3	Env. 100 l hebdomadaires	360,00 €	381,60 €	31,80 €
Catégorie 4	Plus de 200 l hebdomadaires	631,80 €	669,71 €	55,81 €
Catégorie C Micro	Moins de 6 L hebdo	41,52 €	44,01 €	3,67 €
COMMUNES et SYNDICATS		Redevance annuelle au 1.7.2022	Nouveau tarif annuel	Soit tarif mensuel au 1.7.2023
Catégorie 499	Moins de 500 habitants	359,76 €	381,35 €	31,78 €
Catégorie 800	de 500 à 1000 habitants	631,92 €	669,84 €	55,82 €
Catégorie 1001	plus de 1 000 habitants	908,40 €	962,90 €	80,24 €
Catégorie 6	SYNDICATS MIXTES cat 6	908,40 €	962,90 €	80,24 €
Catégorie 7	SYNDICATS MIXTES cat 7	1 328,04 €	1 407,72 €	117,31 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-246800205-20230629-DEL23_052-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE SAINT-AMARIN**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES****SEANCE DU 29 juin 2023
sous la Présidence de M. Cyrille AST**

L'an deux mille vingt-trois, le 29 juin, le Conseil Communautaire, était réuni au siège de la Communauté des Communes à Saint-Amarin, après convocations légales en date du 23 juin 2023.

Conseillers en fonction : 37
Conseillers présents : 22
Conseillers absents : 15 dont 11 avec procuration
Nombre de votants : 33

Etaient présents : tous les membres, sauf étant excusés : Jean-Jacques SITTER, Nadine ALBRECHT Claude KIRCHHOFER, José SCHRUFFENEGGER, Jean-Marie GRUNENWALD, Nathalie BARRAUD, Christiane WEISS, Eric ARNOULD, Charles WEHRLIN, Caroline ECKERLIN DOPPLER, Eddie STUTZ et absent : Benjamin LUDWIG, Jeanne STOLTZ-NAWROT, Florent ARNOLD, Rodolphe TROMBINI.

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement à :

Jean-Jacques SITTER	à	Doris JAEGGY
Nadine ALBRECHT	à	Romain NUCCELLI
Claude KIRCHHOFER	à	Gérard FOURNIER
José SCHRUFFENEGGER	à	Didier LOUVET
Jean-Marie GRUNENWALD	à	Caroline ZAGALA
Nathalie BARRAUD	à	Marie-Christine LOCATELLI
Christiane WEISS	à	Jean-Luc SCHERLEN
Eric ARNOULD	à	Jean-Léon TACQUARD
Charles WEHRLIN	à	Cyrille AST
Caroline ECKERLIN DOPPLER	à	Nadine SPETZ
Eddie STUTZ	à	Serge SIFFERLEN

**DEL2023-053 PRÉSENTATION DU CONTRAT DE TERRITOIRE SUD ALSACE SUR
LA PÉRIODE 2022-2025**

Monsieur Le Président informe le Bureau Communautaire de la mise en place par la Collectivité européenne d'Alsace d'un Contrat de Territoire Alsace, à l'échelle du Territoire Sud Alsace, sur la période 2022-2025.

Dans un contexte de crises énergétiques, sociales et climatiques, la Collectivité européenne d'Alsace a souhaité être aux côtés des acteurs locaux et, ensemble, ont travaillé à la définition d'enjeux porteurs de développement en matière d'attractivité, d'environnement et écologie et de cohésion sociale.

Ainsi, elle a adopté le 20 juin 2022 une démarche de contractualisation pragmatique avec les territoires qui mobilise des moyens en ingénierie (proposée par les services de la Collectivité européenne d'Alsace et également par les 17 structures membres du Réseau d'Ingénierie Territoriale d'Alsace (RITA)) et financiers conséquents (167 M€ sur la période 2022-2025) pour accompagner la dynamique de chaque Territoire d'Alsace.

Les enjeux et objectifs opérationnels retenus au titre du Contrat de Territoire Alsace sont les suivants pour le Territoire Sud Alsace :

Enjeu attractivité : favoriser le développement de l'économie présenteielle du territoire.

- Soutenir les projets visant à renforcer l'attractivité touristique du Sud Alsace ;
- Soutenir les projets favorisant l'insertion et le retour à l'emploi.

Enjeu environnement/écologie : soutenir la transition énergétique du territoire.

- Diversifier l'offre des mobilités sur le territoire et encourager l'intermodalité ;

- Soutenir le territoire dans sa dynamique de transition énergétique et alimentaire et dans sa dynamique de sensibilisation à l'environnement.

Enjeu cohésion sociale : accompagner l'attractivité résidentielle du Sud Alsace.

- Améliorer le niveau de service à la population via l'accompagnement du développement de services de proximité qui concourent au maintien de l'équilibre intergénérationnel : amélioration de l'offre des services de santé, réussite éducative des collégiens, accompagnement des seniors et renforcement de la coopération transfrontalière et du bilinguisme ;
- Habitat et centralité : soutenir les projets inscrits dans les dispositifs Petites Villes de Demain et Quartier Prioritaire de la Ville.

Le bénéfice d'un soutien de la Collectivité européenne d'Alsace au titre des fonds financiers dédiés - Fonds Communal Alsace, Fonds d'Attractivité Alsace, Fonds d'innovation territoriale - est conditionné, conformément aux règlements desdits fonds, par l'adoption, par les communes et établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre intéressés, d'une délibération approuvant la signature du Contrat de Territoire Alsace correspondant.

Le Conseil de Communauté,

VU l'avis favorable du Bureau du 15 Juin 2023.

Après en avoir délibéré,

AUTORISE le Président à conclure le contrat Sud Territoire Alsace sur la période 2022-2025 ;

AUTORISE le Président à signer le contrat Sud Territoire sur la période 2022-2025 et tous les documents se rapportant au présent contrat y compris les avenants.

La secrétaire de séance



Doris JAEGGY

Voix POUR : 33
Voix CONTRE :
ABSTENTION :

Pour extrait conforme :

Le Président



Cyrille AST



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-246800205-20230629-DEL23_053-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2023

CONTRAT DE TERRITOIRE ALSACE
SUD ALSACE
SAINT-LOUIS, SUNDGAU, THUR-DOLLER
2022-2025



Table des matières

ARTICLE 1 : AMBITION DU CONTRAT	4
1.1. Accompagner la dynamique des Territoires	4
1.1.1. Répondre aux besoins essentiels des habitants et préparer l'avenir	4
1.1.2. Proposer une expertise pour co-construire et enrichir les projets.....	5
1.1.3. Mobiliser un engagement financier durable.....	6
1.2. Faire face collectivement aux défis de notre société : le Contrat de Territoire Alsace.....	6
ARTICLE 2 : ENJEUX ET OBJECTIFS PARTAGES DU TERRITOIRE SUD ALSACE... 7	
2.1. Le Territoire Sud Alsace, attractif et hétérogène	7
2.2. Les enjeux et objectifs opérationnels du Territoire Sud Alsace	8
ARTICLE 3 : ACCOMPAGNEMENT FINANCIER DES PROJETS DES TERRITOIRES 12	
3.1. Les fonds financiers	12
3.2. Le Fonds d'Attractivité Alsace, réponse privilégiée aux enjeux	13
ARTICLE 4 : VIE DU CONTRAT DE TERRITOIRE SUD ALSACE	13
4.1. Intervention respective des partenaires	13
4.2. Suivi et évaluation du Contrat	14
4.3. Date d'effet et durée du Contrat	15
4.4. Résiliation du Contrat	15
4.5. Modification du Contrat.....	15
LES CONSEILLERS D'ALSACE DU TERRITOIRE.....	16
SIGNATURES	17

CONTRAT DE TERRITOIRE ALSACE
SUD ALSACE
SAINT-LOUIS, SUNDGAU, THUR-DOLLER
2022-2025

ENTRE

La Collectivité européenne d'Alsace,

Ci-après dénommée « la Collectivité européenne d'Alsace » ou « la CeA »,

ET

La Communauté d'agglomération de Saint-Louis, représentée par son Président, dûment habilité pour ce faire par délibération référencée ci-après,

ET

Les Communautés de Communes du Territoire Sud Alsace, représentées par leur exécutif, dûment habilité pour ce faire par délibérations référencées ci-après,

ET

Les Communes du Territoire Sud Alsace, représentées par leur exécutif, dûment habilité pour ce faire par délibérations référencées ci-après,

Ci-après dénommées « les partenaires »

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°CD-2022-3-1-1 du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace du 20 juin 2022 relative à la Stratégie d'accompagnement et de contractualisation avec les territoires,

Vu la délibération n°CD-2023-1-1-2 du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace du 6 février 2023 portant approbation du Contrat de Territoire Sud Alsace,

Vu les délibérations des partenaires ayant approuvé le Contrat de Territoire Sud Alsace pour la période 2022-2025,

Vu le Règlement Budgétaire et Financier de la Collectivité européenne d'Alsace,

ARTICLE 1 : AMBITION DU CONTRAT

1.1. Accompagner la dynamique des Territoires

1.1.1. Répondre aux besoins essentiels des habitants et préparer l'avenir

La Collectivité européenne d'Alsace (CeA) est le premier partenaire des collectivités locales. Elle intervient à tous les âges de la vie au bénéfice des habitants des 880 communes d'Alsace.

La Collectivité européenne d'Alsace est un acteur fortement implanté avec 6 500 agents qui œuvrent au quotidien pour les Alsaciens et un facilitateur dans l'émergence des projets locaux grâce à une ingénierie forte et l'expertise du Réseau d'Ingénierie Territoriale d'Alsace (RITA).

Elle s'est organisée en proximité avec la création des 7 territoires d'action ¹ au bénéfice d'un Service Public Alsacien plus simple, plus proche, plus humain et respectueux de l'utilisateur.

Elle investit sur l'ensemble de l'Alsace en maîtrise d'ouvrage notamment dans les domaines de l'éducation, des solidarités, de l'environnement, des mobilités, de l'habitat ou encore de la culture et de la préservation des ressources naturelles.

Dans un contexte global de crises énergétique et sociale (hausse des matières premières, des prix de l'énergie et de l'alimentation), notre ambition commune est de préparer l'avenir de nos territoires autour d'objectifs partagés répondant concrètement et efficacement aux préoccupations quotidiennes des habitants et à leurs besoins fondamentaux (se nourrir, se loger, se chauffer, se vêtir, se déplacer, se former, se soigner, avoir un emploi...).

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage pour accompagner les transitions, en se fixant trois objectifs majeurs :

- D'abord et avant tout, accompagner les habitants et notamment les plus fragiles quel que soit leur âge, en développant un service public alsacien proche, simple, attentif à l'utilisateur et humain ;
- Ensuite, soutenir les forces vives, tous ceux qui s'engagent avec talent pour les territoires, en créant un effet de levier ;
- Enfin, reconnaître chaque bassin de vie comme un contributeur essentiel à la dynamique collective de l'Alsace. Pour permettre la concrétisation de cette ambition, le soutien des acteurs locaux est primordial.

¹ Les 7 territoires d'action de la Collectivité européenne d'Alsace sont :

*Nord Alsace Haguenau – Wissembourg,
Ouest Alsace Saverne – Molsheim,
Eurométropole de Strasbourg,
Centre Alsace,
Région de Colmar,
Agglomération de Mulhouse,
Sud Alsace Saint-Louis, Sundgau, Thur-Doller.*

1.1.2. Proposer une expertise pour co-construire et enrichir les projets

La Collectivité européenne d'Alsace a adopté, le 20 juin 2022², une **stratégie d'accompagnement et de contractualisation avec les territoires**, à travers laquelle elle souhaite fortement impulser une dynamique de co-construction, nouer des partenariats qui renforcent la résilience autour de projets fédérateurs à forts potentiels de développement, afin de répondre notamment aux défis énergétiques, écologiques, de cohésion sociale et d'attractivité.

Afin que chaque territoire soit en capacité de relever les défis sociétaux, d'assurer les transitions et de répondre aux enjeux locaux et, pour favoriser le développement de projets locaux avec un accompagnement sur mesure, la Collectivité européenne d'Alsace mobilise son ingénierie interne.

Au cœur des territoires, elle engage ses équipes pluridisciplinaires au plus près des besoins, aux côtés des communes, des intercommunalités et des associations, elle met à disposition toute l'expertise et l'accompagnement de ses services tant pour les gestions de crises que la conduite de projets en mobilisant une offre de prestations solide, pluridisciplinaire dans des domaines variés, tels que l'habitat, la voirie, les circulations douces, la petite enfance, l'emploi, la précarité, la lecture publique ou la recherche des financements européens.

En outre, afin d'apporter une ingénierie de proximité à ses partenaires, la Collectivité européenne d'Alsace contribue au soutien et à l'animation de structures membres du Réseau d'Ingénierie Territoriale d'Alsace (RITA).

Le réseau, animé par la Collectivité européenne d'Alsace, est fort de 17 structures partenaires (y compris la CeA), au service des projets alsaciens, dans divers domaines de compétence :

- Ingénierie publique : Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP) ; Agence Départementale d'Urbanisme du Haut-Rhin (ADAUHR-ATD Alsace) ; Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) ; Agence d'Urbanisme de Strasbourg Rhin Supérieur (ADEUS) ;
- Foncier et l'habitat : Etablissement Public Foncier d'Alsace (EPFA) ; Agences Départementales d'Information sur le Logement (ADIL 67 et ADIL 68) ; Alsace Habitat (AH) ; Habitats de Haute-Alsace (HHA) ;
- Patrimoine : Alsace Archéologie (AA) ;
- Tourisme : Alsace Destination Tourisme (ADT) ;
- Montagne : Syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord (PNRVN) ; Syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV) ;
- Eau : Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA) ; Rivières de Haute Alsace (RHA) ;
- Développement économique : Agence de Développement d'Alsace (ADIRA).

Ce réseau offre une expertise qualifiée et diversifiée pour un accompagnement sur mesure des projets des collectivités et des partenaires locaux, tout en réfléchissant à la construction d'une offre de services adaptée aux nouveaux besoins locaux, notamment liés aux objectifs de la Loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets concernant la trajectoire ZAN (Zéro Artificialisation Nette).

² Délibération n°CD-2022-3-1-1 du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace du 20 juin 2022

1.1.3. Mobiliser un engagement financier durable

La Collectivité européenne d'Alsace est également aux côtés des territoires pour rendre réalisables leurs projets, et mobilise des soutiens financiers, suivant plusieurs modalités :

- Au travers des politiques sectorielles dédiées, qui correspondent à une volonté forte de la Collectivité européenne d'Alsace de faire émerger des projets qui répondent aux besoins quotidiens des alsaciens et favorisent leur épanouissement. 173 M€ sont ainsi mobilisés sur la période 2022-2025 pour soutenir les investissements en faveur des plus fragiles, de la mobilité, de l'habitat, de la jeunesse, du sport, de la culture et du patrimoine alsacien, de l'attractivité des territoires et de la préservation de notre cadre de vie.
- Par le biais de 4 fonds dédiés aux projets des territoires (Fonds de Solidarité Territoriale (FST), Fonds d'Innovation territoriale alsacien (FI), Fonds Communal Alsace (FCA) et Fonds d'Attractivité Alsace (FAA)), traduisant la volonté de la Collectivité de maintenir un haut niveau d'accompagnement financier, soit 167 M€ sur 4 ans.
- Et par le soutien aux structures membres du Réseau d'Ingénierie Territoriale d'Alsace à hauteur de près de 64 M€ pour la période 2022-2025.

In fine, la Collectivité européenne d'Alsace va mobiliser un soutien financier de plus de 400 M€ en faveur des alsaciens et des territoires sur la période 2022-2025.

1.2. Faire face collectivement aux défis de notre société : le Contrat de Territoire Alsace

Afin d'accompagner les réflexions et les questionnements des territoires, la Collectivité européenne d'Alsace a élaboré, en 2021, des portraits des territoires, construits de manière évolutive, avec l'appui de l'ADAUHR-ATD Alsace.

Ceux-ci s'articulent autour des grandes transitions à l'œuvre à l'échelle de l'Alsace (démographique, mobilitaire, numérique, activité, alimentaire, écologique, énergétique, démocratique, évolution des activités) et des spécificités propres à chacun des 7 territoires d'action.

Les portraits complets, un par territoire, se composent de deux parties (Territoire alsacien et Territoire d'action concerné) et sont disponibles sur le Site Internet de la Collectivité européenne d'Alsace.

Ces documents d'appui ont contribué à enrichir les réflexions dans le cadre de la Stratégie d'accompagnement et de contractualisation avec les territoires, adoptée le 20 juin 2022, qui se veut souple et évolutive.

Cette stratégie est le résultat d'une réflexion partagée de chaque territoire, traduite dans le tour d'Alsace en 80 jours effectué en fin d'année 2021 et dans les rencontres en territoires fin qui se sont tenues fin mai – début juin 2022. Ce travail d'écoute et de concertation mené par les Conseillers d'Alsace et les équipes de la Délégation Territoriale de la Direction Générale, aboutit à une contractualisation intelligente pour que chaque territoire soit en capacité de relever les défis sociétaux, d'assurer les transitions et de répondre aux enjeux locaux.

Cette nouvelle approche a pour perspective d'aboutir à la contractualisation d'engagements réciproques entre les partenaires dans le cadre de la mise en œuvre opérationnelle de projets répondant aux besoins des habitants dans les territoires.

Cette contractualisation est assise sur des enjeux prioritaires partagés entre les signataires du présent contrat.

Les enjeux travaillés par les Conseillers d'Alsace, posent la feuille de route du territoire, le sens de l'action publique et les priorités de la Collectivité européenne d'Alsace aux côtés de ses partenaires.

Ces enjeux, déclinés en objectifs opérationnels, vont, d'une part conditionner l'aide de la Collectivité européenne d'Alsace au titre du Fonds d'Attractivité Alsace et du Fonds d'Innovation territoriale alsacien, et d'autre part, guider autant que possible, la définition des politiques publiques de tous les signataires autour de priorités d'actions en créant une dynamique partagée.

Le Contrat de Territoire Sud Alsace constitue une approche globale et coordonnée pour la période 2022-2025 et comporte notamment :

- Une analyse synthétique dressant le portrait du Territoire Sud Alsace ;
- Les enjeux et objectifs à l'échelle du Territoire Sud Alsace ;
- Les modalités de soutien de la Collectivité européenne d'Alsace aux projets via les fonds financiers en vigueur, notamment le Fonds de Solidarité Territoriale, le Fonds d'Innovation territoriale alsacien, le Fonds Communal Alsace et le Fonds d'Attractivité Alsace.

Il sera complété, courant 2023, par une convention de partenariat spécifique à conclure entre la Collectivité européenne d'Alsace, la Communauté d'Agglomération de Saint-Louis et la Ville de Saint-Louis.

Elle comportera la mise en commun des enjeux majeurs, des intérêts réciproques de la Collectivité européenne d'Alsace, de l'agglomération du territoire et de la ville centre ainsi que les projets sous maîtrise d'ouvrage de la Collectivité européenne d'Alsace, dans une approche large des politiques publiques qu'elle conduit.

ARTICLE 2 : ENJEUX ET OBJECTIFS PARTAGES DU TERRITOIRE SUD ALSACE

2.1. Le Territoire Sud Alsace, attractif et hétérogène

Le Territoire Sud Alsace compte près de 220 000 habitants, 194 communes, 5 communautés de communes et une communauté d'agglomération.

Il est frontalier avec l'Allemagne et la Suisse. Il est bordé à l'est par le Rhin, à l'ouest par le massif des Hautes Vosges et le territoire de Belfort et au sud par le massif du Jura.

Le Territoire Sud Alsace se démarque par son hétérogénéité. Il est composé de 3 entités : l'agglomération ludovicienne, le Sundgau, le secteur Thur-Doller. Cette situation entraîne une multitude de problématiques impliquant des réponses adaptées à chaque réalité du territoire.

Le territoire évolue sous l'influence de différents pôles :

- Sa frange sud sous l'influence majeure de l'emploi frontalier en Suisse ;
- Sa frange ouest sous l'influence de l'agglomération de Belfort ;
- Sa frange nord-ouest sous l'influence de l'agglomération mulhousienne.

Ainsi, ce territoire offre des contrastes est-ouest marqués :

- La partie ouest et sud-ouest du territoire semble, selon certains aspects, en retrait, connaissant des dynamiques démographiques et de construction de logements moins positives qu'au sud-est. C'est également dans cette partie du territoire que l'offre en services à la population est la plus éparse.
- Le sud-est avec l'agglomération de Saint-Louis, regroupe les foyers démographiques qui connaissent les progressions les plus notables. L'influence de la métropole baloise est majeure.

Le Territoire Sud Alsace compte de nombreux atouts, de natures variées. Idéalement positionné, il bénéficie d'une industrie compétitive et d'infrastructures de qualité.

Il dispose notamment de la première infrastructure aéroportuaire d'Alsace, 5^{ème} de France et 3^{ème} de Suisse, et unique aéroport binational franco-suisse au monde. L'Euroairport avec ses 9,1 millions de passagers en 2019 et ses nombreuses entreprises constitue un des premiers employeurs du territoire.

Toutefois, le territoire connaît des fragilités importantes et doit faire face à des évolutions :

- Une forte dépendance aux infrastructures liées à la mobilité ;
- Un maillage important de bourgs-centres en relative perte de vitesse, qui doivent par conséquent trouver de nouveaux leviers d'attractivité ;
- Une population qui vieillit, et qui met en lumière un enjeu de développement d'offre de services à destination de cette population spécifique ;
- Une offre médicale qui tend à se raréfier.

Ces constats découlent du portrait de territoire réalisé par l'ADAUHR précité.

Afin de rendre plus efficiente l'action de la Collectivité européenne d'Alsace auprès des acteurs du territoire et de permettre un véritable effet levier des aides financières de la Collectivité européenne d'Alsace, le choix a été fait de concentrer l'accompagnement de projets structurants et innovants relevant de trois enjeux prioritaires : le climat, l'attractivité du territoire et la cohésion sociale, eux-mêmes déclinés en deux enjeux opérationnels.

2.2. Les enjeux et objectifs opérationnels du Territoire Sud Alsace

Les crises récentes obligent à œuvrer pour accompagner la résilience du territoire, d'autant plus que des transitions fortes s'amorcent.

Le réchauffement climatique implique à la fois une nécessité de sobriété énergétique ainsi qu'une meilleure maîtrise de son utilisation et impose une plus grande régulation dans l'artificialisation des sols.

Aucun territoire n'est épargné par ces crises et par les transitions à venir, qu'elles soient économiques, démographiques, écologiques ou encore numériques.

Trois grands enjeux les englobent : l'attractivité, l'environnement/l'écologie et la cohésion sociale.

Dans ce contexte, le Sud Alsace fait le choix d'accompagner des projets innovants, en accord avec les spécificités et les richesses de son territoire dans le prisme de ces trois enjeux prioritaires.

Le Territoire Sud Alsace s'est attaché à décliner ces trois enjeux prioritaires en cohérence avec les particularités du territoire, alliant compétitivité, mobilité, transitions énergétiques et sociales. A ce titre, le Territoire Sud Alsace s'inscrit dans une démarche de pérennisation des atouts déjà existants sur le territoire, dans la perspective d'un développement durable.

Ainsi, au titre du Territoire Sud Alsace, les enjeux, déclinés en objectifs opérationnels, retenus par la Collectivité européenne d'Alsace pour ses interventions et partagés par les parties signataires, sont les suivants.

Enjeu attractivité : favoriser le développement de l'économie présentielle du territoire

Il s'agit, dans cet enjeu, de promouvoir un développement économique principalement tourné vers la proximité et l'intermédiaire. Mais également d'ouvrir de nouvelles perspectives économiques pour le Territoire, à travers le tourisme pour le grand public et en favorisant l'insertion et le retour à l'emploi pour les plus précaires.

L'offre touristique du Territoire Sud Alsace est riche et diversifiée allant du patrimoine culturel (Collégiale de Thann), au patrimoine castral et bâti (circuit des 3 châteaux, site de Wesserling) en passant par la gastronomie (route de la carpe frite) ou encore des activités de plein-air dans le massif vosgien ou la Petite Camargue alsacienne.

Par ailleurs, cet enjeu confortera le patrimoine particulier, authentique et unique du Sud Alsace, dès lors qu'il présente un intérêt historique, patrimonial et touristique pour le territoire. Il s'agit de soutenir le patrimoine dans un but de valorisation et de promotion touristique du Territoire de Vie Sud Alsace, et non dans le but de la simple conservation. Le fait « touristique » doit être recherché.

Avec la moitié des espaces naturels sensibles d'Alsace, le Sud Alsace dispose d'un patrimoine naturel très riche et diversifié notamment dans le massif vosgien. Il est un terrain de jeu idéal pour les adeptes des sports de pleine nature toutefois il peut aussi connaître des conflits d'usages fréquents. C'est pourquoi, la modernisation et la diversification de l'offre touristique permettra de répondre aux nouvelles aspirations et pratiques du public tout en maintenant un haut niveau de prestation sur ces sites, gage de leur attractivité et de celle du territoire.

Enfin, malgré l'attractivité et le développement économique du Territoire Sud Alsace, riche de son tissu industriel et d'offre de services, il n'est pas épargné par les problématiques de paupérisation de certaines catégories de la population nécessitant une mobilisation politique forte autour de l'amélioration de l'insertion professionnelle et du retour à l'emploi. De surcroît, certains secteurs du territoire sont des zones blanches en matière de politique d'insertion ce qui nécessite une action forte des acteurs publics afin d'y remédier et d'apporter un soutien aux publics les plus fragiles.

L'enjeu « favoriser le développement de l'économie présentielle du territoire » se déclinera donc à travers les 2 objectifs opérationnels suivants :

- Soutenir les projets visant à renforcer l'attractivité touristique du Sud Alsace ;
- Soutien les projets favorisant l'insertion et le retour à l'emploi.

Enjeu environnement/écologie : soutenir la transition énergétique du territoire

Dans un premier temps, le Sud Alsace dépend fortement des infrastructures liées à la mobilité.

En effet, la plupart des habitants quittent le territoire pour rejoindre leur activité professionnelle.

Sur son flan Est, le territoire est traversé du nord au Sud par l'autoroute A35 et la voie ferrée Strasbourg-Bâle. D'est en ouest, il est traversé par l'A36. Le col de Bussang en fait également un point important du trafic Trans vosgien qui complexifie la circulation dans les vallées.

Le Sud Alsace est donc un carrefour circulatoire des grands axes de circulation en Alsace, que ce soit Nord-Sud ou d'Est en Ouest. Cela entraîne depuis de nombreuses années, une saturation des points d'entrée et de sortie du territoire aux heures de pointe (PN22, Accès autoroutier par Burnhaupt, 5A3F, accès à l'agglomération mulhousienne par Hochstatt et Brunstatt-Didenheim).

Aujourd'hui, afin de tenir compte des conséquences du réchauffement climatique tout en conciliant la nécessité de désenclaver certains secteurs à travers la création d'infrastructures routières, il est nécessaire de développer des modes de mobilité complémentaires au sein de ce territoire (pistes cyclables, parking-relais...) pour permettre aussi bien les déplacements domicile-travail, autour des collèges ainsi que les déplacements liés au tourisme ou aux loisirs.

Les projets améliorant l'accessibilité des collèges seront prioritaires.

Dans un second temps, le développement des énergies renouvelables et de la sobriété énergétique sur le territoire sont des facteurs d'attractivité future, gage d'indépendance énergétique et de coût d'énergie maîtrisé. A ce titre, il est nécessaire de soutenir les initiatives en matière de production d'énergie renouvelable sur le territoire et les réseaux de chaleur.

Le soutien aux productions locales de produits du terroir et de qualité sont de plus en plus recherchés tant par les habitants du territoire que par les touristes qui y séjournent. La préservation du monde agricole contribue également à l'image de marque du territoire et au bien-vivre de ses habitants. Ainsi, un renforcement des actions en faveur des circuits-courts et des projets alimentaires territoriaux poursuit l'objectif d'asseoir la reconnaissance qualitative du territoire tout en favorisant la création d'emplois non délocalisables.

Enfin, la réussite de la transition énergétique ne pourra être atteinte qu'à travers la sensibilisation de la population et surtout des plus jeunes. Cette sensibilisation passe par des actions d'éducation à l'environnement mises en œuvre notamment par les trois centres d'initiation à la nature et l'environnement (CINE) du territoire Sud Alsace : la Petite Camargue Alsacienne, la Maison de la nature du Sundgau et la Maison de la nature du Rothenbach. C'est pourquoi il est nécessaire de soutenir les projets d'investissement concourant à ce travail pédagogique.

L'enjeu autour de la question « environnement/écologie » se déclinera donc à travers les 2 objectifs opérationnels suivants :

- Diversifier l'offre des mobilités sur le territoire et encourager l'intermodalité ;
- Soutenir le territoire dans sa dynamique de transition énergétique et alimentaire et dans sa dynamique de sensibilisation à l'environnement.

Enjeu cohésion sociale : accompagner l'attractivité résidentielle du Sud Alsace

Le territoire connaît une attractivité résidentielle différenciée entre les trois entités géographiques du territoire :

- une croissance démographique constante sur Saint-Louis agglomération ;
- une croissance démographique sur les entrées de vallées vosgiennes ;
- une zone de montagne dont la courbe démographique s'est inversée depuis quelques années.

Pour autant, cette situation différenciée appelle à un même besoin de renforcement des services à la population, d'une part pour améliorer l'attractivité résidentielle des secteurs en perte de vitesse et d'autre part pour répondre aux besoins liés à l'augmentation démographique des autres secteurs.

Il s'agira à travers cet enjeu de soutenir 4 types de services de proximité qui concourent notamment au maintien de l'équilibre intergénérationnel entre les populations :

- Amélioration de l'offre de services de santé. Le Sud Alsace est marqué pour des raisons divergentes par une désertification médicale progressive et qui implique de trouver des nouvelles modalités de réponse à développer : télémédecine, maisons de santé communes ;
- Soutien aux équipements qui concourent à la réussite éducative des collégiens ;
- Soutien aux projets d'accompagnement des séniors ;
- Soutien aux projets permettant de renforcer le bilinguisme entre la coopération transfrontalière du fait de la proximité de l'Allemagne et de la Suisse.

D'autre part, le Sud Alsace est un territoire à la fois urbain, périurbain et rural. Il est maillé de centralités dispersées sur l'ensemble de son périmètre. Ces dernières concourent à l'attractivité du territoire et il est important de soutenir leur dynamique.

Toutefois, 4 bourgs-centre du territoire connaissant de multiples fragilités : Altkirch, Dannemarie, Masevaux-Niederbruck et Thann, ont été retenus par l'Etat au programme Petites Villes de Demain (PVD).

Sur les secteurs plus urbains, figurent également 2 Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) : le quartier de la gare à Saint-Louis et le quartier Bel'Air à Cernay.

Dans ce cadre, seront étudiées en priorité les opérations inscrites dans les dispositifs PVD et QPV.

L'enjeu d'accompagner l'attractivité résidentielle du Sud Alsace se déclinera donc à travers les 2 objectifs opérationnels suivants :

- L'amélioration du niveau de service à la population via l'accompagnement du développement de services de proximité qui concourent au maintien de l'équilibre intergénérationnel : amélioration de l'offre des services de santé, réussite éducative des collégiens, accompagnement des séniors et renforcement de la coopération transfrontalière et du bilinguisme ;
- Habitat et centralité : soutenir les projets inscrits dans les dispositifs Petites Villes de Demain et Quartier Prioritaire de la Ville.

ARTICLE 3 : ACCOMPAGNEMENT FINANCIER DES PROJETS DES TERRITOIRES

3.1. Les fonds financiers

La Collectivité européenne d'Alsace souhaite maintenir un haut niveau d'accompagnement financier des projets territoires au travers de 4 fonds, dont les deux premiers sont déjà harmonisés à l'échelle de la Collectivité européenne d'Alsace depuis 2021.

Le Fonds de Solidarité Territoriale (FST)

Il doit permettre l'émergence de projets locaux sur le territoire cantonal en lien avec les besoins exprimés par les habitants. La Collectivité européenne d'Alsace, collectivité de la proximité, joue ainsi pleinement son rôle de facilitateur d'initiatives locales en accompagnant les projets d'investissement (immobilier ou équipements neufs ou d'occasion) des acteurs locaux institutionnels et associatifs.

Le bénéfice du FST n'est pas conditionné à la signature du présent Contrat de territoire.

Le Fonds d'Innovation territoriale alsacien (FI)

Il permet de soutenir et cofinancer des initiatives locales (études) à caractère innovant, permettant de fédérer des acteurs autour d'un projet, en lien avec les enjeux prioritaires du territoire (repris dans l'article 2.2 plus haut) (prospect d'investisseurs, diagnostic, analyses, enquêtes, ...) et destinées à aboutir à un futur projet d'attractivité. Une implication dans la construction du projet d'un Conseiller d'Alsace et deux co-financeurs au minimum (en sus du porteur de projet) sont exigés.

Le bénéfice du FI est conditionné, pour les Communes et EPCI, par la signature du présent Contrat de territoire.

Le Fonds Communal Alsace (FCA)

Il a pour objet de soutenir les projets locaux d'investissement portés par les Communes indispensables à la vie locale dans la limite de 3 projets soutenus au maximum par commune, pour un montant plafond de subventions cumulées de 100 000 € sur la période 2022-2025.

Il ne se cumule pas (pour un autre projet) avec le Fonds d'Attractivité Alsace ci-dessous. Le bénéfice du FCA est conditionné par la signature par la Commune du présent Contrat de territoire.

Le Fonds d'Attractivité Alsace (FAA)

Il s'adresse aux projets structurants qui répondent aux enjeux de transformation et de mutation définis à l'échelle du Territoire. Les porteurs de projet doivent être engagés dans une démarche de partenariat avec la Collectivité européenne d'Alsace autour de projets fédérateurs et à fort effet levier pour le développement du territoire ou renforçant le niveau de service aux habitants et s'inscrivant dans le prolongement de nos politiques publiques. Le bénéfice du FAA est conditionné, pour les Communes et EPCI, par la signature du présent Contrat de territoire.

3.2. Le Fonds d'Attractivité Alsace, réponse privilégiée aux enjeux

Les enjeux prioritaires du Territoire Sud Alsace exposés à l'article 2 donneront lieu à la mise en œuvre de projets éligibles au Fonds d'Attractivité Alsace (FAA), qui seront formalisés dans des conventions de partenariat à conclure entre la Collectivité européenne d'Alsace, les partenaires et le porteur de projet, intégrant des engagements réciproques – pour les projets éligibles au FAA - le rôle et l'engagement de chaque partenaire ainsi que les moyens mobilisés par chacun pour réaliser le projet (financements, ingénierie, ressources humaines, moyens logistiques...) et définissant les résultats à atteindre, les modalités de fonctionnement et de suivi des projets, les modalités de paiement des subventions et la mise en œuvre des autres contributions financières,...

Pour le financement au titre du Fonds d'Attractivité Alsace, la Collectivité européenne d'Alsace sera particulièrement vigilante à ce que cette relation privilégiée se construise sur les principes suivants :

- 1- Co-construire les projets avec la Collectivité européenne d'Alsace : le porteur du projet doit échanger avec les Conseillers d'Alsace puis avec l'équipe d'animation territoriale avant le dépôt de tout dossier. La Collectivité européenne d'Alsace sera ainsi associée en amont de la réflexion avec l'ensemble des partenaires pressentis pour élaborer les objectifs et les modalités de mise en œuvre de chaque projet ;
- 2- Faire connaître la Collectivité européenne d'Alsace au-delà de la communication à réaliser sur l'appui de la Collectivité européenne d'Alsace dans la réalisation du projet ;
- 3- Respecter ses engagements et garantir la réalisation des travaux, dans un délai imparti ;
- 4- Impliquer le territoire : en plus de la Collectivité européenne d'Alsace et du porteur de projet, un partenaire supplémentaire est requis, la pluralité des partenaires permettra de fédérer et d'enrichir les projets ;
- 5- Proposer des réciprocitys : les projets viseront, via des engagements réciproques, à développer des effets leviers sur différentes politiques publiques notamment celles portées par la Collectivité européenne d'Alsace (collèges, bilinguisme, insertion, autonomie...).

ARTICLE 4 : VIE DU CONTRAT DE TERRITOIRE SUD ALSACE

4.1. Intervention respective des partenaires

Les partenaires du Contrat de Territoire Sud Alsace s'engagent à promouvoir les réflexions et actions engagées dans le cadre du présent contrat et à assurer les interventions suivantes.

L'intervention de la Collectivité européenne d'Alsace.

La Collectivité européenne d'Alsace s'appuiera sur l'ensemble de ses compétences et moyens internes tout en mobilisant le Réseau d'Ingénierie Territoriale d'Alsace qu'elle soutient fortement (64 M€ pour 2022-2025) pour permettre la mise en œuvre des enjeux prioritaires et pour participer à la co-construction des projets de ses partenaires, ainsi que les moyens financiers qui y sont dédiés (pour la période 2022-2025, un engagement cumulé de 167 M€ a été adopté en séance plénière du 20 juin 2022, pour les 4 fonds évoqués à l'article 3.1).

La Collectivité européenne d'Alsace assume, en supplément et pour le compte de l'ensemble des partenaires du présent Contrat, les responsabilités suivantes :

- la mission de coordination globale du Contrat de Territoire Sud Alsace;
- la coordination et l'animation du Comité de Suivi du Contrat de Territoire Sud Alsace ;
- la production d'un bilan définitif global du Contrat de Territoire Sud Alsace à l'issue de la période de contrat.

L'interventions des autres partenaires.

En fonction de chaque projet, des partenariats seront établis pour en assurer la réalisation.

Les interventions des Communes et des Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI) signataires pourront prendre une ou plusieurs formes suivantes :

- la maîtrise d'ouvrage du projet,
- l'ingénierie publique par la mise à disposition de ressources humaines directes ou indirectes,
- la participation au financement du projet,
- d'autres participations (apport en nature, logistique, communication, ...).

Le rôle du porteur de projet.

Chaque porteur d'un projet est pilote pour son projet et veille à sa réalisation, en assure le suivi, la coordination, la mise en œuvre et son bilan.

4.2. Suivi et évaluation du Contrat

Le Comité de suivi du Contrat de Territoire Sud Alsace

Il est instauré un Comité de suivi du Contrat de Territoire Sud Alsace, présidé par le Vice-Président de la Collectivité européenne d'Alsace en charge du Territoire Sud Alsace, et composé :

- des représentants de la Collectivité européenne d'Alsace : les Conseillers d'Alsace du Territoire Sud Alsace,
- des partenaires signataires du présent contrat et en tant que de besoin d'autres acteurs (opérateurs, associations, ...).

Le Comité de suivi est une instance de coordination et de concertation locale pour le territoire, un espace d'échange pour co-construire l'action publique, suivre l'avancée des projets et des partenariats à l'échelle du territoire, créer des opportunités de travail en commun, faire connaître des initiatives et expériences, donner l'envie et les moyens d'innover.

Il pourra se réunir, à l'initiative de la Collectivité européenne d'Alsace, en tant que de besoin à l'échelle territoriale la plus adaptée (cantons...) avec une composition ad hoc.

Le Comité de suivi du Contrat de Territoire Sud Alsace pourra réaliser des bilans annuels et un bilan final des actions couvertes par les projets engagés dans le cadre du Contrat et, le cas échéant, les mettra à disposition des partenaires signataires.

Les représentants élus de la Collectivité européenne d'Alsace au sein de ce Comité de suivi pour le Territoire d'action Sud Alsace sont présentés en fin de contrat.

L'évaluation du Contrat de Territoire Sud Alsace

Le Contrat de Territoire fera l'objet d'indicateurs de suivi et d'évaluation permettant collectivement de mesurer les résultats concrets de cette politique et son efficacité.

Ces indicateurs seront définis par la Collectivité européenne d'Alsace.

L'évaluation sous la forme d'un bilan définitif global du Contrat de Territoire Sud Alsace sera réalisée à l'issue de la période de contrat sur la base de ces indicateurs de suivi et d'évaluation.

4.3. Date d'effet et durée du Contrat

Le présent contrat prend effet, pour chaque partie signataire, à compter de sa signature et se termine au 31 décembre 2025.

Ainsi le présent contrat est opposable à ses signataires au fur et à mesure du recueil des signatures et ne s'applique qu'aux partenaires signataires, au fur et à mesure de leur adhésion et de leur signature.

4.4. Résiliation du Contrat

Le présent contrat pourra être résilié par une Commune ou un EPCI signataire à tout moment moyennant un préavis de six (6) mois, par lettre recommandée adressée à la Collectivité européenne d'Alsace qui en informera les autres signataires.

Cette résiliation n'aura aucun effet sur les conventions subséquentes et afférentes à la mise en œuvre du Contrat de Territoire Sud Alsace, lesquelles continueront à engager les parties signataires et se poursuivront jusqu'à leur terme respectif.

De plus, cette résiliation ne s'appliquera qu'à l'égard du partenaire concerné, le Contrat de Territoire Sud Alsace continuant à s'appliquer aux autres partenaires signataires ne l'ayant pas dénoncé.

4.5. Modification du Contrat

Le présent contrat est issu de la Stratégie d'accompagnement et de contractualisation de la Collectivité européenne d'Alsace avec les territoires, qui se veut souple et évolutive.

Aussi il ne sera pas conclu d'avenant au présent Contrat de Territoire Sud Alsace pour toute modification de cette Stratégie par la Collectivité européenne d'Alsace. La modification sera portée à la connaissance des signataires par tous moyens.

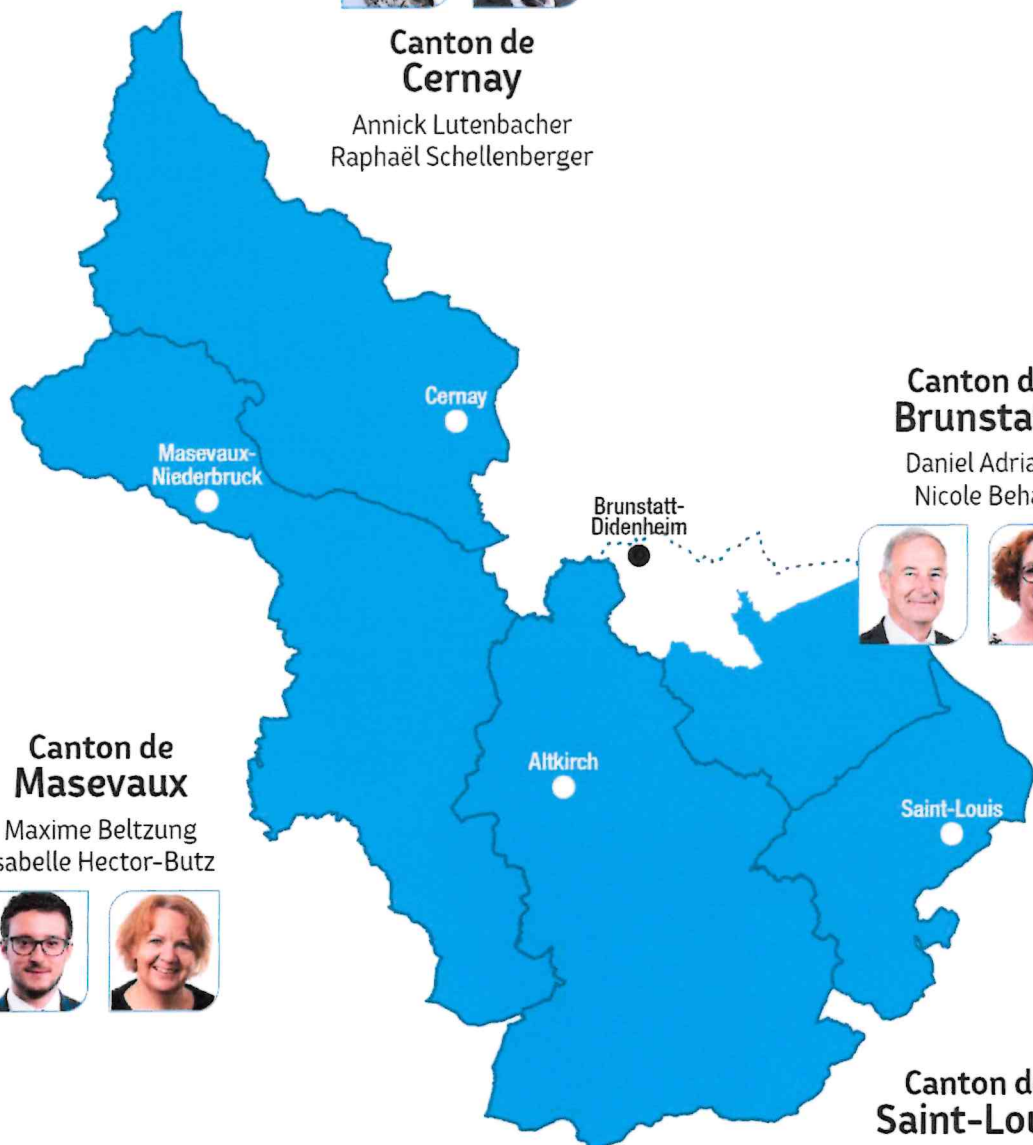
Toutefois, si cette modification devait remettre en cause les principes fondamentaux de ce Contrat de Territoire, un avenant devra être conclu.

LES CONSEILLERS D'ALSACE DU TERRITOIRE



Canton de Cernay

Annick Lutenbacher
Raphaël Schellenberger



Canton de Brunstatt

Daniel Adrian
Nicole Beha



Canton de Masevaux

Maxime Beltzung
Isabelle Hector-Butz



Canton de Saint-Louis

Pascale Schmidiger
Thomas Zeller



Canton de Altkirch

Sabine Drexler
Nicolas Jander



(vice-président du territoire)

SIGNATURES



COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE

Vu la délibération N°CD-2023-1-1-2 du 6 février 2023 du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace ayant approuvé le Contrat de Territoire Alsace, entre la Collectivité européenne d'Alsace, les communes et les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre du Territoire Sud Alsace, et ayant autorisé le Président à le signer,

Fait à Strasbourg, le

Pour la Collectivité européenne d'Alsace,

Le Président,

Frédéric BIERRY

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE SAINT-AMARIN

Vu la délibération N° XX X du XX XX XXXX du Conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin ayant approuvé le présent Contrat de Territoire Sud Alsace et ayant autorisé le président à le signer

Fait à XXXX, le XXXX

Pour la Communauté de Communes de la Vallée de
Saint-Amarin

Le Président,

Cyrille AST

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-246800205-20230629-DEL23_053-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2023